This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TI-BAILLE
OU
ITIQU
DU LIVRE
DE
Mr. Adrien BAILLET,
INTITULÉ
EMENS DES SAVANS,
PAR Mr. MENAGE.

Nouvelle Edition augmentée I. des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE sur l'*Anti-Baillet*. II. des REFLEXIONS sur les *Jugemens des Savans*. III. des REFLEXIONS *sur la Vie de Descartes*.

TOME SEPTIEME,
PREMIERE PARTIE.

A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
MDCCXXV.

Nam quid feci ego, quidve ſum locutus
Cur me tot malè perderent Libellis?

Ex Catullo Epig. XIV.

que j'uſſe été outragé par Monſieur Bail ſans que je lui uſſe fait la moindre offen & que je fuſſe en droit de lui dire à m tour des choſes fâcheuſes, j'ai réfuté outrages avec toute ſorte de modération; les réfutant, je l'ai averti charitablemen par occaſion, d'un grand nombre de fau groſſieres, ou plûtôt d'un nombre infini monſtres de fautes, qui ſont dans ſon l vre: afin de le faire rentrer dans lui-m me, & de l'obliger, en lui repréſentant néant, de parler une autre fois avec r pect des premiers Ecrivains du Roya dont il a parlé avec mépris. J'ai mêlé q qu'érudition à ma juſtification, & à Critique, afin que le Lecteur en liſant l Livre apprît quelqu'autre choſe que les f tes & les calomnies de Monſieur Bai Mais comme la méditation fait partie jugement, & que dans la paſſion où j' de faire promptement ce que vous deſi que je fiſſe, j'ai écrit ces Remarques beaucoup de précipitation: Vous y tro rez quelques endroits négligez, que excuſerez s'il vous plaît avec Votre ordinaire.

Da veniam ſubitis: non diſplicuiſſe mer
Feſtinat nimiùm qui placuiſſe tibi.

Il me reſte, MONSIEUR, à Vou plier de les recevoir comme un hon que je rens à Votre vertu, & com témoignage de notre amitié.

MENA

TISSEMENT

ETTE EDITION.

peut disconvénir que le qu'avoit Mr. Baillet de s Jugemens des Savans sur ts anciens & modernes les bres, n'eût été fort utile, it été bien exécuté. L'Enteur sembloit avoir pour cela alens, & des secours considéra-. Outre qu'il joignoit à une grane assiduité au travail, une grande facilité de style, quoique souvent peu correct, il disposoit encore d'une Bibliothéque nombreuse. Par malheur pour lui, s'étant proposé de rapporter les jugemens d'autrui sans aucune partialité, il sortit des bornes qu'il s'étoit prescrites. Il s'érigea en juge, & en juge passionné. Il parut sur tout en vouloir à Mr. Ménage, qui poussé à bout, se résolut enfin à lui répondre. Comme c'étoit un homme d'une lecture presque infinie, supérieur de beaucoup à son Adversaire en érudition, plus habile dans l'intelligence des Langues, & mieux versé dans l'histoire

des gens de Lettres, il ne lui fut p
difficile de le convaincre d'un grá
nombre de bévuës. Cependant cor
me il avouë lui-même avoir éc
avec précipitation, qu'on ſait de pl
qu'il avoit près de ſoiſſante & di
huit ans quand il commença ſ
Anti-Baillet, il lui échapa des nég
gences, & des mépriſes, dont or
cru devoir purger un Ouvrage, pl
d'ailleurs, d'un bout à l'autre, d'u
litérature exquiſe. Les exemplai
en étant devenus très-rares dep
la premiere édition, les Curieux
ront ſans doute bien aiſes d'en v
une ſeconde plus exacte, & acco
pagnée des Obſervations dont on
ici part au public. L'Obſervateur
voulant point être connu, je
garde de le nommer *. Je me cont
terai ſeulement de dire que c'eſt
lui-là même, ſous les yeux duq
Mr. Ménage auroit fait paſſer en
vuë les épreuves de ſon Livre,
avoit pu obtenir la permiſſion d
faire imprimer à Paris.

PR

* C'eſt Mr. DE LA MONNOYE. Les raiſons
voit ce ſavant homme de ne pas ſe nommer,
qu'il compoſa ſes Obſervations, ne ſubſiſtant
on a cru faire plaiſir aux Curieux de le nomme

PRE' FA

DE Mr. MENA

Monſieur BAILLE
Prêtre du Diocèſe d
vais, qui étoit ci-
Régent de Quatriéme
lège de la Ville de Beauvais,
eſt preſentement Bibliothécaire d
ſieur l'Avocat Général de Lam
& Précepteur de Monſieur ſon f
Monſieur Baillet publia il y a de
quatre Volumes in douze d'un
qu'il intitula Jugemens des Sav
les principaux Ouvrages des Au
ca ſans reſpect de mon âge, ni d
que j'ai parmi les gens de Lettr
de l'amitié dont m'honore Monſieur
cat Général de Lamoignon, ſo
non, ni de celle dont m'honoroit
ſieur le Premier Préſident de L
gnon, pere de ſon patron, il me
dignement. Il dit dans ces volu
que je ſuis un pédan: que ma M

eſt une Morale de Payen; qu'il ne fau
point le Recueil de mes Eloges comme il
fait celui des autres Ecrivains, parce
que je lui ai épargné cette peine, en
le féſant moi-même, pour en régaler le
public, afin de ſatisfaire ma vanité. Il
y dit que le Livre de mes Origines de
la Langue Françoiſe eſt celui de tous mes
Livres qui m'a le plus donné de réputa-
tion, mais que mes Envieux ne croyent
pas que j'en ſois l'Auteur. Il y falſifie
un paſſage de l'Hiſtoire Philoſophique
de Jonſius, pour décrier mes Commen-
taires ſur les Vies & ſur les Secte
des Philoſophes de Laërce. Il y dit que
ma Requête des Dictionnaires a été mal
reçuë du public: ce qui eſt très-faux.
Et il avoit ajoûté, au ſujet de cette
Requête, ce que Monſieur le Preſidant
Couſin, Examinateur de ſon Livre de
la part de Monſieur le Chancelier, lui
a fait ôter; que j'avois poſtulé pour une
place de l'Académie, & que j'en avois
été refuſé: ce qui eſt auſſi très-faux.
Monſieur Baillet ne peut s'excuſer d'a-
voir dit de moi toutes ces choſes, en di-
ſant que je l'avois offenſé: car dans le
temps qu'il publia ces quatre volumes,
je ne ſavois pas qu'il fût au monde:

pas son nom : & peu de per-
avoient. Et à l'heure même
cette Préface, je n'ai jamais
sieur Baillet. Comme je sais
de mépriser les injures, étant
qu'elles font plus de tort à ceux
disent, qu'à ceux de qui on les
& que d'un autre côté on a fait
grand nombre de Libelles contre
, que je ne suis plus sensible aux
, je lus sans émotion toutes ces
injurieuses que Monsieur Baillet
avoit écrites contre moi. Mais je ne
pu lire sans étonnement qu'un nouveau
venu sur le Parnasse qui n'avoit ja-
mais conversé avec les gens de Lettres ;
qu'un homme qui ne savoit aucune
Science, qui ne savoit pas le Grec, qui
ssi la Langue des Sciences ; qui n'avoit
lu aucuns Originaux, & qui n'étoit
qu'un Copiste de Copiste, fût la témérité
de juger de tous les Auteurs en toutes
sortes de Langues & en toutes sortes
de Sciences ; & l'insolence de parler a-
vec mépris des plus célèbres Ecrivains
du Royaume. Et comme j'avois tou-
tes sortes d'obligations à Monsieur de
Sommaise & à Monsieur de Balzac ;
car ils m'ont honoré non-seulement de
leur

leur amitié, mais de leur eſtime; & ils m'ont adreſſé de leurs Ouvrages: je lus avec indignation, & les injures atroces qu'il y débitoit contre Monſieur de Saumaiſe, après l'avoir traité d'ignorant en toutes choſes, & ce qu'il diſoit calomnieuſement de Monſieur de Balzac, qu'il avoit pris par vanité dans ſes Lettres le nom de Balzac *afin de faire croire qu'il étoit de l'illustre Maiſon de Balſac d'Entragues. Et comme l'indignation fait faire des vers je fis ces Hendécaſyllabes ſur le Livre de Monſieur Baillet,*

O dirum, horribilem, & ſacrum libellum
Donaſti, LINE, quo tuum Sodalem!
Ille ſcilicet, ille BAJULETUS;
Ignotiſſimus ille Litterator;
Queis aſſurgere debet, eruditos
Carpit, vellicat, & laceſſit omnes.
Pindi nomina magna Gallicani,
Ridet Salmaſios, Valeſioſque;
Ridet Petavioſque, Labbeoſque.
Te ludos quoque fecit, Harduine.
Nec, Sirmonde, tibi, ô ſcelus! peperd
En cor Zenodoti, en jecur Cratetis.
Sordes, quiſquilias, ineptiaſque
Omnes, omnia colligit venena.
Et, ô tempora! Vindici pudoris,
Cenſori rigido LAMONIONI,

Pr

ille nuncupavit
horribilem, & sacrum libellum.

bres Ecrivains qui se trou-
z par Monsieur Baillet,
s personnes ou dans celles
is, firent des vers dans le
sur le même sujet. Et en-
Monsieur de Valois, le Pere
le Pere Commire. Et com-
celui qui avois été le plus
dans le Livre de Monsieur
le Pere Lucas & le Pere Com-
adâresserent les vers qu'ils firent
Livre. Les choses étoient en
at, lorsque Monsieur du Cange
Monsieur Petit, qui sont des amis
Monsieur Baillet, & qui sont aussi
s miens, me firent l'honneur de me
eur voir, pour me dire qu'ils avoient
dans Monsieur Baillet de la maniere
dont il en avoit usé envers moi; que
Monsieur Baillet leur avoit témoigné
qu'il étoit fâché d'en avoir usé de la
sorte, & qu'il leur avoit promis de re-
parer dans les volumes suivans l'injure
qu'il m'avoit faite dans les premiers.
Feu Monsieur l'Abbé de Santeuil, qui
étoit aussi de ses amis & des miens, me
dit la même chose dans le même temps: &

& il me pria de ne point faire impri
mes Hendécaſyllabes: ce que je lui
mis. Je fis davantage: je l'avertis
grand nombre de fautes groſſieres,
j'avois trouvées dans le Livre de M.
ſieur Baillet, afin qu'il en avertît
ami. Je lui dis qu'il y en avoit pluſi
autres ſemblables, mais que pour
bien examiner il falloit être enſembl
Livre à la main, en préſence de l'
teur; que je n'étois pas en état d'a
chez Monſieur Baillet, à cauſe d
cuiſſe que j'avois euë démiſe & mal
miſe, & que je le priois de l'am
dîner chez moi; lui promettant d
bien recevoir, & de lui communi
toutes les remarques que j'avois fa
ſur ſon Livre. Ce procédé honnête,
le repentir que Monſieur Baillet a
témoigné à Monſieur du Cange &
Monſieur Petit, me firent croire
Monſieur Baillet me traiteroit en
plus honnêtement dans les volumes
vans. Et particuliérement Mon
l'Avocat Général de Lamoignon
aiant convié: en lui remontrant l'
tié particuliére que Monſieur le Pré
Préſident de Lamoignon avoit euë
moi. C'eſt ce que j'ai ſû d'un ho

gne de foi qui étoit préſant à
urs de Monſieur l'Avocat Gén
amoignon. Mais Monſieur Bai
raité encore plus indignement d
erniers volumes que dans ſes pr
Il m'y attaque de tous côtez;
de mon âge; du côté de mes écri
côté de mes mœurs: & avec une r
une fureur, qui n'eſt pas, je ne
d'un Prêtre, mais d'un Chrétie
m'y traite de parjure; il m'y tra
profane, & d'impénitent; plus pr
& plus impénitent que l'Arétin, d
on a dit qu'il avoit dit du mal de
le monde excepté de Dieu, & qu'il
étoit excuſé en diſant qu'il ne le con
ſoit pas. Il veut faire croire à ſes
teurs que j'ai dit dans un de mes
drigaux Italiens; que Dieu m'a
tomber dans le piége, & que je
accuſé d'être la cauſe de mes pé
Il me traite d'un homme pêtri de v
té & de préſomption. Il dit que je
amoureux de moi-même: que je p
ie moi ſans ceſſe, & que j'aime m
n dire du mal que de n'en point par
ſur toutes ces matiéres il revient
ivre contre moi en cinquante endr
ie ſon Livre. Et tout cela, parce

je me ſuis loué en vers : & que j'ai fait des vers après avoir proteſté publiquement dans une de mes Epigrammes que je n'en ferois plus : & qu'aïant une penſion de quatre mille Livres ſur deux Abbayïes j'ai fait des vers de Galanterie. Verba mea arguuntur, adeò factorum innocens ſum. *Si ces choſes ſont des crimes, Monſieur Baillet, quoique Prédicateur ſans Miſſion, pouvoit prêcher dans ſes Ouvrages contre ces crimes, tant qu'il lui plairoit ; ſans nommer les perſonnes. Et s'il me jugeoit coupable de ces crimes, il devoit, ſelon le précepte de l'Evangile, m'en avertir charitablement en particulier : me convïant de m'en corriger ; & ne me pas diffamer publiquement par toute l'Europe. Comment ce procédé ſi peu Chrétien peut-il s'accorder avec ſa qualité de Prêtre? Monſieur Baillet a-t-il pu écrire de moi toutes ces choſes de la même main qu'il levoit dans le ſacrifice de la Meſſe l'Hoſtie & le Calice?*

Je n'ai rien à dire à ce que dit Monſieur Baillet contre mes Ecrits. Je le lui abandonne. Il dit que mes Vers ne ſont que des centons : que ma Poëſie est une Poëſie à la Moſaïque : que la pa-

pa

de ſoi-même ne ſont pas ſeulement permiſes, mais bien-ſéantes.

Mais pour ce qui eſt de mes mœurs, je ne puis demeurer d'accord de ce que Monſieur Baillet en a dit. Je n'ai pas deſſein d'accuſer ici Monſieur Baillet: je n'ai deſſein que de me juſtifier. Je ne puis pourtant m'empêcher de dire, que ſi on avoit fait une information de ſa vie & de la mienne, je ſuis comme aſſuré que ſa vie ne ſe trouveroit pas comparable à la mienne en probité, en pureté, en ſobriété.

Si j'étois coupable de la centiéme partie des choſes dont m'accuſe Monſieur Baillet, je ſerois indigne de l'amitié dont m'honore Monſieur de Lamoignon ſon patron. Et j'eſtime tant l'amitié de ce grand Magiſtrat, que cette conſidération toute ſeule ût été capable de m'engager à réfuter les médiſances & les calomnies que Monſieur Baillet a publiées contre moi. Mais outre cette conſidération, j'ai été excité à les réfuter non-ſeulement par des perſonnes de grande vertu, mais par des Religieux: & par les Religieux d'un Ordre conſidérable par toute l'Europe.

En les refutant, j'ai averti par o

caſi

casion Monsieur Baillet d'un nombre infini de fautes grossieres, ou plûtôt de monstres de fautes, qui sont dans son Livre: car je puis assurer les Lecteurs de cette Préface, qu'on n'a jamais imprimé de Livre où il y ait de si grosses fautes, & en si grand nombre. Ce que j'ai fait non-seulement pour déférer à la priere que Monsieur Baillet a faite à ses Lecteurs de l'avertir de ses fautes, mais par charité Chrétienne, afin de le faire rentrer dans lui-même, & de l'obliger en lui représentant son peu de capacité, de parler une autre fois avec respect des personnes de Lettres à qui il doit respect.

Monsieur Baillet a écrit dans sa Préface sur les Poëtes, que je suis le seul qui me sois plaint de lui. Je m'étonne comment un Prêtre qui fait profession de dire la vérité, a pû dire une chose si contraire à la vérité. Tous les Peres Jésuites généralement en ont fait des plaintes: & plus de vingt de leur Compagnie ont fait des Vers contre son Livre. Le Pere Bouhours & le Pere de la Ruë s'en plaignent par tout. Et le Pere Bouhours a cessé de voir Monsieur de Lamoignon dans sa maison de campagne,

pagne, pour n'y point voir Monſieur Baillet. Et Monſieur Baillet n'ignore pas que le Révérend Pere de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi, ſe plaignant pour l'interêt de ſa Compagnie du Livre de Monſieur Baillet à Monſieur de Lamoignon, il lui déclara que ſi Monſieur Baillet continuoit à maltraiter les Jéſuites, il en feroit ſes plaintes au Roi, & lui en demanderoit juſtice. Mais les Révérens Peres Jéſuites ne ſont pas les ſeuls qui ſe plaignent avec moi du Livre de Monſieur Baillet. Madame Deshoulieres, Monſieur de Benſérade, Monſieur de Valois, Monſieur Perrault, Monſieur Quinault, Monſieur l'Abbé de Montreuil, Monſieur du Perier, Monſieur de la Fontaine, Monſieur le Gallois, Monſieur de Court néveu de Monſieur de Saumaiſe, les amis de Monſieur de Ceriſante, ceux de Monſieur de Pinchéſne, les parens de Monſieur Scarron, ceux de Monſieur de Marolles, s'en plaignent avec éclat.

Il eſt vrai que je ſuis celui qui ai le plus de ſujet de m'en plaindre. Il a offenſé les autres; mais il m'a outragé. Mais quoi qu'il m'ait outragé, & que je fuſſe en droit de lui dire à mon tour

des

ſes, j'ai voulû en
ment qu'il n'a fait.
vec toute la modéra
Lecteur en jugera.
Diſcours, en proteſta
illet que je n'ai point
enſer, lors que j'ai tr
Latin par le mot de Ba
n le ſuppliant de voir a
.. de ces Remarques ce qu
qué à ce propos, pour juſtifi
ainſi que le nom de Baillet
rendu en Latin.

Mon très-cher fils, & que Mr. de Bals
m'envoya en m'écrivant la Lettre 28.
Livre XVI. de ſes Lettres. A quoi
peut ajoûter que le nom de la Terre
Mr. de Balzac s'écrit par un z, & que
lui de la Maiſon de Balſac d'Entragu
s'écrit par une ſ.

Que ſi Mr. Baillet dit qu'il a Mr. Sa
pour garant de ce qu'il a dit de Mr.
Balzac, on lui répondra qu'il n'y a pa
de garant à mal faire; & que Mr. Sa
étoit l'ennemi déclaré de Mr. de Balz
& qu'il a écrit pluſieurs Livres contre
de Balzac. Si Mr. Baillet vouloit d
faire mention de cette calomnie, il
voit la rapporter comme une calom
& la réfuter par les raiſons que je vi
de dire. Mais Mr. Baillet eſt un hom
qui eſt ravi de trouver quelque choſe d
jurieux contre les Ecrivains dans les éc
de leurs Adverſaires, & qui va ramaſ
tout ce qu'il y a de venin dans les Liv

Sordes, quiſquilias, ineptiaſque
Omnes, omnia colligit venena.

II.

Emportement de Mr. Baillet contre l de Saumaiſe.

LEs mêmes raiſons qui m'ont o
d'entreprendre dans la Remarque
cédente la défanſe de Mr. de Balzac
tre la calomnie de Mr. Baillet, m'
gent de juſtifier ici Mr. de Saumaiſe

médisance. Car Mr. de Saumaise m'a aussi honoré de son amitié, & si je le dire, de son estime. Pour ne point parler d'un grand nombre de Lettres Latines très-savantes, qu'il m'a écrites, qui m'ont fait honneur dans le monde, il m'a adressé sa Réponse à Mr. Fabrot, sur la Question de l'Aliénation du Prest, & sa Dissertation sur l'*Herodes infanticida* d'Heinsius. De mon côté, je lui ai aussi donné plusieurs marques publiques de ma vénération & de mon admiration. J'ai dit dans mon Epigramme sur le Phaleg de Mr. Bochart,

Dicite in nostris non surgit pagina terris:
Nec ipsa heroïs pagina Salmasii.

J'ai dit dans une de mes Lettres à la Reine de Suede, par laquelle je lui ai dédié les Ouvrages Latins de Mr. de Balzac, que le nom de *Saumaise* étoit celui de la Science même. *Claudius Salmasius, vir undecumque doctissimus, & qui divinis in omni disciplina lucubrationibus hoc consecutus est, ut jam non hominis sed ipsiusmet Scientiæ SALMASIUS nomen habeatur.* J'ai dit à peu près la même chose dans cette Epigramme Grecque,

Καικίλιος ἐβίλαν γράψαι περὶ πυλυμαθίης
Ἐκλήϊ πυλυμαθὲς γράψατο Σαλμάσιον.

J'ai dit dans cette autre qu'il avoit tout lu, tout retenu, & tout enseigné.

Πάντ' ἀναγνὺς, καὶ πάντα μαθὼν, καὶ πάν
διδάξας,
Τῇ μέγας ἐν μικρῷ μνήματι Σαλμάσιος.

Et j'ai dit la même choſe dans cette tro
ſiéme.

Πολλὰ διδασκόμενος γήρασκε Σόλων, σὺ δ
πάντα
Εἰδὼς Σαλμασίδη, γηράσκεις, πάντα διδάσκα

Et ainſi je me trouve engagé par mon Ju
gement, non moins que par mon inclin
tion, à ſoutenir que Mr. de Saumaiſe
toit un des plus Savans Hommes du mo
de; & à refuter Mr. Baillet qui le trait
d'ignorant en toutes choſes: en Théol
gie, en Philoſophie, en Juriſprudence
en Médecine, en Mathématique, en Hi
toire, en Rhétorique, en Poëſie, & e
Grammaire. Voici ſes termes:

*Quelques-uns des principaux & des pl
modérez de ſa Communion même, auſſi-bi
que les Catholiques, ont fait voir que
Théologie n'étoit nullement ſon fait. M
Fabrot, le fameux Milton, & pluſieu
autres, ont montré qu'il étoit un fort ma
vais Juriſconſulte. D'autres ont fait vo
combien les Obſervations qui ont donné li
de croire qu'il étoit bon Médecin, ſont ſuje
tes à l'erreur. Et pour montrer qu'il n'
toit ni bon Philoſophe, ni bon Mathémat
cien, il ſuffit, dit-on, de produire ſon L
vre des Années Climatériques. Enfin quo
que Boxhornius ait écrit qu'il étoit très-bi
verſé dans l'Hiſtoire, perſonne ne dit a
jou*

Sujettes à l'erreur. Quelle façon de parler!

Mr. de Saumaiſe ait été,
Orateur, ni Poëte. Le voi
à la qualité de bon Gramma
bile Critique : encore n'eſt-
y bien maintenir : car pour
a Grammaire, le Pere Vava
ue qu'il étoit ſi négligent &
crivant, qu'il a laiſſé ſouve
utes contre les regles de la Sy
ue ſa Latinité n'eſt pas toûjou
nde pureté.

parler de la ſorte d'un des plu
ames de nôtre ſiécle ? D'u
qui tous les Savans de ſon tems
: de ſes Adverſaires, ont rendu
gnages d'eſtime, de reſpect, de
, d'admiration, d'adoration.
et lui-même a produit un grand
le ces temoignages. En voici
qu'il a omis, ou qui ne ſont pas
la connoiſſance.

Scaliger lui écrit, *nunquam à*
is niſi doctior recedo. C'eſt dans
: ſes Lettres. En ce tems-là Mr.
iſe n'avoit guére plus de vingt
Grotius lui donne encore de
des louanges. *Felicem me planè*
, vir, ſupra quàm nos vel agnoſce-
mus, de omni litterarum genere
ad tuos æternitate digniſſimos la-
uid contribuere poſſem, & inter
tem tertias conſiſtere. C'eſt dans
ttre *ad Gallos.* Mr. Rickius dans
ce ſur Tacite l'appelle *virorum*
. Mr. de Balzac a dit dans une
qu'il m'a écrite, *non homini, ſed*

d neſcit Salmaſius. E
mes Latins à Monſieu
nt d'Aurillac, il dit qu
réſiſte lui ſeul au Per
e Pétau, & à tous ſe
Quos ille, & cunctos
l a dit ailleurs, *Tot pe*
traſſe tot abdita rerum
icquid ubique latet, lau

remarquer que ce qu
touchant la qualité d
par le Savant & l'Elo
dans ſes Nouvelles d
Lettres, à l'endroit o
gement ſur mes Origi
talienne. *Ceux*, dit-i
r. de Saumaiſe ſût fair
un tour délicat & ſen
l'apprendront ici. Ca
'il fit contre le Pere Pe
le nom de Kercoëtiu
lui. Ces vers ſont e
). Les voici.

us, & facie improba,
onſtrum Cercopithecium
ſurum dixerat

Na

que ce que dit ici Saumai
aut dire, ſans y ajouter
eſt qu'une paraphraſe de c
Joſeph Scaliger contre Th

ἀντέβλιχε πείθηκος
ἴρανον ἀλπόμενος.

Ap

gens exſpectatio,
us & miri & novi foret
ninator ille Simius
faceret & dictis fidem
egiſſet in campo arborem,
am celſiorem cæteris,
tenſu aggreſſus petere protinus
do ut arriperet faſtigium;
cœlum poſſe ſic contendere.
magno niſu, magnis viribus,
rans, æſtuans, ut ſcanderet,
ad cacumen jam veniſſet arboris,
deret non poſſe ultra progredi,
ſtentare cœpit & turpes nates
ue ſpectatoribus fuit.

lique Grec qu'il fit ſur le même
e ſent pas moins l'Antiquité:

Kéφ

ωνεῖ δ' ἔμοιγε, καὶ ἐκ ἀπέκεινα προσιδών
πλατεῖα μίτον.

Κύπρος ἐπείρωζεν Μ

Μῦσαι τοῖς δικρόο

Ces deux diſtiqu
Epitaphe, étant da
à Heidelberg, âgé d
ta à Mr. de la Milt
communiquez, ſon

Cujus ſpes nondum t

Venerat, hoc cond

Μῦσαι ἐκλαύσαντο, κ

Πολλὴν τὴν σφετέρ

J'ai des Hendécaſ
uſſi du même carac
ac dans une de ſes
ain, qui eſt la 4. d
tion d'un diſtique,
avoit fait à ſa louan
tes ces choſes, parc
lant des vers que M
ſur les Poëſies de M

¶ 1. Il ſignoit *de la M*
ſi par tout.

¶ 2. Je ne puis croire
crit *meum pectora*, l'inad
là, ſur tout en vers où
méditation. Il avoit ſa

Illa mihi *rudibus ſuccen*

& c'eſt ainſi qu'on le
des Poëſies adoptives
comme dans le vers P

ter, comme si Mr. de Saumaise
it jamais fait que ces vers-là.
l'égard des Solécismes que le Pere
eur dit avoir trouvez dans les écrits
r. de Saumaise, si Mr. de Saumaise
fait, ç'a été par inadvertance: & de
me façon que Bucanan a dit dans son
Adrianum *Lutetiæ*,

Ta nam *rudibus succendit pectora flam-*
mis(2).

Et à l'égard de son *Livre de l'Aliéna-*
tion du Preſt, son opinion étant celle de
Charles du Moulin, le plus grand Juris-
consulte des Avocats de son tems, &
dont les opinions, selon la pensée du
Président de Thou, valoient des arrêts,
il ne doit pas être traité, au sujet de ce
Livre, d'un très-mauvais Jurisconsulte,
comme l'appelle Mr. Baillet.

Mais où est le Jugement de Mr. Bail-
let, de juger de Mr. de Saumaise sur le
témoignage de ses Adversaires? Mr. de
Saumaise écrivant contre le Pere Pétau,
dit

dompte vers plus haut, *mihi frigere pessus congelat.* La poésie ce n'est pas de même, la précipitation y fait échaper quelquefois de grosses fautes. Erasme dans son Ciceronien a remarqué des Solécismes de même sorte dans Cicéron, & l'on n'en sauroit remarquer d'un autre genre dans les Auteurs du bon siècle. Mais pour les Modernes, quelque Savans d'ailleurs qu'ils soient, il n'est pas impossible qu'ils soient des Solécismes de pure ignorance. Scioppius en a trouvé plusieurs de tels dans Scaliger, dans Lipse, dans Casaubon, dans M. de Thou, dans Baronius &c.

dit que c'eſt un ignorant. Mr. B
ira-t il conclure delà que le Pere Péta
un ignorant ? Je renvoye là-deſſus
Baillet à ſon Traité des Préjugez.

Mais Mr. Baillet ne ſe contente
d'accuſer Mr. de Saumaiſe d'ignora
il le fait accuſer de vanité, d'orgueil
préſomption, de malignité, d'envie
haine, de tyrannie, de médiſance,
juſtice, de malhonnêteté, de furie,
civilité, de barbarie. Et il ne ſe con
pas d'avoir recueilli toutes ces injures
tre Mr. de Saumaiſe, il veut encore
croire qu'il eſt damné, pour n'avoi
voulu pardonner en mourant à ſes e
mis. *Et ce qui eſt d'extraordinaire, c*
c'eſt que cet illuſtre Chrétien fut aſſez
heureux pour n'avoir pas voulu, mê
la mort, relâcher quoique ce ſoit de la
ne implacable qu'il avoit injuſtement co
contre quelques-uns. C'eſt-ce qu'on
voir dans Monſieur Spizélius Protes
Et ſes Panégyriſtes mêmes n'ont pû p
une fin ſi pitoyable, & ſi conforme à ſ
& à ſes écrits.

Cette particularité touchant la mo
Mr. de Saumaiſe eſt une pure médi

¶ 1. Sans renvoier à cette Vie qui n'eſt pa
re imprimée, & qui peut-être ne le ſera jam
pouvoit recourir à la 54. page de la Préface
ton. Clementius a miſe au devant des Epi
Saumaiſe. Voici l'endroit. *Injunxit uxori ut quæ*
domi ſcripta jam confecta & ſepoſita in quadam arc
ſus maximos viros dudum prælo parata, omnia a
flammis traderet, ne, ſi forte in aliorum manus de
in publicum erumperent, & magnorum virorum

mnie, qui est détruite dans
de Saumaise faite par Mr.
onseiller au Parlement de
ne d'une probité égale à sa
on (1).

tac en a usé plus Chrétien-
Mr. Baillet. Voici comme il
mort de Mr. de Saumaise,
Religion prétandue Réfor-
in de *damner Mr. de Saumai-*
vers, je veux croire d'abord
de la mort des Justes. Je
ensuite, qu'il ne se peut pas
nd nombre de qualitez, natu-
equises; que tant de richesses,
du Ciel, ayent été la proye &
l'Enfer: qu'il n'y a point d'ap-
un même homme qui éclaire ici
erre, soit là bas dans les Tene-
ch dans la derniere Lettre à Mr.

Salmasiadem meum nox obruat infera, quæ non Lucidius supero splendet in orbe jubar?

s au reste un très-honnête hom-
Mr. de Saumaise. Il étoit civil,
, officieux. Et c'étoit un des
du monde dont la conversation
plus agréable : car il avoit une
ecture: & il se souvenoit de tout
ce

...m iis gravissimos eorum errores confutasset,
...maise obéit à ces ordres, comme il pa-
...proches que lui en fait la Reine de
...ant Lettre qu'elle lui écrivit. Il n'est
...de tous ces écrits que l'Apologie con-
... & cela apparemment à cause du Roi
..., de la défense duquel aussi bien que
... Saumaise il s'agissoit en cet Ouvrage.

ce qu'il avoit lû: & il le débitoit élégamment. Et il étoit même plus agréable dans ſa converſation que dans ſes écrits: car dans ſes écrits la vaſte étandue de ſon érudition lui feſoit dire des choſes hors la choſe: & dans ſa converſation ſa mémoire ne lui répréſantant que ce qui étoit du ſujet, il ne feſoit point de digreſſions: qui eſt le défaut qu'on a remarqué dans ſes Ouvrages.

C'étoit d'aîlleurs un homme de bonnes mœurs, & qui avoit de bons ſentiments de la Religion dans ſa Religion. Voici ce qu'il dit de lui dans ſa Préface ſur Simplicius. *Id ſanè ſemper ſtudui laboravique, ut non ſolùm à Stoicorum libris, ſed etiam à quibuſcunque, melior, ſi poſſem, exirem potiùs quàm doctior. Quid fecerim, aut quantùm profecerim, aliorum eſto judicium. Malo id ex operibus meis, ſi talia ulla ſunt, æſtimari, quàm verbis venditari. Non auſim profectò id de me profiteri, me hæc ipſa eorum ſcripta, quæ illuſtrare ſum conatus, cum voluptate pervolutaſſe. Cruciavit hoc me ſæpe in illis evolvendis, cùm viderem tot me adhuc vitiis ſcatere; eaque amare hominem meliore Chriſti diſciplinâ imbutum; quæ homines Chriſti ignari, & ſolo naturali lumine præditi, tantopere averſati ſunt: ut non contenti eorum odium intra ſe concepiſſe, etiam odioſa porrò aliis ac invi-ſa reddere efficaciſſimo ſermone tentaverim. Pudebat in ſchola Chriſti natum & educatum; qui non minùs ſevera ſuis ad emendationem vitæ mandavit; & in Stoicorum ſcriptis ſic verſatum, ut ea vel poſſit emendare*

nen adhuc in utraque mi-
necdum posse ea præstare
ipse viribus fultus aspira-
cio, Christi nescius, corpo-
ditione servus, & Irus pau-

Baillet ne se contente pas de
ut le mal que les Adversaires,
emis de Mr. de Saumaise,
. de Saumaise; il en invante; il
n passages pour le décrier. C'est-
e vais faire voir dans la Remarque
te.

III.

Raisonnement de Mr. *Baillet d'un passage de*
Vie de Mr. de Peiresc, pour décrier
Mr. de Saumaise.

MOnsieur BAILLET: *Mr. Peiresc* Tom. 2.
avoit raison de *dire que la France* Partie 2.
pouvoit de quoi se *consoler* que la perte de pag. 244.
Mr. de Saumaise *dans l'acquisition qu'elle*
faisoit de Mr. Grotius: *puisque celui-ci va-*
loit bien le double de *Saumaise en tout: ayant*
encore plus d'un *avantage sur le Prince des*
Savans Joseph Scaliger.

MENAGE. Lorsque je lûs cet endroit
la premiere fois, je crus que ce raisonne-
ment, puisque *celui-ci valoit bien le dou-* Vie de Mr
ble de Saumaise, étoit de Mr. de Peiresc: de Peiresc
il, quelque vénération que j'aye ue pour par Mr. d
la personne de Mr. Grotius; quelque ad- Gassendi.
miration que j'aye pour ses Ouvrages;
quelque obligation que j'aye à sa mémoi-

re

re à cauſe de l'amitié particuliére dont il
m'a honoré; je trouvois étrange que Mr.
de Peireſc l'eût comparé avec tant d'a-
vantage à Mr. de Saumaiſe. Je trouvoi
même qu'il y avoit quelque eſpéce d'in-
gratitude du côté de Mr. de Peireſc: ſa
chant la vénération & la tendreſſe qu
Monſieur de Saumaiſe avoit pour lui; c
qui paroît par ces paroles que Mr. de Sau
maiſe écrivit à Meſſieurs du Puy ſur l
mort de Mr. de Peireſc: *Impar ſum ani
mo firmando: qui animo planè deſpondeo
ſtudiáque nullo habeo loco, ex quo ille no
ſupereſt, qui illorum fautor promotorqu
erat. Ac temperaretur quidem deſiderium
ſi licuiſſet ſuperſtiti teſtatum facere affec
tum, quem ob collata beneficia merito ju
conceperam. Nunc autem eſt mihi morien
dum ingrato, quando ille eſt grati animi ſig
nificationi præmortuus. Quod poſſum, i
lud ſupereſt, ut ipſius memoriam venera
tione proſequar, & ſcriptis meis ea tran
mittam teſtimonia in poſteros, quæ incon
parabilis virtus, meritáque nunquam ſat
æſtimanda depoſcunt ab homine qui illum
dum vixit, ſuſpexit; pluraque ab illo b
neficia, quàm abs quoquam mortalium t
lit. Sed dicere plura non poſſum, qu
effluam totus in lachrymas: & neceſſe
ſtylum hic abrumpam.* Mais comme
ne me fie que de bonne ſorte aux citatio

¶ 1. Rien n'eſt plus vrai qu'en matiére d'éru
tion Saumaiſe ne vouloit de comparaiſon avec
que ce ſoit. Une marque de ſa délicateſſe ſur
article eſt que le Conſeiller Sarrau ſon intime a
lui aiant écrit ces mots dans une Lettre après
m

:re chose ;
uoi ſe conſoler de
faite de Scaliger par l'ac-
feſoit de Mr. Grotius.
ducebat, ut in vicem Sca-
Galliæ diceret. Qui eſt à
'a dit depuis Mr. de la Pey-

gerum dederas maleſana Batavis!
m reddit terra Batava tibi.
expertus patriam venerandus uter;
ne eſt.
a manet crevit uterque ſolo.

ilà comme Mr. Baillet corromp les
ges, pour décrier les perſonnes qu'il
e pas. Il a de-même falſifié un paſ-
de Jonſius pour décrier mes Com-
taires ſur les Vies, & ſur les Sectes
Philoſophes de Diogéne Laërce, com
je le fais voir au Chap. 22. de ces Re
ques. Mais pour revenir à la compa
ſon de Mr. Grotius avec Mr. de Sauma
(1), ces deux grands hommes ſo
con

comparables en ce qu'ils ſont incompara
bles, chacun en ſon eſpéce. *Pares magi
quam ſimiles.*

IV.

*Réfutation de la Critique de Mr. Baillet, a
ſujet d'un de mes Madrigaux Italiens.*

MOnſieur BAILLET. *Mr. Ména
a fait une compoſition à Dieu: où
témoigne en termes tout-à-fait touchans r
connoître ſes fautes. Il condamne ſes eng
gemens: & ſur tout, l'infidélité avec l
quelle il dit qu'il avoit abandonné Dieu po
Philis. Il pleure avec des gémiſſemens
des ſoûpirs, mêlés de ſanglots, ce qu'il a
pelle ſes deſordres: & il s'en accuſe de
meilleure grace du monde. Car quoi qu
ne prétende nullement s'excuſer, il eſpé
que Dieu aura pourtant la bonté de l'exc
ſer: d'autant plus volontiers que ce Div
Créateur ſembloit avoir contribué à le fai
tomber dans le piége, en créant ſa Philis
belle & ſi aimable. C'eſt franchement vo
loir nous perſuader que Dieu eſt un p
cai*

l'autre du 20. Novembre 1645. que j'ai lûës man
crites *, dans la derniére deſquelles après avoir
claré par une fauſſe modeſtie & au plus loin de
penſée, qu'il conſent qu'on lui préfére Grotius,
témoigne enſuite le peu d'eſtime qu'il en fait
pour la Théologie, ſoit pour la Philoſophie,
pour la Juriſprudence, ne faiſant nulle difficulté
le mettre fort au-deſſous de Voſſius le pére, &
meurant ſeulement d'accord que c'eſt un grand
te, qualité, à ſon avis, de nulle conſidération

* Elles ont depuis eté publiées par Crenius.

il s'accuſe. Et un tra
ſous fait aſſez connoître
, que le zéle emporte
gnes de compaſſion : &
beſoin d'indulgence dans
tentions, comme dans les

oici le Madrigal dont eſt

o e tremo
giuſto e ſupremo,
; che da' ſtellanti chioſtri
de gli affetti noſtri.
tà, caduca, e frale,
eterna, ed immortale,

laſciai.
ttunque dura;
ſſo; nell' età fiorita;
ge; nell' età matura.
vita!
giorni, oime! viſſi nel fango
'oſi inganni;

Tra

t rang dans l'empire des Lettres, illeurs à Grotius avec Heinſius & inds Poëtes encore, dit-il, au ſen- es gens. Tout ce que je viens de ve à la lettre dans cette Epitre de 'accordoit, comme il eſt aiſé de ice à Voſſius qu'afin de la retenir , ſachant bien qu'il auroit toûjours it l'avantage ſur celui-là, au lieu M. Grotius la choſe ſeroit aſſez pro-

Tra gli amoroſi affanni.
Or ne ſoſpiro e piango.
Ammolliſcano i pianti il tuo rigore.
Muovan la tua pietade i miei ſoſpiri.
Già mille volte dall' Amor deluſo,
Dell' alma a te rubella
I conoſco l'errore, e non lo ſcuſo.
Scuſa lo tu, Signore;
Ch' a par d'Alba novella,
Filli formaſti ſi lucente e bella.

Qu'eſt-ce qu'il y a à dire à ces vers? I ont été approuvez généralement de to ceux qui les ont lûs: à la reſerve de n tre Prédicateur ſans Miſſion: qui pour n décrier dans la Cabale des Dévots Profeſſion, m'accuſe ici d'avoir dit q Dieu a contribué à me faire tomber da le piége: d'avoir dit, que Dieu eſt la ca ſe du mal que j'ai fait. Où eſt-il dit da ces vers que c'eſt Dieu qui m'a fait to ber dans le piége? Que c'eſt lui qui cauſe du mal que j'ai fait? Mais qua j'aurois dit que Dieu, pour avoir c Philis ſi parfaite, eſt la cauſe indirecte, ma faute, ſeroit-ce une impiété? Il y cinquante ou ſoixante ans, qu'on cha à Paris & à la Cour, dans les compagn des perſonnes les plus vertueuſes de l' & de l'autre Sexe, des vers qui ſent une choſe ſemblable en termes près. Les voici:

Si c'eſt un crime de l'aimer,
On n'en doit juſtement blâmer

& je [illegible]
int un jour devant
tz, alors Coadjuteur de
rdinal de Retz le lui fit
fois : ce qu'il n'uſt pas
: ces *paroles impies*. Et
encore que Mr. le Cardi-
dit en ce tems-là que ces
Poëte de Lingendes. Mr.
n'a depuis confirmé la mê-
t ce Poëte étoit un homme
de vertu, & digne parant du
gendes Prêtre de la Compa-
s, & de Mr. de Lingendes E-
Macon. Il eſt au-reſte à remar-
le le mot de *Dieux*; même par-
uteurs Chrétiens, tant Proſateurs
es; ſignifie *Dieu*. Mr. de la La-
ſon Eglogue ſur la premiere de
logues:

Dieux juſtes & bons ont mis vôtre A-
marante
deſſus des flambeaux de la voute éclai-
rante.

levitatem hominis referre.
du Perron dans ſa Confeſſi
a dit quelque choſe de ſemb
j'ai dit dans la concluſion d
gal. Voici l'endroit :

Pour les vaines douceurs d'u
tement

(Il parle à Dieu.)

J'ai peché, j'ai parlé, j'ai fai
Mon penſer, ma parole, & m
cuſe.
Mais las! tous ces penſers,
ces faits,
Procédent d'un ſujet qui parr
Sans ſa déloyauté me ſerviroi

Bertaut Evêque de Sais,
peu-près la même choſe dans
Dieu :

De poſtpoſer ta gloire aux loix
De n'avoir dans le cœur rien
écrit,
Et pour charmer un mal qui
s'aigrit,
Lui faire inceſſamment de m
fice :
Seigneur, c'eſt un peché
ſupplice ;
Mais procédant d'un cœur qu
tendrit,
Ma foibleſſe en ce crime eſt
plice.

Tu fais bien, ô Seigneur, que, si je
l'eusse pû,
Depuis maintes saisons ce lacq j'eusse rompu,
Tirant ma liberté d'une main si cruelle.
Comme donc en l'aimant & servant malgré moi,
La contrainte amoindrit mon mérite envers
elle,
Elle amoindrit aussi mon offense envers toi.

Mon Madrigal *n'est donc criminel* que dans le Livre de *Mr. Baillet*. Monsieur Baillet, au reste, demeurant d'accord, comme il fait, que mon intention est bonne, quand même il y auroit quelque chose à dire à mon expression, il n'a pas dû me diffamer pour cela; puisque Dieu entend le langage du cœur: qui est ce que j'ai dit dans mon Madrigal:

Padre del Ciel, che da' stellanti chiostri
L'interno mivi de gli affetti nostri.

Si la Critique de Mr. Baillet ne s'accorde pas en cet endroit avec la charité Chrétienne. Mais elle ne s'accorde pas non-plus avec ses Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs; aucun Ecrivain n'ayant formé cette accusation contre mon Madrigal. Et en cet endroit, comme en plusieurs autres où Mr. Baillet fait critique, Mr. Baillet ne s'est pas souvenu du précepte de Pline le Jeune: *Primum ego officium Scriptoris existimo, ut* Liv. V. Epist. 6.

titu-

titulum ſuum legat: atque identidem interroget ſe quid cœperit ſcribere. Il a abandonné le titre de ſon Livre. Et en cela il n'eſt pas à blâmer: ce deſſein de ramaſſer toutes les injures, toutes les médiſances, & toutes les calomnies des Auteurs contre les Auteurs, étant un étrange deſſein pour un homme qui ſe pique de dévotion.

V.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Langue Grecque, dans la Latine, & dans l'Hiſtoire des Livres d'Hippocrate.

MOnſieur BAILLET qui fait profeſſion de parler de tous les Auteurs Grecs & Latins, ſait peu de Grec; & ne ſait guére davantage de Latin.

Il dit à la page 353. du ſecond Tome Part. 3. de ſes Jugemens des Savans: *On a de la traduction de Jules Scaliger le Livre d'Hippocrate des Inſomnies.* Il dit la même choſe à la page 50. de la 2. partie du Tome.

Mr. Baillet me permettra de lui dire qu'Hippocrate n'a point fait de Livre des Inſomnies. Le Livre d'Hippocrate que Jules Scaliger a traduit, eſt intitulé περὶ ἐνυπνίων: c'eſt-à-dire, *des Songes.* ἐνύπνιον ſignifie *Songe*; qui eſt un mot compoſé du ſubſtantif ὕπνος qui ſignifie *Sommeil*, d'où vient *Somnus*; & de la particule ἐν qui ſignifie *dans*. Et les Grecs ont appl

: parce qu'il ſe fait dans le
mnia, au plurier, ſignifie
:;

enſam inſomnia terrent:

l ſingulier, ſignifie *inſomnie.*
qui ignoroit la différence de
qui n'avoit lû que le Titre
nniis de ce Livre d'Hippo-
t ce titre par ces mots Fran-
nies.
mens peut-on attendre ſur
irecs & Latins d'un Critique
l de Grec & de Latin? Mais
tre Ariſtarque pourra-t-il ju-
ns Médecins Grecs; de Ga-
ée, d'Aëtius; étant ſi étran-
lecture d'Hippocrate, le Prin-
ecins, qu'il ne ſait pas même
e ſes Livres.
u reſte à remarquer que ce Juge
de tous les Auteurs juge ſur
du Sac. Je veux dire, qu'il ne
Préfaces, & les Tables des *Li-*
les Eloges & les Vies des Au-
avoit ſeulement lû les trois
ots du Livre d'Hippocrate que
aduit, il auroit vû qu'il y eſt
onges & non pas des Inſom-

it à Monſieur l'Abbé de San-
ir ſon ami Mr. Baillet de cette
'en a averti: & Monſieur Bail-
ſace dans ſon premier Tome
iens des Poëtes. Mais il eſt

toujours vrai de dire, que lors que M. Baillet a publié ſes quatre premiers volumes, il ne ſavoit ce que vouloit dire ἐνύπνιον en Grec, & *inſomnium* en Latin, & qu'il n'avoit aucune connoiſſance des titres des Livres d'Hippocrate.

VI.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Langue Grecque, dans la Chronologie, & dans l'Hiſtoire des Philoſophes.

MOnſieur BAILLET dit à la page 423. de ſon premier Tome: *Chryſippe n'étoit proprement que le Singe d'Epicure pour ſes compoſitions, & le Parodiſte de ſes Livres, comme l'appeloit Carnéade. Car il affectoit de faire & d'écrire tout ce qu'il voyoit faire & écrire à Epicure. C'eſt pourquoi il le copioit ſouvent; & quand il vouloit ſurpaſſer, il alloit mendier des paſſages des autres Philoſophes. Ce qui fait dire à Zénon & à Ariſtote, que ſes Livres étoient pleins de témoignages de paroles d'autrui.*

Cette faute eſt épouvantable. Car elle fait voir l'ignorance de Baillet dans la Langue Grecque, elle convainc d'une ignorance extrême l'Hiſtoire des Philoſophes, & de la Chronologie. Ariſtote n'a pû parler des Livres de Chryſippe (1). Il étoit

(1) 1. Il n'y a guére d'apparence non plus

. Mr. Baillet n'a point
cet endroit de Laërce ;
pas assez le Grec pour
long passage Grec : mais
ersion d'Aldobrandus ; que
multam scriptionem Chry-
s est : quemadmodum Car-
rasitum ejus librorum ipsum
uid enim Epicurus scriberet,
ribere Chrysippus ob æmula-
at : quocirca & eadem sæpe
bi in mentem illico veniebant,
me parum emendata : testimo-
insunt, ut eis solis libri referti
admodum & apud Zenonem &
otelem invenire licet ; & l'ayant
ée de la sorte que je viens de la
r, & telle qu'elle est imprimée
tion d'Angleterre ; il a crû que
soit Laërce de Chrysippe, avoit
rqué par Zénon & par Aristote ;
ots, *quemadmodum & apud Ze-*
invenire licet.

crits de Chryſippe, ſe rencontroit aui dans ceux de Zénon & d'Ariſtote : ce qu j'ai expliqué amplement dans la Note qu j'ai faite ſur ce paſſage.

Voilà le Critique, qui a entrepris de j ger de tous les Savans ; & qui traite M de Saumaiſe d'ignorant en toute ſorte Sciences : *En cor Zenodoti, en jecur Cr tetis.*

J'avois dit au même Monſieur de S teuil d'avertir ſon ami de cette faute h rible. Mais ſoit qu'il ne l'en ait pas aver ou ſoit que Mr. Baillet ait négligé ma marque, Mr. Baillet n'a pas corrigé ce faute dans ſes Rétractations.

VII.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Lang Latine. Faute de Jugement de Mr. Baillet.

MOnſieur BAILLET eſt un grand ſeur d'Eloges, comme je l'ai d remarqué. Ayant lû quelque Eloge I tin de Lopé de Véga Carpio, Gentilho me Eſpagnol, Prêtre, & de la Congré tion de S. François, & Eccléſiaſtique l'Ordre Militaire de S. Jean ; dans leq Eloge cet Auteur étoit appellé *Mag Comicus*, à cauſe d'un nombre prodigi de Comédies qu'il a faites : Il en a dix-huit cens ; ſi on en croit Nicolas tonio, Auteur de la Bibliothéque des crivains Eſpagnols ; & plus de quatre *Autos Sacramentales.* On appelle ainſi

El

appelle en Eſpagnol *Tercero*. C'eſt-à-di
de la Congregation de S. François.
Eſpagne la plupart des gens mariez &
qualité, ſont de cette Congregation.
quand Lopé a pris, au titre de quelqu
uns de ſes Livres, la qualité de *Fre*
cela ne veut pas dire *Frayle:* qui eſt
nom qu'on donne aux Moines en E
gne : mais un Eccléſiaſtique d'un Or
Militaire. Lopé de Véga étoit Eccléſ
tique de l'Ordre de S. Jean. Mr. Ba
n'a pas ſû cette difference entre *Freyl*
Frayle.

Il me reſte à ajouter, que Lopé de V
ga n'ignoroit pas les regles du Thé
Ce qui paroit par la Comedie *Il Guante*
Doña Blanca; intitulée autrement, *Q*
do Lope quiere; & qu'il a intitulée de
ſorte, pour faire voir qu'il ût pû toûjo
écrire reguliérement s'il ût voulu. Et
on peut dire de lui ce que Sénéque le
a dit d'Ovide; *Non ignoravit vitia ſua*
amavit. Et à ce propos, je ne puis m
pêcher de rapporter ici cet endroit de
Arte nuevo de hazer Comedias en eſte tie

Verdad es, que yo he eſcrito algunas vez
Siguiendo el arte que conocen pocos.
Mas luego que ſalir por otra parte,
Veo los monſtruos de apparencias llenos,
A donde acude el vulgo, y las mugeres,
Que eſte triſte exercicio canonizan,
A aquel habito barbaro me buelvo:
Y quando ha de eſcrivir una Comedia,

uro los preceptos con ſey llaves:
a Terencio, y Plauto, de mi eſtudio.
a que no me den vozes, que ſuele
u gritos la verdad en libros muchos.
eſcrivo por el arte que inventaron
las que el vulgar aplauſo pretendieron:
Porque como las paga el vulgo, es juſto
hablarle en necio, para darle guſto.

Voyez de plus ci-deſſous ch. 55.

VIII.

Ignorance de Mr. Baillet touchant la gue Italienne.

MOnſieur BAILLET ſait de lien: mais il ne ſait pas l'It Cette Remarque le va faire connoître A la page 388. de ſon premier T il appelle *Lilius* Gyraldus *Le Gyral* un *i* Grec. La Langue Italienne n'a d'i Grec. Et c'eſt pourquoi Meſſie Retz, du nom de *Gondi*, n'ont raiſon d'écrire leur nom par un i dont j'ai fait demeurer d'accord Cardinal de Retz: comme je l'ai qué dans la Vie de Pierre Ayrault mant Criminel d'Angers. *Sed &* Franciſcus Paulus Gondius, *Cardin* deſignans, *Gondii nomen per y ſemp* ſa: quemadmodum & pater ejus, & patruus; *donec monitus à me ſi* ter rationem id fieri; *cum Italiâ*

riundi Gondii ; Italica autem Lingua eam literam non haberet. Nunc verò cùm it ſcribat ut ſcribendum fuit, idcircone alteriꝰ familiæ dicetur quam pater ejus, & avus, & patrui fuere? Minimè ſanè.

Aux pages 107. & 125. du Tome II. Part. I. & aux pages 130. 151. 154. 160. 231. du Tome II. Part. II. & Part. III. du même Tome, pag. 44. 393. 404. 580. il appelle Giovan Vittorio de' Roſſi *Le Vittorio de' Roſſi* & à la page 125. Tome II. premiere Partie il l'appelle *Jean Vincent le Roux*. Et ailleurs il l'appelle *Jean Victor le Roux*. Premiérement ; il s'appeloit *le Rouge*, & non pas *le Roux :* comme il paroît par ſon nom Latin *Erythræus : Joannes Victorius Erythræus :* qu'il a tourné de la ſorte en Latin à l'imitation de Nicolaus Erythræus, Auteur de l'Indice ſur Virgile, un des plus ſavans hommes d'Italie ; qui s'appeloit auſſi *Le Rouge*. *Puto ego iſtum eſſe ex familia Ruberum, ſive de Roſſi, quæ iſthic honeſtiſſima, & à Senatus Secretis*, dit Ottavio Ferrari, Profeſſeur célebre de Padouë, dans une de ſes Lettres au Seigneur Daniel Juſtiniani, Sénateur de Veniſe,

¶ 1. Nous ne mettions point autrefois l'article devant les noms propres Italiens, & cette coutume s'eſt conſervée à l'égard de Machiavel parce que cet Auteur ayant de tout tems été fort commun parmi nous on s'eſt fait une habitude de prononcer ſon nom ſans article comme originairement on le prononçoit. Il en eſt ainſi de Pétrarque & de Boccace dont les noms par la même raiſon s'écrivent plutôt ſans l'article qu'avec l'article. Qui a jamais oui

de ce Nicolas Erythrée.
Rosso, dans sa plus ordi-
, signifie *rouge*. D'ail-
tant un nom de batême,
d'article. Les Italiens
icles devant les noms de
ils n'en mettent point de-
de batême. Ils disent *Tor-*
iovan Battista Guarini, *Pie-*
Lodovico Arioſto: mais ils ne
, il *Torquato Taſſo*, *il Giovan*
uarini, *il Pietro Bembo*, *il Lo-*
nſte; & en traduiſant leurs noms
glo, nous ſuivons cette regle.
ſſons Le *Taſſe*, Le *Guarin*, Le
no, L'*Arioſto*: & non pas, Le *Tor-*
o Taſſe, Le *Jan Battiſte Guarin*, Le
ero Bembe, Le *Louis Arioſte*. Il faut
ancement de cette regle le nom de *Machia-*
vel. On ne dit point Le *Machiavel* (1):
on dit moins on ne le dit guére. Il faut
mettre en excepter le nom de *Petrarque*,
le celui de Bocace, & celui de Sannazar,
le celui de Politien. On dit indifferam-
ment Pétrarque & le *Petrarque*, Bocace
& le Bocace, Sannazar & le Sannazar.
Mr de Balzac dit ordinairement Le *Pé-*
trar-

(1) dit-on, Les Sonnets de *Pétrarque*? Le *Décaméron* de *Bocace*? On ne dit pas non plus le *Sannazar*, en parlant de lui. On ne dit pas, en parlant à cause de ses Ouvrages Italiens, & je m'étonne que M. Ménage permette de dire le *Sannazar*. Je ne vois point absolument qu'on le dise pag. 121. de la 1. part. de ses Observations sur la Langue Françoise.

trarque, & Mlle de Scudéri, *Pétrarqu*. *Pétrarque* & *Sannazar* ſont aujourd'hu les plus uſités. Mais on ne dit que *Po litien*, & la raiſon pour laquelle on n dit que *Politien*, eſt que cet Auteur n nous eſt guére connu que par ſes Ouvra ges Latins. Et à ce propos il eſt à remar quer, que nous ne mettons point ordin rement d'article devant les noms de Fa mille des Auteurs Italiens, qui n'ont é crit qu'en Latin, ou qui ne nous ſon connus que par leurs Ouvrages Latins A l'egard de *Dante* (1), comme c'eſt un nom de batême, & non pas un nom d Famille, il faut toujours dire *Dante*. E ceux qui diſent *il Dante* en Italien, & *l Dante* en François, ne parlent pas régu liérement.

Pour revenir à nôtre Vittorio de Roſſi cet Auteur s'appelant *Jan Victor* en ſo nom de batême, il faut donc l'appeler e François *Jan Vittorio de Roſſi* (2), non pas *Le Vittorio de Roſſi*: dont j'avoi averti Mr. l'Abbé de Santeuil, afin qu'i en avertît Mr. Baillet. Il l'en a averti & Mr. Baillet s'eſt corrigé de cette faut en quelques endroits de ſes derniers To mes. Je remarquerai ici en paſſant qu' l'Imitation de Giovan Vittorio Roſſi, q a rendu ſon nom en Latin *Janus Nici Er*

¶ 1. Volaterran. livre 21. dit que l'Italien *Da* eſt corrompu de *Durante*. *Dantes Poëta Florentinus, gente Alegheriâ, Durantes ab initio vocatus, interc deinde, ut fit in pueris vocabulo.*

¶ 2. Si *Jan Vittorio* eſt le nom François en qu le Langue donc dit-on *Jan Victor?* Ce n'eſt pas

I

berville, de l'Académi
'appeloit *Marin* en ſo
le Roi en ſon nom de Fa
é de même, autour de ſa
alaſſius Baſilides.
de Mr. Baillet dans la
e. Mr. Baillet dit à la
nier Tome : *On peut met-*
s premiers, tous ces ridi-
, qui n'oſoient lire l'Ecri-
ur de gâter leur beau La-
pêchoient leurs amis de lire
Paul pour le même ſujet :
ne les pas lire eux-mêmes,
oient de petites Lettres de
net à la marge de ces der-
piſtolaccias. Si Mr. Baillet
, il ſauroit que tous ces
terminez en *accio*, & *accia*,
apellaccio, *cavalaccio*, *libraccia*
t des augmentatifs : & qu'e-
ou plutôt *piſtolaccia*, (car on
iſtola) ſignifie une grande vi-
Mr. Baillet, comme je l'ai
é pluſieurs fois, eſt un Copiſte
l cite pour ſon garand, Koni
Bibliothéque ancienne & nou-
cite Scipio Gentilis dans ſon
re ſur l'Epitre de St. Paul à Phi-
ais, ni Konigius, ni *Scipio*
Gen-

tilis Joannes Victor. Ce n'eſt pas en
droit Gian ou Giovan Vittore. Ce n'eſt
gois, puiſque, ſelon M. Ménage, c'eſt
ui eſt le nom François & non pas *Jan*
a ſans doute ici de l'embarras. *Victor*
& Victor ſont deux Saints différens.

Gentilis, ne parlent point de petites Lettres. Voici les termes de Konigius : *De pietate hominis* ; il parle du Cardinal Bembo ; *ex hoc facto judica : quando amico aliquando auctor fuit, ne Epistolas S. Pauli, quas contemptim* Epistolaccias *appellabat ; attingeret : vel si cœpisset legere, de manibus abjiceret ; si elegantiam scribendi & eloquentiam adamaret : quemadmodum laudatus Scipio commemorat* (1). Voici ceux de Scipio Gentilis : qui sont du chapitre 17. *Nam quid de Petro Bembo dicam ? Is quidem Epistolas omnes Pauli palam condemnavit : easque, deflexo in contumeliam vocabulo*, Epistolaccias *est ausus appellare : cùm amico auctor esset, ne illas attingeret ; vel si cœpisset legere, de manibus abjiceret, si elegantiam scribendi & eloquentiam adamaret.* Ce qui a fait croire à Mr. Baillet qu'*Epistolaccia* vouloit dire une petite épître, c'est que l'Epître de S. Paul à Philémon est fort petite, c'est la source de sa bévuë.

IX.

Erreur de Mr. Baillet touchant un passage de Gerson, où il est fait mention de Rabbi Moses, fils de Maimon.

MOnsieur BAILLET. *C'est ce qui a porté Gerson à mettre au nombre des ign*

¶ 1. Cet ami qu'on dit que le Cardinal Bembo vouloit détourner de lire St. Paul étoit Jaques Sadolet qui travailloit en ce tems-là sur l'Epître aux Romains. Ni l'un ni l'autre n'étoit alors; Car

ritique qu'il
aillé par un Rabin, nom
s'être mêlé de porter son
qui étoit hors de sa sphére,
connoissances.

Ce conte de Gerson est
à-dire, une pure fable.
Rabbi Moïse auroit il pû
puisque Galien & lui n'ont
même tems. Galien vivoit sous
qui est mort en 180. Et Rab-
Juif Espagnol fils de Maimon,
é appelé *Rambam*, des Lettres
de son nom *Rabbi Moses Ben*
, (c'est-à-dire, *Rabbi Moïse, fils*
maimon) naquit à Cordouë en 1131.
l'opinion commune, & il mourut
gypte l'an de l'Hégire 605. & de nô-
gneur 1209. Car il ne faut pas douter
et que dit ici Gerson de Rabbi Moïse,
ère s'entendre du Maimonide. Rabbi
ïse appelé *Moïse de Gironde*, de sa
ïse ou de sa demeure de Gironde, &
abbi Moïse fils de Nachman, étant des
mmes obscurs en comparaison de nô-
duquel on a dit, *à Mose*

ad Moſen non ſurrexit ſicut Moſes. C'étoit en effet un des plus ſavans homme de ſon tems. C'étoit un grand Philoſophe, un grand Médecin, un grand Juriſconſulte, & un grand Mathématicien: & qui au jugement de Scaliger & de Caſaubon, eſt le premier des Rabbins qui a ceſſé de dire des badineries. Et ſi Mr. Baillet avoit û l'honneur de le connoître, il n'auroit pas dit en parlant de lui, *un Rabbin, nommé Moïſe.* Ce qui me fait ſouvenir de ce Provincial, qui diſoit *un nommé Turenne.*

Du reſte, le Sr. Faret, de l'Académie Françoiſe, étoit aſſez de l'avis de nôtre Rabbin, ayant écrit dans ſon Honnête Homme, qu'il vaut mieux être ſuperficiellement imbu de pluſieurs choſes, que d'en ſavoir une ſeule à fonds: un homme qui ne ſait parler que d'une choſe, étant obligé de ſe taire trop ſouvent.

J'avois fait cette Remarque contre Gerſon, lorſque m'étant tombé dans l'eſprit que Mr. Baillet pourroit bien n'avoir pas entendu le paſſage de Gerſon, je fus conſulter l'original: Et je trouvai en effet que Gerſon ne diſoit rien moins que ce que Mr. Baillet lui faiſoit dire. Voici les paroles de Gerſon: *Fuit Galenus in arte ſua peritiſſimus Medicinæ.* Ce qui veut dire, que Galien étoit excellent Médecin Praticien; & non pas, comme Mr. Baillet l'explique, bon Critique en certaines choſes. *Memini dum puerulus ſtuderem in Artibus, ipſum deriſum, quia poſuit quartam figuram in ſyllogiſmis. Mittit, inquiunt,*

ET. P. I.

Tem alienam, quia
dicus est. Remar-
s Rabbi Moïse qui
Gerson ajoûte: Lo-
mum Rabbi Moyses
Moïse étoit Médecin
ia præsumens de scien-
umpsit consequenter de
la sicut Medicinam cog-
ipsum erraſſe notavit.
aris est admodum sapien-
qui dum se vident hono-
entia; sit Legum, sit Ca-
riæ mundialis; laxant fa-
monibus quos nesciunt; ut
quasi verecundarentur ali-

Où est-il dit en ce passage
fut raillé par Rabbi Moïse?
Seulement que Rabbi Moïse
allien de ce que sachant la Mé-
il croyoit savoir une infinité d'au-
ces. Loquitur autem adversus Ga-
Rabbi Moyses, Medicus, quia præ-
e scientia Medicinæ, præsumpsit
rmer de multis. On peut blâmer
personne après sa mort. Mais quand
dit qu'un tel fut raillé par un tel, cela
ppose la présence du railleur & du rail-
ne ou au moins l'existence de l'un & de
ppose en même tems. Ce qui a trompé
Mr. Baillet, c'est que Gerson s'étant ex-
rimé par le présent, loquitur autem ad-
versus Galenum Rabbi Moyses, il a cru
que Galien & Rabbi Moïse étoient con-

temporains.

X.

Le Livre des Allégories d'Homére attribué par Mr. Baillet à Héraclides Ponticus, n'eſt point d'Héraclides Ponticus.

MOnſieur BAILLET à la page 358. de ſon ſecond Tome, Part. III. parlant des Traductions de Conrad Geſner, dit que Conrad Geſner a traduit *le Livre des Allégories d'Homére par Héraclide du Pont.* Il faut dire *Héraclide de Pont.* Mr. Baillet a fait là même faute en pluſieurs autres endroits de ſon Livre.

Ce Livre n'eſt point d'Héraclidés Ponticus, quoiqu'il ſoit imprimé ſous ſon nom. Je l'ai montré dans mes Obſervations ſur Diogéne Laërce, à l'article d'Héraclides Ponticus. Voici ma Remarque: *Exſtat hodie ſub nomine Heraclidis Pontici liber* Ἀλληγορίαι Ὁμηρικαὶ *inſcriptus, & quem Geſnerus, qui eum vertit, noſtri Heraclidis Pontici genuinum eſſe fœtum exiſtimat, atque olim* Λύσεων Ὁμηρικῶν *inſcriptum, ſed omninò eum falli conſtat: ſiquidem in eo libello mentio fit multorum, qui poſt Heraclidem Ponticum vixerunt: Arati, Callimachi, Apollodori, Cratetis; & Herodici, Cratetis diſcipuli, & aliorum. Fuit alter Heraclides Ponticus, qui Caii, Claudii, & Neronis temporibus vixit: de quo Suidas in* Ἀντέρως, *& in* Ἡρακλείδης. *& tertius Hiſtoricus, cujus meminit Stephanus in* Ὀδησσός. *Secundi illius, vel Tertii, Heraclidis Pontici eſſe illum*

ις Ἀλληγορίαι Ὁμη-
ssius- Ex Bibliothe-
nuper, operâ Leonis
ujusdam libellus Περὶ
Existimabat verò vir
ium esse Heraclitum il-
Allegoriarum Homerica-
Lucæ Holstenio videbatur:
Porphyrium, in Vita Py-
ur ita hunc Allegoriarum
ellari ab Eustathio ad Iliados
n in quibusdam harum Alle-
ryptis Codicibus.

got a quelque pensée que le Li- Compendiosa Explicatio in errores Ulyssis Odyssea Homerica, cum contemplatione morali elaborata.
teurs d'Ulysse, intitulé Ἐπιτο-
ρυγὴ εἰς τὰς κατὰ Ὁμήρου πλάνας τῦ
ντως περὶ τίνος θεωρίας ἠθικωτέρας
nmodation, & publié à Haguenau en
. par Opsopœus, est de ce même
dernière.

XI.

Fausse allégation de *Mr. Baillet du Livre de Mr. Huet de Claris Interpretibus.*

MOnsieur BAILLET. *Lipse avoit une démangeaison plus qu'écholière pour faire paroître qu'il savoit du Grec: & il sajoit gloire d'en insérer souvent parmi son Latin.* En quoi il est blâmé avec beaucoup de justice par *Casaubon*: c'est-à-dire par Mr. Huet: quoique cette bigarrure parût belle aux yeux de plusieurs dans le tems de la nouveauté. Tom. 2. Partie 2. pag. 257.

MENAGE. Il devoit dire, *en quoi il*

a été blâmé, puis qu'il ajoute, *quoique cette bigarrure parût belle.* Mais il n'eſt pas ici queſtion de fautes de Langue. J'en traiterai dans un Chapitre à part, où je ferai voir qu'il y en a plus de cinq ou ſix cens dans les quatre premiers volumes de Mr. Baillet. Il eſt queſtion de fauſſe citation. Caſaubon ne dit rien de ſemblable de Lipſe dans le Dialogue de Mr. Huet. Et Mr. Huet auroit û grand tort de faire blâmer Lipſe par Caſaubon pour ce mélange de Latin & de Grec; puiſque c'étoit le defaut dont on accuſoit Caſaubon comme Caſaubon le témoigne lui-même dans ſa premiere Exercitation contre Baronius. Voici ſes termes: *Quod Latinis Græca immiſceam:* Il parle d'Eudæmon Johannes, Candiot Jéſuite, qui l'avoit blamé de cette bigarrure: *Novum crimen, Caie Cæſar. Nolo eruditorum noſtri ſæculi; Turneborum, Lipſiorum, Scaligerorum, exemplo factum tueri. Nolo Panigarola Conciones in medium afferre. Taceo morem multis aliis Concionatoribus partim Romanarum hodie uſurpatum; qui apud indoctam plebeculam Latina, Græca (aliquando & Hebraïca) recitant ſæpe: Latina præſertim, ſine interpretatione. Certe olim Cicero ad Pomponium Atticum, Græcè doctum, ita ſcripſit, ut ego ad Frontonem Ducæum, Græci ſermonis intelligentem.* Mr. Manjot, très-célébre & très ſavant Médecin de Paris, qui mêle aiſ beaucoup de Grec parmi le Latin, s'e excuſe auſſi par l'exemple de Caſaubo Tout cela fait voir que Mr. Baillet n'a j

ma

XII.

t vrai que les Oeuvres de Quin-
nt été trouvées par le Pogge
dans la boutique d'un Char-

eur BAILLET, page 345. de la
rtie du 2. Tome: *Paul Jove té-*
on est particuliérement obligé au
Florence d'avoir deterré & mis au
ivres de Cicéron de Finibus, &
ns: *& le Quintilien, qu'il sauva*
ique d'un Charcutier.

AGE. Il est vrai que Paul Jove
que le Poggé avoit trouvé les Oeu-
e Quintilien, & qu'il les avoit trou-
ans la boutique d'un Chaircutier ou
ier; car on dit l'un & l'autre,
'on ne dise que *charcuter*. Mais
ernière particularité n'est pas véri-
Ce fut dans le fonds d'une tour
onastére de S. Gal que le Pogge
ce trésor. Il le témoigne lui-
dans une de ses Lettres à Guérin
rone, écrite le 17. de devant les
des de Janvier de l'année 1417. &
de Constance, où il se trouvoit a-
u sujet du Concile. La Copie de
Lettre se trouva à la tête d'une
e de Quintilien trouvé par le Pog-
Laquelle Copie de Quintilien pa-
roît

roît avoir plus de 200. ans. Et cette Copie, qui étoit de la Bibliothéque de Mr. Heinſius; comme il paroît par ces termes de la page 5. de la 2. partie du Catalogue de cette Bibliothéque, imprimé à Leyde en 1682. *Quintiliani Inſtitutiones Oratoriæ MSæ. è Bibliotheca Monaſterii Sancti Galli à Poggio Florentino erutæ*; eſt aujourd'hui dans celle de Mr. Colbert de Seignelay, nombre 1217. où le ſavant & l'obligeant Mr. Baluze me l'a fait voir. Voici les termes de cette Lettre (1) qui regardent cette particularité: *Eſt autem Monaſterium S. Galli prope urbem hinc mil. pas. viginti. Itaque nonnulli, animi laxandi, & ſimul perquirendorum librorum, quorum magnus numerus eſſe dicebatur, gratiâ, eò perreximus. Ibi inter confertiſſimam librorum copiam, quos longum eſſet recenſere, Quintilianum comperimus, adhuc ſalvum & incolumem, plenum tamen ſitu & pulvere ſqualentem. Erant enim non in Bibliotheca libri illi; ut eorum dignitas poſtulabat; ſed in teterrimo quodam & obſcuro carcere: fundo ſcilicet unius turris: quo ne capitales quidem rei damnati retruderentur.*

Léonard Arétin, dans une de ſes Lettres au Pogge, qui eſt la 4. du Livre 4. de ſes

¶ 1. Le P. Mabillon pag. 211. de ſon *Iter Italicum* imprimé en 1687. & que par conſequent M. Ménage pouvoit avoir vû, cite cette même Lettre de Poge adreſſée non pas à Guérin de Verone, *Guarinum Veronenſem*, mais ad *Johannem amicum ſuum*, laquelle étoit dans la Bibliothéque Ambroſienne à la fin d'un

ces termes : *Quantum*
ue discerptus, cuncta mem-
ecuperavit : vidi enim capi-
Totus est : cùm vix nobis me-
ea ipsa lacera supereſſet. O
! insperatum gaudium! Ego
ii, totum, integrumque aspi-
nti tu mihi tunc eris, quem
lacerum crudeliter ora, ora,
bas, populatáque tempora,
& truncas inhoneſto vulnere
propter decorem tuum in de-
n. Oro te, Poggi, fac me
ujus deſiderii compotem : ut ſi
tus impenderit, hunc priùs vi-
è vita diſcedam. Nam de
dem & Flacco, licèt uterque
men non uſque adeo laborandum
quorum ſi neuter unquam fuiſſet,
minus Latinitatis haberet. At
ani, Rhetoricæ pater & Oratoriæ
, tjuſmodi eſt ut cùm tu illo diu-
ferreo barbarorum carcere libera-
miſeris, omnes Hetruriæ populi
m concurrere debeant. Mirorque,
ui qui tecum erant, non ſtatim in
ui avidas injeciſſe : quem ego poſt
de Republica libros, plurimum à
La-

ellen manuſcrit. Les termes de cette Let-
nt pas tout-à-fait rapportez de même par
que par le P. Mabillon.
ro au lieu de *per te*, eſt une faute qui
ſans l'édition de Bâle des Epitres de Leo-
ſum pag. 149. & qu'il étoit à propos de

Latinis desideratum, & præcunctis deploratum, affirmare ausim. Ces paroles, *diuturno ac ferreo barbarorum carcere liberatus*, font voir que ce manuscrit de Quintilien n'a pas été trouvé dans la boutique d'un Chaircutier, mais dans quelque Bibliothéque de Moines. Cette Lettre de Léonardo d'Arezzo est écrite de Florance en 1416. aux Ides de Septembre. Il me reste à remarquer, que dans la Lettre 7. du même Livre, écrite au même Pogge, il y a, *Quintilianus tuus laboriosissimè emendatur. Permulta sunt enim in nostro vetusto codice, quæ addenda tuo videantur: sed in quibus locis vetustas deerat, hoc est in syncopis illis grandioribus plerisque in locis insanabilis morbus est.* J'apprens de la Lettre précédante de Léonard Aretin écrite du 4. des Nones de Janvier 1415. au même Pogge, que le Pogge avoit trouvé en France des Oraisons de Ciceron : dont Paul Jove n'a point fait de mention. *Insuper, ut tu nuper in Gallia Orationes duas Marci Tullii, quas nostra secula nunquam viderant, tuâ diligentiâ perquæsitas, reperisti: sic ego nuper Areti Epistolam* (1) *quandam reperi, quam te nunquam vidisse certè scio. In eo non sine stomacho Tullius Petrarcæ respondet.* Cette réponse de Ciceron à Pétrarque est une raillerie sur la Lettre que Pétrarque a écrite à Ciceron. Et j'apprend du Pogge dans son Dialogue *de Infelicita*

t

¶ 1. Après *Sic ego* il me paroit qu'il auroit fallu mettre un &c. qui auroit été suivi immédiatement de ces mots : *Et j'apprens du Pogge dans son Dialogue*

&c.

e, page 394. qu'il en avoit
n Allemagne, outre le Quin-
Columelle. Voici l'endroit:
ue intuens: C'eſt Nicolas Ni-
e au Pogge: *olim diligentiam*
ergrandem Alemaniæ librorum
um gratiâ, qui in ergaſtulis
luſi detinentur in tenebris, &
: qua in re multùm profuit
is ejus induſtria. Nam octo
ationes; integrum Quintilia-
nellam: qui anteà detruncati
apud nos erant: & item Lu-
: pluresque alios Latinæ Lin-
es præclaros, reſtituit nobis:
diris carceribus, quibus inviti,
opprimuntur, eruiſſet: ſunt e-
vinculis & fœdo carcere abſtru-
rtunæ defuiſſent. Hæc cùm ab
in lucem edita, cumque uberior,
certa ſpes propoſita eſſet ampliora
li, nunquam poſteà aut Princeps,
ſex, minimum operæ, aut auxi-
ut, ad liberandos præclariſſimos
ex ergaſtulis Barbarorum.

ois à remarquer, que le Poccian-
ſon Catalogue des Ecrivains
is, au chapitre du Pogge, a écrit
'ogge avoit trouvé le Quintilien
Monaſtere de Conſtance (2). Il
mpé à l'égard du lieu du Monas-

Je

que tout ce qui eſt entre deux eſt entiére-
n d'œuvre, & ne fait que brouiller.
l falloit d'avoir découvert en quel lieu
Po-

Je remarquerai ici en paſſant, que Poccianzio, au lieu allégué, appelle Pogge *Poggius Brandolinus* (1) : ce q pourroit donner ſujet de croire, que *Po gius* auroit été le nom de Batême du Po ge, & *Brandolinus* ſon nom de famill Mais un de ſes fils s'étant appellé lui-m me *Baptiſta Poggius* à la tête de la V qu'il a écrite du Cardinal Dominico C pranica, imprimé dans le 3. volume d Mélanges de Mr. Baluze, & un autre tant appellé *Jacopo Poggio* dans la Lett de *Sebaſtiano de Roſſi* touchant la querel d'er

Poge trouva le Quintilien ſans s'obliger à relev toutes les fautes des Auteurs qui ont rapporté a trement cette Hiſtoire. Gabriel Naudé n'eſt p bien d'accord avec lui-même ſur ce fait. Dans ſo Avis pour dreſſer une Bibliothéque, il veut comm Paul Jove, que ce ſoit dans la boutique d'un Cha cutier que Poge ait trouvé le Quintilien, & dan ſon Addition à l'Hiſtoire de Louïs XI. pag. 201. veut que ce ſoit dans une Bibliothéque de Paris ajoutant que Poge vint étudier en cette Ville que que tems après Philippe Béroalde, bien qu'il ſoi ſûr que Béroalde au contraire ne vint à Paris qu vingt cinq ans après la mort de Poge. Marc An toine Sabellic, qui étoit de ce ſiécle-là, dit, c ſemble, dans ſon Dialogue *de reparatione Linguæ La tinæ* que ce fut en France que le Quintilien fut trou vé. *Conſtans fama eſt Quintilianum alterum Linguæ La tinæ lumen ſub tempus Conſtantiaci Conventus ab e (Pogio) ex Gallia Romam deportatum.* Mais il eſt vi ſible que par le mot *Gallia* il faut, ſuivant l'an cienne diviſion, entendre la Gaule Celtique, où l'o comprenoit la Suiſſe, & par conſéquent le payi qu'on appelle aujourd'hui Saint-Gal.

¶ 1. Franceſco Albertini Ecrivain beaucoup plu ancien que le Poccianzio appelle de même Pog *Poggius Brandolinus*, mais Chriſtophe Landin plu ancien que l'Albertini, dans l'Apologie qu'il miſe au devant de ſon Commentaire ſur Dante, ap pell

Ouſieur BAILLET. *Platon n'a* Tom. 1.
inſi donné d'autres titres à ſes Dia- pag. 502.
gues que les noms des perſonnes qui y a-
voient

Poggio Bracciolini, & je croirois volon-
'eſt ainſi qu'il doit être appellé. La res-
des deux mots a donné lieu à l'equivo-
t plus aiſement qu'il y avoit en ce tems-
ille de *Brandolini* à Florence, témoin
dolini Religieux Auguſtin, dont nous
eaux Ouvrages en proſe & en vers. *Poge*
ont véritablement le nom de batême de
. Si j'avoit été ſon nom de famille, il
pas joint le ſurnom de *Florentin*, ces ſor-
noms ne ſe joignant jamais aux noms de
a dit *Leonardus Aretinus*, *Bartholomæus*
ſinenſis (ceux qui le nomment *Baptiſta*
Antonius Panormita, *Baptiſta Mantuanus*,
pas Brunus Aretinus, *Saccus Platina* ou
nius Panormita, *Spagnolus Mantuanus*,
étoit plus ordinaire en ce tems-là. Il
y a ceci de particulier à l'égard de Po-
on de batême étant devenu illuſtre en
de Poge Florentin, il a paſſé enſuite
famille en la perſonne de ſes enfans,
permet pas d'en douter eſt que Giaco-
n de ſes fils, ſi connu par la fameuſe
des Pazzi contre les Médicis, de laquel-

voient quelque part ; ou quelque rapport quel qu'il pût être.

MENAGE. Il eſt très-faux que Platon n'ait point donné d'autres titres à ſes Dialogues que le nom des perſonnes qui y avoient quelque part. Il leur a donné double titre : l'un tiré de la perſonne ; l'autre de la choſe. Ce qui a été remarqué par Laërce, en ces termes : *διπλαῖς δὲ χρῆται ταῖς ἐπιγραφαῖς ἑκάστῳ τῶν βλίων, τῇ μὲν, ἀπὸ τοῦ ὀνόματος, τῇ δὲ ἀπὸ τοῦ πραγμάτος.* Il paroît par ce qu'il dit ici Mr. Baillet qu'il n'a pas même lu les titres des Dialogues de Platon.

XI

¶ 1. Il faut écrire *Scioppius* comme *Scioppius* lui-même l'écrit. Les Latins de même que les Italiens prononçant le *CH* comme un *K*. Il s'enſuivroit on écrivoit *Schioppius* qu'il faudroit prononcer *Skioppius* ce qui repreſenteroit mal la véritable prononciation du nom de cet Auteur. Il nous apprend p. 64. du *Scaliger hypobolimaus* que ſon nom étoit originairement *Schoppi*, où le *CH*. ſe prononçoit l'Alemande & à la Françoiſe, mais comme en Italie où *Scioppius* ſe retira depuis, chacun au lieu *Schoppi* diſoit *Scoppi*, il fut obligé afin qu'on prononçât moins mal ſon nom, de l'écrire *Scioppi*, en Latin *Scioppius*, les Italiens prononçant *Sci* peu près comme les Alemans *Schop*.

¶ 2. Voſſius le Pére dans ſon Livre des Hiſtoriens Latins eſt le premier que je ſache qui ſe ſoit aviſé d'écrire que le nom de famille d'Angelo Italien étoit *Baſſus*. Scioppius l'a tiré delà, ſes Paradoxes litéraires n'ayant paru qu'un an après l

XIV.

nom de famille de Politien
é par Mr. Baillet.

BAILLET a intitulé le 817. de son Livre des Jugemens OLITIEN (*Ange Bass.*) *du* : *mort en* 1494. Et il a é- table des Auteurs dont il n Livre, *POLITIEN*, Qui a jamais dit que Po- it *Bass*, ou *Bassien* ? On a peloit *Basso* en Italien, & tin. (1) Schioppius l'appele is une de ses Lettres à Jule cio, imprimée dans ses Para- ires, qu'il a publiez sous le nom

Page 312. du 2. Tome, Part. 2.

Dom Mabillon dans son Voyage d'Italie p. 178. le fait mourir en 1509. c'est une faute d'impression.

ns, mais il est difficile, comme dit , de décerner l'origine de ce *Bassus*. ême. Le fameux Pomponius Lætus, outré de l'antiquité, ayant institué Académie de gens de lettres, invita ompoloient à substituer ou ajouter ucien à celui de leur famille. Marco u prit le nom de Sabellicus, Filippo nano celui de Callimachus, Angelo lhumme de Jesi, depuis Evêque de des plus habiles d'entre eux, quoi elque rien écrit, se fit appeller *Ange*- comme c'étoit un homme très-poli, on distinguée, & que les Savans lui eaucoup de louanges dans leurs écrits, e que Vossius voyant cet *Angelus Bas-* é, sans néanmoins qu'il parût aucun s ce nom, se sera imaginé que l'*Ange-* lus n'étoit autre qu'Ange Politien, d'où que Bassus étoit le nom de famille.

nom de Paſcaſius Groſippus. *Hic tamen* (il parle de Sannazar) *præ ſe Angelum Baſſum; à patria*, Politiani *nomine notum rem; non aliter quàm ſi vix ultimæ notæ Grammatiſta foret, contemnere, & verſibus inſectari auſus eſt: quòd eum ſermonis puritate minimè ſibi parem eſſe, rectè judicaret.* Et Voſſius le pere, l'Auteur de la Bibliographie curieuſe, & pluſieurs autres l'ont appelé enſuite de ce nom. Cependant il eſt certain qu'il s'appeloit *Cino*, & non pas *Baſſo*. Ce qui ſe juſtifie par ce fragment d'une Lettre de Mr. Magliabechi à Mr. Bigot, que j'ai produit dans mes Origines Italiennes au mot *Poliziano*. *Nello ſcorrere per tanto alcune ſcritture di Monſignor Sommai, ò veduto che eſſo aveva notato che'l Poliziano era de' Cini. Il che parendomi uno ſpropoſito, per averlo ſempre veduto, citato per de' Baſſi, moſtrai tal coſa al Signor Capitan della Rena, che era da me. Et il Signor Capitano ſubito mi riſpoſe, che veramente il Poliziano era de' Cini: delche ne aveva una prova certiſſima & evidentiſſima, allaquale non ſi può rispondere. Cioè che'l medeſimo Poliziano ſi appunto ſi ſottoſcrive nel Teſtamento di Pico della Mirandola, veduto e letto dal medeſimo Signor Capitano. Mi maraviglio del Voſſio, ed univerſalmente di tutti gli altri, che concordemente lo chiamano Angelus Baſſus: non ſapendo di dove ſi cavi quel* Baſſus. Pour ce qui eſt du nom de *Politien*, il ne ſe revoque pas en doute que Politien n'ait été appelé *Pulcien*, de la Ville de Monte-pulciano, ſa patrie. Si

ns

Pulicianus, par mépris, au *ianus*, ou *Politianus*. Ma- ſes Hiſtoires de Florance l'ap- *Montepulciano*. Il changea en- de *Pulciano* en celui de *Po-* ce que j'ai appris de cet en- ologie de Majoragius ſur le le ſon nom *Antoine le Comte* *larcus Antonius Majoragius:* *us, vir ita facundus & ora-* *ut non ſine cauſſa nomen il-* *ſibi videatur, an non Ange-* *Monte Pulciano fuit?* & à tte politeſſe, il eſt à remar- me diſoit en parlant d'Ange- as, *Mallem eſſe Politianus* s. Mais comme Montépul- le en Latin *Mons Politianus*, prenant le nom de *Politianus*, paramment, ſongé à ſa politeſſe. illet peut bien juger par cette & par la précédante, qu'il n'ût t de me conſulter ſur ſon li- e quelques-uns de ſes amis lui it.

XV.

Mr. Baillet que Jules Scaliger es livres des Cauſes de la Lan- ne à Sébaſtien Gryphe Imprimeur , n'eſt pas veritable.

ieur BAILLET. *Jules Scaliger, r témoigner l'eſtime qu'il faiſoit* de

Tome I. Part. II. page 45.

n'a dit point *Montepuini* pour *Montepulciano*.

de l'habileté & du mérite de Sebaſtien Gr
phe, plutôt que pour l'engager à imprim
ſes Ouvrages, lui dédia les treize Livr
qu'il fit des Cauſes de la Langue Lati
en 1540. *Dans l'Epître qu'il lui adreſſ*
il dit qu'il avoit voulu mettre ſon Ouvra
ſous ſa protection, & lui en confier la pu
blication, afin que comme la Poſtérité
manqueroit pas d'avoir une eſtime & u
vénération particuliere pour ſa piété ſincér
pour ſa doctrine plus que commune; po
ſon inſigne honnêteté, & pour ſes autres qu
litez excellentes: on pût juger de l'utili
& de l'importance de ſon Ouvrage, n
ſeulement par le credit qu'il plairoit à Gr
phe de lui procurer, mais encore par la r
putation & les ornemens qu'il voudroit l
donner en le mettant au jour.

MENAGE. Il n'eſt point vrai que J
les Scaliger ait dédié ſes Livres *de Cau*
Linguæ Latinæ à Sébaſtien Gryphe, In
primeur de Lyon. Il lui a ſeulement éc
une Lettre au ſujet de ce Livre qu'il dev
imprimer (1); par laquelle il lui dit, *Tu*
verò, mi Gryphi, veram pietatem, exc
lentem eruditionem, inſignem humanit
tem, his noſtris lucubratiunculis & præ
volui, & moderari: ſi id tibi ita collibu
ſe

¶ 1. Jaques Sadolet écrivit auſſi une Lettre
Sébaſtien Gryphe pour lui recommander l'impr
ſion du Poëme d'Aonius Palearius *de animorum i*
mortalitate. Cette recommandation ne fut pas
utile, Gryphe imprima le Poëme avec tout le ſ
poſſible, ce qui lui attira de la part de Palearius
remerciment qui eſt auſſi imprimé au devant de
Oeuvres en proſe chez le même Gryphe. Dans l
ne & dans l'autre de ces Lettres, cet Imprimeur

mépris en cet endroit. Il eſt vrai qu'on
ût pû appeler Gregoire de Nazianze νέος
Θεόλογος: de la même façon qu'on a ap-
pelé *novus Bacchus*, ou *novus Liber*, ou
novus Dionyſius, Marc Antoine le Trium-
vir, & l'Empereur Caracalla; & l'Impe-
ratrice Julie, & Sabine, νέα Δημήτηρ: &
la fille de Germanicus, νέα Ἰσὶς: &
Cléopatre, νέα Ἴσις: Mr. du Cange a ra-
porté tous ces exemples dans ſon Glos-
ſaire Grec: où il a enſuite remarqué, que
pluſieurs Empereurs de Conſtantinople ont
pris le tître de *Nouveau Conſtantin*, &
qu'Arrien de Nicomédie fut appelé νέος
Ξενοφῶν: & qu'on a ajoûté le mot de νέος
aux noms propres de pluſieurs Saints,
pour les diſtinguer des autres Saints de
leurs mêmes noms, leſquels les ont pré-
cédez: comme à S. Eſtienne, qui vivoit
ſous Copronyme: à S. Paul Patriarche de
Conſtantinople: à un S. Baſile: à un S.
Barthelemi: à un S. Luc Stylite: à un S.
Acharion, &c. Mais jamais S. Gregoire
de Nazianze n'a été appelé ni *le Jeune* ni
le Second Théologien. Et quand quelqu'un
eſt cité ſous le nom de νέος Θεόλογος c'eſt
à-dire, de *Nouveau Théologien*; s'il eſt
vrai que quelqu'un ſoit cité de la ſorte
ſimplement; cela doit s'entendre, non
pas de S. Grégoire de Nazianze; mais on
de Siméon le Métaphraſte, ſelon l'opi-
nion de Joſeph Evêque de Modom, dans
ſon Apologie pour le Concile de Florance
contre Marc d'Ephéſe: dont voici les ter-
mes; Καὶ Συμεὼν δὲ ὁ νέος Θεόλογος ὁ καὶ
Μεταφραστὴς καλούμενος, qui eſt auſſi celui
du

auctoritate accepit, qui
eonis Præpositi Sancti Ma-
tulo nutant, τῇ Μεταφράσει
ἕτερα πεφαλαῖα. Ce sont
eo Allatius. Le Cardinal
Notice des Ecrivains citez
le la Psalmodie, est de l'o-
s. S. Grégoire de Nazian-
simplement *Le Théologien.*
est qualifié à la tête de ses
astase le Sinaïte dans ses
ponses sur l'Ecriture Sain-
52. l'apele du même nom,
ἐκ τῆ Θεολόγε, & l'Auteur
t, qu'il est le seul qui après
éliste, a été appelé Θεόλογος.
e de l'erreur de Mr. Baillet.
Bona a dit au lieu allégué:
positi *Monasterii Sancti Ma-*
Græci Novum Theologum
enum vocant. Ce qui doit
S. Grégoire de Nazianze
elé *le Théologien*, on a appe-
Siméon, *le Jeune Théologien.*
par ces paroles du même Bo-
le de Grégoire de Nazianze:
Nazianzenus, dictus Theolo-
remarquer que S. Jean

cité Grégoire le Théologien ; l'Auteur des Eclairciſſemens ſur le livre de S. Jean Climaque; qui eſt Mr. le Maiſtre; a cru que ce Grégoire étoit le Pape S. Grégoire. Voyez ſes raiſons.

XVII.

Ce que dit Mr. Baillet, que quelques-uns ont crû que Caſſiodore avoit fait perdre l'Hiſtoire Tripartite d'Epiphane le Scholaſtique, eſt dit contre toute ſorte d'apparance.

Tom. 1. pag. 465. MR. BAILLET. *Pluſieurs ont crû que Caſſiodore nous avoit fait perdre l'Hiſtoire Tripartite d'Epiphane le Scholaſtique, en l'abregeant. Mais on n'a point grand ſujet de croire que la Compilation de Caſſiodore nous ait fait faire une perte fort conſidérable, puiſque l'Ouvrage d'Epiphane le Scholaſtique n'étoit qu'une verſion pitoyable de Socrate, Sozoméne & Théodoret de laquelle on peut dire que la privation nous eſt plus utile que la poſſeſſion ne nous en ſeroit avantageuſe.*

MENAGE. Mr. Baillet ne ſait pas l'Hiſtoire de cette Hiſtoire Tripartite de Caſſiodore. La voici: Socrate, Sozoméne, & Théodoret, avoient compoſé chacun une Hiſtoire Eccléſiaſtique. Ces Hiſtoires n'étant point traduites en Latin du tems de Caſſiodore, Caſſiodore pria ſon ami Epiphane le Scholaſtique de les traduire. Epiphane le Scholaſtique les traduiſit. Et Caſſiodore aïant enſuite rangé par l'ordre des tems ce qui étoit dans ces Hiſtoires

ıſtique, puiſqu[illegible]
a point fait d'Hiſtoire Tri-
c'eſt au-contraire Caſſiodo-
; & que c'eſt lui qui l'a
ſorte.

XVIII.

r. Baillet touchant un Ecrit
u Cardinal Bona.

r BAILLET. *Le Cardinal*
fait voir qu'il étoit aſſez judi-
ue dans le Jugement des Au-
iques qu'il a mis à la tête de
la Pſalmodie.
GE. Mr. Baillet n'a pas lu ce
du Cardinal Bona. S'il l'avoit
roit vu que ce Jugement com-
éralement tous les Auteurs ci-
Cardinal Bona dans ſes livres de
odie, tant les profanes que les
liques: & que le Cardinal Bona
ſon Jugement ſur Anacréon, ſur
, ſur Ovide, ſur Perſe, &c. Voici
le ce Jugement: *Notitia Auctorum*
rum qui in hoc Opere citantur, no-
illuſtrantur; & dans ce livre de

le livre de la Pſalmodie, le Cardinal Bona en fit un intitulé *de Re Liturgicâ*; qu'on appele en François *Liturgiques du Cardinal Bona*; cela a brouillé notre homme, & lui a fait parler d'Auteurs Liturgiques.

XIX.

Ce que dit Mr. Baillet que Bodin a volé ſa Traduction des Cynégétiques à Turnébe, n'eſt pas véritable.

C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Oppien.* Tome 2. Partie 2. pag. 115.

BOdin a fait des Notes ſur les Cynégétiques d'Oppian: & il les a traduits en vers Latins. Mr. Baillet dit que Bodin a volé cette Traduction & ces Notes à Turnébe. *C'eſt dommage*, dit-il, *que Bodin avoit volé cet Ouvrage à Turnébe.* Quelle conſtruction? Mais il n'eſt pas ici queſtion de fautes de Langue. Pour juſtifier que cette Traduction eſt de Turnébe, Mr. Baillet nous renvoye à la France Orientale de Mr. Colomiés: mais où il n'eſt rien dit de ſemblable. On y rapporte ſeulement une

pag. 75.

¶ 1. On cite en marge Turnébe dans ſa Préface ſur Oppien (car j'aime mieux Oppien qu'Oppian qui ſent trop le vieux) comme ſi c'étoit dans une Préface que Turnebe ſe fût plaint du vol de ſes corrections. Il n'a point fait du tout de Préface ſur Oppien. On ne voit de lui qu'un avis au Lecteur à la fin de ces Corrections, & cet avis eſt ſi court qu'à trois lignes près M Ménage l'a preſque cité tout entier. Ce qui peut avoir donné lieu au ſoupçon qu'on a eu de Bodin, eſt qu'il ne paſſoit pas pour un fort habile homme en Grec. Grotius dans la

ongars à Rittershusius,
'on ne doutoit point q
de Bodin sur Oppian
ébe. L'édition de ce li
écédé la mort de Turn
années. Et Turnébe
) qu'on lui avoit vo
de ses corrections sur O
oint plaint qu'on lui ust vo
ion. *Septem abhinc ann*
veram Oppianum de Ven
animi conjecturâ, partt
e: Eas emendationes quida
sibi donavit: quas tamen no
i ut in furtivis rebus esse de
à nobis vindicatas & recupe
nemo conqueri debebit: Nam
orum lege æterna est auctori
r dans son premier Scaligera
ſà que Bodin lui a pris de page
e son Varron. Et il est assez
lable que Bodin ait pris à Turnébe
unes de ses Emendations sur Op-
is il n'est ni vraisemblable ni véri-
l lui ait pris cette Version en vers.

XX.

ttre de l'édition in fol appelle Bodin *Gre-*
oix imbutum. Je ne sais au reste si Tur-
u Bodin en vuë dans la plainte rapportée
lenage; tout ce que je sais est que Bodin
: s'est plaint de Turnébe sans le nommer
a dit chap. 5. de sa Méthode. *Quos ego*
ppiani de Venatione) *cum Latine versos, &*
eis illustrassem, quidam Grammaticus eos-
ra Oratione solutâ, quantum libuit de meo labo-
dens, iterum pervulgavit. Ce qui est une
ridicule, & qu'il n'auroit osé faire du vi-
Turnébe,

XX.

Mr. Baillet n'a point lû les Originaux. Pluſieurs particularitez de Démoſthéne de Marſeille Médecin Gaulois, ignorées par Mr. Baillet.

Tome 1. pag. 310.

MOnſieur BAILLET. *Un des plus renommez d'entre les Médecins Gaulois a été ſans doute Démoſthéne, dont il nous eſt reſté quelques fragmens dans les Oeuvres d'Aëtius d'Amide. C'étoit un homme d'une induſtrie toute extraordinaire, & que Galien admiroit particuliérement pour ſa grande expérience & ſon exactitude achevée.*

MENAGE. Il eſt vrai qu'il y a divers fragmens des livres de ce Démoſthéne dans Aëtius : & tous ces fragmens ſe trouvent inſérez dans le 7. livre d'Aëtius.

Il eſt vrai auſſi que Galien a parlé de ce Médecin Gaulois en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Mais il eſt faux qu'il en ait parlé avec cette admiration, dont parle Mr. Baillet. Cette admiration, & cette grande expérience, & cette exactitude achevée, ſont de l'invention de Céſar Egaſſe du Boulay *, Greffier de l'Univerſité de Paris, que Mr. Baillet a cité pour ſon garand. Mr. Baillet, comme je l'ai déja remarqué, eſt un Copiſte de Copiſte. J'ai

* Dans ſon Traité *de Academicis veteribus Galliæ*, imprimé au commencement du 1. Tome de l'Hiſtoire de l'Uni-

¶ 1. M. Colomiez pag. 113. de ſon Recueil de particularitez, 1668. de l'édition de Paris, parle bien d'une ébauche que M. Menage lui avoit fait voir

théque des
us, & dans une Le-
omius fils de Jean, à
lfchius Médecin d'Aus-
s Mélanges Historiques
. Colomiez (1).
'ai remarqué dans cette
de notre Démosthéne.
lé, comme nous l'appre-
s de Galien, παρὰ Δημοσ-
ιεώτῃ, qui sont du livre
Compositions des Médi-
genres, à la page 391. li-
tion Grecque de Basle. Il
ron: car selon Galien, li-
fférence des poux, page 46.
dalon, il étoit disciple d'A-
ommé *le Philaléthe*, lequel
s de Strabon sous l'Empereur
abon livre 12. vers la fin:
καὶ ἡμᾶς διδασκαλεῖου Ἡροφί-
ν μέγα ὑπὸ Ξεύξιδος, καὶ μετὰ
λεξάνδρου τοῦ Philaléthe comme son Maître
ος Philaléthe ἐσαυτως τῷ δι-
ον τὸν Δημοσθένους, dit Ga-
ν Φιλαλήθης ἐτιμηθέντος
Voulois ci-dessus allégué du livre 4.
de

de la Difference des poux. Galien produit une des ſes emplâtres au livre 5. des Compoſitions des Medicamens par les lieux, la page 228. ligne 21. de l'édition dont nous avons parlé. Il avoit fait trois livres de Maladies des yeux: ce que j'ai appris du livre 4. de la Difference des poux pag. 46. Et c'eſt de ces livres que ſont pris les fragmens citez par Aëtius, dont il a été parlé. Et ces livres, ſelon le témoignage de Galien, dans ſon livre 5. des Compoſitions des Médicamens par les genres page 415. étoient fort eſtimez. Le Mazzoné, dans ſon Commentaire ſur la Comédie de Dante, le fait Auteur du Poëme des Bithyniaques. *Le coſe di Bitinia raccontate in un Poëma da Demoſtene, non Oratore, ma Medico, come à ſcritto Stefano.* Ce Mazzoné étoit le premier Critique d'Italie de ſon tems. Et le Salviati en a parlé comme du plus grand homme du monde, en ces termes: *Uomo, ſe mai ne fù alcuno, ſcienziato in ſupremo grado; cittadino in tutti i linguaggi; maeſtro perfettiſſimo in tutte le facultà: che tanto ſà di quanto ſi rammemoria; di tanto ſi rammemoria quanto egli à letto; cotanto à letto, quanto oggi ſi trova ſcritto.* Cependant ce grand Critique s'eſt tout-à-fait trompé en féſant Démoſthéne le Médecin Auteur du Poëme des Bithyniaques. L'Auteur de ce Poëme c'eſt Démoſthéne de Bithynie, comme il paroit par pluſieurs endroits de Ste-

¶. 1. C'eſt le même apparemment qui avoit fait un Traité des Ports περὶ λιμένων, & que le Scholiaſte

ie Secte ;
alien au lieu allégué du
férence des poux.

XXI.

Mr. Baillet du livre de mes sur la Langue Françoise.

BAILLET. *L'Amiral de* Tome 1. pag. 567.
donna une Abbaye pour un pport de Mr. de Balzac. Et joûte, que le même Amiral difficulté de donner dix mille piéce impertinente qui lui avoit dessus il cite, dans ses Preude partie de mes Observations ne Françoise, à la page 26. t. Je ne sai ce que c'est que ire de l'Amiral de Joyeuse, Baillet me fait l'Historien. Et jamais parlé, ni dans l'endroit Observations sur la Langue Fran- é par Mr. Baillet ; ni dans aucun mes Ouvrages.

Baillet m'a pris pour Mr. de Bal- ne c'est Mr. de Balzac qui a écrit particularité de l'Amiral de Joyeuse :

&

& c'eſt dans ſa Diſſertation ſur les deux Sonnets qu'il l'a écrite, au Chapitre VII.

XXII.

Fauſſe citation de Mr. Baillet du livre de l'Hiſtoire Philoſophique de Jonſius. Calomnie de Mr. Baillet au ſujet de mon Laërce.

Tome 2. Page 196. MOnſieur BAILLET. *Le dernier & le plus conſidérable de ces Critiques* (il parle des Commentateurs de Laërce) *eſt ſans doute Mr. Ménage: qui paroît néanmoins n'être pas encore entiérement ſatisfait de ce fruit de ſes veilles: & qui témoignoit il y a quelque tems, être en diſpoſition de le retoucher pour une nouvelle édition. En de fait, Jonſius prétend que nonobſtant les ſoins & les obſervations de Mr. Ménage* (il falloit dire, *nonobſtant les corrections & les reſtitutions*) *il ne laiſſe pas d'y avoir encore des endroits corrompus, deſunis, tranſpoſez, & mutilez, dans les livres de Diogéne Laërce.* Et là-deſſus il cite Jonſius à la page 278. du livre troiſiéme de ſon Hiſtoire des Philoſophes.

MENAGE. Qui n'y ſeroit trompé ? Quand mon Diogéne Laërce a parû, Jonſius étoit mort il y avoit déja quelques années : & ainſi Jonſius ne peut avoir fait mention de mes Commentaires ſur cet Auteur. Le livre de Jonſius fut achevé d'imprimer en 1659. & mon Laërce en 1664. Et Jonſius mourut avant la publication de ſon livre. Ce que Jonſius a dit dans ſon Hiſtoire Philoſophique, au lieu allégué, que dans les écrits de Diogéne Laër-

ntendre des éditions anté-
enne. Mais Mr. Baillet qui
éputation de tous côtez, a
e faire croire que mes Ob-
Laërce ne méritoient pas
ue leur a données Mr. Péar-
e Chester, le plus savant des
ſt vrai qu'elles ne les méri-
is comme Mr. Pearſon me
ration & de candeur, & que
n'attaque de ce côté-là à ou-
mande permiſſion à mes Lec-
rter ces loüanges dans la Re-
vante, afin de les oppoſer à la
Mr. Baillet.

XXIII.

de Mr. Baillet dans ſon métier
Bibliothecaire, au ſujet de Mr. Péar-
Evêque de Cheſter en Angleterre.

Auteur BAILLET a écrit à la pa-
. 348. de la ſegonde partie de ſon
tome, que Mr Péarſon a donné
tes & des Corrections ſur Diogé-
rce: ce qui eſt tres-faux ſauf le res-
e je dois au caractére de Mr. Bail-
t. Péarſon n'a rien fait ſur Diogéne
e: mais il a fait imprimer Diogéne
es *Diverſorum*: qu'il a dédié au feu
d'Angleterre Charles II. Et au ſujet
ſes Obſervations ſur cet Auteur, il a
ué à ſon Epître Dédicatoire une gran-
de

ta denique animi moderatio! quantus ca dor! veram Criticam cum nullius fan diſpendio exercere; nullius exiſtimatione lædere; nullius erroribus inſultare; nu quam ex muſtaceo Laureolam quærere per quos profeceris, tam apertè profiter à viris doctiſſimis non niſi ſalvo ipſorum honore unquam diſſentire: ut exclama cogar, ô Jecur verè Criticum ſine ſplene

C'eſt le témoignage qu'a rendu de me mœurs & de mes écrits un grand Evêqu d'Angleterre, & le plus ſavant des An glois; que j'oppoſe à ce que Mr. Baillet qui eſt un ſimple Prêtre, & qui n'eſt pa ſans doute le plus ſavant des François. a dit contre mes mœurs & contre mes écrits.

Mr. Baillet ne manquera pas de m'objecter ici que je parle de moi, & que je me loüe. Et je lui répondrai que c'eſt lui, qui par les choſes déſobligeantes qu'il a dites de moi fauſſement, m'a obligé de rapporter cet endroit de la Lettre de Mr. Pearſon, Evêque de Cheſter. C'eſt ainſi que ſe juſtifie Démoſthéne devant ſes Juges, dans l'éxorde de ſon Oraiſon pour la Couronne contre Eſchines. *Il eſt*, dit-il, *naturel aux hommes d'écouter avec plaiſir les médiſances d'autrui, & avec indignation, les loüanges de ſoi-même. Mon adverſaire s'étant fait écouter agréablement par le mal qu'il a dit de moi, il m'a laiſſé le diſcours odieux de mes loüanges. Mais comme c'eſt lui qui me contraint à parler de moi, & à en parler avantageuſement, j'eſpére, Meſſieurs, que vous ne m'accuſe-*

rez

gloire, ſi je dis pour ma
oſes qui me ſont avanta-
t exémple d'un Payen ne
de Mr. Baillet; car Mr.
a Morale eſt d'un Payen;
l'exemple de S. Paul: qui
ces termes, dans ſa ſe-
x Corinthiens: je ne croi
fait que les grands Apôtres.
uand je dévrois paſſer pour
ſe dire que je ſuis encore plus
re de Jeſus-Chriſt. J'ai plus
vaux, plus reçu de coups;
e priſons. Je me ſuis vû ſou-
ût de la mort. J'ai reçu des
fférantes fois trente-neuf coup
ai été battu de verges par troi
été lapidé une fois. J'ai fai
trois fois. J'ai paſſé un jour &
au fond de la mer. J'ai été ſou
ans des voyages; dans des périls ſu
eves; dans des périls de voleurs; da
ils de la part de ceux de ma natio
des périls de la part des Payens; da
périls au milieu des Villes; dans
ils au milieu des déſerts; dans des pér
r la mer; dans des périls entre les fa
ères. J'ai ſouffert toutes ſortes de t
aux & de fatigues: des veilles fréqu
tes; la faim, la ſoif, des jeûnes réitérez
froid & la nudité. Et ce qui ſuit. Et apr
J'ai été imprudent en me glorifiant de
ſorte: c'eſt vous qui m'y avez contra
Car c'étoit à vous à parler avantageuſe
de moi: puiſque je n'ai été en rien infé

aux plus éminents d'entre les Apôtres : encore que je ne ſois rien.

XXIV.

Ce que Mr. Baillet dit que Joſeph Scaliger dit que toutes les Lettres attribuées par Laërce aux Philoſophes, ſont ſuppoſées, n'eſt pas véritable.

MOnſieur BAILLET. *Enfin Scaliger dit que toutes ces Lettres que Diogéne Laërce attribüe aux Philoſophes, ſont autant de piéces ſuppoſées, & que ce ſont des Grecs poſtérieurs qui les ont forgées.*

MENAGE. Il n'eſt pas vrai que toutes les Lettres attribuées aux Philoſophes par Diogéne Laërce, ſoient ſuppoſées. Les trois grandes Lettres d'Epicure qui contiennent toute ſa Philoſophie, ſont indubitablement d'Epicure. Et il n'eſt point vrai non-plus que Scaliger ait dit ce que Mr. Baillet lui fait dire. Voici ſes termes : qui ſont, non pas de la 36. de ſes Lettres, comme l'a écrit Mr. Baillet dans ſes Preuves, mais de la 306. *de Epiſtolis Hippocratis quod ex me quæris*; il parle à Vorſtius, *antiquas eſſe ſcio, ut Democriti, Solonis, Pittaci Mitylenæi, quæ apud Laertium leguntur. Sed quia om.*

¶ 1. Je ne le croirois pas. Scaliger a voulu ſeulement que les Epitres attribuées à Hippocrate étoient anciennes auſſi bien que celles de Démocrite, & auſſi bien que celles de Solon, de Thales & de Pittacus, qui ſe liſent dans Diogéne Laërce en ſorte que ces mots: *quæ apud Laërtium legun*

s, ſont ſuppoſées : mais seule-
qu'il a attribuées à Démocri-
& à Pittacus. Voilà com-
Critique cite & interpréte de
paſſages. Je remarquerai ici
, que dans Laërce il n'y a
ettres de Démocrite. Ce qui
de croire que dans celle de
deſſus alléguée il faut lire *He-*
lieu de *Democriti* (1). Dio-
e a rapporté une Lettre de Da-
aclite, & la Réponſe d'Héra-
tius.

XXV.

ce de *Mr. Baillet touchant Ariſtarque.*

ſieur BAILLET. *Le célébre*
iſtarque de l'Antiquité érigea chez
reux pour cenſurer les écrits des
au-

ontent qu'à *Solonis*, *Thaletis*, (mot que M.

autres, ſans vouloir jamais rien écrire lui-même: pour ne point laiſſer de matiere de cenſurer aux autres.

MENAGE. Nôtre nouvel Ariſtarque n'a pas l'honneur de connoître l'ancien Ariſtarque, quoiqu'il fût ſi célébre Critique que ſon nom a été employé par Cicéron & par Horace pour celui de *Critique*. Qui a dit à Mr. Baillet qu'Ariſtarque avoit érigé chez lui un bureau de Critique? ne ſeroit-ce point celui qui lui a dit que j'avois chez-moi une Ecole de Poëſie, & que Mr. de Pincheſne avoit été un de mes Ecoliers? C'eſt une particularité que ce bureau de Critique, qui ne ſe trouve en aucun Auteur. Mais qui lui a dit qu'Ariſtarque n'avoit rien écrit? Suidas dit qu'il avoit écrit plus de huit cens volumes de ſeuls Commentaires; & ſi on en croit Libérius dans ſa Bibliophilie, qui eſt un des Auteurs favoris de Mr. Baillet, il en avoit écrit plus de mille. Mais il ne faut pas l'en croire. Il faut s'en tenir à ce qu'en a dit Suidas. Et comment Ariſtarque n'auroit-il rien écrit, ayant fait une nouvelle édition des Livres d'Homére, & les ayant diviſez de la façon que nous les avons aujourd'hui, ſi nous en croyons Plutarque; car ſelon Elian, cela eſt dû à Piſiſtrate. Cette nouvelle Edition eſt ſouvant citée par Euſtathius. Auroit-il fait cette nouvelle Edition ſans rendre raiſon de ſa diviſion?

Il avoit auſſi fait des Remarques ſur Pindare (& ces Remarques ſont citées plus d'une fois par le Scholiaſte de ce Prince

de

Lyriques. πλὴν ἐι μὴ κατὰ Ἀρ
ἄγει τὰ ἔπη ταῦτα. C'eſt ſu
ième Olympionique, page 15.
ion de Rome Et ſur la ſegond
4 Ἀρίσαρχος τὴν πολιν, δικημια
συνηγόρευέ φήσι. Et page 34.
Ἀρίσαρχος, χωρὶς τῦ γράφει κρύφ
ἀναδίδωσι κρύψιν. Et page 36. ſur
ième Olympionique: ὁ δὲ Ἀρίσαρχ
παρὰ τοῖς Ἀγραυλίνοις διὰ τιμ
Διοσκόρας. Et ſur la cinquiéme,
Ἀρίσαρχος ἀνάγει Ὠκεανῦ θυγατῆραι
τὴν λίμνην, ἀΦ ἧς καὶ πόλιν ὠνο

Comme cette faute eſt une d
grandes de Mr. Baillet, elle a été
quée par tout le monde: & tout l
de l'en a averti. Il a voulu la pall
diſant dans ſes Corrections: *Je*
pas fortement perſuadé qu'il faill
ſingnier le *célébre Critique Ariſtarq*
vec le *Grammairien, à qui Suidas*
plus de 800. *volumes de compoſition*
me je l'ai remarqué à la page 42
j'abandonnerois volontiers
ſur la foi deſquels j'ai dit que
s'étoit contenté de cenſurer le
autres ſans vouloir rien écrire lui-
Qui ſont ces garands? Mr. Baill
te de les nommer. C'eſt Chr
Lucius, Auteur de nulle autorité
Titres de matiéres. Voici ſes term
ſont de la page 21. de ſa Bibliophil
Ariſtarchus Grammaticus nullos non
reliquit, nihil ipſe ſcribens, ne ab
præceptis poſſet. Mais qui a jamais
gué le Grammairien Ariſtarque d'

Critique? Et qui a jamais appelé Ariſtarque le Grammairien, *Ariſtarque le Critique*? Quoiqu'il fût Critique, on ne l'appeloit point *le Critique:* on l'appeloit *le Grammairien:* le métier des Grammairiens n'étant pas diſtingué de celui des Critiques.

XXVI.

Ce qu'a écrit Mr. Baillet que Platon avoit 80. ans lorſqu'il mit au jour ſes Dialogues, n'eſt pas véritable.

MOnſieur BAILLET. *En effet, Platon avoit 80. ans quand il mit au jour ſes Dialogues qui renferment toute ſa Philoſophie: après les avoir long-tems ſupprimez dans l'obſcurité de ſon cabinet.*

MENAGE. Il eſt vrai que Platon fût long-tems avant que de publier ſes Ouvrages. Mais aucun des Anciens n'a dit qu'il ne les publia qu'après la quatre vingtiéme année de ſon âge: qui étoit une circonſtance à ne pas oublier ſi elleût été véritable. En ce cas, il les auroit publiez l'année de ſa mort: car ſelon Hermippus dans Laërce, il mourut dans la quatre vintiéme année de ſon âge. Jonſius, qui eſt un des Auteurs favoris de Mr. Baillet, a écrit au chapitre 8. du livre 1. de ſon Hiſtoire des Philoſophes, que le Gorgias de Platon fût publié la 100. Olympiade. Et ainſi ce Dialogue auroit été publié huit ans avant la mort de ſon Auteur: car Platon mourut la premiére année de la 108. Olympiade.

Il eſt au reſte très-faux que Platon ait tenu ſes

te Lecture
tout ce que Platon lui fé
ce Dialogue. Et il ajoute
oit dit de lui la même cho
ût le Dialogue de l'Immor
e, intitulé *le Phædon*. L
a écrit que Protagore ayant
ie qui porte ſon nom, dît
oit bien brocarder, ὡς κελῶν
λαμβίζειν. Et Diogéne dans
iton dit que Platon ayant lû
e de Lyſis à Socrate, Socrate
ant, *Quels menſonges ce jeune*
de moi! Il dit auſſi que Favorin
, que Platon liſant ſon Dialo-
me, tout le monde ſe retira, à la
riſtote qui l'entendit tout entier.

XXVII.

it Mr. Baillet *que Jules Scaliger*
qu'il *ût mieux aimé avoir fait l'O-*
Horace Donec gratus eram tibi,
d'être *Roi de Perſe, n'eſt pas véri-*
. Mr. Baillet *n'a jamais lû toute*
ire la *Poëtique de Jules Scaliger qu'il*
ans ceſſe.

[redacted] qui cite ſans

ne l'a jamais luë toute entière. Il dit à la page 305. de la troiſiéme partie du quatriéme Tome : *Jules Scaliger témoignoit qu'il auroit mieux aimé être l'Auteur de la neuviéme Ode d'Horace du* 3. *livre, que d'être Roi de Perſe ; ou même avoir fait la* 3. *du* 4. *livre, que d'être Roi d'Arragon : comme l'ont remarqué à l'envi Mr. Guéret, Mr. Dacier, Mr. Teiſſier ; & d'autres perſonnes de Lettres.* Et à la Note ſur cet endroit, *l'Ode qui au goût de Scaliger vaut mieux que le Royaume de Perſe, eſt la* 9. *du* 3. *livre. C'eſt un Dialogue d'Horace & de Lydia, qui commance par* Donec gratus eram tibi. *Celle qui vaut mieux que le Royaume d'Arragon, eſt la* 3. *du* 4. *livre à Melpoméne, qui commance par* Quem tu, Melpomene.

Jules Scaliger n'a point parlé de ce Royaume de Perſe. Voici ſes termes : qui ſont du chapitre 7. du livre 6. de ſa Poëtique : *Inter cæteras verò*, (il parle des Odes d'Horace) *duas animadverti, quibus ne ambroſiam quidem aut nectar dulciora putem. Altera, eſt tertia quarti libri ;*

Quem tu, Melpomene, ſemel
Naſcentem placido lumine videris.

Altera, nona ex tertio ;

Donec gratus eram tibi.

Quarum ſimiles malim à me compoſitas quàm Pythionicarum multas Pindari, &

Ne

ne de Perse. C'est dans son Elo-
ucanan par Mr. de Thou, où il a
ce jugement de Jules Scaliger
ces deux Odes d'Horace: mais
fait autre chose que de citer l'en-
mes Observations sur Malherbe,
que Passerat disoit qu'il ût mieux
ir fait l'Ode de Ronsard au Chan-
l'Hopital que d'être Duc de Mi-
que le Pere Bourbon disoit qu'il
aimé avoir fait les Séaumes de
que d'être Archevêque de Pa-
même façon que Scaliger disoit
mieux aimé avoir fait les deux O-
race dont nous venons de par-
d'être Roi d'Arragon. Pour
ret, il est vrai que dans son Li-
Guerre des Auteurs, à la page
crit que Scaliger préféroit l'Ode
Donec gratus eram tibi au Royau-
se. Ce qui confirme ce que j'ai
fois que Mr. Baillet ne cite pas
rs de la prémiere main, pour me
cette expression de feu Mr. de la
ère. Ce qui a brouillé la mé-

ſant *que d'être Roi de Perſe, ou même que d'être Roi d'Arragon* ? Comme ſi le Royaume d'Arragon valoit mieux que celui de Perſe. Il eſt à remarquer que *Rex totius Tarraconenſis*, ſignifie proprement Roi de toute l'Eſpagne Tarraconnoiſe (1).

J'ajoute à toutes ces remarques, que le Pere Vavaſſeur dans ſon Livre de l'Epigramme page 141. préfere l'Ode *Donec gratus eram* à celle de *Quem tu Melpomene:* parce que c'eſt un Dialogue: & qu'il s'étonne que Scaliger n'ait pas fait cette remarque.

XXVIII.

Ce que dit Mr. Baillet que le Livre de Militia Romana *imprimé ſous le nom de Lipſe, n'eſt pas de Lipſe, eſt très-faux.*

MOnſieur BAILLET dit à la page 155. de la ſegonde partie de ſon ſegond

¶ 1. J'aimerois mieux *Tarraconnoiſe.*

¶ 2. Quoique dans le fond Lipſe n'ait pas été un plagiaire, & que les raiſons qu'il produit pour ſa juſtification dans l'Epitre 10. de la 1. Centurie *ad Belgas*, puiſſent ſervir de réponſe à toutes les accuſations non ſeulement du Préſident du Faur, mais encore de Muret, de Giphanius, de Scioppius, de Scaliger, de Richard Montaigu, de Boulenger, de Saumaiſe, &c. (P. Faber *in Agoniſtico.* Muret. *epiſt. ad Lipſ.* Giphan. *epiſt. ad Muret.* Scioppius *in Priap. carm.* 8. Scaligerana poſteriora ℣. *Lipſius*, & ℣. *Muretus.* Bulengerus *lib.* 12. *hiſt. ſui temporis.* Gunthe-

gond Tome que le Livre *de M*
mana publié par Lipſe ſous le
Lipſe, n'eſt pas de Lipſe. Il
faux que ce Livre ne ſoit pas
Lipſe n'étoit point un plagiaire
tous ceux qui ont parlé de cet
en ont parlé comme de ſon
Daniel Heinſius, contemporain
dans la Lettre qu'il a écrite à
ſur la mort de Scaliger, en parle
d'un Ouvrage de Lipſe. *Exiſtim*
non quibus ante mortem uſus eſt
Politicam, & *Lipſii de Militia*
libris ſcripſe. Ce qui a fait faire ce
te à Mr. Baillet, c'eſt cet endroit
coni Scaligerana, page 143. *Lipſ*
de Militia Romana, *omnia cepit e*
cio Patritio, *qui Italicè ſcripſit e*
Eſt-ce à dire que Lipſe n'eſt pas
de ce Livre? Par ce raiſonnemen
Baillet ne ſeroit pas Auteur d'un n
imitéſ de Chapitres de ſon Livre,
près des Féſeurs d'Eloges.

X

de jure Majeſtatis 22. Salmaſius *epiſt.*
on peut voir Thomaſius *de plagio*, & J
ſur Fabrice dans la *Bibliotheque d'Allemand*.) il faut
avoué, qu'il auroit mieux fait d'éviter
te le reproches en faiſant quelque mention
te à que il ne pouvoit diſconvenir qu'il
une collation. Ce que perſonne n'a
Lipſe eſt que pour éclaircir pluſieurs en
de Seneque *de Clementia*, il s'eſt ſe
mêmes citations dont Calvin alors Catholiq
qui n'avoit pas vingt-trois ans complets,
ſervi à un lieu dans le Commentaire qu'il
Paris ſur le même Traité l'an 1532.

XXIX.

Juſtification des quatre vers que j'ai faits ſur le Poëme intitulé Aſinus in Parnaſſo.

MOnſieur BAILLET. *Mais nous ne pourrions pas produire un Poëte plus zélé pour la gloire de Mr. Ménage que l'Auteur du Songe appelé* Aſinus in Parnaſſo; *ſi toutefois l'on peut dire que Mr. Ménage ne nous ait pas trompé en nous révélant ſon nom, & en voulant nous perſuader que c'eſt un François. Cet Auteur adjuge à Mr. Ménage le premier rang d'après Phébus, immédiatement, ſur le Parnaſſe, & lui donne la préſéance généralement ſur tous les Poëtes ſans exception. Mr. Ménage dont la modeſtie a ſouffert prodigieuſement en cette rencontre, s'eſt cru obligé d'aller promptement au devant de la colére de Mr. de Santeuil & de Mr. du Périer, à qui on faiſoit une injure ſi viſible: & pour les appaiſer, il fit cette Epigramme Latine, qui eſt encore un monument de ſa vertu:*

Sacro in vertice, qui Chorus ſedebat
Vatum, ultro mihi detuliſſe primas
Dixit Commirius. Quid invidetis,
Santoli, Perique? Somniabat.

Nous avons toujours ouï dire qu'on ne témoigne jamais mieux que l'on mérite une Dignité, ou un rang de diſtinction, que lorſqu'on le refuſe par un véritable ſentiment.

ce Livre, Lie[illegible] autres
autres, le Pere Lucas & le
ire de la Compagnie de Jesus,
a adreſſé un Poëme intitulé
rnaſſo. Il dit dans ce Poëme
dormi, il ſongea qu'il étoit
lline de la Montagne au dou-
, où étoient les plus célébres
:s, Latins, & François: que
uſſi: & que tous ces Poëtes
un conſentement, me donne-
nier rang après Apollon.

ro ſedere **Parnaſſi** *jugo*
. Aderant ingenii & ſcientiæ
ude claros fama ſuper aſtra extulit;
ue, Romanique; & utriuſque amulos
itterarum Gallia eduxit parens:
decorum floribus vincti caput.
ſtus aderas tu quoque; & Phœbo locum
nuis ultro proximum dederat Chorus:

bien que je ne mérite pas ces
& celui qui me les a données.

ques aux perſonnes qu'ils louent. Dans leur langage, tous les vaillans ſont auſſi vaillans que Mars; toutes les Belles auſſi belles que Venus; & tous les Poëtes font des vers comme Apollon. *Plus Mars que Mars de la Thrace: Telle n'eſt point la Cythérée: Proxima Phœbi verſibus ille facit.* Le Pere Commire ne doit donc pas être blâmé de m'avoir donné ces louanges: & je dois être loué de les avoir rejettées, par ces vers, que Mr. Baillet a mal repréſentez.

Sacro in vertice qui ſedent Poëtæ,
Ultro omnes mihi detuliſſe primas,
Dixit Commirius. Quid invidetis,
Santolii, Pererique? Somniabat.

Y-a-t-il au reſte quelque choſe à dire à cette Epigramme: ſoit du côté du ſens: ſoit du côté de l'expreſſion: ſoit du côté de la modeſtie? J'avouë ingénument que je n'ai pas aſſez d'eſprit pour comprendre la fineſſe de la raillerie que nôtre Ariſtarque a faite de moi en cette occaſion.

Le Pere Commire, après avoir fait ſon *Aſinus in Parnaſſo* au ſujet des ignorances groſſiéres de Mr. Baillet, fit enſuite au ſujet de ſes jugemens cornus, ſon *Aſinus judex*. Ce Poëme ſera produit au chapitre 30. il fit enſuite ſon *Aſinus ad lyram*, & un de ſes Confreres, dont le nom n'eſt pas venu à ma connoiſſance, fit depuis à ſon imitation, ſur le même ſujet, un Poëme intitulé *Aſinus Pictor*. Et c'eſt

octrina [illegible]
um ſanctos carpebat amores.
princeps COMMIRIUS.

, victuro Carmine in ævum,
vindex mutavit Aſellum.
cat Lutecia tota Rudentem,
illum Vatum, Vatum illum

natici, doctos non temnere Vates.

XXX.

*Réponſe de Mr. Baillet, au beilles du Parnaſſe, dont il ans l'*Aſinus in Parnaſſo *du re.*

ur BAILLET, dans ſes E- iſſemens à la page 14. *Quoique* parle des vers qui ont été faits , par le Pere Lucas, par le Pe- ire, par Mr. de Valois le jeune, *nombre des cho-*
[illegible] *ſoient du* [illegible]

qu'ils m'auroient fait moins d'honneur s'ils n'avoient point deshonoré mes Adverſaires & mes Cenſeurs. Celui qui s'eſt chargé de leur cauſe & de leurs interêts dans le Songe Aſinus in Parnaſſo, *a cru devoir employer toute ſa vertu Poëtique pour les transformer en* inſectes volans, *& les faire fondre ſur l'animal que Morphée a fait entrer dans ſon imagination. Mais il n'a point tenu à lui que ſon indiſcrétion ne leur ait été mortelle: & s'il s'eſt bien ſouvenu des leçons de ſon Maître, il a dû ſuppoſer que tous ces petits animaux auſquels il compare mes Cenſeurs, n'ont pû me piquer, ni me laiſſer leur aiguillon, qu'il ne leur en ait coûté la vie* animas in vulnere ponunt. *Grace à l'imprudence du Poëte; grace auſſi à la conſtitution de la nature de l'aſne, il ſe trouve enfin que le gros animal en a été quitte pour quelques legeres inſultes, & qu'il a ſurvécu à tous ces petits inſectes, qui ſe ſont précipitez à la mort de la maniere du monde la plus mal concertée.*

MENAGE. Comme le Baudet du Parnaſſe n'eſt pas mort des piqures des Abeilles du Parnaſſe; car les aſnes ont la peau plus dure que les chevaux, dont Pline a dit, *Eſt in exemplis, equos ab apibus occiſos*; ces Abeilles ne ſont pas mortes non plus de ces piqures. Et à ce propos, je veux bien avertir Mr. Baillet, que tous les Phyſiciens ne demeurent pas d'accord que les Abeilles meurent de leurs piqures: ce qui a été remarqué par Pline. Mais quand les piqures des Abeilles ſeroient mortelles ſelon le ſentiment d'Ariſtote, de

ndre, & de Virgile, ce qui a fait neque : *utinam quidem homini lex æ & apibus cum zelo frangeretur ius liceret nocere quam semel.* dis-je, ces piqures seroient mortel- Abeilles, le Pere Commire ne se- s coupable d'avoir fait piquer par eilles l'asne dont est question ; les s ne sont pas obligés de péser scru- lement ces choses. C'est sur ce fon- nt que Mr. Guiet un des plus judi- Ecrivains de son tans a fait ce beau ge sur les Abeilles des armes d'Ur- VIII.

Vbani quid apes sacro meditantur in orbe
Dicta mella bonis, spicula acerba malis.

L'Illustre Mr. Clement Conseiller à la Cour des Aides a fait sur ces mêmes A- beilles du Pape Urbain cette belle deviſe :

Ignit favos, agre spicula.

Mais je ne puis assez m'étonner de ce que dit ici nôtre Docteur, qu'il a survécu ces Abeilles qui le piquerent sur le Par- nasse ; puisque long-tems après elles sont revenues à la charge, excitées par ces beaux Hendécasyllabes du Pere Commire,

Mellis artifices, vaga volucres,
Quæ Phœbi per amœna sat vireta,
Horteisque Aonidum volare pictos :
Cur ossatis, Apes? Ad arma, ad arma.

Ar-

Arcas hoſtis adeſt. Aſellus ille
Portitor Satyri ebrius protervi,
Quem facto agmine nuper expuliſtis,
In Cyrrham redit ultor, atque tanto
Pares dedecori vices minatur.
Auditis fremitus feros rudentis?
Ut pede, ô ſcelus! atterit petulco
Inſcriptos ſoliis ſuperba Regum
Flores nomina, lividoque dente
Dis ipſis petit arbores amatas.
Et jam cerea diſſipare caſtra,
Veſtros perdere jam parat labores.
Illoque ore ſuo vepreta, & hirtos
Sueto rodere carduos, Olympi
Miſſum munere nectar inquinabit!
Et ceſſatis adhuc? Adeſte, adeſte.
Tela ſtringite quotquot eſtis omnes.
Nares, labra, oculos, & hinc & illinc
Ferite: ſtimulosque calcitranti
Alìè figite: duplicate plagas.
Ut dura cute ſit, tamen
Ictus ſentiet intimis adactos:
Capiſtro & cupiet, molaque reddi.

Comment un petit homme comme Mr. Baillet peut-il s'imaginer d'avoir vaincu en matiére d'écrits un auſſi grand perſonnage qu'eſt le Pere Commire? Mais pourquoi traiter d'Inſectes les Poëtes figurez par les Abeilles? Tous les plus excellens Ecrivains ſe ſont ſervis de cette compariſon. On appeloit Xénophon *l'Abeille Attique:* ce qui a été remarqué par Suidas.

llet que Choppin fit mi-
a premiére partie de ſes
ur la Coûtume d'Anjou,
le.

ILLET. René Choppin
res de nobleſſe pour ſon
e, & mille piſtoles pour
des Coûtumes d'Anjou.
l eſt vrai que Choppin
Henri III. & ſes Lettres
, qui ſont données à Pa-
février 1578. portent ces
de long-tems connoiſſance
rs, vertus, louables qua-
s, qui ſont en la perſonne
bien aimé René Choppin,
pays d'Anjou; l'un des plus
its de nôtre Cour de Parle-
s; & grands labeurs qu'il a
ie en choſes louables, profita-
tueuſes, ainſi qu'il nous eſt ap-
compoſition de pluſieurs Livres
faits: & leſquels Li-

ſentez dès le mois de Mai dernier paſſé, qu' *nous étions en nôtre Ville de Blois. Enqu'* *faiſant, il a acquis beaucoup de louanges* *& mérité d'être reconnu : comme dès l'* *même tems nous lui avons promis de l'ho-* *norer du titre de nobleſſe.* Mais il n'est point vrai qu'on lui ait donné mille piſtoles pour la premiére partie de ſes Commentaires ſur la Coûtume d'Anjou. Il n'ût d'autre recompenſe pour toute ſa Coûtume d'Anjou que ce Decret de la Ville d'Angers: mais qui vaut beaucoup mieux que mille piſtoles.

Sur ce qu'en l'Aſſemblée des Maires & Eſchevins de la Ville d'Angers, tenuë le 24. Novembre 1581. l'on eſt entré en commémoration de ceux qui avoient bien mérité de la dite Ville, Monſieur Maître René Choppin, Sr. de Chaſton, Avocat en la Cour de Parlement de Paris, y a été mis des premiers ; pour après autres beaux & doctes Traitez qu'il a expoſez en public, avoir orné & illuſtré de ſes Commentaires la Coûtume de ce pays d'Anjou: pourquoi la matiére miſe en delibération, a été conclu que le dit Sieur Choppin, pour avoir d'un tel œuvre honoré ſa patrie, lui vouant & dédiant partie de ſon érudition, rare & exquiſe, ſera au nom du public remercié du beau & digne Commentaire qu'il en a fait ; prié & ſupplié de continuer ; ne ſe laſſant point en ſi vertueuſe & généreuſe entrepriſe : par laquelle il rend ſon nom, & le nom de ſa patrie immortel & perdurable à toûjours : que pour ce bien-fait, & continué juſqu'à hui, mérite public, les Maires

& Eſchevins d'Angers l'ont tenu &
nent pour l'un de leurs Confreres, Cito
Eſchevins: & comme tel, l'ont dès
ſent élû & éliſent d'un commun avis
ont donné entrée, ſéance, & délibér
en toutes leurs Convocations & Aſſemb
& où les décendans de lui éliroient den
& habitation en la dite Ville, la mê
de leur progéniteur & prédéceſſeur les
dra, & d'aujourd'hui les rend capabl
tous les honneurs, prérogatives, &
minences qu'elle a à départir & diſtrib
ſes bons & notables Citoyens. Fait en
tel & Maiſon commune de la Ville d
gers, ſous le ſél de la Mairie d'icelle
ſeing de nous JEAN AYRAULT, *A*
& Capitaine de la dite Ville, & de M
François Alexandre, nôtre Greffier: le
& an que deſſus.

Papirius Maſſo, dans la Vie de C
pin, a fait mention de cette Concl
de l'Hôtel de Ville d'Angers: Ma
lui, ni Scévole de S. Marthe, ni C
Ménard, qui ont écrit l'Eloge de C
pin, n'ont point parlé de ces mille
les. Et ſes décendans qui m'ont d
des Mémoires pour écrire ſa Vie
j'ai écrite dans mes Remarques ſur
de Pierre Ayrault Lieutenant Cri
d'Angers, ne m'en ont jamais auſſi
René Choppin d'ailleurs n'en fait a
mention dans ſes Ouvrages. Et ai
faut qu'il demeure pour conſtant qu
te particularité eſt tout-à-fait fauſſe.

Si ſelon ſon mérite on avoit récompenſe,
Tous mes vœux ſeroient accomplis;
Vous ſeriez Chancelier de France;
Je ſerois aimé de Phylis.

Et ce Sonnet:

Ne crains plus deſormais, Tyrſis, que je ſoûpire:
Mon bonheur a paſſé celui de mes Rivaux.
J'ai bien des envieux, mais je n'ai point d'égaux:
Et mon bien eſt ſi grand que je ne l'oſe dire.
Tu fus le confident de mon cruel martire,
Apprens donc mes plaiſirs, puiſque tu fus mes maux.
Mon Iris l'autre jour paya tous les travaux
Que je ſouffris jamais ſous ſon cruel Empire.
La faveur que j'en eus ût contenté les Dieux.
Elle ût charmé les cœurs les plus ambitieux.
J'en demeurai ſurpris: mon ame en fut ravie.
J'en retiendrai toûjours & le tems & le lieu.

J'y

¶ 1. Auſſi n'eſt-ce pas ce qu'a entendu Deſpréaux quand il a dit:

On ne voit point mes vers à l'envi de Montreuil
Groſſir impunément les feuillets d'un recueil.

Il a eu ſeulement en vuë certains volumes de Poëſies choiſies, imprimées chez Sercy, dans que que

rai, Tyrsis, tout le tems de ma vie.
regarda quand je lui dis Adieu.

aussi le sentiment du Pere Ra-
dit dans ses Réflexions sur la
page 161. *Gombaud, l'Etoile,*
ont fait aussi de petits vers
fort spirituels. Il n'est point
le que ce Recueil des vers de
de Montreuil contienne beau-
rs (1). Il n'en contient guere
ux mille. Il y a dans ce Re-
trait de l'Auteur, & Mr. l'Ab-
treuil est appellé *Mathieu* dans
de ce portrait : ce qui fait voir
Bibliothécaire n'a jamais vû ce
S'il l'avoit vû, il n'auroit pas
Jean de Montreuil avec *Mathieu*
il.
llet a aussi confondu Colletet le
Colletet le pere. Car ces vers
re *VII.* de Mr. Despréaux,

un froid Rimeur dépeindre la ma-

, comme un torrent, coulent sur
ier.
tre à la fois Perrin & Pelletier
Bar-

(1) quels on voit à chaque feuillet un Madri-
reuil, ou deux au plus avec le nom de
lus en gros caractére. Despréaux dit
roit point ses vers grossir de cette sorte
n d'aucun Recueil de Poësies, donnant à
pas là qu'il n'a point affecté à la faveur
nombre de vers de faire paroître son nom
ages d'un Recueil.

Bardou, Mauroy, Boursaut, Colletet, Treville :

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.

que Mr. Baillet, au chapitre 1491. qui est de Guillaume Colletet de l'Académie Françoise, explique de ce Guillaume Colletet, doivent s'entendre de son fils. Il en est de même de cet autre endroit des Satires de Mr. Despréaux;

Tandis que Pelletier, croté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine;

Où Mr. Richelet a mis le nom de Colletet au lieu de celui de Pelletier. Mr. Richelet n'a pas voulu parler non plus de Colletet le pere (1). Ce Colletet le pere, au reste, n'étoit pas un Poëte si méprisable que le fait Mr. Baillet.

A la page 143. de la 1. Partie du 2. Tome, en parlant d'André du Chesne, Mr. Baillet l'appelle *André du Chesne l'aîné*: com-

¶ 1. Je n'aurois pas cru que M. Ménage eût dû jamais nommer, & citer sans émotion Richelet dont il avoit si peu de sujet d'être content. Ces deux vers de la Satire 1. de Despréaux

Tandis que Pelletier croté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine;

se lisoient ainsi dans la premiére édition :

Tandis que Colletet croté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Mais

François du Cheſne qui eſt ſon
ſon frere puiſné.

XXXIII.

de Mr. Baillet dans ſon métier de hécaire au ſujet des Adverſaria *de Héraud; du Livre de Jules Scalitre Cardan; de l'Indice Latin ſur oire de Mr. de Thou; & du Pru- de Nicolas Heinſius.*

Onſieur BAILLET. *Scaliger dit que Déſidérius Heraldus s'eſt repenti d'avoir fait ces Adverſaires, ou ſes grands Recueils in folio. Mais ſon Arnobe eſt bon.* Tom. 1. ſegonde partie, page 213.

ENAGE. Les Adverſaires de Mr. ud eſt un petit volume in-8. qui n'eſt plus gros qu'un Almanac. Et Scaget ne dit point que ces Adverſaires ient in folio. Voici ſes termes: qui ſont de la page 105. de ſes Segondes Scaſegranes pour uſer des termes de Mr. Baillet: *Héraldus s'eſt repenti d'avoir fait ſes Adverſaria. Son Arnobe eſt bon. Il prouve* au *Tertullien.* Mr. Héraud a fait un Li-

bliés depuis, à la priére du célébre Prédicateur, François Ogier, on mit Pelletier pour Colletet, comme je l'apprens du même Richelet pag. 146. de la ſeconde *Françoiſe*, où il ajoute qu'il fait la chaſſe d'original & qu'il en dira les raiſons lorſqu'il ſera imprimé: les notes ſur les Satires. Il faut voir auſſi Gueret pag. 204. & ſuivantes de la *Guerre des Auteurs*. Le nom de Colletet a été depuis rétabli à la place de celui de Pelletier, dans la Sat. 1. de Deſpréaux.

Livre in-folio, qui contient divers Traitez de Droit. Mr. Baillet a pris ſans doute ce Livre in-folio pour les *Adverſaria* dont parle Scaliger. Mais ce Livre ne fut imprimé qu'en 1650. & ainſi Scaliger, qui mourut en 1609. n'a pû en faire mention. L'édition des Adverſaires eſt de 1599. à Paris.

Page 50. & 51. de la 2. partie du 2. Tome.

Monſieur BAILLET. *Les principaux Ouvrages de Critique de Jules Scaliger, ſont ſes Commentaires & ſes Remarques ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote; ſur ler Livres des Plantes qu'on attribuë à ce Philoſophe; ſur les Livres des Plantes écrits par Théophraſte; ſur Hippocrate des Inſomnies; deux Oraiſons de l'art de bien dire qui ſont des Invectives contre le Cicéronien d'Eraſme; les XV. Livres des Exercices & Diſputes de la Subtilité contre Cardan; les XIII. Livres des Cauſes de la Langue Latine; les Problêmes ſur Aulugelle; quelques Lettres; ſans parler du Critique & de l'Hypercritique de ſa Poëtique.*

ME-

¶ 1. Jule Scaliger n'a jamais fait, ni n'a jamais prétendu avoir fait plus d'un Livre d'Exercitations contre Cardan. Ce Livre eſt intitulé *Exotericarum Exercitationum liber XV.* parce qu'avant que Scaliger le commençât il avoit déja compoſé, à ce qu'il dit, quatorze autres volumes ſous ce même titre, mais qui ne regardoient point Cardan. *Quis amplius vis* (dit Cardan *Action. in Calumniatorem librorum de Subtilitate.*) *à maximo viro vitus ero qui jam quatuordecim volumina exotericarum Exercitationum ſcripſiſſe gloriatur, cum nulla alia tamen prodierit in lucem, ab ultimâ editione* (je croi qu'il faut lire *editionem*) *videtur inchoaſſe.* Voyez parmi les Lettres de Jule Scaliger celle qui s'adreſſe pag. 251. à Boëce Epo, où ces XIV. Volumes qui n'ont jamais vu le jou-

uë, il demeura d'accord de
Depuis, il a voulu s'en
voici comme il a prétendu

On veut que j'aye dit que
ivres des Exercices que Jules
its de la Subtilité contre Car-
imprimez. C'eſt néanmoins
i point dit. Et quand je l'au-
ne l'aurois fait qu'après l'Au-
e, & cinq ou ſix Critiques de
que je nommerois ſi cela étoit
Je pourrois ajoûter auſſi ſur la
M. *Hyde qu'ils ſe trouvent tous*
primez dans la célébre Bibliothé-
nt, au parquet des Arts, tablet-
te

étoient ſur des ſujets particuliers, ſont
diſtinguez du quinziéme uniquement
futer Cardan. Il ſemble même qu'il en
s un ſeziéme contre le Livre *de varietate*
ème Cardan, autant que nous en pou-
tant par la Préface de ce ſéziéme volu-
ée à Toulouſe in-4. avec d'autres Opuſcu-
ne Scaliger par les ſoins de Mauſſac, que
ets de l'Epitre dédicatoire de Jean Cra-

te S. nombre 2. & parmi les Livres de Selden, tablette S. nombre 38. J'aurois lieu de ſoûtenir la même choſe s'il étoit ſur de s'en tenir aux éditions que je n'ai pas vuës: comme de celles de Hanau, & de celle de Baſle: qui en promet même vingt & un Livres. Mais enfin je n'ai dit nulle part que ces quinze Livres fuſſent imprimez: & je ne le voudrois pas dire encore: n'ayant vû que deux éditions in-4. du quinziéme de ces Livres, qui comprend plus de trois cens Diſputes ou Exercices. C'eſt dans ſes Corrections. Il eſt vrai que Mr. Baillet n'a pas dit en termes formels qu'on ût imprimé quinze Livres de Jules Scaliger contre Cardan: mais il l'a donné à entendre, n'ayant parlé, & n'ayant û deſſein de parler, dans l'endroit ci-deſſus

¶ 1. Il n'eſt point vrai que Jule Scaliger n'eût compoſé que quatre-vingts Livres d'Etymologies, ou, comme il les avoit intitulez, d'Origines. Il en avoit compoſé juſqu'à ſix-vingts. Lui-même le dit ainſi dans ſa Lettre à Boëce Epo: *Sunt præterea libri Originum CXX. quorum editionem propter molem deſperavi.* On peut même dire que ces ſix-vingts Livres n'étoient qu'une partie d'un plus grand Ouvrage dont il parle en ces termes à Charles Sevin, Lettre 81. *Item rerum, verborum, rituum, & originum libros duodecim quibus prima pars perficitur. Alteram centum viginti libris perfectam mecum afferam, ut publicè abſolvatur. Tertia nondum perfecta eſt.* Le Préſident Mauſſac dans ſa Préface des Commentaires du même Scaliger ſur Ariſtote de l'hiſtoire des animaux, écrit tout au long *libri Originum centum viginti*, & il eſt ſurprenant que Becman qui renvoie ſon Lecteur à cette Préface ne compte néanmoins que cent-dix livres de ces Origines. Pour M. Ménage ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il n'en compte que quatre-vingts. Cette erreur ſe trouve dans l'Epitre dédica-

Tus rapporté que des Livres de
e de Jules *Scaliger* qui avoient
mez, & non pas de ceux qui
perdus : comme de ſes quatre
vres d'*Etymologies* (1). Ce qu
reſte, Mr. Baillet ſur le témo
Mr. Hyde, que les quinze Liv
abilitate de *Scaliger* contre Card
té imprimez, & qu'ils ſe trouven
a Bibliothéque d'Oxfort, eſt non
ment faux, mais ridicule. S'ils ſ
voient dans cette *Bibliothéque imp*
il faudroit que l'*Imprimeur* n'en
qu'un exemplaire.

Je viens de découvrir celui qui
dire à Mr. Baillet que Scaliger avo
quinze Livres d'Obſervations contre
dan, c'eſt Moréri (2) : qui a écrit l

dication de ſes **Origines Françoiſes** en ces term
les Celar Scaliger un des premiers Critiques, &
mes Philoſophe de ſon tems, en avoit *compilé*
quatre-vingts Livres. Octavio Ferrari n'entend
tres le François & croyant que quatre-vingt ſi
vingt-quatre a reduit à ce dernier nombre les
ces Origines de Scaliger. *Sed ex inſtituto*
la Preface de ſes Origines Italiennes,
Verſa eſt idem Italias Scaliger quatuor & vig
Varia illi Exercitatis ingenii fertilitas fuit
Il ne ſe trompe pas moins qu
ces livres regardoient la Langue
Scaliger recherchoit principalement l'
des mots Latins, & M. Ménage qualifioit
Origine *Compilation*. Il paroit par pluſieurs
endroits que Scaliger a repanduës dans ſes
Livres, qu'elles étoient de ſon invention,
rapporter les anciennes, que ce n'étoit qu
les refaire.

(2) M. Moreri eſt fort innocent de la mép
Baillet. Il compte parmi les Oeuvres de Ju

me choſe dans ſon Dictionnaire à l'article de Jules Scaliger. Ce Dictionnaire de Moréri eſt un des Livres Favoris de Mr. Baillet.

Monſieur BAILLET dans ſes Corrections. *Ces Meſſieurs qui aiment tant à ſe tourner en Latin, gâteront enfin toute l'Orthographe de l'Onomatologie, s'il ne ſe trouve quelque truchement pour les expliquer, & pour nous faire un Index pareil à celui que Beſſin a fait des noms propres qui ſe trouvent Latiniſez dans l'Hiſtoire de Mr. de Thou.*

MENAGE. Mr. Baillet attribue encore ailleurs cet Index à Beſſin. Si Mr. Baillet avoit pratiqué avec les gens de Lettres, il ſauroit que cet Index a été fait par Mr. du Puy, Prieur de S. Sauveur de Brog. Pierre Beſſin, ſous le nom duquel ce Livre a été imprimé; je veux dire, ſous le nom duquel le privilége pour imprimer ce Livre a été obtenu; étoit un Valet de Chambre de Mr. de Thou, le Conſeiller d'Etat, lequel ne ſavoit point du tout de Latin. Je l'ai connu particuliérement. Mr. du Puy de S. Sauveur m'a dit pluſieurs fois lui-même que c'étoit lui-même

liger, *Exotericarum Exercitationum lib. XV.* Soit qu'on liſe *liber decimus quintus*, ſoit qu'on liſe *libri quindecim*, Moréri aura toûjours raiſon, puiſque Scaliger avoit compoſé quinze livres d'Exercitations exotériques, dont le dernier, qui eſt celui que nous avons contre Cardan, eſt le ſeul qui ait été conſervé. M. Baillet avoüe lui-même ingénument qu'il n'a fait cette faute qu'après l'Auteur de la Vie de Jule Scaliger inſérée dans le Recueil des Vies de pluſieurs hommes illuſtres imprimée in-4. à Londres

n'eſt pas venu à ma connoiſſance.

XXXIV.

ification du titre de mon Eglogue intitulée Chriſtine.

Onſieur BAILLET. *Le Critique que j'ai déja cité, trouve mauvais Mr. Ménage ait donné le titre de* Chriſtine *à cette Eglogue plutôt que celui de* Ménalque: *parce qu'outre que Ménalque le principal perſonnage, il s'y agit ulièrement de ſon départ, & qu'il y r le moins autant loué que la Reine de.*

NAGE. Le Critique de Mr. Baillet impertinent Critique. Prémiérement,

1681. & la vérité eſt qu'à la fin de cette aliger, il y a un Catalogue très-peu cor- [illegible] qui porte en tête *Exteriorum*

ment, il eſt très-faux que dans l'Eglogue dont eſt queſtion Ménalque y ſoit autant loué que la Reine Chriſtine y eſt louée; les endroits de cette Eglogue qui contiennent leurs louanges, ſeront rapportés ci-deſſous en quelque endroit de ces Remarques. Et le Critique de Mr. Baillet a dit en cela une fauſſeté, pour me dire une injure, en diſant que je m'étois loué extraordinairement. Dailleurs, quoi qu'il s'agiſſe du départ de Ménalque, ce départ eſt pour aller en Suede voir la Reine de Suede Chriſtine. Et ainſi la Reine de Suede Chriſtine eſt le veritable ſujet de la Piéce. Mais quand elle y auroit moins de part, & que je n'aurois fait que la louër de la façon que je l'ai louée, j'aurois pu intituler mon Eglogue de ſon nom. Térence a intitulé une de ſes Comédies *l'Eunuque:* dans laquelle ſon Eunuque a ſi peu de part qu'il ne paroît preſque pas ſur le Théatre. Plaute a de même intitulé une de ſes Comédies *Rudens* & une autre *Trinummus*, qui ont peu de raport à leurs titres : ce qui a été remarqué par Jules Scaliger dans ſa Poëtique.

XXXV.

Ignorance de Mr. Baillet touchant la patrie de pluſieurs hommes de Lettres.

MOnſieur Baillet dit à la page 43. du Tom. 4. Partie 1. qu'Ugolinus Vérinus, & Michaël Vérinus ſon fils, étoient

le Fiéſoli. Il vouloit dire de *Fiéſo-*
i du moins il le devoit dire (1). Il
de Florance, mais originaire de
tevarchi. Il le dit lui-même dans
:rcolano, en ces termes: *Molti vo-*
ch'io, ſe ben fui nato e allevato in
ze, non ſia Fiorentino: per eſſere mio
venuto a Firenze da Montevarchi.
ns un de ſes Sonnets à Jean de la
:

Per voi l'altero nido voſtro, e mio.

de la Caſe étoit de Florance. Mr.
:t n'a point lû d'originaux. C'eſt de
té Ghilini, dans ſon Eloge du Var-
qu'il a pris ce qu'il a dit ici du lieu
naiſſance du Varchi. Scipioné Am-
o, dans ſon Ritratto du Varchi, a
de même que le Varchi étoit de
evarchi dans le Diocéſe de Fiéſolé.
Bernia, dans ſon Capitolo del Debi-

Montevarchi, lieu de la naiſſance de ſon pere. Lionardi Salviati, Livre 2. de ſes Avertiſſemens, article 16. volume 2. *Cotal voce*; (Varchi) *nome di famiglia non fu nel vero, ma ſoprannome: che dalla patria; cioè, dalla Terra di Montevarchi, onde venne il ſuo naſcimento, ſi poſe nelle ſue ſcritture egli ſteſſo: e dal conſenſo del ſuo ſecolo ſi ricevè, e vennegli confermato.* Remarquez que le Salviati fait auſſi le Varchi de Montevarchi (1). J'oubliois à remarquer que Poccianzio a mis le Varchi dans ſon Catalogue des Ecrivains Florantins.

Il dit à la page 205. de ſon 2. Tome, Part. 2. que Théodore de Marcilly; en Latin, *Theodorus Marcilius*, étoit de Cologne. Il étoit d'Arnhem en Gueldre: comme l'ont très véritablement écrit Valérius Andreas dans ſa Bibliothéque Belgique, & François Swertius dans ſes Athénes Belgiques; & Petrus Valens dans l'Eloge qu'il a fait de Théodorus Marcilius; auquel il ſuccéda dans la Chaire de Profeſſeur du Roi. J'ai ouï dire la même choſe à mon pere: qui étoit ami particulier de Théodorus Marcilius; comme je l'ai remarqué à la page 81. de la Vie de mon pere.

Il dit à la page 319. de la 2. partie du Tome 2. que Jacques Gronovius, fils de Frédéric, eſt de Hambourg. Il eſt de Déventer. Il

¶ 1. *Onde venne il ſuo naſcimento*, ne ſignifie pas, ce me ſemble, que le Varchi fût né à Montevarchi, mais qu'il en venoit.

54 de son premier To-
95. du 4. partie premie-
étoit d'Angers. Il étoit
njou à six lieues d'An-
remarqué dans mes Re-
Vie de Pierre Ayrault,
nel d'Angers, mon grand

248. du Tome 4. partie
Bellay étoit natif d'An-
é à Liré, dans les Mau-
uës d'Angers: qui est u-
appartenoit du côté de sa
abot, Dame de Liré & de
iére, fille de Christophle
Besly, qui a écrit que Joa-
étoit batard, s'est tout-à-
Cette Terre de Liré, dont
llay fait mention dans ses
oises, au Sonnet 31. de ses
d'Anjou pour le temporel,
pour le spirituel. Elle est
le Nantes. D'où vient que
ellay est appelé *Clerc du Dio-*
es dans les Regîtres de l'E-
s. *Joachimus du Bellay Cle-*
tensis Diocesis, fuit receptus
tum & Præbendam, vacantes,
Magistri Johannis Toussepain,
arisiensis & Archidiaconi.
la page 364. de son Tome 4.
Augustin Favoriti, que quelques-
de Luques, *étoit de Luna en Tos-*
côté de la Riviere de Gennes. Il
Luques, il le dit lui-même dans
de son Eglogue au Pape Alexan-

Il dit à la page 151. de la premi
tie de ſon 2. Tome, que Céſar E
Boulay, Greffier de l'Univerſité d
& Auteur de l'Hiſtoire de l'Unive
Paris, étoit de la Ville de Tours.
du Village de S. Ellier, dans le B
ne: qui eſt la derniére Paroiſſe du
du côté de la Bretagne. Ce qu
faire cette faute à Mr. Baillet, c
ce du Boulay étoit Doyen de la T
Tours dans l'Univerſité de Paris.
expliquer à Mr. Baillet ce que c
cette dignité. Il y a quatre Natio
dées dans l'Univerſité de Paris:
France: celle de Picardie: celle d
mandie: & celle d'Allemagne. C
tre Nations, à la reſerve de celle
mandie, ſont diviſées en Tribus.
de France a cinq Tribus: qui porte
cune le nom d'un Archevêché. C
Tribus ſont, la Tribu de Paris:
Sens: celle de Reims: celle de
& celle de Bourges. La Nation
cardie eſt auſſi diviſée en cinq Trib
portent chacune le nom d'un Evê
celle de Beauvais: en celle d'Ami
celle de Noyon: en celle de Laon
celle de Térouanne. La Nation
magne n'a que deux Tribus: qu
celle des Continens & celle des In
J'ai ouï dire à Mr. de Lair, Gr
l'Univerſité de Paris & digne d'u
grande charge, que la Nation d
mandie n'a point de Tribus, pa
les Normans, comme gens adroi
litiques, n'ont point entr'eux de

tions. Les Suppôts des Nations ſont de la Tribu qui porte le nom de l'Archevêché d'où ils ſont; ou de l'Evêché où ils ſont nez, relevant de cet Archevêché. Et ainſi, Céſar Egaſſe du Boullay qui étoit du Diocéſe de l'Evêque du Mans, qui eſt le premier Suffragant de l'Archevêque de Tours, étoit de la Tribu de Tours.

Il dit à la page 453. Tome 4. Partie 1. que le Berni étoit natif de Bibiena en Piémont. Il étoit né à Lamporecchio dans le Florentin. Voyez ci-deſſous au chapitre 36.

XXXVI.

De la Patrie d'Aimar Ranconnet.

CE que j'ai remarqué au Chapitre précedent de la Patrie de pluſieurs gens de Lettres, me fait ſouvenir de traiter ici de celle d'Aimar Ranconnet ou plutôt *d'Aimar de Ranconet*; car c'eſt ainſi que ce nom ſe trouve écrit dans la Chronique Bourdeloiſe. Dans les Poëſies de Joachin du Bellay, au Recueil des Sonnets, il y a *de Ranconnet*. Mr. Baillet dit que ce grand perſonnage étoit de Bourdeaux. C'eſt à la page 354. de ſon 1. Tome. Ce qu'il a pris de Mornac, page 75. de ſon *Feriæ Forenſes*. Le Préſident de Thou au Livre XXIII. de ſon Hiſtoire page 707. de l'Edition de Genéve, a écrit qu'il étoit de Périgueux. *Æmarum Ranconetum, Veſunâ Petracoriorum ortum.* Il eſt certain qu'il étoit de Bourdeaux. Ce qui a

été

ie meme de
s Aquitaniæ Viris. Et il avo
ler au Parlement de Bourdeau
d'être Préſident de la quatrié
re des Enquêtes du Parlemen
i on en croit le Préſident d
rimùm Senator Burdigalenſis
Pariſienſi Curia alterius In-
Claſſium Præſidis munus mag-
rde exercuit. Gabriel de Lur-
dans ſon *de Illuſtribus Aquita-*
qu'il avoit été fait Conſeiller
nt de Paris d'Avocat du Par-
Paris. François Pithou dans
a, dit qu'il n'étoit pas né riche,
oit été comme le Correcteur de
de Charles Etienne. Il y dit
étoit comme l'Auteur du Livre
ules du Préſident Briſſon. Il
à remarquer que Blanchard a o-
e Ranconnet dans ſa Liſte des
rs du Parlement de Paris : je re-
ai ici par occaſion, qu'il y a auſſi
Cardinal de Balue & René de

XXXVII.

De la Patrie du Bernia.

MOnſieur Baillet a écrit au Chapitre du Bernia, que le Bernia étoit né à Bibbiéna, dans le Piémont. Il y a deux Bibbiena: l'un dans le Piémont; qui eſt le *Forum Vibii* de Pline; d'où ce Bibbiena a été ainſi appelé: *Forum Vibii*, *Forum Bibii*. *Forum Bibianum*, *Bibianum*, *Bibiana*, BIBBIENA: & l'autre dans la Toſcane; à l'endroit où l'Archiano entre dans l'Arne. Mr. Baillet a pris le Bibbiena de Piémont pour celui de Toſcane: car jamais perſonne n'a dit que le Bernia fût Piémontois. Et quand on a dit qu'il étoit de Bibbiena, cela doit s'entendre du Bibbiena de Toſcane. Pluſieurs ont écrit qu'il étoit de Bibbiena. Jean Matteo Toſcano dans ſa Deſcription de l'Italie, Livre 3. page 8. *Bibiena*, *Etruriæ Oppidum*, *Berniam protulit*, *Jocoſi Carminis Autorem: quem multa præclara ingenia ſunt æmulata*, *non irrito conatu: nullus tamen nativa illa urbanitate*, *nulla arte quæſita ſuperavit*. Lilius Gyraldus, dans le Dialogue ſecond des Poëtes de ſon tans: *Fuere & duo in ſuo genere arguti*, *& mordaces*, *non ſine ſalibus: Franciſcus Bernia*, *Bibiennas*, *& Maurus Forojulienſis*. L'Auteur de ſon Epitaphe: lequel Epitaphe ſe trouve imprimé parmi ſes Poëſies Latines, dans le Livre intitulé *Carmina quinque Etruſcorum Poëtarum*:

Poſt-

Poſquam ſemel Bibiena in lucem hunc e
Quem nominavit atas aſta Bernium, &

Cependant il eſt certain qu'il étoit de l
porecchio dans le Florentin lieu cé
par le Maſetto du Bocace. Le Be
dans ſon Orlando Innamorato, Liv
chant 7. dit lui-même que Lamporec
eſt le lieu de ſa naiſſance.

Quivi era non ſo come capitato,
Un certo buon compagno Fiorentino
Fu Fiorentin, e nobil, ben che nato
Foſſe il padre, e nutrito in Caſentino:
Dove il padre di lui gran tempo ſtato,
Sendo, ſi fece quaſi citsadino;
E tolſe moglie, e s'accasò in Bibbiena;
Ch' una Terra è ſopr' Arno molto ame
Coſtui ch' io dico all' Amporecchio na
Ch'è famoſo Caſtel per quel Mazetto.
Poi ſù condotto à Firenze, ove giacq
Fin a diciannove anni poveretto.
A Roma andò di poi com' a Dio piacq
Pien di molta ſperanza, e di concetto,
Di un certo ſuo parente Cardinale,
Che non gli fece mai ne ben ne male.

Et le Poccianzio l'a mis au nombr
Ecrivains Florantins.

Je remarquerai ici en paſſant, q
Bernia eſt appelé indifféremment *B*
Bernia, & *Berna*. Il ſigne *Berna*
pluſieurs de ſes Lettres Italiennes i
mices. Et c'eſt ainſi que l'appele l'*A*

te dans ſon Orlando furioſo canto 46. Octave 12.

——— *e par ch'anco io ci ſcerna,*
Marc' Antonio Flaminio, il Sanga, e'l Berna.

Le nom de ſa famille étoit de Berni.

XXXVIII.

De la Patrie du Taſſe.

MOnſieur BAILLET, au Chapitre du Taſſe, a écrit (1) que le Taſſe étoit né à Surrente au Royaume de Naples le 10. d'Avril 1544. Ayant écrit la même choſe dans mes Obſervations ſur l'Amynte du Taſſe, ce que j'avois pris du Manſo dans la Vie du Taſſe; Monſieur Marc' Antonio Foppa, Bergamaſque, Frere de M. Foppa Archevêque de Bénévent, m'écrivit le Sonnet ſuivant pour me prier de m'en dédire; & de dire une autre fois que le Taſſe étoit Bergamaſque, & non pas Surrentin.

Si prega il Signor Menagio, celebre Poëta e Scrittore Franceſe, che voglia render Torquato Taſſo alla Città di Bergamo, ſua Patria: come teſtifica egli medeſimo in più luoghi delle ſue lettere: e ſpecialmente nella Sup-

¶ 1. Ce chapitre de la patrie du Taſſe étoit aſſez inutile puiſque dans le fond Meſſieurs Foppa, Ménage, & Baillet ſont d'accord entre-eux. Le premier convenant que le Taſſe étoit né à Surrento,

Supplica ad essa Città, e ne' Dialogh
Padre di Famiglia, e del Piacer Ones
n' Sonetti, & in altre sue Composition
si publicheranno,

La fama del tuo nome, onde la Senna
Più che d'altri suoi pregi oggi risuona,
Di te co' più lontani anco ragiona,
A volo alzando la sublime penna.
Ma non agguaglia il vero: e solo accenna
Quel che più chiaro poi nell' opre suona
Quel che più chiaro poi nell' opre suona
Cui' ella al nobil crin nova corona
Tasso, e nov' ali alla tua gloria impenn
le, tra colti d'Italia illustri ingegni,
Basso, ignoto, à te m'ergo, e son trasl
Al più possente e bel di tutti i Regni.
E con semplice stil, vie più ch'ornato,
Prego la destra man che render degni
A' vivi del Brembo il gran Torquato.

Pour réponſe à ce Sonnet, j'écr
cette Lettre à Monſieur Marc' Anto
Foppa.

Illmo. Sign. mio, e Padrone colmo.

E già molto tempo, ch'el Signore O
vio *Falconieri, noſtro comune amico*
a

to, & les deux autres ne niant pas qu'il ne fû
ginaire de Bergame. D'ailleurs les Lettres Ita
nes que l'on produit ici ne ſont pas Piéces no
les, & il y a long-tems qu'elles ont paru da
Meſcolanze de M. Ménage.

mato l'Omero dell' Italica Favella. E come si disse d'Omero, della nascita del quale sette Città contesero dopo la sua morte, che mentre visse, non ebbe nè casa, nè patria,

Ἑπτὰ μάχοντο πόλεις νίκνος περὶ πατρίδ' Ὁμήρου.
Ἔπλετο δὲ ζῶντος μηδὲ ἓν οἰκίδιον.

(E un mio Epigramma) si può dir l'istessa cosa del Tasso: che veramente non men d'Omero fù egli dalla fortuna mal trattato. Prega in una sua Lettera un suo amico a prestargli uno scudo: e non avendo danari da comprar candele, per iscrivere i suoi Versi, prega in un suo Sonetto la sua gatta a fargli lume con gli occhi. Ma di questo non più. Sento che V. S. Illust. da più anni in qua si sia applicata ad una nuova Edizione di tutte le Opere di questo famoso Scrittore: di che mi rallegro infinitamente; essendo delle di lui Compositioni ammiratore quant' alcun altro. Fra le Opere smarrite del Tasso, Fà menzione il Manso d'un Dialogo *della Crudeltà*, e d'un certo Trattato, intitolato, *Il Civile*. Mi sarà caro d'intendere se V. S. Illustris. abbia tali Compositioni: *giacche scrisse il Signor Falconieri ch' ella n'avea molte* del Tasso non più stampate: e se le à, la prego a dirmi che cosa sia quel *Civile*. Frattanto, siami lecito di darle un consiglio intorno a questa sua nuova edizione: *cioè, di scriver la Vita di quel grand' uomo: poiche il Manso che la scrisse, a lasciate à dietro assai si-*

ſe curioſe. Credo che V. S. Il-
à adeſſo ricevute le mie Oſſerva-
l'Aminta. Se ella ſi degnerà di
la ſupplico di ſignificarne gli erro-
r Ottavio: accioche ammonito da
ſa emendargli nella ſeconda edi-
ſi va preparando. E qui per fine,
to per ſempre,

V. S. ILLUST.

Umiliſſimo, divotiſſimo, & o-
bligatiſſimo Servitore,

EGIDIO MENAGIO.

a Lettera originale, mandatami dal
liano Pacione.

éponſe que me fit M. Marc' Antonio Foppa.

Signor mio, e Padron colmo.

olti obblighi che io ò al Signor Oc-
onieri, uno de' maggiori, è l'a-
ta la ſtrada di far ſaper à V. S.
ſervanza ſingolare che porto alla
, e la ſtima che fò de' ſuoi nobi-
iponimenti, e'l deſiderio d'eſſerle
di che volli darle un picciolo e
con quel Sonetto, troppo lodato
arteſia, e troppo gradito dalla ſua
a. Onde mi vezzo accreſciuto l'o-
nderle, come ſo, grazie infinite,

per tante dimostrationi d'affetto, che V. S. Illust. si compiace d'usar meco: & anco per l'onor fattomi, col dono dell' Aminta, tanto da me più stimato, per venirmi accresciuto di pregio, con l'aggiunte Note della sua dottissima mano. Io le fò offerta di nuovo, con queste righe, della mia somma divozione: e la prego à non isdegnarla, & à non pensar di farmi altra grazia di quella ch' io ricevo, e riceverò sempre dall' esser da lei stimato vero suo Servitore, e non meno dell' altre sue degnissime condizioni, che del suo chiarissimo ingegno e delle Opere parzialissimo ammiratore. Quanto all' altra parte della sua Lettera, se le cose ch' io dettai al Signor Ottavio, che mi disse averle scritte à V. S. Illust. non bastano à persuaderla, che volendo scriver' il vero della Patria del Tasso, egli non debba esser chiamato assolutamente Napolitano, mà nell istesso tempo insieme Bergamasco, io non saprei che più aggiungere. E mi duole che V. S. Illustris. in questo, & in altri particolari, notati nell' Aminta, intorno à costumi & alla Vita del Tasso, si sia lasciata guidar dal Manso: il quale non conobbe il Tasso se non gli ultimi anni della sua vita: & à scritte molte bugie palmari, come si vedrà dall' Opere del Tasso ch' io spero di publicare. Dico delle Opere di questo Autore non più stampate: che saranno tre Volumi: uno di Dialoghi, & Orazioni, e Discorsi: fra i quali non è, nè si trovò mai quel della Crudeltà: che per errore della stampa delle Lettere del Tasso, dice della Crudeltà, volendo dire della Nobiltà: e

così

nell' Originale, nè il Civile
ste Opere immaginate dal
li non furono mai scritte dal
Opere del quale io ò il Ca-
di sua propria mano. Il se-
sarà di Rime: fra le quali
'inzoni: oltre molte Ottave,
erzo, sarà di Lettere del-
itrocento: e nelle quali non
ai altro nome che quel di
di sua patria. E nell'O-
l medesimo Tasso non si de-
utamente Napolitano: ma
Padre di Famiglia, inter-
atria egli sia, risponde: lo
gno di Napoli, ma tragge
da Bergamo. Nè ulcera,
e battezzato in Sorrento:
etrarca nacque in Arezzo,
eggio, nè perciò son chia-
Reggiani: ma l'uno, e
o Ferrarese. Et appena è
omo pratico delle Lettere
Tasso, nelle quali si legge,
ia di mio Padre, e mia, e
ete lo stesso, possa scrivere,
a opinione. Degli Scrittori
, è solo il Manso a denomi-
nente Napolitano: ma gli al-
cun ch' egli è Bergamasco, e
: nè da loro si parla della sua
un si cominci prima da Berga-
re il Casone: il qual pur V. S.
ed aver veduto. Il Gadio lo
illius literis VIRGILIUS
OMAS: il Tomasino, l'Impe-
riale,

Ce second Volume a été imprimé.

riale, Jano Nicio Eritreo, lo chiaman Bergamasco, se ben nato in Surrento. E Bartholomeo Barbato nella Vita del Tasso, stampata in Padoua innanzi alla Hierusalemme, dice l'istesso: e nell' Imagine stampata in principio del Libro, vi scrive intorno TORQUATUS TASSUS, PATRICIUS BERGOMAS, ET TRUSCUS VIRGILIUS. *Nobile egli fù veramente di Bergamo: nella qual Città è delle più Nobili la Famiglia de' Tassi: e di dove erano, non solamente gli avoli suoi, ma Bernardo suo Padre: i qual' avendo comunicata al figlivolo la vita e l'ingegno, gli a comunicata insieme la patria: e vuol ch' essa sia à parte della sua gloria. Et io aggiungo, che le due sole predette Città, Bergamo e Sorrento che si comprende sotto Napoli, possono esser chiamate patria del Tasso, e non altre. Et egli medesimo in una sua Lettera manuscrita, che si stamperà, dice d'esser simile nella patria, non altrimenti ad Omero, della quale è incerta la patria, ma si bene à Cicerone, che ne'bbe due; e certe, e conclude, d'esser insieme Bergamasco, e Napolitano, cioè Sorrentino. E la Lettera è originale, come son quasi tutte quelle ch' io hò perche non mi fondo sopra menzogne. Onde crederei che V. S. Illust. con queste autorità, e con questi Testimoni potesse, ò ri-*

tan-

¶ 1. J'aurois mieux aimé dire : Joachim Bellay, & Jean Owen *ont fait* des Epigrammes contre cé Livre, parce qu'en disant *firent* il semble que ces deux Auteurs ayent été contemporains, & qu'il ayent

...mpendo l'Amista, è in altra maniera
...uerſi di far queſt' alla mia interce...
...& al mio Sonetto, che richiede alla ſu...
...a la confermazione di queſta verità ...
...ſime alla mente & alle ſcritture del ...
...e come pegno ſicuro appreſſo di me del...
...ſſimarissima grazia. Et à V. S. Ill...
...r fine, fà la debita riverenza.

DI V. S. ILL.

Umiliſſimo, divotiſſimo, & ...
gatiſſimo Servitore,

MARC' ANTONIO FO...

Di Roma li 27. di Marzo 1661.

XXXIX.

De Livre de Nicolas Bourbon, l'an... intitulé Nugæ.

MOnſieur BAILLET. *Cet Aute... laiſſé huit Livres d'Epigrammes ... appellez* ſes Niaiſeries.

MENAGE. Joachin du Bellay & ... Owen firent des Epigrammes contr... Livre (1) au ſujet de ce titre. Voici ... pigramme de du Bellay :

ayent fait leurs Epigrammes contre Bourbon ... le même tems, quoiqu'Owen qui vivoit enco... 1627. ne fût peut-être pas né lors que du B... mourut.

Paule, tuum inſcribis Nugarum *nomine Librum,*
In toto Libro nil melius titulo.

Voici celle de Jean Owen :

Quas tu dixiſti Nugas, *non eſſe putaſti.*
Non dico Nugas eſſe, ſed eſſe puto.

Le mot de *Niaiſeries* exprime mal celui de *Nugæ*. Il falloit dire *Badineries, Bagatelles.*

XXXIX. *bis.*

Ignorance de Mr. Baillet dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Mr. Baillet n'a jamais lû le Concile de Latran ni celui de Baſle. Mr. Baillet ne ſait ce que c'eſt que la Dignité de Théologal.

MOnſieur BAILLET a fait un grand diſcours des Préjugez ſuivant leſquels on a de coutume de juger des Livres: lequel il a inſéré dans le premier Tome de ſon Livre des Jugemens des Savans. Tout ce Diſcours, qui dure depuis la page 118. juſques à la page 172. peut être réduit à ce mot, *Il faut juger des Livres avec candeur & ſans préoccupation:* Et c'eſt ce que Mr. Baillet ne fait pas.

A la page 187. à propos de rien, il débite un grand lieu commun touchant le titre de *Scholaſtique* parmi les Grecs, les Romains, & les François. Quelles puérilitez! Il

Il dit à la page 191. *Ainſi celui appeloit par honneur* le Scholaſtiq l'Egliſe, *n'étoit autre choſe que cel l'appeloit en certains lieux le* Primici le Maître de l'Ecole: *& en d'autre* colâtre, *ou* le Théologal: *à la fo auquel il y avoit une Prébende de l' attachée pour ſa ſubſiſtance. Le vieu renger fut honoré auſſi de cette qual* Scholaſtique, *avant que d'être tombé des erreurs. Mais ce n'étoit qu'à ca ſa Théologale de Saint Martin de Tou*

Il y a ici autant de fautes que de l Voici les fautes de Langue *Le Mai l'Ecole.* Il faut dire, *le Maître* C'eſt ainſi qu'on parle dans les lie France où le Scholaſtique s'appellee tin *Magiſter Scholæ. Une Prébende de gliſe attachée.* Ce mot *attachée* eſt éq que à celui *d'Egliſe* & à celui de *Prébe Tombé dans des erreurs.* Quelle façc parler? *Mais ce n'étoit.* Après avoir di *renger fût honoré auſſi de cette qual Scholaſtique*, il falloit dire, *Mais ce n*

Voici les fautes qui regardent les ſes. La Dignité de Scholaſtique & de Théologal ſont deux Dignitez diſti tes. Le Scholaſtique, c'eſt le Ch l'Ecole: appelé en quelques lieux la Univerſité, *le Chancelier de l'Un* ſité. Le Théologal, c'eſt un Cha d'une Egliſe Métropolitaine, ou C drale, inſtitué pour enſeigner la Th gie à ſes Confreres, & pour leur pr la parole de Dieu. Ces Théologau que les ſimples Prêtres habituez de

gers. Ce que Claude Ménard a écrit que dans les Titres de l'Abaïe de Saint Nicolas d'Angers il avoit pris la qualité de Maître Ecole d'Angers, ne se trouvant pas véritable. Et dans le Titre du Don de la Comtesse Grécia, qui est dans la même Abaïe, Bérenger n'y prénant d'autre qualité que celle de *Grammaticus*; & un Rainaldus y prénant celle de *Chancelier*, c'est-à-dire de *Maître Ecole*.

Ce Don est imprimé dans le Recueil des Titres de cette Abaïe par le Peletier.

Au regard de la Dignité de Primicier que Mr. Baillet confond avec celle de Scholastique, c'étoit aussi une Dignité différente de celle de Scholastique. Mr. du Cange dans son Glossaire rapporte plusieurs significations du mot *Primicerius*: parmi lesquelles il y en a une tirée de l'*Ordo Romanus*, qui semble favoriser l'opinion de ceux qui croyent que le Primicerius avoit le soin d'enseigner les Ecclésiastiques de son Eglise. Mais il est très-vrai-semblable que ces enseignemens ne se doivent entendre que des Offices divins. Je veux dire que la fonction de ce Primicerius étoit de montrer aux inférieurs le chant & les cérémonies, afin que la décence & l'uniformité fussent gardées dans l'Eglise. Ce Primicerius n'étoit donc proprement parler que ce qu'est aujourd'hui le Chantre: ce qui a été remarqué par Mr. du Cange. Le-

(g) Ceux qui après Cujas ont cru que *Primicerius* venoit simplement de *Primus*, & que *Cerius* n'étoit qu'une extension du mot, se sont trompez. Cette extension seroit trop peu naturelle. On ne peut douter que *Primicerius* ne vienne de *Primus* &

Le Primicerius de l'Egliſe de Mets (ſon Epitre *Princier*) & qui l'eſt auſſi de l'Egliſe de Toul & de celle de Verdun ; ce qui eſt remarquable ; n'a pas cette fonction. C'eſt la prémiere Dignité du Diocèſe après l'Evêque. Et il préſide même aux Aſſemblées du Clergé à l'excluſion de l'Evêque : ce qui convient bien à ſon nom : car *Primicerius*, c'eſt le premier ; c'eſt le Chef : *primus in cera* : c'eſt-à-dire in *Catalogo* : On trouve dans le Code Juſtinien, *Primicerius Domeſticorum & Protectorum Principis* ; *Primicerius Fabricenſium* ; *Primicerius Menſorum* ; *Primicerius ſacri Cubiculi* ; *Primicerius Officiorum & Scriniorum Palatinorum*. Et dans Luitprandus, *Petrus Primicerius Apoſtolorum*. On a dit de même *Secundicerius*, pour dire le ſegond. *Secundicerius Notariorum*, dans le Code Théodoſien, en la Loi 2 *de Petitionibus*. Voyez le Gloſſaire de Mr. du Cange. On a dit auſſi *Capicerius* : d'où nous avons fait le mot de *Chévecier*. Et quoique le Princier & le Chévecier ſoient deux Dignitez Eccléſiaſtiques différentes, ces deux mots, quant à l'étymologie, ſont de même ſignification (1). C'eſt pourquoi l'Auteur de l'Ancienne Verſion Françoiſe des Décrétales a traduit le Titre *de Officio Primicerii*

(1) *cera*, ſur tout après ce paſſage d'Hygin *de limitibus conſtituendis* pag. 132. de l'édition de Turnebe. *Hæ ambitiones, ſubſaxâ ſerre, quidam tabulas appellaverunt &c.* Quelques-uns ont cru que *Capicerius* de même venoit de *caput* & de *cera*, *quia ſolitus viros ſcio*

XL.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Jurisprudence. Mr. Baillet ne sait ce que c'est que le Livre des Basiliques.

J'Ai fait voir dans la Remarque précédente que Mr. Baillet avoit peu de connoissance de l'Histoire Ecclésiastique. Il n'est pas plus savant dans l'Histoire du Droit. Cette Remarque le va démontrer. Il dit à la page 381. du 2. Tome, Part. 3. en parlant des traductions de Gentien Hervet, que Gentien Hervet a traduit *les huit Livres des Basiliques ou Constitutions Impériales des Empereurs de Constantinople.* Mr. Baillet a fait ici autant de fautes qu'il a dit de mots. Il dit qu'il n'y a que huit Livres des Basiliques: & il y en a soixante, & cet Ouvrage a été appelé ἑξηκοντάβιβλος, c'est-à-dire, *les soixante Livres:* qui est un titre qui a aussi été donné à la Collection des Livres d'Hippocrate: à la reserve des Aphorismes, du Serment, & des Pronostiques, comme nous l'apprenons de Suidas dans l'éloge d'Hippocrate. Et l'on a encore appelé du même nom la Collection des Livres du Vieux & du Nouveau Testament. Du moins, c'est ainsi que l'appellent Alexius Aristinus, & Siméon le Logothète dans l'Epitôme du dernier Canon des Apôtres, imprimée dans la Bibliothèque du Droit Canon Ancien de Mr. Justel & de Mr. Voël. Mais pour revenir aux

Ba-

ις μέρος τῶν ἐφυκτικῶν διατάξεις.
ντικώτερον τῷ Λέοντος βιβλίον,
ξηκοντάβιβλον, πάντας τοὺς νόμους ἔχον.

nopule, au commancement de
uel, témoigne qu'elles étoient
du même nom. Et c'eſt ainſi
ont nommées enſuite les Juris-
modernes. Cujas au chapitre
Livre de ſes Obſervations, fait
de cette appellation en ces ter-
πίλιχων *Libros vulgò* ἑξηκοντάβι-
nparunt, quòd ſint LX. diviſi in
x: non quatuor, ut plerique pu-
oſeph Marie Suarés, Evêque de
a dit la même choſe dans ſa doc-
ce ſur les Baſiliques. Je ne m'é-
as que Mr. Baſſilet n'ait point vû
ages de Pſellus, d'Harménopule,
as, de Suarés; car ſi n'en eſt pas
aux Juriſconſultes, & il apprend
ale ſur le port. Mais je m'étonne
ement qu'étant Bibliothécaire d'u-
ſi grande Bibliothéque qu'eſt celle

τὴν καραμελικὴν τῶν παροιμιῶν
proverbe

comprend ſept volumes in-folio. S'il l'eût vue, il y ût lû cette inſcription, *Βασιλικῶν Libri LX. in VII. Tomos diviſi.* Mais il n'avoit pas même lû en ce tems-là la premiére feuille de la verſion de Gentien Hervet; car elle fait auſſi mention de ces ſoixante Livres des Baſiliques. *Libri VIII. Βασιλικῶν Διατάξεων. id eſt, Imperialium Conſtitutionum; in quibus continetur totum Jus Civile à Conſtantino Porphyrogenneta in LX. Libros redactum.*

La ſegonde faute de Mr. Baillet, c'eſt qu'il dit que Gentien Hervet a traduit huit Livres des Baſiliques: & il n'en a traduit que ſix: qui ſont, le 28. le 29. le 45. le 46. le 47. & le 48. ce qui a été remarqué par Mr. Fabrot dans ſa Préface des Baſiliques: en ces termes: *De Libris XXVIII. XXIX. XLV. XLVI. XLVII. XLVIII. quos Gentianus Hervetus Latinè verterat, hoc tantùm dicam, Hervetum doctiſſimum quidem fuiſſe, ſed non Juris:* (c'eſt ce que Cujas diſoit de Conan) *ut integros vertere maluerim, quàm verſionem ejus emendare. Jam Cujacius in eruditiſſima Præfatione Libri LX. ſatis monuerat quid in ejuſmodi verſione deſideraret.* L'Evêque de Vaiſon en conte ſept, mais il dit que de ces ſept il n'y en a que quatre entiers.

Cette faute de Mr. Baillet eſt excuſable: Gentien Hervet ayant dit lui-même dans l'inſcription de ſa Verſion que cette Verſion contenoit VIII. Livres des Baſiliques. Ce qui a trompé Hervet, c'eſt que le ſegond Tome des deux qu'il a traduits, contenoit tant de titres, qu'il a crû, comme

qu'il contenoit du
omme le premier.
de Mr. Baillet dans
llégué, c'est que de
t exprimé, il paroît
re des Basiliques con-
es Constitutions des
tantinople. Ce qui est
Histoire des Basiliques.
à Βασιλικὰ, sont les
urs : comme les Epar-
ερχικὰ sont les Edits
toire. Et les Livres des
s Loix des Romains tra-
c'est-à-dire, le Digeste,
a, les Novelles de Justi-
a ajoûté quelques Edits
Justin le Jeune, de Tibé-
de Zénon, & de Basile le
Cette Traduction fut faite
de l'Empereur Léon le Phi-
mme nous l'apprenons de
son *Synopsis Legum*, d'Har-
ans son Manuel, & de Bal-
ses vers. Et l'Empereur Léon
our cet Ouvrage de Sabbatius
ius, comme nous l'apprenons
eu Blastarés. Et dans ce même
otius, Patriarche de Constantino-
la Collection des Canons, qu'il
Nomocanon. Quelques-uns ont cru;
d'autres, François Balduin; que les
Basiliques avoient été faites par l'ordre de
l'Empereur Basile, Pere de Léon le Phi-
losophe. Mais en cela ils se sont trompez.
Illorum inepta est opinio, qui Basilio Basili-

ca

ca tribunut, dit Cujas. Et ce qui les trompez, c'eſt que l'Empereur Baſile conjointement avec ſes fils Conſtantin & Léon, avoit commencé à faire travailler à la Verſion Grecque des Loix Romaines: comme nous l'apprenons de Cédrénus dans l'Hiſtoire de l'Empereur Baſile. Et c'eſt par cette raiſon que l'Empereur Léon le Philoſophe dans ſa Novelle 71. attribue par honneur les Baſiliques à ſon pere Baſile. Car parlant dans cette Novelle de l'eſpace qu'il faut laiſſer entre le bâtiment que veut faire un particulier, & les terres labourables, ou les vignes, d'un autre particulier, il dit que la Loi qui ordonne cet eſpace a été faite par ſon pere. C'eſt la penſée de Cujas au chapitre 31. du Livre XVIII. de ſes Obſervations. L'Empereur Baſile voyant beaucoup de confuſion, & quelques défauts, dans le corps du Droit des Romains, avoit donc réſolu, comme dit Cédrénus, de le réfondre, & de le faire traduire en Grec. Mais prévenu par la mort, n'ayant pû qu'ébaucher cet Ouvrage, ſon fils Léon l'acheva. Il eſt vrai néanmoins que Baſile acheva le Πρόχειρον νόμων (c'eſt-à-dire, *le Manuel des Loix*) conjointement avec ſes fils Conſtantin & Léon. Et comme cet Ouvrage étoit diviſé en 60. Livres, de même que les Baſiliques, cela peut avoir con-

¶ 1. Premiérement je ne ſai s'il ne vaudroit pas mieux faire *Baſiliques* du maſculin, quand ce ne ſeroit que pour éviter l'équivoque de *Baſilique* dans la ſignification d'Egliſe ou de Palais. Secondement je-

né à faire croire que Basile étoit
des Basiliques. Mr. l'Abbé Huet,
é à l'Evêché de Soissons, & digne
plus grande Dignité, a écrit dans
ialogue *de Claris Interpretibus*, que
siliques furent faites par l'ordre de
, de Léon, & de Constantin le
hyrogennéte (1). A l'égard de Basi-
l'a cru par les raisons que nous avons
rtées, qu'il avoit contribué à cet
rage. Et à l'égard de Léon le Philo-
he, fils de Basile, il a dû en vûë les
ages de Psellus, d'Harménopule & de
lsamon, dont nous avons parlé. Et à
gard de Constantin le Porphyrogenné-
, fils de Léon, il a cru qu'il avoit part
cet Ouvrage à cause de ce qui est dit dans
a Préface des Vers de Balsamon, que
Constantin le Porphyrogennéte est Auteur
de l'Ἀνακάθαρσις. Mais Cujas a fort bien
fait voir que cette Anacatharse de Cons-
tantin le Porphyrogennéte étoit seulement
une répurgation; c'est-à-dire, une cor-
rection des Basiliques de Léon le Philoso-
phe; & pour user des termes de Cujas,
Basilica repetitæ prælectionis. Et si Balsa-
mon par cette Anacatharse, dont il parle
dans sa Préface, avoit entendu parler des
Basiliques, il se seroit contredit: car dans
le corps de ses vers il dit nettement que
Léon le Philosophe est l'Auteur des Ba-
silli-

(1) Il est inutile de point que M. Huet fasse la moindre
mention de Basile, de Léon, ni de Constantin, en
aucun endroit de son Dialogue, du moins de l'édi-
tion in 4. 1661.

ſiliques. En un mot, il n'eſt plus révoqué en doute que le Livre des Baſiliques ne ſoit de Léon le Philoſophe. *Æquiores autem rerum Judices hæc monendi ſunt, Libros Baſilicon in Libros ſexaginta à Leone Imperatore, (quo auctore cenſerentur Baſilica, anteà non conveniebat) diviſos, integros ad nos non perveniſſe*, dit Mr. Fabrot dans ſa Préface des Baſiliques. Et ce qu'a écrit Hervet à la tête de ſa verſion, que les Baſiliques avoient été diviſées en LX. Livres par l'Empereur Conſtantin le Porphyrogennête, eſt dit ſans preuve.

Il me reſte à remarquer, que l'Auteur du Catalogue des Manuſcrits de la Bibliothéque de ſaint Laurens de Florance, imprimé à Florance, & en Hollande, attribuë à ſaint Baſile le Livre des Baſiliques, intitulé *Synopſis Baſilicon*, & publié par Léunclavius: qui eſt une bevuë épouvantable. J'en avertis Mr. Baillet, afin que lorſqu'il parlera de cette *Synopſis*, il ne faſſe pas la même bevuë.

XLI.

Quelques particularitez touchant Carnéade & Zénon, ignorées par Mr. Baillet.

MOnſieur BAILLET. *On dit que Zénon le Pere des Stoïciens avoit compoſé 705. Opuſcules différentes; qui, nonobſtant leur multitude, étoient d'une ſi grande force, que Carnéade de l'Académie ayant entrepris d'y répondre, s'étoit cru obligé toutes les fois qu'il prenoit la plume pour*

, *de prendre auparavant de*
pour se purger & fortifier
r empêcher que l'estomac ne
vapeurs au Cerveau. Mais
pas que tous ces Ouvrages ne
a seul & même Zénon. Et
utent que ce fût au Chef des
vouloit Carnéade.

C'est de cet endroit de
bérius dans sa Bibliophilie,
Ir. Baillet a pris ce qu'il dit
l nombre des Livres de Zé-
mme je l'ai déja remarqué
Mr. Baillet ne puise pas
ces: *Zeno Stoicorum Pater,*
ingenta quinque συγγράμμα-
cula, evulgavit. Je ne sai
s peut avoir pris cette parti-
ogene Laërce dans l'énumé-
ivres de Zénon, le Pere des
'en conte que doure. Il est
ins que ce Pere des Stoïciens
avantage: & je me souviens
arqué dans mes Observations
, que Laërce même fait men-
lques Livres de Zénon, dont
parlé dans l'énumération des
ce Zénon. Et dans sa Préface,
e notre Zénon avoit fait beau-
Livres; que Xénophane en avoit
que Zénon, & Démocrite plus
ophane; & Aristote plus que Dé-
; & Epicure plus qu'Aristote, &
pe plus qu'Epicure. Et Epicure,
e l'a remarqué Mr. Baillet, n'en a-
ait que trois cens. Ce qu'a dit Li-

bérius

βιβλία ἀναγνὺς, ἐπιμελέσατα τὰ Χρυσίππου, ἐπιεικῶς αὐτοῖς ἀντέλεγε, καὶ εὐημέρησε τοσοῦτον, ὥσε ἐκεῖνο ἐπιλέγειν, Εἰ μὴ γὰρ Χρύσιππος, οὐκ ἂν ἦν ἐγώ. Il faut expliquer ce Grec à Mr. Baillet: car il ne l'entend pas. C'eſt-à-dire: *Carnéade ayant lû les Livres des Stoïciens, & très-diligemment ceux de Chryſippe, il écrivit contre les Livres de Chryſippe. Ce qui lui ſuccéda ſi bien qu'il diſoit, ſi Chryſippe n'avoit point été, je n'aurois point auſſi été.* Il n'y a donc point d'inconvenient de dire que Carnéade ſe purgeoit le cerveau avec de l'Ellébore blanc, lorſqu'il écrivoit contre Chryſippe, comme l'ont dit, Pétrone, Tertullien, & S. Jerôme, aux lieux alléguez; & S. Auguſtin au chapitre 19. du Livre I. contre Creſconius. Et Jonſius n'a pas raiſon de dire qu'en cela ils ſe ſont trompez: & particuliérement, Valére Maxime (qui eſt un Auteur ancien) ayant écrit la même choſe. C'eſt Jonſius qui s'eſt trompé, en diſant que Valére Maxime a nommé Zénon & non pas Chryſippe. Voici les termes de Valére Maxime: *cum Chryſippo diſputaturus, Elleboro ſe antè purgabat, ad exprimendum ingenium ſuum attentiùs & illius refellendum acriùs.*

Mais comme Zénon de Citie eſt le fondateur des Stoïciens, il n'y auroit pas auſſi d'inconvéniant d'expliquer de ce Zénon, le Zénon dont parlent Pline, Aulugelle, & Fulgence. Mais d'un autre côté Zénon de Tarſe le Stoïcien étant Diſciple de Chryſippe, Carnéade qui écrivoit contre

, peut avoir écrit contre ce
hrysippe.

XLII.

r. Baillet touchant l'Etymo-
n Nom de BAILLET.

BAILLET. *Le nom qui* Préface sur
bu ne méritoit pas d'être con- les Poëtes.
? ils ont fait voir effective-
le connoissent pas, lorsqu'ils
tirer de l'obscurité dans la-
tâché de le retenir. Mais
de divertir encore une fois
faut les tirer eux-mêmes de
reur, où ils se sont précipitez
déréglée qu'ils ont eue de me
ice qu'on n'éxigeoit pas d'eux.
té bon pour leur dessein qu'ils
ce nom qu'ils ont voulu met-
, ne marque autre chose qu'u-
ne peut être inconnue qu'à des
Origine n'en est pas trop obs-
aller chercher parmi les pre-
ns du tems de Pharaon, com-
uelques Savans, il suffit de la
s Grecs, & de dire avec Me.
ses Origines Italiennes &
ue du Grec βαΐον vient le La-
& puis les diminutifs, badio-
ttus : d'où vient le François
n pourroit ajoûter même sans
ur de la vérité de cette étymolo-
Ménage, que ce mot est de ces
eux qui n'ont pas pour une seule

origine, puiſqu'on lui en a trouvé encore une autre, qui n'eſt peut-être pas moins ancienne dans la Langue Grecque, & qu'Homere s'en eſt ſervi dans la ſignification des choſes qui avoient la même couleur. Du Grec βαλιὸς *dont il ſe ſert, eſt venu le Latin* balius. *De là s'eſt formé le diminutif* baliolus, *qui a été employé par Plaute pour marquer un homme de la couleur dont il s'agit. Delà eſt venu auſſi le ſecond diminutif* balioletus, *& par ſyncope* balietus: *qui eſt le nom dont Mr. de Thou s'eſt ſervi dans ſon Hiſtoire pour nommer un célébre Préſident du Parlement de Paris. Mais pour ne point multiplier nos idées ſans néceſſité, on peut ſoutenir avec Voſſius, que* badius *&* balius, *& par conſéquent* badioletus, balioletus, balietus, *&* baillet *viennent tous d'une même ſource; & qu'ils doivent leur extraction au mot de* βαῖς, *comme cet Auteur le fait voir avec aſſez d'étendue dans ſon Etymologicon de la Langue Latine. Je n'ai aucun beſoin de l'autorité de tous ces ſavans hommes, pour tourner en ridicules ces Poëtes qui ont prétendu faire des vers ſur mon Nom ſans le connoître. Et celle de Mr. Ménage ſeul eſt plus que ſuffiſante pour confondre leur adreſſe, & faire voir l'inutilité de leurs efforts, quand ils auroient été renforcez de M. Ménage même. C'eſt à l'Inventeur de* Bajuletus, *c'eſt-à-dire du ſpectre après lequel ils ont couru, qu'ils ont obligation de la matiére de leurs vers. C'eſt auſſi à lui, quel qu'il puiſſe être, qu'il faut oppoſer Mr. Ménage; quoiqu'il ne faille pas trop approfondir*

ventеur du Bajuletus, n
l'étymologie véritable qu
donner du nom dont il s'ag
ur celle qu'il a donnée ailleu
de nos faiſeurs de Vers. J'ap
r Bajuletus, qui décend e
e Bajulus : lequel ſelon M
es autres Savans, ſignifie Bail
, dont la ſignification n'a pa
pport avec celle de mon Nom
es faiſeurs de Vers, pour avoir
trop bonne opinion de leur nou
riſte, m'ont laiſſé aller en paix,
andonné pour ſe jetter ſur un
s pour exercer toutes leurs fa-
tiques dans les alluſions que le
ulus leur a donné lieu de faire
ctions des Crocheteurs; que leur
e leur a fait attribuer fort mal
tous les Bailliſs du Royaume, ou
un qui porte le nom de Bailly.
nité ou la proximité des noms a
e Devin pour cette fois. Et celui
lr. de Balzac donna une faculté di-

me. Voilà ce Savant qui m'accuſe d'ignorance & de puérilité pour avoir rendu le nom de *Baillet* par *Bajuletus* : qui dit que je ſuis un mauvais Devin : que je n'étois pas ſur mon trépié, ou que j'ai pris l'inſpiration de travers, quand j'ai rendu ce nom de la ſorte : qui dit que le Pere Commire m'offenſe en me demandant l'interprétation de ſon Songe : laquelle il n'a pû eſpérer de moi que par la force du mot & par l'Anagramme de *Bajuletus*. Comme s'il falloit être un grand Devin pour deviner qu'*Aſinus in Parnaſſo* dans le Poëme du Pere Commire, c'eſt Baillet Auteur des Livres intitulez *Jugemens des Savans* &c. Mais quoique j'aye appelé Mr. Baillet *Bajuletus*, je n'ai point prétendu l'appeler *Crocheteur*. Le ſubſtantif *Bajulus* a été fait du verbe *bajulare*, qui ſignifie *porter*, & a été dit de celui qui porte quelque choſe. De cette ſignification générale il a paſſé à une particuliére, & a ſignifié un Nourriſſier ; parceque les Nourriſſiers & les Nourices portent les enfans dans leurs bras. Et comme les Nourriſſiers ont ſoin des enfans, il a auſſi ſignifié *un Pédagogue* ; ce qui paroît par un paſſage du Scholiaſte de Sophocle que j'ai rapporté dans mes Origines

¶ 1. Baillet ne dit pas que Lazare de Baïf ait fait des Epigrammes, il dit ſeulement qu'il en a introduit l'uſage & le nom dans le Royaume, parce qu'en introduiſant ce mot il donna occaſion aux beaux Eſprits de s'appliquer à ce genre de compoſition, & de publier des Livres entiers d'Epigrammes dont l'uſage, de même que le nom, étoit auparavant

nes de la Langue Françoiſe au mot
lif. Sous la troiſiéme race de nos
ce mot paſſa des Nourriſſiers aux Ju
aux Tuteurs, comme je l'ai remarq
même endroit.

XLIII.

Ce que dit Mr. Baillet que Laza
Baif a fait des Epigrammes, n
pas véritable.

MOnſieur BAILLET, au chapit
Mellin de S. Gelais, page 20
la 1. Partie du Tome quatriéme: *M*
avoit un talent particulier pour l'Epig
me: dont Lazare de Baif avoit intr
l'uſage & le nom dans le Royaume.

MENAGE. Lazare de Baïf n'a ja
fait d'Epigrammes (1). Mais il eſt
qu'il s'eſt ſervi le premier, en Fran
du nom d'*Epigramme*. Joachin du
luy l'a remarqué dans ſon Illuſtrati
la Langue Françoiſe, livre 3. ch. 1
ces termes: *Lazare de Baif n'a pas*
ment traduit l'Electre de Sophocle,
vers pour vers; choſe laborieuſe, co
entendent ceux qui ont eſſayé le ſemb
mais davantage a donné à nôtre Lang

paraîtra inconnu. Je voudrois bien ſavoir
dant, ſuppoſé qu'avant Lazare de Baïf on ne
vit point du mot d'Epigramme, comment
ſoit quand on parloit des Poëſies de Martia
s'il avoit fallu traduire en François ces mo
ſins: *Martialis nihil ſcripſit præter Epigrammat*
ment on s'en ſeroit tiré?

nom d'Epigrammes & d'Elégies, *avec ce beau nom composé* aigredoux ; *afin qu'on n'attribuë l'honneur de ces choſes à quelqu'autre.* Je remarquerai ici en paſſant, que Ronſard eſt auſſi le premier qui s'eſt ſervi dans notre Langue du mot d'*Ode :* comme il s'en eſt vanté lui-même. Voyez mes Obſervations ſur Malherbe.

XLIV.

Vers attribuez à Jules Scaliger qui ne ſont point de lui.

Pag. 238. de la 1. Partie du 4. Tome.

JE ſuis las de reprendre Mr. Baillet : Pour me délaſſer, je vais illuſtrer un endroit de ſon Livre.

Monſieur BAILLET. *Le Pere Poſſevin a prétendu que les Hérétiques de Geneve avoient û la malice de ſupprimer les premieres éditions des Epigrammes de Jules Scaliger & de ſes Poëſies Sacrées, & que dans celle qu'ils ont donnée, ils ont inſeré des Piéces ſuppoſées qui ne ſont nullement de Jules Scaliger.*

MENAGE. Je remarquerai ici à ce propos, que ce Diſtique fait pour le Pont Notre Dame de Paris, & gravé ſur ce Pont,

JUCUNDUS *geminos fecit tibi, Sequana, pontes.*
Jure tuum potes hunc dicere Pontificem,

eſt attribué à Jules Scaliger par ſon fils Joſeph : en ces termes ; qui ſont du Premier.

mier Scaligerana, page 101. *Habuit Joannem Jucundum, Veronensem*, (il parle de son pere, Jules Scaliger) *qui illum prima Matheseos elementa domi docuit. De quo pater hæc in Carminibus,*

Jucundus geminos fecit tibi, Sequana, pontes.
Jure tuum potes hunc dicere Pontificem.

Et cependant ce Distique ne se trouve point dans le Recueil des Poësies de Jules Scaliger, ni au chapitre de Jules Scaliger dans les Délices des Poëtes Italiens: & il se trouve dans les Poësies Latines de Sannazar, de l'édition de Paul Manuce de 1530. & dans toutes les autres suivantes. Il est à remarquer, que cette édition de 1530. est dédiée par Paul Manuce à Antoine Carloni, Prince d'Alifa: & qu'il est dit dans l'Epitre Dédicatoire, que Paul Manuce avoit fait cette édition sur la copie qui lui avoit été donnée par cet Antoine Carloni, auquel l'Auteur l'avoit confiée en mourant. Ce qui ne permet pas de douter que ce Distique ne soit de Sannazar.

Jules Scaliger, dans ses Satires, a dit de Jucundus,

Pauca tibi narrare volo, quæ dicere quondam
Mi solitus Jucundus, homo integer, acer, amusis,
Firmatoque judicio, ingenioque subacto:
Quem velles vidisse adeo atque audisse loquentem:

Euclides & Vitruvius cui cedere possent,
Nam geminos posuit pinguis tibi, Sequana, pontes,
Implevitque alias immensis molibus urbes.

Ce vers *nam geminos posuit pinguis tibi, Sequana, pontes*, a pû faire croire, à Joseph Scaliger (1) que le Distique dont nous avons parlé, étoit de son pere.

XLV.

Fautes de Mr. Baillet touchant la profession de plusieurs Auteurs.

MOnsieur BAILLET dit à la page 143. de la 2. partie du 4. Tome, que le pere & le frere du Poëte Maynard étoient Présidens au Parlement de Toulouse. Ils n'y étoient que Conseillers. Voyez l'Histoire de l'Académie, de Mr. Pelisson.

Il dit à la page 464. de la 2. partie du 4. Tome, que Mr. Francius est Professeur à Utrecht. Il est Professeur à Amsterdam.

Il dit à la page 390. de la 2. partie du 2. Tome, que Mr. Fabrot étoit célebre Avocat d'Aix en Provence. Il étoit célebre Professeur en Droit dans l'Université

¶ 1. Joseph Scaliger doit bien moins être garant de cette citation que Vertunien qui a recueilli ce *Scaligerana* & qui ne se souvenant pas du vers de Scaliger le pére y aura substitué le distique de San-

urt. Il eſt aujourd'hui Profeſſeur
t dans l'Univerſité de Paris. Il eſt
ère Royal: dans laquelle *dignité*
cédé à Abraham Remi.

à la page 141. du 2. Tome, Part.
'illuſtre Scévole de Sainte Marthe
éſidant (2) & Lieutenant Géné-
Poitiers, & Tréſorier de France.
it que Tréſorier de France.

à la page 592. Tome IV, partie
: Charles Perrault de l'Académie
iſe, Premier Commis de la Surin-
e des Bâtimens de France, eſt
n. C'eſt ſon frere Claude qui eſt
n.

à la page 248. Tome 4. partie 1.
chin du Bellay étoit Seigneur de
: ce qu'il a pris de la Croix du
Il eſt vrai qu'on l'appeloit *Mon-*
Gonnor, du nom de la Seigneu-
n pere: & il eſt ainſi appelé dans
les

qu'il ſavoit, & qui a quelque reſſemblan-

les Regîtres du Chapitre de Paris, à l'endroit où il eſt parlé de ſon inhumation dans l'Egliſe de Paris le 2. Janvier 1559. Mais il n'a jamais été Seigneur de Gonnor. Il étoit fils légitime de Jean du Bellay, Chevalier, Sgr. de Gonnor, fils d'Euſtache du Bellay, & de Catherine de Beaumont Dame du Pleſſis Maré. Et Jean Beſly qui a écrit qu'il étoit batard, a été mal informé de cette particularité: ce qui a été remarqué ci-deſſus au chapitre 35. Son pere avoit épouſé Renée Chabot, Dame de Liré: dont il ut deux enfans: René, & Joachin. René, qui étoit l'aiſné, fut Seigneur de Gonnor. Joachin, fut Seigneur de Liré. René, pour le marquer en paſſant, épouſa Catherine de Malétroit: dont il ut Claude, qui mourut jeune, ſans être marié; & par ſa mort & celle de Joachin du Bellay, Madelaine du Bellay, ſœur de Joachin, & de René, mort avant Claude, & femme du Seigneur de la Mauvoiſinière, hérita de tous les biens de ſa Branche.

Il dit au même lieu, que Joachin du Bellay étoit Chanoine & Archidiacre de Paris. Ce qu'il a pris encore de la Croix du Maine. Il n'étoit que Chanoine de Paris. En laquelle dignité il fut reçu le 19. Juin de l'année 1555. par la mort de Jean Touſſepain, Chanoine, & Archidiacre de Paris. Et il ne le fût que juſqu'au 12. Juin 1556. J'ai cru autrefois ſur le témoignage de la Croix du Maine, & ſur celui de Jean le Clerc, qu'il avoit été Archidiacre de Paris. Mais j'ai vérifié ſur les Regîtres de

NTI-BAILLET. P
de Paris qu'il ne l'av
ne ſe trouve dans ces
cre du nom de *du Be*
Bellay, Chanoine de Pa
ngers, Conſeiller au Pa
e S. Severin de Paris,
ellay, depuis Eveſque
ccéda à Louïs dans l'Ar
ris.
au même lieu, que Jo
toit oncle d'Euſtache
de Paris. Cela n'eſt pas
it que ſon couſin germai
Bellay, Eveſque de Pa
René du Bellay & de M
val. Lequel René étoit fr
n, pere de Joachin : &
étoient fils d'Euſtache du
atherine de Beaumont.
la page 364. du Tome IV. F
nt appelé Favoriti *Sécretaire d*
s'en dédit dans ſes Correctio
, qu'il étoit Sécretaire des Ch
conſtant qu'il a été Sécret
efs ſous Alexandre VII. C'eſ
é qu'il prend dans le titre de ſo
ue ſur la mort d'Hoſſchius. *A*
Favoriti, *Lucenſis*, *S. D. N. A*
VII. *ab Epiſtolis Latinis.*
Il dit à la page 286. du ſegond
Partie 2. chapitre 518. que Mr.
toit Abbé de S. André. Il étoit
S. Andrade, dans le Diocéſe d
deaux. D'où il a été appelé *Fr*
Andrada par le Pere Bourbon.
Lettre du Pere Bourbon à Franci

drada, imprimée dans les Additions des Ouvrages du Pere Bourbon, & l'Hiſtoire de l'Académie, à l'article du Pere Bourbon. Jamais Mr. Guyet ne s'eſt appelé ni n'a été appelé *Abbé*.

A la page 41. de la 2. partie du 1. Tome, il dit que la Bible Polyglotte, imprimée par Vitré, eſt du Préſident le Jay: confondant par une faute groſſiére Michel le Jay (1), premiér ment Avocat au Parlement, & enſuite Doyen de Vezelay, avec Nicolas le Jay, Premier Préſident du Parlement de Paris. Ce qui fait voir que Mr. Baillet ignore également & le grand monde & la Librairie.

En verité Mr. Baillet eſt un Ecrivain peu informé de la verité des choſes. C'eſt un homme qui met toute ſa gloire à faire beaucoup de Livres en peu de tems. Et c'eſt ce qui a donné lieu à cette belle Fable du Pere Commire.

Ventoſa Palmam, pergula è faſtigio,
His increpabat vocibus Cucurbita:
Quàm lenta creſcis! Si qua Zephyris eſt fides,
Maturus uvas decies Autumnus tulit,
Ex quo feraci quamvis agro conſita,
Vix ipſa ſupra tollis arbutos caput:
Nec heri labores juſto penſas fanore.
Ego, Vere medio nata, jam latè locum
Inumbro foliis, atque ſola ſum nemus.
Quin ſpes coloni vinco proventu uberi.

Mira-

¶ 1. Faute reconnuë & corrigée par Baillet au même endroit. La faute touchant les noms de baptême

Mirare fœtus; quis decor! quæ granditas!
Ut ſparſus oſtro fulget argenti nitor!
Inune, & illis dactylos præfer tuos.
Tum Palma: Cur inſtaris, inquit, inſo
Meque ore tumido non merentem deſpuis?
Quia lentè creſco ſcilicet, neque auctibus
Adulta ſubitis ſurgo. Quod vertis probro,
Laudem meretur. Figo radices, diu
Decertaturas cum furore turbinum.
Et luſtra poſt permulta, inhæſuras ſolo.
Te leviùs aura ſtirpitùs vulſam rapit:
Et, furca ni te fulciat, repas humi.
Foliorum inanem, ſtulta, ſilvam jactitas,
Quæ mox olenti computreſcet in ſimo,
Immunda fructus dum ſuos edent ſues.
At me ſecundas dactylis menſas juvat
Condire Regum. Nec deeſt ramis honor.
Illis triumphos Cæſares ornant ſuos.
Fabella ineptis dicta ſit Scriptoribus,
Qui magno chartæ & temporis diſpendio,
Gravare libris obſtinati ſæculum,
Lentos labores arguunt inertiæ,
Sterilique genio diligentiam imputant.
At citò ſeneſcit, quæ citò venit gloria,
Scriptiſque ſuper eſt, multa qui ſcribit, f

ſémoire de Mr. Perrault a été auſſi corrigée pag
du tom. 2. pag. 2.

XLVII.

Pluſieurs mépriſes de Mr. Baillet touchant Phrynichus.

MOnſieur BAILLET. *Phrynichus compoſa une eſpéce de Dictionnaire en 37. Livres, ſous le nom d'Apparat Sophiſtique. C'étoit un Recueil de Noms & de Verbes Attiques, dont l'Abregé, ou plûtôt l'Extrait, fut imprimé en Grec à Paris en 1532. in-8. puis à Ausbourg en 1601. in-4. avec les Notes de Pierre Jean Nunez, & de David Hœſchelius.*

MENAGE. Mr. Baillet prend ici à ſon ordinaire marte pour renard. L'Apparat Sophiſtique de Phrynichus & ſon Traité des Dictions Attiques ſont deux Livres différens. L'Apparat Sophiſtique étoit un gros volume qui contenoit, ſelon Photius, 37. Livres, & ſelon Suidas 47. ou même 74. Le Traité des Dictions Attiques étoit un petit volume: car ſelon Suidas il ne contenoit que deux Livres. Cet Ouvrage, comme il paroît par l'Extrait que nous en avons, eſt dédié à un certain Cornelianus, que Nugnez croit être Attidius Cornelianus Préfet de Syrie; duquel il eſt fait mention en cette qualité en la Vie de Marc Auréle par Capitolin. Et l'Apparat Sophiſtique étoit dédié en général à l'Empereur Marc Aurele, & par Livres à pluſieurs perſonnes particuliéres. Cet Apparat étoit une Collection de mots & de phraſes coupées. λέξεων συναγωγὴ καὶ

niel Heinſius ait fait imprimer des Remarques ſur Phrynichus. Il n'eſt point vrai qu'Heinſius ait volé les Remarques de Nugnez ſur Phrynichus. Il n'eſt point vrai que M. de Saumaiſe le lui ait reproché: & s'il étoit vrai qu'il eût fait imprimer ſous ſon nom l'Ouvrage d'autrui, ce ne ſeroit pas le chicaner que de lui reprocher cette action. Il n'eſt au reſte parlé ni près ni loin de Phrynichus dans la Préface du Simplicius de M. de Saumaiſe. M. Baillet ne puiſe point dans les ſources. Il puiſe dans les ruiſſeaux: & dans les ruiſſeaux éloignez des ſources & remplis d'ordures. Le Bibliographe Anonyme, qui eſt un des Auteurs Claſſiques de M. Baillet, quoi qu'il ne ſoit d'aucune autorité parmi les Savans, a pris Phrynichus pour Simplicius, & Nunneſius pour Nanſius: car c'eſt des Remarques de Nanſius ſur Epictete dont parle Mr. de Saumaiſe dans ſa Préface ſur Simplicius; accuſant Heinſius de les avoir priſes. *Quæ in ipſa Simplicio ex ſcriptis codicibus emendavit, talia ſunt ut optimam, ac impendio laudabilem operam in editione Veneta corrigenda poſuiſſe poſſet videri, ſi quid de ſuo in eam correctionem contuliſſet. Uſus eſt Nanſiano codice ab ipſo Nanſia cum ſcripto exemplari collato. Quæcunque ad eram ſui libri notaverat Nanſius, ea in textum recipienda curavit clariſſimus Heinſius: ubique deletâ Nanſii manu, & ſuâ repoſitâ Correctiones & Conjecturas omnes Nanſii ſuas fecit, bonas, multaſque, quas textui donavit.*

XLVIII.

XLVIII.

ieptie de M. Baillet touchant Laverna.

'Ai fait une Epigramme Latine & un
Madrigal Italien pour Mademoiſelle de
a Vergne ; qui eſt aujourd'hui Madam
a Comteſſe de la Faïette ; où je fais a
uſion du Nom de *la Vergne* avec celui d
Laverna, Déeſſe des Voleurs.

Voici l'Epigramme :

Omine ſelici nomen præſaga dedere
Fata tibi. Furtis pulcra Laverna præſ
Tu Veneres omnes cunctis formoſa puellis ;
Tu cunctis ſenſus ſurripis una viris.

Voïci le Madrigal :

Belliſſima LAVERNA,
Dolce ladra d'amore,
Che mi rubaſti il core,
Toſto che mi miraſti :
Deh, perche me'l rubaſti ?
Ch' aſe, dolce ben mio,
Seguendo il mio d
Non l'avrei nega
Deh, perche pref
Vuol la man tua
Al dono la rapi

Mr. Baillet veut que j'aye offe
demoiſelle de la Vergne en l'
Déeſſe des Voleurs. Voici ſes
qui ſont de ſa Préface ſur les
l'endroit où il parle de ceux qu
des alluſions ſur ſon Nom Lat
tus : *Je ne vois pas comment ils*

faut pas mettre au nombre de ces allusions le nom de *Rhodano* pour Mademoiselle de Rohan, aujourd'hui Madame la Princesse de Soubise ; ni celui de *Parmenis* pour celui de Mademoiselle Constantin, qui se trouvent dans mes Poësies Grecques : ce sont des interprétations de noms, & non pas des allusions aux noms. Mais je ne suis pas de l'avis de Mr. Baillet en ce qu'il dit que toutes ces allusions sont puériles, & qu'elles ont été généralement blâmées par tous les Critiques de bon goût. Mr. Baillet a parlé en cela contre la conscience. Ces allusions sont de tous les siécles : & de toutes sortes de personnes ; des Philosophes, des Poëtes, des Orateurs, des Peres de l'Eglise. Nous apprenons de Laërce, qu'Héraclides Ponticus fut appelé *Heraclides Pompicus* à cause de ses habits pompeux & magnifiques : que Chrysippe fut appelé *Crypsippe*, à cause que sa statuë qui étoit fort petite, comme il étoit fort petit, étoit cachée par une statuë équestre voisine de la sienne. tone. On appeloit Labiénus, *Rabiénus*, & Claudius Tiberius Nero, *Caldius Biberius Mero*. Ciceron a fait un grand nombre d'allusions sur le nom de *Verrès*. Il est vrai qu'il débitoit sous le nom du peuple les plus froides de ces allusions. *Quæ erant dicta in Verrem frigidiùs, cæteris assignabat*

me de Beze à l'honneur de Jean Second laquelle finit par ces vers.

Unus quatuor hæc sic præstitit ille Secundus
Secundus ut sit nemini.

Un

Quintilien. Mais toujours il les
, ne les voulant pas perdre. Mar-
dit d'une perſonne qui s'appeloit
, & qui étoit brune & froide,
e étoit digne & indigne de ſon nom.

na tuo cur ſis, indignáque nomine dicam;
Frigida es, & nigra es, non es & es Chione.

'e nom a été formé du mot Grec χιὼν
ſignifie de la Neige. Martial a enco-
fait d'autres ſemblables alluſions, dont
parlerai dans la ſuite de cette Remar-
e. Nous apprenons de Lactance, qu'on
peloit Saint Cyprien *Coprianus*. Saint
rôme appele Vigilantius, *Dormitantius*
es anciens Chrétiens voulant exprime
es noms de Nôtre-Seigneur Jeſus
Chriſt, Ἰησοῦς Χριστὸς, θεοῦ υἱὸς σωτὴρ, l'e
primoient par les lettres initiales de c
cinq mots, qui feſoient ἰχθὺς: & com
ἰχθὺς ſignifie un poiſſon, les Peres de l
gliſe ſe ſont jouez ſur ce mot, *Bono*
ut ſcribitis, quaſi filius ἰχθύος (id eſt,
cis) aquoſa petit; dit S. Jerôme dans
Epître à Chromatius. Tertullien,
tar, S. Auguſtin, S. Paulin, font de
blables alluſions ſur le même mot.
nazar appele Politien *Pulicianus*.
Mr. Baillet dit qu'en blâmant le
teurs de ſemblables jeux, il n'ente

Un certain Cripius a loué Beze de cette
mais Pline le jeune pourtant qui avoit
champ de le jouer ainſi ſur ſon nom, &
de ſon Oncle ne s'eſt jamais aviſé de cet

y comprendre les Rieurs, qui par raillerie font de ces alluſions. Et je lui demande ſi lors que Mr. de Valois a dit de lui,

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati?
Ut ille Bajulatus, ille Bajulus, &c.

Ce n'étoit pas pour ſe moquer de lui que Mr. de Valois feſoit cette alluſion.

Mr. Baillet dit enſuite, que les Critiques prétendent n'avoir découvert aucun veſtige de ces alluſions aux noms propres dans les Poëtes Grecs; ni même dans les Latins; juſqu'au cinquiéme ſiécle de l'Egliſe. Et il ajoûte: *C'eſt ce que Barthius ne fait point difficulté d'aſſurer de tous les Latins juſqu'à Auſone & Claudien* Et là-deſſus, dans ſes Preuves, il renvoye le Lecteur à Victorius, au chapitre 24. du Livre 36. de ſes diverſes Leçons, & à Barthius, Livre 57. de ſes Adverſaires chapitre 11. colonne 2699.: mais où ces deux Auteurs diſent tout le contraire de ce que Mr. Baillet leur fait dire (1). Car Victorius juſtifie Euripide contre l'accuſation de Quintilien au ſujet de l'étymologie du nom de *Polinice*. Et à l'égard de Barthius, il loüe Claudien & Auſone de n'avoir point donné dans ces alluſions de noms propres dans leurs Panégyriques, quoi-

¶ 1. Pour Victorius, j'en demeure d'accord, mais pour Barthius, je le nie; & ces mots de Baillet, *C'eſt ce que Barthius ne fait point difficulté d'aſſurer de tous les Latins juſqu'à Auſone & Claudien*, doivent être entendus d'Auſone & de Claudien *inclu-*

quoique le nom de l'Empereur Honorius en fournît une belle occasion à Claudien, & ceux de Valentinien, de Gratian, & de Théodose à Ausone. Voilà comme Mr. Baillet cite les Auteurs. Mr. Baillet devoit citer le Castelvetro : car c'est ce Critique qui a fait l'observation que Mr. Baillet attribue à Barthius. Mais le Castelvetro se trompe, comme je l'ai justifié dans mes Observations sur l'Amynte du Tasse au sujet du nom de *Silvie*. Voici l'endroit, que je produis ici pour faire voir à Mr. Baillet que sa remarque sur l'allusion des noms propres, qu'il vante comme un chef-d'œuvre de Critique, est nulle de toute nullité.

O COME A TE CONFASSI TAL NOME. *Perchiochè il nome di* Silvia *deriva dalla voce* selva. *Ovidio :*

Silvius hinc, qui quòd silvis fuit ortus in altis,
Silvius in Latia gente vocatus erat :

E le selve son piene d'orrore e di crudeltà : celando, come dice il nostro Satiro, angui, lemi, ed orsi, dentro il loro verde. E quindi è che, Selvaggio; *che da* selva *patentemente deriva; val* fiero e crudele. *Ora, ad imitazione del detto Satiro, allude anche Mirtillo nel Pastor Fido al nome* d'Amarilli.

Cry-

sistome, quoique à l'égard d'Ausone il soit vrai de dire qu'il ne s'est pas toujours abstenu de ces sortes d'allusions, dont plusieurs de ses Epigrammes, & quelques unes de ses Pièces sont toutes pleines. Catulle s'est joué sur le nom de *Mentula*.

Cruda Amarilli, che, col nome ancora
D'*amar*, ahi laſſo! *amaramente* inſegni.

*Siccome Alcippe, nell' Alceo, a quello d'*Eurilla.

Ah più cruda de' venti,
Onde prendeſti il nome.

E il Guarini, in un ſuo Madrigale, a quello di Celia.

CELIA; ſe ben i' miro;
Voi ſiete ſi fugace e ritroſetta,
Che CELIA da celarvi
Credo che ſiate detta.
Che s'aveſte vaghezza di nomarvi
CELIA dal Cielo, imitereſte lui,
Che non è bel quando ſi cela altrui.

E Monſignor della Caſa, a quello di Colonna: *in queſto Sonetto,*

Vivo mio Scoglio, e ſelce alpeſtra, e dura;
Le cui chiare faville il cor m'anno arſo:
Freddo marmo d'amor, di pietà ſcarſo,
Vago quanto più puo formar natura,
Aſpra Colonna, il cui bel faſſo indura
L'onde del pianto da queſti occhi ſparſo.

Ed a queſto propoſito non ſarà forſe diſconvenevole di riferir quì ciò ch' oſſerva Lodovico Caſtelvetro ne' ſuoi dottiſſimi e acutiſſimi Commenti ſopra la Poetica d'Ariſtotile:

pre d'accoſtarſi al nome della
Petrarca particolarmente: il
romenti per mille vie da riem
e col nome di Laura. *La ra*
ce il Caſtelvetro, è, che gli
carono lo ſcherzo intorno a' no
ione tratta quindi, eſſer coſe
apere più del plebeo che del nob
le gl' Ingegni deboli e vili aver
ome Marziale à fatto. Là on
no diſſe, nam & illud apud Eu
igidum ſanè, quòd nomen Po
t argumentum morum frater i
Laqual coſa non par tanto baſſa
ana nella Lingua Italiana, per le
delle parole colla quale è ſtata tr
per altra proprietà non conoſcint
a la Lingua Italiana.. Egli è b
tai ſcherzi intorno a' nomi ſono p
reddi: e ſono ſtati da me eziandi
da alcun altro, avviliti e vituperat
ita di Mamurra: benche ſcritta
lla mia giovinezza, nel qual tem
no aſſai ſimili ſcherzi di parole.
parimente, che di que' ſcherzi

nomi intorno a' quali va ſcherzando, furono da eſſo finti: ſiccome egli ſteſſo lo teſtifica. Ma non è altrimenti vero, che gli antichi Poëti, così Greci come Latini, non fecero mai alluſione al nome delle lor Donne. Serve per teſtimonianza del contrario quel vaghiſſimo Epigramma di Macedonio ſopra'l nome di Parmeni,

Livre VII. de l'Anthologie.

Παρμενὶς ἐκ ἔργων τὸ μὲν ὄνομα καλὸν ἀκούεις·
Ὀϊνάμην. σὺ δέ μοι πικροτέρη θανάτου.
Καὶ φεύγεις, καὶ ὁ φιλέοντα διώκεις,
Ὄφρα πάλιν κείνοι καὶ φιλέοντα φύγῃς.

E queſto di Meleagro, ſopra Trifera;

Ibid.

Νὴ τὴν ἡξαμίναν χαροποῖς ἐνὶ κύμασι Κύπριν,
Ἔστι καὶ μορφᾶς ἀ Τρυφερὰ τρυφερά.

Aggiungo a queſti due Epigrammi queſto di Platone ſopra la morte d'Aſtere, ſuo diletto.

Dans Laërce.

Ἀστὴρ μὲν πρὶν λαμπες ἐνὶ ζωοῖσιν ἑῶος,
Νῦν δὲ θανὼν, λάμπεις ἕσπερος ἐν φθιμένοις.

e queſto luogo di Teocrito, nell' Idillio 10. intitolato Βάυκχαι, Ἐξ ὄρεος πένθημα, καὶ ἀ πεντῆτε, Φέρουσαι. *Nè Ovidio, ch' era di belliſſimo e d'elevatiſſimo ingegno, ebbe a ſchifo d'uſar tai ſcherzi ſopra i nomi.*

Mirabar quare tibi nomen *Acontius* eſſet.
Quod faciat longè vulnus, acumen habes.

dice appreſſo di lui Cidippe nella Epiſtola ad.

Acon-

na e dottiſſima Prefazione ſopra le
del detto Poëta: dicendo, erat &
lorum temporum, quòd nominibus
um quæ luſtrico, ſive nominali
icris adhibitis indebantur, vim quan-
vaticinam eſſe crederent. Quod ſi
eremus, non tam frigidum nobis
tur, quàm viſum eſt Quintiliano,
nomen *Polynicis* bis in hac Tragœ-
r origine ſua explicetur: Æſchyli
plo, qui idem antè fecerat: quod
Sophocles vitavit in nomine *Ajacis*.
ifica altreſì Euripide; ma con altre ra-
; il Vittorio nelle ſue Varie Lezioni,
36. *cap.* 24. *dove è egli da vedere.*
mattociò, è vero ciò che dice lo Sca-
nelli ſue Congbietture ſopra Varrone a
145. che Euripide ſoverchiò troppo ſo-
ri nomi. Sono queſte le parole dello
ero ſopra queſte di Varrone, apud
im, *Andromachæ* nomen qui indidit
indidit. Quapropter Parim Paſtores

δρὶ μάχεται. Hoc Ennii quis poteſt intelligere in verſu ſignificare, *Andromachæ nomen qui indidit, rectè indidit? Sono dico queſte che ſeguono, le parole dello Scaligero ſopra detto luogo di Varrone:* Crebri ſunt in hac licentia, ac nimis invenuſti Græci Poëtæ, ſed maximè Euripides: ut de *Polynice*, quòd ſit νεικέων ἐπώνυμος, de *Penitheo*, μὴ πένθος ἐισόιση δόμοις. Æſchylus de *Prometheo*, quòd eum oporteat προμηθέως ex malis evolvi: de *Artapherne*, nimis putidè; quòd Φρένας ἔχοι ἀρτίας. Nam quis ſanus Perſico nomini etymon Græcum attribuat? Sic Euripides de *Thyeſte*, ἐπώνυμα δείπνα Θύεσ8: ut citant Grammatici. Et de *Apolline*,

Ὦ χρυσοφεγγὶς ἥλι' ὥς μ' ἀπώλεσας,
Ὅθεν σ' Ἀπόλλων' ἐμφανῶς καλήζει βροτός.

Citat Macrobius. Sophocles etiam aliquando, ut de *Ajace*. Sed parciùs, ut decet ſanum & ſobrium Poëtam, & qui ſanè principem locum in theatro Græco obtinet. In Græcis hoc tolerandum erat. At quis ferat in Ennio? Item, in Plauto.

Quid refert mihi Chryſalo eſſe nomen, niſi factis probo?

Tolerabile, quod dixit Auſonius de Proteſilao,

Victima quòd Troja prima futurus eras.

At non ferendum, quòd *Proteſilaum* videtur ſentire dictum, quòd πρῶτος ἐλάσατο τὸν θεόν: cùm ſit πρῶτος λαός: & Πρωτεσίλαος ſimilis compoſitio cum pleonaſmo:

:onſarao ; parlando anch'egli, alle 'ella ſua Caſſandra, come ſe foſſe la , figliuola di Priamo. Non è dun- iprendere il noſtro Poëta: per aver rzato ſopra il nome di Silvia.

XLIX.

de Mr. Baillet touchant les Pan- dectes de Geſner.

nſieur BAILLET. *On a de Ges- r deux principaux Ouvrages : ſa- e Bibliothéque, & ſes Pandectes. ier Ouvrage eſt compris en XIX. le Partitions univerſelles, en deux umes in Folio.*

AGE. Il n'eſt point vrai que ces ivres ſoient en deux gros volu- e qui fait le ſegond volume de ces es, n'eſt qu'un petit volumet : & la quatriéme partie de ce premier nt ces 19. Livres. Et ce ſegond contient le 21. Livre ſeulement:

L.

De l'Abregé de la Bibliothéque de Geſner par Jean Jaque Fris.

MOnſieur BAILLET dit en parlant de cet Abregé : *Si cet Ouvrage a été imprimé, il n'a point fait grand bruit juſqu'ici :* il eſt conſtant qu'il n'a point été imprimé. Et Mr. Baillet, qui eſt un grand Bibliothécaire, devoit être informé de cette particularité.

LI.

Ignorance de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothécaire touchant le Livre du Mazzoni ſur la Comédie de Dante.

tie 4. me 4. tie 1. MOnſieur BAILLET. *Un des plus échauffez contre la Comédie de Dante, ſemble avoir été ce Caſtravilla, contre qui Jacques Mazzoni ſe crût obligé de prendre la défenſe de Dante, au rapport de Vittorio Roſſi : qui dit que Mazzoni mit ſur ce ſujet deux Volumes entiers au jour, qui ne ſont pas moins un témoignage de ſon érudition, qu'une Apologie de l'Ouvrage de Dante.*

MENAGE. Il eſt vrai que le Roſſi dans l'Eloge du Mazzoni, dit que le Mazzoni mit au jour ces deux Volumes. *Dantis Poëtæ patrocinium adverſus Caſtravillam, à quo oppugnabatur, duobus editis voluminibus, doctè, eruditeque ſuſcepit.* Et il eſt,

eſt vrai auſſi que le Mazzoni avoit compoſé deux Volumes pour la défenſe de Dante. Mais il eſt conſtant qu'il n'a fait imprimer que le premier. Ce qui paroît clairement, & par le titre, & par la Préface de ce premier Volume. Le ſegond eſt manuſcrit dans la Bibliothéque du feu Cardinal Barberin.

J'apprens d'une Lettre de Mr. Magliabéchi à Dom Jean Mabillon, écrite de Florance le 22. Avril 1687. qu'on vient d'imprimer en Italie ce ſegond Volume, & qu'on y imprime le premier. Voici les termes de cette Lettre qui regardent cette particularité: *In Ceſena, ſe non erro, già che non hò ancora avuto il Libro, è ſtata ſtampata la ſegonda parte della difeſa di Dante del Mazzoni, che non era mai eſcita in luce, e veniva da' dotti deſideratiſſima. Io l'avevo però già letta manoſcritta, perche ſi trovava in Libreria del Signor Cardinal Franceſco Barberino, dal quale a' miei preghi la chieſa in preſto il Sereniſſimo e Reverendiſſimo Signor Principe Cardinal Leopold, e la tenne quà qualche tempo. Adeſſo riſtampano la prima parte della detta Difeſa di Dante del Mazzoni, che era già ſtata ſtampata, ma non ſi trovava più: onde era Libro non ſolo dotto & erudito, ma anche raro aſſai. Io hò ſcritto à chi me ne hà dato avviſo, che ſarebbe beniſſimo fatto che procuraſſero di trovare le Lezzioni manoſcritte che l'iſteſſo Mazzoni fece ſopra Dante, ſi dove il detto Dante deſcrive l'immaginativa potenza della noſtra anima: come anche ſopra il ſeguente ſuo*

verſo, La gloria di colui che'l tutto muove. *Mentre che gli rieſciſſe il trovarle, certo che ſarebbe à tutti gl' eruditi gratiſſimo il vedere le dette Lezzioni, che il medeſimo Mazzoni fece ſopra i Brindis, eſplicando quell' Ottava dell' Arioſto, che principia,*

Non era Rodomonte uſato al vino,
Perche la Legge ſua lo vieta, e danna.

La notizzia ſuddetta che ſi ſia ſtampata la ſegonda parte della Difeſa di Dante del Mazzoni, certo che ſarà ſommamente grato all' eruditiſſimo Signor Abate Menagio, che riveriſco.

LII.

Le Livre de l'Elocution attribué par Mr. Baillet à Démétrius Phaléreus, n'eſt pas de Démétrius Phaléreus.

MOnſieur BAILLET dans un nombre infini d'endroits de ſon Livre, attribuë à Démétrius Phaléreus, le Livre de l'Elocution; autrement Περὶ ἑρμηνείας. Ce Livre n'eſt pas de Démétrius Phaleréus. Il eſt de Denis d'Halicarnaſſe. Ce qui a été démontré par Mr. de Valois l'aîné. J'ai rapporté ſes raiſons dans mes Obſervations ſur Laërce au Chapitre de Démétrius Phaléreus.

LIII.

LIII.

Addition au Chapitre de Pierre de Lam gnon. Ignorance de Mr. Baillet dans ſon Métier de Bibliothecaire.

JE donne avis à Mr. Baillet d'ajoû Germain Audebert aux Auteurs dont parle, qui ont fait mention honorable Pierre de Lamoignon Oncle de Mr. Premier Préſident de Lamoignon. Vo comme Audebert a parlé de ce Pierre Lamoignon:

Adfuit, heu! fato nobis ereptus iniquo
Nuper: at ante diem, LAMONIUS. *Ille*
debat
Purpurea primùm ſplendens in veſte Senator
Deinde Libellorum dignatus honore Magiſtri
Ordinis ante alios tanti digniſſimus omnes.
Nil tamen in toto geſſit præclarius ævo
Divinum, quàm quod juvenem produx
Orbi:
Cujus ſcripta premunt veteresque, novoſ
Poëtas,
Et teneros ſuperant juvenilis pectoris annos.
Huic adeo aſſurgit Phœbi chorus omnis, &
Aſſiſtunt Charites, & plurima turba lepor
Dum procul ex alto tacitus deſpectat Olymp
Hæc pater, à nato ſuperari ſe quoque gand

C'eſt dans ſa Parthénope. De ſon
té, Pierre de Lamoignon a auſſi célé

Germain Audebert par une épigramme de douze vers, imprimée dans le *Deliciæ Poëtarum Gallorum :* car c'eſt de Germain Audebert dont a voulu parler Pierre de Lamoignon dans cette Epigramme. Ces douze vers ſont les ſeuls de Pierre de Lamoignon qui ſont imprimez dans les Délices des Poëtes François: & ainſi Mr. Baillet s'eſt tout-à-fait mépris, en diſant au chapitre de Pierre de Lamoignon, *Les Poëſies de ce jeune Auteur ont été imprimées à Paris in-4. & enſuite en Allemagne l'an* 1619. *au ſegond Tome du Recueil des Délices des Poëſies Latines de la France, par le prétendu Ranutius Gherus.*

Il me reſte à remarquer, que ce Maître des Requêtes de Lamoignon dont il eſt parlé dans les Vers d'Audebert, c'eſt ce *Carolus Lamonius* dont il eſt parlé dans la Vie du Préſident de Thou, en ces termes; *Carolus Lamonius, vir bonus, & aliqua proximitate cum patre conjunctus, Libellorum Supplicum in Regia Magiſter, rei ſalinariæ inſpiciendæ, quæ perperam, per Delfinatum, Provinciam, & Septimaniam adminiſtrari dicebatur, cum delegatis miſſus fuerat: hic, rogatus à patre ut filium in Urbem rediens, ſecum reduceret, eum, petitâ à Jacobo Cujacio venia, ſecum Gratianopolim primùm duxit; ubi Franciſcum Bellomontium Adretium, vulgò* Baronem *dictum vidit, cùm Adretium ſalutandum in Epiſcopi ædibus veniſſet, & Salucias cum copiis Regiis, quæ Subalpinæ regionis præſidiis deſtinatæ erant, proficiſceretur. Hominem tanti nominis dum cum*

La-

lement de Paris. Et il en eſt parlé
te qualité dans le Dialogue des A-
d'Antoine Loiſel.

LIV.

te dit Mr. Baillet que l'Amynte du
'e eſt le premier Ouvrage où l'on ait
oduit des Bergers ſur le Théatre,
pas veritable. Pluſieurs particula-
z curieuſes touchant les Eglogues &
Paſtorales.

Onſieur BAILLET. *L'Amynte du*
Taſſe a été le premier Ouvrage, où
t introduit des Bergers ſur le Theatre.
NAGE. Cela n'eſt pas véritable.
té un certain Agoſtino Beccari de
e qui a été l'Inventeur de la Paſto-
Son *Sacrificio*, *Favola Paſtorale*,
1553. & l'Amynte du Taſſe n'eſt

compoſizione. Percioche dall' Egloga preſe, come ora dicevamo, la Scena, le perſone Paſtorali, e'l coſtume: dalla Tragedia, le perſone divine, l'eroiche, i Chori, il numero del verſo, e la gravità della ſentenza: dalla Comedia, le perſone communali, il ſale de' motti; e la felicità del fine, più propria alla Comedia ch' all'altre due. La compoſizion poi di queſto meſcolamento, quanto all' unità e integrità della Favola, & al ſuo circuito, e quanto alla protaſi, & alla cataſtrofe, & all' altre parti quali e quante elleno devono eſſere, diſpoſe egli ſecondo le regole, e alla Tragedia e alla Comedia ugualmente communi: delle quali fù così diligente oſſervatore che in tutto quel Poëma non a potuto l'Invidia ſteſſa ritrovar mancamento alcuno: ſe non è per avventura eh' ad altri parvi aſſai brieve. Il che fece egli à volontà del Duca Alfonſo: e forſe ad imitazione degli antichi Compoſitori dell' Egloghe. Laqual ſua nobiliſſima invenzione è ſtata in modo dagli altri begl' Ingegni dell' età noſtra approvata, che ſi come egli fù il primo che à ſcrivere di queſta ſorte di Poëma ſi foſſe meſſo, così molti poſcia ſtati ſono coloro che incontanente imitandolo, anno con ſomma lor lode la noſtra Lingua da altri tali vaghiſſimi componimenti arrichita. *Oſſerverò quì incidentemente, che Clemente Bartoli da Urbino, il quale faceva conſerva di tutte le Paſtorali Italiane, ne laſciava vedere nel ſuo gabinetto fin al numero di ottanta, come lo teſtifica il Zuccolo nel Dialogo dell'*

Emi-

arsi cosa moderna; essendo che non
vi appresso l'Antichità di tal favola
o essempio Greco o Latino. Il pri-
e' Moderni che felicemente ardisse di
, fù Agostin de' Beccari, onorato
din di Ferrara: da cui solo de rico-
re il mondo la bella invenzione di
oema. Avendo dunque costui vedu-
certo con gran giudizio; che l'E-
non è altro che un breve, e come
la voce, scielto ragionamento di
Pastori, in niuna altra cosa differente
ella Scena che i Latini chiaman *Di-*
, se non nell' esser unita indepen-
, col suo principio e fine, in se stes-
E veggendo ancor che Teocrito, fa-
simo Greco e maestro del gran Ver-
, usccndo dell' ordinario numero di
o che parlano in così fatti componi-
, una ne fece (*Le Pompe d'Adone*)
ol di molte persone, ma di soggetto
più drammatico dell' usato, e di
za più dell' altre notabile, con
e Interlocutori; de' quali alcuni

rappresentandosi cittadini, assai men propriamente dell' ordinario col titolo di *Comedia* si sarebbe nomata: E poi corso questo aggiunto di *Pastorale* a col tempo acquistato forza e significato di sostantivo. Tal che, quando si dice *una Pastorale*, senz' altra Compagnia, s'intende Favola di Pastori. E così per tutto è oggi questo nome ricevuto & inteso, quand egli è solo: *La Pastorale del Beccari: La Pastorale del Tasso.* E così ancora di tutte l'altre, benche gli Autori loro si sien serviti di quella voce per adiettivo, quando l'anno accompagnata con *Favola*, che significa qualità, e non per sostantivo significante azzione distinta da quella Favola: *e quel che segue. Que' duo Verati, per dirlo di passo, sono Discorsi in difesa del Pastor Fido contra Giason di Nores, nobile Cipriotto, ma originario di Normandia, celebre Professor di Filosofia nello studio di Padova; il quale, disserendo della Poëtica, aveva parlato delle Tragicomedie Pastorali; come dimostri nella Poëtica: e furono così intitolati dal Verato, celebre Comediante di quel tempo: sopra la morte del quale fece il nostro Poëta quel bellissimo Sonetto che si legge nella prima parte delle sue Rime, e comincia* Giace il Verato quì. *E que' Discorsi sono del Guarini, come lo scrisse il Presidente Tuano nel libro 99. delle sue storie. L'Autor delle Annotazioni sopra il Pastor Fido, il quale è l'istesso Guarini, fa menzione anch' egli di questo Agostin de' Beccari: dicendo, che Torquato Tasso ad imitazion di lui a introdotto il Satiro nella Sce-*

Tuano Libro XCIX. della sua Istoria pag. 102.

Scena. Fù ristampata in Ferrara l'anno 1587. questa Pastorale d'Agostin de' Beccari da Ferrara: revista dall' Autore, e in molti luoghi accresciuta. Nella Prefizione, lo Stampatore dice così: Nè molto passerà ch' anche vi potrei dare la Dafne, Opera Pastorale del medesimo Autore. Lequali vi dovrian senza fallo esser grate, così perche sono molto essemplari ed argute, come perche vengono da persona che diede principio à così fatti componimenti. Percioche avanti che il Signor Beccari facesse questo suo Sacrificio; che ben è da trenta quattro anni; non si leggevano se non poche Egloghe rozze: nelle quali sol due ò tre persone parlavano.

Ma tornando all' origine delle Favole Boscherecce, scrisse Donato, che furono le Virgiliane Egloghe nella Scena rappresentate. Bucolica triennio, Asinii Pollionis suasu perfecit: eoque successu edidit, ut in Scena quoque recitarentur. *Il Comte Baldesar Castiglione e il Signor Cesar Gonzaga fecero insieme una Egloga intitolata* Tirsi: *non solo di lunghezza più delle altre notabile: e con interlocutori: de' quali alcuni parlano prima senza l'intervento degli altri; e gli altri poi sopravengono, e fanno la parte loro; ma con un Choro di Pastori, e con una Moresca. Fece altresì Francesco Berni la Cattrina, Atto Scenico Rusticale.*

Ora, come ad imitazione dell' Egloghe di Pastori fecero i Poëti moderni Favole Pastorali, così ad imitazione dell' Egloghe di Pescatori, fecero Favole Pescatorie,

ovvero

Quanto alle Favole Pescatorie, il primo che ne fece, fù Antonio Ongaro: il quale nel suo Alceo, Favola Pescatoria è stato così diligente Imitator del nostro Aminta, che questo suo Alceo da alcuni, Aminto Bagnato *si domanda. Torquato Tasso anch' egli pare aver voluto scrivere una Favola Pescatoria: dicendo al Signor Alessandro d'Este,*

O fanciul d'alto ingegno, in mezo all' onde
Nacque la Dea che Pafo onora e Gnido,
Com'è di chiara fama antico grido:
Et ama ancora il Mare, e le sue sponde.
Nè sol fra rozzi tronchi e verdi fronde
Di vaga selva ella fà dolce nido:
Ma'n cavernoso scoglio, e'n falso nido
Col pargoletto suo talor s'asconde.
Quinci il Ciclope Galatea fugace
Chiama d'un' alta rupe, e dentro all' acque
D'amore ardon le Foche e le Balene.
E se già celebrai col canto audace
I boschi ombrosi, e'l canto audace piacque,
Piaccià, s'essaltero l'apriche arene.

Il Cavalier Marini, nella Dedicatoria de' suoi Idillii, si gloria d'essere il primo ritrovatore di essi nella Lingua Italiana. Nientedimeno, parecchi anni avanti a lui n'aveva il Preti publicato uno: cioè, quella d'ella Salmace. Ma sopra di ciò trattenendosi detto Cavaliere col Signor Cappellano, gli disse, che'l Preti l'aveva composta

to ad imitazion de' suoi; da se a lui, come al suo parzialissimo amico, communicati buon tratto di tempo innanzi che fossero dati alle stampe. Ma circa al nome Italiano solamente fù ritrovatore d'Idillii il Marini: che circa al resto che altro ch' Idillii sono tante Egloghe Drammatiche e narrative composte innanzi al Marini?

Il Sannazaro anch' egli nella sua Arcadia si vanta d'aver il primo nel suo secolo risvegliate le addormentate selve, e mostrata à' Pastori di cantare le dimenticate Canzoni.

LV.

Ignorance de Mr. Baillet dans son Métier de Bibliothécaire, au sujet de la Gatomachie de Lopé de Véga.

MOnsieur BAILLET. *Il est bon d'avertir le Lecteur que lors que Lopé de Véga vouloit écrire des plaisanteries & des bouffonneries, il se cachoit sous un nom emprunté. C'est ce qui a fait qu'on a attribué à un fantôme, appelé* Tomè de Burgillos, *un volume de Poësies sous le titre de* Rimas humanas y divinas: *qui est de Lopé. Et il est constant aussi que c'est lui qui a composé sous le même Nom la Gatomachie, ou le Combat des Chats: qui a passé sur le ventre à tout ce qu'il y a eu en ce genre depuis son tems jusqu'à la Batrachomyomachie d'Homere.* Tome 4. Part. 2. pag. 69.

MENAGE. Notre Bibliothécaire n'a jamais vû le Livre de *Rimas humanas y divi-*

divinas de Lopé de Véga: & il n'en parle que ſur la dépoſition de l'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains Eſpagnols. Ce Livre fut imprimé à Madrid en 1634. avec ce titre, *Rimas humanas y divinas del Licendiado Tomè de Burguillos. Noſacadas de Bibliotheca ninguna (que in Caſtellano ſe llama* Libreria) *ſino de papeles de amigos y borradores ſuyos. Al excellentiſſimo Señor Duque de Seſſa, Gran Amirante de Napoles. Por Frey Lope Felix de Vega Carpio del Avito de San Juan.* Et il contient pluſieurs ſortes de Poëmes : des Sonnets, des Chanſons, des Silves, des Eſpinelas. Parmi les Sonnets, pour le marquer en paſſant, il y en a un au feuillet cinquiéme verſo, qui commence par ce vers,

Caen de un monte, y liquida laguna,

& qui finit par ceux-ci,

Y en eſte monte, y liquida laguna,
Para dezir verdad, como hombre honrado,
Jamas me ſuccediò coſa ninguna.

Il y en a un autre au feuillet 28. qui commence par ce vers,

Sobervias torres, altos edificios,

& qui finit par ceux-ci,

O gran conſuelo a mi eſperança vana,

Qu

Que el tiempo que os bolvio breves ruinas,
No es mucho que acabaſſe mi ſotana!

Ces deux Sonnets ont été heureuſem
imitez par Mr. Scarron. Les Silves,
ſont au nombre de ſept, ſont intitu
la Gatomachia del Licendiado Tomè
Burguillos. Les Rimes humaines & d
nes de Lopé de Véga & ſa Gatomac
ne ſont donc pas deux Livres différe
comme l'a cru notre Bibliothécaire. V
ci le ſujet de ſa mépriſe. L'Auteur
la Bibliothéque des Ecrivains Eſpagno
dans le Catalogue des Livres de Lopé
Véga, a fait mention de ſes *Rimas hu*
nas y divinas, en ces termes:

RIMAS HUMANAS Y DIV
NAS, *Matriti* 1634. *in*-4. *ſub aſc*
tio illo nomine quo Lupus utebatur in
coſis Carminibus, edi curavit: ludi
omnia. Inter quæ feſtiviſſimum eſt q
nuncupavit LA GATOMAQUI
ſive Felium amores & pugnas: quo a
quorum omnium & recentiorum hujuſm
poſt Homerum, authorum luminibus obj
ravit.

Mr. Baillet a paſſé par ſur ces mo
Inter quæ feſtiviſſimum quod nuncupa
qui font voir que la Gatomachie de
pé de Véga féſoit partie de ſes Rimes
maines & divines: & comme ces n
LA GATOMAQUIA étoient
nea, de même que les autres titres
Livres du même Auteur, il a crû que
toit un Livre different de celui des Ri
humaines & divines.

Voyez ci-dessus au chapitre 7. ce qui a été remarqué touchant Lopé de Véga.

LVI.

Revuë de Mr. Baillet au sujet de ce que Sidronius Hosschius a écrit du Pere Pétau.

Page 187. du Tome 4. partie 2.

MOnsieur BAILLET. *Je veux finir par la recommendation des beaux vers du Pere Pétau à l'honneur de Sainte Geneviéve. Plusieurs estiment que c'est ce qu'il a produit de meilleur & de plus relevé. Le Pere Sidronius Hosschius, Jesuite célébre de Flandre, n'y a trouvé rien à redire, que la negligence avec laquelle il prétend qu'il s'est acquité du vœu qu'il en avoit fait à la Sainte. Et si nous voulons l'en croire, cette négligence a coûté la vie au Pere Pétau: dont la punition, dit-il, a été, ou a paru l'effet de la juste sévérité de Sainte Geneviéve.*

Nulla laborantem teneat mora. Magne Petavi,
Terreor exemplis erudiorque tuis.
Distuleras Divæ promissum solvere carmen.
Hei mihi! quam vindex illa severa fuit.
Ecce furens iterum febris depascitur artus.
Aut fuit aut visa est, hæ tibi pœna moræ.

Mais je ne sai si ce n'est point parler un peu trop humainement & trop curieusement de

de la conduite de Dieu, & du pouvoir de ſes Saints auprès de lui.

MENAGE. M. Baillet s'eſt ici tout-à-fait mépris. Sidronius Hoſſchius n'a jamais ſongé à dire que la négligence avec laquelle le Pere Pétau s'étoit acquité de ſon vœu à Sainte Geneviéve, lui ût coûté la vie. Il n'a dit que ce que le P Pétau a dit lui-même dans ſon premier Poëme à Sainte Geneviéve. Et voici comme le Pere Pétau a parlé de ce vœu :

Virginis obteſtor numen: functuſque periclo,
Votivos dulci pro luce rependere verſus
Polliceor, parvâque animam mercede paciſcor.
Audiit orantis gemitus: vatemque ſubinde
Maluit eſſe ſuum. Vives, ait: & mea ſaclis
Munera venturis proprio teſtata periclo.
Hinc canere incipies voti reus. Omnis ab illo
Tempore deterſâ gelidæ formidine mortis,
Spes redit, & morbi vis importuna remittit.
Verùm ubi parta ſalus, depulſâque corpore febris;
Seu vota exciderant animo, ſeu lenta laboris
Tædia, Muſarumque vetus faſtidia languor
Attulit; in longum promiſſa piacula tempus
Diſtuleram: cùm vix anno vertente recurrens,
Atrius inceſſit morbus, rurſumque benigna
Virginis auxilium, veniamque orare ſubegit.
Auxilium, veniamque ſuo Genoveva clienti
Nil cunctata dedit. Nec nos promiſſa referre
Præmia diſtulimus, pactoſque ſacramus honores.

Qua tu, Diva, precor memoris monimenta vicissim
Pectoris accipiens, instantibus erue morbis.

Et ce qui suit.

Ce Poëme du Pere Pétau se trouve imprimé dans le Recueil de ses Poësies, imprimé à Paris in douze en 1620 chez Sebastien Chappelet. L'Elégie de Sidronius Hosschius est de l'année 1646 comme nous l'apprenons de l'argument d'une Elégie de Vallius, imprimé à la tête des Poësies de Sidronius Hosschius: & le Pere Pétau mourut l'onziéme Decembre 1652. Et ainsi il n'est mort que plus de 33. ans après avoir fait le Poëme dont nous venons de parler. Ce qui a troublé notre Critique, c'est que le Pere Pétau peu de tems avant sa mort fit un autre Poëme à Sainte Geneviéve, qui commence par ces mots, *Dicebam, suprema mihi jam clauditur ætas*; & qui finit par ceux-ci,

——— — — *Petavius ager*
Cantabat veteris quærens solatia morbi.

Monsieur Baillet ajoûte, que Sidronius Hosschius n'a rien trouvé à dire dans le Poëme du Pere Pétau que cette négligence avec laquelle il s'est acquité de son vœu. Où cela est-il dit dans les vers de Sidronius Hosschius? Sidronius Hosschius n'a point examiné le Poëme du Pere Pétau. Voici le titre de son Elégie: *Matri misericor-*

ricordiæ votum à letali morbo. Il dit
ſon Argument, *Luctantem cum mor*
ſpexit clementiſſima Dei Mater, cui
men voveram, ſi valetudinem redderet
par occaſion il fait mention dans ſon
gie du Poëme du Pere Petau. V
comme Mr. Baillet cite les Auteurs.

LVII.

Ce que dit M. Baillet, que Hugue
nard, Moine Benedictin, a fait la
duction Latine de l'Epitre de S. Ba
bé, n'eſt pas véritable.

MOnſieur BAILLET. *On a encor*
Dom Ménard des Remarques C
ques ſur l'Epitre attribuée à S. Barn
l'Apôtre: qu'il a traduite auſſi en Lati

MENAGE. La Traduction Latine
l'Epître Grecque de Saint Barnabé
point de Dom Hugue Ménard, Religi
Benedictin de l'Abaïe de S. Germain
Prez. C'eſt une très-ancienne Trad
tion, trouvée par ce Religieux dans
manuſcrit de Corbie: lequel manuſcrit
roît avoir près de mille ans, au jugem
de Dom Luc d'Achery: qui publia
1645. après la mort de Dom Hugue M
nard, & cette Lettre Grecque, & c
ancienne Verſion Latine, & ces Rem
ques Critiques. Et il n'y a rien de D
Ménard dans cette Verſion Latine
quelques pages de la fin: qu'il y a f
plées de l'o iginal Grec: lequel lui
donné par le Pere Sirmond. Le Pere

mond trouva à Rome cet original entre les papiers du Pere Turianus, ou Torrentius, ou Torré, Jéſuite Eſpagnol. On ne ſait point d'où Turianus l'avoit û.

LVIII.

Erreur de Mr. Baillet touchant les Bibles Ebraïques de Daniel Bombergue, Imprimeur d'Anvers établi à Veniſe.

MOnſieur BAILLET. *Mr. Voſſius* (le jeune) *écrit que c'eſt la Boutique de Bombergue qui a donné la naiſſance à tous ces points-voyelles que les Chrétiens Rabbiniſtes conſidérent comme venus du Ciel. Néanmoins tous les Juifs ne ſont pas de ce ſentiment: & pluſieurs prétendent que les Editions de Bombergue ſont remplies d'une infinité de fautes: ſur tout dans les points qui y ſont ſouvent marquez différemment dans les mêmes mots & dans le même ſens.*

MENAGE. Les Juifs n'ont û cette prétention qu'à l'égard de la premiere édition de la Bible de Bombergue. Ils ont tous loué ſa Bible de la ſegonde édition, comme une Bible exacte dans les points: ce qui a été très-véritablement remarqué par le Pere Simon.

LIX.

on au Chapitre de Charle Eſtienne, Imprimeur à Paris.

Onſieur Baillet n'a dit qu'un mot de cet Imprimeur: qui eſt: qu'il fils de Henri Eſtienne premier du , & conſéquemment frere de Ro- Eſtienne, auſſi premier du nom: l avoit du ſavoir: & qu'il avoit com- é des Livres très-utiles au Public. Voici ce que j'en ſai davantage. Il é- t Médecin. Et en cette qualité, il a mpoſé un Livre en Latin *de l'Anatomie ? Diſſection du Corps humain*, imprimé Paris in folio. Vander Linden en fai nention dans ſon *de Scriptis Medicis*. E 'eſt auſſi en cette qualité que Bucanan ait mention de ce Charle Eſtienne dan ſon Elégie ſur ſa goûte.

Sæpe mihi medicas Groſcollius explicat herb
Et ſpe languentem conſilioque juvat.
Sæpe mihi Stephani ſolertia provida Carli
Ad mala præſentem triſtia portat opem.

Antoine Baïf en a fait mention en la me qualité dans ſes vers adreſſez au Charles IX. Voici l'endroit:

Je ne fus pas ſi-tôt hors de l'enfance
La parole formant, qu'il fut ſoigné
prendre

(Il parle de Lazare de Baïf, ſon pere,)

Des Maîtres le meilleur, pour dès-lors m'enſeigner
Le Grec & le Latin, ſans rien y épargner.
Charle Eſtienne premier; diſciple de Lazare
Le docte Bonami; de mode non barbare,
M'apprint à prononcer le langage Romain. &c.
En l'an que l'Empereur Charle fît ſon entrée
Reçu dedans Paris, l'année deſaſtrée
Que Budé trépaſſa, mon pere qui alors
Alloit Ambaſſadeur pour vôtre ayeul dehors
Du Royaume en Almagne, & menoit au voyage
Charle Eſtienne; & Ronſard qui ſortoit hors de Page:
Eſtienne, Médecin, qui bien parlant étoit:
Ronſard, de qui la fleur un beau fruit promettoit.

Sleidan fait mention de cette Ambaſſade.

C'eſt lui qui a fait le *Prædium Ruſticum*. Il l'imprima à Paris en 1554. & le dédia à Guillaume Bailli Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, biſaïeul de Mr. Bailli Avocat Général au Grand Conſeil, auquel il a auſſi dédié ſon Traité *de Nutrimentis*. Et en 1577. il imprima un Livre avec ce titre, *De diverſis Regulis Juris antiqui, Pandectarum libri quinquageſimi Titulus ſeptimus decimus, cum Tuſco aut ex eo ducto accuratè collatus & emendatus. In eumdem Titulum vetus, ſed incerto auctore, brevis & elegans Commentarius: niſi tu Placentinum eſſe dixeris:*

quante dans l'edition de ſon *Pre-*
Ruſticum; & dans toutes celles de
res Livres, outre ſon Dictionnaire
Latin, qu'il imprima in-4. en 1554.
: un Dictionnaire Hiſtorique-Géo-
que-Poëtique. Et c'eſt de ce Dic-
ire dont a entendu parler Cujas en
lroit du chapitre 3. du Livre 27. de
ſervations: *Ne etiam credamus In-*
troli Stephani qui Pompeiopolin Ci-
tanquam ex Solino, poſteà Trajano-
uiſſe appellatam: mutato, *inquit*,
e, poſtquam in ea fato cedere Tra-
coactus eſt. Car ces mêmes ter-
Charle Eſtienne ſe trouvent dans
tionnaire dont nous parlons, au
ompeiopolis. Pompeiopolis, Ciliciæ
elæ in deſcriptione Ciliciæ: deinde
à Rhodiis, Argiviſque; poſt Pira-
mpeio aſſignante, poſſeſſa: nunc
opolis: tunc Soloe: Quæ etiam, So-
e, poſteà Trajanopolis eſt appellata:
nomine poſtquam in ea fato cedare
eſt. Cujas appelle *Index* ce Dic-

du Maine & par Mr. Janſon d'Almelo-véen: & entr'autres, le *Theſaurus Ciceronianus*, qu'il imprima à Paris in folio en 1556. des Annotations ſur les Livres de Baïf *de Re Nautica*, & *de Re Veſtiaria:* Des Scholies ſur l'Andrie de Terence: La Maiſon Ruſtique, augmentée par Jean Liébaut Médecin, qui avoit épouſé Nicole Eſtienne, ſa fille. Cette Nicole Eſtienne étoit une perſonne ſavante. Devant que d'épouſer Jean Liébaut, elle avoit été recherchée, en mariage par Jaque Grevin, Médecin de la Ducheſſe de Ferrare (1), lequel fît un très-grand nombre de vers à ſa louange; qu'il intitula *l'Olympe*. Voyez la Croix du Maine.

C'eſt lui à qui l'on a l'obligation du Recueil des Lettres de Bunel: ce qui a été remarqué par Scévole de S. Marthe dans l'Eloge de Bunel: où il appelle notre Charle Eſtienne *virum de literis bene meritum*.

C'étoit un homme de facheuſe humeur: ce qui paroît par une Lettre de Maumontius (2) à Jules Scaliger: imprimée parmi

¶ 1. La Croix du Maine a ici trompé M. Ménage qui auroit mieux fait de conſulter M. de Thou, ou tout au moins Moreri & le Sr. de la Caille pag. 113. de ſon Hiſtoire de l'Imprimerie & de la Librairie. Jaques Grevin étoit Médecin de la Ducheſſe de Savoie.

¶ 2. J'aurois mieux aimé dire par une Lettre de Jean de Maumont. Parmi les Lettres de Dolet il y en a une à ce Jean de Maumont qui étoit grand ami de Jule Scaliger, & paſſoit pour habile homme ſur tout en Grec, juſque-là que le Sr. Gelyot Avocat au Parlement de Dijon, Auteur de l'Indice armorial

mi les Lettres de Jules Scaliger.

J'ai cité tous ces témoignages Janſon ayant écrit que perſonne, à ſeve de Scévole de Saint Marthe, n fait mention de notre Charle Eſtienn

LX.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant un e d'Horace où il eſt parlé de Mimne

MOnſieur BAILLET. *Mimner un des principaux Auteurs du Elégiaque parmi les Grecs : mais il ſ n'avoir appliqué ſes talens qu'à des m res de galanterie : & il avoit le ſens ſ rompu qu'il ne croyoit pas qu'on pû faire d'agréable ſans l'Amour & les G au rapport d'Horace. C'eſt peut-être a fait dire à Properce que Mimnerme û l'avantage ſur Homere en ce point.*

MENAGE. Mr. Baillet me perm de lui dire qu'il n'a pas entendu l'en d'Horace dont il parle. Le voici :

rial dans l'endroit de ſon exemplaire de la B theque de la Croix du Maine où il eſt parlé de Maumont a mis de ſa main cette note ma le. *Il y en a pluſieurs qui croyent que ce Maumon vrai Traducteur de Plutarque, & qu'Amyot ſe le triomé, ayant derobé ſes papiers après ſa mort.* M ſuis ſurpris que Gélyot n'ait pas réfuté cette lui qui pouvoit s'appercevoir que Jean de Ma qui vivoit encore en 1584. auroit été en état clamer le Plutarque publié long-tems aupar s'il en avoit été le véritable Traducteur. On bite quantité de contes de cette nature ſur cet ſion d'Amyot.

Si, Mimnermus uti cenſet, ſine amore joci[ſ]que,
Nil eſt jucundum, vivas in amore, joci[ſ]que.

Et voici l'original de Mimnerme, rapporté par Plutarque dans ſon Traité de la Vertu Morale.

Τίς δὲ βίος, τί δὲ τερπνὸν ἄνευ χρυσῆς Ἀφροδίτης;
Τεθναίην, ὅτε μοι μηκέτι ταῦτα μέλοι.

Cela ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire d'agréable en vers ſans l'Amour & les Jeux. Cela veut dire, qu'il n'y a rien d'agréable dans la vie ſans l'Amour & les Jeux: qui eſt, ce qu'a dit Lucréce, en ces termes:

Nec ſine te quicquam dias in luminis oras
Exoritur, neque fit letum, nec amabili quicquam.

A l'égard de l'endroit de Properce,

Plus in amore valet Mimnermi verſus Homero:
Carmina manſuetus lenia quarit Amor:

ce n'eſt pas par la raiſon que dit Mr. Baillet; qui eſt que Mimnerme ne croyoit pas qu'on pût rien faire d'agréable en vers ſans l'Amour & les Jeux; que Properce a parlé de la ſorte: mais parceque Mimnerme parloit mieux d'amour en vers qu'Homere, & que ſes vers étoient plus tendres, plus touchans, plus paſſionnez, que ceux

eux d'Homere. Car *Homero* eſt
ce endroit pour *Homeri verſibus* :
me façon de parler que Martial a i
en parlant des Géorgiques de Juli
tialis : *Rura, vel æterno proxima Vi*

LXI.

S'il eſt vrai qu'Homere n'ait point di
piétez. S'il eſt vrai que Virgile n
point dit d'ordures.

MOnſieur BAILLET. *Enfin,*
toutes ces conſidérations qui d
nous porter à excuſer Homere, le P.
en rapporte encore une, qui eſt fort i
taute, ſi elle eſt bien véritable. C'eſt
il, qu'il n'a jamais dit d'impiétez ni
dures, & qu'il a toujours été ſéve
vertueux comme un Philoſophe. C'e
gloire qu'il attribue auſſi à Virgile : &
a été moins conteſtée à ce dernier qu'
mere.

Il ajoûte enſuite, à la page 281.
tarque corrigea le texte d'Homere en
té de Critique & de Grammairien.
l'on voit dans Plutarque des vers qu'
tarque a retranchez d'Homere a ca
l'impiété & de la cruauté de leur e
ſion. Et ainſi, lors que le P. Rapin
qu'Homere n'avoit jamais dit d'impié
faut entendre cela de l'Homere corrig
Ariſtarque.

MENAGE. Homere eſt tout
d'impiétez. Nous apprenons d'Hie
mus, dans la Vie de Pythagore écrit

Laërce, que lorſque Pythagore deſcendit dans les Enfers, il y vit l'ame d'Homere penduë à un arbre, & entourée de ſerpens, à cauſe des choſes qu'il avoit écrites des Dieux. Et nous apprenons de Laërce, que Xénophane avoit écrit contre Héſiode & contre Homere, reprenant les choſes que ces Poëtes avoient dites des Dieux. Sextus Empiricus rapporte deux endroits de ces vers de Xénophane contre Homere & Héſiode. Voici le premier, qui eſt de la page 341. *Adverſus Mathematicos*: ἔνθεν καὶ Ξενοφάνης διελέγχων τὰς περὶ Ὁμήρου καὶ Ἡσίοδον, φήσι,

Πάντα θεοῖς ἀνέθηκαν Ὅμηρός θ' Ἡσίοδός τε,
Ὅσσα παρ' ἀνθρώποισιν ὀνείδεα καὶ ψόγος ἐστί,
Κλέπτειν, μοιχεύειν τε, καὶ ἀλλήλους ἀπατεύειν.

Voici le ſegond, qui eſt de la page 57. du même Livre: Ὅμηρος δὲ καὶ Ἡσίοδος, κατὰ τὸν Κολοφώνιον Ξενοφάνη,

Οἵ πᾶλιν ἐφθέγξαντο θεῶν ἀθεμίστια ἔργα,
Κλέπτειν, μοιχεύειν τε, καὶ ἀλλήλους ἀπατεύειν.

Et c'eſt ce qui a fait dire à Ciceron, *Homerus humana ad Deos tranſtulit, divina mallem ad nos.* Jules Scaliger dans ſa Poëtique n'a pas oublié de reprendre Homere pour la même choſe. Voici l'endroit: *In XIV. Iliadis Juno Somnum orat, ut Jovem ſopitum reddat. Quod ut faciat, promittit ei ſedem, in qua quieſcat comeſſabundus. Miſerum Somnum, quem ad il-*

lud

e tempus oportuit ſtantem cibum,
nore militum. ὕπνε, ἄναξ πάντων
πάντων τ' ἀνθρώπων, Jam hic nul-
τιν Phyſici iſti commentabuntur.
im dicat primum motorem dormire?
, inquit, πάντων θεῶν. Et ſanè,
mnus datus ſit rebus materiatis ad
reparationem, Dii Homerici ſi dor-
, etiam pereunt. Verùm de illis ip-
od ajunt Græci, οὐδὲν ὑγιές. Et en-
Dii Homerici nihil audiunt, aut
, niſi per nuncios, aut quæ ſub oculis
t. Platon reprend auſſi Homere,
avoir dit qu'il s'éleva par les Dieux
is inextinguible. Ἄσβεστος γὰρ ἐῶρτο
ος μακάρεσσι θεοῖσι. C'eſt dans ſa Ré-
lique. Et nous apprenons de la Poë-
ie d'Ariſtote, que d'autres le repre-
ient pour avoir dit que les Dieux a-
ient dormi toute la nuit.

Pour ce qui eſt des ordures, il n'y en
oint dans Homere. Car ce que dit Ju
es Scaliger, *Uſus eſt impudica voce in o*
Junonis, ὀπυιεμένναι. ὀπυίειν ſanè actum
ſum venereum aliquando ſignificat: ut
VIII. Iliadis de matre Gorgythionis, eſt
ſans raiſon: ce mot ſe prenant dans
ſignification honnête parmi les ancie
comme les Interpretes Grecs d'Hom
l'ont remarqué. Et il y en a beauc
dans Virgile. Ses Eglogues ſont pl
d'amour deshonnête. *Novimus &* q
tranſverſa tuentibus hircis, &c. *Form*
Paſtor Corydon ardebat Alexin. Il a
cet Alexis, comme nous l'apprend
cet endroit de l'Apologie d'A

Quanto modeſtiùs tandem Mantuanus Poëta, qui, itidem ut ego, puerum amici Pollionis Bucolico ludicro laudans, & abſtinens nominum, ſeſe quidem Corydonem, puerum verò Alexin vocat. Mais Apulée ſe trompe en ce qu'il dit que cet Alexis étoit le mignon de Pollio: il étoit celui de Mécénas: comme nous l'apprenons de l'Epigramme 56. du Livre VIII. de Martial. Il n'eſt point parlé dans Homere de ces amours deshonnêtes.

LXII.

Ignorance de Mr. Baillet dans ſon Métier de Bibliothécaire. Mr. Baillet n'a jamais lû le Digeſte.

Tome 3. partie 1. pag. 230.

MOnſieur BAILLET. *Un Auteur anonyme qui a écrit un Traité ſingulier* de l'Autorité d'Homere parmi les Juriſconſultes, *dit que ce qui fait le ſujet de ſon étonnement & de ſon admiration, c'eſt de voir que dans les Pandectes & les Inſtitutes du Droit Civil on allégue l'autorité d'Homere ſeul beaucoup plus ſouvent que celle de tous les autres Poëtes enſemble, & que celle de tout ce qu'il y a eu d'Orateurs & de Philoſophes mêmes, qui ſemblent avoir plus de liaiſon avec les Juriſconſultes que*

¶ 1. Il faut dire M. de Fermat. Voyez Pelliſſon pag. 263. de ſon Hiſtoire de l'Academie Françoiſe, édition derniére, & le Journal des Savans de l'an 1665. On ne doit ni ajouter le *de* aux noms propres, ni l'en retrancher mal à propos. Sauma-

ſe

Poëtes. Il ajoûte, qu'à peine
une citation de Platon & d'Ariſto-
tous les anciens Juriſconſultes &
Compilations de Droit. On peut
ni Démoſthene ni Ciceron, ni au-
autres Orateurs n'y ſont pas plus ci-
on pas même Virgile. Mais on s'y
des témoignages d'Homere en plu-
encontres. Et cet Auteur prend oc-
le là de le préferer à Virgile, comme
verrons ailleurs.

NAGE. Si Mr. Baillet avoit prati-
ec les gens de Lettres, il ſauroit
t Auteur ſans nom eſt un Auteur
un grand nom. C'eſt Mr. Fermat
nſeiller au Parlement de Toulou-
s-digne fils du grand Fermat, auſſi
ller au Parlement de Toulouſe. Il
nné lui-même cette Diſſertation *de*
itate Homeri apud Juriſconſultos,
: un Ouvrage de ſa façon. Et j'en
mention en cette qualité au chapi-
de mes Aménitez de Droit, en ces
: *Obiter & hîc obſervandum, Cla-*
m Fermatum, Senatorem Toloſa-
virum elegantiſſimum & doctiſſi-
& verè τῶ πατρὸς τὸ παιδίον, de
itate Homeri apud Juriſconſultos
tionem diligentiſſimè nuper ſcripſis-
diligentiùs multò Scipione Gentili,
qui

enoit point le *de*, M. de Fermat le prenoit.
donc les appeller comme ils s'appelloient
nes, & qui diroit M. Thou, & M. de Mé-
rendroit ridicule.

qui idem argumentum tractavit Libro 2. Parergun ad Pandectas, capitibus, 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. & 15. Sed in qua tamen diligentiam ejus fugit hic locus Papiniani in Lege 9. de Supellectile legata: Supellectilis mensas, &c. Le même Mr. Fermat a fait depuis r'imprimer cette même Dissertation. Il est vrai qu'il n'y a pas mis son nom. Mais il y a fait mention de l'endroit de mes Amenitez de Droit: *Suam præterea sententiam confirmat Homeri loco Papinianus lege IX. Digestis de Supellectili legata: ut me nuper monuit vir Clarissimus & doctissimus, qui sæculi Varro nuncupatus fuit ab eximio Scriptore, Dominus Menagius, libro cui Titulus* Amœnitates Juris Civilis, *iterum edito Lutetiæ Parisiorum anno* 1676 Et ainsi, il ne peut être revoqué en doute que cette Dissertation ne soit de Mr. Fermat.

Examinons maintenant les paroles de Mr. Baillet. *On allégue l'autorité d'Homere seul beaucoup plus souvent que celle de tous les autres Poëtes ensemble.* Pourquoi ce mot de *seul*? *A peine trouve-t-on une citation de Platon & d'Aristote, &c. On peut dire que ni Démosthene ni Ciceron, &c.* Platon est cité par Callistrate dans la Loi 2. *de Nundinis:* Aristote est cité par Julien en la Loi 36. *de Solutionibus & liberationibus.* Démosthéne est cité par Marcianus en la Loi 2. *de Legibus:* & par Claudius Saturninus en la Loi 16. *de pœnis.* Il est fait mention de Ciceron par Papinien en la Loi 8. *Ad Legem Juliam Majestatis.* Et par Pomponius en la Loi se-

ſegonde, au paragraphe 40. *de Origine Juris.* Et au paragraphe 46. Et il eſt cité par Ulpien au paragraphe 4. de la Loi 7. *Quibus ex cauſis in poſſeſſionem eatur.* Et par Tryphonin en la Loi 39. *de Bonis damnatorum.* Et par Celſus, en la Loi 96. *de Verborum ſignificatione.* Virgile eſt cité par Marcianus en la Loi 6. *de Diviſione rerum & qualitate.* Xénophon eſt cité par Gaïus en la Loi 233. *de Regulis Juris.* Et Théophraſte par Pomponius en la Loi 3. *de Legibus.* Et Chryſippe par Marcianus en la Loi 2. du même titre. Il eſt auſſi parlé du Poëte Ennius en la Loi 2. au paragraphe 38. *de Origine Juris.* Et ainſi, il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'a dit Mr. Fermat, qu'Homere eſt ſeul plus cité dans le Droit que tous les Orateurs, les Philoſophes & les Poëtes. Homere n'eſt cité que ſix fois dans le Digeſte, & trois dans les Inſtitutes.

LXIII.

Ignorance de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothécaire. Caſaubon n'a point traduit Laërce.

QUoique Mr. Baillet faſſe ſon étude principale des Bibliographes, il n'entend point la Bibliographie. Je l'ai fait voir en pluſieurs endroits de ces Remarques. En voici une nouvelle preuve. Il dit à la page 405. du Tome 2. l'art. 3 que Caſaubon a traduit Diogene Laërce: ce qui n'eſt pas véritable. Caſaubon a ſeulement

Décade 2. Hécatoſtiche VII.

Ambroſius queritur, Monachus, quòd legis amica
Officium, MANETTE, *nihil, nec nomina curem.*
Fallitur Ambroſius: nam ſi ſcrutabere verum,
Nomen amicitiæ ſanctum mihi, ſanctus & uſus.
Sed fugit Ambroſium vis tanti muneris, atque
Ipſius natura rei. Tantùm utile cenſet,
Atque voluptatem, quæ vim conflârit amoris
Conſervetque omnem. Nec enim, MANETTE, *negabo,*

Quod

Quippe quibus permulta ſuo non digna cucullo
Sint verbis referenda ſuis.

Ce fut une néceſſité à Ambroiſe de prendre ce parti, ſans avouër néanmoins que ce fut par impuiſſance de mieux faire. C'eſt un plaiſir de voir comme il tourne cet article dans ſon Epitre dédicatoire à Coſme de Médicis. *Il y a*, dit-il, *pluſieurs vers dans l'original que je n'ai point voulu exprès traduire en vers Latins, ne jugeant pas que ce mélange de vers parmi la proſe convint autrement à la gravité de l'hiſtoire, j'ai fait en ſorte ſeulement de ne rien altérer de la fidélité du ſens.* Les premiéres éditions de cette Verſion Latine parurent donc toutes en proſe. Peu de tems après Benedetto Brugnoli de Legnago dans le Véronois, appellé par cette raiſon tantôt *Liniacenſis*, tantôt *Veronenſis*, ayant été prié par les Badoari Nobles Vénitiens de revoir cette même Verſion, dans les exemplaires de laquelle il s'étoit gliſſé quantité de fautes, en fit faire un nouvelle édition que dans ſon Epitre dédicatoire à ces Meſſieurs il leur garantit entiérement conforme à l'original du Traducteur aux vers près. Juſque-là ils n'avoient été rendus qu'en proſe, Brugnoli en procura une traduction en vers Latins que bien des gens, Eraſme entre autres, ont pris pour être d'Ambroiſe. Mais quelque bonne opinion que Brugnoli ait euë de ſon travail, il eſt aiſé de reconnoitre qu'en voulant retoucher l'ancienne Traduction il l'a gâtée en beaucoup

l minùs obſequium cunctis in rebus amico
literim, quotiens intempeſtiva poposcit,
: conſulta minùs. Si non epigrammata longi
ueris in Latium nondum traduximus, at-
que
ilogia Argivis ſolventes protinus oris,
uod totiens precibus, totienſque poposcit a
micus,
Non ideo nobis adeo ſuccenſeat, ut nil
Cogitet officium quod ſit verumque dieque,
Si res plura petit, patitur quàm temporis hora

An

oup d'endroits, les vers qu'il a ſubſtituez à la pr
le ſont miſerables, & ceux qu'a donnez depuis M
chel Bentin, & qu'Henri Etienne & d'autres e
emploiez dans leurs éditions, ne ſont pas mo
leurs. Ce Benedetto Brugnoli eſt le *Benedictus P*
nius tant loué par Sabellic dans ſon Dialogue
reparatione Linguæ Latinæ. C'eſt le même à qui
le Scaliger a conſacré un éloge à la fin de ſes
nes au ſujet d'un prétendu ſonge qu'il dédui
vers, & que ſon fils Joſeph raconte comme
merveille dans ſa longue Lettre à Douza, qu
depuis en ſa réfutation de la fable des Bord
ſoit obligé de recourir à un autre *Benedetto*, &
vouër que ſon Pére avoit confondu l'un avec
tre. M. Ménage au commencement de ſes Ob
tions ſur Laërce fait mention de *Benedetto Br*
mais il ne s'eſt pas ſouvenu, lors qu'il le fa
cepteur de Jule Scaliger; que celui-ci bien
reconnoître Brugnoli pour ſon précepteur,
contraire, pour rendre ſa viſion plus admra
ne l'avoir jamais connu, & dit que quand
me vénérable lui apparut en ſonge il lui
qu'il étoit *Benedetto Brugnoli* natif de Legn
cepteur autrefois de ſes Oncles & de ſon P
l'avoit porté petit enfant dans ſes bras.
tum Brugnolum eſſe, domo Leniaco, qui patr
tum ac patruos litera primas docuiſſet, ip
puru'um aliquando inter ulna geſtaſſet.

Aut quod tempus erat ; res negligit, audet amicus
Officium culpare meum, quòd remque diemque
Æquali expendens trutina, ſic ducit utrique
Se feciſſe ſatis, duce ſi Laërtius uno
Venerit in Latium, nec ſi, velut Iris, amictus
Indutus varios, moveat novus biſtrio riſus.
Cantio longa quidem, tot me traducere verſus,
Quot, graviùs vitas deſcribens ille virorum,
Rettulit interpres. Si reddere quæque Latina
Nititur Ambroſius, cur non quoque verſibus ornat
Scripta ſuis ? Metrum neſcit, &c.

Philelfe dans une de ſes Lettres, promet à Ambroiſe de Camaldole de lui traduire en vers Latins les vers Grecs qui ſont dans Laërce. Et dans une autre, en parlant d'une Lettre Grecque qu'il avoit reçuë de lui, il dit, βελόμενος ἑλληνίζειν, λατινίζει τοπεράπαν. Et il dit dans ſa grande Lettre à Leodryſius Cribellus, qui eſt la premiere du Livre XXVI. *De Ambroſio Monacho nihil habes quod mihi objicias. Nam ego illi, aut quandoque profui, cùm tempeſtivè meo uti voluit officio, aut nocui numquam. Tanquam ſis oblitus, te à nobis quandoque caſtigatum, cùm virum illum proterviùs inſcitiæ carperes, quòd in Diogene Laërtio transferendo, interpretationem verſuum, quibus totum illud opus refertum eſt, prætermiſerit.* Et dans Lettre 22. du Livre XXVII. *Sunt nonnulli qui putant ſe fore Græcè eruditos ſi eas in-*

ter-

ctationes accuratiùs lectitarint ac di-
int, quas noſtri Latini è bonis Græcis
e malas Latinas. In quibus ea ſunt
imprimis quæ ab Ambroſio, Camaldu-
i Monacho, traducta à pluribus haben-
in pretio: At ego Diogenem Laërtium
s proximè attentiùs legerem, quæ ille
duxit, inveni errata propè infinita: ad-
ut nihil eſſe ineptius, nihil corruptius
ideam affirmare. Carebam enim Græc
dice: proinde utebar eo Latino. Impr
entiarum verò ſum nactus etiam Græcu
Si quis igitur velit rediſcere, legat Tradu
tionem Camaldulenſis Ambroſii.

Voyez ce que j'ai écrit de ce Moine Camaldoli dans mes Remarques ſur la Vie de Mathieu Ménage.

LXV.

Erreurs de Mr. Baillet touchant l'Hiſ
Critique du Pere Simon.

MOnſieur BAILLET. *Le Per*
mon prétend que la plûpart des
& particuliérement les Rabins qui
point été animez de l'Eſprit Saint,
n'ont ſuivi que leurs lumieres natu
ont écrit ſans ſolidité: qu'ils n'ont q
puérilitez cabaliſtiques; & que le T
par exemple, contient un million de
les unes plus impertinentes que les
L'Ecriture Sainte eſt toute myſtiqu
allégorique, toute énigmatique. E
teurs ſacrez, ayant voulu s'accom
l'eſprit des Juifs, parmi leſquels

leſquels ils écrivoient, n'ont point fait difficulté d'employer ces expreſſions figurées, pour communiquer aux hommes ce qu'il plaiſoit à Dieu de leur inſpirer.

MENAGE. Le Pere Simon n'attribue ces puérilitez cabaliſtiques & ces allégories frivoles qu'à une certaine eſpéce de Juifs: dont il ne fait aucune eſtime: & il louë les autres Juifs qui ſuivent le ſens litteral de l'Ecriture. Il eſt à remarquer, que ces mots, *l'Ecriture Sainte eſt toute myſtique*, &c. ſont de Mr. Baillet, & non pas du Pere Simon.

Mr. BAILLET. *Je ne prétens point parler ici d'aucun des Livres ſacrez, tels que ſont les Livres des Rois; les Paralipoménes; & ceux des Maccabées. Quoique quelques Critiques, ſur tout entre les Modernes, ayent voulu, ce ſemble, nous faire croire que ces Livres auroient pû donner quelque lieu à la perte qu'on a faite des Livres de Gad, d'Iddo, de Nathan, du Prophéte Jéhu, des Mémoires de Salomon, de la Chronique des Rois de Juda, de celles des Rois d'Iſraël, des cinq Livres de Jaſon le Cyrénien, & de quelques autres dont ils ſe ſont imaginez que ces Livres Saints qui nous ſont reſtez, ne ſont que des*

rance de Mr. Baillet touchant le tems ıe Pétrarque a ceſſé de faire des vers amour. Mr. Baillet n'a jamais lû les imes de Pétrarque.

[Onſieur BAILLET. *Pétrarque vé- quit juſqu'à l'âge de 40. ans dans les ſemens agréables de la Poëſie, & dans paſſe-tems de la galanterie. Mais de- ce tems-là, ſoit qu'il fût fatigué ou buſé dans les exercices de l'une & de tre, ſoit qu'il voulût bien ſe faire vio- e pour ſouffrir une ſéparation, il renon- énéralement à la bagatelle, & au plai- ıu'il y a d'être Poëte & galant : jugeant l étoit tems de vivre en Philoſophe & Chrétien : quoi qu'on puiſſe dire qu'il ina ſes chaînes juſqu'à ce qu'il plût à en de les rompre par la mort de ſa chere*

neur de connoître Pétrarque. Premiérement, Pétrarque n'étoit point galant: il étoit amoureux. D'ailleurs, il eſt très-faux qu'il ait ceſſé à 40. ans de faire des vers d'amour. Et en troiſiéme lieu, il eſt auſſi très-faux qu'il ait ceſſé d'être amoureux quatre ans avant la mort de Laure. Il devint amoureux de Laure dans l'Egliſe de Sainte Claire d'Avignon le ſixiéme Avril 1327. comme il l'a écrit lui-même. Et en ce tems-là, il étoit âgé de 23. ans, & de quelques mois. Laure mourut à Avignon le ſixiéme jour du même mois, de l'année 1348. Depuis ce tems-là, il l'aima encore dix ans. Lesquels dix ans ajoûtez à vingt & un qu'il l'avoit aimée pendant ſa vie, font trente & un an. C'eſt de lui-même que nous avons appris cette particularité.

Sonnet 85. de la deuxiéme partie.

Tennemi Amor anni vent' uno, ardendo
Lieto nel fuocq, e nel duol pien di ſpeme:
Poi che Madonna, e'l mio cor ſeco inſeme
Saliro al Ciel, dieci altri anni piangendo.

Il avoit donc cinquante-quatre ans quand il ceſſa de l'aimer. Et ſi on en croit Ludovico Beccadello Archevêque de Raguſe, il l'aima toute ſa vie. *Grandemente dunque l'amò: & in vita di lei, che furono anni* 21. *e dopo morte per ſin ch' egli viſſe*; *che furono* 26. Et ainſi, quand Pétrarque a écrit, dans ſon Epître *de Studiorum ſuorum ſucceſſu*, que la mort de Laure avoit éteint ſon amour qui commençoit à ſe rallentir, cela doit s'entendre de ſon

ſon amour véhément : & non pas d
amour en général. Pour ce qui e
vers, il en a fait toute ſa vie : com
le témoigne lui-même dans ſon écri
Poſterité. Ce qui a été remarqué
termes, par le même Beccadello :
vecchiezza ſpeſe tutta in ſacre lez
Dice bene averſi riſervato per ſpaſſo
namento le Muſe.

Il paroît par toutes les choſes qu'
ici Mr. Baillet qu'il n'a jamais entr
Rimes de Pétrarque. S'il les avoit
vuës, il ſauroit que ces Rimes ſon
ſées en trois parties : que la pr
comprend les vers que Pétrarque
in vita di Madonna Laura : que la
de comprend ceux qu'il a faits *in m*
Madonna Laura : & la troiſiém
Triomphes : qui ſont encore des v
la mort de Madame Laure : qu'il
blia pas de ſon vivant, n'y ayant p
la derniere main.

Il eſt donc vrai de dire que Mr.
n'a jamais vû les Rimes de Pétrarq
Prince des Poëtes Italiens, & qui e
ne ſi grande autorité parmi les It
que les Poëtes qui ſont venus apr
font gloire de prendre de ſes vers
dans leurs Poëmes. Et après cela
ment Mr. Baillet peut-il juger des
Italiens ?

LXVII.

Mr. Baillet n'a jamais lû les Considérations du Taſſoné ſur Pétrarque.

MOnſieur BAILLET. *Taſſoni*, (il falloit dire *le Taſſoni*) *a donc fait ſur Pétrarque des remarques, dans leſquelles il le traite avec une ſévérité inexorable. Il n'y a preſque pas une locution ni un mot dans toutes ſes Oeuvres Poëtiques auquel il veuille faire grace. Il y reprend généralement toutes choſes. Il prétend que tout eſt plein d'abſurditez & de defauts inexcuſables*, &c.

MENAGE. Puiſque Mr. Baillet n'a point lû Pétrarque, il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait point lû les Commentateurs de Pétrarque. Le Taſſoné n'eſtime pas ſeulement, mais il admire un nombre infini des vers de Pétrarque. Les paſſages ſuivans le vont démontrer. Page 334. ſur le Sonnet *O dolci ſguardi*, qui eſt le 214. de la premiere Partie : *Io ammiro queſto Sonetto per la maniera chiara, nobile, e dolce con che è ſpiegato.*

Page 220. ſur le Sonnet *Nè così bello*, qui eſt le cent onziéme de la premiére partie: *E' Sonetto grazioſiſſimo.*

Et page 42. ſur le Sonnet *Sono animali*; qui eſt le 16. de la même partie: *Avanza queſto Sonetto ſenza alcun dubbio tutti i paſſati di bontà: percioche non à parte alcuna diſconvenevole: è diſtinto con metodo: lo ſtile è dolce e maeſtoſo: la comparazione*

se è vaga; e risponde di parte in pa

Page 433. sur le Sonnet *Conobbi*; est le 68. de la segonde partie: *Questo sonetto è in istile magnifico, ed avanz mio giudicio quanti ne componesse il P in così fatto stile.*

Et page 382. sur le Sonnet *Quanta videa*; qui est le 32. de la segonde par *E questo pure è di concetti ordinari, punto ordinariamente spiegati. E l'or con che è tessuto, è mirabile, se si consi la varietà con che ripiglia quattro vol stesso.*

Et à la même page, sur le Sonnet *le, che de lamenti miei sè piena*; qui e 33. de la même partie: *L'affetto gra con che è spiegato ed espresso questo, za tra' primi, e quanto più si legge, ta più egli commuove.*

Et à la même page, sur le Sonnet *vommi*; qui est le 34. de la même par *E questo pure è della medesima classe.*

Page 46. sur la premiere Chanson la premiere partie: *Tutte le Rime e tut versi in generale del Petrarca lo fecero P ta: ma le Canzoni, per quanto a me pare, furono quelle che Poëta grande e fa so lo fecero.* Il y a mille autres semblab jugemens des vers de Pétrarque dans Considérations du Tassoné sur Pétrarq Il est vrai néanmoins que le Tassoné d ses Considérations sur Pétrarque, repro souvent Pétrarque, & qu'il s'en mo même quelquefois. Ce qui obligea Jos degli Aromatarii d'écrire contre ces C sidérations sous le nom de Crescenzio

pe. Le Taſſoné, pour le marquer en paſſant, répondit à Joſeph degli Aromatarii. Joſeph degli Aromatarii répondit à la Réponſe du Taſſoné, & le Taſſoné à celle de Joſeph degli Aromatarii. Voyez Leo Allatius dans ſon Livre intitulé *Apes Urbanæ*. Encore une fois: Mr. Baillet n'a jamais vû ce Livre du Taſſoné. Il n'a pas vû non-plus ſes *Diverſi Penſieri*; ſes Remarques ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique; ſes Remarques ſur le Vocabulaire della Crusca. S'il avoit vû ces Ouvrages, il n'auroit pas écrit qu'on conſidéroit le Taſſoné comme un brouillon, à cauſe de ſa Critique. Mr. Baillet a jugé du Taſſoné ſur la dépoſition de Janus Nicius Erythræus dans l'Eloge du Taſſoné; car comme je l'ai déja remarqué pluſieurs fois, Mr. Baillet n'a point lû les Originaux.

LXVIII.

Guillaume Morel Imprimeur de Paris, fauſſement qualifié Profeſſeur du Roi *par Mr. Baillet. Pluſieurs particularitez curieuſes touchant ce Guillaume Morel, ignorées par Mr. Baillet.*

Tome 1. Partie 2. page 37. MOnſieur BAILLET. *Guillaume Morel étoit Normand, natif de Tailleul. Il eut l'Imprimerie Royale après que Turnébe s'en fut démis. Comme il s'appliqua particuliérement aux Auteurs Grecs, il y réuſſit fort bien: & ſes Editions Grecques ſont eſtimées. Il devoit en effet s'être rendu habile en cette Langue, puiſqu'il rempliſſoit*

it une Chaire de Professeur Royal à
is pour l'enseigner. Et il s'est aussi
lu Auteur par un Dictionnaire Grec-
im-François, qu'il composa au milieu
tant d'occupations.

MENAGE. Premiérement, le lieu de
naissance de ce Guillaume Morel s'ap-
le *le Teilleul*, & non pas *Tailleul*, ou
utôt *le Tilleul*: car c'est ainsi qu'on pro
once. C'est pourquoi Monsieur Baille
levoit dire *natif du Teilleul*, & non p
de Tailleul. Et c'est aussi comme a par
la Croix du Maine; autrement Grud
que Mr. Baillet cite dans ses Preuve
pour justifier ce qu'il a dit de ce Guill
me Morel. D'ailleurs, il est très-f
que Guillaume Morel ait été Profes
Royal. Il n'y a eû de Professeur Roya
nom de *Morel* que Frederic Morel
cien, & son fils Frederic Morel.
quel Frederic Morel l'ancien, po
marquer en passant, étoit gendre de
cosan. Et Frederic Morel le fils, p
marquer aussi en passant, avoit épou
belle du Chesne, fille de Léger du
ne dit en Latin *Leodegarius à*
Mr. Baillet, pour la confirmation
opinion, nous renvoye à la Bibli
de la Croix du Maine, page
pour la confirmation de la mien
renvoye au Catalogue de du Val
fesseurs du Roi, où Guillaume
se trouve point. Mais la Croi
ne ne dit point, comme Mr.
fait dire, que Guillaume Mo
Professeur du Roi. Voici s

que dans le Dictionnaire de Guillaume Morel il y a un nombre infini de passages des Géoponiques, de la version en Grec du Livre de Ciceron *de Senectute* par Gaza, & de celle du *Somnium Scipionis* de Ciceron, & des Métamorphoses d'Ovide, par Planudes. Lesquelles versions de Planudes, qui n'ont point encore été imprimées, sont dans la Bibliothéque du Roi (1). Ce Dictionnaire fut imprimé la premiére fois en 1560. à Paris chez l'Auteur. Il fut imprimé ensuite à Genéve en 1608. chez Pierre de la Roviere avec quelques Additions d'un Anonyme; & ensuite à Paris en 1662. chez Savinien Pigoreau.

Guillaume Morel au reste n'imprimoit pas moins bien en Grec & en Latin, ni moins correctement, que Robert Etienne, le plus excellent & le plus savant Imprimeur de France. Et cependant il mourut ruiné : comme nous l'apprenons de Turnébe dans son Epître Dédicatoire de S. Cyprien à Charle IX. imprimé à Paris par Guillaume Des-Bois in-folio en 1564. & de Lambin dans sa Préface sur Démosthene, achevé d'imprimer à Paris in-folio en 1570. par Jean Bienné.

Voici les paroles de Turnébe: *Jam feliciter Dionysium* (c'est Denis l'Aréopagite) (2) *ejusque Interpretem & Paraphrastem ediderat Guillelmus Morelius: Cyrilli Ca-*

(1) ¶ 1. Des deux versions ici mentionnées, l'une du *Somnium Scipionis* de Ciceron par Planudès, l'autre des Metamorphoses d'Ovide par le même, j'avouë que la derniére n'a point encore été imprimée, mais

cheſes ad umbilicum perduxerat: Cy-
num multis undique conquiſitis & cor-
tis exemplaribus, libris etiam auctum;
pè abſolverat; cùm repentè horum Auc-
um editioni immortuus, familiam ære
eno coopertam; uxorem orbam, liberos
opes, reliquit. Is nunc pro ſua familia
yprianum, Rex Chriſtianiſſime, ablegat
uem in tuo nomine apparere volui: po
umque te ſupplex orat & obſecrat, ſuoru
t liberorum ſolitudinis & inopiæ miſere
ris: aliquidque elargiaris, ad æs alienu
non nequitiâ, ſed ſtudio bene merendi c
tractum, luendum atque diſſolvendum.
rant ei annua à patre tuo, auguſtiſſimo
ge, Errico, conſtituta; ſed hiſce prox
annis communium temporum iniquita
anguſtiæ ærarii non permiſerunt ut il
beralitate frueretur.

Voici celles de Lambin: Cùm ſ
omnes homines qui literarum Græcarum
dio delectantur, Demoſthenem à Gu
Morelio, Typographo Regio, viro
riente ac ſtrenuo; & quamquam non
dum locuplete, magnis tamen & m
tis Typographicæ facultatibus atqu
mentis ornato; annis ab hinc circ
decim, temporibus Reipublicæ et
tranquillis & pacatis, cœptum
&c. Guillelmus Morelius annis a
tequam Demoſthenis editionem

mais la premiére l'a été à Veniſe, à
Strasbourg.

¶ 2. Il faloit dire: c'eſt Denys, l
réopagite,

duo exempla, unum Aldinum Venetiis, alterum Germanicum Basileæ impressum, cum octo vetustis Codicibus manuscriptis ex Bibliotheca Regia depromptis, diligentissimè contulerat.

Guillaume Morel mourut en 1564. & lors qu'il mourut, son Edition de Démosthene en étoit à l'Oraison *de malè obita legatione*: vers le milieu des Oeuvres de Démosthene. Jean Bienné, *totius Instrumenti Typographici succeſſor, matrimonio cum Vidua contracto*, entreprit d'achever l'Ouvrage: priant Lambin de lui aider. Lambin lui aida: & Jean Bienné acheva cet Ouvrage. C'est ce que nous avons appris de Lambin au lieu allegué.

Mr. Caille (1), dans son Histoire Manuscrite des Libraires & des Imprimeurs de Paris, a fait mention de plusieurs de ses Ouvrages dont nous n'avons point parlé.

Etienne Prévosteau, Imprimeur de Paris, a pris dans quelques Livres qu'il a imprimez la qualité d'héritier de Guillaume Morel: ce qui donne sujet de croire qu'il étoit son gendre.

LXIX.

De Robert Etienne, Imprimeur du Roi, & de Jean Thierri, de Beauvoisis.

RObert Etienne étoit fils de Henri Etienne, premier du nom, Imprimeur de

(1) M. de la Caille.

. Il fit ſon aprentiſſage ſous Si-
linet, ou de Colines, qui étoit
-pere: car Simon Colinet, ou de
, après la mort de ce Henri E-
épouſa ſa veuve. Robert Etienne a
s conteſtation le plus ſavant Impri-
du monde. Il ſavoit parfaitement
c, comme le témoigne la Préface
e qu'il a miſe devant ſon Nouveau
ment Grec. Il ſavoit de même le
, comme le témoigne ſon Tréſor
Langue Latine. Et il n'étoit pas
ant de l'Ebreu; comme le témoi-
t les Livres Ebreux qu'il a imprimez.
ſavoit auſſi fort bien le François; com-
le témoigne ſa Grammaire Françoiſe.
e faut pas oublier ici les Eloges que
donne Paul Manuce; Mr. Janſſon
Almelovéen, ni Mr. Baillet, n'en ayant
int fait de mention. Les voici: *Ro-*
rtus Stephanus, Pariſienſis: quo ego ſe-
ndùm patrem meum, in emendandis at
ne edendis veterum ſcriptis, neminen
uiſſe aut eſſe arbitror diligentiorem. C'e
ſur l'Epitre 19. du Livre XV. des Epitr
de Ciceron & ſur l'Epitre 14. du Liv
XII. *Robertus Stephanus, Typograph*
Pariſienſis diligentiſſimus.

Mr. Baillet a écrit qu'il faiſoit met
ſur les Quais, ſur les Ponts, & dans
Places publiques de Paris les Livres q
imprimoit, avec des affiches par leſq
les il prioit tout le monde de les vou
lire & de les corriger; promettant
groſſes ſommes d'argent pour recom
ſer la peine de ceux qui y remarquer

des fautes. Cela n'eſt pas veritable. Il expoſoit ſur la boutique ſes feuilles imprimées & non tirées, & il promettoit des ſols & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes.

Mais ce que Mr. Baillet a dit que Robert Etienne avouoit ingenument qu'il n'y avoit dans ſon Tréſor de la Langue Latine que le travail & l'induſtrie qui fuſſent de lui, eſt veritable. Il fut aidé dans cet Ouvrage, premiérement par Budée, par Baïf, & par Tuſan, comme il le témoigne dans la Préface de ſa premiére Edition; qui eſt je croi celle de 1536. (1). Et il fut aidé enſuite dans ce même Ouvrage par Jean Thierri, de Beauvoiſis: comme il témoigne dans ſa Préface de l'édition de 1543. On a ômis ces Préfaces dans la der-

¶ 1. Je tranſcrirai ici le commencement de deux Lettres de M. Bigot, deſquelles M. Ménage, à qui elles ſont écrites, n'a pas ſu faire ſon profit. L'une eſt du 3. Janvier 1689. l'autre du 15. ſuivant. Voici le commencement de la premiére.

Il faut, Monſieur, que je vous faſſe part du préſent que je me ſuis fait pour mes étrénes. Je me ſuis donné la 1. édition du *Theſaurus Linguæ Latinæ* de Robert Etienne en 2. vol. in fol. faite en 1531. Il eſt vrai que dans le frontiſpice il n'a mis que *Dictionarium, ſeu Latinæ Linguæ Theſaurus.* Ce furent ſes amis qui lui conſeillérent d'ajouter *Theſaurus* à *Dictionarium.* Il le dit en ces mots: *Ob tantam formularum Latinè loquendi copiam, & varietatem, non ab re doctiſſimis quibuſdam placuit hoc noſtrum opus appellare Latinæ Linguæ Theſaurum, quaſi Latini ſermonis quoddam promptuarium.* Il marque qu'il fut deux ans entiers à le compoſer, & qu'il y travailloit jour & nuit; qu'il conſultoit les gens ſavans. *Quotiès toto mihi oppido curſitandum fuit, ut ex doctiſſimis viris modo hunc, modo illum de dubiis ſubinde conſulerem.* Il aſſure qu'il n'y a pas un mot dans ce Tréſor, qu'il n'ait

iere édition: qui eſt de Lyon, en
. en quoi on a û tort.

e Jean Thierri, pour le marquer ici
occaſion, a revû & corrigé la premie-
dition des Annotations de Budée ſur
Pandectes, faite par Robert Etienne
& ayant fait r'imprimer ces Annota-
s par Vaſcoſan, il les dédia à Gilles
Maître, premier Préſident du Parle-
t de Paris. Il a auſſi revû & corrigé
Traduction Françoiſe de Columelle,
par Claude Cotereau, Chanoine
Paris, Auteur du Livre *de Jure &*
vilegiis Militum. Cette Traduction
ë par Jean Thierri a été imprimée à
is in-4. en 1557. chez Jaques Kerver,
ce Jean Thierri, enſuite de ſon Avis
Lecteur, a mis ce diſtique au Lecteur,
Ver-

t écrit de ſa propre main.

oici le commencement de la 2. Lettre.

j'euſſe cru, Monſieur, que vous euſſiez voulu
e une addition à votre Anti-Baillet de ce que je
s ai mandé touchant la premiére édition du
Thesaurus Linguæ Latinæ de Robert Etienne, je vous
ois marqué que dans la Préface il dit que plu-
ts de ſes amis le preſſoient de rimprimer le Ca-
n. Qu'il s'en excuſoit diſant qu'il y avoit trop
fautes à corriger, quantité de mots qui n'é-
nt pas de bon Latin, quantité d'autoritez pri-
d'Auteurs du moyen âge. Il aima mieux faire
Dictionnaire nouveau, que de corriger le Ca-
n.

2. M. Ménage veut-il dire que Robert Etien-
eſt le premier qui ait imprimé ces Annotations
les Pandectes? Cela ne ſeroit pas vrai, Joſſe
lius les avoit imprimées auparavant? Veut-il
s donner à entendre que Robert Etienne a fait
d'une édition de ces Annotations? Cela ne ſe-
pas vrai non plus, il ne les a imprimées qu'u-
ois.

Verterat hæc olim Coteraus, at omnia m
Integriora tibi, Lector amice, damus.

Et il dit à la page 567. qu'il a mis
le Tréſor de la Langue Latine, &
le *Dictionarium Latino-Gallicum* de
xemples de *muſteus*, de *liber*, de *ca*
& de *fructus*.

Jean le Frere de Laval, fit impr
in-folio à Paris en 1552. chez Nic
Cheſnau un Dictionnaire François-
tin, corrigé & augmenté par Maître
Thierri.

Robert Etienne demeuroit à Paris
la ruë de St. Jean de Beauvais, à l'e
gne de l'Olivier, vis-à-vis les Ecole
Droit Canon: où la Reine Marguerit
Navarre, ſœur de François I. & fe
de Henri d'Albret Roi de Navarre, l'
ſité plus d'une fois (1).

On a ômis dans le Catalogue des
vres qu'il a imprimez, les années
leſquelles ces Livres ont été impri
ce qui n'eſt pas une petite negligen

Je reviens à Robert Etienne. Je
d'apprendre que la premiere Editio
ſon Tréſor eſt de 1531. & non p
1536. comme je le croyois: & qu'e
pour titre *Dictionarium*, ſeu *Latinæ*
guæ Theſaurus. Et j'apprens de la P

¶ 1. Cette remarque étoit aſſez curieuſe
mériter d'être appuiée d'une citation. Je ſ
terois auſſi que Daniel Heinſius nous eût
d'où il tenoit ce qu'il a écrit dans ſa Lettre
merius, que François I. alloit de tems en tem

ce, que ce furent ſes amis qui l'obligerc
à lui donner le titre de *Tréſor de la La*
gue Latine. Ob tantam formularum La
ndè loquendi copiam & varietatem, non a
e doctiſſimis quibuſdam placuit hoc noſtru
pus appellare Latinæ Linguæ Theſauru
quaſi Latini ſermonis quoddam prompt
rium. Il dit dans cette Préface, qu'il
deux ans à compoſer cet Ouvrage; qu'i
travailloit jour & nuit, qu'il conſult
ſur ſes doutes les gens ſavans; & qu
n'y a pas un mot qu'il n'ait écrit de
main.

LXX.

Mépriſes de Mr. Baillet touchant les No
de famille des Auteurs.

MOnſieur BAILLET n'eſt pas mie
informé des Noms de famille d
Auteurs que de leurs Noms de batêm
de leur patrie, & de leur profeſſion.

Au lieu de *Ranconnet* il dit toûjours *R*
çonnet. Voyez à la page 342. du prem
Tome.

Il dit auſſi toûjours *Carpantier*, au li
de *Charpantier*, en parlant de Jaque Ch
pantier, Médecin de Paris & Profeſſ
du Roi: voyez aux pages 63. 64. & 354.
To

Robert Etienne, qui, lors qu'il étoit occupé à
correction de ſes épreuves, ne faiſoit nulle diffi
té de prier le Roi d'attendre un peu. *Franciſcu*
ad Robertum Stephanum ſubinde viſitaſſe, & cum ei
vacaret, quod eorum quæ tum edebantur emendatio
mentus eſſet, paulum expectare juſſum.

i

Et ſur la mort duquel il a fait cette Epigramme :

Dignus erat Pylio caneſcere Vallius ævo :
Hoſpite ſi tanto digna fuiſſet humus.
Ergo ſeni, quo nil melius, nec doctius, orbe
Immenſo vidit Sol, Deus aſtra dedit.

Il s'appeloit *Briand de Vallée.* C'eſt ainſi qu'il eſt appelé dans les Regîtres de 1544. du Parlement de Paris, à l'endroit où il eſt parlé des Commiſſaires députez du Parlement de Bourdeaux, pour aſſiſter au procès du Chancelier Poyet, *Conſeillers du Parlement de Bourdeaux : Pierre Boucher*, *Briant de Vallée.* Et dans la Chronique Bourdeloiſe de Gabriel de Lurbe, en 1539. *Briand de Vallée, Conſeiller du Roi en la dite Cour, de rare & exquis ſavoir, inſtitue au College de Guienne une Leçon en Théologie le premier Dimanche de châque mois, avec penſion annuelle : laquelle par la negligence, tant des héritiers, que des Magiſtrats, eſt perduë.* Et c'eſt ce *Briandus Vallea*, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, à qui Jules Scaliger a dédié ſon Fragment de l'Hiſtoire des Animaux (1) d'Ariſtote appelé communément *le dixiéme Livre de l'Hiſtoire*

¶ 1. Jule Scaliger n'avoit pas ſeulement dédié à ce Conſeiller le diziéme Livre, mais tous les Livres de l'Hiſtoire des animaux d'Ariſtote traduits en Latin de ſa façon, & enrichis de ſes Commentaires. Cela paroit tant par les propres mots de Sylvius Scaliger produits par M. Ménage, que par l'Epitre

toire des Animaux d'Ariſtote. Silvius Céſar Scaliger, fils de Jules, dans ſa Préface imprimée à la tête de ce Fragment, a fait mention de cette dédicace, en ces termes: *Inter cætera ipſius opera* (il parle de Jules Scaliger ſon pere) *novem de Hiſtoria animalium, quos propediem editurí ſumus, & hunc, qui, ut opinor, non rectè* Decimus *inſcribitur, à ſe Latinos factos, & Commentariis illuſtratos, Briando Valleæ, Regio in Senatu Burdigalenſi Conſiliario, Viro nobili & erudito, dicaverat.* Joſeph Scaliger, frere puîné de Silvius Céſar Scaliger, a fait mention d'un Vallius dans ſon premier Scaligerana, page 80. en ces termes: *Goveanus in Vallium, Senatorem Toloſanum*;

Dum tonat, in cellas propero pede Vallius imas
Confugit: in cellis non putat eſſe Deum.

Vallius reſpondet:

Antoni Goveane, tua hæc Marrana propago
In cælo & cellis non putat eſſe Deum.

Je croi que ce Vallius eſt notre Briand de

pître dédicatoire de Jule qui nous reſte encore parmi ſes Lettres, & que le Préſident Mauſſac a fait imprimer au devant de ce dixiéme Livre de l'Hiſtoire des animaux. Outre cette Epître il y en a encore trois autres *Briando Vallæ* parmi celles de Jule Scaliger.

de Vallée (1), & que Vertunien Sr. d
Lavau, Médecin de Poitiers, qui a re
cueilli ce Scaligerana, l'a appelé par inad
vertance *Conſeiller de Toulouſe*, au lie
de *Conſeiller de Bordeaux*. Et ce qui m
confirme dans cette créance, c'eſt ce qu
m'a écrit depuis peu Mr. Fermat, Con
ſeiller au Parlement de Toulouſe, qu
dans la Liſte des Conſeillers du Parlemen
de Toulouſe, il n'y en a point du no
de *Vallée*, ni de celui de *la Vallée*, ni d
celui de *du Val*. Il paroît par tous c
paſſages que nôtre Briant de Vallée, Con
ſeiller au Parlement de Bordeaux, étoit u
homme illuſtre, & ainſi ſon nom de f
mille n'a pas dû être ignoré par Mr. Bail
let. J'oubliois à remarquer, qu'il étoi
Saintongeois : ce que j'ai appris du Livre
de Viris illuſtribus Aquitaniæ de Gabriel de
Lurbe.

LXXI.

¶ 1. C'eſt lui-même. L'Epigramme a été co
çuë en ces termes, & avec cette Inſcription à
Briando Vallio :

Cum tonat, ad cellas trepido pede Vallius ibat
Confugit, in cellis non putat eſſe Deum.

Elle ſe lit ainſi, & dans les Poëſies de Goveau im
primées chez Gryphe l'an 1542. & dans le pre
Tome du Recueil fait par Léger du Cheſne, intitu
Flores Epigrammatum. Elle ſe lit auſſi avec la répo
ſe, pag. 175. des Deviſes de Paradin augmenté
par F. d'Amboiſe. Voici le paſſage tout au lo
*Mais je rechterai deux vers que ſi Goveau Portugais
droſſans à un Conſeiller de Bourdeaux nommé Pri
Val leſquels il lui bailla en forme de placet.*

LXXI.

Méprises de Mr. Baillet touchant le tems de la naissance & de la mort de quelques Auteurs (2).

IL dit à la page 443. Tome 4. partie 2. que je suis né vers la fin du Regne de Henri IV. Henri IV. mourut le 14. du mois de Mai de l'année 1610. & je nâquis le 23. du mois d'Août de l'année 1613. Mais cette faute de Mr. Baillet n'est pas une faute d'ignorance: c'est une faute de malignité. Il me reproche mon âge en plusieurs endroits de ses Ouvrages. Mais plus je suis âgé, & plus il me doit de respect: *Semper in civitate nostra senectus venerabilis fuit. Namque majores nostri pænè eundem honorem senibus quem Ma-*

Corrig. *le* 15. suivant le *Menagiana* Vol. 1. pag. 322. Ed. de Paris 1715.

Cum tonat, ad cellas celeri pede Vallius imas
Confugit. In cellis an neget esse Deum?

Auquel ce docte Sénateur célébré par Bucanan fit cette prompte réponse:

Astensi, genus hoc vestrum, Marrana propago
Et cælo, & cellis abnegat esse Deum.

On observera ces différentes leçons, & j'ajouterai que Rabelais fait honorable mention de Briand Valée (c'est ainsi qu'il le nomme) en deux endroits de ses Oeuvres, savoir livre 4. chap. 37. où il le qualifie Président, & l. 2. c. 10. où il l'appelle simplement du Douhet, du nom apparemment d'une terre dont il étoit Seigneur.

(2) Baillet avoit déja reconnu, & corrigé de lui-même la plupart de ces méprises.

Magiſtratibus tribuebant, dit Calliſtrate le Juriſconſulte en la Loi cinquiéme au Digeſte *de Jure immunitatis*. Remarquez que je ſuis le ſeul de tous les Auteurs vivans, dont Mr. Baillet a marqué la naiſſance, ce qui ne permet pas de douter qu'il n'ait marqué par malignité ce qu'il a écrit ici de mon âge.

Il dit à la page 234. du 4. Tome Part. 1., que Joſeph Scaliger mourut en 1606.* Il mourut en 1609.

Il dit à la page 215. du Tome 4. partie 2. que Mr. de Balzac mourut en 1657. † Il mourut en 1654.

Il dit à la page 271. Tome 2. Part. 2. que le Pere Sirmond mourut en 1651. & p. 275. (1) le Pere Petau en 1653. Le Pere Petau mourut l'onziéme Décembre en 1652. & le Pere Sirmond en 1651. le 7. Octobre.

Voyez la Note 5. de M. de la Monnoye, p. 246. 247.

Il dit à la page 247. du 2. Tome, partie 1. que Bellarmin mourut en 1622. il mourut en 1621.

Il

* [Cette faute & la ſuivante ſont corrigées dans les endroits citez. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

† [Cette faute eſt corrigée. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

¶ 1. Ou il y a ici faute d'impreſſion ou M. Ménage s'eſt mépris. Baillet dans l'endroit cité & ailleurs met en 1652. la mort du P. Sirmond qui certainement mourut le 7. Octobre 1651. Ainſi M. Ménage au lieu de le reprendre d'avoir marqué cette mort en 1651. devoit au contraire le reprendre de ne l'y avoir pas marqué. Ce qu'il y a de plaiſant c'eſt que Baillet ayant eu communication du manuſcrit de M. Ménage a cru avoir fait la faute dont celui-ci le reprend, & s'accuſant d'avoir mis la mort du P. Sirmond en 1651, déclare qu'il auroit dû

Il dit à la page 203. Tome 2. partie 1. que Jonſius, Auteur de l'Hiſtoire Philoſophique, eſt mort depuis peu. Il mourut en 1659. Voyez ci deſſus chapitre 22.

Il dit à la page 281. Tome 2. Part. 2. que Daniel Heinſius mourut en 1653. Il mourut en 1655.

Il dit à la page 160. du Tome 2. partie 1. qu'Aubert le Mire mourut en 1639. Il mourut en 1640.

Il dit à la page 221. Tome 4. partie 1. que Jean de la Caſe Archevêque de Benevent (2) mourut en 1556. Il mourut en 1559. comme l'a tres-veritablement remarqué Ferdinandus Ughellus dans ſon *Italia Sacra*, au Chapitre des Archevêques de Bénévent.

Il dit à la page 72. du Tome 4. partie 2. que le Chiabréra mourut le 14 Octobre 1638. âgé de 86 ans. L'Imprimeur de ſes Poemes Héroiques poſthumes le fait mourir la même année dans la 87. année de ſon âge.

Il

de la mettre en 1652. Erreur d'autant plus ridicule que pag. 137. du tom. 6. part 2. de ſes *Ana*, ne ſe ſouvenant plus de ſa rétractation publiée 3. ans auparavant il dit que le P. Sirmond mourut le 7. Octobre 1651. en quoi il a raiſon & ſe contredit en même tems.

¶ 2. Je croirois plutôt qu'il y auroit faute dans Ughellus, ſoit de l'Auteur, ſoit de l'Imprimeur qui auroit fait du 6. un 9. en le renverſant. Ces termes d'une Lettre d'Alfonſe Cambi au Commandeur Annibal Caro datée de Naples le 8. de Décembre 1558. marquent clairement que le Caſa n'étoit plus alors en vie: *Priche creda che havuto habbiate ſopra cio con Monſignore, (che ſia in gloria)* il parle du Caſa, *alcuna ragionamento.*

Il dit à la page 248. du Tome 4. partie 1. que Joachin du Bellay mourut le premier Janvier 1560. âgé de 35. ans : ce qu'il a pris de Scévole de Ste. Marthe. Le Préſident de Thou a écrit qu'il mourut ce jour-là, mais dans la 37. année de ſon âge; c'eſt au Livre 26. de ſon Hiſtoire, & Belleau a écrit qu'il mourut le 1. jour de l'an 1559. C'eſt dans ſon Obſervation ſur le V. Sonnet du ſegond Livre des Amours de Ronſard. Mais la Croix du Maine dit qu'il mourut le premier de l'an, en Janvier 1559. ou ſelon aucuns, 1560. Il eſt conſtant qu'il mourut la nuit du premier Janvier 1559. C'eſt ce que j'ai appris des Regîtres de l'Egliſe de Nôtre Dame de Paris: dans laquelle Egliſe il eſt enterré en la Chapelle de Saint Criſpin & de Saint Criſpinien (1), du côté droit du Chœur, proche le Tombeau de Louïs du Bellay, Chanoine & Archidiacre de Paris. Mais en 1559. l'année ne commençoit pas encore en Janvier: elle commençoit à Pâques. L'Ordonnance de Charles IX. qui porte qu'elle commencera en Janvier, eſt de 1563. mais elle ne fût obſervée au Parlement de Paris que le 1. Janvier 1567. ſelon la réformation. Et c'eſt ce qui a fait cette diverſité touchant le jour de la mort de Joachim du Bellay. Scévole de Sainte Marthe & le Préſident de

¶ 1. Il me ſemble qu'on dit S. Crépin, & S. Crépinien.

¶ 2. Baillet déclare lui-même que c'eſt contre l'opinion commune & ſuivant celle de la Croix du Mai-

de Thou ont û égard à la façon de conter les années de leur tems.

Il dit au chapitre de Dorat; qui eſt le 1337. Tome 4. Partie 1. page 351. que Dorat mourut âgé ſeulement de 71. ans contre l'opinion commune qui lui a donné jusques ici plus de 80. ans (2). Cela n'eſt pas veritable, à l'âge de 78. il ſe remaria en ſegondes nôces.

Il dit au Chapitre du Caporali T. 4. part. 2. p. 116. que le Caporali eſt mort vers la fin du Pontificat d'Urbain VIII. ce qui n'eſt pas veritable. Car Urbain VIII. ne monta ſur le Siége qu'au mois d'Août de l'an 1623. & le Caporali étoit mort dès l'an 1601. étant né l'année 1530. Son neveu Carlo Caporali en eſt un témoin fidele dans les notes ſur les Poëſies de ſon oncle, *morì l'anno* 1601. *d'età* 71. *in Caſtiglione, ſtando appreſſo il Marcheſe Aſcagnio della Corgna ed ivi nella Chieſa de' Padri Agoſtini fù il corpo di lui depoſitato.*

Il dit à la page 295. de la 2. Partie du 2. Tome que Samuel Petit étoit mort dès l'année 1654. Il mourut à Niſmes le 12. Dec. 1643. ce que j'ai apris de Mr. Formi ſon petit-fils, homme de grand mérite en toute ſorte de litérature.

LXXII.

Maine qu'il fait naître Dorat en l'an 1517. d'où il s'enſuivroit que ce Poëte n'auroit eu que 71. ans quand il mourut en 1588. mais il ajoute que l'opinion commune lui paroit cependant plus croiable.

LXXII.

Du Livre des trois Impoſteurs compoſé par Morin.

MOnſieur BAILLET. *N'eſt-ce point auſſi à une grande bizarrerie d'eſprit qu'il faut attribuer l'imagination qu'a eue un Ecrivain de la Baſſe Allemagne, de vouloir reveiller en nous le ſouvenir du déteſtable Livre* des trois Impoſteurs: *en donnant ce titre à un Livre qu'il fit imprimer à Kiel l'an* 1680. *ayant choiſi pour ſes trois Impoſteurs, Edouard Herbert, Thomas Hobbs, & Benoît de l'Eſpinoſa? Et peut-on s'empêcher de prendre pour un viſionnaire un autre Ecrivain plus récent qui a pris le même titre* des trois Impoſteurs, *pour écrire contre trois Auteurs Catholiques de la premiere reputation?*

age 543.
me I.
t. I.
riſtian
rtholt.

Ce Viſionnaire, c'eſt Jean Morin, Medecin, Profeſſeur du Roi en Mathématiques: & ces trois Auteurs Catholiques ſont, Mr. Gaſſendi, Mr. Neuré, & Mr. Bernier, mon compatriote, dit *le Mogol* à cauſe de ſes voyages au Mogol. Mais s'il eſt vrai que ce Livre de cet Ecrivain de la Baſſe-Allemagne ait été imprimé en 1680. il eſt faux que Morin ſoit un Auteur plus récent que cet Ecrivain Alleman: le Livre de Morin des trois Impoſteurs ayant été imprimé en 1654. à Paris avec ce titre: *Vincentii Panurgi Epiſtola de*

1. Ce n'eſt pas Lingelsheim, (car c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas Lingesheim) c'eſt Denaiſius Aſſes-

de tribus Impoſtoribus. Ad Clariſſ. Virum Johannem Baptiſtam Morin, Doctorem Medicum, atque Regium Matheſeos Profeſſorem Pariſiis. Apud Matthæum Bonillette, in Collegio Regio, & Johannem Guillard, in Palatio, 1654. Morin eſt l'Auteur de ce Livre. Vincent Panurge eſt un nom ſuppoſé.

LXXIII.

Du Livre de Lipſe, intitulé Virgo Hallenſis.

MOnſieur BAILLET. *Les Proteſtans ont tâché de décrier quelques-uns des petits Livres que Lipſe compoſa pour ſatisfaire ſa dévotion: comme celui de Nôtre-Dame de Hau ou Hal.*

MENAGE. Ce Livre de Nôtre-Dame de Hau, intitulée *Virgo Hallenſis*, eſt une énumération des Miracles faits par l'interceſſion de la Vierge dans l'Egliſe de Nôtre-Dame de Hau. Et c'eſt au ſujet de ce Livre de Lipſe, & de ſa plume qu'il dédia à la Vierge par une plume d'argent, que Scaliger fit cette Epigramme:

Poſt opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipſiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius pennâ tibi, Virgo, dicare:
Ni fortè eſt levius, quod tibi ſcripſit opus.

Lingesheim (1) fit contre ce Livre de Lipſe

(1) Aſſeſſeur de la Chambre Impériale de Spire, qui a fait ce Livre, comme l'a fort bien prouvé Placcius *chap. 2. de anonymis detectis* n. 51.

Lipſe un écrit intitulé *de Idolo Hallenſi*. Voyez le ſegond Scaligerana, page 141. & la Lettre 315. de Scaliger, écrite à ce Lingesheim.

LXXIV.

Fautes de Mr. Baillet dans la Géographie.

Tom. 1. part. 2. MOnſieur Baillet dans ſa Préface Latine, adreſſée à Mr. l'Avocat Général de Lamoignon, met Narbonne parmi les Volces Arécomiques. NARBO MARTIUS, *pro Volcis Arecomicis.* Il eſt *in Volcis Tectoſagibus.*

Au même endroit, il met Arles *in Beſuviatibus.* Il eſt in *Salyis.*

A la page 260. du Tome 4. partie 1. & à la page 580. du 2. part. 3. il appelle *Fieſolé, Fieſoli.*

A la page 90. de la 2. partie du 2. Tome, il dit que les Popmas, freres, étoient Friſiens: au lieu de dire *Friſons*, qui eſt le nom de la Nation parmi nous.

A la page 193. du 2. volume, part. 1. il appele Breſlau *Vratiſlau* (1).

Au chapitre du Bernia, il confond la Ville de Bibiena de Toſcane avec celle du même nom qui eſt dans le Piémont. Voyez ci-deſſus le chapitre 37.

LXXV.

¶ 1. Faute reconnuë auparavant, & corrigée par Baillet dans ſes corrections.

¶ 2. Régnier étoit grand imitateur. Sa huitiéme Satire eſt une imitation de la neuviéme du premier Livre d'Horace. Sa ſiziéme eſt une Copie des deux *Capitoli* du Mauro *in diſcorſo dell'Onore*, la deſcription

LXXV.

Jugement de Mr. de Balzac touchant le Caporali contraire à celui du Rossi.

MOnsieur BAILLET. *Ce qu'il y a de constant* (il parle du Caporali) *c'est qu'il effaça le Berni, le Molsa, & généralement tous ceux qui jusqu'alors s'étoient exercé dans quelqu'une des espéces du genre Burlesque. C'est au moins le sentiment du Rossi.* Page 117. du Tome 4e partie 2.

MENAGE. Ce n'est pas celui de Mr. de Balzac. Voici ce qu'il a écrit du Caporal dans une de ses Lettres: qui est la 5. du Livre VI. *Il n'instruit, ni ne délecte. Il ne guerit ni ne flate les passions de ceux qui le lisent. Il n'a ni de trésor caché, ni de pompe extérieure. Et néanmoins, je vous apprens, que tout chétif & tout misérable qu'il est, il a été détrouſſé en France. Il n'a pû se sauver de nos Larrons: & voici de ses dépouilles que je viens de découvrir en bon lieu:*

(2) Mon Docteur de menestre en sa mine alterée
Avoit deux fois autant de mains que Briarée:

Ces vers sont du Satirique Regnier Sat. 10.

Et

tion du Pédant de sa 10. Satire n'est qu'une Traduction du *Pédante* de Caporal. La Piece qu'il a intitulée *Impuissance* n'est pas seulement, comme porte le titre, une imitation d'Ovide, mais aussi de Petrone.

Et n'étoit, quel qu'il fût, morceau dedans le plat,
Qui des yeux & des mains n'eût un échec & mat.
D'où j'appris qu'en la cuite, auſſi bien qu'en la cruë,
Nôtre ame ſe laiſſoit piper comme une gruë,
E qu'au plat, comme au lit, avec lubricité,
Le péché de la chair tentoit l'humanité.
Devant moi juſtement on plante un grand potage
D'où les mouches à jeun ſe ſauvoient à la nage.
Le brouët étoit maigre, & n'eſt Noſtradamus,
Qui, l'Aſtrolabe en main, ne demeurât camus,
Si par galanterie, ou par ſottiſe expreſſe,
Il y penſoit trouver une étoile de graiſſe.
Pour moi, ſi j'euſſe été ſur la mer de Levant
Où le vieux Louchali fendit ſi bien le vent,
Quand Saint Marc s'habilla des enſeignes de Thrace,
Je le comparerois au Golfe de Patraſſe,
Pour ce qu'on y voyoit en mille & mille parts
Les mouches qui flotoient en guiſe de ſoldarts:
Qui morts, ſembloient encor dans les ondes ſalées
Embraſſer les charbons des galéres brulées.
J'oi ce ſemble quelqu'un de ces nouveaux Docteurs,

Qui

Qui d'eſtoc & de taille étrillent les Auteurs,
Dire, que cette exemple eſt fort mal aſſortie.
Homere, & non pas moi, t'en doit la garantie:
Qui dedans ſes écrits, en de certains effets,
Les compare peut-être auſſi mal que je fais.

C'eſt-à-dire à peu près en Italien:

Ma il caſo è che s'interno avea Pompeo
O il venerabil Coſta ch' alla menſa,
Avea più braccie e man che Briareo.
Io rimaſi talvolta ſtupefatto
Che ſempre adocchiai qualche boccone,
Un di lor me gli dava ſcaccomatto.
Si ch'allor m'accors' io, Meſſer Trifone,
Che nella cotta e nella cruda il vitio
Della carne ci da gran tentazione.
Ecco di brodo piene le ſcudelle,
Dove non ſeppi mai d'unto o di graſſo
Con Aſtrolabio in man trovar due ſtelle,
Se foſſi ſtato a quel naval fracaſſo,
Qual' ebbe il Turco, io potrei ſomigliare
La mia ſcodella al Golfo di Patraſſo,
Però ch' in eſſa ſi vedeano andare,
A gala i corpi de le moſche leſſe,
E i converſi in carbon legni del mare;
Qui, Trifon, ſe per caſo alcun diceſſe,
Che la comparazion non giſſe à feſto.
E ch' io foſſi obligato a l'intereſſe,
Dite, che legga Omero, ove in uno teſto,
Fà una comparazion di certe moſche:

MENAGE. C'eſt Politien qui a dit le premier que Nicas étoit l'Auteur de ce Livre. Et c'eſt au chapitre 72. de ſes Mélanges qu'il a fait cette remarque. Et il l'a faite en ces termes: *Nicas autem in Commentario quem per ordinem literarum diſpoſuit, Græcè ille quidem, ſed in hunc fermè intellectum* Philyram *interpretatur:* Philyra, *inquit*, planta: librum papyro ſimilem habens: ex quo etiam funes complicant. Car le Grec de ces mots ſe trouve dans l'*Etymologicum Magnum*, au mot Φιλύρα. Mr. Voſſius, le fils, a fait enſuite la même remarque dans quelqu'un de ſes Ouvrages. Je croi que c'eſt ſur
p. 99. Méla. Mais il s'en eſt depuis dédit; ayant appris que dans le Manuſcrit qu'avoit vû Politien, il y avoit un Labarum, avec ces paroles, 'EN TOTTΩ NIKA: & que ces mots EN TOTTΩ étant effacez, Politien avoit pris le mot de NIKA qui reſtoit, pour le nom de l'Auteur du Livre. Mr. Voſſius, le fils, a dit toutes ces particularitez à Mr. Bigot, de qui je
ns une les ai appriſes *. J'ai appris de plus de
écri- Mr. Bigot, qu'il a vû un très-beau Ma-
ouen nuſcrit de ce Livre dans la Bibliothéque
de des Jacobins de St. Marc de Florence: &
1686. que penſant que ce fût celui qu'avoit vû Politien, il y avoit cherché ce NI'KA, & qu'il ne l'y avoit point trouvé. Euſtathius ſur l'Iliade Delta, page 378. 53. de l'Edition de Bâle, & ſur l'Iliade Epſilon, page 408. 29. de la même Edition, cite un Νικλας Grammairien, qui explique des paſſages d'Homere: ce que j'ai encore appris

ptis de Mr. Bigot. Mais pour Νικὰς, il n'eſt cité nulle part dans Euſtathius: & Mr. Bigot ne croit pas que ce ſoit un nom Grec. Mr. Du Cange eſt du même avis. L'Etymologicum y eſt cité ſur l'Iliade Delta, page 342. 49. Ἕτω καὶ τῆς βλεπήσεως ἡ κεῖται ἐν τῷ Ἐτυμολογικῷ. Et ſur l'Iliade Beta, p. 203. 36. & ſur l'Iliade Lambda, page 768. 28. Ἐτυμολογικὸν μέγα. Et ſur l'Odyſſée Beta, page 93. 29. Une partie des choſes citées en ces endroits, ſe trouve dans l'*Etymologicum Magnum* que nous avons aujourd'hui, & l'autre ne s'y trouve pas. Ce qui fait voir qu'il y avoit du tems d'Euſtathius pluſieurs Etymologiques Grecs. L'Auteur du Grand Etymologique que nous avons, cite l'Etymologique d'Orapollo. Cet Etymologique ſe trouve Manuſcrit dans quelques Bibliothéques: & entr'autres, dans celle de Mr. Gudius. C'eſt un très-gros volume, & qui par ſa groſſeur mérite le nom d'Ἐτυμολογικὸν μέγα. Euſtathius vivoit en 1180. Et puiſqu'il cite l'Etymologicum Magnum que nous avons, on peut conclure de là, que l'Auteur de cet Etymologicum Magnum vivoit il y a plus de 500. ans.

Il n'eſt point vrai, au reſte, que cet Auteur n'ait point excellé dans la Langue Grecque. Il eſt bien vrai qu'il n'écrit pas avec grande éloquence: Mais le ſujet qu'il traite ne demande pas d'éloquence. *Ornari res ipſa negat, contenta doceri.* Il eſt vrai auſſi, qu'il a beaucoup de mauvaiſes étymologies. Mais ces mauvaiſes étymologies

logies le ſont encore moins que celles du divin Platon: parmi leſquelles je n'en ai pas trouvé ſix bonnes: car j'ai fait ſur les étymologies de Platon ce que Joſeph Scaliger a fait ſur celles de Varron. Mais il y a dans ce Livre un nombre infini de choſes curieuſes & ſingulieres: Et Mr. de Valois l'aîné, qui étoit un grand connoiſſeur, l'eſtimoit extraordinairement.

LXXVI.

Diverſes particularitez, curieuſes touchant Suidas.

MR. BAILLET a écrit à la page 113. de ſon 2. Tome part. 3. que Suidas étoit un Moine Grec. Ce qu'il a pris de la Notice des Auteurs citez par le Cardinal Bona dans ſon Liv. de la Pſalmodie. Scaliger dans ſes Conjectures ſur Varron page 60. de l'édition de Henri Etienne de 1581. appelle auſſi Suidas, Moine. Le Cardinal Bona ajoûte, qu'il étoit Moine de Byzance. Je ne ſai d'où le Cardinal Bona a pris cette derniere particularité (1): & Mr. Baillet m'obligeroit fort de me le faire ſavoir. Et pour l'obliger à me l'apprendre, je lui apprendrai ici pluſieurs autres particularitez curieuſes touchant ce Grammairien. Beſſarion, dans ſa petite Pré-

¶ 1. Il l'a priſe de Dempſter dans la Table alphabétique, & critique des Auteurs qu'il a miſe au-devant des Antiquitez Romaines de Roſin au mot *Suidas*, où il eſt dit: *Suidas Monachus Byzantinus, admirabilis, incomparabilis, unus inſtar omnium Grammatiſtæ*

Préface sur sa Traduction des Métaphysiques de Théophraste, & Budée dans ses premiéres Notes sur les Pandectes, & Erythrée dans son Indice sur Virgile, au mot *orichalco*, & Cujas dans ses Observations, & ailleurs, l'ont appelé *Sudas*. Dont ils ont été repris par Casaubon dans ses Notes sur Laërce, au chapitre d'Anacharsis: *Falluntur viri doctissimi & magni in literis nominis, qui* Sudas *Suidam appellant*. Casaubon appuie son opinion par ce passage d'Eustathius, Τὰ εἰς δας ὑπὲρ δύο συλλαβὰς κλίνεται, οἷον Τιμαχίδας Τιμαχίδα, Σεῖδας Σείδα: qui est de la p. 338. 40. de l'Edition de Bâle. A quoi on peut ajoûter ces autres passages du même Auteur. Iliade Lambda, page 768. 30. ἐν τῷ κατὰ στοιχεῖον μεγάλῳ βιβλίῳ τῦ Σείδα. Et Odyssée Alpha, page 99. 42. Σείδας, ἐφιαλεῖς, φιαλεῖς. Il l'appelle encore de même page 41. 1. J'ajoûte à ces passages d'Eustathius celui-ci du Scholiaste d'Apollonius pag. 26. Σείδας γὰρ καὶ Ἀμφοτέλης, οἱ περὶ Εὐβοίας πεπραγματευμένοι: car quoique ce Suidas ne soit pas celui dont nous parlons, ce passage fait voir que ce nom s'écrivoit de la sorte que l'a remarqué Casaubon. Cependant Bessarion, Erythrée, Budée, & Cujas ont été suivis dans leur opinion par plusieurs célébres Ecrivains: & entre autres, par Sca-

ligerum. Balthasar Boniface, qui a copié en six chapitres du quinziéme Livre de son *Historia Indica* une grande partie de cette Table de Dempster, n'y a pas oublié cet endroit. Ce *Byzantinus* est une réverie de Dempster.

Scaliger dans ſes *Conjectanea* ſur Varron, page 61. de l'édition de Henri Etienne, de 1581. par Florent Chrétien ſur la Comédie de la Paix d'Ariſtophane page 688. de l'édition de Genéve: par Guillaume Fournier dans ſon *Selectæ Lectiones*, Livre 3. chapitre 21. & Livre 2. chapitre 29. Et dans les Additions. Et par Victorius dans ſes *Diverſes Leçons*, Livre premier chapitre 11. & Livre 27. chap. 18. Et par Robortellus dans ſon *Variorum locorum Annotationes*, chapitre 3. page 8. Et Cujas a été défendu par Mr. Fabrot à la page 841. de la premiere édition de ſon Théophile. Car c'eſt de Cujas dont il a entendu parler, en diſant, *Viri docti Suidam*, Sudam *appellant*, *libris*, *ut videtur*, *auctoribus*. *Nam in Manuſcripto codice Memmiano ſic habetur*. Je le ſai de lui-même. Ce Manuſcrit de Mr. Henri de Même Préſidant au Parlement de Paris, où Suidas eſt appellé Σϋδας, eſt préſentement dans la Bibliothéque de Mr. Colbert de Seignelay, Segretaire d'Etat, nombre 992. Σωίδας eſt le veritable nom.

Meurſius dans ſon Gloſſaire Grec-Barbare, fait mention d'un Etymologique Grec compoſé par Suidas.

LXXVIII.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant l'Opera de Mr. Quinaut, intitulé le Triomphe d'Alcide.

MOnſieur BAILLET. *Entre les Piéces de Mr. Quinaut dont nous n'avons pas fait mention, il y en a une qui a fait beaucoup de bruit, & qui a partagé les eſprits. C'eſt la Tragedie, ou l'Opera, qui a pour titre,* Alceſte, ou le Triomphe d'Alcide. *Et il faut avouër qu'elle auroit encore eu plus de réputation ſi elle n'avoit rencontré un Cenſeur un peu trop intelligent dans les régles de l'art: Charles Perrault dans la Critique de l'Opera d'Alceſte, à la fin de ſes Oeuvres mêlées de proſe & de vers: Ce Critique prétend que la Piéce eſt défectueuſe, tant pour la conduite du ſujet, que pour la verſification. L'Auteur écrit que Mr. Quinaut a tout gâté, en ne mettant pas dans ſa Piéce ce qu'il y a de plus beau dans Euripide: & y ajoûtant des épiſodes peu néceſſaires, mal liez & mal aſſortis au ſujet: que ſes épiſodes ne ſervent qu'à faire remarquer la pauvreté de chaque endroit: où l'on ne voit que redites de certaines rimes, & quantité de choſes qui ſemblent ne pouvoir s'accorder entiérement avec le jugement & le bon ſens en général, ni avec les maximes de l'art de la Poëſie moderne en particulier.*

Mr. Bail écrit to jours E pide: ce fait voi qu'il n' pas gra Grec.

MENAGE. Mr. Baillet ne ceſſera-t-il jamais de faire dire aux Auteurs le contrai-

re

re de ce qu'ils disent? Mr. Perrault a écrit dans sa Critique de l'Opera d'Alceste tout le contraire de ce que lui fait dire ici Mr. Baillet. Cette Critique est un Dialogue entre Cléon & Aristippe. Aristippe blâme cet Opera: & Mr. Perrault, sous le nom de Cléon, le défend & il fait enfin tomber d'accord Aristippe que c'est un parfaitement bel Ouvrage. Ce que dit ici Mr. Baillet contre cet Opera, est dit dans cette Critique par Aristippe, & réfuté par Cléon. Et ainsi, encore une fois, Mr. Perrault a dit tout le contraire de ce que lui fait dire Mr. Baillet.

Mr. Perrault & Mr. Quinaut ont écrit à Mr. Baillet pour se plaindre à lui de l'injure qu'il leur avoit faite en cette occasion. J'ai vû la Lettre de Mr. Perrault.

LXXIX.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant la qualité d'Alteſſe des Princes d'Italie. Pluſieurs particularitez curieuſes touchant les deux Scaligers.

MOnſieur BAILLET. *La République des Lettres n'étoit pas encore bien purgée de cette vermine*, (Il parle des Critiques envieux & ignorans) *du tems du Prince de la Mirande: quoi qu'elle fût dès lors en aſſez bon état. Car on voit parmi le nombre des Cenſeurs de ſes Ouvrages un Critique fort ignorant & fort animé contre lui: qui, ſans avoir égard, ni à la qualité de ſon Alteſſe, ni à la rareté de ſon eſprit,*

prit, vouloit lui faire des affaires à Rome.

MENAGE. Pic, Prince de la Mirande, mourut à Florence le 17. Novembre de l'année 1494. le même jour que Charles VIII. y fit son entrée. Et en ce tems-là les petits Princes d'Italie, tel qu'étoit le Prince de la Mirande, n'étoient point traitez d'Alteſſe. Ce n'eſt que peu de tems avant l'année 1630. qu'ils en ont été univerſellement traitez. Et c'eſt ce qui obligea les Cardinaux de ſe faire traiter d'Eminence. Le Decret du Pape par lequel il fut ordonné que les Cardinaux ſeroient traitez de cette qualité, eſt de 1630. du 10. Janvier: & il eſt imprimé dans le XVI. Tome du Mercure François. En ce tems-là on ne traitoit d'Alteſſe en France que Gaſton de France Duc d'Orleans, frere unique du Roi Louïs XIII. Mais comme quelque tems après le Cardinal Infant, Gouverneur des Pays-Bas, frere de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, ſe fit traiter d'Alteſſe Royale, Gaſton Duc d'Orléans, & Madame de Savoye ſa ſœur, s'en firent auſſi traiter. Louïs de Bourbon Prince de Condé arbora enſuite l'Alteſſe ſimple. Et enſuite l'Alteſſe Séréniſſime: laiſſant l'Alteſſe ſimple aux Princes naturaliſez de France, aux Princes de Savoye, & aux Princes de Lorraine. Mr. Baillet, au reſte, qui eſt un grand Copiſte, a copié cette *Alteſſe de la Mirande* des écrits de Mr. de Balzac: lequel, au chapitre VII. de ſes Entretiens, parlant de Joſeph Scaliger, l'appelle *Son Alteſſe de Verone.* Ce que Mr. Baillet a encore imité à

M. Amelot de la Houſſaye dans ſes Remarques ſur l'Hiſtoire de Treate de Fra Paolo, le date de 1631.

à la page 53. de la 2. partie du Tome 2. en cet endroit : *Cette passion pensa dégénérer en folie, par l'impatience qu'ils témoignerent l'un & l'autre* (Scaliger le pere & Scaliger le fils) *autant pour rétablir leur Alteſſe prétendue dans la Seigneurie de Vérone, que pour maintenir leur Principauté dans la République des Lettres.* Mais il eſt à remarquer que Mr. de Balzac appele Scaliger *Son Alteſſe de Vérone* en raillant, comme Mr. Baillet au paſſage que je viens de rapporter, & que Mr. Baillet parle ſérieuſement à l'endroit où il traite Pic de la Mirande de *Son Alteſſe*. Pic étoit véritablement Prince de la Mirande : & la Principauté de Vérone des Scaligers étoit une Principauté Chimérique. J'ai produit à la page 517. de la derniére édition de mes Origines Italiennes l'extrait des Lettres de Naturalité de Jules Scaliger, qui ſont du mois de Mars 1528. dans leſquelles le Roi François I. ne donne d'autre qualité à Jules Scaliger que celle de *Jules Cæſar de l'Eſcalle de Bordoms, Docteur Médecin, natif de la Ville de Vérone en Italie* (1). C'eſt-à-dire, que Jules Scaliger n'en prenoit point d'autre en ce tems-là.

¶ 1. Je ſuis le plus trompé du monde ſi dans ces Lettres de naturalité alléguées par M. Ménage il ne faut lire *de Bordonis* & non pas *de Bordoms*. D'un i joint à une n il eſt aiſé de faire une m, ſur tout quand le point de l'i ou n'eſt point marqué, comme il arrive ſouvent, ou ſe trouve comme effacé par la longueur du tems. C'eſt ce qui a donné lieu de lire *Bordoms* pour *Bordonis*, en Italien *Giulio di Bordoni*, en Latin *Julius de Bordonis*, comme Matthæus

là. Je remarquerai ici en passant, que cette qualité de *Docteur Médecin* que le Roi François I. donne dans ces Lettres à Jules Scaliger, fait voir que ce que Melchior Guillandinus a écrit que Jules Scaliger avoit pris le degré de Docteur en Médecine dans l'Université de Padouë, paroit vraisemblable ; quelque chose que son fils Joseph Scaliger ait dit au contraire dans sa Lettre 428. adressée à Charle Labbé, & dans sa 441. adressée à Jean de Laet, & dans son *Confutatio Fabulæ Burdonum*. Ces mots *de Bordoms* font aussi voir qu'il s'appeloit, *Julius Burdonius*, comme l'appelle Lilius Gyraldus, & non pas, *Julius à Burden*, ou *Comes a Burdem*, comme son fils, dans sa Lettre à Dousa, & ailleurs, prétend qu'il s'appeloit. Ce qui est conforme à cet endroit du Thuana: *Etant à Padouë, Augustinus Niphus, neveu de ce grand Philosophe Augustinus, me parla de Scaliger: & me dit que la verité étoit, qu'il ne venoit des Scaligers de Vérone: & qu'il venoit de Benedetto Burdone, qui demeuroit à la strada della Scala à Veniſe: & m'assura qu'il étoit ainsi.* Robertus Titius le fait originaire de

thæus de Afflictis, Franciscus de Zabarellis, Bartholomæus de Butrigariis, & cent autres. Pour le lieu de sa naissance qu'on prétend être *Ripa* il suffit qu'il soit dans le Véronois pour justifier le titre de *Veronensis*. Jule Scaliger l'a pris, & personne ne le lui conteste. *Julius Scaliger*, dit Lilio Giraldi, *qui primus Burdonii cognomine fuit, Veronensis, apprimè eruditus* &c.

de Padouë, *Vide quæ adnotavimus in nostris locis controversis, ac deinceps in Assertione pro iisdem, adversus malevolum illum obtrectatorem, qui se Gallum finxit: cùm revera sit vilis quispiam Burdo, in agro Patavino ortus.* C'eſt ſur la ſegonde Eglogue de Nemeſianus, page 29. Mais il ſe trompe, & en diſant que Joſeph Scaliger n'étoit pas François, & en diſant qu'il étoit du Padouan. Tout cela fait voir que les Scaligers n'étoient point Princes de Vérone. Mais ils l'étoient des gens de Lettres. Et cette Principauté eſt bien d'une plus grande étenduë que celle de Vérone.

Regna, nec Oceano, nec flumine clausa, neque altis

Montibus: ingenium quà patet, illa patent.

Et comme diſoit Lipſe, ſelon le témoignage du Préſident de Thou dans le Thuana, *Ceux de Vérone devroient plutôt tirer leur origine des Scaligers, les Scaligers étant plus nobles que la Ville de Vérone.*

Comme Mr. Baillet me chicane ſur toutes choſes, il ne manquera pas de dire que ce que je dis ici contre la Principauté de Vérone des Scaligers, eſt contraire à ce que j'en ai dit dans cette Epigramme Grecque:

Ἡιὸ᾽ Ἰώσηπτος, κεῖνος φύσιος μέγα θαῦμα,
Τῷ πατρὸς μέγαλω παῖς μέγας ὁ Σκαλιγέρης,
Τοῖς Σκαλαιοῖς καλῆς ὑπάτην Βηρωνίδος ἀρχὴν
Εἵλετο Ζεὺς, Μουσᾶν αὐτόπτρυ τέκνα φέρειν.

Mais

Mais ces sortes de louanges sont permises aux Poëtes, qui se contentent de l'apparence des choses.

J'oubliois à remarquer, que Jules Scaliger n'étoit pas né à Vérone, quoi que ses Lettres de naturalité le portent. Il étoit né à Ripa, près le Lac de Garde. *Julius autem Cæsar Scaliger natus est anno* 1484. *ad diem IX. Kal. Maii, feriâ sextâ, annis octoginta post Wilhelmi Grossi, sex autem ante Matthiæ Hungarorum Regis mortem, in castro Ripa, ad caput Benaci: qui locus fuerat hactenus ditionis Scaligerorum.* Ce sont les termes de Joseph Scaliger, son fils, dans sa Lettre à Dousa.

LXXX.

Ignorance de Mr. Baillet dan son métier de Bibliothécaire touchant le Perroniana.

MOnsieur BAILLET dit que Mrs. Du Puy ont fait imprimer le Perroniana; qu'il appelle *les Perroniennes*. Cela n'est pas véritable, ç'a été Mr. Daillé, le fils, qui l'a fait imprimer: & ce fut en 1669. qu'il le fit imprimer: & il le fit imprimer à Rouan. Pierre du Puy, qui étoit l'aîné des deux freres, mourut en 1651. le 17. Décembre (1): & Jâque du Puy, Prieur de St. Sauveur, le cadet, mourut en 1656. le 17. Novembre. Ce qui a troublé Mr. Baillet, c'est que ces mots du Cardinal du Perron, intitulez *Per-*

¶ 1. Le 14. Décembre.

Perroniana, ont été recueillis par Christophle Du Puy, Procureur de la Chartreuſe de Rome: le frere de ces Meſſieurs du Puy: lequel étoit en ce tems-là Aumônier du Roi, & adomeſtiqué chez le Cardinal du Perron. Mr. Baillet eſt peu verſé dans l'Hiſtoire des gens de Lettres.

LXXXI.

Juſtification de mon Livre Adoptif: de mon portrait inſéré à la tête de mes Miscellanea: *& de la ſouſcription de mon portrait.*

JE fis imprimer en 1652. un Livre in-4. intitulé *Miſcellanea*. La premiére édition de mes Poëſies fait partie de ces Meslanges. J'ajoûtai à mes Poëſies pluſieurs Vers en l'une & l'autre Langue, qui m'avoient été adreſſez par différentes perſonnes. Et j'intitulai ces vers, *Ægidii Menagii Liber Adoptivus*. Mr. Baillet s'écrie là-deſſus contre moi comme ſi j'avois fait la plus mauvaiſe action du monde. *Enfin Mr. Ménage, non content d'avoir eu tant d'enfans naturels, en a voulu encore avoir d'adoptifs: à l'imitation d'Heinſius: Et ayant ramaſſé un Recueil de Poëſies d'autres, adreſſées à lui, ou faites à ſon ſujet, il les adopta ſous le titre d'*Ægidii Menagii Liber Adoptivus: *& les fit imprimer avec les ſiennes à Paris in-4. l'an 1652. accompagnées d'un très-beau portrait de la main de Nanteuil.* Ce ſont ſes termes. Il dit enſuite, parlant de ceux dont les

les vers composent ce Livre Adoptif, *Nous pouvons assurer même que tous les François n'ont pas toujours été également insensibles aux beautez des Poësies de Mr. Ménage. Et il seroit aisé d'alléguer les Balzacs, les Costars, les Sarrasins, les Ferramus, les Des-Marets, les Halleys, les Mosants de Brieux, les Valois, les Heinsius, les Mambruns, pour faire voir du moins que la sympathie & l'amitié mutuelle des Poëtes est bien capable par la vertu de l'invention Poëtique de trouver dans l'un des leurs les plus belles qualitez qui sont imperceptibles à des Critiques farouches & intraitables.*

Premiérement: *un Recueil de Poësies d'autres adressées à lui*, est très-mal dit. Il faloit dire, *un Recueil de Poësies de plusieurs Poëtes, lesquelles lui étoient adressées.* D'ailleurs, il est faux que Mr. Costar m'ait adressé des vers. Mr. Costar n'a jamais fait de vers. Mr. Baillet a pris le nom de *Mr. Costar* pour celui de *Mr. Habert de Mommor.* Mais cela est peu de chose. Parlons du fonds de la question. Quand je n'aurois que l'exemple de Daniel Heinsius pour justifier le titre de mon *Liber Adoptivus*, cela suffiroit, Daniel Heinsius étant un homme d'une grande autorité parmi les gens de Lettres. Mais outre son exemple, j'ai celui de Nicolas Heinsius, son fils, digne fils de son pere: lequel a fait aussi imprimer dans ses Poësies un Livre Adoptif de vers faits à sa louange. Et outre ces deux exemples, j'ai celui de Mr. de Furstemberg, Evêque de Munster

ter & de Paderborn, homme d'une grande vertu & d'une grande piété, Poëte célébre, & le Mécénas de notre siécle: dont les Poësies, de son vivant, & de son consentement, ont été publiées avec deux Livres Adoptifs de vers faits à sa louange, qui excédent de beaucoup le nombre de ses propres vers. Ces Poësies, dont il m'a fait présent, furent imprimées à Amsterdam chez Elzevir en 1671. J'ajoûte à ces trois exemples celui de Mr. de Balzac, qui a ajoûté au Recueil de ses vers un Livre de vers étrangers, sous ce titre de *Liber Adoptivus*; quoique ces vers ne lui soient point adressez. Me voilà donc bien justifié du côté du titre de mon Livre Adoptif. Pour ce qui est de la chose, il y a deux mille exemples de Poëtes dont les Poësies, soit de leur vivant, soit après leur mort, ont été imprimées conjointement avec des vers d'autres Poëtes qui leur avoient été adressez. C'est ainsi qu'on en a usé à l'égard de Pétrarque, de Bembe, du Casa, du Rota, de Ronsard, de Du-Bellai, de Belleau, de Bertaud, de Des-Portes, de Ste Marthe, de Maynard, du Cavalier Marin, de Ségrais, de Hailé de Caen, &c. Et Mr. Bochart, qui étoit la modestie même, a fait imprimer à la tête de son Phaleg un grand nombre de vers faits à la louange de son Livre. Et un nombre infini d'autres Ecrivains en ont usé de la sorte à l'égard de leurs Ouvrages.

Pour ce qui est de mon portrait inséré dans mes *Miscellanea*, si Mr. Baillet en

a voulu faire des railleries comme il semble qu'il en ait voulu faire, il eſt encore plus mal fondé en cette accuſation que dans celle dont je viens de parler : les portraits mis à la tête des Ouvrages des Auteurs, étant une choſe reçuë généralement parmi tous les Auteurs. Et j'apprens de ces vers de Martial, que cette coûtume ſe pratiquoit de ſon tems :

Quàm brevis immenſum cepit membrana Maronem
Illius vultus prima tabella gerit.

Il me reſte à répondre aux railleries qu'on a faites de cette ſouſcription de mon portrait, ÆGIDIUS MENAGIUS GUILLELMI FILIUS. On dit que c'eſt expliquer une choſe obſcure par une plus obſcure : *obſcurum per obſcurius*. Je n'ai pas un grand mérite : mais j'ai une grande réputation : & je dois une partie de cette réputation aux perſonnes qui ont écrit contre moi. Pour ce qui eſt de mon pere, comme il n'a rien imprimé, quoiqu'il ût beaucoup plus de mérite que moi dans les Lettres, (ce qui paroît par les Mémoires que j'ai écrits de ſa Vie) ſon nom n'eſt pas ſi connu des gens de Lettres que le mien. Mais il n'eſt pas ſi obſcur que le prétendent ceux qui ont fait ces railleries. Mr. Des-Marais, dans la Lettre 57. du Livre 2. de ſes Lettres Latines, a parlé de mon pere en ces termes ; *qui apud ſuos Andegavos, alter Scævola, aut*

las, Mr. de la Mothe le Vayer, Mr. Ma
nart, Mr. Gombaud, Mr. Colletet, M
de la Ménardiére, Mr. Cotin, Mr. P
tru, Mr. Charpantier, Mr. de Furetié
Mr. Pelliſſon, Mr. Corneille le Jeun
Mr. de Mommor, Mr. de Caſſagne, M
de Benſerade, Mr. Doujat, Mr. Regni
m'ont donné depuis dans leurs Ouvra
des marques de leur amitié & de leur e
me. Mr. de Boiſrobert eſt le ſeul de to
les Académiciens qui s'eſt plaint de
Poëme. Je raporterai ici à ce propos l
trait d'une Lettre de Mr. Patru à Mr. d
blancourt, au ſujet de la viſite que re
la Reine de Suéde à l'Académie. *Dè
qu'elle fut entrée dans le lieu où on la
voit recevoir, elle s'approcha du feu,
parla à Mr. le Chancelier aſſez bas.
elle demanda pourquoi Mr. Ménage n'
pas-là. Et ſur ce qu'on lui dit qu'il n'
pas de la Compagnie, elle demanda p
quoi il n'en étoit pas. Mr. de Boiſro
lui répondit, ce me ſemble, qu'il mé
fort d'en être: mais qu'il s'en étoit re
indigne.* Cette Lettre eſt imprimée p
les Lettres de Mr. Patru, imprimées
fin de ſes Plaidoyez de la ſeconde édi
Mais notre brouillerie de Mr. de Bo
bert & de moi ne dura pas toujours. N
nous reconciliâmes enfin: & je fis
vers à ſa louange: & il en fit à la mie
Il eſt faux auſſi que cette Requête
été mal reçuë du Public. Voici com
en parle Mr. Pelliſſon dans ſon Hiſt
de l'Académie: *La derniére de ces
Piéces*, (Il parle des Piéces faites en

l'Académie) *est cette ingenieuse Requête des Dictionnaires, qu'un Imprimeur a aussi publiée nagueres en petit, avec beaucoup de fautes: & qui depuis a été imprimée plus correctement in quarto. Tout le monde sait qu'elle a été composée par Mr. Ménage, homme non seulement fort savant & fort poli, mais encore plein d'honneur & d'une solide vertu. Il l'a toujours beaucoup estimée lui-même, & en a parlé honorablement en plusieurs de ses Ouvrages. Il étoit aussi ami particulier & intime, comme il est encore aujourd'hui, de plusieurs des Académiciens dont il est parlé en cette Requête; & ne l'entreprit, comme il le proteste lui-même, par aucun mouvement de haine ou d'envie, mais seulement pour se divertir, & pour ne point perdre les bons mots qui lui étoient venus dans l'esprit sur ce sujet. Aussi la supprima-t-il après l'avoir faite. Et elle est demeurée plus de dix ans cachée parmi ses papiers: jusqu'à ce qu'une personne qui les avoit tous en garde, se laissa dérober celui-là par quelqu'un que nous connoissons, qui en donna bien-tôt après plusieurs copies.* Cette personne qui avoit mes papiers en garde, c'étoit Mr. Girard, Chanoine de l'Eglise du Mans. Et celui qui lui déroba cette Requête, c'est l'Abbé de Montreuil frere de l'Académicien. Il n'est point vrai au reste, pour le marquer ici par occasion, que j'aye dit que j'usse fait la Requête des Dictionnaires pour ne pas perdre les bons mots qui m'étoient venus dans l'esprit sur ce sujet. J'aurois u grand tort d'avoir fait cet Ou-

Mandavi Giraldo per quem perire non licet meis notis. Voyez l'Epitre Dedicatoire de mes Poësies.

vrage par ce motif. *Miserum est, verbum non posse perdere.*

Mais Mr. Pelliſſon n'eſt pas le ſeul qui a donné des louanges à la Requête des Dictionnaires. Voici comme en a parlé l'Hiſtoriographe Scipion Dupleix dans ſa Préface ſur ſon Livre intitulé *Liberté de la Langue Françoiſe dans ſa pureté: Un des plus gentils Eſprits de ce tems, conſidérant l'effroiable multitude de mots qu'ils ont condamnez & proſcrits, a pris de là occaſion de ſe moquer de leur entrepriſe, auſſi odieuſe que hardie; par une Satyre Burleſque, ſous une gaillarde Proſopopée: dans laquelle il répréſente les Dictionnaires François, qui ſe plaignent du dommage qu'ils recevroient par le retranchement d'un ſi grand nombre de mots, s'il n'étoit pourvu à ce deſordre.*

Mr. le Duc de Montauſier & Mr. de Balzac l'ont auſſi fort louée: ce qui paroît par cet endroit de la Lettre de M. de Balzac au Pere Vavaſſeur, imprimée à la fin de l'Entretien XXXVIII. de Mr. de Balzac: *Et s'il falloit irrémiſſiblement que le ſtile de Marot, & que le genre Burleſque périſſent, je ſerois de l'avis de Mr. le Marquis de Montauſier. En cette générale proſcription, je demanderois grace pour les Avantures de la Souris, pour la Requête de Scarron au Cardinal, & pour celle des Dictionnaires à l'Académie.*

Mr. de Furetiere en a auſſi parlé avantageuſement. C'eſt dans ſa Nouvelle Allégorique ſur les troubles du Parnaſſe. *La joüte du Cavalier Ménage fit beaucoup de bruit:*

bruit: car ayant pris l'interêt de Nicod & de Culepin, à qui il avoit quelqu'obligation, il se mit en lice, & se présenta au bout de la Carriére pour combattre tous venans. Il fit alors plusieurs coups de lance, & rompit avec plusieurs des Quarante Barons. Et il leur donna de si rudes atteintes, qu'encore qu'il n'eût dessein que de faire un jeu, cela passa pour un combat à outrance, & à fer émoulu.

Mr. BAILLET avoit ajoûté que j'avois postulé pour une place de l'Académie, & que j'en avois été refusé à cause de cette Requête: ce que Mr. le Président Cousin, Examinateur de son Livre de la part de M. le Chancelier, lui fit ôter. Il est faux que j'aye jamais postulé pour une place de l'Académie. Et il est faux par conséquent que j'en aye été refusé. Voici le fait. Depuis l'établissement de l'Académie, on a proposé un nombre infini de fois dans l'Académie de me faire de l'Académie. Mais comme il falloit postuler pour en être, n'ayant jamais voulu postuler, je n'en ai point été. M. de Mommor dit un jour dans l'Académie à ce propos, qu'il falloit me condamner à être de l'Académie de la même façon qu'on condamne ces jeunes garçons qui ont diffamé des filles de les épouser. Il y a un peu plus de deux ans, que deux places de l'Académie étant vacantes; l'une, par la mort de M. Corneille; mais qui avoit été promise à son frere, & l'autre, par la mort de Mr. de Cordemoy; M. Regnier, Secrétaire per-

pétuel de l'Académie, me fit l'honneur de me venir voir, pour me dire que dans la derniére Aſſemblée de l'Académie, on avoit propoſé de remplir la place de Mr. de Cordemoy d'un ſujet qui fît honneur à l'Académie, & que tous ces Mrs. qui compoſoient cette Aſſemblée, avoient jetté les yeux ſur moi. Et il me convia de leur part de vouloir accepter cette place: & il m'en convia avec des paroles ſi obligeantes que la modeſtie ne me permet pas de les rapporter en ce lieu. Je répondis à Mr. Regnier que je ne méritois pas l'honneur que ces Mrs. me vouloient faire: mais que s'ils me feſoient cet honneur, je le recevrois avec reſpect, avec joye & avec reconnoiſſance: mais que je ne voulois ni conteſter contre perſonne la place dont étoit queſtion, ni la ſolliciter auprès de qui que ce ſoit. Je dis la même choſe à Mr. Charpantier, qui le lendemain de la viſite de Mr. Regnier, me vint faire à peu près le même compliment que Mr. Regnier. Quelques jours après, pluſieurs de Mrs. de l'Académie; Mr. Doujat, Mr. de Benſerade, Mr. de Lavau, Mr. de Chaumont Evêque d'Acs, Mr. Perrault, Mr. l'Abbé Huet; vinrent en perſonne m'offrir leurs ſuffrages. Et quelques autres s'envoyerent offrir à moi. Dans ce tems-là, Mr. Bergeret, homme de beaucoup de mérite, qui avoit été Avocat Général du Parlement de Metz, & qui étoit Secrétaire du Cabinet, & Premier Commis de Mr. Colbert de Croiſſy Secrétaire d'Etat, ſongea à être de l'Académie:

démie: ne sachant point ce qui s'étoit passé dans l'Académie à mon sujet: car il étoit en ce tems-là à Fontainebleau où étoit la Cour. Le Révérend Pere de la Chaise, Confesseur du Roi, qui est un des hommes de France le plus considéré, fit écrire de sa part le Pére Verjus, à Mr. l'Abbé de la Chambre, à Mr. Doujat, à Mr. Charpantier, & à Mr. Regnier pour leur demender avec instance leurs suffrages en faveur de Mr. Bergeret, qui est fort de ses amis. Ces Mrs. écrivirent au Pere Verjus pour s'excuser envers le Pere de la Chaise: disant qu'ils s'étoient déclarez publiquement pour moi: qui d'ailleurs étois un sujet très-digne de remplir la place vacante. Mr. Regnier & Mr. Charpantier m'apporterent leurs Lettres, qui étoient toutes pleines de mes louanges. Comme je m'étois déclaré que je ne voulois concourir avec personne, je priai ces Messieurs qui songeoient à moi, de n'y plus songer, & d'abandonner la chose. Ils me répondirent, que s'étant excusez envers le Pere de la Chaise, la chose ne recevoit aucune difficulté. Ils me dirent de plus, que ce n'étoit pas mon affaire: que c'étoit celle de l'Académie: ce qui fit dire à Mr. le Président Rose qu'il étoit pour l'Académie, lorsqu'on lui demanda pour qui il étoit de Mr. Bergeret ou de moi. Et en effet, j'étois sur le point d'être élu, lorsque sur un bruit qui courut que M. de Louvoi auroit bien agréable d'être de l'Académie, on députa vers lui pour le prier d'en vouloir être. Mr. de Louvoi s'étant

tant excuſé d'en être, le Pere de la Chaiſe, à la priére de ſon ami, renouvela ſes ſollicitations avec toute ſorte d'ardeur; & il fit paſſer du côté de Mr. Bergeret quelques Académiciens qui s'étoient envoyez offrir à moi, & obligea quelques autres qui devoient m'être favorables, de ne point aller à l'Académie le jour de l'élection. Toute la maiſon Colbert fit une affaire de conſéquence de cette affaire. Mr. de Seignelai, Mr. de Croiſſy, Mr. le Coadjuteur de Rouan, Mr. le Duc de St. Aignan, Mr. le Duc de Beauviliers ſollicitérent en perſonne pour Mr. Bergeret, avec pluſieurs Dames de la Cour, qui y ſont très-puiſſantes. En un mot, comme de mon côté on ne feſoit nulles ſollicitations, & qu'on en feſoit ſans ceſſe, & de preſſantes, & de puiſſantes, du côté de Mr. Bergeret, Mr. Bergeret fut élu à la pluralité de quelques voix;

Dont la troupe de Ménage
Appela comme d'abus
Au tribunal de Phœbus.

C'eſt ce que dit Mr. de Benſerade dans ſon Poëme du Portrait des Académiciens qu'il récita dans l'Académie en préſence de Mr. Bergeret, le jour même que Mr. Bergeret y fit ſa Harangue. Pluſieurs perſonnes firent des vers à ma louange ſur cette occaſion, comme ſur une choſe qui m'avoit été fort glorieuſe: car ceux mêmes qui étoient contre moi, en parloient avec de grands éloges. Mr. Petit, entr'autres,

tres, fit à ma louange cette Epigramme Latine: qui fera voir à Mr. Baillet que je n'ai point poſtulé.

Obtu'erat vacuam facunda Academia ſedem
MENAGIO, *tanti nomine capta viri.*
Ille ultro oblatum non dedignatus honorem,
Ut ſibi jam parto munere, lætus erat.
Et meritas illis grates de more parabat
Pendere: BERGERETUS *ſùm ſubitò è latebris*
Audax erumpens, athletæ occurrere tanto
Non dubitat. Vacuum poſcit at ille locum.
Et tandem, ô mores! prenſanti dum favet Aula,
Doctrinam vincunt, ingeniumque, preces.
Ecce indignantur Graiæ, Latiæque Camenæ:
Muſa indignatur Gallica: Tuſca Charis.
Deſinite irarum, bona Numina, dixit Apollo:
Delphinum talem non capit hæc patina.

C'eſt un mot de l'Orateur Amphicrates: qui ſe trouve dans Plutarque en la Vie de Lucullus. Pag. 87.

J'ajoûte à cette Epigramme de Mr. Petit, cet endroit des Remarques de Mr. l'Abbé de Marolles ſur la Traduction de Virgile de Mr. de Segrais: qui fera voir auſſi à Mr. Baillet que je n'ai pas été jugé indigne d'être de l'Académie par ceux de l'Académie: *Il faut avoüer que l'Académie Françoiſe n'eſt remplie que d'hommes choiſis entre tous les autres; leſquels ſavent parfaitement l'art de bien écrire. De là vint que l'un de ceux qui la compoſent, diſoit une fois à quelques-uns, qu'à peine en connoiſſoit-il trois qui fuſſent capables d'en rem-*

remplir dignement des places. Entre lesquels il nommoit Monsieur Ménage, que l'on avoit proposé pour être le Précepteur de Monseigneur le Dauphin, (comme il le dit lui-même à Monsieur de Méré) Mr. l'Abbé Hédelin & feu Mr. le Prieur Ogier. Cet Académicien qui parloit de la sorte, c'étoit le célébre Monsieur d'Ablancourt.

Et dans l'affaire de Mr. Bergeret, ceux mêmes qui furent contre moi, me jugeoient très-digne d'être de l'Académie. Mr. Furetiére fut un de ceux qui furent contre moi. Et cependant, voici ce qu'il a dit de moi dans une de ses Epigrammes contre l'Académie, adressée à son confrere Mr. Racine, qui fut aussi contre moi.

L'Académie, ayant frustré Ménage
De l'espoir d'être de son Corps,
Parceque son savoir lui donnoit de l'ombrage;
A fait ensuite ses efforts
Pour en chasser l'Auteur d'un beau Dictionnaire.
RACINE, prenez garde à vous,
Vous haranguez si bien au jugement de tous
Qu'on ne vous y verra plus guére.

Mais pour faire voir à Mr. Baillet que ma Requête des Dictionnaires ne m'a point brouillé avec l'Académie de la façon qu'il dit, c'est que depuis quinze jours une place étant vacante dans l'Académie par la mort de Mr. le Duc de St. Ai-

Aignan, Mrs. de l'Académie me l'ont offerte le plus obligeamment du monde.

Et m'étant excusé de l'accepter à cause de ma mauvaise cuisse, qui ne m'ût pas permis d'assister à leurs Assemblées, Mr. l'Abbé Huet, nommé à l'Evêché de Soissons, un des plus dignes sujets de l'Académie, qui étoit en ce tems-là en Normandie en son Abbaïe d'Aunai, me fit l'honneur de m'écrire là-dessus en ces termes: *Je suis très-fâché que vous ayez refusé la place de l'Académie qui vous avoit été offerte de si bon cœur & de si bonne grace. On me l'écrit avec chagrin. Et ce chagrin est une preuve que vous ne la deviez pas refuser. Vôtre mal de cuisse ne vous auroit pas empêché d'aller à l'Académie une ou deux fois par an. Et quand même vous n'y auriez été que le jour de vôtre réception, cela auroit suffi. Il falloit que vôtre nom parût dans les Fastes de l'Académie. Monsieur Ménage se devoit à l'Académie: & l'Académie se devoit à Monsieur Ménage.*

LXXXIII.

Mépriſe de Monſieur Baillet au ſujet des vers de Muret pris par Scaliger pour ceux d'un Ancien Comique. Il n'eſt point vrai que Muret ait demeuré en penſion chez Jules Scaliger. Pluſieurs particularitez curieuſes touchant Muret.

MOnſieur BAILLET. *Il faut en effet que Muret ait ſu bien parfaitement imi-*

Page 318. partie 1. Tom. 4.

mettre les Anciens, puiſque Joſeph Scaliger qu'il appelloit ſon frere d'adoption, & qui connoiſſoit fort bien l'Antiquité s'y laiſſa prendre, lors qu'il lui fit paſſer une Epigramme qu'il avoit faite pour l'Ouvrage d'un Ancien Auteur.

Il ajoûte dans ſes preuves: *Janus Nicius Erythræus Pinacothecæ* 1. *pag.* 12. *C'eſt que dans le tems que Muret demeuroit à Agen en penſion chez Jules Scaliger, pere de Joſeph, Jules l'appelloit ſon fils. Joſeph vouloit ſe vanger de la fourbe de Muret, par une alluſion aſſez froide qu'il fit au ſupplice qu'on préparoit à Toulouſe pour Muret, à cauſe d'un crime déteſtable: & il fit cette Epigramme,*

Qui flammas rigidæ vitaverat antè Toloſæ
Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

MENAGE. J'ai fait voir en pluſieurs endroits de ces Remarques que Monſieur Baillet eſt tout-à-fait ignorant dans l'Hiſtoire des gens de Lettres. Ces vers de Muret que Scaliger prit pour les vers d'un Ancien, n'étoient pas une Epigramme: c'étoit un endroit d'une Scéne de Comédie. Ce qui paroît par ces mots des Notes de Scaliger ſur Varron *de Re Ruſtica* pag. 212. de l'édition de Henri Etienne de 1573. où Scaliger a cité ces vers comme étan

¶ 1. Le bon homme Conrad Rittershuſius qui ne raffinoit pas trop en critique, & qui apparemment n'avoit vû que la premiére édition du Varron de Scaliger, a cité comme anciens, pag. 297. de ſes Commentaires ſur Oppien ces

étant d'un Ancien Comique : *Producam autem locum veteris Comici Trabeæ, ex Fabula Harpace, ubi hoc loquendi genus usurpatur*; Il parle de la façon de parler *auro contra : tum propter sententiæ elegantiam, tum etiam quia vulgò nondum noti sunt.*

Here, si querelis, ejulatu, fletibus,
Medicina fieret miseriis mortalium,
Auro parandæ lacrimæ contrà forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent,
Quàm næniæ Præficæ ad excitandos mortuos.
Res turbidæ consilium, non fletum expetunt.

Quis enim tam aversus à Musis, tamque humanitatis expers, qui horum publicatione offendatur. Scaliger supprima ces vers dans l'Edition postérieure de son Varron (1). Muret les a fait imprimer dans le Recueil de ses Poësies de l'édition d'Alde de 1575. Et il les a fait imprimer avec cette Nôte : *Cùm veteris Comici Græci Philemonis sententiam à Plutarcho & à Stobæo acceptam, animi caussâ exprimere tentassem, & dicendi genere, & numero, veterum Latinorum simillimo : placuit etiam experiri, nunquid eandem comicè expli-*

Muret, qu'il a cru de bonne foi être de Trabeas, & d'Attius, quoi que Muret lui-même plus de vingt ans auparavant eût déclaré la suppositon. M. Ménage a remarqué ci-dessous p. 287. quelque chose de semblable touchant le Jesuite Serarius,

plicare poſſem. Viſum eſt utrumque me infeliciter ſucceſſiſſe. Per jocum itaque prioribus verſibus Attii, poſterioribus Trabeæ nomen aſcripſi, ut experirer diverſa judicia, & viderem num quis in eis inveſtigaret vetuſtatis ſapor. Nemo repertus eſt qui non ea pro veteribus acceperit. Unus etiam, & eruditione & judicio acerrimo praditus, repertus eſt, qui ea à me accepta pro veteribus publicaret. Ne quis igitur amplius fallatur, & rem totam detegendam, & carmina ipſa hîc ſubjicienda duxi.

Affecta Attio.

Nàm ſi lamentis allevaretur dolor,
Longoque fletu minueretur miſeria,
Tum turpe lacrumis indulgere non foret,
Fractâque voce Divûm obteſtari fidem,
Tabifica donec pectore exceſſet lux.
Nunc hæc neque hilum de dolore detrahunt:
Potiùſque cumulum miſeris adjiciunt mali.

Affecta Trabeæ.

HERE, ſi querellis, ejulatu, fletibus,
Medicina fieret miſeriis mortalium,
Auro parandæ lacrumæ contra forent,
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent,
Quàm nænia Præficæ ad excitandos mortuos,
Res turbidæ conſilium non fletum expetunt.
Ut imbre tellus, ſic riganda mens mero:
Ut illa fruges, hæc bona conſilia offerat.

Je

Je remarquerai ici en paſſant, que N
laus Serarius dans ſes Notes ſur l'E
99. de Boniface Archevêque de May
page 325. a auſſi allégué ce vers de
ret, *Auro parandæ lacrumæ contra fo*
comme étant de l'Harpacé de Trabéa

Mr. Baillet qui n'eſt qu'un Copiſt
faiſeurs d'Eloges, a pris de l'Elog
Muret fait par Janus Nicius Erythræ
qu'il a dit ici que ces vers de Mur
toient une Epigramme. C'eſt auſſi du
me faiſeur d'Eloges qu'il a copié
gramme de Scaliger. Car Janus N
Erythræus a repréſenté cette Epigra
de la même façon que Monſieur Ba
Dans le Recueil des Poëſies de Sc
fait par Scrivérius ſur les Originau
Scaliger, elle eſt de cette façon, q
meilleure:

Qui rigida flammas evaſerat antè Toloſa
Rumetus, fumos vendidit ille mihi,

Mais Monſieur Baillet a ajoûté d
chef que l'alluſion étoit froide. Mo
Baillet juge des vers comme un av
des couleurs. Et il ne peut pas en
juger, n'en ayant jamais fait. Il n'a
tient qu'aux Poëtes de juger des P
Voyez ci-deſſous le chapitre 85. d
Remarques. Cette Epigramme eſt
belle: & elle a reçu une approbatio
verſelle de tous les connoiſſeurs. C
Monſieur Baillet dit enſuite, qu'o
paroit à Toulouſe un ſupplice à M
m'oblige de raconter ici cette fa
Hiſtoire de Muret.

Muret aimoit un jeune garçon de Dijon, qui avoit été son Ecolier, nommé *François Menge Fremiot.* C'est le nom qu'on lui donne sous l'Epigramme qu'il a faite (1) sur le portrait de Muret, inséré à la tête du Commentaire de Muret sur le premier Livre des Amours de Ronsard. Dans le *Deliciæ Poëtarum Gallorum*, où sont les Poësies de ce Fremiot, & dans le *Juvenilia* de Muret, où il y a deux de ses Epigrammes, il est appelé *L. Memmius Fremiotus.* Et il est appelé de même dans le Commentaire de Muret sur Catulle. *Ac memini equidem, L. Memmium Fremiotum, nobilissimum, summoque ingenio præditum adolescentem, cùm hoc carmen unà evolveremus, mihi dicere, &c.* Ce qui me fait croire, qu'il s'appeloit *Louis*, ou *Luc*, ou *Lambert Menge Fremiot.* Je remarquerai ici en passant que Monsieur Baillet a ômis ce Fremiot dans sa Liste des Poëtes de France qui ont fait des vers Latins. Je veux croire que Muret aimoit ce jeune garçon d'un amour honnête. Cependant il fut accusé de l'aimer d'un amour deshonnête. Ce qui paroît par cet Extrait du segond volume des Regîtres Journaux de la Ville de Toulouse: *Cette année* (1554.) *Marc Antoine Muret, Limosin, qui a laissé ses doctes Livres à la postérité; & du depuis à Rome*

Ce Fremiot, dans une de ses Epigrammes qu'il a adressée à Muret, appelle Muret son précepteur.

Fol. 80.

¶ 1. Je ne sai dans quelle édition des Amours de Ronsard M. Ménage a trouvé ce François Fremiot. Il y a dans toutes celles que j'ai vuës *L. Memmii Fremioti* excepté dans celle de 1610. in 12. où

ne Orateur du Pape; fut brûlé en effi-
avec un Memmius Fremiot, de Dijon,
être Huguenot & Sodomite: en la
St. George: par sentence des Capi-
, confirmée par arrêt. Il n'y a point
parence que cette Sentence des Capi-
de Toulouse ait été confirmée par
êt du Parlement de Toulouse. Car
it été donnée par contumace, & or-
nant le plus sévere des supplices, il ne
pas y en avoir û appel *à minima* de
part du Procureur du Roi. J'ai appris
Monsieur Baluze qu'il avoit appris de
usieur de Caseneuve, qu'un Conseiller
Parlement de Toulouse, ami & admi-
ur de Muret, fut chez lui pour lui
ner avis des poursuites qu'on fésoit
tre lui, & que ne l'ayant point trou-
il lui écrivit ce vers, *Heu fuge crude-*
tecras, fuge littus avarum. Muret
cet avis s'ensuit de Toulouse, & s'en
en Italie. Casaubon dans ses Ani-
dversions sur Athénée Livre x. ch. 1.
mention de cette fuite & de ce voyage,
es termes: *Accepimus etiam à viris fi-*
lignis, visas manifesto aures movere,
arle des hommes à qui les oreilles re-
nt) *viro cuidam eruditissimo, cùm per*
brogum fines transiens, vivicomburii
ulum sibi à Magistratu imminere in-
xisset: quòd diceretur nefandi crimi-
nis

y a *L. Memmii Fremioti.* Le premier nom
Fremiot commençoit assurement par une L,
L renversée est devenuë une F, & de cette F
pu aisement faire un E.

nis reus Toloſâ in Italiam fugere.

J'apprens d'Antoine du Verdier de Va... privas dans ſa Proſopographie Livre vi... que Muret fut à Paris avant que d'aller ... Italie & qu'il y fut fait priſonnier au ſu... du même crime. Voici ſes termes; *Ma... Antoine Muret, Citoyen Romain, na... en Limoſin, grand Orateur & Poëte, a... ſi que ſes Oeuvres témoignent, étoit Co...*

Muret appele Dorat ſon parent dans ſon Ode Latine à Dorat.

de Jean Dorat, Poëte du Roi. Après ... voir donné à la France l'odeur de ſon éru... tion, & eſpérant de grands fruits, fut ... cuſé d'une abomination: dont il fut priſ... nier au Châtelet à Paris, & tenu fort ... troitement dans un cachot. Là, ſentant ... ver de ſa conſcience, & craignant une ma... honteuſe; encore qu'il devoit davantag... craindre le jugement de Dieu, & la mor... éternelle; il ſe délibére de ſe laiſſer mourir ... de faim. Dorat me le contant, diſoit, l... Grecs appelent cela ἀπονηρτερεῖν. Tou... fois Dieu eut pitié de ſon ame, & ne ... voulut perdre. Ses amis s'employere... Son ſavoir, & l'eſpérance qu'on avoit qu... feroit quelque fruit, & ſe repentiroit, ... qu'on trouva moyen de l'ôter de là: M... il lui fallut abandonner le Royaume. ... prend ſon chemin en Italie: où étant, ... une Ville de Lombardie, il tomba mala... Il étoit aſſez mal vétu, pour ce qu'il s'ét... déguiſé. Avec cela, il avoit un viſage ... ſez groſſier, couperoſé: tellement qu... n'eût jamais jugé que ce corps dans ſes h... lons ût logé un ſi bel eſprit. Il fait app... le Médecin. Ce Médecin l'ayant quel... peu traité, trouvant ſa maladie doute...

dit qu'il falloit conſulter avec un autr
autre vient. Ils conſultent librement
préſence, & en Latin, pour ce qu'ils
ſent crû que François ût entendu Lat.
tant ſi mal de conche. Il ne perdoit p
ſeul mot de ce qu'ils diſoient. Après
long-tems debatu ſur un reméde non
l'un ſe met à dire, faciamus periculu
corpore vili: *& prenant cette réſolut*
faire une expérience ſur ce corps ab
congé prins par les Médecins, avec q
promeſſe de bon reméde; & lui ayant
l'ordre de ſon régime; le compagnon
voit bien autant de Latin comme ei
leve, paye ſon hôte, & s'en va.
fait quelques lieuës, l'appréhenſion
mettre entre les mains des Médeci
guérit. Il arriva à Padouë, où il t
ainſi que lui-même écrit, un jeune I
Sicilien, qui n'avoit pas grande doc
mais faiſoit des merveilles par l'art a
moire. Il regretoit que cet Ecolier
ploiât ſon art à choſes utiles, & qu
même ne le ſût. Il ſe fit tant fo
qu'il le lui apprit: & dit en avoir ét
layé grandement, quand il falloit hara
Delà il vient à Rome: où ſa doctrin
recueillie des Cardinaux, & du Pap
me, &c.

Etant à Padouë & à Veniſe, on pr
qu'il lui arriva une autre affaire de la
me nature. Scaliger dans ſon ſegond
ligérana en parle en ces termes: *Ma*
fugit Toloſâ: venit Venetias: ſed qui
mæ nobilitatis filios volebat comprimer
eo fugit Romam, &c. On ne l'a pas

lu endurer à Veniſe ob pæderaſtiam. Lambin dans une de ſes Lettres à Muret, imprimée dans l'*Epiſtolæ Clarorum virorum*, en parle à peu près en mêmes termes. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité : *Muretus noſter, inquam, quid agit? Ut valet? Nihilne novi ſcribit, quod alios delectet, ipſum laudibus æternis illuſtret? Ille verò, inquit, Patavio dies aliquot abfuit : quam ob cauſam, neſcio : niſi quòd Patavii diſſeminatus eſt ab invidis (opinor) hominibus rumor de eo non bellus. Itaque nobiles Veneti pudentes & boni, qui cum eo vivebant, recepiſſe ſe ad ſuos dicuntur. Muretus autem cum paucis poſt diebus illos conſecutus eſſet, hoc conſilio ut ſe purgaret, atque aliquantum temporis dum rumor ille deferveſceret, Venetiis conſediſſet, Patavium rediit, triſtis ac demiſſus : diciturque prioribus ædibus, in quibus laxiſſimè habitabat, relictis, alias anguſtiores conduxiſſe. Hæc cùm audiiſſem, valdeque ea auditione perturbatus, & propemodum exanimatus, obſtupuiſſem, & vix tandem me collegiſſem, quæſivi certone ſciret tuos abs te diſceſſiſſe : negavit ille ſe certò ſcire : eorum quæ diceret, rumorem eſſe nuncium ; præterea neminem : hoc unum ſe exploratorem habere, te Venetias profectum eſſe, ibique dies aliquot conſtitiſſe : deinde Patavium reverſum eſſe : ædes tuas non eâ, quâ antè frequentiâ celebrari. Hæc mihi Theologus ille : quæ me planè perculerunt atque afflixerunt : neque extollar aut recreabor priùs quàm ex tuis litteris quid acciderit novi, cognovero.*

Quam-

e-libero. Ego Patavio pedem non niſi quod nuper negotiorum cauſâ, s profectus ſum. Mei omnes adhuc ſunt: niſi quod tres, cùm febri corſent, ad ſuos ſe contulerunt, ut ibi curarentur. Næ ego, mi Lambine, i quodam ſum ad invidiam fato. nid mirum eſt iſtuc perveniſſe falſos de me rumuſculos, cùm Venetiis, in ea urbe in qua hæc quàm vana oculis videri poterat, eadem illa llata eſſe ſcribis, diſſeminata ſunt.

ponſe de Lambin à cette Lettre de : eſt imprimée dans le Recueil des s de Muret à Lambin, & de Lam- Muret, & dans l'*Epiſtolæ Clarorum* . Muret fut enſuite à Rome, où uit Citoyen Romain: ce qui donna n à Beze de faire contre lui une nme, où il dit, que Muret, pour e de non-conformité fut chaſſé de , & enſuite de Veniſe, & que pour me crime il fut fait à Rome Ci- Romain. Tout cela ſoit dit ſans

ſant la Meſſe. *Novem jam ſunt anni, Auditores, cùm ſacris eſt initiatus M. Antonius, ac ſacerdos factus : ex quo tempore tam ſæpè, tam religiosè, tam ſanctè fecit rem divinam, ut inter ſacrificandum mes lacrimas teneret ipſe & eaſdem etiam auditoribus excuteret.* Ce qui détruit ce qui eſt dit de lui dans le premier Scaligerana: *qui ſi tam bene crederet in Deum, quàm optimè perſuaderet eſſe credendum, bonus eſſet Chriſtianus* (1). Je reviens à la Lettre de Lambin à Muret. Muret & Lambin qui étoient amis à n'être qu'une même choſe, ſe brouillerent enfin: car c'eſt de Lambin qu'il faut entendre ces paroles de la Lettre de Muret à Nicot: *Hoc autem æquiore animo paſſus ſum exſtare aliquas Epiſtolas meas, quòd quædam jam multis abhinc*

¶. 1. On n'a pas eu trop bonne opinion de la religion de Muret, juſque-là que Campanelle lui attribuoit le fameux Livre *de tribus impoſtoribus*. Je me ſouviens du moins l'avoir lu ainſi dans un petit Recueil in-12. d'Obſervations Critiques d'Henri Ernſtius, ne ſachant point d'ailleurs ſi Campanelle rapporte rien de tel en quelque endroit de ſes Oeuvres. C'eſt à mon avis une chimére que ce Livre comme je le ferai bientôt voir dans un Diſcours où j'épuiſe cette matiére.

¶ 2. Muret ne ſe plaint pas d'une Lettre ſeule ſuppoſée, mais de pluſieurs, & après avoir remarqué que c'eſt de Lambin dont il entend parler dans celle qu'il écrit à Nicot, il n'eſt pas malaiſé de conclurre que ces Lettres prétenduës ſuppoſées ne ſont autres que celles qui avoient paru dix-huit ans auparavant ſous le nom de Muret à Lambin parmi les *Epiſtolæ clarorum virorum* imprimées à Lion chez Antoine Gryphe in-8. l'an 1561. Une preuve convaincante de cela eſt qu'elles ne ſe trouvent point parmi

nnis editæ sunt pro meis, de quibus ndis ego ne per somnium quidem un- cogitavi. Confinxerat eas is ipse qui iam à me ad se missas divulgaverat: eruditus ille quidem, sed improbus & à nocendi ac malefaciendi cupidus: plurima & maxima officia, quibus à fectus erat, summis injuriis compen- ellet. Qua de re olim à me graviter ratus, multis cum lacrimis à me ve- petiit: laqueo digna commisisse fas- cùm ei sermoni Hadrianus Turnebus oannes Auratus præsentes essent. Les es que Lambin & Muret se sont é- , ont été imprimées en un petit vo- à part. Je n'y trouve rien qui puisse porter à ce que dit ici Muret: & je ce que c'est que cette Lettre suppo- ar Lambin à Muret (2).

Il

s autres Lettres de Muret; aussi avoit-il rai- le les desavouër, elles lui faisoient d'autant d'honneur qu'elles étoient jointes, & ser- de réponses à certaines Lettres de Lambin 'on tiroit de puissantes inductions contre lui panchant qu'il avoit au vice dont il a été tant . Lambin étant à Lion dans le tems qu'An- Gryphe faisoit imprimer un Recueil d'Epitres mes illustres, lui en fournit bon nombre des ; parmi lesquelles étoient celles-ci de Muret. a pas d'apparence qu'elles ayent été suppo- Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, est mbin ne fut pas fâché de trouver cette occa- : se venger de Muret. Ils avoient été les meil- amis du monde, & sur ce pié là ils se com- uoient toutes choses. Lambin dans le dessein toit de publier ses Commentaires sur Horace fait part à Muret de ses explications sur plu- endroits difficiles de ce Poëte. Muret, à ce rétent Lambin, employa dans ses diverses

Il me reste à remarquer que ce qu'a écrit Monsieur Baillet que Muret demeuroit à Agen en pension chez Jules Scaliger, n'est pas véritable.

Prémiérement : si on en croit Joseph Scaliger dans son *Confutatio Fabulæ Burdonum*; car cet Ouvrage est de Joseph Scaliger; Muret n'a jamais demeuré à Agen. Les paroles de Joseph Scaliger méritent d'être rapportées en ce lieu. Les voici:

leçons, auxquelles il travailloit alors, la plupart de ces explications telles qu'elles lui avoient été communiquées, & pour s'en approprier tout l'honneur se hâta de faire imprimer son Livre. Lambin ne pouvant souffrir une telle supercherie en fit des reproches très-aigres à son ami dans une longue Lettre qu'il lui écrivit là-dessus, où entre autres traits piquans celui-ci mérite d'être remarqué. Dans le 22. chap. du 8. Livre des diverses Leçons de Muret il est dit que les femmes savantes sont ordinairement lubriques; surquoi Lambin le relevant: je voudrois, dit-il, que vous ne vous fussiez pas avisé de traiter un pareil chapitre, on diroit que vous ne savez pas jusqu'où va la colére des femmes, cependant, ne vous en déplaise, l'avanture d'Orphée devoit un peu vous faire sage là-dessus, & vous apprendre à ne pas irriter une nation si dangereuse. *Vellem Caput XXI. de mulieribus eruditis & libidinosis admiscere tibi non venisset in mentem. Videris ignorare quam sit iracundum mulierum genus, atqui debebat te miserabilis Orphei casus erudire, & à mulieribus irritandis deterrere.* Muret n'eut garde de faire réponse à une Lettre de ce stile-là, il se tut, & n'en pensa pas moins. Quelque-tems après il vint à Paris, où Lambin & lui se réconcilièrent, mais que les circonstances de cette réconciliation ayent été telles que Muret les rapporte, que Lambin lui ait demandé pardon la larme à l'œil, avouant que ce qu'il avoit fait méritoit la corde, c'est un fait dont je doute fort. Les témoins qu'il en allegue à Nicot me font du moins très-suspects, l'un, qui étoit Turnébe, étant mort il y avoit quatorze ans, & l'autre, son compatriote,

voici : *Muretus numquam triduu*
grum Aginni degit, &c. Benciu
doctus & amœni ingenii, multa per
turam de Mureto dixit, tam incre
quàm à vero remota: cujuſmodi illu
retum adoleſcentulum Aginni docuiſſ
ita habet. Marcus Antonius Mure
nos natus 18. *Aginnum venit Juli*
tandi cauſſâ: unde digreſſus ad Auſc
vempopulaniæ ſeſe contulit: ubi in C

te, & ſon ami. Lambin qui étoit bon, co
fait foi le premier Scaligerana, ne manqua p
puis cette reconciliation aux devoirs de l'
parlant toûjours honorablement de Muret,
l'année ſuivante il dédia ſon Commentaire
Livre de Lucrece. Muret n'en uſa pas de m
ſon égard; outre ce qu'il a écrit à Nicot, il
d'autres marques de ſon reſſentiment dans
ſes Lettres à Giphanius ennemi juré de Lam
l'une deſquelles il dit qu'il ne tient qu'à lui
vaincre ce dernier d'impudence & de perf
publiant les Lettres qu'il lui avoit écrites
remercier des Obſervations dont il lui étoit
ble, & qu'il avoit depuis réclamées ſi effron
ſur celui qui en étoit l'inventeur. Je garde,
t-il, ces Lettres ſoigneuſement, non pas p
publier, la choſe n'en vaut pas la peine, je
de ſeulement pour les faire voir à mes am
l'occaſion. *Et eas literas diligenter adſervo,*
edam, neque enim tanti eſſe duco, ſed ut oſtenda
dum amicis ſi quando de me & Lambino ſermo
On remarquera cependant que parmi tou
plaintes de Muret il n'y a pas un ſeul mot t
cette ſuppoſition dont il a depuis fait tant
écrivant à Nicot, & de laquelle il ne s'eſt
ſe plaindre que ſept ans après la mort de L
Il y a auſſi de l'apparence que ce que Ciofa
ſes notes ſur le 4. Livre des Métamorphoſes
de a écrit pour Muret contre Lambin lui a
piré par le premier dont il étoit le diſciple
mirateur.

Archiepiscopali Ciceronem & Terentium docere cœpit: quo tempore Eclogas in laudem Cardinalis Armaniaci, & Tragœdiam suam, Julium Cæsarem, in illa urbe, edidit. Hinc profectus in oppidum Nitiobrigum, cui nomen Villanova, *ditissimi mercatoris* de Brevant *liberis præfectus, in Scholâ publicâ illius oppidi Autores Latinos interpretabatur. Anno autem ætatis suæ* 20. *cum illis pueris discipulis suis Aginnum secundò venit, Julium salutandi caussa; semel anteà visum; sed satis notum litterarum commercio: eosque pueros, cum Mureto, Josephus meminit domi vidisse se, annos natum sex. Bis, aut ter, postea exceptus hospitio à Julio: idque diem unum aut biduum tantùm: ingenii sui præstantiam, cujus specimen per litteras duntaxat dederat, colloquio familiari comprobavit. Ex illo, quia illum nosse propiùs contigerat, Julius amare eum cœpit, & ejus dotes animi Senatoribus Burdegalensis Curiæ per literas commendare: ut non aliter eum quàm filii nomine appellaret, quum Burdegalam, relictâ Scholâ Villanovanâ, profectus, ibi in unâ Classium Gymnasii Aquitanici doceret, circiter annum Christi* 1547. *Neque ex eo unquam aut Aginnum repetivit, aut Julium posteà vidit. Quomodo igitur Aginni, aut quando docere potuit; qui in tribus profectionibus vix sex septem dies ibi substitit? Burdegalâ, Lutetiam; Lutetiâ, Tolosam petiit; ubi Juris Institutiones cùm exponeret, exercendi caussâ, ut tyronibus Juris mos est, inde abire coactus Venetias se contulit. Quare quæ Bencius*

Villeneuve d'Agen.

cius de eo retulit, quia ex conjecturâ
git, ea non ſolùm falſa, ſed etiam
dum ridicula ſunt: Ut, quod ait; R
Henricum & Catharinam Reginam M
tum publicè docentem audire vo
Numquam enim in Athenæo Regio, ſ
Gymnaſiis docuit. Neque cauſſæ era
diceret eum Toloſæ Juris Civilis pri
docendi facultatem, deinde etiam po
tem accepiſſe. Quod quid ſit, non
Hoc ſcio, ſi ille, ut putat Bencius,
tatem & poteſtatem Juris publicè
pretandi Toloſæ accepiſſet, non opus illi
ſe eam Aſculo petere, ut Jus Romæ
cè profiteretur. Quo tempore enim
vicus Rupipozæus Romæ ſub Gregorio
Chriſtianiſſimi Regis Legatus agebat,
retum Aſculum clam petiiſſe & lau
Juris conſecutum fuiſſe, tam multi
tum, quàm mirum eſt Bencium igno
qui eo tempore Romæ erat. Reliqu
finxit non pauca, libens omitto: vide
ab Joſepho certiora de Mureto pet
quàm ab illo, quo plura neminem de
reto ſcire nobis certo conſtat.

Mais d'ailleurs, quand Muret
demeuré à Agen, & quand il y auro
genté comme je l'ai crû autrefois,
s'enſuivroit pas qu'il y ût demeuré e
ſion chez Jules Scaliger. J'ai écrit
de Muret; & pour l'écrire, j'ai
gneuſement tout ce qu'ont dit de
Préſident de Thou, Sainte Mart
Croix du Maine, du Verdier, B
Gabriel de Lurbe, & le Roſſi; j'ai
gneuſement tous ſes Ouvrages: &

trouvé nulle part que dans Monſieur Baillet qu'il ût été en penſion à Agen chez Jules Scaliger. Et je puis aſſurer mes Lecteurs que Monſieur Baillet a été mal informé de cette particularité.

J'ai dit que j'avois crû autrefois que Muret avoit régenté à Agen. Voici les raiſons ſur leſquelles je me fondois. Bencius dans l'Oraiſon Funébre de Muret, le dit en termes exprès. *Ut primum imbutus eſt litteris, quibus informari ad humanitatem ætas puerilis ſolet, in patriâ juâ Lemovici primùm, deinde verò Aginni, ea docere incepit cùm eſſet adoleſcentulus, aut potiùs puer, quæ nunc quidem communi more atque uſitato, ea ætate ſi quis diſceret, in ſumma laude ponneremus, quippe ut ingenio doctrinam, ſic etiam uſu præcurrebat ætatem. Aginni verò eodem tempore uſus eſt ſuorum duce & adjutore ſtudiorum, Julio Cæſare Scaligero, viro in omni eruditionis atque humanitatis genere perfecto ac perpolito. Hunc ille, ut parentem colebat: à quo etiam ut filius diligebatur: admirabatur enim vir omnino admirabilis excellentiſſimum ingenium adoleſcentis: eique volens ac libens rectam ac brevem, quæ ad rerum ſcientiam ferret, viam monſtrabat, &c. Cùm igitur aliquandiu Aginni fuiſſet, ejuſque doctrina atque ingenium omnium fama & oratione celebraretur, ad illud domicilium doctrinarum, &, ut ita dicam, orbis terræ Muſæum, Lutetiam profectus eſt, &c.* Et Bencius avoit été le Diſciple favori, & il étoit l'ami intime de Muret. Et Muret peu de tems avant

ſa

le contraire de ce qu'il a dit dans ſon *tatio Fabulæ Burdonum.* Mais comette Confutation de la Fable des Bor- eſt de Joſeph Scaliger, & que le gerana eſt de Jean de Vaſſan, qui fé- les Recueils de ce qu'il entendoit di- Joſeph Scaliger, cet Ouvrage d'au- ne fait pas tant de foi pour le témoi- e de Joſeph Scaliger que ſon propre rage. Et je croi que Joſeph Scaliger : dit à Jean de Vaſſan que Muret avoit Pédan à Villeneuve d'Agen, & que une faute de mémoire Jean de Vaſſan *is Agen pour Villeneuve d'Agen.* A rd de Bencius, il a dit tant de fauſſe- ouchant Muret, que ſon témoignage pas de grande autorité en cette oc- n.

: qui eſt dit dans le Scaligerana, que et avoit été Pédan à Agen, me fait enir de ce que Ronſard diſoit de Mu- de Turnébe (1), de Bucanan, &

appris cette particularité de Monſieur le
ib. Hiſt. Préſident de Thou ; dont voici les ter-
. pag. mes : *Memini Petrum Roſardum, virum*
2. *acerrimi judicii, qui, licet in diſpari fortunâ conſtitutus, totâ vitâ Scholaſtico otio oblectatus fuerat : cùm de Buchanano, Hadriano Turnebo, Antonio Goveano, Marco Antonio Mureto, quibuſcum arctâ amicitiâ conjunctus fuerat, verba faceret, dicere ſolitum, illos homines nihil pædagogiæ præter togam & pileum habuiſſe. Et tamen de vulgo pædagogorum ſic cenſere, numquam incorrigibilis ineptiæ ex Pædagogiâ contractæ characterem, vel longiſſimi ævi curriculo, deleri poſſe.* Et en effet, c'eſt une choſe merveilleuſe que Muret, qui avoit pédantiſé toute ſa vie, ût tant de politeſſe & d'élégance, & même tant d'urbanité. J'ai fait autrefois une liſte de ſes Régences : dont je ferai ici part à mes Lecteurs ; étant perſuadé qu'elle ne leur déplaira pas. Car outre qu'elle rectifie les paſſages de Scaliger & de Bencius ci-deſſus rapportez, & celui du Préſident de Thou dont il ſera parlé ci-après, elle contient pluſieurs choſes curieuſes qui ne ſont ſuës que de très-peu de perſonnes.

Bencius a écrit que Muret avoit û presque plutôt des Ecoliers que des Maîtres : car il prétend que Muret dans ſon enfances régenta à Limoges : & dans ſon extréme jeuneſſe à Agen. Joſeph Scaliger dit que tout cela eſt faux. Le Préſident de Thou a écrit que Muret régenta premiérement à Paris : & enſuite, à Bourdeaux : & enſuite à Auſch. Mais ce que Joſeph Sca-

liger dit, qu'il régenta premiérem
Auſch où il fit imprimer ſa Tragé
Jules Céſar; & enſuite à Villeneuv
gen; où il étoit Précepteur dome
des enfans d'un riche Marchand nc
de Brevant, eſt plus vraiſemblable.
Joſeph Scaliger l'a connu très-parti
rement & très-familiérement; & J
Scaliger étoit né à Agen: & Muret
peloit ſon frere. Scaliger dans le Se
Scaligerana page 163. *Muretus me*
bat fratrem: quia pater illum vocab
lium. Il pouvoit avoir 17. à 18. an
qu'il régentoit à Auſch, & 18. à 19.
qu'il régentoit à Villeneuve d'Agen.

De Villeneuve d'Agen, il vint à
où on prétend qu'il régenta la troi
au Collége du Cardinal le Moin
pouvoit avoir en ce tems-là 19. a 20
Moreri a écrit dans ſon Dictionnaire
Turnébe, Bucanan & Muret, r
toient en même tems dans ce Co
Turnébe, la premiere Bucanan,
gonde; & Muret, la troiſiéme. J'a
dire la même choſe au Pere Bourbo
étoit un bon Regître de ſemblables
ſes. Et en me diſant cette particul
il me diſoit que chacune des trois
du monde ût été bien partagée d'av
de ces grands hommes. Et ſi Buca
Muret ont régenté au Collége du
nal le Moine dans le tems que Tur
feſoit la premiére, il faut en effet qu
canan y ait fait la ſeconde, & Mu
troiſiéme. Mais comme Bucanan
point dans ſa Vie qu'il ait rége

Collége du Cardinal le Moine; qui eſt un Collége plus célébre que celui de Ste. Barbe où il dit qu'il a régenté, quelques-uns doutent qu'il y ait régenté. Et comme Turnébe a régenté au Collége de Ste. Barbe; ce qui paroit par l'*Admonitio* d'Audomarus Talæus, ils prétendent que c'eſt dans ce Collége que Turnébe, Bucanan & Muret ont régenté en même tems. Mais dans le tems que Bucanan régentoit au Collége de Ste. Barbe, Muret n'avoit guere plus de ſept ou huit ans. Voyez la Vie de Bucanan. Que ſi Bucanan a régenté dans le Collége du Cardinal le Moine dans le tems qu'y régentoit Muret, comme j'en ſuis très perſuadé, non ſeulement à cauſe du témoignage du Pere Bourbon, mais auſſi à cauſe de celui de Lambin: car Lambin, dans ſon Oraiſon *de rectâ pronuntiatione Linguæ Græcæ*, en parlant des hommes illuſtres qui ont régenté dans le Collége du Cardinal le Moine, nomme parmi ces Illuſtres, *Turnébe*, *Bucanan*, & *Muret*: Si, dis-je, Bucanan a régenté dans le Collége du Cardinal le Moine, il faut que ç'ait été depuis 1544. (qui eſt la datte de ſon Elégie à Taſtæus & à Tévius) juſques en 1545. car auparavant il régentoit à Bourdeaux dans le Collége de Guyenne: où il fut trois ans, comme il le témoigne lui-même dans ſa Vie; & en 1539. le premier de Décembre, il y harangua l'Empereur Charles Quint qui paſſoit d'Eſpagne en Flandre. Et ſi Muret avoit régenté avant ce tems-là au Collége du Cardinal le Moi-

ne

decem annos annotavi & publicè do-
:ùm etiam, tum adoleſcentulus, Li-
quod Pictonum oppidum eſt, huma-
n litterarum & Juris Civilis ſtudiis
:iſſimum, Amphitruonem Plautinum
trem, tradere hoc loco inſtitui. En
ns-là Muret pouvoit avoir 20. à 21.
Car il naquit en 1526. Et l'Epitre
:atoire de ces Commentaires ſur les
naires de Cicéron, adreſſée à Léo-
) Mocénigo, noble Venitien, eſt da-
le Veniſe du 9. Octobre 1556. Le
dent de Thou a écrit que Muret a-
étudié en Droit à Poitiers & à Tou-

Il peut être que régentant à Poi-
es Lettres humaines, il y prit le de-
: Licentié és Loix. Quoi qu'il en
il y a pû régenter publiquement en
à Toulouſe, qu'il n'ait été du
Licentié és Loix. Et ainſi, ce que
er a écrit des degrez qu'il prit à As-
doix, s'entendre du degré de Doc-

paroît par ces vers d'une de ſes Elégies à ſa Margaris :

Nam te Pictonica retinent felicia terra
Oppida, quà Clanus pinguia culta ſecat.
Me verò, invidia procul à te dentibus actum,
Fortia lunata mœnia Burdegala.

Et ce qui paroît encore par ces mots de la Chronique Bourdeloiſe de Gabriel de Lurbe : *En* 1547. *Marc Antoine Muret Profeſſeur au Collége de Guyenne avec grande réputation* (1). Car Muret étoit à Poitiers en 1546. Il pouvoit avoir 21. à 22. ans lors qu'il commença à régenter à Bourdeaux & ce fut apparemment Jean Gélida, Eſpagnol de la Ville de Valence, Principal du Collége de Guyenne, avec lequel il avoit régenté au Collége du Cardinal le Moine, qui l'engagea à régenter dans celui de Guyenne : car Gélida, comme l'a remarqué le Préſident de Thou, avoit régenté la Philoſophie à Paris dans le Collége du Cardinal le Moine ; & il quitta cet emploi en 1546. pour ſuccéder à

¶ 1. C'eſt à ce tems-là qu'il faut rapporter ce que dit Montagne chap. 25. du L. 1. de ſes Eſſais, que Bucanan & Muret étoient ſes Précepteurs domeſtiques. Ce qui ſe doit entendre des inſtructions particuliéres qu'ils alloient réglément lui donner en la maiſon de ſon Pére. Montagne avoit alors quatorze à quinze ans, & ce qu'il ajoute que Bucanan & Muret appréhendoient de l'accoſter en ſon enfance à cauſe de la facilité qu'il avoit à parler La-

à André Govéan dans la Principal
Collége de Guyenne. Lequel Andr
vean alla en ce tems-là en Portugal
blir le Collége de Conimbre inſtitu
le Roi Jean III. où il mena avec lui
ge Bucanan ; Patrice Bucanan fré
George ; Nicolas de Gruchy (2),
Latin *Gruchius* ; & Guillaume Guér
Jaque Tévius, & Elie Vinet. Je co
rai ici en paſſant une faute d'impr
qui ſe trouve dans toutes les Editio
Poëſies de Bucanan (3). C'eſt dan
Elégie à Taſtæus & à Tévius.

Ceteraque ut ceſſent gelide, pia cura ſo
Et patris & patriæ fungitur uſque vi

Il faut ;

Ceteraque ut ceſſent, Gelidæ pia cura ſo

En 1552. il étoit de retour à Paris
cette année-là, le cinquiéme de F
(ce que j'ai appris de l'édition in do
ſes Oraiſons) il récita dans l'Egli
Bernardins de Paris ſa premiére Or
qui eſt intitulée de *l'Excellence de la*
logie. Il fit imprimer à Paris en la

Latin fait voir qu'il faloit que Muret eût fa
tres voyages à Bourdeaux.

¶ 2. Montagne appelle le premier
Grouchi, & le ſecond Guillaume Guérente.
nous voyons que *Gruchius* dans ſes Ouvrag
çois écrit ſon nom *de Grouchy*.

¶ 3. Cette faute ne ſe trouve point dan
tion de 1569. in 8. chez Henri Etienne, où
tie des vers de Bucanan a été imprimée a
Poëſies de Beze.

année ſes Poëſies, intitulées *Juvenilia*: qu'il dédia à Monſieur Brinon Conſeiller du Parlement. Dans la Dédicace, qui eſt du 24. Novembre de la même année 1552. il y parle de ſes Leçons de Droit & de Philoſophie. *Subſecivis igitur horis aliquod mihi tempuſculum à Philoſophiæ & Juris Civilis Prælectionibus, quibus aſſiduè occupatus diſtineor, &c.* Ce qui donne ſujet de croire qu'il enſeignoit en ce tems-là à Paris le Droit & la Philoſophie. Au chapitre 18. du Livre x de ſes diverſes Leçons, il fait mention des Leçons qu'il faiſoit à Paris.

En 1554. il étoit à Toulouſe (1), comme il paroît par l'Extrait des Regîtres des Capitoux de Toulouſe ci deſſus rapporté. J'apprens de Gabriel de Lurbe dans ſon *de Viris Illuſtribus Aquitaniæ*, qu'il y régenta en Droit. Joſeph Scaliger au lieu allegué a écrit qu'il y enſeignoit les Inſtitutes pour s'exercer. On apeloit en ce tems-là à Toulouſe *Halebardiers*, ceux qui n'étant point Profeſſeurs, régentoient en Droit pour s'exercer: ce que j'ai appris de du Verdier dans ſon Eloge de Cujas. De

¶ 1. Avant que d'en venir à cet article, il auroit été à propos de parler de l'empriſonnement de Muret au Châtelet de Paris, car il faut que ce ſoit en 1552. ou 1553. que cette diſgrace lui ſoit arrivée, puiſqu'il eſt ſûr que Muret étant parti de Paris pour Toulouſe ne revint point de Toulouſe à Paris, mais s'enfuit de là par une autre route en Italie. Auſſi du Verdier ne le fait-il point revenir de Toulouſe à Paris, il dit ſeulement avoir appris de Dorat que Muret avoit été priſonnier au Châtelet, ce qui peut bien

Veniſe & de Padouë, il fut à Ro-
ù il enſeigna diverſes Sciences.
s de Rome il revint à Paris en 1562.
ſon patron le Cardinal Hippolite
de Ferrare: où il fit imprimer les
iques de Cicéron, qu'il dédia à
be.
de Paris, il retourna à Rome en
ù il enſeigna publiquement les Let-
umaines, le Droit, & la Philoſo-
Il dit dans quelqu'une de ſes Orai-
u'il a regenté 20. ans à Rome. J'ap-
d'une Lettre de Claude du Puy,
iller au Parlement de Paris, à Vi-
) Pinelli, qui m'a été communi-
ar Mr. Bigot, qu'il y lût, en par-
r, Thucydide à Mr. d'Abain de la
poſai, Ambaſſadeur de France à
. Voici l'endroit de cette Lettre
qui

e vrai, mais quand il ajoute du ſien que
tant ſorti de priſon avoit paſſé de Paris en
on lui ſoutient qu'il ſe trompe, & que ce
été de Paris, mais de Toulouſe que Muret

Ralla, comme l'appele Paul Jove dans l'Eloge de Muſurus, étoit un Savant de Grece, qui vint en Italie après la priſe de Conſtantinople. Je crois qu'il étoit de Conſtantinople : car dans les Poëſies Grecques de Laſcaris, il eſt fait mention d'un Μαρκίσιος Ῥάλλης, qui étoit de Conſtantinople. Ῥάλλης, *Rhallus*, *Rallus*, & *Ralla*, eſt le même nom. Ce Manilius Rallus fut Archevêque de Malvaſie. Marulle lui a adreſſé une Ode & une Epigramme. Ce Savant diſoit que perſonne n'avoit encore réuſſi dans l'Epigramme. Ce que nous avons appris de ces vers de Marulle:

Amor Tibullo, Mars tibi, Maro, debet.
Terentio ſoccus levis.
Cothurnus olim nemini: ſatis multum
Horatio, Satyra & Chelys.
Natura magni verſibus Lucretii,
Lepore Muſæo illitis.
Epigramma cultum, teſte Rhallo, adhuc nulli.

Le Pere Rapin eſt à peu près du même avis. Car voici comme il s'eſt expliqué ſur ce genre de Poëſie dans ſes Réflexions ſur la Poëtique: *l'Epigramme eſt de tous les Ouvrages de vers que l'Antiquité ait produit, le moins conſiderable &c. C'eſt une des eſpeces de Vers où l'on réuſſit peu; car c'eſt plutôt un coup de bonheur, que d'y réuſſir. Une Epigramme vaut peu de choſe, quand elle n'eſt pas admirable. Et il eſt ſi rare d'en faire d'admirables, que c'eſt aſſez d'en avoir*

Poëme.

en vain mille Auteurs y penſent ar-
river,
: heureux Phenix eſt encore à trouver,

Deſpréaux. Le Tolomei, au rap-
: Stefano Guazzo dans ſon Diálo-
la Poëſie Latine & Toſcane com-
.e Sonnet au lit de Procruſte. Voi-
paroles du Guazzo : *Fù queſto Pro-
coſi fantaſtico e beſtiale che tutti i
ri che capitavano al ſuo albergo, fa-
'ricar in un certo letto: e à quelli
la lunghezza della perſona ſopra-
ano il letto, tagliava le gambe con-
lla miſura di eſſo: à quelli ch' era-
orti, tirava con le corde il collo e le
ſi che giungevano egualmente à
niſura. E però, eſſendo quaſi im-
il trovarſi ſogetto che giuſtamente
nel corpo del Sonetto. conviene per*

legittimo d'Apollo colui ilquale felicemente à tirato un Sonetto con tutti queſti proporzionati mezi al ſuo debito fine. Et j'ai ſouvent ouï dire à Gombaud, que quand un Poëte avoit fait un bon Sonnet, il pouvoit ſe repoſer, ayant aſſez acquis de réputation. Et ainſi, Mr. Baillet qui dit que j'ai fait de fort belles Epigrammes parmi un grand nombre de plates & d'inſipides, en penſant dire de moi des choſes deſavantageuſes, en dit de très-avantageuſes.

Mais il n'eſt point vrai, qu'il n'y ait point, ou qu'il y ait peu de bonnes Epigrammes, ſi ce que Jules Scaliger a dit des ſiennes, eſt véritable. Voici comme il en a parlé dans ſa Lettre à Charles Sevin; qui eſt la 81. de ſes Lettres: *proinde ne committas ut temerè nimis edenda feſtinarim:* Il lui parle de l'édition de ſes Epigrammes: *cùm id egi conſultò uti emendata arbitratu tuo legerentur. Ex millibus ferè duobus, aut ampliùs, lecta ſunt: utinam bona fide. Id in ipſis curavimus, uti Rallus, vir doctus, mentiretur, aut mutaret judicium, qui Epigramma ullum cultum negarat.* Et il a fait imprimer plus de

¶ 1. Marulle en rapportant le ſentiment de *Rhallus* n'a pas voulu dire que généralement parlant on n'eût jamais fait de bonne Epigramme, mais ſeulement qu'il n'y avoit point encore eu de Poëte Epigrammataire qui n'eût fait que de bonnes Epigrammes, ou qui eût du moins auſſi bien réuſſi en ce genre qu'il prétent que Térence a fait dans la Comédie, Lucrece dans l'explication des choſes naturelles, Catulle dans les Hendécaſyllabes, Virgile

par les Lieux, & de pierre taite vi-
par Praxitéle, tient, ſelon moi, le
er lieu. Il y en a auſſi un grand
re d'excellentes dans Catulle; dans
riapées; dans les Recueils des an-
s Epigrammes publié par Pithou &
caliger; dans Martial, & dans Au-
Il y en a de très-belles dans San-
; *primus Epigramma cultum dediſſe*
ur à nobis, dit de lui Jules Scaliger
ſa Poëtique: dans Politien; dans le
pe; dans Jean Batiſte Amaltée (2);
Flaminius; dans Bucanan, & dans
re Vavaſſeur.
uis à propos du Pere Vavaſſeur, com-
a fait deux gros Livres d'Epigram-
Il ne fut pas ſatisfait de ce qu'avoit
Pere Rapin au paſſage de ſes Réfle-
xions

ue le Poëme Epique où la guerre a le plus de
l'Iliade dans les vers d'amour, Horace dans
le dans la Satire

xions sur la Poëtique ci-dessus allégué. Et c'est ce qui l'engagea à écrire contre ce Livre du Pere Rapin. J'ai sû cette particularité de lui-même.

LXXXV.

Mr. Baillet n'ayant jamais fait de vers n'est pas capable de juger des vers.

MOnsieur BAILLET a écrit cinq volumes des Poëtes. Il ignore les finesses des Langues dans lesquelles ont écrit la plûpart de ces Poëtes. Mais quand il les sauroit, n'ayant jamais fait de vers, il n'est pas capable de juger des Poëtes. Il n'y a que ceux qui font des vers, ou qui en ont fait, qui puissent connoître toutes les beautez & tous les defauts de la Poësie. C'est ce qui a été très-véritablement remarqué par St. Jerôme en son Epitre 26. *Felices, inquit Fabius, essent artes, si de illis soli artifices judicarent. Poëtam non potest nosse, nisi qui versum potest struere.* Je remarquerai ici en passant que ce mot de Quintilien ne se trouve ni dans ses Institutions ni dans son Dialogue *de Claris Oratoribus:* car ce Dialogue est constamment de Quintilien, & non pas de Tacite: ce qui a été depuis peu démontré par Mr. Pichon dans ses Remarques sur ce Dialogue. Il est de la Poësie comme de la Peinture, dans laquelle il y a de certaines beautez qui ne peuvent être apperçuës que

: dit (1) Elian dans une semblable
on. Le Peintre Nicoſtrate, ou plu-
icomaque; car c'eſt ainſi qu'il faut
nom de Peintre dans Elian, com-
l'ai fait voir dans mes Obſervations
ærce; ce Peintre, dis-je, contem-
ivec admiration le portrait d'Héle-
par Zeuxis, un particulier lui de-
ce qu'il trouvoit de ſi admirable
cette Peinture. Et le Peintre lui
lit, vous ne me feriez pas cette de-
:, ſi vous aviez mes yeux. C'eſt-à-
que pour bien juger de la Peinture,
: avoir des yeux ſavans; *oculos erudi-*
comme parle Cicéron; qu'il faut a-
les yeux artiſans; Τεχνικὰ ὄμματα,
ie parle Elian.
. Baillet n'ayant donc jamais fait de
n'eſt pas capable de juger des vers.
n juge auſſi très mal.
s n'ayant jamais fait de vers, il a
ntage ſur ceux qui en ont fait, qu'il
oint de repréſaille ſur lui.

[redacted]

Facilius est de arte dicere quàm ex arte. Quintilien.

Il est bien aisé de parler de l'art, mais il est difficile de parler selon l'art. Il est bien aisé de dire, *Ces vers de Chapelain sont rudes ; ces vers de Chapelain sont froids ; ces vers de Chapelain sont languissans :* Mais il seroit difficile à Mr. Baillet d'en faire de plus doux, de plus ardans, de plus animez. En un mot : je suis très-persuadé que Mr. Baillet ne pourroit pas faire de si bons vers que les plus mauvais de ceux qu'il reprend.

LXXXVI.

Justification de ce que j'ai dit que les libelles qu'on a faits contre moi, me sont plus glorieux que les Livres qu'on a faits à ma louange.

MOnsieur BAILLET. *C'est une pédanterie de dire de son propre Ouvrage qu'on peut l'appeler,* le Recueil des fautes d'autrui: *de se croire si peu* (1) *faillible, & si fort à l'épreuve de la censure que de s'assurer que les libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la réputation, lui sont plus glorieux que ceux qui ont été faits à sa louange, & de ne laisser pas de recueillir tous les témoignages d'estime que les Savans ont rendu à son mérite, pour en tirer avantage, & en entretenir sa propre vanité.*

Tome 1. page 95. chapitre 24.

MENAGE. C'est du Pere Hardouin, Prêtre

¶ 1. *Faillible* n'est pas François, & je suis surpris que M. Ménage ait laissé passer ce mot à M. Bail-

bi meritò potuiſſet : Comment un pe-
mme comme Mr. Baillet peut-il par-
: la ſorte d'un auſſi grand perſonna-
'eſt le Pere Hardouin? En verité
Baillet eſt un homme bien inju-
(2).

qu'il a dit enſuite, me regarde uni-
ent : ce qui paroît par cet endroit de
partie du Tome 2. pag. 342. de ſes
nens des Savans. *Mr. Ménage dit de*
ême (dans ſa Préface ſur Malherbe)
n'y a guere d'hommes ſavans dans
ope qui ne lui ayent donné dans leurs
des témoignages de leur eſtime: &
luſieurs mêmes d'entr'eux lui ont fait
neur de lui adreſſer leurs Ouvra-
que néanmoins tous les témoignages
ne de tant de grands hommes ſont
oup moins avantageux à ſa réputation
s injures que je ne ſai combien de pe-
nvieux ont publiées contre lui dans
Rhapſodies: & que les libelles qu'on

a faits pour le diffamer, lui ſont infiniment plus glorieux que tous les Livres qui ont été faits à ſa louange.

Ce que j'ai dit, que les écrits qu'on a faits contre moi, me ſont plus glorieux que ceux qu'on a faits à ma louange, ne marque aucun caractére de pédanterie. Et il eſt étrange que Mr. Baillet qui a été Pédan au Collége de la Ville de Beauvais, & qui eſt préſentement Pédagogue chez Mr. de Lamoignon, me traite de Pédan à ce ſujet, & ſe connoiſſe ſi mal en pédanterie. Mr. de Balzac qui n'étoit pas ſans doute un Pédan, a dit à peu près la même choſe que moi. *Si la choſe étoit nouvelle, il ſe peut que je ne ſerois pas fâché de la ſuppreſſion du premier libelle qui me diroit des injures. Mais à cette heure qu'il y en a pour le moins une médiocre Bibliothéque, je ſuis preſque bien aiſe qu'elle ſe groſſiſſe: & je prens plaiſir à faire une Montjoie des pierres que l'envie m'a jettées ſans me faire mal. Le blâme de certaines perſonnes ne me ſemble pas honteux, parce que leur eſtime ne me ſemble pas honnête.*

Livre 16. Lettre 43. C'eſt dans une de ſes Lettres à Mr. le Chancelier Séguier, lequel avoit réfuſé de ſéeller le privilége d'un Livre fait contre lui. Et Mr. Baillet a dit auſſi à peu près la même choſe de ſon bon ami Mr. Deſpréaux.

Mr. Deſpréaux a toujours paru plus zélé pour ramaſſer & publier les écrits qu'on a faits contre lui de tems en tems, que les autres ne le ſont pour recueillir ou écouter les louanges qu'on leur donne. Le nombre

de

de ces libelles eſt devenu ſi grand, q
ſoupçonné d'en avoir forgé pluſieurs
me, pour décréditer encore ſes ennem
ne maniére plus certaine, & pour ſe
re d'eux-mêmes par leurs propres
Et quoique pluſieurs de ces Ecrits fai
tre lui ſoient allez à d'autres uſag
ceux pour leſquels ils ont été faits
Deſpréaux ne laiſſe pas de ſe vanter
d'en pouvoir amaſſer de la meſure d
d'un pied dans les trois dimenſions.
à la page 540. de la ſegonde par
ſon quatriéme Tome. Et Mr. Deſp
lui-même a dit quelque choſe de ſem
de lui même.

Moi, qu'une humeur trop libre, un
peu ſoûmis,
De bonne heure a pourvû d'utiles en
Je dois plus à leur haine; il faut que
vouë;
Qu'au foible & vain talent dont la
me louë.

Mais Mr. Baillet ne s'eſt pas co
de me traiter de Pédan: pour faire
que je ſuis en effet un Pédan, il
pluſieurs endroits de ſon Livre que j'
Ecoliers. Voici les endroits, *Mr.*
ge ne s'eſt pas contenté de ſe voir le
& le Pere nourriſſier d'une certaine
Poëtes qu'il a élevez dans un des qu
du Parnaſſe, où il s'eſt retranché:
s'eſt fait Poëte lui-même, pour forti
leçons qu'il leur a données de ſon Ar
tique, par des exemples pris de lui-

afin de les rendre plus efficaces & plus proportionnées à ſes diſciples, &c. Voilà quel a été juſqu'à préſent l'état des Poëſies de Mr. Ménage : & l'on peut dire qu'elles ſont toute la ſeconde partie du modelle qu'il a préſenté à ſes Diſciples, &c. C'eſt à la page 444. & 447. du Tome 4 partie ſegonde. Et à la même page 447. *Ce Monſieur Boileau dans le tems qu'il ſe contoit encore au nombre des diſciples de Mr. Ménage, lui ayant demandé, comme à ſon Maître, &c.* Pag. 448. *Ceux qui ſavent les obligations que les Maîtres ont de parler ſouvent à leurs Ecoliers & de leur propoſer leurs propres exemples, n'auront garde de ſoupçonner Monſieur Ménage de la moindre vanité.* Et à la page 498. du Tome 4. partie 2. *On peut dire que Monſieur de Pincheſne eſt un des plus connus d'entre les diſciples de Monſieur Ménage.*

Je demande à Mr. Baillet qui fait profeſſion de ne rien dire de ſon chef dans ſon Livre des Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs, dans quel Auteur il a lû que j'étois un Pédan.

Ce n'a pas été dans Mr. de Balzac. Mr. de Balzac a dit de moi dans ſon Poëme ſur Mr. Guyet, imprimé dans mon Livre Adoptif :

Hæc tibi pacato quæ ſunt referenda Guieto,
Menagi, meliora tua referentur ab arte
Cùm referes : fieret tam grato interprete Calta
Carus liber : ſed & illa probo Venus inſidet ori;

Illa

Illa Venus tingens facundas nectare voces;
Aversum posset quæ conciliare GUIETUM.

t ailleurs:

Durabunt plenâ facilis quos promis ab arcâ,
Romanusque lepos, Cecropiique sales.
Sic jubet ille potens Genius qui fata libellis
Dividit: & dulces hoc meruere joci.

Ce n'a pas été dans Mr. des Marets.
dit de moi dans ſes Lettres Latines,

Commoda quis neſcit Critices, urbane MENAGI, *&c.*
Fac potius verſus: quod jam facis. Exere
mœni
Vim genii, ſcribens animo jucunda.

Ce n'a pas été dans Mr. de Saumaiſe. M
le Saumaiſe m'a traité de *cultiſſimus* dan
à Diſſertation ſur *l'Herodes Infanticid*
l'Heinſius, qu'il m'a fait l'honneur d
n'adreſſer.

Ce n'a pas été dans Mr. Bochart. Il
it de moi dans ſon Livre des Colonie
es Phœniciens, Livre 1. chap. 35. pag
96. *Quò, in Irenico ſuo, nuper ita a*
uſit, elegantiſſimi ingenii vir, Ægidi
Menagius.

Ce n'a pas été dans Mr. Heinſius. Il
lit de moi dans ſes Poëſies: *Amœnitatu*
promiconde, MENAGI. MENAGI, *p*
ter Elegantiarum.

Ce n'a pas été dans Mr. Héraud.

m'a traité de *vir politissimus*, & de *vir elegantissimi ingenii* dans ſes Animadverſions ſur les Obſervations de Mr. de Saumaiſe ſur le Droit Attique & Romain, Livre VI. page 436.

Ce n'a pas été dans Mr. Payen Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Avignon. Il a dit de moi dans ſon *Prodromus Juſtiniani*, page 365. *Ut notat vir amœniſſimus Ægidius Menagius, Amœnitatum Juris capite* 33.

Ce n'a pas été dans le Pere Commire. Il a dit de moi dans ſa Fable de la Folie:

Venuſtioris elegantiæ pater,
Cui Fabularum Muſa doctarum artifex
Molle & facetum quod erat Æſopi, annuit.

Ce n'a pas été dans Mr. l'Abbé Huet, nommé à l'Evêché de Soiſſons. Il a dit de moi dans ſes Obſervations ſur les Commentaires d'Origéne. *Vide Laërtium in Zenone, & in eum Obſervationes Ægidii Menagii, viri, omni urbanitatis, doctrinæ, & humanitatis genere florentiſſimi.* Et dans une Lettre en vers Latins qu'il m'a adreſſée:

——— ——— *Pater alme leporum,*
Si vacat, & veteris permittunt ſcripta Laërti,
Rem non diſſimilem; nec longa eſt fabula; diſce.

Ce n'a pas été dans Mr. Brumérus de Liplic. Il a dit de moi dans ſon Commentaire ſur la Loi Cincia, chapitre 78.

doc-

doctrinæ juxta ac morum elegantiâ præ
tissimus vir ÆGIDIUS MENAGIU

Ce n'a pas été dans Mr. de Moſan
Brieux. Il a dit de moi dans une de
Epigrammes, *cultique* MENAGIUS
Et dans une autre:

Tot Charitum fœcunda nitent tua ſcripta
NAGI,
Blandaque tam docto pollice fila moves

Ce n'a pas été dans Mr. le Moine.
a dit de moi dans ſes Notes ſur l'Ep
de Saint Polycarpe, page 395. *Hoc*
omnino probatur Menagio, bonarum &
gantiorum literarum columini maximo

Je prie mes Lecteurs de remarquer,
lorſque Mr. Baillet m'a traité de Péda
d'homme pêtri de vanité, je ne ſavois
qu'il fût au monde.

LXXXVII.

Des Adverſaires de Turnébe.

MOnſieur BAILLET. *Le prin*
des Ouvrages de Turnébe, eſt
donte celui des Adverſaires, ou Cab
en trente Livres: quoi qu'on ne puiſſ
dire qu'il ſoit achevé. Il y corrige &
explique tant d'endroits difficiles de
ſortes d'Auteurs Grecs & Latins, &
tant de capacité, qu'il eſt difficile de
ſi c'eſt l'eſprit, ou ſi c'eſt la diligen
l'Auteur qu'on y doit le plus admire

lieu Mr. de Ste. Marthe. Et c'eſt ce qui a fait dire aux Allemans que c'eſt un Ouvrage digne de l'éternité. Néanmoins Scaliger qui ſavoit aſſez bien le prix de Turnébe, conſidéroit ces Adverſaires comme un embryon venu avant terme: & il avoit coûtume d'appeller cet Ouvrage l'avorton de Turnébe: *diſant qu'il y reconnoiſſoit pourtant les traits de l'eſprit du vrai Turnébe.*

MENAGE. Il eſt vrai que Joſeph Scaliger, dans ſon premier Scaligérana, a fait ce Jugement des Adverſaires de Turnébe. *Turnebus, vir maximus erat, doctiſſimuſque. Cujus Adverſaria abortivum fœtum ſoleo nuncupare: potuit enim melius ſcribere, agnoſcas tamen genuinum partum Turnebi.* Et Turnébe lui-même parle des douze premiers Livres de ſes Adverſaires à peu près en mêmes termes. *Duodecim Adverſariorum libros ſubitâ & repentinâ operâ confectos, & pæne, immaturo abortu, antè in lucem editos quàm ſatos atque conceptos:* & ce qui ſuit. C'eſt dans ſa Dédicace du 2. Tome de ſes Adverſaires à Henri de Même. Mais dans ſon Second Scaligérana page 126. (1) il en paſſe avantageuſement en ces termes: *Les Italiens, comme Victorius & Muret, font un chapitre tout entier, en leurs diverſes Leçons, d'une petite conjecture: & ſe mocquent de Turnébe, qui a plus dans un chapitre qu'eux en tout un Livre.* Et à la page

(1) Cet *il* ſe rapporte à Turnébe au lieu de ſe rapporter à Scaliger.

ni enim mihi quoque Τυρνεβίζειν *alio lieeat? Utinam quidem verè ac ſe-ſſem. Sed ut, qui divinas Ariſtotelis tatuis virtutes imitari non poterant, gibbum, illius quoddam oris in lo-lo vitium imitabantur, ut, aliquâ ſal-u re, tantorum virorum ſimiles eſſent: ço; quando ad illam infinitam multi-doctrinæ copiam quæ in Turnebo fuit, me non auſim; licentiam quandam il-u diſſimilibus rebus conjungendis hoc mitabor.*

me reſte à remarquer, que Turnèbe oit pas donné le titre d'*Adverſaires* à ivne. C'eſt ce que j'ai appris de cet oit de ſon Epître Dédicatoire du To-i. à Henri de Même: *Nam præter-i quòd non ſatis liberata mendis & ta in apertum prodierunt Adverſaria, rum, imprudente me, ignaro, inſcio, ræſcripſerunt titulum, qui arrogantiâ ſtultitiâ, me perpetuâ traduceret o-mnes ordines infamiâ: ut non tantùm mo peccatorum, quæ illis in libris ni-*

viterque tuli! Ut prope animum desponderi, vitæque renuntiavi! Et tamen cùm eo nomine apud tanti mali auctores conquererer, ultrò injuriam expostulabant, quòd ingratus essem in eos, à quibus laudatus & ornatus essem. Vos, inquam, istam laudem ducitis, quâ qui afficitur, turpiùs, fœdiùsque se contaminari putat, quàm ullâ censoriâ notâ. Ne multa: ita sibi in ea inscriptione belli videbantur, ut vix tandem summis precibus & observationibus impetrare potuerim, ut de libri principio tam fœda macula labesque tolleretur. Je remarquerai ici, en passant, que ce titre d'*Adversaria* est demeuré à tous les Tomes de cet Ouvrage de Turnébe.

Je conjecture, au reste, par la Dédicace du Tome premier de ces Adversaires de Turnébe au Chancelier de l'Hôpital, & par celle du Tome segond à Henri de Même, que Turnébe avoit intitulé ce Livre *Observations*. Et dans cette créance, je remarquerai ici par occasion une chose assez remarquable: qui est, que François Hotman est le premier, si on l'en croit, qui s'est servi de ce titre depuis un certain Septimius, qui vivoit avant Quintilien. Voici les termes de François Hotman; qui sont de sa Préface au Lecteur sur ses Livres *Responsionum Amicabilium: Nunc enim tempus est, omissis præfationibus, ad institutum nostrum accedere: dum tamen hoc te, Lector, si quid fortè ad causam interesse putabis, maturè admoneam, me primum omnium huic variorum rerum scriptioni, cùm Argentorati libel-*

ivre du Taſſe, intitulé Diſcorſi del
ima Eroico. *Additions au chapi-*
tre du Taſſe.

Onſieur BAILLET, Tome 4. par-
tie 1. chapitre 1348. en parlant des
z de la Poëſie Italienne faits par le
, n'a point fait mention nommément
Diſcours du Poëme Héroïque: ce
nne ſujet de croire qu'il n'en a pas
noiſſance. Ces Diſcours ſont très-
aits: & ils ſont d'ailleurs remplis de
ne. Mais le Spéroné les vendiquoit.
comme il en parle dans une de ſes
s au Cavalier Felicé Paciotto: *Lau-*
infinitamente di voler ſcrivere della
a: della quale interrogato molte fiate
ſſo, e riſpondendogli io liberamente,
foglio, egli n'à fatto un Volume, e
to al Signor Scipio Gonzaga per coſa
non mia: ma io ne chiarirò il mon-
t dans une autre, au même Paciot-

Minerva, che tutto era mio: e senza vedere i suoi scritti, profetizai chel suo Poëma non saria scritto coll' artificio da lui notato: segno che l'arte non era sua.

Mr. Baillet dit au même chapitre, page 389. que le P. Rapin a écrit, *qu'il y a du bas & du comique à l'excès, pour ne rien dire davantage, dans les discours tendres & galans qu'il fait tenir à quelques-uns de ses Héros: & sur tout à Olinde & à Sophronie.* Ce qui m'oblige à remarquer ici: que le Tasse lui-même n'a pas approuvé cet Episode d'Olinde & de Sophronie. *Volui genio, & Principi indulgere.* C'est comme il s'en excuse dans une de ses Lettres Poëtiques.

LXXXIX.

Le Bonfadio, ômis par Mr. Baillet dans sa Liste des Poëtes d'Italie.

MOnsieur BAILLET a ômis plus de cent Poëtes célébres dans sa Liste des Poëtes d'Italie. Il a ômis entr'autres Jacopo Bonfadio (1) de Salone, près le Lac de Garde: excellent Poëte Latin & Italien. C'est ce Jacobus Bonfadius qui fut décapité à Gennes, comme Mr. de Thou l'a très-véritablement remarqué au Livre XXVI. de son Histoire, page 808. de l'édition de Genéve, en l'année 1560. (2) en ces termes; *Jacobus Bonfadius post eum*

¶ 1. Il faloit dire: de Salo sur le Lac de Garde.
¶ 2. Le Bonfadio fut exécuté l'an 1551. comme

mentis robore, quod ad ultimum us-
biritum ſervavit: ſcriptâ ſub id tem-
legantiſſimâ epiſtolâ: quâ, Socratis
olo, animum tranquillum & intrepi-
ad mortem ſe afferre conteſtabatur.
onè Ammirato, dans ſon Ritratto
nfadio, a écrit qu'il fut brûlé. Voi-
termes: *Non ſa che coſa ſia gentilez-*
li' arte & maniera dello ſcriver Let-
chi non à letto le Lettere di Jacopo
dio: delle quali quella ove dipinge il
li Garda, dallequali comrade egli do-
ſtrar la ſua origine, è maravigliosa-
e bella. Dato in queſto modo ſaggio
uo felicissimo ingegno, fù condotto da
veſi per ſcriver la loro Iſtoria: alla-
, ſecondo io ò udito, avea dato nobil
ciamento. Ma trovato che egli tira-
gioventù a governo contrario di quello
llora ſi era indiritto, ſotto colore d'im-
i amori gli poſer le mani addoſſo: e
ventura non trovatolo ſenza colpa, il
nnarolo al fuoco. Del cattivetto; per
ſſe meno ſcuſabile; ſi leggono ancor ri-

coteſta ſua inclinazione. Ma comunque tutto ciò ſi fuſſe avvenuto, non ſi può con occhi aſciutti di lagrime ricordar d'uom tale fine così doloroſo & acerbo. Onde ſarà bene trar queſto ricordo, non dover chi che ſia per audac[illegible] ſe lusingando, ſperar à ſuoi misfatti perdono, o ſcemamento di pena: poiche a di noſtri con pari paſſo, e queſto miſero col fuoco in Genova, e'l Franco col capeſtro in Roma, vedemmo terminare l'infelice lor vita. Le Cavalier Marin dans deux Madrigaux de ſes Ritratti a écrit auſſi que le Bonfadio fut brûlé. Voici le premier Madrigal.

Arſi, farfalla incauta, ed infelice,
In ſozzo foco di vietate voglie.
Or vergogneſa e miſera fenice,
Rogo d'infame arſura, ecco m'accoglie.
Ma bench' Aſtrea, ch'è di Natura ultrice,
Inceneriſca queſte immonde Spoglie,
Cener non fia però, che la bruttura
Poſſa lavar de la mia fama oſcura.

Voici le ſegond :

D'Omero e Marone la ſcrittura
Imitai pria vivendo.

Mo

¶ 1. Ceux qui ont écrit qu'il fut brûlé, & ceux qui ont écrit qu'il fut décapité ont tous deux raiſon. Il fut décapité & enſuite brûlé. Tout ce que ces Meſſieurs qui ſollicitérent pour lui purent obtenir fut qu'il ne ſeroit point brûlé vif. C'eſt ce que

Ma Troia nell' incendio, e nell' arſura
Imitai poi morendo:
Ella, preda del foco;
Io, de le fiamme gioco.
Ma diverſa cagion d'arder ne diede,
Elena a l'una, a l'altro, Ganimede.

Il eſt vrai qu'il fut condamné à être br
lé: mais, à la ſollicitation de ſes amis
particuliérement du jeune Grimaldi; ſ
ſupplice fut changé: (1) & il ne fut q
décapité. C'eſt ce que nous avons app
du Poëme Latin de Paul Manuce; in
tulé *Ad eos qui laborarunt pro ſalute Bo
fadii*, imprimé dans le *Deliciæ Poëtarı
Italorum*. Voici l'endroit de ce Poëı
qui regarde ce changement de ſupplice:

Exprimitur tandem hoc invito à Judice, viv
Ne comburatur crepitanti deditus igni.
Tum ſe carnifici ſævo Bonfadius ultrò,
Mente Deum ſpectans, animo imperterri
offert.
Ille miniſterio properè functurus iniquo,
Terribilis rigidam ſuſpendit ad alta ſecurim

Vo

que diſent aſſez clairement les vers de Paul Ma
ce citez par M. Ménage.

Exprimitur tandem hoc invito à Judice, vivus
Ne comburatur crepitanti deditus igni.

ac similium scriptorum, Camarinas graveolentissimum, & ad juvenilis pudoris cladem, ac totius honesti exterminium, in Diaboli incude fabrefactum, hujus putentissimi ingenii fœtus est. Credi vix potest quanta mala spurciloquus iste juventuti intulerit: quâ infamibus scriptionibus, quâ colloquiis, & consuetudine familiari. Audire memini in arcano tribunali, serò sapientes Phryges, deplorantes sortem suam quòd Theophilo Viaudo, nequitiæ mystagogo, pietatem didicissent; & ad omnia propudia, ipsumque atheismum, essent condocefacti. Vir doctissimus Franciscus Garassus, pugil insignis, & Fidei, & sanctorum morum, contra hunc impium non una scriptione certavit: eâque nominatim, cui titulum fecit Examen curiosæ Doctrinæ. *Nec Theophilum tantùm, sed etiam Coapostatas ejus fortissimè exagitavit. Habuit enim hic quoque suam Coapostatarum quadrigam, ut loquitur Nicetas, agens de Theophilo, Eudociæ nequitiarum administro: quem in Photio evirato omnia dissimulasse testatur: non item Sanctum Ignatium: cui propterea multa & gravia mala à Theophili assectis repensa sunt. Nec secus obtigit Garassо à Viaudi combibonibus. Periclitatus accusationis capitalis Viaudus, ob im-*

¶ 1. Le P. Théophile Raynaud n'a pas sû ou n'a pas voulu dire la vérité. La maladie de Théophile fut longue & j'apprens de Chorier dans la Vie de Pierre de Boissat part. 1. pag. 36. que Théophile étant au lit de la mort, & recevant visite de son ami Boissat lui témoigna une extreme envie de manger des anchoix. Celui-ci qui croioit ce mets fort contraire

ſubita & improviſa morte abiit in
m (1)*: nullis expiatus ſacramen-*
o injecto terrore omnibus qui in
impietatis ſub eo meruerant: ne
ccupati ipſi quoque, ſubitanea &
morte in Dei manus incideren:
nſuri quem in impatientia expec-
ſpexerant.

: d'Orleans de la Compagnie de
l'a pas non plus épargné. Voyez
n a écrit dans la Vie du Pere

: Balzac dans une de ſes Lettres
baſtien Boutillier, Evêque d'Ai-
ſt la 14. du Livre premier de ſes
ne l'a pas non plus épargné. Voi-
: il en parle: *ſi Théophile eût ſui-*
axime, il vivroit en ſureté par-
mes, & ne ſeroit pas pourſuivi
comme la plus farouche de tou-
tes: mais il a mieux aimé finir
agédie, que d'attendre une mort

qui

qui fût inconnuë au monde, & ne faire rien que des choſes ordinaires. A ce que j'apprens, & ſi le bruit qui court eſt véritable, il s'eſt imaginé qu'il pouvoit être ce dernier faux-Prophete, dont la vieilleſſe de l'Egliſe eſt menacée: & quoi qu'il ſoit né pauvre, & qu'il eût peu de fortune, il a été ſi préſomtueux que de ſe prendre pour celui-là, qui doit venir avec des armées troubler la paix des conſciences, & à qui les Démons gardent tous les tréſors qui ſont cachez ſous la terre. Du tems qu'il ſe contentoit de faire des fautes purement humaines, & qu'il écrivoit avec des mains qui n'étoient pas encore coupables, je lui ai ſouvent montré qu'il ne faiſoit pas d'excellens vers, & qu'il s'eſtimoit injuſtement un grand perſonnage. Mais voyant que les regles que je lui propoſois pour la reformation de ſon ſtyle, étoient trop ſévéres, & qu'il ne pouvoit pas venir où je le voulois mener, il a jugé peut-être qu'il devoit chercher un autre chemin pour ſe mettre en crédit à la Cour, & que de Poëte médiocre il pouvoit devenir grand Légiſlateur. Si bien qu'on dit par tout, qu'après avoir renverſé quantité de foibles eſprits, & paru long-tems au milieu d'une multitude ignorante, il a fait à la fin comme un homme qui ſe jetteroit dans un précipice, pour acquerir la réputation de bien ſauter. Cette Lettre eſt datée du 20. Sept. 1623. Théophile y a répondu par une Lettre adreſſée à Mr. de Balzac. Cette Lettre de Théophile mérite d'être luë. Elle eſt imprimée dans les derniéres Editions des Oeuvres de Théophile.

Mal-

Malherbe de ſon côté a auſſi fait m
ion de l'affaire criminelle de Théophi
nais avec moins de véhémence que le P
e Garaſſe, le Pere Théophile Renaud,
Mr. de Balzac: ou plutôt, ſans véhém
ce. Car voici ce qu'il en a dit dans u
le ſes Lettres à Mr. de Racan; laque
eſt du 4. Novembre 1623. *Pour Théop*
e, je ne ſaurois que vous en mander, c'
une affaire qui, ſelon la coutume, fit
grand bruit à ſa nouveauté. Depuis il
n'en eſt preſque point parlé. Ce qui m
donne plus mauvaiſe opinion, c'eſt la c
dition des perſonnes à qui il a à faire. Il
tent parler des Jéſuites: & entre autr
du Pere Voiſin & du Pere Garaſſe. *P*
moi, je penſe vous avoir déja écrit, que
ne le tiens coupable de rien, que de n'av
rien fait qui vaille au métier dont il ſe m
loit. S'il meurt pour cela vous ne de
point avoir de peur: on ne vous pren
pas pour un de ſes complices. Quoi
Malherbe n'eſtimât pas les vers de Th
phile, Théophile ne laiſſoit pas d'eſtim
ceux de Malherbe. Voici comme il
parle dans une de ſes Elégies:

Imite qui voudra les merveilles d'autrui.
Malherbe a très-bien fait, mais il a fait p
lui.
Mille petits voleurs l'écorchent tout en
Quant à moi, ces larcins ne me font p
d'envie.
J'approuve que chacun écrive à ſa façon
J'aime ſa renommée, & non pas ſa leç

Ces Eſprits mandians d'une veine infertile
Prennent à tout propos ou ſa rime ou ſon ſtile:
Et de tant d'ornemens qu'on trouve en lui ſi beaux,
Joignent l'or & la ſoye à de vilains lambeaux,
Pour paroître aujourd'hui d'auſſi mauvaiſe grace
Que parut autrefois la Corneille d'Horace.
Ils travaillent un mois à chercher comme à fis
Pourra s'apparier la rime de Memphis.
Ce Liban, ce Turban, & ces rivieres mornes,
Ont ſouvent de la peine à retrouver leurs bornes.
Cet effort tient leur ſens dans la confuſion,
Et n'ont jamais un rais de bonne viſion.

Il en parle encore plus avantageuſement dans ſa Priere aux Poëtes de ſon tems.

Je ne fus jamais ſi ſuperbe
Que d'ôter aux vers de Malherbe
Le François qu'ils nous ont appris.
Et ſans malice & ſans envie
J'ai toujours lu dans ſes écrits
L'immortalité de ſa vie.
Plût au Ciel que ſa renommée.
Fût auſſi chérement aimée
De mon Prince qu'elle eſt de moi.

Son

Son deſtin loin de la commune
Seroit toujours avec le Roi
Dedans le char de la Fortune.

J'ai remarqué dans mes Obſervation
Malherbe, que Théophile ſe moc
oit néanmoins de ces vers de Malherbe
tte Anne ſi belle, &c. & que pour le
irner en ridicules, il en avoit ainſi pa
lié le premier couplet,

Ce brave Malherbe
Qu'on tient ſi parfait,
Donnons lui de l'herbe,
Car il a bien fait.

Mais comme Mr. Baillet l'a fort bien
marqué, Théophile pouvoit conter au
ombre de ſes diſgraces, d'avoir vécu
même tems que Malherbe; car Mal
rbe l'obſcurciſſoit: ou plutôt, il l'eſ
:oit.

Je reviens à ſon affaire criminelle,
mme je ne le tiens pas ſi innocent que
cru Malherbe, je ne le tiens pas non
s ſi coupable que l'ont cru le Pere Ga
ſe & le Pere Théophile Regnaud: Mes
ars du Parlement ne l'ayant condamné
'à un banniſſement. Il eſt au reſte très
nſtant qu'il n'eſt point l'Auteur du Par
ſſe Satyrique. Ce Livre, comme les
iapées, eſt un ramas de Piéces compo
es par différens Auteurs: car je ne ſuis
s de l'avis de Mr. Guiet, qui croyoit que

Domitius Marsus étoit l'unique Auteur des Priapées.

J'ai ouï dire à une personne qui avoit connu Théophile très-particuliérement, qu'il étoit l'Auteur de la Sophonisbe de Mairet; & que Mairet la lui avoit volée; & qu'il en avoit ouï réciter des vers à Théophile, comme étant ses vers. Il peut être que Théophile ût commencé une Tragédie de Sophonisbe, & que Mairet qui le voyoit familiérement (car Mairet étoit Secretaire de Mr. de Mommorency, le Patron de Théophile) ût travaillé sur son plan; & même qu'il eût emploié quelques-uns de ses vers; mais il n'y a point d'apparence qu'il lui ait volé cette Tragédie toute entiere: dont le style d'ailleurs est très-dissemblable de celui de la Tragédie de Pyrame & Thisbé de Théophile.

Théophile, selon le Mercure François, mourut le 25. Sept. de l'année 1626. Sa maladie commença par une fievre tierce qui se tourna en quarte par un remède en poudre que lui donna un Chymiste.

Il étoit de Bousseres Ste. Radegonde, village sur la rive gauche du Lot: un peu au-dessus d'Eguillon: ce que j'ai appris de cet endroit de sa Lettre à son frere:

Quelque lacs qui me soit tendu
Par de si subtils adversaires,
Encore n'ai-je point perdu
L'espérance de voir Bousseres.
Encore un coup, le Dieu du jour

Tou-

Tout devant moi fera ſa Cour
Es rives de notre héritage, &c.
Ce ſont les droits que mon païs
A mérité de ma naiſſance:
Et mon ſort les auroit trahis
Si la mort m'arrivoit en France.
Non, non, quelque cruel complot
Qui de la Garonne & du Lot
Veuille éloigner ma ſépulture,
Je ne dois point en autre lieu
Rendre mon corps à la Nature,
Ni réſigner mon ame à Dieu.

Ce frere de Théophile étoit Maîtr
Hôtel de Mr. de Mommorency.
Le Pere Garaſſe Livre 1. chapitre 1
ſa Doctrine Curieuſe, dit que Théo
hile étoit fils d'un Tavernier de village
Ce qui, ſelon Théophile dans ſon Apoſo
gie, eſt une ſuppoſition.

XCI.

Addition au chapitre de Mamert Patiſſon Imprimeur de Paris.

PAtiſſon *étoit d'Orléans, & ſavoit que que choſe.* Ce ſont les termes d Thuana. François Pithou dans ſon P hœana manuſcrit, qui eſt dans la Bibli théque de Mr. Peletier Controleur Gén ral des Finances, a auſſi remarqué q Mamert Patiſſon étoit d'Orléans. Le Po e Regnier, dans ſa quatriéme Satire, adr

au Poëte Motin, a fait mention de lui en ces termes :

Or que dès ta jeuneſſe Apollon t'ait appris;
Que Calliope même ait tracé tes écrits;
Que le neveu d'Atlas les ait mis ſous ſa lyre,
Qu'en l'antre Theſpéan on ait daigné les lire;
Qu'ils tiennent du ſavoir de l'antique leçon;
Et qu'ils ſoient imprimez des mains de Patiſſon;
Si quelqu'un les regarde & ne leur ſert d'obſtacle,
Eſtime, mon ami, que c'eſt un grand miracle.

Scévole de Ste Marthe lui a adreſſé des vers Latins, par leſquels il lui recommande l'édition de ſes Ouvrages. Joſeph Scaliger lui a écrit la troiſiéme de ſes Lettres Latines, où il le traite d'homme ſavant (1). Cette Lettre de Scaliger, pour le marquer en paſſant, eſt écrite, ce qui eſt remarquable, contre un certain François de l'Iſle (2), Procureur du Parlement de Paris, lequel avoit écrit en vers Latins, contre Joſeph Scaliger au ſujet des endroits

¶ 1. Il ne l'y traite pas de ſavant, en termes exprès, mais il lui écrit comme à un Savant ; la Lettre qu'il lui adreſſe ſuppoſant en lui une érudition plus que médiocre.

¶ 2. Dans le ſecond *Scaligerana* Jean de Vaſſan le qualifie Procureur au Châtelet.

¶ 3. Il mourut l'an 1600. ce que nous apprenons d'une Lettre de Caſaubon au Jéſuite André Schott, la-

iprima le Recueil des vers d'Amour
iud ; & le Privilége pour l'édition
ecueil eſt obtenu par la veuve Ma-
atiſſon.

XCII.

ldition au chapitre de Nivelle.

itiūs, dans ſa Préface ſur le Corps
Droit de Nivelle de 1576. parle de
ps de Droit en ces termes: *Si verò*
e, nigræque ſcripturæ mixtam jucun-
s, quæ & oculos & memoriam paſcit
it: ſi chartæ minimè hibulæ bonita-
ndorem ac nitorem: ſi characterum
icem elegantiam: ſi emendationis de-
imam, ſummamque fidem ſpectetis,
ini nunquam huic Corpori ſimile
bonitatis editum fuiſſe: & miecum
des-

desperabitis simile unquam editum iterum iri.

Voici son Epitaphe: qui est dans l'Eglise St. Benoît de Paris: *Ci-devant gisent honorables personnes, Sébastien Nivelle, Marchand Libraire Juré en l'Université & Bourgeois de Paris: & Madelaine Baudeau, sa femme: qui ayant vécu ensemble l'espace de cinquante-cinq ans, sont décédez: savoir ledit Nivelle âgé de 80. ans, le 19. Novemb. 1603. & ladite Baudeau, âgée de 78.*

XCIII.

Addition au chapitre de Jean Cotta, Poëte Latin d'Italie.

MOnsieur BAILLET, *Jules Scaliger dit que Jean Cotta avoit composé ses Epigrammes sur le modelle de celles de Catulle, &c.*

MENAGE. Et Flaminius dit que les vers de ce Cotta sont encore plus doux que ceux de Catulle.

Si fas cuique sui sensus expromere cordis,
Hoc equidem dicam pace, Catulle, tuâ:
Est tua Musa quidem dulcissima: Musa videtur
Ipsa tamen Cottæ dulcior esse mihi.

Mr.

¶ 1. Le Cavalier Marin a jugé cette Epigramme tout au moins passable, plus indulgent en cela que M. Ménage qui pag. 315. de ce Volume veut absolument

Mr. Baillet, au reſte, n'a pas tra
avec fidélité les paroles de Jules Scali

XCIV.

Addition au chapitre de Fracaſtor.

QUand Fracaſtor vint au monde,
lévres ſe tenoient; à la reſerve d'
petite ouverture au milieu par laquell
prenoit de l'aliment. Un Chirurgien
lui ſépara avec un raſoir. Et là-deſſus
les Scaliger a fait cette Epigramme (1)

Os Fracaſtorio naſcenti defuit, ergo
Sedulus attentâ finxit Apollo manu.
Inde hauri, Medicuſque ingens, ingen
Poëta,
Et magno facies omnia plena Deo:

Laquelle a été ainſi traduite en Ita
par le Cavalier Marin:

Al Fracaſtor naſcente
Mancò la bocca, allora il biondo Dio
Con arte diligente
Di ſua man gliela fece, e gliel' aprio;
Poi di ſe gliel' empio.
Quinci ei divin divenne: ed egualmente
Di doppia gloria in un giunſe à la meta
E Fiſico, e Poëta.

XC

ment que de toutes les Epigrammes de Jule S
ger il n'y en ait pas une ſeule médiocrement b

XCV.

Mr. Baillet n'a pas ſu l'Hiſtoire du différent d'entre le Cavalier Marin & le Murtola.

Tome 4. rtie 1. g. 536. apitre 04.

MOnſieur BAILLET. *Le Murtola prétendant empêcher le Cavalier Marin, nouveau venu dans la Cour de Savoye, de s'inſinuer dans les eſprits, commença par faire ſa Vie. C'étoit une Satyre dans laquelle il déchiroit ſa réputation, & tâchoit de décrier ſes vers, auſſi bien que ſes actions. C'eſt peut-être ce que l'on appelle* la Marineide, Riſate, *ſi nous ſuivons le Craſſo. Le Cavalier Marin fit pour lui répondre la* Murtoleide, Fiſchiate; *qu'il remplit d'un ſel fort acre & fort picquant. De ſorte que bien que Murtola eût fait une replique, qui ſelon le Ghilini & le Juſtiniani, n'eſt autre que la Marineide; qu'ils prétendent avoir été précédée de la Murtoleide, il ne laiſſa pas de demeurer auſſi ridicule que le Marini l'avoit fait. C'eſt ce qui l'obligea de recourir à l'arquebuſe. D'autres Auteurs Italiens donnent un autre ordre à toutes ces Piéces Satyriques. Ils diſent que l'arquebuzade produiſit la Murtoléide, & que Murtola s'étant ſauvé à Rome au ſortir de la priſon, répondit de loin par la Marinéide: ce qui paroît plus vrai-ſemblable.*

MENAGE. Encore une fois, Mr. Baillet n'a point lû d'originaux. Il n'a vû, ni la Murtoléide, ni la Marinéide. S'il avoit

voit vû ces deux Ouvrages imprimez ensemble in douze à Francfort en 1626. chez Jean Beyer, il auroit appris par ce titre de la Marinéide, *la Marineide*, *Risposta che fa il Murtola al Marino*, & par ces vers *della Risata prima*,

Io mi rido, Marin, di quante mai
Sappi contra me far versi, o Fischiate.

Que la Murtoléide a précédé la Marinéide. Il eſt auſſi conſtant que le Murtola ne publia la Marinéide qu'après le coup d'arquebuſe qu'il tira au Marin. Ce qui paroît par cette Lettre du Marin au Conte Fortuniano San Vitali.

Il Murtola, ancorche si vedesse da me molto strappazzato, e beffato con tante fischiate, e si accorgesse d'esser divenuto favola e obbrobrio, non solo della Corte, ma di tutta la città, il tutto non dimeno dissimulava: e se bene in apparenza si vedeva turbato, dimostrava però una flemmatica sofferenza. Ma finalmente, essendo stato licenziato dal servizio di S. A. non à saputo più contenersi, ma per aver perduta la razione, è diventato veramente irrazionale. E persuadendosi essergli cio avvenuto per opera mia; (come s'io avessi tanto d'autorità con questo Serenissimo Prencipe che potessi fare e disfare ogni cosa) nè sapendosi levar questa impressione dalla mente, senza considerare il suo poco merito, &c. Domenica passata, che fu il primo di Febraio, vigilia della Purificazione della Santissima Vergine, giorno per me sempre memorabile,

Il étoit Segretaire du Duc de Savoye.

...in strada maestra, presso la piazza pubblica, poco innanzi alle 24. ore, mentre ch'io di lui non mi guardava, mi appostò con una pistolotta, carica di cinque palle ben grosse, e di sua propria mano, molto da vicino, mi tirò alla volta della vita. Delle palle, tre ne andarono a colpire la porta d'una bottega, ch'ancora se ne vede segnata: l'altre due, mi passarono strisciando su per lo braccio sinistro, e giunsero à ferire il Braida, giovane virtuoso, ben nato, e mio parziale amico: ilquale mi era allora al lato, e veniva meco passeggiando: talche piaccia a Dio che la scampi, &c. Appena fu in piazza, che diede tra gli sbirri. E non ostante che si ritrovasse addosso (oltre la pistola) un fusetto lungo due palmi, col quale si poteva per aventura difendere, in somma fu preso: e tutto pesto dal popolo, fu condotto in prigione: dove, senza altra tortura, subito confessò e ratificò d'avermi tirato con animo deliberato d'ammazzarmi: affermando, che quando avesso potuto, tutto che fusse stato sicurissimo di morire, mi avrebbe dato di bel mezzo dì, quando io era in carroza col Duca e coi Cardinali. Lodato Iddio, la cosa à riuscita in guisa ch'io la posso scrivere e raccontare. Quanto in questa cosa sento d'affanno, è da una parte il male dell' amico, ilqual mi preme in fino all' anima: parendomi che senza colpa abbia patito per me: e dall' altra, la voce che va spargendo quel furfante, per coprir la sua invidia e iscusare la sua malignità, ch'io l'abbia con Poesie ingiuriose e infamatorie offeso nell' onore delle sorelle. E Id-

di

dio sa, se mai in alcuna scrittura di quelle mie burlesche ò trappassati i termini del ridicolo e della piacevolezza: parendomi questo un modo assai dolce per mortificare la sua arroganza. Nè anche tant' oltre sarei trascorso, s'egli stesso con parlamenti superbi ed odiosi, non mi avesse provocato, &c. *Desidero, che si sappia dagli amici; e specialmente dal mio Signor Stigliani, il quale à da scusarmi, si trasportato dalle passione, presi di lui il sospetto che presi: poiche dopo il successo di questo fatto, ò saputo quel che prima io non sapeva, cioè, che costui avea fatte, non mica delle compositioni da burla, ma delle Pasquinate sfacciatissime, e mandatele in quà e in là. Basta egli à voluto rendermi fischiata per fischiata: poiche in effetto ancora mi fischiano l'orecchie della sparata che fece la botta; laquale parve quasi una artiglieria.*

L'Adoné du Cavalier Marin étoit originairement dédié au Maréchal d'Ancre. C'est ce que j'ai appris de Mr. Bautru, qui en avoit vû la Dédicace; laquelle il m'a autrefois récitée.

J'ai appris de Mr. Chapelain, que le Cavalier Marin étoit le premier, ou du moins un des premiers; qui avoit introduit les trois rimes dans les Tercets des Sonnets.

Le Cavalier Marin ne se tenoit pas inférieur au Tasse. C'est ce que j'ai appris de cet endroit d'une Lettre du Cavalier Marin à Bernardo Castello: *Sia mi lecito, in confidenza, di rompere il freno della modestia, e di smoderare alquanto in ar-*

ro-

uza. Iddio mi dotò, la ſua merce, 'etto tale, che ſi ſente abile à compor- re __ ma non meno eccellente di quel che ſi abbia fatto il Taſſo: e s'io diceſſi che già l'ò fatto, e che lo farò comparire alla luce, riavuti ch'i'avrò i miei ſcritti, non direi forſe mentita. C'eſt à la page 178.

XCVI.

Addition au Chapitre de St. Amant.

SAint Amant récitoit fort bien des vers, mais il y avoit beaucoup de défauts dans ceux qu'il féſoit. Et c'eſt de lui dont Gombaud a voulu parler dans cette Epigramme:

Tes vers ſont beaux quand tu les dis.
Mais ce n'eſt rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire.
Fais en donc que je puiſſe lire.

Il étoit fils d'un Gentilhomme verrier. Et c'eſt de lui dont a voulu parler Mainard dans cette autre Epigramme:

Votre nobleſſe eſt mince;
Car ce n'eſt pas d'un Prince,
Daphnis, que vous ſortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu les qualitez.

XCVII.

Addition au chapitre de Ménandre.

AU ſujet du talent qu'avoit Ménandre le Comique de bien caractériſer ſes Perſonnages, Mr. Baillet peut ajoûter ces vers de Ménandre le Byzantin, dans leſquels on demande à la Vie & à Ménandre qui d'eux deux eſt l'original :

—— ὦ Μένανδρε, καὶ Βίε,
Πότερος ἆρ' ὑμῶν ποτέρου ἐμιμήσατο.

Ces vers ſont citez par les Interpretes d'Hermogéne à la page 38.

XCVIII.

Pluſieurs erreurs de Mr. Baillet touchant le Poëte Licentius, compatriote, parent & diſciple de St. Auguſtin. Mr. Baillet n'eſt point Janſéniſte.

MOnſieur BAILLET. *Je pourrois auſſi ne pas ômettre Licentius, Africain d'Hippone, l'ami de St. Auguſtin : que conſidéroit preſque comme ſon Maître. Il eſt vrai que ſes Hymnes ſont péries, avec quelques autres de ſes Piéces. Mais il nous eſt reſté de lui une eſpéce de Poëme galant & profane, des Amours de Pyrame & de Thisbé : dont le ſtyle, au jugement du Père Briet, eſt aſſez obſcur & aſſez bas, n'ayant*

n'ayant aucune qualité qui puiſſe le rendre conſidérable.

MENAGE. Tout cela eſt faux.

Lucilius. *Pergula pictorum, veri nihil, omnia ficta.*

Il eſt faux que Licentius fût d'Hippone. Il étoit de Tagaſte: car & lui & St. Auguſtin étoient d'un même lieu: comme il le dit lui-même dans ſon Poëme à St. Auguſtin, inſéré dans la Lettre 26. de St. Auguſtin, qui lui eſt adreſſée.

Cette Lettre qui eſt la 26. de l'édition des Peres Bénédictins, eſt la 29. de l'édition de Bâle.

Sed nos præterea qui ab una exſurgimus urbe, &c.

Quos domus una tulit, quos ſanguine tinximus una.

Et St. Auguſtin étoit de Tagaſte. Mais il eſt vrai que Lilius Gyraldus a fait Licentius d'Hippone: & qu'en cela il a été ſuivi par Gerard Voſſius & par Borrichius dans leurs Poëtes Latins, & par le Pere Briet dans ſon *Acutè dicta Veterum Poëtarum.* Et c'eſt ce qui a trompé Mr. Baillet. Le Pere Briet, pour prouver que Licentius étoit d'Hippone, & non pas de Tagaſte, dit que St. Auguſtin l'appelle *civem ſuum*, & non pas *concivem:* ce qui eſt dit ſans raiſon: *civis* ſignifiant un concitoien: & *concivis* n'étant pas un mot Latin ancien.

Il eſt auſſi faux que St. Auguſtin conſidérât Licentius comme ſon Maître. C'étoit au contraire Licentius qui conſidéroit St. Auguſtin comme ſon Maître. Et il l'étoit en effet. Ce qui paroît par ces vers de Licentius à St. Auguſtin,

Je

——— *Jacet omnis enim mea cura legendi*
Te non dante manum; & conſurgere ſola v
retur, &c.
Ferto, Magiſter, opem: ac tu ne deſere vir
Invalidas, &c.
Sed tecum reputans tua candida verba Magi
ter, &c,

Et par ces mots de la Lettre de St. Pau
n à Romanianus, pere de Licentius: *U*
nam hæc nunc Domini tuba, quâ per Au
uſtinum intonat, filii noſtri Licentii im
elſet auditus, &c. Tunc verò ſibi ſum
us Chriſti Pontifex Auguſtinus videbitur
ia ſe tunc & exauditum ſentiet ab excel
, ſi quem tibi dignum genuit in literis
unc ſibi dignè filium pariat in Chriſto. E
ar ceux-ci de la Lettre du même Paulin
Licentius: *Audi ergo, fili, legem patri*
ui: id eſt, fidem Auguſtini: & noli re
ellere conſilia matris tuæ: quod æquè no
uen in te Auguſtini pietas vendicat: qu
e tantillum geſtavit ſinu ſuo, & à parvu
s primo lacte ſapientiæ ſecularis imbutum
unc etiam ſpiritalibus lactare & enutrir
Domino geſtit uberibus. Et par ces autres
ui ſont de ſon Elégie au même Licentiu

Tunc reminiſceris fruſtrà patris Auguſtini
Contempſiſſe dolens veridicos monitus.

Mr. Baillet ajoûte, que les Hymn
le Licentius ſont péries. Et moi je l
ſoûtiens que Licentius n'a jamais fa
l'Hymnes. Lilius Gyraldus a trompé M
Ba

te en bénéfices: comme nous l'apprenons du Satirique Regnier, ſon neveu.

Or, Rapin, quant à moi je n'ai point tant d'eſprit.
Je vais le grand chemin que mon oncle m'apprit:
Laiſſant là ces Docteurs que les Muſes inſtruiſent
En des airs tous nouveaux. Et s'ils font, comme ils diſent,
De ſes fautes un livre auſſi gros que le ſien,
Telles je les croirai quand ils auront du bien,
Et que leur belle Muſe, à mordre cuiſante,
Leur donra, comme à lui, dix mille écus de rente.

Mais

Diſſert. Chrét. & Moral. 22. Hiſt. 1.

du 2. tom. de l'édition in fol. où il dit; *M. l'Amiral de Joyeuſe donna une Abbayie pour un Sonnet, je l'ai ouï dire auſſi bien que vous.* (il parle à Conrart) *La peine que prit M. Deſportes à faire des vers lui acquit un loiſir de dix mille écus de rente. Mon Pére qui l'a vû m'en a aſſuré.* Ces deux faits ſi clairement ſéparez par Balzac ont été confondus par Baillet qui a ſuppoſé que cette Abbayie donnée à Deſportes lui avoit acquis ce loiſir de dix mille écus de rente. Je ſais que Baillet cite un autre endroit de Balzac qui ſe trouve à la pag. 590. du même tome en ces termes. *M. l'Amiral de Joyeuſe donna dix mille écus à un homme que j'ai connu pour lui avoir dédié un diſcours de ce ſtyle-là où il n'avoit pas oublié le zénit de la vertu, le Solſtice de l'honneur, & l'apogée de la gloire, non plus que le Roi des merveilles, & la merveille des Rois.* Mais ce paſſage eſt encore moins favorable que l'autre à Baillet, & nul de tous les Auteurs qu'il appelle en garantie ne dit ni que l'Amiral de Joyeuſe ait fait preſent pour une fois de dix mille écus à Deſportes, ni qu'il lui ait donné une Abbayie, ni que cette Abbaïe valût dix mille écus de rente. M. Ménage, pag. 381. de ſon Livre Italien intitulé *Meſcolanze*, aug-

Diſſert. Critique VI. Chap. VIII. des Remarques ſur les deux Sonnets.

Mais ces dix mille écus de rente ne co
ſiſtoient pas en une ſeule Abbayie. D
portes avoit trois Abbayies: celle de T
ron, celle de Bonport, & celle de Jo
phat. Et avec ces trois Abbayies, il
voit une Prébende de la Sainte Chape
de Paris.

XCIX.

*Juſtification de ce que j'ai dit dans l'Epi
Dédicatoire de mes Poëſies, que ſans
Vénus Apollon eſt froid.*

JAi dit dans l'Epitre Dédicatoire de m
Poëſies: *Amatorios verſus, pudicos lic
hic excuſarem ſi meum eſſet exemplum. S
ſcri*

augmente le revenu de Deſportes de deux mille
cus, & rapporte à ſon ſujet un mot que je me ſ
viens avoir lû dans une Epitre dédicatoire de M
ret au Duc d'Oſſonne qui eſt que Deſportes av
lui ſeul recueilli les recompenſes de tous les Poë
ſes devanciers, ſes contemporains, & ſes ſucceſſeu
Quelque riche au reſte que fût Deſportes il ne r
qu'à lui de l'être encore davantage, ſi l'on en d
croire l'Apoſtat Antoine Fuſi pag. 171. de l'Epi
Apologétique qu'il a miſe au devant de ſon Fra
archer de la vraie Egliſe. *L'Abbé de Tiron*, dit-
*fut plaiſant en une reponſe qu'il fit à Henri III. lorſq
refuſa d'accepter de ſa main un des premiers Archeveſ
de ce Royaume. Le Roi s'enquerant de la raiſon, il
qu'il n'auroit jamais charge d'ames. Voire, dit le R
& vous eſtes Abbé, n'avez-vous pas charge des ames de
Moines? Non, répondit Deſportes, car ils n'en ont po*
Du Verdier pag. 958. de ſa Biblioth. imprimée l
1585. ne donne à Deſportes que cinq à 6000. écus
reute: ce qui peut avoir été vrai de ce tems-là, le
venu du Poëte n'étant pas encore auſſi grand q
le fut depuis.

scripsit, quicumque versus scripsit. Et profectò sine Venere friget Apollo. Mr. Baillet fait là-dessus une grande invective contre moi: comme si j'avois dit la plus grande impiété du monde. *Sur ce principe :* ce sont ses paroles : *il faudra conclure que Monsieur Ménage est un excellent Poëte : & qu'au contraire on n'a trouvé jusqu'ici que des Versificateurs froids & languissans dans toute la Société des Jésuites : fussent-ils des Casimirs, des Hosschius, des Manbrans, des Wallius, des Rapins, des Commires, ou d'autres de cette force : qui bien qu'ils ayent fait des vers, n'ont pourtant pas jugé à propos d'y mesler des amourettes, ni aucun amour profane, que pour en inspirer de l'aversion, & pour en découvrir la difformité; & qui n'ont point voulu souffrir que jamais Vénus vint échauffer leur Apollon.*

Je répons à Mr. Baillet, que ce que j'ai dit d'Apollon dans cette Epître ne doit pas se prendre à la rigueur des termes & qu'il faut l'entendre commodément. La plupart des Maximes de Morale, la plupart des Regles de Droit, la plupart des Aphorismes d'Hippocrate, s'entendent de la sorte. Il est vrai qu'on peut réussir en vers en traitant d'autres matiéres que celles d'amour : & on peut même réussir en vers sur toute sorte de matiéres.

Mais c'est particuliérement dans les matiéres d'amour que réussissent les Poëtes.

Non hoc Calliope, non hoc mihi dictat Apollo,
Ingenium nobis ipsa puella facit,

dit

dit Properce.

Si dare vis noſtræ vires animoſque Thali
Et victura petis carmina, da quod a
Cynthia te vatem fecit, laſcive Properti
Ingenium Galli pulchra Lycoris erat.
Fama eſt arguti Nemeſis formoſa Tibulli
Lesbia dictavit, docte Catulle, tibi.
Non me Pelignus, nec ſpernet Mantua
Si qua Corinna mihi, ſi quis Alexis

dit Martial. Et Socrate dans le Syn
de Platon dit que l'Amour n'eſt pas
lement Poëte, mais qu'il fait les Po
& que ceux qui ont le moins de di
tion à la Poëſie, deviennent Poëtes
nant amoureux. Euripide, ſelon
moignage de Plutarque dans ſon Ero
a dit à peu-près la même choſe.

Voyez le chapitre pénultiéme d
Remarques.

C.

Addition au chapitre d'Apollonius; q
le 1127. page 430. de la Parti
premiere du Tome 3.

MOnſieur BAILLET. *On a d'A*
nes Scholies ſur Apollonius; qu
fort courtes, mais ſavantes, & utiles;
croit être de Tarrhæus, de Théon,
quelques autres.

L'édition nouvelle que Jérémie H
en a donnée, eſt eſtimée de quelques
mais d'autres n'en font gueres plus
que de pluſieurs de celles qu'on appe
Variorum.

MENAGE. Le Scholiaſte d'Apollonius eſt ſans conteſtation le plus ſavant Scholiaſte que nous ayions ſur les Poëtes Grecs. Il eſt rempli de choſes curieuſes, & ſingulieres. Et il entre d'ailleurs très-bien dans le ſens de ſon Auteur: Et il en explique auſſi très-bien les hiſtoires: en quoi il ne faut pas douter qu'il n'ait été ſecouru par le Livre des Hiſtoires qui étoient dans Apollonius, écrit par un certain Charon, diſciple d'Apollonius. Ce Scholiaſte parle de ce Livre à la page 115. en ces termes Χάρων, ἐν τῇ Ἀπολλωνίῳ γνώριμος ἐν τῷ περὶ Ἱστοριῶν τῷ Ἀπολλωνίῳ.

Pour ce qui eſt de Jérémie Hotzlin, c'eſt un miſérable Ecrivain. Il eſt tout entier dans les Ebraïſmes. Il affecte d'anciens mots qui ne ſont plus en uſage: & il en invente de nouveaux. Je remarquerai ici en paſſant, qu'il parle de Conradus Rittershuſius, comme de ſon patron. *Conradus Rittershuſius, ſanctiſſimus ille Juris Interpres & vindex: idemque patronus olim meus, inſigniter pius, & conſtans amicus* (1). C'eſt à la page 115.

Il y a à la fin de ſon Edition d'Apollonius des Notes de Mr. Holſtein, qui ſont fort judicieuſes. Mr. Baillet n'en a point fait mention. Ce qui donne ſujet de croire qu'il n'a jamais vu cette édition & qu'il n'en a parlé que ſur le rapport d'autrui.

ANTI-

¶ 1. M. Ménage, qui doit cette citation à M. Bigot, a lu dans la Lettre de ſon ami du 17. Septemb. 1687. *animus*, quoi qu'il y eût *amicus* bien écrit. Il y

CI.

soms des Divinitez Payennes peuvent e emploiez dans les vers des Poëtes rêtiens. Pluſieurs particularitez tou-nt Laurent Gambara.

Onſieur BAILLET. *Laurent Gam-bara de Breſſe (qui mourut l'an* 1586.) *t un Traité Latin de la maniere de re la Poëſie parfaite, imprimé à Rome . l'année de ſa mort. Il prétend faire dans cet Ouvrage, qu'il y a une obli-n indiſpenſable à tout Poëte, on à tout ificateur & Rimeur ſe diſant Poëte, :trancher, non ſeulement tout ce qui être mal-honnête, laſcif, & libertin les vers, mais encore tout ce qui ſent ble, & le culte des fauſſes Divinitez.* MENAGE. Laurent Gambara n'a ſuivi ſes préceptes: comme il paroît cet endroit de ſon Poëme, intitulé

Dum Venus insano Martis flagrans amore,
Captos Mars sæpe toros, & amata rogis
Hospitia. At postquam venantem vidit Adonin

In silvis Venus ipsa, alios jam percipit ignes,
Invisumque abolere cupit de pectore Martem,
Successit nova cura Deæ. Mars turbidus altas
Strymonis incoluit ripas, Rhodopeiaque arva.
Interdum Phrygii Anchisæ non immemor, Idam
Incolit alma Venus, mollique in gramine dulcem
Inter & amplexus ducit malusana soporem:

En quoi il ne peut être blâmé. Car vouloir ôter l'amour & les Fables de la Poësie, ce seroit, pour me servir de l'expression de Pericles, vouloir ôter le printems de l'année. Je ferai voir dans un chapitre à part, qu'il n'y a jamais eû de Poëtes, à la reserve de ceux qui sont entrez jeunes dans la Religion, qui n'aient fait des vers d'amour. Et je vais faire voir ici cependant, que l'opinion de ceux qui veulent ôter les Fables des Païens à la Poësie Chrétienne, n'est pas soutenable. C'est ce qu'a fort bien remarqué Guilielmus Crispius: en ces termes, qui sont de sa Préface sur Marulle à Franciscus Thorius: *Sed nimis imperitè mihi facere videntur homines quidam nimio plus religiosi, qui Poëtam hunc veluti impium criminantur, quòd antiquitatis studiosus, quædam quæ pugnare illis cum nostrâ religione videntur, operibus suis immiscuerit. Imprimis verè illud*

Aristote Livre 3. de sa Rhet. chap. 10. ὥσπερ Περικλῆς ἔφη, τὴν νεότητα τὴν ἀπολομένην ἐν τῷ πολέμῳ, ὅτως ἠφανίσθαι ἐκ τῆς πόλεως ὥσπερ εἰ τις τὸ ἔαρ ἐκ τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐξέλοι.

De l'édition de Paris 1561. chez André Wechel.

ne carmen operis evitans opprobrium. Exem-
es à Poëta, ſed oblectatio exigitur:
qui conſequitur, probè ſuo munere
ctus eſt. Quaſi verò Marullus ita in-
s, aut mentis expers fuerit, ut, aut
m unquam fuiſſe, aut Martem, cre-
it? Les Peres de l'Egliſe les ont
oiſes dans leurs Poëmes: témoin ce
admirable de Syneſius, Evêque de
maſide, ſur le portrait de ſa ſœur
onice:

Ἐρατὴ δὲ μάλιστα, ἢ Κύπριδος, ἢ Στρατονίκης.

donius Apollinaris, qui a été mis au
bre des Saints, a non ſeulement em-
i dans ſes vers les noms honnêtes des
x de la Fable, mais celui du Dieu
ardins; comme il paroît par cet en-
, au ſujet de Pétrone:

te Meſſalinenſium per hortos,
ri ſtipitis, ARBITER, colonum,
Hellespontiaco parem Priapo.

Apollinaris, les Sarbioſchi, les Jonins, les Vavaſſeurs, les Vallius, les Hoſſchius, les Sautels, les Lucas, les Friſons, les le Moines, les Rapins, les Commires, & les de la Ruë de la Compagnie de Jéſus. Et j'ajoute à ces Religieux, un grand nombre d'Evêques de grande vertu: Vide, Altilius, Balthaſar de Chaſtillon, Godeau, Huet, &c. A quoi l'on peut encore ajoûter, ce que Dom Mabillon a remarqué dans ſon *Iter Italicum*, que dans la Collection des Anciennes Inſcriptions de Raphaël Fabretti, il y eſt fait mention d'un Tombeau d'un Chrétien, avec ces mots *DIS Manibus*; & qu'au deſſus du Tombeau d'Ottavio Ferrari, Profeſſeur de Padoüe, mort en 1684. lequel eſt dans l'Egliſe de St. Antoine de Padoüe, on y voit l'effigie de la Renommée, & celles de Pallas & de Mercure. Mais quoi qu'il ſoit bienſeant aux Poëtes Chrétiens d'emploier dans leurs vers les noms des Divinitez Païennes, il ne leur eſt pourtant pas permis d'introduire ces Divinitez dans des ſujets Chrétiens, ou Juifs. C'eſt une matiére que j'ai traitée dans mes Obſervations ſur Malherbe, au ſujet de ce vers du Poëme des Larmes de St. Pierre, touchant les Innocens. *De ces jeunes Amours les Meres amoureuſes:* & que j'ai traitée en ces termes:

Il devoit dire, De ces Anges nouveaux les Meres amoureuſes, *pour ne point mêler les choſes ſacrées avec les profanes. Cette faute lui eſt commune avec beaucoup d'autres Poëtes: & particuliérement avec le*

s même faute dans ſon Poëme intitulé
e degli Innocenti. Jules Scaliger
ſa Poëtique accuſe Sanazar d'en avoir
une ſemblable dans ſon Poëme de l'En-
ment de la Vierge : en mettant entre
ains de la Vierge les Livres des Sibyl-
Neque prudenter poſuit in Virginis
bus libros Sibyllinos : potius Iſaïæ.
comme pluſieurs Docteurs de l'Egliſe
prétendu que divers myſtéres de nôtre
ion ſe trouvoient marquez dans ces
es, (j'entens parler des véritables Li-
des Sibylles, & non pas des ſuppoſez)
'eſtime pas que ce grand Critique ſoit
fondé dans ſon accuſation. Je ſuis per-
é qu'il reprend auſſi ſans raiſon le Car-
Bembo, pour avoir uſé du mot de He-
en parlant de Nôtre Seigneur. Cùm
inum Jeſum *Heroa* vocat, valdè me
movit ſanè vox impia, & utroque in-
a : ne argutetur quiſpiam Heroem è
ſſe Deum, ex altero ſemiſſe homi-
. Non poſſunt monſtrorum figmen-
ro Deo noſtro convenire; *ce mot ne*

sans impiété appeler le pain Ceres, *& le vin*, Bacchus.

Je reviens de bien loin à Gambara. Il me reste à remarquer à son sujet, que Mr. Baillet l'a omis dans sa Liste des Poëtes, avec plusieurs autres, dont je pourrai bien donner la liste en quelque endroit de ces Remarques. Mais peut-être que Mr. Baillet l'a omis, ne le jugeant pas digne d'avoir une place dans son Livre. Car, selon Muret, ce Poëte étoit un misérable Poëte.

Brixia, vestratis merdosa volumina Vatis,
Non sunt nostrates tergere digna nates.

Ce sont des vers de Muret, écrits de sa main à la tête de son exemplaire des Poësies de Gambara, qui est dans la Bibliothéque du Collége des Jésuites de Rome: ce qui m'a été dit par le P. Sirmond, lequel avoit vu cet exemplaire dans cette Bibliothéque. Mr. de Thou parle néanmoins de Gambara comme d'un Poëte assez mépriſable (1).

¶ 1. M. de Thou lui a fait plus d'honneur qu'il n'en méritoit. C'etoit un pauvre Poëte que Gambara, languiſſant, & ſans aucun agrément de penſée ni d'expreſſion. Avec une très-médiocre connoiſſance de la Langue Grecque il a eu

ıſieur BAILLET. *Chapelain ſe*
ſible de ſa froideur & de ſa lan-
voyant Malherbe accuſé de ſimpli-

AGE. Il eſt très-faux que Mal-
été accuſé par qui que ce ſoit de
é de ſtyle. Et s'il en avoit été accu-
roit été bien injuſtement: ſa dic-
it très-figurée. Pour ce qui eſt de
apelain, ce n'eſt pas tant la froi-
ı langueur que la dureté & la non-
qui ont fait blâmer ſes vers. A
de la dureté, le Taſſe, qui eſt le
des Poëtes d'Italie, en a auſſi été
Et il s'en eſt excuſé par ces vers,

via temerà jole
i diſcorſi i miei carmi,
che ſon duri, e pur ſon bolli i marmi;

:nis d'Halicarnaſſe, dans ſon Trai-
Elocûtion, dit que la dureté des
mots

Ὄγκος ἀρχὴ, μέγεθος ἐργάζεται. Συνθεσις, ἐν συλλογῇ μέγεθος ποιεῖ.

mots & celle de la compoſition contribuent à la grandeur, je veux dire à la magnificence du diſcours. A l'égard de la non-politeſſe de Mr. Chapelain, on peut dire que la politeſſe dans les vers eſt plutôt une qualité d'une Epigramme, d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Ode, d'une Elégie, ou de quelque autre petit Poëme ſemblable, que d'un Poëme Epique. Un Coloſſe poli ſeroit une choſe ridicule. Sa beauté conſiſte à être bien proportionné. C'eſt ce qui a été judicieuſement remarqué par Strabon, en ces termes: καθάπερ γε ἐν τοῖς κολοσσικοῖς ἔργοις οὐ τὸ καθ' ἕκαστον ἀκριβὲς ζητοῦμεν, ἀλλὰ καθ' ὅλας προσέχομεν μᾶλλον εἰ ἔστιν καλῶς τὸ ὅλον. οὕτως κ' ἐν τούτοις ποιεῖσθαι δεῖ τὴν κρίσιν. Denis d'Halicarnaſſe dans le Livre que je viens d'alléguer, a remarqué à ce même propos que la trop grande exactitude étoit contraire à la ſublimité. E Quintilien a dit au même ſujet: *Curam verborum, rerum volo eſſe ſollicitudinem. Majori animo aggredienda eloquentia eſt quæ ſi toto corpore valet, ungues polire, & capillum reponere, non exiſtimat ad curam ſuam pertinere.*

Livre I.

ῥητορικὴ τέχνη, ἢ ἀκριβεία. Livre 8. chap. 1.

CIII.

De Robert Garnier, Poëte Tragique.

Tom. 4. part. 1. pag. 366. ch. 1340.

MOnſieur BAILLET. *Mr. de Th eſtime que Robert Garnier a arrac la palme à Jean de la Peruſe & à Etien Jodelle. Et il ajoûte, que c'étoit le ſen me*

mme de Ronſard: qui ne mettoit perſo
deſſus de Garnier pour ce genre d'écr
MENAGE. Voici l'endroit de R
ſard:

Le vieux Cothurne d'Euripide
Eſt en procès entre Garnier,
Et Jodelle qui le premier
Se vante d'en être le guide.
Il faut que ce procès on vuide,
Et qu'on ajuge le laurier
A qui mieux d'un docte goſier
A bu de l'onde Aganippide.
S'il faut épelucher de près
Le vieil artifice des Grecs,
Les vertus d'un œuvre & les vices,
Le ſujet & le parler haut,
Et les mots bien choiſis, il faut
Que Garnier paye les épices.

Et là-deſſus Etienne Paſquier a di
dit vrai: & jamais nul des nôtres n'ol
dra requête Civile contre cet Arrêt.
au livre & au chapitre ſeptiéme de ſe
cherches.

CIV.

De Mr. Rigaud.

MOnſieur BAILLET. *Nous*
de Rigaud, concernant la Cri
des Corrections & des Notes ſur les
grammes de Martial.

MENAGE. Ces Notes de Mr. Rigaud ſur Martial ſont imprimées dans le Martial de l'édition de Fédérie Morel à Paris in-folio, en 1617. & dans ſes Notes ſur Artémidore, imprimées en 1603. Il dit en ces Notes, page 56. au ſujet d'une de ſes interpretations ſur un endroit de Martial : *Sed negant magiſtelli γυναικόμυθυες, qui naſum unà cum viro Martiali eripiunt, ſimul & Notas ſuggillant quas ad oram libri mei pridem mihi notabam, ſed inter alias, & neſcio cujus manu turbidè & oſcitanter exſcriptas. Porro litterati Quirites, ne cui ea res fraudi ſiet, haſce tantùm, quas hic recenſeo, meas eſſe credite : ceteras autem, ſuppoſititias & reiculas.*

Je remarquerai ici, en paſſant, que Mr. Rigaud étoit fils d'un Médecin de Paris, & que parmi les Opuſcules de Paſſerat à la page 173. il y a une Lettre de Paſſerat à Mr. Rigaud où il l'avertit d'éviter dans ſon ſtyle les Archaïſmes trop fréquents. *Dum literas tuas, & libellum unà miſſum lego, animadverto te ſtudio Plantini ſermonis labi longiùs, & ad pravos antiquitatis imitatores divertere, quibus omne penus eſt in priſcis gloſſematis, & omnis cura in concinnando teſſellato Lucillii Opere. Blandum & pervicax malum iſta παχυζηλία; à qua niſi maturè cæves, ſtylus tibi perpetuò perierit. Sapies, ſi rationem ita mutabis, ut eum tibi fingas & lævem & ſeverem; memineriſque ſine filo æquabili orationem non rectè contexi. Aliud eſt enim ſcribere, aliud ſuere centones : quod qui facimus,*

cium, vix eſt ut non in pervagatum hanc inſidant, cui jam olim à Maron ditum nomen, Atticæ febres.

CV.

Il n'eſt point vrai que Mr. de Valois le ne ait écrit que ſon frere ût empêc P. Sirmond & le P. Pétau d'écrire contre l'autre au ſujet du Concile de nich. Calomnie de Mr. Baillet c Mr. de Valois le Jeune. Vers de Valois le Jeune contre le Livre de Baillet.

MOnſieur BAILLET. *Mr. de lois le Jeune qui a remarqué la v choſe de ses deux Peres*, (il parle du Sirmond & du Pere Pétau, & des rents qu'ils avoient enſemble) *attril Mr. ſon frere Henri, la gloire de les ſouvent raccommodez enſemble, & avoir empêchez d'écrire l'un contre l'a ſur tout, au ſujet du Concile de Sir Ce qui n'eſt pas entiérement vrai: p Mr. Baluze a publié depuis peu deux ſertations ſur ce ſujet, écrites par nos Péres pour ſe réfuter l'un l'autre.*

MENAGE. Mr. de Valois le Jeur rien dit de ſemblable. Voici ſes terme *Sirmundo & Petavio in tranſcurſu a Cùm, ut ſolet doctis accidere, non quam alter ab altero diſſentirent: al tiam adverſus alterum ſcribere parati Valeſium, communem amicum amb hominem ab adulatione alienum;*

quæ sentiret, dixisse: & licèt utrumque traberetur, alterius probavisse sententiam, alterius nequidquam repugnantis palam damnavisse: tam sapienter denique, tam modestè ac sincerè, juvenem inter consummatos senes de re controversa; videlicet de Synodo Sirmiensi; judicavisse, ut nihilominus utriusque usum amicitiæ retinuerit. Ces paroles ne marquent point que Mr. de Valois l'aîné ait empêché le P. Sirmond & le P. Pétau d'écrire l'un contre l'autre au sujet du Concile de Sirmich. Ce fut par l'ordre des Supérieurs que les deux Dissertations du Pere Sirmond ne furent point imprimées de son vivant: car le Pere Sirmond en a fait deux. Mr. de Baluze les a fait imprimer à la fin des Opuscules de Mr. de Marca, avec celle du Pere Pétau, que le Pere Pétau avoit fait imprimer à la fin de son *Rationarium Temporum*. De la façon que Mr. Baillet s'est exprimé, il semble qu'il ait cru que Mr. Baluze n'a fait imprimer qu'une des Dissertations du P. Sirmond.

Page 325. & 326. du même Tome.

Mr. BAILLET. *Mais ce flambeau n'étoit pas toujours sans fumée. Quelques-uns remarquent dans ses écrits un air un peu impérieux & chagrin, & qui fait connoître un esprit rempli de lui-même. Ce qui revient assez avec la peinture que Mr. son frere nous en fait dans sa Vie; en ces termes: Quand il avoit dit à quelqu'un la moindre chose concernant les belles Lettres, ou quelqu'autre Science, il vouloit non seulement qu'on lui en sût gré, mais même qu'on lui en témoignât des reconnoissances pu-*

lques-unes de ces penſées, ou de ces
u'il s'imaginoit ſottement venir de
e mettoit tout de bon en colere de ce
e lui en rendoit point l'hommage, &
e chantoit pas ſes louanges, comme
ndoit. Sur quoi ſon frere le condam-
r.

NAQUE. Mr. de Valois le Jeune ſe
ert de Mr. Baillet, au ſujet de ces
Il s'attribuoit arrogamment: Il s'i-
t ſottement: n'ayant point dit ces
injurieuſes de ſon frere. Et c'eſt
mment ce qui l'a excité à faire ces
ambes contre Mr. Baillet:

hoc poteſt videre, quis poteſt pati,
ſtoris inſolſus ac Scientiis?
Bajuletus, ille Bajulus;
dagogus ille enim ferula truci,
us usque indoctus; at ſidens ſibi,
i quilignis tantos inclareſcere:
atque vetera dente carpat livido,
iverſum rodat Auctorum genus?

Ut se ipse faciat singulorum judicem,
Criticumque, Censoremque, & unicum arbitrum?
Severa Curia, hoc videbis & feres?
Et hi libri legentur Urbe Regia!
Et audet aliquis hæc venena vendere!
Adeste, Musæ: vestra turbatur quies:
Vestri clientes mille luduntur modis:
Et insolenter aula vestra perrumpitur (1);
Ni fuste, vel tridentibus, hominem novum,
Hominem profanum; Monte dejicitis Sacro.

CVI.

Mépriſe de Mr. Baillet au ſujet de Charles Labbé.

Tome 2. partie 2. page 214.

MOnſieur BAILLET. *Charles Labbé écrivoit fort bien en Grec au jugement de Scaliger.*

MENAGE. Ces mots, *au jugement de Scaliger*, font voir que Mr. Baillet a cru que Scaliger avoit dit que Charles Labbé compoſoit fort bien en Grec: & Scaliger n'a entendu parler que de l'écriture de Charles Labbé. Voici ſes termes, qui ſont de ſon ſegond Scaligerana, page 134. *Labbæus écrit fort bien en Grec. C'eſt un honnête jeune home, docte, & infatigable.* Ce Charles Labbé écrivoit en effet très-bien le Grec, dont je ſuis un bon témoin: car

¶ 1. Il faut lire, comme l'a écrit l'Auteur, *irrumpitur*, autrement il y auroit trop d'une ſyllabe dans ce vers.

[redacted]

ervoit très-bien le Grec, il co-
lontiers pour ſes grands amis, Ca-
& Scaliger. Caſaubon dans ſes
ſions contre Baronius page 156.
lui en ces termes: *Collationem il-
arum quinque inſtituerant*, (la ver-
Joſephe Ruffin, qu'il avoit confé-
le Grec ſur le manuſcrit de la Bi-
que du Roi) *operâ adjutus doctiſſimi
amiciſſimi Caroli Labbæi, Juris-
; quam id à nobis illuſtriſſimus Sca-
iſſet, de editione nobiliſſimi Scrip-
is cogitans.* A l'égard de Scaliger,
par les Lettres que Scaliger a é-
même Mr. Labbé, que nôtre Mr.
a copié pour lui un nombre infini
es. Et de là vient qu'un Ecrivain
n l'a appelé *l'Amanuenſis* de Sca-
enſant qu'il fut ſon domeſtique.
Mr. Labbé ſe plaignoit: & avec
car il étoit de très-bonne famille.
fils de Labbé, Avocat du Roi de
, Commentateur de la Coutume
ges.

CVII.

Fautes de Mr. Baillet touchant les noms de batême de quelques Auteurs.

IL dit à la page 379. Tome 2. Partie 2. & à la page 547. du Tome 2. Part. 3. que Mr. Perrault, le Médecin, Traducteur de Vitruve, s'apele *Charles* (1). Il s'appele *Claude*.

Il dit à la page 169. de ſon Art Poëtique, que Mr. Saraſin s'appeloit *Jean Antoine*. Il s'appeloit *Jean François*.

Il dit à la page 98. Tome 4. de la 1. partie, chapitre 1245. que Laſcaris s'appeloit *Jean André*. Il s'appeloit *André Jean*. C'eſt ainſi qu'il s'appelle lui-même à la premiere page de ſon Livre de la Milice des Romains. *Liber utiliſſimus: ex Polybii Hiſtoriis: per A. Janum, Laſcarem Rhyndacenum exceptus.* Qui appeleroit Marc Antoine Muret *Antoine Marc Muret*, feroit une faute.

CVIII.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant le Livre de Jean Nicolas Paſcal Alidoſi des Docteurs en Droit de Bologne.

MOnſieur BAILLET ne lit que les titres de la plupart des Livres. Je l'ai

¶ 1. Baillet a reconnu de lui-même & corrigé cette faute pag. 379. de la 2. Part. du Tom. 2.

l'ai démontré en pluſieurs endroits
Remarques. En voici une nouvel
monſtration. Il dit à la page 129.
premiére partie du ſegond Tome :
Nicolas Paſchal Alidoſi compoſa un R
des Docteurs de l'Univerſité de Bo
qui avoient paru en Théologie, en P
phie, en Médecine, & dans les Art
raux, depuis l'an 1600. *juſque en* 16
en fit un autre à part, en Italien,
nant les Docteurs en l'un & l'autre
juſqu'en 1619. Ce dernier Livre com
les Docteurs en Droit de Bologne ju
en 1623. comme il paroît par la ſe
partie de ce Livre, intitulée, *Appe*
Dichiarazione, e Correttione al Libr
Dottori Bolognesi di Legge Canonica
vile, per tutto li 6. *d'Agoſto* 1623.
mée à la fin de la premiére, intitul
Dottori Bolognesi di Legge Canonica
vile, dal principio di eſſi per tutto
1619. Mr. Baillet n'a lû que ce p
titre.

Autre faute de Mr. Baillet, au
du même Livre. Mr. Baillet ren
que ce ſegond Livre d'Alidoſi eſt é
Italien : ce qui donne ſujet de
qu'il a cru que le premier eſt é
Latin. Et il eſt écrit en Italien c
le ſegond.

cheſne *Franciæ Hiſtoriæ Scriptores.*] Il falloit dire, *ſive potiùs Ducheſnii.*

Page 149. *Majora duodecim, ut vocant,* Gubernamenta.] Il pouvoit ſe ſervir du mot de *Præfecturæ:* & dire, *majores duodecim Præfecturæ:* Gubernamenta *vulgò appellant.*

Page 150. *Narbo-Martius, pro* Arecomicis Volcis.] Narbonne eſt *in Volcis Tectoſagibus*, & non pas *in Volcis* Arecomicis.

Ibidem. Arelate, *pro* Deſuviatibus.] Mr. Baillet s'eſt encore ici trompé. Arles eſt in *Salgis*, & non pas *in Deſuviatibus.*

Page 156. *Non enim tam rerum quàm Diſſertationum, aut Tractatuum, eſt noſter Index.*] Galliciſme.

CIX.

D'Olive, Maitreſſe de Joachim du Bellai.

MOnſieur BAILLET dans ſa Préface ſur les Poëtes, page 106. a écrit que Malherbe avoit changé le nom de Madame *Renée* en celui de *Nérée*, & du Bellay, celui de *Viole* en celui *d'Olive* (1). Ce

Pourquoi dit-on de même ?

¶ 1. Jaque Grevin ſemble faire alluſion au mot *Viole* qui étoit le véritable nom de cette fille dans cet endroit de ſon Ode pour le tombeau de du Bellay.

Je baſtis dans ce platfond,
Les deux croupes du haut mont,
Dont il print jadis ſa force,
Puis je fais à demi-boſſe,
Un corps qui ſe convertit,

Déja

Ce qu'il a pris de cet endroit de me
ſervations ſur Malherbe. Nérée *eſt*
grammaire de Renée. *Et à ce propos,*
j'oubliois d'avoir oüi dire, mais je ne n
viens point à qui ; que cette Néré
parle ou Malherbe, étoit une Dame d
vence, qui avoit nom Renée. *Ce n*
effet eſt fort commun en Provence
de René Roi de Sicile qui étoit Co
Provence. Les Poëtes déguiſent d'o
re ſous des anagrammes les véritable
de leurs Maitreſſes. Ainſi du Bella
un renverſement de Lettres, a app
Maitreſſe. Olive, *qui avoit nom*
J'ai ſû cette particularité de Mr. Gui
l'avoit appriſe d'un ami de du Bellay.
caſſus dans ſes Commentaires ſur Ro
dit auſſi que cette Olive de Joachi
Bellai s'appeloit *Viole*. Mr. Guiet n
de plus, que cette fille du nom de
étoit parante de Guillaume Viole,
que de Paris : ce que je ne croi pas
live de Joachin du Bellay étant Ang
comme il paroît par pluſieurs endro
Sonnets de l'Olive. Voyés Sonnet
62. 75. 83.

Je remarquerai ici par occaſion

Déja petit à petit,
En un Cygne qui s'égaie,
Voyant ſa celeſte voye,
Et qui ja ſemble imiter,
Celui-là que Jupiter,
Mit dans la plaine etoilée,
Témoin d'une Violée.

chia du Bellay appela *Olivette*, du nom de ſa Maitreſſe, la fleur qu'on appele en quelques Provinces *la fleur de Nôtre Dame*. Ronſard, dans ſon Poëme intitulé *Le Voyage de Tours, ou les Amoureux*; imprimé dans les Amours de Marie, Livre 2.

Je meurs, tu me feras dépecer ce bouquet
(Que j'ai cueilli pour toi) de thym & de muguet;
Et de la rouge fleur qu'on nomme *Caſſandrette*;
Et de la blanche fleur qu'on appelle *Olivette*:
A qui Bellot donna & la Vie & le nom;
Et de celle qui prend de ton nom le ſurnom.

Belleau, dans ſa Note ſur ce vers,

Caſſandre. Et de la rouge fleur qu'on nomme *Caſſandrette*:

Nôtre Auteur, pour donner louange immortelle à ſa premiere Maitreſſe, ne l'a pas ſeulement par ſes vers célébrée, mais auſſi il a nommé du nom d'elle, une belle fleur rouge, qui communement s'appelle de la gantelée. *Du Bellay a fait le ſemblable: nommant une fleur blanche; qu'auparavant on ſouloit appeler* la fleur de Notre Dame (*qui vient au mois de Février*) Olivette, *du nom de ſ'amie* Olive. *Il dit ainſi*, (il parle d'Antoine de Baïf) *avoir nommé du nom de ſa Francine une belle fleur, qui main-*

¶ 1. Richelet ſe trompe. Muret ni Scévole de Sainte Marthe n'etoient point de la Pleiade de Ronſard. Elle etoit compoſée des Poëtes que Baïf

tenant s'appelle Francinette; *auparavant appelée du nom Grec* Anémone, *ou* ierets. Francine étoit la Maitreſſe toine de Baïf. Il paroit par ce Poëte Ronſard, que Baïf devint amoude cette Francine ſur les rives du i: c'eſt-à-dire, à Poitiers, ſelon l'intation de Belleau.

CX.

La Pléiade des Poëtes François.

[Onſieur BAILLET. *Baïf étoit de la célébre Pléiade des Poëtes Franqui vivoient ſous Charles IX. Et elle : été imaginée par Ronſard, à l'imitade celles des Poëtes Grecs dont nous aparlé. Les ſix autres étoient, Jean at; Etienne Jodelle; Joachim du Bel-Remi Belleau; Ronſard, lui-même; ontus de Thiard.*

[ENAGE. Guillaume Colletet, qui t écrit les Vies de nos Poëtes Fran-, m'a dit ſouvent que ces ſept Poëtes Mr. Baillet vient de nommer, comient la Pléïade des Poëtes de France ems de Ronſard. Mais Richelet, le mmentateur de Ronſard, (1) en parle ement dans ſa Note ſur cet endroit 'Ode XV. du Livre V. des Odes de ſard:

Fai

nommez, & qui ſont les mêmes que nomlaude Binet dans la Vie de Ronſard.

Fai-moi venir Daurat ici:
Fais y venir Jodelle auſſi:
Et toute la Muſine troupe.

Voici ſes termes: LA MUSINE TROUPE. *L'excellente Pléiade des Eſprits de ſon tems: d'Aurat, du Bellay, Belleau, Baif, Jodelle, Scévole de Sainte Marthe, Muret: & notre Poëte, par deſſus tous.* Mais en les contant de la ſorte, il y a huit Poëtes: & la Pléïade ne peut être que de ſept.

Mr. Baillet a fait à ſa fantaiſie une Pléïade des Poëtes Latins de France de ce tems. C'eſt dans le chapitre ſur Mr. Petit: où il dit:

Mr. Petit eſt un des ſept illuſtres Poëtes Latins qui vivent aujourd'hui dans Paris, & dont on ſe met en tête de vouloir faire une nouvelle Pléiade, depuis qu'on a vu éclipſer, ou diſparoître, celle d'Alexandre VII. (dite la Romaine) par la mort de Mr. Favoriti & de Mr. de Furſtemberg Evêque de Munſter. Cette Conſtellation Poëtique s'appelle la Pléiade Pariſienne. Elle eſt compoſée de trois Jéſuites, ſavoir, le Pere Rapin, le Pere Commire & le Pere de la Rue; d'un Chanoine Régulier Mr. de Santeuil de St. Victor; d'un Abbé ſéculier, Mr.

¶ 1. Il en faiſoit peu, mais il en faiſoit, & l'on en trouve de ſa façon dans le Recueil de ſes Oeuvres. On pouvoit remarquer ici contre Baillet que ni la premiére Pléïade Pariſienne n'a été compoſée de Poëtes purement François, ni la ſeconde de Poëtes purement Latins. Dans la premiére, outre Dorat, dont il a été parlé, du Bellay, & Baïf nous

age ; & de deux Laïques, M
, Gentilhomme, & Mr. Petit
C'eſt la ſegonde qu'on ait vû fo
ris. Et elle différe de la premi
oit de l'invention de Ronſard, &
au ſiécle paſſé, en ce qu'elle
des Poëtes Latins, tous vivans :
ne l'autre n'étoit que des Poëtes

pas vrai que la Pléïade que Mr.
tribue à Ronſard, [illegible] de
rançois : (c'eſt ainſi [illegible] dire.
ıs des Poëtes Fra
toit le Chef, ne
ıçois (1). Et d't [illegible]
ıt vrai non plus q [illegible] cet-
de Pléïade Pariſie [illegible]t parle
let. Mr. Baillet [illegible]ommé ces
ui la compoſent, que pour dire
'un d'eux, en diſant qu'il y en a-
qui écrivoit avec obſcurité. Je
bien que ce fût de moi dont il
parler.
ens à la Pléïade de Richelet. Mu-
e Marthe étoient très-dignes d'ê-
Pléïade de Ronſard : & beaucoup
ıes que Baïf & Jodelle. Cepen-
s n'en étoient point. A l'égard
et, je croi que Richelet l'en

a

aiſſé un volume de leurs Poëſies Latines,
me & Baïf faiſoient auſſi des vers Grecs.
conde Pleïade M. Ménage & M. du Pé-
ıt pas des Poëtes purement Latins, &
du Périer n'étoit preſque plus ſur la fin
ıis.

a mis, parce qu'il étoit de la débauche d'Arcueuil. Voyez Binet dans la Vie de Ronſard, & Scaliger dans le *Confutatio Fabulæ Burdonum.*

J'ai remarqué dans mes Obſervations ſur Laërce, que la plupart des Poëtes de la Pléiade Grecque, ne ſont preſque pas connus.

CXI.

Des vers François meſurés.

Tome 4. partie 1. page 270.

MOnſieur BAILLET. *Antoine Baif ne voulut pas même ſe contenter des vers rimez comme les autres: Il tâcha auſſi d'en introduire de meſurez à la mode des anciens Grecs & Romains. Et dans le deſſein de faire mieux réuſſir la choſe, il avoit établi dans ſa maiſon de plaiſir qu'il avoit à un des Fauxbourgs de Paris, une Académie de Beaux Eſprits: & particuliérement de Muſiciens, pour prendre plus ſûrement la meſure, les nombres, & la cadance du vers François ſans rime.*

MENAGE. Etienne Paſquier Livre VII. de ſes Recherches chapitre 12. réfute l'opinion de ceux qui ont cru qu'Antoine Baïf a été l'Inventeur des vers François meſurés: prétendant que cela eſt dû à Jodelle. *Le prémier*, dit-il, *qui l'entreprit, fut Etienne Jodelle: en ce Diſtique qu'il mit en l'an 1553. ſur les Oeuvres Poëtiques d'Olivier de Magny.*

Phœbus, Amour, Cypris, veut ſauver, nourrir & orner

Ton

Ton vers & ton chef, d'ombre, de fla-
me, de fleurs.

*Voila le premier coup d'eſſai qui fut fait
vers rapportez, &c. Ces deux vers
nt courru par les bouches de pluſieurs
ſonnes d'honneur, le Comte Dalſinois en
1555. voulut honorer la ſeconde impreſ-
de mon Monophile de quelques vers hen-
ſyllabes, &c. Quelques années après,
iſant avec Ramus; perſonnage de ſingu-
e recommendation, mais auſſi grandement
reux de nouveautez; il me ſomma d'en
e un autre eſſai de plus longue haleine
les deux précédans. Pour lui complai-
je fis en l'an 1556. cette Elégie en vers
amétres & pentametres, &c. neuf ou
ans après, Jean Antoine de Baïf, mar-
ue les Amours qu'il avoit premiérement
poſez en faveur de ſa Méline, puis de
ncine, ne lui ſuccédoient envers le peu-
de telle façon qu'il deſiroit, fit vœu de
aire de là en avant que des vers meſu-
: ainſi appelons-nous ceux auxquels nous
lons repréſanter les Grecs & Latins:
tefois en ce ſujet, ſi mauvais parrain,
non ſeulement il ne fut ſuivi d'aucun:
s au contraire découragea un chacun de
mployer: d'autant que tout ce qu'il en
étoit tant dépourvu de cette naiveté qui
accompagner nos Oeuvres, qu'auſſi-tôt
cette ſienne Poëſie vit la lumiere, elle
rut comme un avorton.* Mais la réfu-
on de Paſquier a été réfutée par Mor-
dans ſon *Feriæ Forenſes* au chapitre
ntoine de Baïf: ayant mis cette Note,

Contrarium scripsit Pasquerius, l. 7. c. 12. Originum Gallicarum: sed frustrà, à la marge de ces vers,

Tentavit anxiè eruditus Baïfius
Pedem ad Latinum arctare rythmos Gallicos.
Iteravit hoc ipsum Rapinus cultior;
Illicii & Aonii pater, Passertius.
Quasique in eo Gallis, quod ipsa ex Græcia
Olim Quiritibus liceat, hocce patrius
Vetat Genius, ipsaque Minerva Gallica.

Scévole de Ste. Marthe donne auſſi la gloire de cette invention à Antoine de Baïf, non ſeulement dans l'Eloge qu'il a fait de lui, mais dans une Ode qu'il lui a adreſſée. Voici l'endroit de l'Eloge: *Vernaculum sermonem tanti fecit, ut non contentus illis similiter definentibus, quos hactenus nostri homines coluerunt, experiri præterea voluerit, num ad veterum Græcorum & Latinorum numeros carmina Gallicè fingi possent. Rem profectò pulcerrimam, & omnium applausu dignissimam, si ex se, non ex inveterata hominum opinione, ponderetur.* Voici l'endroit de l'Ode:

Vitis repertor Evhysus: frugum Ceres,
Oliva, Athenarum Dea.
Vina offeruntur Evhyo, farra Cereri:
Oliva, Athenarum Dea,

Ita

¶ 1. Quelque cinquante ans après on fait que le Tolomei & ſes diſciples firent ce qu'ils purent pour éta-

De numerorum Gallicorum principem,
Et artis repertorem nova
Ne fas putarim te nisi primum omnium
Numeris salutem Gallicis.

Il me reste à remarquer ici ; ce q
déja remarqué dans mes Remarqu
la Vie de Pierre Ayrault, page 197
Léon Batiste Alberti, Architecte Fl
tin, a été l'inventeur en Italie de ce
tes de vers, selon le témoignage d
fare dans la Vie de ce Léon Batiste
ti (x). François Pithou dit dans
thoeana, qu'Antoine de Baïf étoit u

CXII.

Quelques particularitez curieuses t
chant Marot.

MOnsieur BAILLET dit que M
excelloit particuliérement dan
de faire des Epigrammes. Il n'exc
pas moins à faire des Epîtres : ce que
Baillet a oublié de remarquer. Cell
a pour titre, *Au Roi, pour avoir été*
bé, & cette autre qui est intitulée
Roi, pour le délivrer de prison, sont
veilleuses. Je remarquerai ici en pa
que le Roi déféra à cette derniere
tre, comme il paroît par cet Extra
Regître secret de la Cour des Aid

P

établir cette maniere de vers parmi les Ita
mais inutilement.

Paris, commenceant en 1527. & finiſſant en 1554. côté B.

Lundi 14. jour de Novembre 1527. préſens Louis Picot, Chevalier, Premier Préſident, Mre. François de Mareillac, ſecond Préſident; Benoit Larcher, & Clériadus de la Roziére, Conſeillers.

Ce jour, par l'Eſcuier Caſtillon ont été préſentées à la Cour les Lettres miſſives du Roi: dont la teneur s'enſuit:

Nos amez & féaux: Nous avons été avertis de l'Empriſonnement de nôtre cher & bien amé Valet de Chambre ordinaire Clement Marot: & duement informés de la cauſe dudit empriſonnement: qui eſt pour raiſon de recouſſe de certains priſonniers. Et pour ce qu'il a ſatisfait à ſa partie, & qu'il n'eſt tenu que pour nôtre droit, à cette cauſe, nous voulons, vous mandons, & très-expreſſement enjoignons, que toutes excuſations ceſſantes, ayés à délivrer & mettre hors des priſons. Si n'y faites fautes. Car tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Paris le 1. Novembre. Signé FRANÇOIS.

Et au deſſous, Robertet. *Et au dos & ſuperſcription*, à nos amez & féaux les Généraux Conſeillers ſur le fait de la Juſtice de nos Aides à Paris.

Après la lecture deſquelles, la Cour a fait reſponſe audit Caſtillon, que ouïe la Partie & les Gens du Roi, elle obéiroit au vouloir & bon plaiſir du Roi: a commis & deputé Mr. Benoît Larcher & Cleriadus de la Roſiére, Conſeillers dudit Seigneur, pour interroger ledit Marot: pour en faire leur rapport le lendemain. Mardi

Mardi 5. Novembre 1527.

Cour, après avoir vû les Charges & nations à l'encontre dudit Marot : les ogatoires & Confeſſions : les Conclu- du Procureur Général du Roi ; & a Partie Civile : a élargi par tout tes ledit Marot : en faiſant les ſou- s, & éliſant domicile en la maniere umée.

liger a remarqué dans ſon Segond erana, que Marot avoit un merveil- lent pour la traduction.

bliois à remarquer, que ce qu'a é- Ir. Baillet au chapitre de Theodore e, que Marot a traduit les 50. pre- Pſeaumes, n'eſt pas véritable. Les eaumes que Marot a traduits, ſont eaumes choiſis.

CXIII.

ques ſur le chapitre d'Ariſtophane. rance de Mr. Baillet dans ſon Mé- de Bibliothécaire. Liſte des Editions riſtophane.

Onſieur BAILLET, tome 3. partie 1. page 397. dit qu'il n'eſt pas vrai- ble que l'Epigramme Grecque ſur phane, attribuée par Mlle. le Févre on, ſoit de Platon. Voici l'Epi- e:

μέτρα, τίνυσις τι λαθεῖν, ὅπερ οὐχὶ πεσεῖται,
ψυχῇ ἴδιον Ἀριστοφάνους:

Laquelle a été ainſi traduite par le Pere Vavaſſeur:

Trina ſibi æternum quærebat gratia templum.
Unius invenit pectus Ariſtophanis.

Je demande à Mr. Baillet quelle raiſon il a de croire que cette Epigramme ne ſoit pas de Platon. Elle eſt très-digne de Platon: & Platon d'ailleurs eſtimoit beaucoup les Comédies d'Ariſtophane. Et Olympiodore & Thomas Magiſter diſent affirmativement qu'elle eſt de Platon. Voici l'endroit d'Olympiodore: qui eſt de la Vie de Platon, publiée depuis peu par Emeri Caſaubon dans ſes Notes ſur Laërce: ἔχαιρε δὲ πάνυ καὶ Ἀριςοφάνει τῷ Κωμικῷ, καὶ Σώφρονι παρ' ὧν μίμησιν τῶν προσώπων ἐν τοῖς Διαλόγοις ὠφελήθη. λέγεται δὲ ὅτως αὐτοῖς χαίρειν, ὥςε καὶ ἡνίκα ἐτελεύτησεν, ἐυρεχθῆναι ἐν τῇ κλίνῃ αὐτῶ Ἀριςοφάνην καὶ Σώφρονα, καὶ ἐπίγραμμα δὲ τοιῦτον εἰς Ἀριςοφάνην πεποίηκεν,

Αἱ χάριτες, τέμενός τι λαβεῖν, τὸ πὲρ ὐχὶ πεσεῖται,
Ζητῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριςοφάνους.

Voici celui de Thomas Magiſter: qui eſt de ſon abregé de la Vie de Platon: ἀποθανόντα δὲ, ὅτω Πλάτων ἐτίμησεν ἐι ἐπιγράμματι ἠρωελεγείῳ,

Αἱ Χάριτες, τέμενός τι λαβεῖν, ὅπερ ὐχὶ πεσεῖται,
Ζητῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριςοφάνους.

Et

Et c'eſt, ſans doute, ſur ces témo
ges que Lilius Gyraldus & Joſeph S
ger ont attribué cette Epigramme à
ton.

Mr. BAILLET. *Pour ce qui re*
les éditions des Comédies d'Ariſtophane
ſieurs témoignent faire cas de celle de
de: qui parut chez Jean Maire ave
Commentaires de Scaliger, & des a
Mais Mr. Colomiés prétend qu'on n'a
encore donné d'édition de ce Poëte qu
parfaitement bonne. Il eſtime que la
mauvaiſe eſt celle qui parut Grecque &
tine in folio à Genéve l'an 1608. *ave*
Scholies Grecques de Marc Muſure, &
Notes de Florent Chrétien, & des a
Cependant nous avons vû ailleurs que
édition avoit été fort décriée par C
Chrétien, fils de Florent, à cauſe de
délité que ceux de Genéve y ont commi

MENAGE. Nôtre Bibliothécaire
mal informé des Editions d'Ariſtop
Scaliger n'a point fait de Commentair
Ariſtophane; & dans l'Edition de l'
tophane de Leyde il n'y a aucuns C
mentaires: & les Scholies Grecques
nous avons ſur ce Poëte, ne ſont
de Muſure: & la meilleure des édi
de ce Poëte, c'eſt celle d'Amſter
Voici l'hiſtoire des éditions d'Ariſtop

En 1498. Alde Manuce, Romain
Imprimeur de Veniſe, imprima à V
in folio neuf Comédies d'Ariſtophan
vec des Scholies Grecques ſur ces C
dies recueillies de différens Manuſcri
Muſure, Candiot, homme docte,

fut depuis Archevêque de Malvoisie. En ce tems-là Aristophane n'avoit point encore été imprimé. Alde Manuce dédia cette édition à un certain Daniel Clarius, Parmesan, Professeur en Lettres Humaines à Raguse. Il dit nettement dans sa Dédicace; que les Scholies Grecques sur Aristophane sont anciennes. *Accipe igitur novem Aristophanis Fabulas; nam decimam, Lysistraten, ideo prætermisimus, quia vix dimidiata habere à nobis potuit. Sint satis hæ novem: cum optimis, & antiquis, ut vides, Commentariis.* Cette Dédicace est suivie d'une Préface Grecque de Musure: qui est tout ce que ce savant homme a fait de son chef sur Aristophane. Ensuite de cette Préface, il y a une Epigramme Grecque de Scipion Carteromaque, de Pistoie. C'est ce *Scipio Carteromachus* Auteur du Discours à la louange de la Langue Grecque, dédié à Daniel Rénieri, Noble Vénitien, que Henri Etienne a fait imprimer à la tête de son Trésor de la Langue Grecque. Et ensuite de cette Epigramme, il y a un Extrait de l'Enchiridion d'Héphæstion, & un autre, de Démétrius Triclinius, touchant les differens genres de vers: & un autre, de Platonius, touchant la difference des Comédies & celle des Caracteres. Et ensuite, la Vie d'Aristo-

¶ 1. Il y a Accolta à la page suivante. Il faut accolti par tout.

¶ 2. Il faloit dire *Giunti*, car *Junta* c'est le nom Latin. Mais avant que de passer à l'an 1525. il étoit bon d'observer que Nevizan à la fin du 2. Li-

ristophane par un Anonyme; & un a
de Vie du même Poëte, par Thomas
gister: & plusieurs arguments du Pl
faits en prose par un Anonyme: & u
vers, fait par Aristophane le Gram
rien: & la Liste des noms des anciens
miques, avec le nombre de leurs C
dies. Tout cela est en Grec. Les
guments en vers Grecs sur les autres
médies, sont apparemment du mêm
ristophane le Grammairien.

En 1515. Bernard Junta, fit imp
in octavo à Florence chez Philippe
les IX. Comédies d'Aristophane: qu'
dia à Francesco Accolto (1), nomi
l'Evêché d'Ancône. Il dit dans l'E
Dédicatoire qu'il avoit dessein d'y aj
le dixiéme & l'onziéme; mais que
qui les lui avoient promises lui av
manqué de parole.

En 1525. les Héritiers de Philippe
ta (2), imprimerent *in quarto*, da
même Ville de Florence l'Aristop
d'Alde: revû soigneusement par A
nius Fracinus, de Varchi près Flor
auquel on ajoûta quelques Scholies
un Indice des choses contenues da
Livre. Antonius Fracinus a dédié
Ouvrage à Benoît Accolta, Archev
de Ravenne. Il lui dit dans l'Epitre

vie de la *Feuille nuptiale* rapporte qu'Alciat fu
mandé d'Avignon avoir traduit de Grec en
les Nuées d'Aristophane *servatâ omnimâ lege*.
cint enseigna le Droit à Avignon depuis 15
qu'au commencement de 1521. qu'il retourn
Italie.

dicatoire, qu'il a ajouté environ 60. vers dans la Comédie de la Paix qui manquoient dans l'édition d'Alde, & qu'il a été dirigé dans ſon Ouvrage par Arſenius, Candiot, Archevêque de Malvoiſie. Cette édition eſt fort belle.

En 1528. Pierre Vidouve, de Verneuil, imprima à Paris in-4. IX. Comédies d'Ariſtophane. Il eſt dit à la fin du Livre, que ce Livre a été imprimé aux dépens de Gilles de Gourmont, & par le conſeil & les ſoins de Jean Cheradame, & par le labeur & la dexterité de Pierre Vidouve. *ἐτυπώθη ἐν Λευκετίᾳ Παρρησίων, ἀναλώμασιν Ἐγιδίᾳ Γορμοντίᾳ, διὰ παραινέσεως καὶ ἐπιμελείας Ἰωάννου Χεραδάμου πόνῳ δὲ καὶ δεξιότητι Πέτρου Ὀυιδουαΐου, ἔτει*, &c. Devant chaque Comédie, il y a des Epitres Dédicatoires en Grec de ce Jean Cheradame. La premiere Comédie eſt dédiée à Jean le Clerc Ambaſſadeur en Angleterre: la ſegonde, à Thomas Vinter: la troiſiéme à Pierre Danés: la quatriéme à Jean Viole: la cinquiéme, à Jean Tartaſſe: la ſixiéme, à Jean Lapithe: la ſeptiéme, à Jean Beraut: Ce Jean Beraut étoit un homme ſavant: la huitiéme, au célébre Médecin Jean Ruellius: & la neuviéme,

¶ 1. Il faut lire Gilles de Gourmont. Il étoit frére de Robert & de Jean, mais c'eſt Gilles qui s'eſt qualifié Imprimeur en Grec dès l'an 1507. Comme l'inſcription ordinaire qui eſt à la fin de ſes éditions le juſtifie. Elle eſt rapportée par Naudé pag. 304. & 305. de ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. & un peu moins correctement par le Sr. de la Caille pag. 80. de ſon Hiſt. de l'Imprimerie.

¶ 2.

1532. (2) André Cratander & Jean
ius, Imprimeurs de Francfort (3),
merent à Francfort in-4. les neuf
édies Grecques d'Ariſtophane dont il
parlé. Et ils ajouterent à cette édi-
leux Comédies de ce Poëte, non en-
imprimées: qui ſont, les Femmes
ſiantes à Cerès, & la Lyſiſtrate.
cette édition; qui eſt auſſi toute
que; il y a une Préface Latine de Si-
Grynæus.

1538. Andreas Divus, de *Capo d'Iſ-*
ſit imprimer à Veniſe in-8. chez Ja-
de Bourfranc, de Pavie, la Traduc-
Latine en proſe des onze Comédies
iſtophane; qu'il dédia au Cardinal A-
idre Farnéſe. Cette Traduction eſt
e d'ignorances, & pour le Grec, &
le Latin.

la même année 1538. Barthelemi
Za-

Zanetti imprima à Veniſe in-8. en Grec les onze Comédies d'Ariſtophane.

En 1544. Pierre Brubachius rimprima in-8. l'Ariſtophane de Francfort de 1532. avec la Préface de Grynæus. Il y ajoûta la Vie d'Ariſtophane de l'Anonyme Grec: la Liſte des noms des Anciens Comiques, avec le nombre de leurs Comédies: & le Diſcours touchant la Comédie, duquel il a été parlé.

En 1547. (1) Sigiſmond Gelénius, de Boheme, diſciple de Muſure, fit imprimer à Bâle, par Froben, les onze Comédies d'Ariſtophane, avec les Scholies Grecques anciennes, tant de l'édition de Veniſe que de celle de Florence, ſur les neuf premieres Comédies: car il ne s'en trouve point ſur la dixiéme & ſur l'onziéme. Ces deux dernieres Comédies ſont plus correctes dans cette édition que dans celles de Francfort.

En 1549. Charles Girard (2), de Bourges, Docteur Régent en Droit dans l'Univerſité de Bourges, fit imprimer à Paris in-4.

¶ 1. Outre ce que Mr. Ménage remarque ici pour l'année 1547. voici ce que je trouve écrit, d'une main qui m'eſt inconnuë, au devant de mon exemplaire d'Ariſtophane de Geneve. *Marcus Cabedius Ariſtophanis* Plutum *Latinis verſibus reddidit quem Gonçalio Pinario Tingitanorum Epiſcopo, Joannis III. Luſitaniæ Regis in Gallia Legato avunculo ſuo dicavit, excudit autem Vaſcoſanus* 1547, in 8. L'Auteur de cette note a mal interpreté *M.* Cabedius, *Marcus*, au lieu de *Mi haël*. Tel étoit le nom de baréme de ce Portugais dont on peut voir la Vie dans la Bibliothéque d'Eſpagne d'André Schott qui fait auſſi mention

in-4. par Chrétien Véchel le Plutus
riſtophane, avec une Traduction en
Latine *à regione* du texte & un gros C
mentaire ſur le texte Grec. Cet Ou
eſt dédié à Jeanne Reine de Navarre,
de Marguerite, auſſi Reine de Navar

En 1557. (3) on imprima in-4.
vechel le Plutus, les Nuées, & les C
liers d'Ariſtophane, avec la verſion
me de Lambertus Hortenſius: & en
le Plutus & les Grenouilles en Grec.
et que j'ai appris du Catalogue des L
de Nicolas Heinſius: car je n'ai poi
ces éditions.

En 1586. Jean Spies imprima in
Francfort ſur le Mein l'Ariſtophane
avec la verſion Latine en vers de Ni
me Friſchlin, & avec la Vie d'Ariſt
ne, & la Défenſe d'Ariſtophane c
Plutarque, par le même Friſchlin.
à remarquer, que Friſchlin n'a tradu
le Plutus, les Chevaliers, les Nuées
Grenouilles, & les Acharneniſes.

En 1589. Florent Chrétien fit imp

tion de la traduction du Plutus. Un Flamand
mé en Latin *Hadrianus Chilius Maldaghemius*,
duit en vers Latins le Plutus, imprimez à
l'an 1553. Voyez Sander. *de clar. Brug.* lib. 1

¶ 2. Il s'appelloit Gérard & non pas G
Carolus Gerardus.

¶ 3. Avant que d'en venir à l'année 15
pouvoit remarquer qu'il avoit paru à Naple
l'an 1554. une verſion Latine aſſez élégante d
tus & des Nuées par Coriolanus Martiranus
ſence Evêque de ſan Marco, en vers Comiqu
naires, imprimée avec d'autres verſions &
du même Auteur.

à Paris in-8. chez Frédéric Morel la Comédie d'Aristophane, intitulée *la Paix*: avec sa version en vers Latins, *è regione* du texte Grec: à laquelle il ajouta un Commentaire assez gros. Cet Ouvrage est dédié à Jâque Auguste de Thou, fils de Christophle.

En 1607. Æmilius Portus, fils de François le Candiot, fit imprimer in folio à Genéve, *sumptibus Caldorianæ Societatis*, un Aristophane revû par son pere. Cette édition est la meilleure (1) de toutes les précédentes. Outre les Scholies Grecques anciennes, sur les neuf premiéres Comédies, elle a les Scholies Grecques d'Odoart Biset, Sr. de Charlai, sur les onze Comédies d'Aristophane: & celles de Gilles Bourdin sur la Comédie des Sacrifiantes à Cerès. Ces Scholies de Gilles Bourdin furent imprimées à Paris in-8. en 1545. & dédiées à François I. C'est ce Gilles Bourdin, qui a été Avocat & Procureur Général du Parlement de Paris. Odoart Biset étoit un homme savant de la Ville de Troie (2). Et outre ces Scholies Grecques, anciennes & modernes, cette Edition contient le Commentaire de Girard sur le Plutus, & ceux de Florent Chrétien sur les Guespes, sur la Paix, & sur la Lysistrate, avec la version Latine en vers de ces trois Comédies. L'Ou-

¶ 1. Il faloit dire. *Cette édition est meilleure que toutes les précédentes.* Mais touchant les diverses éditions d'Aristophane, voyez le docte & laborieux

L'Ouvrage de Florent Chrétien su
Paix d'Ariſtophane avoit déja été imp
comme il a été remarqué. Ce qu'il
ſur les Gueſpes & ſur la Lyſiſtrate,
voit point encore paru. Claude Chré
fils de Florent, envoya le tout à ceu
ſe mêloient de l'édition de Genéve
une Lettre qu'il a écrit à Joſeph Scal
qui eſt datée de Paris du 20. Sept
il ſe plaint fort de cette Edition à l'
de l'Ouvrage de ſon pere. *Je n'oſe*
il, *vous parler de l'Ariſtophane, que*
avez vu, ja m'aſſure, premier que
car l'Ouvrage eſt ſi laid que je ne le p
vouër pour parent. Le mal eſt arri
l'avoir envoyé hors d'ici: & en Ville
ne croyent aujourd'hui que leur tête
ont mépriſé l'ordre que je leur avois en
ont retranché pluſieurs choſes de mon
l'Epitre même à Mr. de Thou ſur l'I
imprimée à Paris l'an 1589. *in octav*
vec cette Epitre: & y en ont mis de
qui n'ont du tout rien contribué à l'Oe
puis ont tellement mêlé ce que je leur
baillé, qu'il ſemble que leur deſſein
plutôt de l'étouffer, que de lui faire
jour. Il y a dans cette Edition une
tre Latine d'Æmilius Portus à C
Biſet, & une Préface Grecque, aux
teurs, & une autre Latine, du mêm
tus.

rieux Jean Albert Fabrice l. 2. du tom. 1. d
bliotheque Grecque, c. 21.

¶ 2. J'aimerois mieux écrire *Troies* pou
confondre *Troca* avec *Troja*.

En 1614. Jean Maire, Imprimeur de Leyde, imprima à Leyde in douze un Ariſtophane Græc-Latin, ſans Commentaires Latins & ſans Scholies Grecques. Mais avec les Fragmens des Comédies d'Ariſtophane non exiſtantes, ramaſſez par Guillelmus Cantérus & Guillelmus Coddœus, & une Préface d'Andreas Schottus ſur ces Comédies d'Ariſtophane non exiſtantes & ſur celles qui exiſtent: il y a outre cela une Vie d'Ariſtophane en Latin, & un Diſcours Latin de Nicodême Friſchlin touchant l'ancienne Comédie. Je ne ſai de qui eſt la Vie. Toutes ces choſes ſont à la tête des Comédies. Il y a à la fin un Indice des Proverbes allégguez par Ariſtophane, & expliquez par Eraſme, par Junius Cognatus, & autres Paroemiographes: & de très-petites Notes, qui ne conſiſtent qu'en diverſes leçons. Ces Notes ſont intitulées, *Notæ in Ariſtophanem; excerptæ ex variis Lectionibus, Emendationibus, & Conjecturis virorum doctorum: ac potiſſimum duobus exemplaribus manu Joſephi Scaligeri emendatis. E Bibliotheca Gerardi Voſſii.* Chaque Note de Scaliger ne comprend pas une ligne: & toutes ſes Notes enſemble pourroient ſe mettre en une feuille de papier. Mr. Baillet qui appelle ces Notes de Scaliger & celles des autres Critiques, *des Commentaires*, ne les a jamais vûës.

En 1670. Jean Raveſtein, Imprimeur d'Amſterdam, r'imprima à Amſterdam en deux volumes in douze l'Ariſtophane de Leyde: auquel il ajouta des Notes & des Ob-

lions d'Ariſtophane.

1684. Mlle. le Févre, fille de Mr. re dont nous venons de parler, & aujourd'hui, Mde Dacier, fit im- à Paris in douze une Traduction oiſe du Plutus & des Nuées, avec otes ſur ces deux Comédies, & une e ſur Ariſtophane. Sa Traduction s-élégante : ſes Notes ſont très-ſa- : & ſa Préface eſt admirable.

BAILLET. *Plutarque ajoute que l'urbanité que l'on donne à Ariſtopha- a rien que d'amer & de très-des- le : que ſon ſel n'a rien que de piquant, r, de mordant : & qu'il ne ſert qu'à les plaies qu'il a faites lui-même.*

MAGE. Le meilleur morceau eſt ré au plat. Je veux dire que Mr. t a omis ce qu'il y avoit de meilleur Plutarque au ſujet du ſel d'Ariſto- & de celui de Ménandre : qui eſt, ſel de Ménandre eſt de la mer où

Οὐ πάντα πλήθουσι λαῶν συγγράμματα·
λαῶν δὲ,
Γιγνῶν πελάγει, ᾧ Κύπρις ἐγγένετο.

Mr. de Brieux s'en eſt auſſi ſervi d
une de ſes Epigrammes à Mr. des Y
teaux le Maître des Requêtes.

——— ——— *luſuſque, ſaleſque.*
Sed natos pelago, quo Venus orta, ſales.

Mr. Baillet a remarqué en quelque
droit de ſon Livre, que Mr. le Févre
Saumur ne croit pas que ce qu'on dit
St. Jean Chryſoſtome ſe plaiſoit à la l
ture d'Ariſtophane, ſoit véritable. Et
j'ai remarqué dans la Préface de la ſego
partie de mes Obſervations ſur la Lan
Fr

¶ 1. Les Savans n'ont pu juſqu'ici marque
vrai en quel tems Achille Tace a vécu. Saumai
vouë ingénument qu'il ne le ſait pas, & qu'i
trouve point d'Auteur qui le lui enſeigne. *Q*
vixerit, juxta cæ cum illis qui neſciunt, quia nec
torem habeo qui me id doceat. M. Huet dans ſon T
de l'Origine des Romans tout irreſolu qu'il p
ſur cette difficulté ne laiſſe pas de pancher à c
Achille Tace poſterieur à Héliodore. Je pen
voir trouvé un moien ſûr de décider cette queſ
Achille Tace dont nous avons les amours de C
phon & de Leucippe eſt le même qui a écrit d
ſphére, & dont il nous reſte une introductio
les Phénoménes d'Arat. Jule Firmique qui écr
ſous Conſtance II. fait mention, livre 4 chap
de ſes Aſtronomiques, de cet Achille, d'où il
ſuit que cet Auteur pour peu qu'il eût précédé
mique étoit plus ancien, & que St. Jean Chryſ
me, & qu'Héliodore qui n'ont vécu que ſo
grand Théodoſe & ſous ſes enfans. Cela étan
conjecture de M. Ménage touchant ce Prêtre

In edit. Ital. *Amor. Clitoph. & Leucippes.* Epiſt. ad Lect.

), qu'un certain Prêtre, qui étoit
oquent, étoit imitateur d'Ariſto-

CXIV.

ur d'Ariſtophane ne peut avoir lieu, outre
ut avouër qu'elle eſt un peu bien abſtraite.
auſſi conclurre que Photius s'eſt trompé lors-
inſinué qu'Achille avoit imité Héliodore.
notre calcul ce doit être tout le contraire.
rd des infamies contenuës dans le Roman de
on & de Leucippe je les regarde comme un
ancienneté. Avant que le Chriſtianiſme fût
les Ecrivains étoient plus licentieux. La
n Chrétienne, moins indulgente, en réfor-
s mœurs, réforma les expreſſions, de ſorte
deux Romans celui d'Héliodore Auteur

CXIV.

Charge de Maître des Requêtes, donnée pour récompense à des gens de Lettres.

Tome I, part. I. page 561.

MOnsieur BAILLET. *Charles V. Roi de France, donna une Charge de Maître des Requêtes pour une Traduction de la Cité de Dieu.*

MENAGE. Budée, dans ſes Commentaires de la Langue Grecque, dit qu'il fut fait Maître des Requêtes à cauſe de la connoiſſance qu'il avoit de la Langue Grecque. Voici l'endroit: *Permultis annis, antequam id munus à Rege ſperare cœpi,* (il parle de la Charge de Maître des Requêtes) *utriuſque ipſæ Linguæ commendatione accitus tum in Aulam; cùm animus meus alieniſſimus eſſet ab hoc inſtituto; apud Principem tamen, tum corporis tum animi dotibus, regiæque majeſtatis honeſtamentis & decoribus, & naturâ, & divinitus ita donatum, ut ampliorâ optare ſine piaculari inſolentiâ nullus, meâ ſententiâ, poſſit; (certè quidem ingenio & facundiâ ornatum, iis qui non norunt, incredibili) mirè valuit literarum Græcarum ſtudii admiratio: quibus ipſis hoc meum ornamentum magis quàm Latinis literis acceptum retuli.*

CXV.

CXV.

Ce que dit Mr. Baillet que les Epigrammes Fabuleuſes ſont défectueuſes, n'eſt pas véritable, & eſt contraire à la pratique de tous les Epigrammataires.

MOnſieur BAILLET ne ſe connoît du tout point en Epigrammes; je ne dis pas parce qu'il dit que la plûpart de mes Epigrammes ſont plates & inſipides. Il dit à la page 562. du premier Tome, *la République de Veniſe ſemble avoir voulu paſſer en magnificence Archelaus & Caracalla dans la gratification qu'elle fit à Sannazar, pour une Epigramme qu'il compoſa à l'honneur de cette Ville. Car elle lui donna un grand nombre d'écus d'or pour chaque vers. Mais cette libéralité nous donne une plus grande idée de la générosité & de la reconnoiſſance de cette République que de l'excellence du Poëte, puiſque ſon Epigramme eſt défectueuſe, tant du nombre des Fabuleuſes, & qu'on ne l'a payé que pour ſon Encens.* Et là-deſſus il cite dans ſes preuves le Parnaſſe Réformé. Il n'eſt rien dit de ſemblable dans le Parnaſſe Réformé. Mr. Baillet devoit citer Monſieur Lancelot dans ſon *Delectus Epigrammatum:* car c'eſt Lancelot, qui dans ſon *Delectus Epigrammatum* a repris cette Epigramme de Sannazar, à cauſe qu'elle eſt fabuleuſe. Ce que je ſouhaitterois qu'il n'eût pas fait; ces ſortes d'Epigrammes étant au contraire

très-belles & très-agréables. Et ſon opinion a été très-bien réfutée par le P. Vavaſſeur dans ſon Livre de l'Epigramme, chapitre IX. Les paroles du P. Vavaſſeur méritent d'être ici rapportées. Les voici: *Neque intra res geſtas & veras hic ſe Poëta continet, ſed fictas etiam adſciſſit aliunde atque amplectitur, eaſque varias & multiplices. Aut enim Fabulas ex omni Fabularis Hiſtoriæ inſtrumento promptas habet & paratas quibus aptè & in loco utatur: aut ipſe fingendi artifex, quod libet, comminiſcitur, ſibique fabricat, & ſuos in uſus convertit. Rurſum hoc utrumque vel ex toto facit; ut aliud nihil Epigrammate, niſi fabuloſa perſequatur: vel ex parte; ut ad aliud quippiam traducat hæc generaſi, & ad inſtitutum ſermonem accommodet ſplendidum & ſolers mendacium. Hæc porrò omnia fieri poſſe; licere; facta denique fuiſſe; quo modo & quâ re melius oſtendemus, quàm exemplis veterum, cùm Græcorum tum Latinorum, ex quibus, ars ipſa, qualis ea cunque ſit, petita fuit; arti ſua fides & auctoritas accerſita? Aliquid eſſe in Epigrammate fictis fabulis & antiquis & recentibus ac novis loci, præterquam quod tot exempla probatiſſimorum Scriptorum perſuadent; convincit etiam,* MONTAUSERI, *& fateri cogit ratio. Quid enim? Hujus Poëta carminis omni fictione & commento, & imitandi poteſtate privabitur: cæteris Poëtis, ut fingant, non tantùm relinquitur integrum ac liberum, verùm etiam, ſi tueri nomen ſuum ac ſuſtinere velint, neceſſarium judicabitur?*

eritatem? Itaque nihil alienius un-
nihi visus est feciſſe, dum Poëtas è
publica ejecit, Plato; quàm quis-
Poëſi noſtra Fabulas exterminandas
xit. Etenim civitas ſine Poëtis ſta-
ſt, opinor; carere omninò Fabulis
quî poteſt? Nec ſanè in re tam certa
evidenti diſputarem, niſi exortus
ter literatos, quod nunquam fore pu-
, qui iſtud tam novæ tamque inſolen-
rinæ, Scriptor & Magiſter Artis Cor-
nere non dubitarit in præceptis ſuis,
t Poëta noſter, niſi verum, factum-
dhiberet, atque adeo hiſtoricum po-
narratorem, quam ſeſe eum, qui
bet, Poëtam gereret. Quis autem
lle debeat aut proferre aliquid de ſuo,
ſe non levi judicio multaque arte con-
t, aut confictum ab alio ſolerter &
ſè mutuari, quàm nudam rem &
em, ita ut ſe res habet, utque con-

xitéle: témoin l'Epigramme de Vénus
mée : témoin l'Epigramme d'Amal
Perſpicuo in vitro pulvis qui dividit ho
& pluſieurs autres ſemblables dont l'é
meration ſeroit ennuieuſe.

Ce jugement ridicule que notre Ariſ
que a fait des Epigrammes, a donné
à cette belle Fable du Pere Commire:

ASINUS JUDEX.

Animalia inter, orta cùm contentio
Magna eſſet olim, ſedit Aſinus arbiter:
Quippe aurium menſura liberalior,
Et ore tota fuſa ſimplicitas, probi
Atque patientis Judicis ſpem fecerant.
Prima ad tribunal ſe novum ſiſtunt Apes
Direpta queſtæ mella Fucorum dolo,
Cellaſque inanes. Innocentes ille Apes
Voce altiore, ceu nocentes, increpat:
Fucoſque labis integros pronuntians,
Dat habere ceras, & favis Apum frui.
Clangore poſt hæc Anſer obſtrepens gravi,
Dato libello ſupplice, orat ut ſibi
Sociiſque liceat flumina, & lacus ſacros,
Cycnis repulſis, colere. Præſes annuit.
Ecce Philomelam Gracculus laceſſere,
Et vocis audax poſcere ſibi gloriam.
Litem, inquit, Aſini finiat ſententia.
Jubentur ambo canere. Luſcinia incipit:
Animoſque teneris omnium ac ſenſus modis
Demulcet. Ipſa carmine inflexa caput,

Et lenta motant brachia in numerum Ilice.
Noquicquam. Ineptis plus probatur auribu
Rude murmur atque ſtridor abſurda alitis.
Quid multa? Fortem vicit ille Judice
Columbus Aquilam. Pulcrior pictо fuit
Pavone Corvus: Ovis Lupo voracior.
Vulpes, iniqua ſcita ſibilantibus,
Aliud ab illo nil, ait, ſperaveram,
Cujus palato carduus gratum ſapit.

CXVI.

Addition au chapitre d'Héſiode.

MOnſieur BAILLET a remarq qu'on n'a preſque jamais douté c le Poëme du Bouclier d'Hercule ne point d'Héſiode. Cette remarque n'eſt véritable. Il eſt vrai que Longin d ſon Traité du Sublime, à la ſection 7 cite comme d'Héſiode, avec cette exc tion, *S'il eſt vrai que ce Poëme ſoit d' ſiode.* Et il eſt vrai encore, que l'Aut anonyme d'un petit Diſcours Grec ſur Poëme, imprimé dans l'édition *in oct* de Daniel Heinſius, dit qu'Ariſtophan Grammairien ne croioit pas que ce P me fût d'Héſiode. Mais il ajoûte Megaclès l'Athénien le croioit d'Hé de: (1) mais qu'il reprenoit Héſiod ce qu'il y feſoit faire le Bouclier d'He

¶ 1. Il auroit été mieux de dire *quoiqu'il* pour éviter ce ſecond *mais* trop voiſin du pren

le par Vulcain: n'y ayant point d'app
rance que Vulcain ût voulu faire des a
mes aux ennemis de Junon sa mere.
il ajoûte encore, qu'Apollonius Rhodi
& Stéfichore, disoient que ce Poëme
toit d'Hésiode.

Je remarquerai ici, en passant, au s
jet de l'objection de Mégaclès l'Ath
Michel de Montagne. nien, que quelques-uns ont de mê
trouvé à dire que Virgile ût fait comma
der Vulcain à ses forgerons de faire d
armes pour Enée qui étoit le bâtard de
femme, & qu'en fesant ce command
ment, il ût donné des louanges à Enée
Arma acri faciendo Viro.

CXVII.

Addition au chapitre de Bessarion.

Tome 2. part. 3. pag. 213. JE remarquerai ici en passant que *Bess*
rion étoit le nom de batême du Cardin
Bessarion. *Sancti Bessarionis, unde ip*
nomen accepit, patriæ parentis, ac patro
Vitam diligenter ac copiosè scripsit,
Platine dans le Panégyrique du Cardin
Bessarion. La fête de St. Bessarion se c
lébre dans l'Eglise Grecque le sixiéu
de Juin.

CXVIII.

Ce que dit Mr. Baillet que mes vers valent rien, est véritable.

MOnsieur BAILLET dit que mes ve
ne valent rien: que ce ne sont q

centons : que piéces de rapport, & à
mosaïque : que la plupart de mes Epigra
mes sont plates & insipides. Il dit que
n'ai jamais pû m'élever au-dessus du g
re médiocre. Et il donne à entendre
ma Poësie n'est que du bouillon d'
claire ; que du Vin à huit deniers le p
Je demeure d'accord de toutes ces choi
Et je déclare ici à Mr. Baillet, que je n
jamais prétendu & que je ne prétans po
à la qualité de Poëte. C'est un aveu q
j'ai fait publiquement en plusieurs endro
de mes Ouvrages. J'ai dit dans la Dé
cace de mes Poësies à Mr. de Monta
ser : *Scripsit summo vir ingenio & scien
singulari Philosophus, artifices omnes op
suum adamare : Poëtas autem, præcip
Et sanè, ita se res habet : hîc, nescio q
modo, magis quàm alibi, sua cuique m
ximè placent : ac nemo unquam Poëta fu
quì quemquam præstantiorem quàm se cr
deret ; quique se non libenter cæteris ant
ferret. Ipse, vel hoc uno, me non e
Poëtam intelligo : qui enim Carmina s
minùs probet quàm ipse facio, inveniri v
quemquam posse arbitror. Nec certè Po
tæ tantum & tam divinum nomen meret
is, qui scribit, utì nos, brevia quædan
& pauca ; & sermoni propiora ; & q
raro assurgunt ; quæ motu carent : in qu
bus nulla inflammatio animi ; nullus num
mis afflatus.*

Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque
Magna sonaturum, des nominis hujus h
norem.

Adeo verum est quod ajunt, mediocres Poëtas non esse, & Poësim quæ admirationem non habet, nullam existimari. Nascuntur vates, non fiunt. Quis verò unquam ad scribendos versus minùs quàm ego naturâ valuit? Quis Numina, quæ Vatibus præsunt, magis adversa expertus est? Quin Poëticen solùm attigi, ne, ut de Pomponio Attico scripsit Cornelius Nepos, expers essem illius suavitatis. J'ai dit dans ma Préface sur Malherbe: *Quoique j'aye peu de naturel à la Poësie, & que je ne fasse des vers, s'il faut ainsi dire, qu'en dépit des Muses, j'ai néanmoins aimé de tout tems la lecture des Poëtes.* J'ai dit au chapitre 4. de la segonde partie de mes Observations sur la Langue Françoise: *Je ne me pique point d'être Poëte, quoique j'aye fait des vers en Grec, en Latin, en Italien, & en François. Et si j'ai parlé avantageusement de mes vers dans mes vers, ç'a été par le privilége qu'ont les Poëtes de se louër en vers. Mais jamais personne ne m'en a oüi parler avantageusement dans le discours familier.* Et je dis ici, que je défie Mr. Baillet d'estimer moins mes vers que je les estime.

Non potes in nugas dicere plura meas
Ipse ego quam dixi. Quid dentem dente juvabit
Rodere? Carne opus est, si satur esse velis.

C'est ce que disoit Martial à un Baillet de son tems. Que Mr. Baillet me laisse donc en paix de ce côté-là: & puis qu'il

a en tête de décrier mes Poëſies, qu'i
crive contre ceux qui les eſtiment: c
écrive contre Mr. Francius, le Prince
Poëtes Hollandois, qui les a célébrées
puis peu par cette belle Elegie.

Optabam longi tibi mittere pignus amoris,
Pars ego Vierii FRANCIUS una cho
MENAGII, mea Muſa, mei pete limina,
I, mea fer, dixi, carmina MENAG
Ecce haret, lenique genas ſuffunditur oſtro
Seu quia virgo pudens; ſeu quia Muſa me
I tamen, i, dixi: timidumque evince pudor
Ruſtica tam culto ne videare viro.
Quod metuas non eſt: doctas amat ille pue
In quarum numero tu quoque forſan eri
Illa nihil; paullò ſed ab his animoſior, ivi
Orba metu juſſam, nec tamen orba, v
Et meritò: quis enim, vatum cultiſſime v
Judicium fubeat, non timeatque tuum
Tu legeris toto, toto cantaris in orbe;
Æternumque tibi dant tua ſcripta decu
Sive per Aſtræa campos ſpatiaris amœnos,
Submittit flores & tibi Diva ſuos:
Sive Sophos veteres Stygiis educis ab antris,
Illorum explanans dogmata, facta, ge
Seu Franca, ſeu Tuſca aperis cunabula lin
Sabloliave domus ſtemmata longa doces.
Quòd ſi, Pegaſea mentem lymphatus ab u
Aoniis mavis nectere verba modis,
Hic tua ſe monſtrat virtus: hic exerit om

Ingenium vires eloquiumque fuit.
Te Themis, & patrio rapuit sata vertice virgo :
Aonia ante alias sed rapuere Deæ.
Inter Apollineos numquam delebile vates
Nomen habes : scripti pulcher in omne genus.
Nunc pastorali carmen modularis avena :
Nunc Lyra, nunc Elegi, nunc Epigramma placent.
Nec satis est uno dici sermone disertus :
Et cui dum linguis pluribus esse, tuum est.
Jam te Græca vocat, jam te Romana Poëtis,
Gallica jam, jam te Tusca Thalia juvat.
O quoties, Græco ludis dum carmine, nobis
Battiada aut Teï credita Musa tua est !
O quoties Latiis numeris ego dulcibus hæsi,
Et dixi, Numeros tolle, Tibulle, tuos !
O quoties Italis laudem palmamque Poëtis
Visus es, & Gallis præripuisse tuis !
Plaudunt musæ sibi Nymphæ Cephisides antro.
Assurgit mediis Ilia mater aquis.
Sequana carminibus suspensus, flumina sistit.
Attonitus rapidas sistit & Arnus aquas.
Si qua fides, Cytherea polo Charitesque relictis
In scriptis habitant, culte Poëta, tuis.
Aureus ille liber testis mihi. tctus Amores
Spirat. habet veneres pagina quæque suas.
Hic in me Paphios Amaryllis ventilat ignes :

Hic

¶ 1, Idyle est aujourd'hui du Féminin.

¶ 2. Il ne laisse pourtant pas d'y avoir dans cette belle Epigramme une grosse faute de quantité. Κύμα, qui a la pénultiéme breve, y doit avoir

Hîc quod ſurripiat me mihi, Doris ha
Nunc verſatilibus me Silvia captat ocellis
Flore levi pictis nunc Teleſille genis.
Jam me pulchra Corinna rapit: jam pu
Laverna:
Verſibus in cælum vecta Laverna tuis.
Hei mihi! Non totum eſt vel ſic ſpectar
vernam.
Prædatur ſenſus ſic etiam illa meos.
Uror io. Vatis flammis ignoſcito vates,
Quas movit, numeris dicta puella tui
Quæ nec viſa places, ut tu mihi viſa pla
Gloria Sequanici, pulchra Laverna ſol
Incedas Graiâ, veſtis te Graia decebit.
Incedas Latiâ, palla Latina decet.
Indue Gallorum cultus, Italúmve recent
Convenit hic formæ, convenit ille tuæ.
Jure tibi, quæ Peligno cantata Poëtæ,
Invidet, & docti Lesbia vatis amor:
Deliaque, & Nemeſis, Umbrique puell
letæ:
Et quæcumque aliquod carmine nom
bent.

Qu'il écrive contre le même Mr. [illegible]
cius, qui a traité de (1) divin mon [illegible]
Grec, par cette belle (2) Epigra
Grecque :

un aigu & non pas un circonflexe. Auſſi F
a-t-il depuis retouché ſon vers de cette ſor
περὶ τῶν θείων κρῖναι ἰδ' ἀθανάτων, ce qui n'
trop bon.

Θύρτιν καὶ Κορύδωνα διακρίνειν με καλεῖς.
Τίς γε διακρίνειν, ὦν ἐμὸν, ΑΙΓΓΑΙΕ.
Καλὰ πνέει Κορύδων, Θύρτις καλά· δῖ' Ἀμαρυλλὶς,
Δῖα κόρη Φυλλὶς πάγχαρις, ἀμφοτέρα.
Νήπιος ἀθανάτας κρίνοι Πάρις. ἀλλά μοι εἴη
Οὐ περὶ τῶν θείων κρῖμα, καὶ ἀθρήσαι.

Qu'il écrive contre Mr. Fabrot, le premier Juriſconſulte de ſon tems, qui dans la Lettre qu'il m'a écrite pour me dédier ſes Diſſertations *de Juſto partu*, & *de numero puerperii*, a parlé de moi en ces termes: *Hunc autem animi fœtum offere tibi*, CLARISSME MENAGI: *qui cum olim haud vulgarem amicitiam contraxi. Nec immeritò: cùm pauci ſint qui his ſtudiis colendis tecum poſſint contendere. Nam ſive Græco ludas carmine, ſive Latino, ſive Gallico, ſpiritus altioris Poëta diceris: ſive te ad ſtudia ſeveriora vertas, vix eſt ut quidquam politius ad nos perveniat. Jure autem noſtro non ἀκριβιγῶς imbutus es: ut verè liceat dicere, virum te eſſe undecumque doctiſſimum.*

Qu'il écrive contre Mr. Charpantier de l'Académie Françoiſe, qui a fait ces beaux Scazons ſur la premiere édition de mes Poëſies,

Culti MENAGI *jam novus liber prodit,*
Carus puellis, nec minùs viris carus:
Quem falce numquam demetet ſua Tempus
Nec rodet umquam dentibus ſuis Livor:
Tantum eſt leporis intus, & venuſtatis, &c.

Qu'il

Qu'il écrive contre Mr. de Mon
le Maître de Requêtes qui m'a ac
cette belle Epigramme ſur le Recue
mes vers :

MENAGIUS, *decus Andegavûm, quer*
pete plauſu
Agnoſcit Vatem maxima Roma ſuum :
Gallica quem laurus Phœbo texente, cor
Quem celebrat doctis Attica Muſa ſon
Ominibus fauſtis ſacro ſe vertice Pindi
Siſtit, ut æternum vivat in ore virun
Carmina vos ſancto comiti, pia turba Po
Sic erit æternis ſtent veſtra ut ca
chartis,
Nec memori hæc ævo detrahat ulla die

Qu'il écrive contre Mr. de Balzac
dans le tems que je commençai à fair
vers, m'appela *une nouvelle lumier*
Pinde :

Succenſet lux exoriens, nova gloria Pind
Flos juvenum, &c.

C'eſt dans ſon excellent Poëme in
Crudelis Umbra : & qui a dit dans
Poëme au Cardinal de Retz, alors C
juteur de Paris :

Vidi ego mentis opes altæ ; chartaſque di
Miratus, Socio invidi, cui talia credis
Pignora, naſcenteſque datur cognoſcere

GONDIADIS. *Felicem operum sub Principe tanto*
Artem MENAGI, *& fauſtos quoſcunque labores!*
Ille poteſt veri cæcas aperire latebras,
Et Graios cenſere Sophos, & maſcula ſcripta
Æneadum, par SCALIGERIS: *æquare* MURETOS
Dicendi virtute poteſt; & condere Carmen
Quod CHRISTINA *probet, priſtæ Virgo æmula Romæ, &c.*

Qu'il écrive contre Mr. Hallé Profeſſeur de Caen en Rhétorique, qui a dit de moi dans une de ſes Epigrammes:

Dum lego MENAGI *numeros, mirorque Latinos,*
Carminis hunc patrii ſuſpicor eſſe rudem.
Sin prius inſpiciam Franco qua carmine luſit,
Romanas jurem non tetigiſſe fides.
Me quoque MENAGI *ſic me rapit Attica Siren,*
Ut rear haud alios edidiciſſe modos.
Nulli quippe datam varias decerpere lauros
Undant Cyrrhæi queis juga celſa Dei:
Hactenus & paucis quos æquus amavit Apollo
Laurea præcinxit de tribus una caput.
Carmine tergemino excellit MENAGIUS *unus:*
Quæque beant alios ſingula, cuncta beat:
Caſta apis in morem, Gallis fruticantia in oris

Lilia

Lilia, Peſtanas Auſoniaſque roſas:
Gumque thymo, Actæi flores populatus I
metti,
Inde merum expreſſit, nectar & uſque flue
Qualia Dis, ipſique Jovi poſt fulmina feſſo
Propinat niveâ pulcra Juventa manu, c

Et qui a dit de moi dans le Poëme qu
a fait ſur la mort du Pere Bourbon,
parlant de ceux qui ont fait des vers
cette mort :

——— —— *Vir factus ad unguem*
MENAGIUS: *Muſæ Andino cui molle*
corumque.
Andini annuerunt Vatis, tenerique pudi
Naſonis veneres.

Qu'il écrive contre Mr. Hallé le Pr
feſſeur en Droit de l'Univerſité de Par
qui a commencé un de ſes Poëmes par
vers, *Ergone, noſtrorum*, MENAGI;
tidiſſime Vatum.

Qu'il écrive contre Mr. Moſant
Brieux, qui a fait cette Epigramme à
louange :

Tot Charitum fœcunda nitent tua ſcripta M
NAGI,
Blandaque tam docto pollice fila moves,
Ut te miretur, votiſque ardentibus ingens
Exoptet vultus cernere Roma tuos.
Nempe Orco reducem credit, quemque exp
olim
Naſonem revocat jam pia Roma ſuum.

Et qui a dit ailleurs:

Cyrrhais quondam, nunc Francis notus in arvis
Parnaſus, duplici tendit ad aſtra juge.
Hic magni Hallæus, cultique Menagius oris,
Partito imperio reddere jura ſolent.
Alma illi heroos cantus Calliopeia,
Huic molles elegos blanda Thalia dedit.
Hallæum mihi junxit amor, facunde Menagi,
Et parili nexu me tibi jungat amor.
Sic mihi Phœbeas optanti carpere lauros
Tota caballinus jam riget ora liquor:
Et bifida ſub rupe queam nunc ducere ſomnos
Si bifidæ rupis Numina bina favent.

Qu'il écrive contre Mr. Maurus, qui a dit dans ſon Poëme à Mr. Dati:

Namque canebat, uti cunctas exculta per artes
MENAGII *mens dia: hic fontibus ernit imis,*
Undique veſtigans, patriæ primordia Linguæ;
Nec non cui tenera nomen fecere capellæ;
Virginis indomitæ qui facta heroïca verſu
Condidit æterno poſt ſe Taſſumque reliquit:
Ambiguam propè facturus tibi, Mantua, palmam:
Nobile par Vatum, noſtræ duo lumina gentis,
Certarent docto certamina magna duello,
Laura utri meliùs foret intellectus amator,

Cum

Cum ſenſu ancipiti, parvo diſcrimine, Forſitan, ah! Quid ſpero? Illi mora noſ lori eſt.

Et qui a dit ailleurs dans une de ſ légies à Mr. Rédi, premier Médeci Grand Duc de Toſcane:

Te, Citharamque tuam MENAGI, ſcia teſtor
Cara-Peliſſoni tecta, lareſque mei, Illius ad menſam quàm doctè riſimus!
Miſcuit ÆGIDIUS, quâ ſolet arte

Et ce qui ſuit.

Qu'il écrive contre Mr. le Févre, feſſeur de Saumur, qui me dit dans de ſes Lettres Latines, qui eſt la 47. volume de ſes Lettres: *Venuſtiſſima matia, quæ te ita volente ad me mitt reverat elegantiſſimus Bluinus, ſex ſe dies ſunt cùm accepi, non plures,* ME GI *clariſſime. Videlicet, quod tute credas, ampliſſimo viro cui commenda la fuerant, mirificè placuere: quo effe eſt, ut poſtquam fuere ab eo lecta, no cum ſtatim, uti decuerat, omnium pr ſed cum uno & item altero, atque cum omnibus ferè qui in hac urbe l ſciunt, communicata fuerint. Itaq me non niſi poſt longos demum errores nere. Hoc eo dixi, Vir clariſſime, qu ruſticiorem paulò eſſe me exiſtimes ſim: quaſi tam ſciti, tamque elegantis uſculi veneres, honoremque eximium*

me ornari voluisti, seriùs quàm debuerim videar sentire & agnoscere. Et dans une de ses Epigrammes sur la Paix faite pour le Cardinal Mazarin,

Accipe; parva mora est; decus immortale Sororum,

MENAGI, *Fabro somnia missa tuo, &c.*

Qu'il écrive contre Mr. de Valois le jeune, qui m'a adressé ces beaux Scazons:

MENAGI *acute, qui per omne scriptorum*
Genus vagaris, ungue flosculos carpens:
Qui Graca dictas, qui Latina componis,
Patriaque fontes retegis abditos Linguæ:
Pedè qui soluto, quique curris adstricto,
Et diligenti cuncta perpolis lima, &c.

Qu'il écrive contre Mr. Henninius, qui dans son Helléniſme a produit le Poëme Grec que j'ai fait sur la mort d'Adonis, pour montrer que les vers Grecs sont plus doux & plus sonores que les Latins: & qui en a parlé en ces termes: *Et ne naturam effœtam putemus, habet & nostrum seculum quo superbiat, virum cultissimum* ÆGIDIUM MENAGIUM, *magnum Galliæ suæ decus; virum in omni eruditione unicè doctum, ac in utraque Lingua facilè principem: ut taceam vernaculas, Italicam Gallicamque: quibus non minor excellit. Ejus est sequens Adoniasmus, nostro judicio & præconio longè major: quem admira-*

mirabundi non ſine invidia veteribus op
nere ſolemus. Ita habet :

Κεῖται Ἄδωνις.
Σχέτλιος, οἴμοι,
Οἴχετ' Ἄδωνις, &c.

& après avoir produit le Poëme tout
tier, il ajoute : *Donabit nobis Auctor*
maniſſimus hunc errorem, quo, abrepti
mirabili hujus carminis dulcedine & ar
illud, ceu gemmulam quamdam noſtro o
ri nullius ſanè momenti inſeruimus, ex
taturi præclara ingeniatam illuſtri exem
ad elegantiſſimæ Linguæ ſtudium. Ne
dear Lectoribus diſſidere, eorum judicio
auribus delicatioribus relinquo admiranda
hoc Carmen. Hoc habeo profiteri, quo
à perito Muſico, ad debitos pro re nata
dulos cantetur, vix fore quemquam et
Linguæ Græcanicæ imperitiſſimum,
non aliquo triſtitiæ & commiſerationis
fectu ad lacrimas uſque, in Fabella
ficta, ſit deducendus. Mirare itaque,
Lector, vim, copiam, & eloquent
Græciſmi. Quid enim ſimile dabit u
aut poſſet dare Lingua?

Qu'il écrive contre Mr. Borrichius
dans ſa Diſſertation des Poëtes, page
a parlé de moi en ces termes : *Ægi*
Menagius, præter eruditiſſimos in D
nem Laërtium Commentarios, (licet
oſcitantes Hoſios, in eoſdem varii ſe
ingeſſerint) præter Italica metra cultiſſ
etiam Latina Poëmata ſcripſit, vari

argumenti & generis: omnia Muſis applaudentibus. Eum adhuc in vivis eſſe puto: & voveo: vel propter eam quam mihi Pariſiis teſtatus eſt humanitatem.

Qu'il écrive contre Mr. de la Monnoie, qui nous a régalés Mr. Petit & moi de ces beaux Hendécaſyllabes:

Quòd MENAGIUS, *ille Varro noſter,*
Et ſæcli decus alterum PETITUS,
Suorum mihi quos requirit orbis,
Parant mittere Carminum libellos,
Non parum videor mihi beatus.
Videntur mihi ſed beatiores,
Et MENAGIUS, *ille Varro noſter,*
Et ſæcli decus alterum PETITUS,
Per quos ſic videor mihi beatus.

Qu'il écrive contre Mr. Petit, qui a dit dans ſon Ode à Apollon:

Felix, amicâ quem face reſpicis.
Non illum iniquus militiæ labor;
Non arma, non currus juvabunt
Parta quæ funeribus trophæa.
Non ſpes avaras inſtitor horridis
Credet procellis: non rabiem fori
Spumabit, aut ſumet ſecures
Arbitrio popularis auræ.
Sed longè amœnis devius in jugis
Viſet frequentes Caſtalidum choros:
Quà fons Meduſæus ſonantes
Precipites agit amne lymphas.

Diſcet

Discet sub umbra ludere quæ legant
Seri nepotes: qualia candidi
Testudo decantat MENAGI,
Andegavis iteranda Nymphis.

Et dans ses Poëſies, à la page 59. *ipsam Fabulam de Fontis Gassinvillæ prietate, illustris hujus ætatis Scriptor cè, ex superiori Poëmate, elegantes pressit, hoc distichо,*

Ἐνταῦθε Δημήτηρ ποτε λέσατο. δᾶκε δὲ
Ἄρτυς τοῖς δὲ ποιεῖν γάματι τὺς ἀγα

Qu'il écrive contre le Pere Mamb
qui dans son Eglogue intitulée *Men*
a donné des louanges infinies à mes
Qu'il écrive contre Mr. de San
Chanoine de St. Victor de Paris,
dit dans son Ode à Mr. Pellisson,

Nunc, nunc, sonantes, MENAGID
bas;
Tubas, RAPINI; *cantibus æmulis*
Inflate. Sat nobis, canendo,
Grandiloquos animasse Vates.

Qu'il écrive contre Mr. du Périe
a dit dans son Poëme sur la malad
Mr. Gassendi, qu'il nous a adressé à
Chapelain & à moi,

Tuque illas jam tende fides: hæc funde
NAGI,
Carmina, queis celebras Christinæ Pr
astrum: Aj

Aſtrum, quo Muſæ lætantur Vatibus: & quo
Panditur afflictis ſtatio ſecura Camenis.

Voyez *l'Acta Eruditorum* de Lipſic, Tome 2. pag. 428. en l'an 1682.

Qu'il écrive contre Daniel George Morhofius, le premier Poëte d'Allemagne; qui dans ſon Traité Allemand, de la Langue & de la Poëſie Allemande, a fait mention de moi entre les premiers Poëtes François de notre tems.

Qu'il écrive contre Mr. Bachot, qui a fait ce diſtique ſur mon Elégie à Mrs. du Perier & Santeuil, qui diſputoient entr'eux du Sceptre Poëtique:

Dum tibi SANDOLIDE, *tribuit tibi Sceptra* PERERI
Muſica Menagides, aſſerit ipſe ſibi.

Qu'il écrive contre le Pere Hardouin, qui a écrit dans ſes Notes ſur Pline, Livre XXXIV. page 213. *In hanc Myronis buculam Epigrammata Græca diverſorum Poëtarum, pleniſſima elegantiæ ac leporis, fermè quadragena reperies in Anthologia libro 4. cap. 7. Latina undecim apud Auſonium, à 57. Epigrammate ad 68. Illud quod ibi eſt ordine primum, juvat hic referre ob elegantiam.*

Bucula ſum, cœlo genitoris facta Myronis
Ærea: nec factam me puto, ſed genitam.
Sic me taurus init: ſic proxima bucula mugit
Sic vitulus ſitiens ubera noſtra petit.
Miraris, quòd fallo gregem? Gregis ipſe magiſter
Inter paſcentes me numerare ſolet.

Vide

Vide & Joannem Tzetzen, Chilia
Hiſtoriâ 194. *verſu* 374. *Felicius tam*
teris luſit in eam Myronis Buculam V
MENAGIUS: *qui non homines mo*
tificio ſuo fefelliſſe Myronem, ſed Jun
quoque ipſam, cecinit, hoc eleganti di

Τὴν χαλκῆν Ἥρη ποτὲ πόρτιν ἰδοῦσα Μύ
Ζηλοτύπησεν, ἰδεῖν Ἰναχίδ' ἀνομένη.

Qu'il écrive contre le Pere Com
qui a dit dans ſa Fable de la Foli
conduit l'Amour,

Veneſtioris elegantiæ pater,
Cui Fabularum Muſa doctarum artifex
Molle & facetum quod erat Æſopi, am
Et hos viciſſim noſtri amoris obſides,
Promptique teſtes obſequi, ſenarios
Habe MENAGI. *Sunt tuis quidem in*
Fetiſſe quos Auguſti Libertus velit.

Qu'il écrive contre Mr. de St. Ger
Poëte célébre d'Avignon, qui m'a a
ſé cette Epigramme, en m'envoyan
Poëſies, & en me remerciant des n
nes :

Do tibi pro doctis quæ ſunt mihi miſſa
NAGI,
Carminibus Muſâ carmina nata rudi
Non tamen hæc ſpernes: nec, qui pretio
bentiſ
Munera das, ægrè vilia ſuſcipies.

Et qui a fait cette autre ſur celle que je lui ai adreſſée dans le Recueil de mes Vers :

Ruſtica Muſa mea eſt : tamen hanc dimittere nollem.
Et meritò : quamvis ruſtica, chara mihi eſt.
Elicit ingrato jucundos carmina cantus,
Et facunda rudi provocat ora ſono.
Illi doctiloqui reſpondet Muſa MENAGI,
Maxima Caſtalii, primaque Nympha chori.
Hoc ſatis eſt, ut me felicem Fama Poëtam
Prædicet, & nomen tollat ad aſtra meum.
Aſſequar æternas alieno carmine laudes,
Nullas ferre meo carmine qui merui.

Qu'il écrive contre Mr. Craſſo, Baron de Pianure, qui dans ſon Hiſtoire des Poëtes Grecs, imprimée à Naple in folio en 1678. a parlé de moi en ces termes : *Egidio Menagio hà chioſato in queſta noſtra età, a beneficio della Republica Letteraria, Laërzio : e dato alla luce, con purità di ſtile ammirabile, diverſe Poëſie, in Lingua Greca, Latina, Italiana, e Franceſe.*

Qu'il écrive contre Mr. Carlo Dati, Gentilhomme Florentin, qui a écrit dans ſes Apoſtilles ſur la Vie d'Apellès, page 144. *Ma facendo ritorno alla Venere imperfetta d'Apelle, e nella ſua imperfezione maravigliosa, piacemi di portare in queſto luogo un' argutiſſimo diſtico d'Egidio Menagio, alla cui erudizione talmente ſon tenute le Lettere Greche, Latine, Franceſi,*

Toſcane, e della cui amorevole corriſpo
lenza debbo tanto pregiarmi. Ed è queſt

Non Venerem Cois Ceus perfecit Apelles.
Si perfeciſſet, fecerat ille minus.

Qu'il écrive contre Mr. Rédi, prémi
Médecin du Grand Duc de Toſcane, q
a dit dans ſon *Incanto Amoroſo:*

EGIDIO, *un duolo eterno*
Mi ſerpe in ſeno: e la mia bella Dea
Sempre gira a i miei danni un guardo arcier
Per addolcir quel fiero
Sdegno; per ammollir quel cuor tiranno,
I Carmi tuoi l'Incanto mio ſaranno.
De' Carmi tuoi coll' armonie celeſti
Stringi a i Gallici fiumi
In ceppi di ſtupor l'argenteo piede.
Tu glorioſe prede
Ritogli al tempo, & a i Tartarei fiumi
Del muto Lete: E tu la Morte arreſti
Tu addormentar ſapeſti
D'Invidia il drago: e di tant' Opre il grid
Della bella Toſcana aſſorda il lido.

Qu'il écrive contre le Pape Clem
IX. qui a écrit dans une de ſes Lettr
Mr. de Sorbiere: *Fruſtrà queritur de luſ*
ſuis Dominus MENAGIUS, *quaſi*
quid detraxerint de priſtino ſuo ſpiritu
Poëſim. Nam Carmen ipſum quo id q
ritur, & quo nomini meo honorem hab

ſed onus humeris meis impoſuit mihi grav
ſatis ſuperque oſtendit ipſi in peragend
verſibus, neque juvenile ceſtrum deeſſe, n
que ſenilem maturitatem. Innotuit mil
jam pridem, & ſermone Literatorum, &
editis ab eo libris elegantiſſimis, MENA
GII *nomen: cui etiam Italicæ Literæ no*
træ, niſi ingratæ eſſe velint, multum deb
re ſe profitebuntur. Laudarem pluribus E
legiam ab eo ſcriptam; eſt enim perſpicua
feſtiva & prorſus vetere Latio digna; ſe
cogit me ejus argumentum non minus tenu
tatis meæ, quam alieni ingenii habere ra
tionem. Tu illi meis verbis gratias ages
ſimulque teſtatum facies, me, ſi quid eri
in quo mea ipſi opera, induſtriaque, a
ſui eſſe poſſit, occaſiones alacriter ample
xurum.

Qu'il écrive contre Mr. Antonio Pé rone Florentin, qui m'a adreſſé cette bel le Ode:

Deſcende Pindi vertice, Lesbium
Dictura mecum, Melpomene, melos,
Pulcerrimam quà Galliarum
Sequanicus rigat amnis urbem.
Docto canendas nunc, mihi carmine,
Lux Galliarum, MENAGIUS *meus:*
Qui vos colit; quem vos amatis;
Qui ſuperis & amicus imis.
Hunc; ceu perennis vis ſuperantium
Ripas aquarum, plura per oſtia,
Nilum in procelloſos ruentem,
Æquoreos jubet ire campos;

Vis magna mentis, denaque nobilis,
Totumque veſtri plenum, & Apollinis;
Per ſaxa, deſertaſque ſilvas,
Expediunt ad amœna Pindi.
Nam ſive Gracis, ſeu Latiis modis
Heroas aſtris condere, ſeu faces
Cantare Cyprias Etruſcâ
Aut patriâ properas loquelâ;
Regina ut ales, deſpiciens humum,
Fertur ſupremum clarus ad æthera:
Non dente Liveris premendus,
Non Stygia rapiendus unda.
Sed quid meis te verſibus, ÆGIDI,
Laudare tento? Quid dare lintea
Tam parva tam veſtum per æquor,
Artis inops, viduſque remis?
Dicèris uno vate RENERIO,
Summo Latini Carminis alite.
Ni Gallicâ malit Camenâ,
Aut fide te celebrare Iberâ:
Seu (quâ ſtupendus) cogitet Italâ;
Namque hac ſtupendus his quoque Vatibus
Qui pulcra nati ſunt ad Arni,
Qui Tiberis rapida ad fluenta.
Utrumque veſtrûm ſoſpitet, ah precor,
Ridens benigna luce Dieſpiter:
Claroſque vos Fortuna longùm
Servet, & incolumes, per annos:
Ut clara noſtri nomina ſæculi;
Ut clara veſtri prælia Principis;

Ut cuncta terrarum canatis
Francigenum imperio ſubacta.

Et ce qui ſuit.

Qu'il écrive contre Mr. van den Broeke, qui a dit dans une de ſes Lettres en Vers à Mr. Rédi, par laquelle il le prie de lui procurer mon amitié:

O cui Pegaſides facunda per oppida, verſu
Etruſco dederunt, dederunt placuiſſe Latino:
Cui pariter Medicas conceſſit Delius artes:
Cui pandit Natura ſinus; arcana recludit:
Qui ſe FERRANDUS *(quo nunc Etruria Rege*
It latè felix, opibus cumulata ſuperbis)
Et ſe tutandum, ſervandos & dedit annos.
Num quid victuris nunc tentas tradere chartis?
Quod tuus ille amor, & docti ſpes altera Phœbi
MENAGIUS *legat: Aonidum cura ille Duarum*
MENAGIUS: *noſtri ille ingens ornamen ſacli:*
Quo paſſim unanimis nunc tota Europa ſuperbit,
Lata viro: doctoſque jocos, luſuſque, ſaleſque,
Qui felix reddit Latio; qui reddit Athenis:
Sermones Tuſcos felix & Carmina Tuſca,
Ceu media ſatus Auſoniâ, Floraque ſub ipſa,
Qui condit; Tuſcaque aperit cunabula Lingua
Gallus, & attonitos Flora nunc ducit alumnos.
Si fas, docte REDI; *ſi non indebita poſco;*
Me totum, tanta incenſum virtutis amore,
Dede viro. Sinat ille ſuis mea nomina amicis
Qualiacunque addi.

Qu'il écrive contre Mr. Tollius, qui me

régala de ce diſtique Grec, en m'envant ſes *Fortuites*, lors que je lui envai un exemplaire de mes Poëſies,

Χρύσε' ἔπη μοι ἔπεμπε ΜΕΝΑΓΙΟΣ. ἀντα ποπέμπω,
Χάλκεα χρυσείων, τοῦτο τὸ βιβλίδιον.

Qu'il écrive contre Mr. Grævius, qui a dit dans une de ſes Lettres: *Poëmata , cultiſſima, terſiſſima, & tenerrima, non admirantur ; qui non cum plauſu unt; næ illi iratis Muſis nati ſunt. Non ſtra toties eduntur. Tam cupidè diriintur ab elegantioribus hominibus, ut mplarium copiâ deſiderium emtorum exri non poſſit. Me quoque, cùm Achivis mixtum vidi, non potui non gaudere, bique de immortalitate nominis, quam non ſperare tenuitas ingenii mei, ſed am tuum mihi promittit, gratulari.*

Qu'il écrive contre Mr. Godeau Evêque Graſſe & de Vence, qui dans une Letqu'il m'a écrite en vers pour me felicid'avoir fait imprimer les Poëſies de Mr. Balzac, me ſollicite de faire imprimer miennes: & m'en ſollicite par ces beaux rs:

A ces hommes fameux dont les Oeuvres célébres
Du tems & de l'oubli perceront les ténebres,
BALZAC avec raiſon joint ſon nom aujourd'hui.
Mais il tient cet honneur plus de toi que de lui:
Puis que ſauvant ſes Vers d'un arrêt trop ſévere

Tu peux bien te vanter d'être leur ſegond pere.
Quand pourrons-nous jouïr de la beauté des tiens?
Quand ces nobles captifs rompront-ils leurs liens?
Ton eſprit génereux qui veut être tout libre,
Se promeine tantôt ſur les rives du Tibre,
Et tantôt dans la Gréce il (1) tire les tréſors
Qu'enferme le tombeau de ces illuſtres morts.
Tu ſais d'un docte choix qui confont l'ignorance
Faire de leur beauté la juſte différance:
Et s'il t'en faut parer, tu fais par leur emploi
Que d'un nouvel éclat elle brille ſur toi.
Ne nous cache donc plus tes admirables veilles:
Charme par tes beaux Vers les cœurs & les oreilles:
A ceux de ton ami donnant la liberté,
Delivre auſſi les tiens de leur captivité,
Et goute promptement la grande renommée
Qui va dans l'Univers par eux être ſemée.
Quand la mort nous enferme en l'éternelle nuit,
Notre nom dans le monde a beau faire du bruit,
Il ne peut pénétrer l'obſcuritté profonde
Qui nous tient ſéparez du commerce du monde.

Ne

¶ 1. Godeau avoit mis
Et tantôt dans la Gréce il pille *les tréſors.*

Mais

Ne crains point la fureur des cenſeurs
vieux,
Dont tes vives clartez éblouiront les yeu
Plus le mérite eſt grand, plus le nom eſt
guſte,
Plus on reſſent les traits de leur fureur inju
BALZAC, dont ſes beaux Vers doivent t
à ton ſoin,
N'en eſt-il pas un noble & malheureux
moin?
Sur qui jamais l'envie avecque plus d'
trage
A-t-elle fait pleuvoir tous les traits de ſa ra
Mais il a ſagement mépriſé tous ces trait
Son mépris lui procure une fameuſe paix
Il jouït en repos de l'illuſtre couronne
Que malgré ſes rivaux nôtre Apollon
donne:
Et ſon nom qu'ils penſoient avoir mis
tombeau,
Après leurs vains efforts vit d'un éclat
beau.
Mépriſe comme lui la plus rude cenſure:
Ta louange croîtra par ſon aigre murmur
Et tes doctes écrits par un bien-heureux
Te combleront d'honneur ſans attendre
mort.
La Muſe me l'a dit dans ces bois ſolitair
Où je vais tous les jours conſulter ſes myſté

Mais Mr. Ménage a bien fait de changer ce
qui pouvoit donner une idée peu avantageuſe.

Et ſa main m'a montré deſſus le double Mont
Le laurier immortel qui doit ceindre ton front.

Qu'il écrive contre Mr. Cotin, qui a fait ce joli quatrain ſur le Recueil de mes Poëſies:

Le ſeul defaut de cet Ouvrage,
Où tout eſt mis avecque choix,
C'eſt que l'on ne ſait ſi MENAGE
Eſt Grec, ou Latin, ou François.

Qu'il écrive contre Mr. Gombaud qui m'a adreſſé cette Epigramme:

MENAGE, ta proſe & tes vers
En tant de Langages divers
Etonnent le ſiécle où nous ſommes:
Et ton génie officieux
Fait tout ce que firent les hommes
Que l'on a mis au rang des Dieux.

Qu'il écrive contre le Préſident Mainard, qui a fait ce Sonnet à ma louange:

Quels honneurs éclatans n'as-tu point méritez?
Tu n'ês qu'aux premiers jours où l'homme eſt vrayment homme,
Et déja ton eſprit a toutes les clartez
Des fameux Ecrivains d'Athenes & de Rome.
Apollon me l'a dit: tu ſeras ſans pareil

En

En l'art qui nous apprant tant d'il
menſonges.
Il n'eſt point de Savant dont le pr
ſommeil
Sur la double Montagne ait fait de ſi
ſonges.
MENAGE, ſi tu vis autant que j'ai v
Tu verras à tes pieds le Critique vain
Applaudir à ta Muſe éloquante & fert
Et le ſiécle préſant, & tous ceux qui
tront,
Ne ſe pourront laſſer d'admirer ſu
front
La couronne d'Homere & celle de V

Qu'il écrive contre Mr. Collet
l'Académie Françoiſe, qui a dit dan
de ſes Sonnets,

MENAGE, dont la Muſe & docte
nommée
Comme un jour éternel n'aura point
cidant:
Qui du Climat glacé juſqu'au Climat a
De l'odeur de ton nom vois la terre e
mée, &c.

Qu'il écrive contre Mr. de Lalane
dans ſon Eglogue ſur la mort de ſa
me, a parlé de la premiere de mes E
gues, en ces termes:

Sous les arbres ſacrés de ce fameux va
Où le divin Gondi répréſante Apollon
Daphnis, renouvelant ſes fortunes paſ

Erroit à la merci de ſes triſtes penſées,
Et par les ſons plaintifs de ſa mourante voix
Attendriſſoit le cœur des Nymphes de ces bois:
Quand frappé tout d'un coup & ravi par l'oreille
D'une douce Muſique à nulle autre pareille,
Il ſe traina ſans bruit au travers des buiſſons
Pour ouïr de plus près de ſi douces chanſons.
Helas! il les ouït, & ſon ame abatuë
Loin d'en voir émouſſer la pointe qui le tue,
La ſentit plus piquante: & s'abreuvant de fiel,
Convertit en poiſon les délices du Ciel.
Ménalque & Lycidas formoient cette harmonie:
Et le beau feu d'amour échauffant leur genie,
Tous deux amis parfaits, mais plus parfaits amants,
Découvroient à Damon leurs divers ſentimants.
Devant lui chacun d'eux avec d'égales armes
Défendoit ſa Bergere, en exprimoit les charmes;
Et voulant acquérir le titre de vainqueur,
Appuyoit de ſa voix le parti de ſon cœur.
Tant de rares beautez naïvement dépeintes
Donnérent à Daphnis de mortelles atteintes, &c.

Qu'il écrive contre Mr. Sarraſin, qui a dit dans la Pompe Funebre de Voiture qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer:

Voi-

Voiture avoit composé en Latin quelque Epitre & quelques Vers que l'ancienne Rome auroit approuvez. Et pour l'en récompenser plusieurs prioient Tibulle de pleurer sa mort par une Elégie, & Pline le jeune d'honorer sa mémoire par un Panégyrique. Mais ils s'en excusoient tous deux : l'un parce qu'il y avoit long-tems qu'il n'avoit fait de Vers : l'autre, sur ce qu'il ne haranguoit plus depuis qu'il étoit mort. Et ils vous les renvoyoient : protestant, que vous composiez des Vers dignes du siécle d'Auguste, & que votre Prose égaloit celle des meilleurs Ecrivains de ce même siécle.

Qu'il écrive contre Monsieur Costar, qui me dit dans une de ses Lettres : *Vos Poësies Italiennes ont été leuës dans la petite famille. C'a été avec un plaisir sensible. Si je m'y connois, il n'est rien de plus pur & de plus chaste que votre élocution : rien de plus fin & de plus subtil que vos pensées : & rien de plus harmonieux que la structure de vos Vers. Vous inventez très-heureusement : & vous imitez avec un pareil succès. Vos originaux méritent d'être copiez en toutes les Langues ; & vos copies passeront quelque jour pour des originaux : tant elles ont de naiveté, de génie, & de hardiesse. Enfin, Monsieur, ce que vous venez de publier, pourra donner de la jalousie à vos Confréres de l'Académie della Crusca. Feu Mr. de Nancel m'a conté, qu'étant à Rome, un de ses amis l'avertit de ne plus faire de si bons Vers Italiens, & que s'il continuoit, il savoit de bonne part*

que les Beaux-Eſprits, de ce pays-là étoient réſolus de le poignarder. Prenez, Monſieur, vos meſures là-deſſus: & que cet exemple vous faſſe ſage ſi vous allez jamais à Florence, &c. J'oublioïs à vous dire, que ce que vous avez mis de Pétrarque au commancement de votre volumetto, *eſt ſi admirablement fait pour votre ſujet, & appliqué avec une ſi merveilleuſe juſteſſe, que j'ai cru d'abord que vous en étiez l'Auteur, & que vous vouliez tromper le public, comme vous me trompaſtes l'autre jour, quand vous me fites paſſer un de vos Madrigaux pour être du Taſſe. En ces ſortes de tromperie, il n'y a que du plaiſir pour la Duppe, & de la gloire pour le Fourbe:* abſit verbo invidia. Vous trouverez l'hiſtoire de cette tromperie dans mes *Meſcolanzé*, je vous prie de la lire.

Qu'il écrive contre Mr. de Fenne qui a donné de grandes louanges à mes Poëſies.

Qu'il écrive contre Mr. Criſpo, Gentilhomme Sicilien, qui dans un Poëme Italien qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer, m'a appelé *Cigno d'ogni fiume.*

Qu'il écrive contre Mr. Regnier, Secrétaire de l'Académie Françoiſe, qui m'a traité d'Apollon dans l'Epigramme Latine qu'il m'a adreſſée pour me convier d'aller dîner chez lui, avec Mademoiſelle de Scudéry, le Pere Rapin, & le Pere Bouhours.

Qu'il écrive contre Mr. de Segrais: qui a dit dans ſa Préface ſur Virgile: *Monſieur* MENAGE, *qui a marqué ſon exactitude*

&

& ſa politeſſe dans tous ſes Ouvrag
qui connoit parfaitement le tour, la j
& l'harmonie du Vers, &c.

Qu'il écrive contre Mademoiſ
Scudéry : qui dans la Réponſe qu
faite aux Vers que j'ai faits, intitu
treines à Mademoiſelle de Scudery,
ainſi de ces Etreines :

Quoi qu'il en ſoit, vos Vers ſon exc
Ils ſont ingénieux, naturels, & gala
Et ces belles Etreines
Valent mieux que des gans, de l'or, d
celaines ;
Ni que tous ces bijoux ſi beaux & ſi
Dont on étreine les Philis,
Les Amarantes, les Clyménes.

Qu'il écrive contre Mr. de Longe
qui dans ſes Remarques de l'Idylle d
ſur la mort d'Adonis, a dit, *Je*
pas finir ces Remarques ſans dire a
vant que le célébre Mr. Ménage,
grande érudition fait honneur à la
dans un ſiécle où elle a produit tant
les gens, a imité cette Idylle dans u
ce qu'il a faite ſur Adonis. Ce pet
vrage eſt fort beau. Et un Auteur
ne n'a point fait de difficulté de le
pour modelle de la douceur & de l'ha
des Vers Grecs. Et ſur l'Idylle de
chus de l'Amour fugitif : *On pe*
pluſieurs de ces imitations de Moſch
les agréables & ſavantes Remarq
l'Amynte par Mr. Ménage : qui a

me fait une belle Epigramme ſur ce ſujet.

Qu'il écrive contre Mr. Furetiere de l'Académie Françoiſe, qui dans les Eſſais de ſon Dictionnaire Univerſel, au mot *Oiſeleur*, a parlé de mon Idylle de l'Oiſeleur, en ces termes: *Ménage a fait une belle Eglogue intitulée* l'Oiſeleur.

Qu'il écrive contre les Auteurs de *l'Acta Eruditorum* de Lipſic: qui ont dit dans leur Gazette litteraire de 1682. page 215. *Ceux qui ſavent connoître la bonté & la beauté de la Poëſie Latine, rendront au mérite de Mr. Ménage la louange que ſes Vers ſi bien faits & ſi polis nous obligent de lui donner. Ses Poëmes ont été trouvez ſi élégans que c'eſt pour la ſeptiéme fois qu'on les imprime. Cette derniere édition eſt la plus ample de toutes: puiſque vous y trouvez beaucoup de Piéces Latines, Grecques, Françoiſes, & Italiennes.* Depuis cette édition (1) on en a fait une huitiéme à Amſterdam, & plus ample & plus correcte.

Enfin, qu'il écrive contre Mr. Slanus, contre Mr. Munkerus, contre Mr. le Clerc, l'Auteur de la Bibliothéque Univerſelle, & contre un nombre infini d'autres célébres Ecrivains, qui ont célébré mes Vers dans leurs Ouvrages: & qu'il diſe

¶ 1. On avoit déja retranché des éditions précedentes ce diſtique Grec:

Πάρδικες Ἀνδῖνοι βριζαίῳ φῶλα ὑγιαίνων,
Εἰ ταχὺς ἐκ λήθης φάρμακα συλλάμοιο.

Mon-

diſe encore une fois, que tous ces é
ſont voir que la ſympathie & l'amitié
tuelle des Poëtes eſt bien capable par l
tu de l'invention Poëtique de trouver
l'un des leurs les plus belles qualitez
ſont imperceptibles à des Critiques f
ches & intraitables. C'eſt ce qu'il
des Eloges qui compoſent mon
Adoptif.

CXIX.

Ce qu'a écrit Mr. Baillet que Jean
Caſa, Archevêque de Bénévent,
un Livre intitulé de laudibus Sodo
ſeu Pederaſtiæ, n'eſt pas véritable.
que dit Mr. Baillet que Scaliger
que Jean de la Caſa ne réuſſiſſoit p
vers Italiens, n'eſt pas véritable.

MOnſieur BAILLET. *Il eſt i*
dans le tems où nous ſommes
cher le nom, la matiére, & la fortu
ce fameux & déteſtable Poëme, dont
teur a cru pouvoir ſe juſtifier deva
hommes, puis que le ſcandale en eſ
& que les Proteſtans n'ont pas jugé
pos d'en laiſſer périr la mémoire. C
vre qui n'eſt plus, ou du moins qui

Non pas tant à cauſe de l'imitation trop é
de ce qui eſt rapporté dans le 25. Livre de l'H
d'Ammien Marcellin au ſujet de Julien qu'
de la ſeconde ſyllabe de Πέρσαις abrégée con
ſage. Il reſte encore une faute de Langue d
petite Ode à Corinne, où ἐρυθριαζει eſt emploi
fois pour ἐρυθρια.

de n'être plus au monde, avoit pour titre de Laudibus Sodomiæ, *seu* Pæderastiæ. *Il parut à Venise l'an* 1550. *chez Trajan Navus. Ceux qui l'ont lû, nous apprennent que ce misérable Poëte a prétendu faire voir qu'il n'y avoit rien que d'héroique & de divin dans le plus horrible de tous les crimes, & qu'il en préféroit l'exercice à tout ce qu'il y a de plus abominable dans tous les autres péchez de cette nature, sans ajoûter beaucoup de foi à ce que l'Ecriture Sainte nous apprend de la punition de cinq Villes atteintes de ce crime. Quoi que Dieu ait souffert que ce Ministre d'iniquité se soit glissé parmi les Princes de son Eglise, & qu'il se soit revêtu d'une des principales dignitez Ecclesiastiques, il n'a pourtant pas permis que ce Poëme infame & sa Défense Latine demeurassent longtems dans l'impunité: même dès ce monde. Il s'est servi de deux moyens assez opposez pour arriver à cette fin. Le premier est celui de la discrétion des Catholiques; qui ont toûjours été très-persuadez que la punition la plus humiliante pour un méchant Livre, & en même tems la plus utile pour les fidelles, est de l'accabler sous le silence, & les horreurs d'une éternelle nuit; & qui expérimentent tous les jours que la réfutation ou la condamnation éclatante des Ecrits les plus méchants, est toujours dangereuse, en ce qu'elle n'éteint pas en nous la curiosité de connoître ce qui a mérité la condamnation. Le second moyen dont Dieu s'est servi pour punir le Casa en ce monde, est ce zéle extraordinaire que la plupart des Protestants*

Il faut Trajan Navo.

teſtants ont témoigné pour réveler la t
tude d'un homme dont la réputation
voit impoſer à la poſtérité. Il a été
ſamment décrié par leurs ſoins dans
l'Europe; & dès ſa naiſſance, en All
gne, par Jean Sleidan, Thomas Nao
ge, & Charles du Moulin, Juriſcon
François de Germanic, qui étoit lors
binge: en Suiſſe, par Joſias Simler,
tinuateur & Abbreviateur de Geſner
France, par Henri Eſtienne: & en A
terre, par Jean Juvel, ou Ivel: en
gne, par Cyprien de Valera: en Holl
par Gisbert Voet, naturel du pays; pa
ſeph Scaliger, par André Rivet, &
ques autres retirez de France: dont l
ſignalé eſt ſans doute Mr. Jurieu,
trouvé depuis peu des couleurs aſſez
pour nous dépeindre cette production d
prit corrompu de la Caſa, dans un
Livres contre l'Egliſe Romaine. Q
desobligeante qu'ait été l'intention d
ces cenſeurs à nôtre égard, nous leur
toûjours l'obligation de nous avoir
une forte horreur contre un Livre do
ont tâché de rétablir la mémoire, d
penſée de nous humilier & de nous fa
déplaiſir. Mais s'il m'étoit permis
ſervir d'une des expreſſions du Pere
j'oſerois dire, que puis qu'il y a des P
tes en Iſraël, il n'étoit pas fort néc
que nous allaſſions conſulter l'Oracle
caron, ni le Beelzébud des Philiſtins
ſans parler de ceux qui ont fait pe
cet Auteur le Chapeau de Cardinal
on avoit voulu couronner ce qu'il a

mérite d'ailleurs, nous n'avons pas manqué d'Auteurs Catholiques qui ont censuré cet Ouvrage, & flétri le Poëte avec une sévérité aussi aigre, mais plus salutaire pour nous, que celle de ces Messieurs. C'est même une espéce de consolation pour nous, de voir qu'un Protestant ait vangé l'Eglise Catholique de l'insulte de quelques-uns de ses Confreres, lors qu'il a fait voir que dès l'an 1569. un célébre Critique de la Communion Romaine avoit censuré le Poëme de la Pédéraſtie, ou Sodomie, d'une maniere qui n'est guéres plus indulgente que celle des plus animez d'entre nos Adversaires.

MENAGE. Premiérement, ce prétendu Livre de Jan de la Casa ne peut avoir eu pour titre *de Laudibus Sodomiæ, seu Pæderaſtiæ:* car selon Henri Estienne, Scaliger, Simlérus, Balæus, Zuingerus, le Président de Thou, Gisbert Voet, Lanfius, Rivet, & Mr. Jurieu, il étoit écrit en vers Italiens; & il seroit ridicule de donner un titre Latin à un Livre Italien. D'ailleurs, Jan de la Case étoit trop élégant Ecrivain Latin pour se servir du mot de *Sodomia.* Les élégans Ecrivains Latins de son tems ne se servoient point de ces mots Barbares, témoin Longolius, qui dit *Perſuaſio Chriſtiana*, pour *Fides Chriſtiana: Legati*, au lieu d'*Apostoli:* & *Antiſtites*, ou *Pontifices*, au lieu d'*Epiſcopi*, témoin Sannazar, qui dans son Poëme *de Partu Virginis*, ne s'est point servi du mot de *Chriſtus.* Et en troisiéme lieu, je soutiens positivement que ce Livre n'a jamais existé, & qu'on l'a

l'a confondu avec le Poëme Italie
Caſa, intitulé *Capitolo del Forno*, qui
te; & dont il y a pluſieurs éditions;
qui eſt fait ſur l'amour des hommes
les femmes, & que l'Auteur fît dans
extrême jeuneſſe, & étant Laïque: é
ne contient que 166. vers.

On dit que Monſeigneur de la Ca
tant Doyen des Camériers d'honneu
Pape, Segretaire des Brefs, Archev
de Bénévent, & Légat *à Latere* à V
fit imprimer à Veniſe en 1548. & en
ſur la fin de ſes jours (car M. Baill
fait mourir en 1556.) un Livre, in
de Laudibus Sodomiæ, *ſeu Pæder*
dans lequel il prit toutes ces qualite
que ce fut un Imprimeur nommé *Po*
Nave, ou *Trojan*, ou *Trajan Naüs*
nus, *Navus*, ou *Nævus*, qui l'imp
& le débita. On ajoute, que Mo
gneur de la Caſe ſoutenoit dans ce
que la Pédéraſtie (c'eſt le mot dont ſ
Mr. Baillet) étoit une œuvre non ſ
ment bonne, mais divine: qu'il le
par expériance: & qu'il s'y vantoit d'
mis en pratique toutes les théorie
Poſtures de l'Aretin: & qu'il y diſoit
de tous les plaiſirs de la chair, c'étoi
lui où il ſe plaiſoit davantage. Et m
dis que tout cela eſt faux: & que Mr.
let qui eſt un Prêtre, doit être bie
déplaiſant & bien honteux d'avoir
diffamé un Archevêque & un Léga
que l'action de Monſeigneur de la

d'

¶ 1. Cela eſt-il bien François?

d'avoir fait en ſa jeuneſſe & étant Laïque le *Capitolo del Forno*, eſt bien plus excuſable que cette diffamation : car il eſt à remarquer que Mr. Baillet a plus diffamé lui ſeul Mgr. de la Caſe que ne l'ont diffamé tous les Proteſtans : Monſieur Baillet étant le ſeul de tous les Ecrivains qui a dit que ce prétendu Livre de Monſeigneur de la Caſe avoit pour titre *de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ.*

Monſeigneur de la Caſe n'étoit pas ſeulement un des plus (1) élégans & un des plus éloquents hommes du monde : *Joannes Caſa, Archipræſul Beneventanus, ad præclariſſima natus officia : ut ſcilicet bonarum literarum ignaros rectis habenis dirigeret ; inſulſos, terſo eloquio erudiret, & Philoſophiæ ſplendore deſtitutos, pulſa procul caligine, nitidiſſimo fulgore illuminaret : cujus ſermo venuſtiſſimus divinâ potiùs quàm mortali facundiâ compoſitus videbatur*, dit Pocciantius dans ſon Catalogue des Ecrivains Florentins ; il étoit encore un des plus honnêtes du monde.

CASA *gentil, ove altamente alberga*
Ogni virtute, ogni real coſtume,

dit le Varchi.

CASA, *vera magion del primo bene,*

dit le Rota.

CASA, *in cui le virtuti an chiaro albergo,*
E pura fede, e vera corteſia,

dit

(1) Homme élégant ne ſe dit pas.

dit le Cardinal Bembo.

CASA gentil, che con ſi colte rime
Scrivete i caſti e dolci affetti voſtri,

dit le Capello. *Il molto Reverendo*
virtuoſiſſimo Mouſignore, Meſſer Giova
della Caſa, Fiorentino, in uno non m
grave e dotto che ornato, e leggiadro So
to, da lui nel primo fiore della Giovine
ſua, &c. della bontà e dottrina dell' A
re di eſſo favellare come ſi richiedere
mi vieta non meno la grandezza loro e
ſufficienza mia, che la Patria comun
la modeſtia ſua, benche e l'una e l'altr
ſon certo, notiſſima alla maggior part
voi, dit le Varchi dans ſa *Lecture* ſu
Sonnet de Monſeigneur de la Caſe d
Jalouſie, recitée à Padouë dans la c
bre Académie *degl' Infiammatti. Vi*
tes autem illæ tuæ ſolidæ ac firmæ, qu
no omnium ore celebrantur, ac mir
ſui amatores cotidie inveniunt, dit P
Victorius dans ſa Dédicace des Politi
d'Ariſtote à Monſeigneur de la Caſe.
quelle apparance qu'un des plus hon
hommes du monde ût voulu écrire ſi
vertement de la matiére du monde la
deshonnête, & avec un titre ſi inf
Lui, qui a tant recommandé l'honn
des paroles. Voici comme il en
dans ſon Galatée: *Dee oltre a ciò ci*
Gentiluomo fuggir di dire le parole
che oneſte. E la oneſtà de' vocaboli c
te, o nel ſuono e nella voce loro, o ne
ſignificato. Concioſiacoſache alcuni

vengano a dire cosa oneſta, e nondimeno ſi ſente riſonare nella voce iſteſſa alcuna diſoneſta: ſi come rinculare: *laqual parola ciò non oſtante ſi uſa tutto dì da ciaſcuno; ma ſe alcuno, o uomo o femmina, diceſſe per ſimil modo, ed a quello medeſimo raguaglio, il farſi innanzi che ſi dice il farſi indietro, allora apparirebbe la diſoneſtà di cotal parola: ma il noſtro guſto per la uſanza ſente quaſi il vino di queſta voce, e non la muffa.*

Le man' alzò con amenduo le fiche, —

diſſe il noſtro Dante. Ma non ardiſcono di così dire le noſtre Donne: anzi per iſchifare quella parola ſoſpetta, dicono più toſto le caſtagne: *come che pure alcune poco accorte nominino aſſai ſpeſſo diſavvedutamente quello che ſe altri nominaſſe loro in pruova, elle arroſſirebbono: facendo menzione per via di beſtemmia di quelle onde elle ſono femmine. E perciò quelle che ſono o vogliono eſſere ben coſtumate, procurino di guardarſi non ſolo dalle diſoneſte coſe, ma ancora dalle parole: e non tanto da quelle che ſono, ma eziandio da quelle che poſſono eſſere, o ancora parere, o diſoneſte, o ſconcie e lorde: come alcuni affermano eſſere queſte di Dante,*

Inf. c. 17. Se non ch'al viſo, e di ſotto mi venta.

Inf. c. 18. *O pur quelle:*

Però ne dite, ond' è preſſo pertugio.
E un di quegli ſpirti, diſſe: Vieni
Di retr' a noi, che troverrai la buca.

Ces vers ſont mal éſan- ans les ns du de,

i ſapere, che, comeche due, o più,
e vengano tal volta a dire una medeſima
nondimeno l'una ſarà più oneſta, e
a meno; ſi come e a dire con lui giac-
e della ſua perſona gli ſodisfece: *per-*
queſta iſteſſa ſentenza detta con altri
oli ſarebbe diſoneſta cosa ad udire. E
cconciamente dirai il Vago della Lu-
che tu non direſti il Drudo; *avvegna-*
mendue queſti Vocaboli importino lo
nte. *E più convenevol parlare pare a*
la Fanciulla e l'Amica, *che* la Con-
a di Titone. *E più dicevole è a Don-*
anco ad uomo coſtumato, nominare
eretrici Femmine di mondo, *come la*
lore diſſe, più nel favellare vergognoſa
ello adoperare, che a dire il comune loro
: Taide è la puttana. *E come il*
accio diſſe, la potenza delle Meretrici
Ragazzi: *che ſe così aveſſe nominato*
arte loro i maſchi, come nominò le
ine, ſarebbe ſtato concio e vergognoſo
favellare. Je prens la liberté de de-
ler à mes Lecteurs ſi un homme qui
it de la ſorte avant que d'être Nonce
chevêque, & avant que d'être avan-
âge; étant ſur la fin de ſes jours;
Nonce & Archevêque; a pû inſi-
un de ſes Livres *de Laudibus Sodomi.*
æderaſtia? Je ſuis très-perſuadé que
ſeigneur de la Caſe n'ût pas ſeule-
voulu prononcer ces deux vilains
. Mais quand Monſeigneur de la
aurpit u l'eſprit auſſi corrompu que
Mr. Baillet après Mr. Jurieu, ſeroit-
ſemblable qu'un Prémier Camérier

d'honneur du Pape, qu'un Segretaire des Brefs, qu'un Légat *à Latere*, qu'un Archevêque, ût voulu ſe proſtituer de la ſorte, & ruiner ſa fortune avec ſa réputation? Mais le Pape Paul IV. qui étoit grand Zélateur de la Diſcipline Eccléſiaſtique, ût-il ſouffert cette abomination? Car il eſt à remarquer qu'auſſi-tôt que Paul IV. fut fait Pape en 1555 c'eſt-à-dire cinq ans après l'édition & la publication du prétandu Livre de Monſeigneur de la Caſe *de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ*, il fit venir auprès de lui à Rome Monſeigneur de la Caſe, ou plutôt il le força d'y venir. Voiez Victorius dans ſa Préface ſur les Oeuvres Latines du Caſa, & dans ſa Lettre au Caſa qui commance par *Quantam voluptatem*, & l'Hiſtoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin. Mais le Magiſtrat de Veniſe auroit-il ſouffert l'édition & la publication de ce Livre? Monſeigneur de la Caſe n'a pas même fait imprimer *le Capitolo del Forno*. Ce qui paroît évidamment par la prémiere édition de ſes *Capitoli*, qui eſt de 1538. in 8. à Veniſe chez Curtio Navo, & ſes freres: dans laquelle on lit cet Avertiſſement de l'Imprimeur au Lecteur: *Curtio Navo a gli Lettori. Voi averete, Lettori miei, in queſto libretto tutti i Capitoli di Meſſer Gio. Della Caſa, e di Meſſer Bino: li quali abbiam dati in luce, ſi perche non giaceſſero indegnamente diſperſi nelle tenebre, come per non fraudar gl' Autori della lode ſua, conciofiache alcuni di queſti ſi leggevano già ſtampati ſotto l'altrui nome.*

Il

vediamo dover eſſere non ſolamente à enigniſſimi Lettori, ma eziandio a che gli compoſero, ſommamente

illeurs, il eſt à remarquer que ce Li- exiſte point. Mr. Baillet le dit lui- : ce qui fait voir qu'il n'a jamais S'il avoit exiſté, il exiſteroit en- car comment auroit-on pu ſuppri- 'édition de Veniſe de 1548. & celle 50.? Charle du Moulin dit qu'en on avoit à Bade un exemplaire de ce , & qu'en 1550. l'édition de 1550. itoit à Veniſe. Et ſi ce Livre avoit , non ſeulement on en auroit plu- exemplaires, mais pluſieurs éditions. comme Jean de la Caſe étoit ſans ſtation le premier Poëte Italien de ans pour la beauté, la nobleſſe, & gularité de l'expreſſion, on auroit rimé pluſieurs fois ce Livre en ſegret la plûpart des Villes d'Italie.

r. Baillet dit que Janus Rutgerſius, utôt Joſeph Scaliger, dans ſon *Con- io Fabulæ Burdonum*, a prétendu que ſa ne réuſſiſſoit pas en vers Italiens. eſt très-faux, ſauf le reſpect que je au caractére de Mr. Baillet. Il n'y a de ſemblable dans ce Livre de Joſeph ger. Mr. Baillet fait ainſi ſouvent aux Auteurs des choſes où ils n'ont is penſé. Et ſi Scaliger avoit dit ce Mr Baillet lui fait dire, il auroit dit grande impertinance. Le Caſa étoit ſi d Poëte Italien, que le Taſſe le Prin- s Poëtes Italiens le cite avec eſtime,

& le propoſe pour modelle en pluſieurs endroits de ſes Diſcours ſur le Poëme Epique, & qu'il n'a pas dédaigné de faire un Commentaire ſur un de ſes Sonnets : c'eſt celui qui commance par *Queſta vita mortal.* Le Quérengo, qui étoit un homme d'un grand mérite dans les Lettres, a fait auſſi une Diſſertation ſur un autre de ſes Sonnets, c'eſt celle qu'il a intitulée *De' Remedi d'Amore.* Et il ne faut pas s'étonner ſi les Vers du Caſa ſont ſi achevez, puis qu'il les limoit & relimoit ſans ceſſe.

S'egli averrà, che quel ch'io ſcrivo, e detto
Con tanto ſtudio, e già ſcritto, il diſtorno
Aſſai ſovente, e, come io ſo, l'adorno
Penſoſo in mio ſelvaggio ermo ricetto, &c.

C'eſt ce qu'il dit de lui-même dans le 52. de ſes Sonnets.

Je reviens au prétandu Livre de Monſeigneur de la Caſe *de Laudibus Sodomiæ.* Les Proteſtans d'Allemagne de leur côté, & ceux de Hollande, & ceux d'Angleterre, n'auroient pas manqué non plus de le faire rimprimer, pour le reprocher aux Catholiques. Et les Dévots d'Italie n'auroient pas manqué auſſi de le reprocher à ſon Auteur : comme Nicolas Villani dans ſon *Diſcorſo Accademico ſopra la Poëſia giocoſa*, imprimé ſous le nom de l'*Accademico Aldeano*, lui a reproché ſon *Capitolo del Forno*, & quelques Parodies de l'Arioſte, & aucun Italien n'a fait men-

tion

tion de ce Livre *de Laudibus Sodomiæ*. eſt donc conſtant que le prétendu Li *de Laudibus Sodomiæ* de Monſeigneur la Caſe, Archevêque de Bénévent, Do des Camériers d'honneur du Pape, gretaire des Brefs, & Légat *à Later* Veniſe, n'a jamais exiſté.

Il me reſte à faire voir qu'il a été c fondu avec le petit Poëme Italien de J de la Caſe, intitulé *Capitolo del Fo* Cela paroît clairement par les beaux l bes du Caſa adreſſez aux Allemans: je ne ſuis pas de l'avis de Scaliger qu traite de Vers froids & ſans agrément:

Quòd vos apud, Germania humaniſſim
Gens, culpor, atque turpioris flagitii
Ornaſſe dicor neſcio quid laudibus,
Impuro id eſt ab homine conficium & levi.
Teſtiſque tellus omnis eſt mihi Itala,
Tantum me ab omni abeſſe turpitudine,
Quantum ille ab omni laude ſemper abſuit
Annis abhinc triginta, & ampliùs, ſcio
Nonnulla me, fortaſſe non caſtiſſimis,
Luſiſſe verſibus: quod ætas tunc mea
Rerum me adegit inſcia, & ſemper jocis
Licentiùs gaviſa, conceſſis omnium,
Juventa: quod fecere & alii item boni.
At nunc abit juventa, luſus permanet.
Et Carmini illi nomen adſcribunt meum
Idem quod antè erat, nec adſcribunt diem
Eamdem, erat quæ quando id olim luſimu
Sed quod puer peccavit, accuſant ſenem.
Verùm hoc ut ut tamen ſit, obſcœni nihil

de la Case étant Nonce à Venise en 1546. ut ordre du Pape de lui faire son procès comme à un hérétique: & il lui fit défense de retourner en son Evêché. C'est ce que nous avons appris de l'Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo. Le Vergerio, pour se vanger de Monseigneur de la Case, publia dans toute l'Allemagne que Monseigneur de la Case avoit loué l'amour des garçons dans son *Capitolo del Forno*. Et il se fondoit, sans doute, sur cet endroit de ce Poëme, où il est parlé en effet, en passant, de cet amour avec quelque sorte de louange:

Tenuero il Forno già le Donne sole.
Oggi mi par che certi Garzonacci
L'abbian mandate poco men ch' al Sole.

¶ 1. Il y a dans l'édition de Venise 1540. in-8.

E sonne ben cagion questi fratacci.

C'est la véritable leçon, l'autre est supposée & n'est pas même Italienne.

¶ 2. Il y a dans la même édition que je viens de citer

Con tutto che'l mio pan sia pur piccino.

ce qui est plus élégant.

¶ 3. Les Protestans ont extrémement appuyé sur cette expression qu'ils ont relevée comme un blasphême. Les Apologistes du Casa ne l'ont point défendu là-dessus, & semblent avoir passé condamnation par leur silence. Je ne sai s'ils ont jugé l'objection si foible qu'ils n'ayent pas daigné y répondre, les mots en effet *divino*, & *santo*, ne doivent pas être pris à la lettre, ce sont des manières populaires établies presque dans toutes les Langues pour marquer l'excellence & la singularité d'une chose. Les Italiens sur tout en usent souvent dans le-

Spazzinlo a posta lor, nessun non va
Dicon pur ch' egli è umido e mal netto.
(1) *E sono ben cagion quelle sue stracci.*
Io per me rade volte altrove il metto.
(2) *Con tutto che'l mio pan sia piccolino*
E'l forno delle Donne un po grandetto.
Benche chi fa questo mestier divino,
Sà ben trovar dove l'anno nascosto
Colà dirieto un certo fornellino.

Mais ce qui ne permet pas de doute
c'eſt ce Capitolo que les Allemans r
choient à Jean de la Caſe, c'eſt ce q
écrit du Moulin & Henri Eſtienne
Jean de la Caſe appeloit ce peché (3)
Oeuvre divine: qui eſt ce qui eſt dit
ce Vers:

le burleſque, témoin le Bernia dans le Son
ſpirito bizzarro, ou parlant d'une méchante
dit par ironie

La mula poi divina.

Le même dans le *Capitolo del pescare.*

Ch'un pesce buono è un boccon divino.

Et le Varchi dans le *Capitolo delle ricotte.*

O cibo più ch'uman, più che divino.

Le Dolce dans celui *del Sputo.*

Lo sputo à in lui mille virtù segrete
De quai ciascuna si può dir divina.

L'Arétin dont Balzac l. 2. de ſes Lettres à C
lain, Lett. 2. dit qu'il ne peut comprendre
vinité, a pourtant été ſurnommé le divin,
Dialogue *della vita delle suore* qu'il dédia à ſo
Singe a été auſſi traité de divin par le même

Benche chi fa queſto meſtier divino.

Mais ce qui néanmoins en bonne Grammaire doit s'entendre de l'amour des femmes, & non pas de celui des garçons. Voyez ce qui précede & ce qui ſuit. L'Auteur avoit dit de même auparavant en parlant de l'action de l'homme avec la femme, *Soleva eſſer gia'l Forno un arte ſanta:* & il dit enſuite, en parlant de la même action, *Dite qualcoſa di quel meſtier ſanto.* Voyez le Poëme. Et c'eſt avec vérité que le Caſa a dit *Cumque verſibus laudavimus Furnum, haud mares laudavimus.* Ce que Charle du Moulin & Henri Eſtienne ajoutent, que le Caſe a dit dans ce Poëme, qu'il ſavoit par expériance que cette action étoit une Oeuvre divine, & que de tous les plaiſirs de la chair c'étoit celui qui lui plaiſoit davantage, ne

O Aretino benedetto voi
Che vendete li Principi al quattrino,
Egli ſtimate men d'aſini e buoi,
E perciò quel dialogo divino,
L'ignoranza lor madre conoſcendo,
Drizzaſte degnamente al Bagattino.

Il en eſt de même de *Santo.* Le Bernia dans le *Capitolo de' Ghiozzi.*

O peſci ſenza liſthe, o peſci ſanti.

Le Mauro dans ſon *Viaggio di Roma*, parlant d'un excellent vin.

Dio conforto a ciaſcun quel liquor ſanto.

Le même, *Capitolo del lotto.*

Mà che dolcezza ſentiria un amante

Se

ne ſe trouve point dans ce Poëme: c
fait voir qu'ils ne l'ont point vu, &
n'en ont parlé que par ouï dire. V
leurs termes au chapitre ſuivant. J'a
à toutes ces preuves, que Gisbert
& l'Auteur de la Lettre citée par Wolf
diſent nettement que le *Capitolo del*
de Monſeigneur de la Caſe eſt ce
plein d'ordures qu'on reproche à Mo
gneur de la Caſe. Voyez leurs term
chapitre ſuivant.

Le Caſa dit la même choſe dans le
cours Latin qu'il a fait, ſous un
étranger, contre le Vergerio, Evêqu
Capo d'Iſtria. Ses paroles méritent, c
rapportées en ce lieu. Les voici :
terea, ſi qui ſunt paullò minùs caſti li
per jocum aliquibus in adoleſcentia ſc
eos tu cui tibi commodum fuerit, aſcr
quæ dubia erunt, in peſſimam partem

De gli frutti d'amor ſenza ſpogliarſi
Senza toccar quelle lenzuola ſante?

Le Rino, *capit. del mal Franciſoſo*, parlant de
de ce mal

Veggonſi poi di lui ſi vertuoſe
Opere, così belle, o così ſante.

Le Dolce, *capit. della ſperanza.*

Tutto il mal, ch'è quà giù, ſoffre l'aman
Solo per che trà ſe diviſa, e ſpera
Trovar mercede da due luci ſante.

Ce qui fait voir que le reproche qu'on a fait
ſa de ces ſortes d'expreſſions n'eſt qu'une pu
cane.

to : multa de tuo addito : quod de versiculis illis qui de Furni laudibus inscripti jam olim sunt, feciſſe te video : quamquam illos me annis ab hinc quinque & viginti editos, alterius cujuſdam nomine inſcriptos, legiſſe me memini. Tu JOANNI CASÆ *attribuis : quem tumet affirmare ſoles ornatè, politèque ſcribere & verſibus poſſe & ſoluta oratione. Id quod video* BEMBO *quoque &* FLAMINIO *viſum eſſe ; aliiſque multis item bonis, doctiſque viris, qui de ejus hominis cùm eloquentia, tum temperantia, integritate, humanitateque, elogia quædam ſcripta reliquerunt. Sed ſi* JOANNIS CASÆ *ii verſiculi ſunt, ejus ego hominis gravitatem & conſtantiam laudare poſſim ; niſi tu iratus illi de judicio tantopere fis ; qui toties à te laceſſitus, reſpondit tibi numquam : præſertim cùm tribus verbis facere illi hoc licuerit quicumque eos verſus ludens ſcripſit : nam ſi tu aliud atque ille dicit, intelligis, tua iſthæc culpa eſt, qui, non malè dicta, malè interpreteris : quod ſi aliud dicitur, aliud ſignificatur, tamen tu in aliam partem accipis ac cogitatum ab ejus carminis auctore ſit : feminæ enim illis verſibus planè, non mares, laudantur, ſi modò quicquam præter Furnum ipſum laudatur, neque tu ignoras, ſed vetere illo tuo uteris artificio Oratorio :* Comme ce Diſcours n'a jamais été imprimé, & qu'il eſt rempli de choſes curieuſes, & très-élégamment exprimées en Latin, j'ai jugé à propos de l'ajouter à la fin de ces Remarques : & je prans la liberté d'y renvoyer mes Lecteurs.

Après

Après avoir démontré que Mo
gneur de la Caſe n'a point fait de l
intitulé *de Laudibus Sodomiæ, ſeu P*
raſtiæ, & qu'on a confondu ce prét
Livre avec ſon *Capitolo del Forno*, il
faire voir que ce *Capitolo del Forno* e
Ouvrage de ſa jeuneſſe, & que Mr
rieu qui a écrit le contraire, a été
informé de cette particularité. Je
rai pas beaucoup de peine à le pro
Le Caſa le dit lui-même dans ſes
bes.

Annis ab hinc triginta, & ampliùs, ſci
Nonnulla me, fortaſſe non caſtiſſimis,
Luſiſſe verſibus: quod ætas tunc mea
Rerum me adegit inſcia, &, ſemper joc
Licentiùs gaviſa, conceſſu omnium,
Juventa, &c.
Sed quod puer peccavit, accuſant ſenem.

Le Préſidant de Thou dit la
choſe. Ses Paroles ſeront produit
chapitre ſuivant. Et ce Poëme d'a
ſe trouve imprimé en 1538. & il eſt
à Marc' Antonio Soranzo Noble
tien, camarade du Caſa; Et ce
Antonio Soranzo mourut jeune, c
il paroît par ce Sonnet que le Caſa
ſa mort:

Il tuo candido fil toſto le amare
Per me, SORANZO *mio, Parche troncar*
Laſſo! ſi parti tu, non ancor pieno
I primi ſpazii del corſo umano.

C'eſt le douziéme des Sonnets du Caſa. J'ajoute à ces témoignages celui du Poccianzio dans ſon Catalogue des Ecrivains Florentins. *Edidit adhuc juvenis, antequam ad ſacrum Archipræſulatum à Paulo Tertio admitteretur, quædam, & ſi jocoſa, arguta tamen ac ſubtilia Carmina, Etruſco ſermone:* car c'eſt des *Capitoli* du Caſa que parle le Poccianzio en cet endroit. Il faut donc conſidérer ce Poëme comme l'Ouvrage d'un jeune homme. *In giovenil fallire è men vergogna.* Mais il ne faut pas ſeulement le conſidérer comme l'Ouvrage d'un jeune homme, il faut encore le conſidérer comme l'Ouvrage d'un Laïque. Mr de Thou l'excuſe par la licence du ſiécle & celle du lieu dans leſquels il a été compoſé. Et en effet, pour ne point parler du lieu de la naiſſance du Caſa, le ſiécle dans lequel le Caſa a vécu, étoit extrémement corrompu, comme il paroît (1) par les vers de Pontanus, par ceux de Politien, par ceux de Sannazar, par ceux du Cardinal Bembo. Et ces *Capitoli in terza rima* ſur des choſes honnêtes, mais qui avoient rélation à des choſes deshonnêtes, étoient en ce tans-là fort à la mode: ce qui paroît par le *Capitolo della Fava* du Mauro; & par celui *delle Fiche* du Molza, ſi célébre par le Commentaire du Ser Agreſto, c'eſt-à-dire, d'Annibal Caro. D'autres l'excuſent par

¶ 1. Le Caſa n'eſt venu au monde qu'après la mort de Pontan, & n'a point vécu dans le ſiécle de Politien.

par le *Laſciva eſt nobis pagina, vita* ba *eſt*, & par le *Laſcivus verſu, m pudicus erat.* Et il eſt très-vrai-ſembl en effet que le Caſa s'eſt ici calomnié meſme: à l'imitation de pluſieurs au Poëtes. *Nam caſtum eſſe decet pium tam ipſum, verſiculos nihil neceſſe eſt: tum denique habent ſalem & leporem ſunt molliculi & parum pudici.* Mai toutes les excuſes qu'on allégue en fa du Caſa, au ſujèt de ſon *Capitolo del no*, la meilleure, ſelon moi, c'eſt ce dit qu'il a reparé cette faute par un vertueuſe.

——— *Moribus,*
Induſtriâ, pudore, continentiâ:
Laſciviam nos Carminis correximus
Illius: emendavimuſque ſ.riis
Joca.

Parmi ſes Rimes Italiennes, il y effet de très-beaux Vers de Morale Dévotion. Et à ce propos, je ſupplie ſieurs de la Religion prétandue Refor de trouver bon que je les faſſe ſou que c'eſt ainſi que leur Beze, dans ſa te ſur le verſet 19 du premier chapit St. Mathieu, a excuſé ſon *Rimula ream, ni monogramma tua eſt*, & *hanc quoque quam quæro, Pontice, ſ via eſt*, & ſes autres vers licentieux chant ſa mignonne Candide & ſon Audebert. *Dicitur παραδειγματίζειν*

dum etiam quum à Judice, non insligitur pœna. Ut apud Plutarchum Archilochus scribitur editis parum honestis versiculis sese παραδειγματίσαι. Quod & mihi juveni, necdum in Ecclesiam Dei ascito, evenit. Quam tamen maculam spero me tam dictis quam factis eluisse. Il dit à peu près la même chose dans sa Réponse à Balduin: *Sed conjicio fortasse quid velis, objicis mirum mihi, quæ paulò ante commenturavi, Epigrammata: de quibus paucis tibi respondebo. Si tu quædam in illis (neque enim omnia potes) ut impura & obscœna reprehendis, rectè facis. Sed nemo hoc ante me fecit; Noluit enim illi Heliodoro similis esse, qui suam Χαριτλειαν Christianismo prætulit. Sed contrà; & voce & scriptis, primus damnavi, quæ istic, Balduine, ita studiosè Doctorum hominum manibus terebantur, ut quamvis multis erratis scaterent, tamen nemo esset (quod sine invidia dictum sit) qui non in eo scribendi genere mihi plurimum tribueret.*

Outre les Iambes *ad Germanos* que nous avons rapportez ci-dessus, Monseigneur de la Case, a fait en prose Latine une Defense de ses mœurs contre le Vergerio. Cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Monsieur Magliabechi, Bibliothécaire du Grand Duc de Toscane, qui l'a manuscrit, m'a promis de me l'envoyer: & je fais état de le faire imprimer à la fin de ces Remarques.

Je finis ce chapitre, en déclarant à Mr. Baillet, que quelque chose que j'aie dite ici

ici en faveur du Casa, je n'approuve
lement le sujet de son *Capitolo del F*
& que j'en blâme très-fort les vers
j'ai rapportez.

J'oubliois à remarquer que Mr. B
qui juge souverainement de tous les
mes Italiens, n'a jamais lu ce *Cap*
qui est si fameux, qu'il a fait nomme
Auteur par le Caporali *le Pourvoyeu*
néral de l'Armée d'Apollon. Il n'a p
non plus les Iambes *ad Germanos.*
aussi à remarquer que Mr. Baillet a
le Casa dans sa Liste des Traducteur
Casa a traduit (1) en Latin plusieurs
ses de Thucydide. Ce qui fait voi
Mr. Baillet n'a point lu aussi les Oe
Latines du Casa.

CXX.

Examen des témoignages dont on se
pour prouver que Jan de la Case
un Livre intitulé de Laudibus S
miæ, seu Pæderastiæ.

SLEIDAN, Livre XXI. de son H
re, en l'an 1548. *Ille quem dixi*
Archiepiscopus Beneventanus, libellu
scripsit planè cynædum, & quo nihil s
excogitari possit. Nec enim puduit,
longè omnium turpissimum, sed per
liam nimis notum atque Græciam, ce
re laudibus.

Remarquez, que Sleidan ne dit

¶ 1. Il n'en a traduit que des Harangues.

que ce Livre fût intitulé *de Laudibus Sodomiæ*; & ce qu'il dit, que le crime de Nonconformité y étoit loué, tombe sur ces vers du *Capitolo del Forno*, ci-dessus rapportez:

Tenere il Forno già le Donne sole, &c.

Remarquez aussi, que Sleidan est un Protestant: & que ce qu'il a écrit contre Jan de la Case, il l'a écrit dans un Livre fait contre les Catholiques Romains.

(1) Bèze; ou plutôt Besze; (c'est ainsi qu'il s'appelloit) dans la Dédicace de ses Poësies à André Duditius; *olim quidem Hungarici pseudocleri in Tridentino Conciliabulo Oratori, nunc verò suis, Jesu-Christi servo*, de l'édition de Genève in 8. de l'année 1576. *Extat excusum Sodomiæ Encomium Joannis à Casa, Florentini, rhythmis Italicis, ut idonei testes scribunt, unà cum Bernicæ Capitulis, quæ vocant, editum. Et tamen eum Encolyei Beneventanum Archiepiscopum, Cameræ Apostolicæ Decanum, & summum in Venetorum Dominio ad Lutheranos persequendos Legatum designârunt: Papam etiam fal-*

sis

¶ 1. Je me souviens avoir vu une Chronique latine in fol. de Jean Lejars Religieux Célestin imprimée chez Jean Kerver à Paris 1521. (*Lejardi Chronicon*) & dédiée sous le nom du Libraire à Nicolas de Beze Conseiller Clerc au Parlement de Paris, oncle de Théodore, où dans la suscription de la Dédicace il y a Nicolao de Besze, & non pas de *Bessie*, qu'on ne trouvera nulle part. *De Besze* est donc l'ancienne orthographe, telle qu'on la voit en-

taſſis futurum, niſi monſtrum illud hor
mos intercepiſſet.

Remarquez que Beze ne parle que
ouï dire : & que ceux dont il tient la
ſe, ont été ici-deſſus refutez. Il e
reſte étrange, que Beze dont les
ſies ſont très-licentieuſes, ait par
la ſorte de Monſeigneur de la C
un des plus honnêtes hommes du
de.

Je rapporterai ici à ce propos, e
veur de Beze & du Caſa, ſes parol
la Préface des Lettres Amoureuſe
Cardinal Bembo : *Se gl'uomini naſc*
vecchi, e ornati delle degnità, e de' g
a' quali ſi perviene poi alle volte in p
ſo di tempo, tutte le loro azzioni do
bono eſſere d'un medeſimo tenore ; g
e coſtumate : e ſpezialement le Scri
ſicome più perpetue, e più univerſal
vedute, e conſiderate. Ma poiche all
chiezza non ſi può venire per altro can
che per la via della più freſca età di m
mano: e poiche la fortuna varia e m
noſtre condizzioni, ed i noſtri ſtati,
le piace, ſe non è biaſimo che i vecc
perſone graduate ſcrivino come all

encore dans l'Enitaphe que Théodore fit
pour ſon Oncle à Paris en l'Egliſe S. Côm
Depuis on a communément écrit *Beze*, & c
thographe a prévalu En Latin c'eſt preſq
jours *Beze*, rarement *Beſa*, & deux fois ſeu
Bezeus, l'une dans l'Epigramme *ad Muſas*,
dans l'Epigramme *ad pedem Candidæ*, où co
regle de la quantité la premiere de *Bezeus*
ve breve dequoi il a été repris par du Moni

chiezza ed al lor grado si richiede, perchè si debbe riprendere che essi abbiano scritto giovani e scolari quello, ed in quel modo, che alla gioventù, ed a' scolari, non fù grato fatto disdicevole? Le scritture non divengono canute con i loro Autori e Compositori, ma si rimangono nella loro età; e nella loro giovinezza sempre: e noi ci matiamo. Chi può a buona equità maravigliarsi, che i campi i quali producono di state utili frutti, abbiano vani fiori di primavera generato. Il bue che resti ara, giovenco scherza. E Licurgo e Solone, e Catone e Mario, fanciullarono nelle cune, come gl' altri fanciulli fanno: e non furono così severi, nè così ritti nella prima età come nella estrema. Coloro dunque a cui non dispiacerà di leggere queste Lettere, siano da noi caramente pregati di rammemorarsi che elle furono dettate, non da quel canuto Signore che essi videro, ma da un giovane di privata condizione, nella sua nova età.

CHARLES DU MOULIN, Professeur en Droit à Tubinge, dans l'Oraison qu'il récita le 4. des Calandes de Mars de l'année 1554. dans les grandes Ecoles de Tubinge, imprimée premiérement en Allemagne en feuilles volantes, & insérée ensuite par Mr. Pinsson Avoçat au Parlement dans la dernière édition de Paris des Oeuvres de du Moulin: *Joannes della Casa Archiepiscopus Beneventanus, Papalis Cameræ Decanus, & in toto Venetorum dominio cum potestate Legati à latere Legatus, eâ Legatione fungens, Venetiis librum composuit & edidit de Laudibus Sode-*

iæ. Quis hîc non exhorreſcat? Sed hor-
lius eſt quod in eo libro affirmat, exe-
diſſimum illud Sodomiæ ſcelus, eſſe ar-
& opus divinum, idque etiam propriâ
rientiâ perſuadere & facere credi niti-
dicens, ſe non aliâ magis venere de-
ri. Quis Ethnicorum, etiam cynædo-
, immo pathiciſſimorum Poëtarum, tam
udenti & projectâ libidinis prurientis
luſquam belluinæ licentiâ uti auſus eſt?
d quod veteres illi Sodomitæ, Dei vin-
â, ſulphuris & ignis pluviâ, & abyſſo
nfernum viventes abſorpti: Geneſis 19.
quam ſcelus ſuum ita laudaverant: nec
m & opus divinum eſſe dixerant. Et
n non puduit Legatum illum & Ar-
biſcopum Papalem, interioris etiam
filii Romanæ Sedis Anteſignanum &
anum: ut etiam inde ſibi, ſuiſque Sym-
is, tanquam de egregio & illi Curiæ
iſſimo palmario plaudat: non clam, ſed
totius orbis tanquam libidinibus Anti-
ſti ſubacti theatro, nomenque ſuum, &
litatem, in honorem Sedis & ſunctionis
libro præfixerit. Venetiis per Trajanum
um, publicum Chalcographum, propa-
impreſſo & vendito: & nondum bien-
in Comitiis Helvetiorum Badenſibus,
prodigioſam fœditatem execrantium,
, &c.

emarquez, que Charle du Moulin ne oint qu'il ût vu ce Livre: & que ce-ême qu'il allégue, que l'Auteur y dit ſavoit par là propre expérience que uiſſance des garçons étoit une choſe ıe, & que de tous les plaiſirs de la chair,

chair, c'étoit celui qui lui plaiſoit davantage, témoigne qu'il ne l'a point vu: car il n'y a rien de ſemblable dans le *Capitolo del Forno*. Remarquez, que ces mots, *exccrandiſſimum illud Sodomiæ ſcelus, eſſe artem, & opus divinum*, eſt rélatif à ce Vers, *Benche chi fa queſto meſtier divino*. Remarquez qu'il eſt ridicule de croire que Monſeigneur de la Caſe étant Legat *à latere* à Veniſe, y ût fait imprimer ſous ſon nom un Livre *de Laudibus Sodomiæ*, & qu'il ût pris dans ce Livre la qualité de Doyen des Camériers d'honneur du Pape, de Segretaire des Brefs, de Légat *à latere* à Veniſe, & d'Archevêque de Bénévent. Remarquez, qu'il eſt faux que Monſeigneur de la Caſe ait compoſé le *Capitolo del Forno* étant Nonce à Veniſe. Remarquez, que Monſeigneur de la Caſe n'étoit que Nonce à Veniſe, & non pas Légat *à latere*. Remarquez, que Charle du Moulin étoit irrité contre la Cour de Rome, qui avoit cenſuré ſes Livres. Remarquez, que cet endroit de Du Moulin rempli de fauſſetez & de calomnies, eſt la cauſe de la plûpart des fauſſetez & des calomnies que les Proteſtans ont débitées contre Monſeigneur de la Caſe.

HENRI ESTIENNE dans ſon Apologie d'Hérodote, Livre 1. chapitre 13. *Car ceci ne ſe doit taire, que Jan de la Caſe, Florentin, Archeveſque de Bénévent, a compoſé un Livre en rhytme Italienne, où il dit mille louanges de ce peché, auquel les vrais Chrétiens ne peuvent ſeu-*

le-

lement penſer ſans horreur : & entr'autr
choſes, l'appelle Oeuvre divin. *Ce Livre*
été imprimé à Veniſe chez un nommé Ti
jan Nanus, ſelon le témoignage de qu
ques uns, lequel ils ont mis par écrit.
eſt l'Auteur de ce tant abominable Livr
celui-meſme auquel j'ai dédié quelques mi
vers Latins pendant que j'étois à Veni
Mais je proteſte que je commi cette fa
avant que le connoître tel: & qu'après
avoir été averti, la faute étoit ja irré
rable.

Remarquez, que Henri Eſtienne n
voit point vu ce Livre, & qu'il n'en pa
que ſur le témoignage d'autrui. Rem
quez, que Henri Eſtienne étoit Prot
tant, & qu'il parle de ce Livre dans
Livre qu'il a fait pour décrier les Cat
liques.

GUILLELMUS CANTERUS dan
Préface ſur Properce de l'édition de Pl
tin : *Quis ferat, quod ſuperioribus a*
accidit, Caſalem quemdam, ſummum
pe dignitatis in Hierarchia gradum
nentem, carminibus turpiſſimis infanda
gitia prædicare? En egregium familiæ
vinæ columen: cui turpitudo per ſe m
ſatis non ducitur, niſi ad eam accedat
pudentiſſima gloriatio.

Remarquez, qu'il n'eſt point parlé
le *Capitolo del Forno* de cette vanterie
parle Cantérus. Je remarquerai ici en
ſant que l'édition de Plantin du Prop
de Cantérus eſt de 1569. & non pas,
me l'a écrit Mr. Baillet, de 1599.

JOSEPH SCALIGER dans ſon

futatio Fabulæ Burdonum: Et hoc quoque magnum flagitium est, alienos versus licentiores vertere, quàm proprios edere: quod fecerunt Joannes Casa & Petrus Bembus, ambo Ecclesiastici Ordinis. Quorum alter, Archiepiscopus Beneventanus: alter, Cardinalis. Hic, Etrusco carmine pæderastiam celebravit: & quum hoc nomine malè audiret, id Iambo satis frigido & illepido ad Germanos excusare conatus est frustrà.

Et dans le segond Scaligerana, page 44. *Casa a fait des Vers en l'honneur de la Bougrerie. Les Allemans l'ont trouvé fort mauvais: car ils haïssent ce vice à merveille. Casa a fait un Scazon* ad Germanos *pour s'en excuser. Il y en a qui ont le Livre: mais il ne se trouve gueres. Ce Scazon n'est gueres bon. J'en voudrois faire de meilleurs. On en faisoit bien état: mais ce n'est pas grand cas.*

Remarquez, que Joseph Scaliger étoit Protestant, & que dans cet endroit de la Confutation de la Fable des Bordons, il parle contre les Jésuites qui le blâmoient d'avoir traduit des vers licencieux. Remarquez qu'il n'avoit point vu ce prétandu Livre. Remarquez, qu'il dit que le Casa avoit fait des Vers aux Allemans pour s'excuser de ce Livre, & qu'il paroît par ces vers, comme il a été prouvé ci-dessus, qu'il ne s'agissoit que du *Capitolo del Forno* Remarquez, que dans ce Segond Scaligérana il appelle ces Vers des Scazons, qui sont des Iambes. Remarquez, qu'il dit que ce Livre du Casa ne se trouve gue-

guères: ce qui donne ſujet de croire
a cru, comme les autres, que ce L
étoit un autre Livre que le *Capitolo*
Forno: car dans le tans que le Scalig
na a été compoſé, qui eſt vers 1606.
avoit pluſieurs éditions des *Capitoli*
Caſa: celle de Veniſe de Curtio N
en 1538. qui eſt la prémiere: Cell
Veniſe en 1542. celle de Florance
Bernardo Giunta, en la même année 1
Celle de Veniſe de 1550. par Tra
Navo, dont parle Du Moulin (1). C
de 1552. par les Giunti à Flora
Celle de Veniſe de 1564. par Domi
Gigilio: & pluſieurs autres qui ne
pas venues à ma connoiſſance.

GOLDAST, dans ſes Collections
71. au Sermon de St. Valerien, *de*
diſciplina: *Vellem ut vellemus*, &
penam in eos quoque porrigeremus,
Joannis della Caſa, *Archiepiſcopi B*
ventani libros de Laudibus Sodomiæ
ciſſimos illos, & *extremè impios*: *nec*
Petri Aretini abominandas & *deteſta*
imagines, *ex Italia important*, *ac di*
dunt, &c.

Jan de la Caſe n'a point fait de L
de Laudibus Sodomiæ. Mais il a fait
teralement, la loüange du Four,
un Capitolo qui ne contient que
vers.

SALMUTH, dans ſes Commant

¶ 1. L'année de ſon édition n'eſt point ma
par du Moulin qui ne l'avoit point vuë, & qu
parloit que par ouï dire.

ſur Pancirolle, partie 1. titre 47. *de Primatibus*, page 222. de l'édition de Francfort de 1646. in-4. *Quæ tamen non detexerunt in Italia* (ô tempora ! ô mores !) *Epiſcopum quemdam Nucerinum, Johannem de la Caſa, quin Sodomiæ laudes nefario libro fuerit complexus, uti Conradus Rittershuſius conqueritur in Novellis Lectionibus, part.* 12. *cap.* 9. *n.* 7.

Rittershuſius, dans le lieu allégué par Salmuth, ne nomme point Jan de la Caſe. Voici ſes termes : *Plura de Sodomia, cujus etiam laudes, nefario libro, complexus eſt quidam in Italia Epiſcopus) videantur apud Julium Clarum*, &c. Il eſt néanmoins vrai qu'il a entendu parler du Caſe ; mais il le connoiſſoit ſi peu qu'il l'a appelé Evêque, au lieu de l'appeler Archevêque. Salmuth l'a encore moins connu, l'aiant appelé Evêque de Nocera, au lieu de l'appeler Archevêque de Bénévent.

LE PRESIDANT DE THOU, Livre XVI. de ſon Hiſtoire, en l'an 1555. page 489. de l'édition de Geneve : *Erant de Claudio Eſpencæo, Pariſienſi Theologo, & Joanne Caſa, qui Pontifici ab Epiſtolis erat, in Cardinalicium Collegium cooptandis tunc actum. Utrumque commendabat generis nobilitas : & doctrina, quamvis diverſa. Nam alter Theologicis Studiis innutritus, in profeſſione ſua conſenuerat : alter, eloquentiâ, atque eleganter Etruſcè ac Latinè ſcribendi peritiâ vel cum antiquis comparandus, magna negotia ſub Pontificibus ſummâ ſollertiâ geſſerat. Sed longè dis-*

ares utriuſque mores erant : cùm ille
Fitate vitæ ac morum caſtitate præſta-
; hic, ſeculi licentiâ, ac loci, in quo
ebat, libertate uſus, ſolutus ferè vitam
ſet. Itaque ab æmulis uterque apud
tificem delatus : Eſpenceus quidem,
d quædam perperam inter concionandum
Aurea quam vulgò appellant Legenda,
tus, cùm Ferream potiùs vocandam
contenderet, poſtea publicè recantare
Etus fuiſſet; quod & a Joanne Sleidano
noriæ proditum eſt : alter, quòd etiam
mine rem nefandam in juventute lau-
e diceretur. Sicque ob diverſas longè
ſas uterque ab eadem dignitate commo-
eſt.

Remarquez, que le Préſidant de Thou parle de ce Poëme Italien du Caſa que ouï dire : *quòd laudaſſe diceretur :* & il dit que le Caſa l'avoit fait dans ſa jeuneſſe. Remarquez, qu'il dit qu'en 1555. Caſa étoit Segretaire des Brefs du Pape Jules IV. ce qui ne permet pas de croire que le Pape Paul IV. lui ût donné ce grand emploi s'il ût été vrai qu'en 1550. il eût compoſé & fait imprimer un Livre *de Sodomiæ*. Et Henri II. Roi de France n'eût pas écrit à Paul IV. pour le prier de faire le Caſa Cardinal, ſi le Caſa avoit fait ce Livre infame: car j'apprans par le recueuil manuſcrit des Lettres du Caſa que Henri II. Roi de France écrivit au Pape Paul IV. pour lui faire cette priére. Cependant il eſt vrai que le Caſa ne fut jamais être Cardinal, ni ſous Paul III. ni ſous Paul IV. quoique pour ob-

tenir cette dignité il ût fait toutes choſes poſſibles.

Coprami omai vermiglia veſta, e nero
Manto, poco mi ſia gioia o dolore:
Ch'a ſera s'il mio diſcorſo: e ben l'errore,
Scorgo or dal Vulgo, che mal ſcerne il vero.

C'eſt ce qu'il dit lui-même dans le 48. de ſes Sonnets. Et dans le 52.

Or pompa ed oſtro, & or fontana, ed elce,
Cercando, a veſpro addutta ò la mia vita.

Et dans ſa Seſtine:

Dilà, dove per oſtro, e pompa, ed oro
Fra genti inermi a periglioſa guerra,
Fuggo io mendico, e ſolo: e di quella eſta
Ch'i' bramai tanto, ſazio, a queſte quere
Ricorro, vago omai di miglior cibo,
Per aver poſa almen queſti ultimi anni.

Petrus Victorius dans ſa Dédicace des Politiques d'Ariſtote à Monſeigneur de la Caſe & Scipione Ammirato dans ſon *Ritratto di Monſignor della Caſa*, en attribuent la cauſe à l'étoile. Voici les paroles de Petrus Victorius: *Virtutes autem illæ tuæ ſolidæ ac firmæ, quæ uno omnium ore celebrantur, ac mirificos ſui amatores cotidie inveniunt, cùm honore non parvo, dignitateque decoratæ ſint, videbantur adhuc altiore gradu dignæ, ut probi viri non ſine cauſſa ſæpe queſti ſint, tibi enim honorem*

rem delatum non esse, ad quem alii, m
ribus fortasse laudibus commendati, s
pervenerunt. Nec tamen non Alexa
Farnesius, optimus ac clarissimus juv
tuique amantissimus, qui plurimum
in hoc potuit, ac de probitate doctrin
tua egregiè semper sensit, non magn
pro te laboravit, ut mihi ipse crebrò
apud nos maneret, commemoravit, &
enim ipsi, honorique tuo, toto animo
bat; & hanc rem avo suo Pontifici M
mo laudi datum iri intelligebat. Sed
sæpe omnia omnium studia fortunæ iniq
ac fatum ipsum, quod tibi nunc, no
damno summi Ordinis contigit: cui, q
vis amplissimo, ac sanctissimis plur
honestissimisque viris fulgenti, splen
aliquid decorisque virtutibus tuis attu
Vera tamen laus est, dignum se pr
maximis honoribus, non altissimum
tatis locum adipisci. Voici celles de l'
mirato: *Ma niuno m'à fatto tanto c*
mare in quella credenza che in vano s
ticano gli uomini a conseguir gli ono
non vi sono ajutati dalla Fortuna, m
di Dio, quanto egli: poiche costitu
dignità Arcivescovale, ricco d'entrate
povero di servigi fatti alla Chiesa,
di lettere, e finalmente, procurando d
Cardinale gli stessi nipoti del Papa
potè mai conseguire il Cardinalato.
raisons du Vittori & de l'Ammirato
les véritables raisons qui empêch
Monseigneur de la Case d'être Car
car il n'y a point d'apparance de croi
Paul III. & Paul IV. ne le firent

Cardinal à cauſe de ſon *Capitolo del Forno*, puiſque nonobſtant ce Poëme Paul III. le fit Archevêque de Bénévent & Nonce à Veniſe, & que Paul IV. le fit Segretaire des Brefs. Et ſi ce que dit Monſieur de Thou étoit véritable, que le Caſa fut exclus du Cardinalat par Paul IV. à cauſe de ce Poëme, pourquoi Paul IV. lui auroit-il laiſſé le Segrétariat des Brefs? Et s'il étoit vrai que le Caſa ût été exclus du Cardinalat à cauſe de ce Poëme, le Cardinal Bembo auroit été plus heureux que lui: car les vers licentieux qu'il fit dans ſa jeuneſſe, & qui ſont encore plus licentieux que ceux du Capitolo del Forno, ne l'empêchérent pas d'être Cardinal. Le Cardinal Palavicin dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, Livre 13. chapitre 14. à l'endroit où il parle du Ruccellai qui fut envoyé en France par le Pape Paul IV. pour y négotier une Ligue avec le Roi Henri II. a écrit que le Pape Paul IV. fut détourné de faire Cardinal Monſeigneur de la Caſe à cauſe de quelques-uns de ſes Vers Latins obſcénes, quoique faits long-tans auparavant. *Il Meſſagio fù Annibal Ruccellai, nipote di Giovan della Caſa Arciveſcovo di Benevento, che'l Papa dalla Nunziatura di Vinezzia aveva chiamato alla Segreteria di Stato, come perſona excellentiſſima nelle Lettere umane, e più che ordinaria ancora nelle divine. A cui dicono, che avendo una*

¶ 1. Quand il en auroit été l'Auteur, elle n'auroit pas dû l'empêcher d'être Cardinal, puiſqu'au rap-

a ſera il Pontefice deſtinata la maggior rità nel Conciſtoro futuro, la mattina uente ne fù diſtolta dalla lezzione d'al- ni Latini verſi laſcivi, compoſti dal Caſa altro tempo, e moſtrati al rigoroſo Pon- ice per ruina dell' Autore.

Remarquez que le Cardinal Palavicin parle que par ouï dire: *dicono*: & qu'il rle de vers Latins, au lieu que le Préſi- nt de Thou parle de vers Italiens. Quel- ues-uns croient que ces vers Latins doi- nt s'entendre de l'Epigramme de la four- : mais j'apprans de Monſieur Magliabechi, que Monſeigneur de la Caſe n'eſt int (1) l'Auteur de cette Epigramme. *Epigramma della Formica io l'ò ſcritto di el medeſimo tempo col nome di Niccolo cco, uomo dotto dell' iſteſſo tempo del ſa: del quale ſi leggono altri verſi Lati- : come anche alcune Commedie: e fra è, la celebre, intitolata* Gl' Inganni, *mpata più volte anche quà in Firenze, che con grand' applauſo fù recitata in ilano, alla preſenza del Rè di Spagna ippo II.* Ce ſont les termes d'une Let- de Monſieur Magliabechi à Monſieur ot.

JEAN IVEL, Evêque de Sarisbéri, dans Apologie de l'Egliſe Anglicane, page de l'édition de Londres 1591. Après ir débité la fable de la Papeſſe Janne, mme une hiſtoire, il ajoute; *Quis non livit quod Petrus Aloiſius, Pauli Tertii filius,*

(1) Mort du Ghilini, le Secco lui-même l'auroit été, ſans la mort qui le prévint.

filius, designârit in Cosmum Cherium, Episcopum Fanensem? quod Joannes Casa, Archiepiscopus Beneventanus, Legatus Pontificis apud Venetos, scripserit de horrendo scelere? & quod ne fando quidem audiri debeat, id verbis spurcissimis & scelerată eloquentiâ commendârit. Et ensuite: *Joannes Casa, Archiepiscopus Beneventanus adhuc vivit. Immo etiam Romæ, & in Sanctissimi oculis & conspectu vivit.*

Remarquez, que Jan Ivel étoit Protestant, & furieux Protestant: & que ce qu'il a dit contre Jan de la Case, il l'a dit dans un Livre fait pour diffamer les Catholiques. Remarquez, qu'il ne dit point que ce Livre de Jan de la Case fût intitulé *de Laudibus Sodomiæ:* que ce qu'il dit que le Casa étoit auprès du Pape, réfute assez ce qui a été dit de la publication de ce Livre par le Casa en 1550. Car quelle apparance que le Pape Paul IV. ût auprès de lui un Archevêque & un Legat qui peu d'années auparavant avoit fait imprimer sous son nom, & avec ses qualitez de Légat & Archevêque, un Livre *de Laudibus Sodomiæ.*

JOSIAS SIMLERUS, dans son Epitome de la Bibliothéque de Gesner: *Joannes de Casa, Romani Pontificis Legatus, scripsit Catalogum Hæreticorum: cui respondet Vergerius. Prætereà imperitissimus hic nebulo edidit poëmata quædam Italica, in publicum Venetiis excusa, in quibus (prob scelus!) Sodomiam laudibus extollit.* Et dans le même Livre, à l'article

de Petrus Paulus Vergerius, en par-
des Livres de Petrus Paulus Verge-
Contra Catalogum Joannis della Ca-
Sodomiæ patroni.
ne ſai ce que c'eſt que ce Catalogue
Héretiques : & je n'ai point lu ail-
, ſi ce n'eſt dans les endroits de Ba-
& de Zuingerus qui ſeront rapportez
ſſous, que Monſeigneur de la Caſe
it ce Catalogue. Il y a apparance que
ivre n'étoit autre choſe que le Cata-
e de ceux à qui le Caſa avoit fait le
ès comme hérétiques. Pour en parler
certitude, il faudroit voir la Reponſe
ergerius : & je ne l'ai point vue.
ſignor della Caſa a répondu à cette
nſe : ce qui a été remarqué ci-
s.

AUTEUR ANONYME, d'une Let-
intitulée *de Julii III varia ratione, & Joannis Caſæ libro* : ſelon le té-
nage de Jan Wolphius, dans ſon Li-
ectionum Memorabilium, Centenaire
page 812. *Joannes à Caſa, patriâ*
tinus, Archiepiſcopus Beneventanus,
nus Cameræ Apoſtolicæ, ac in tota
nio Venetorum Nuncius cum poteſtate
i à latere ; ſcripſit Poëma rhytmis
is, quibus primo quidem aſpectu vide-
udes Furni celebrare, verùm ubi paulu-
fueris ingreſſus, ſenties eum laudes
iæ (ſalvo honore) ſatis apertis verbis
tare : & diſertè dicit ſe eâ valde de-
i, neque aliam venerem agnoſcere.
ddit Sodomiam ipſam eſſe opus divi-
& artem divinam. Qui quidem rhyt-

mi fuerunt impressi Venetiis apud Trajanum Navum.

Remarquez, qu'il paroît nettement par cet Extrait de Lettre, que Jan de la Case n'a point fait de Livre intitulé *de Laudibus Sodomiæ*, comme le prétant Monsieur Baillet, & que ce prétandu Livre de Jan de la Case n'est autre chose que son *Capitolo del Forno*, comme je le soutiens. Remarquez, que l'Auteur de cette Lettre n'avoit pas bien lu ce Poëme, comme il paroît par ces mots: *Et disertè dicit se ea valde delectari, neque aliam venerem agnoscere:* Jan de la Case n'aiant rien dit de semblable dans ce Poëme: & y aiant dit le contraire, comme il paroît par ces vers,

Tennero il Forno già le Donne sole. &c.
Spazzinlo a posta lor, nessun non vacci. &c.
Io per me rade volte altrove il metto:
Con tutto che'l mio pan sia piccolino,
E'l forno delle Donne un po grandetto.

L'Auteur de cette Lettre s'en est rapporté à Charle du Moulin, qui n'a parlé de ce Poëme que par ouï dire. Remarquez, que Jan Wolphius étoit un Protestant, & un Protestant furieux. Cet Auteur Anonyme, aureste, a été copié par *Joannes Zuingerus:* car *Joannes Zuingerus* dans son Traité *de Festo Corporis Christi*, Page 145. a écrit les mêmes choses & en mêmes mots, que cet Auteur Anonyme. *Pontifice hoc regnante* (Paulo III.) *floruit in Italia*

Joannis à Casa, patriâ Florentinus: & qui fuit. Et après ces mots, *Qui qui ... Psalmi fuerunt impressi Venetiis apud ... Navum*, il ajoute: *Nemo dubitavit Sanctissimum hunc Patrem, pro eo, ... prætendebat, promerendæ gloriæ Dei ... Auctorem, cum suo Poëmate ferri ... flammis prosecturum, & hac ratione ... stulæ sanctorum in hujusmodi Diabolos ... arbitros tuti Mundo comprobaturum. Ast ... ista opinio de hoc Pontifice multùm ... fefellit. Eventus enim docuit, eum in ... vita apud ipsum manssisse, cùm ejus operâ ... variis Legationibus fuerit usus: execrabilissimumque hoc scriptum, numquam fuisse à Pontifice condemnatum: uti nec à successoribus ipsius, Julio III. & Marcello ... Demum Paulus IV. motus importunitate Pauli Vergerii, qui sæpissime in ... s, præsertim Italicis, scriptis impurissimum, Satanicumque hunc Archiepiscopum ... gitavit, Papisque exprobravit abominandum hoc Poëma, Catalogo Hæreticorum, librorumque prohibitorum, anno 1559. ... ruit: ut ipse Vergerius refert in Annotationibus in hunc Catalogum, pag. 8.* Il ... vrai qu'en 1559. les Poësies de Jan ... sa Case furent mises dans le Catalogue ... Livres défandus, *Jo. Casæ Poëmata*, ... is en 1564. sous le Pape Pie IV. son ... n en fut ôté. Et il n'a point été mis ... is les Catalogues subséquants.

THOMAS LANSIUS dans sa Contation *de Principatu inter Provincias ... ropæ*, en son Oraison contre l'Italie: *... no, ut Sodomam scelere omnium tur-*

pissimo vinceret Italia, Johannes Casus Florentinus, Archiepiscopus Beneventanus Apostolicæ Cameræ Decanus, repertus ej qui Sodomiæ laudes Italico Carmine con celebraret, in quo nefarius Cynædus illu flagitiorum postremum & spurcissimum qu sus est appellare divinum opus: *testatu præterea illo se maximè oblectari, nec alien venerem novisse. Liber, qui unà cum au tore flammis debuisset aboleri, Venetiis ej typis exscriptus à Trojano Navio.*

Remarquez, que Lansius n'a point v le Poëme du Casa, & que tout ce qu'il dit ici, il l'a pris de Sleidan & de D Moulin.

On prononce *Voet* en Hollande.

GISBERT VOET, Professeur e Théologie à Utrecht, partie 1. de sc Disputes Theologiques, Dispute 4. *Ea dem hac occasione quæro de Johanne Ca sa, Archiepiscopo Beneventano & Pontifi ficis ad Venetos Legato Romano. Certum est eum edidisse Poëma Italicum, titulo* Forno: *in quo horrendum flagitium Sodo miticum commendat & extollit tanquam opus divinum & sanctum*: mestier divino mestier santo, *quod obstitisse illi refer Thuanus in Historia, quominus fieret Car dinalis. Petrus Victorius in Epistola Dedi catoria præmissa editioni Politicorum Aris totelis, Florentiæ 1552. eum ab eruditione & eximiis virtutibus profusè commenda* Virtutes autem illæ tuæ solidæ ac firmæ &c. *Poëma hoc editum ab eo fatetur, e Pontificiis Thuanus tomo 2. Historiarum paginâ 620. 642. 643. Hardingus contr Ivellum: sed scelus Epicureum extenuat*

sti

ſtudet, quaſi non tam laudaſſet quàm
nuaſſet flagitium Sodomiticum : quod
fiſſimum eſt. Objecerunt hanc mac
Sanctitati Romanorum ex noſtris non p
ut Sleidanus in Hiſtoria : Beza in P
tione ad Poëmata ſua editionis in-8. qu
aliquos puto fuiſſe teſtes oculatos : Pe
Paulum Vergerium, Ivellum, Marni
Sanctaldegondium : qui citant editi
Venetam apud Pompeium Nave. Ce
Molinæus apud Wolphium Lectionum
morabilium Centenario 16. ait librum
netiis editum, cùm Caſa ibi Papæ leg
ageret. Quia autem à Pontificiis ſæp
gari ſolet, noſtrique propterea mendac
gui, indico beneficio ampliſſimi hujus
publicæ Senatoris, nuper incidiſſe in e
nem Poëmatum aliquot Italicorum
rentiæ in-8. anno 1548. apud Berna
Juntam, hoc titulo. Il primo libro
Opere Burleſche di M. Franceſco B
di M. Gio: della Caſa, del Varchi
Mauro, di M. Bino, del Molza
Dolce, e del Firenzuola : ricorret
con diligenza riſtampato. *Ubi poſt f*
132. *habetur ſceleratum hoc Poëma*
hoc titulo. Capitolo di Meſſer Gio
della Caſa ſopra il Forno, *conſtans*
nis ſex, verſibus 166. *Exemplar illi*
tuli in Bibliothecam publicam, ut ſu
blica cuſtodia perpetuum Sanctitatis
næ monimentum exſtaret, & perfrac
gantibus oſtendi poſſet.

Remarquez, qu'il paroît par ce p
que Jan de la Caſe n'a point fait de
intitulé *de Laudibus Sodomiæ*, & q

prétendu Livre n'eſt autre choſe que le *Capitolo del Forno*. Remarquez que ces vers de ce *Capitolo*,

Soleva eſſer già l'Forno un' arte ſanta;

Et cet autre,

Dite qualcoſa di quel meſtier ſanto;

s'entendent conſtamment de l'amour des hommes pour les femmes: comme il a été remarqué ci-deſſus. Du reſte, ce Profeſſeur d'Utrecht a fort bien remarqué que ce Poëme, au ſujet duquel on s'eſt tant écrié contre le Caſa, eſt ſon *Capitolo del Forno*: & il eſt le ſeul de tous les Protestans, avec Zuingerus, qui paroiſſe avoir lu ce Poëme.

ANDRE' RIVET, *Caſtigationum Notarum in Epiſtolam Molinæi ad Balzacum*, chapitre 3. paragraphe 8. *Ne quid autem ſupereſſet ad ſceleris complementum, deveniendum fuit ad ſummum gradum: ut etiam in hoc ſacro ſcilicet ordine pæderaſtia publicum haberet laudatorem. Exſtat Venetiis editum apud Trajanum Nævum anno* 1550. *liber de Laudibus Sodomiæ Italicis verſibus, auctore Joanne della Caſa: in quo ſcribit Sodomiam eſſe artem ſingularem, opus bonum, immo divinum: ſeque hoc propriâ experientiâ compertum habere, & non alio magis venere delectari. Fuit tamen ille della Caſa Archiepiſcopus Beneventanus & Papalis Cameræ Decanus, & Legatus Pontificius à Latere ad Sereniſſimam Reſpublicam Venetam. Hæc tam fœda tam hor-*

enda à Carolo Molinæo J. Cto. in Ora-
e habita Tubingæ anno 1554. objecta,
in Apologia Eccleſiæ Anglicanæ Johan-
Ivellus, Anglus Epiſcopus, commemo-
et, Thomas Hardingus qui Lovanii A-
giæ Confutationem ſuſcepit, factum ne-
non eſt auſus, ſed illud, quantum po-
elevare conatus, ſic ſcripſit ad caput
liviſione prima: Si Johannes Caſa, ju-
is adhuc & imberbis, priuſquam ſe ad
erum contulerat, adeoque multò priùs
àm vel Archiepiſcopatu vel Legatione
æ fungeretur, amatoria quædam Poë-
ta Italicis numeris, ad imitationem Pe-
chæ compoſuit: quo genere, exercita-
is cauſâ, admodum capiuntur ſi qui
Italica juventute ingenioſiores ſunt; &
ignato nominatim nemine; nefario fa-
ori aſſentatoriè Orationis fuco, odium
iùs ademit quam laudem attribuit: Qua
nen in re peccatum ab eo eſſe fatemur.
cùm eximiis alioquin dotibus animi es-
præditus, ob id ipſum nihilominus a-
eſcentiæ erratum Cardinalicii honore
omnem deinde vitam excluſus eſt.
e omnia ſi concedamus, & ſubducta
one ritè penſitemus, quid hinc Chriſti
cleſiæ honoris deperit & Sanctitatis?
bil certè: nam Eccleſia Chriſti monſtra
a numquam ſciens & volens promovet
dignitates Eccleſiaſticas: numquam ta-
excuſat ſcelera, vel expreſſas ſcelerum
des emollit, diſtinctione inter laudare &
um adimere: numquam exiſtimat dignos
chiepiſcopatu & Apoſtolica Legatione
ob Sodomiticum ſcelus excluduntur à
Car-

Cardinalatu. Sed hæc sunt gravia Sodomitarum supplicia Romæ, &c.

Remarquez, que Rivet n'a point vu le *Capitolo del Forno*, & qu'il n'a fait que copier Charles du Moulin. Remarquez, que ce que Harding a dit, que le Casa étoit jeune lorsqu'il fit ce Poëme, est très-véritable : ce qui a été démontré ci-dessus.

KIPPINGIUS dans ses Supplémens Historiques, en l'an 1547. *Vergerius, Papæ Nuncius, ad Evangelicam Religionem convertebatur, cùm altiùs expenderet fata Franciſci Spieræ Veneti, qui converſus ad Fidem meliorem, & rurſum deſertor ejus, coram Epiſcopo Beneventano Joanne della Caſa, impuriſſimo homine qui de Laudibus Sodomiæ librum, flammis dignum, ſcripſit, factus*, &c.

Remarquez que Kippingius n'a fait que copier ceux qui ont cru faussement que Jan de la Case avoit fait un Livre *de Laudibus Sodomiæ*.

CHRISTIANUS MATHIAS, dans son Théatre Historique, page 171. de l'édition d'Amsterdam : *Unde Joannes della Caſa Archiepiſcopus Beneventanus, Papalis Cameræ Decanus, anno* 1550. *Venetiis librum de Laudibus Sodomiæ compoſuit, edidit, multiſque legendum miſit, in quo horrendum Sodomiæ flagitium, artem ſcripſit eſſe ſingularem, & opus bonum, imo opus divinum: ſeque hoc propriâ experientiâ compertum habere, & non alia magis Venere delectari; quemadmodum annotarunt Sleidanus libro* 21. *& Carolus Molinæus*

linæus in Oratione Tubingæ habita an
1554.

Tout cela a été refuté à l'article
Charles du Moulin.

JAN BALÆUS, *de Scriptoribus ill*
tribus Majoris Britanniæ, Centurie 5.
ge 449. *Joannes Baliſtarius, Cathalan*
Carmelitarum Generalis, circa hæc tem
ra ſcripſit de noviſſimis ad Papam, &
Bello ſorti militantis Eccleſiæ, atque
tichriſti ipſam impugnantis. Sed ti
materiam non reſpondere operis argume
quòd Gregorio II. Pontifici Opus ded
tum tunc fuerit. Scio tamen noſtris t
poribus, hoc Opus à Papiſtis damnari,
auctorem inter Hæreticos poni: ut in Co
logis Arcimboldi Mediolanenſis Archie
copi, & Joannis Caſæ Archiepiſcopi Be
ventani & Apoſtolicæ Cameræ Decani,
Julio III. *patet. Qui Caſa etiam Po*
Italicis rythmis, ſceleſtiſſimus nebulo
Sodomiæ Laudibus. Et à la Centuri
page 682. *Sub hoc* (Julio III.) *floruit*
que ex illius latere ſancto prodiit ejuſ
generis Legatus Apoſtaticus, nempe J
nes à Caſa, Florentinus, Archiepiſc
Beneventanus, Cameræ Apoſtolicæ D
nus, & in toto Venetorum Dominio N
cius ſummus, cum plenitudine poteſt
qui & brevi futurus erat Cardinalis.
nificus ille Papiſtici cœlibatus Profe
mitratus, raſus, & unctus, atque in
Catholicæ Romanæ Eccleſiæ Colum
rythmis Italicis, Poëma ſcripſit: in qu
pere, Sodomiæ, Papiſtarum Dianæ l
celebravit: illamque appellavit divinu

pus, atque affirmavit se eâ plurimum delectari: imo aliam venerem non cognoscere. Proh pudor! Opus est Venetiis impressum, apud Trojanum Navum. At hi non sunt egregii Archiepiscopi? His judicibus stuntur Papæ & Diabolus in suis Consistoriis. Nam hic potestatem habebat Christianos Doctores pro Hæreticis damnare. Vidi ego Catalogum quem fecit in sua Legatione: in quo non alios connumerat quàm qui puritatem Evangelicæ doctrinæ profitebantur. An non te pudet, *inquit Vergerius*, infelix Archiepiscope? Tune audes prodire, & libros sanctos damnare? Tu, qui Poëma scripsisti, qui execrandissimum Sodomiæ scelus extulisti tanquam divinum opus? Fateor, (*alibi inquit*) hæc, & longè plura, me adversus eum scripsisse, &c. *Hujus Babylonici Carnificis tyrannidem metuens Franciscus Spiera, homo forensis & causidicus Christi veritatem abnegavit, & in summa desperatione decessit: ejusque carnificinam vix Petrus Paulus Vergerius, Justinopolitanus Episcopus, vir multæ eruditionis, evasit. Utramque Historiam Sleidanus habet: qui & Cynædici ejus libelli mentionem facit* &c.

Tout cela a été réfuté ci-dessus.

Mr. DE BALZAC dans ses Dissertations Critiques, Chapitre VII. en parlant de Monseigneur della Casa: *Il étoit Florentin, de très-bonne & de très-ancienne Maison. Il avoit été nourri petit Garçon à la Cour de Rome: où d'abord il ut l'approbation de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens. Sous le Pontificat de Paul Quatrième*

me il fut fait Segretaire des Brefs, &
chevêque de Bénévent au Royaume d
ples. Mais il ne fut pas fait Cardin
on lui donna l'exclusion en plein Cons
à cause de je ne sai quoi que je vous
à l'oreille. Joseph Scaliger a publié
de trompe ce que je voulois vous dire
reille. C'est dans un Livre qui a po
tre Confutatio Fabulæ Burdonian
vous trouverez ces paroles injurieuses
Casa Archiepiscopus Beneventanus
co carmine, &c. Et cùm hoc n
malè audiret, id Iambo satis frigido
lepido ad Germanos excusare conat
Je ne suis pourtant pas de l'avis de ce
ce dédaigneux. Et son Alteſſe de V
me pardonnera, ſi j'eſtime moins le
que nous avons d'elle & du Prince
ſon Pere, que ceux qu'elle eſtime ſi p

Mr. de Balzac s'eſt trompé en
que Jan de la Caſe avoit été fait Arc
que de Bénévent par le Pape Pau
Paul IV. fut fait Pape en 1555. le 10
& Jan de la Caſa fut fait Archevêq
Bénévent le 7. Avril 1544. & No
Veniſe au commencement du mois d
de la même année 1544. Voyez c
ſous l'article ſuivant. Paul IV. le f
lement Segretaire de ſes Brefs. Il
pas vrai au reſte qu'on ait donné à
la Caſe en plein Conſiſtoire l'exc
pour le Cardinalat. Voyez ci-de
l'article du Préſidant de Thou.

Mr. JURIEU, dans ſon Apo
pour les Réformateurs chapitre 1x
l'on tenoit regître de ces Ouvrages q

gâté tant d'eſprits & appris tant d'abom
nations, on trouveroit que de mille ou d
dix mille, il n'y en a pas un compoſé pa
des gens Proteſtans de Profeſſion. L
Auteurs étoient Papiſtes: & quelques-u
membres du Clergé: & même des plus di
tinguez par les grandes dignitez de l'Egl
ſe. Témoin le Livre du célébre Jan de
Caſe, le Ciceron, le Virgile, & l'Hora
de l'Italie moderne: l'original & le model
ſur lequel tous les Poëtes & les Orateu
Italiens ont travaillé du depuis. Not
Balzac nous dit, qu'il a écrit en proſe &
en vers, en l'une & en l'autre Langue, &
avec tel ſuccès dans la vulgaire, qu'aujo
d'hui il eſt propoſé pour exemple à ceux q
cherchent la pompe & la dignité du ſtyl
qui veulent ajouter la force & l'éclat à
douceur & à la clarté. Il faillit a être Ca
dinal. Mais Balzac dit qu'on lui donn
l'excluſion en plein Conſiſtoire, à cauſe d
je ne ſai quoi que je vous dirai à l'orei
le. *Ce que Balzac promet de dire à l'orei*
le de ſon ami, je vous le dirai tout haut
& ſans détour. Il avoit écrit un Livre e
vers Italiens de Laudibus Sodomiæ: *da*
lequel il ſoutient que la.....eſt un Art ſi
gulier: que c'eſt une Oeuvre, non ſeul
ment bonne, mais divine: qu'il le ſait p
expérience: & qu'il n'y avoit aucun pla
ſir de..... auquel il ſe plût davantag
qu'à celui-là. Voilà, Monſieur, un cél
bre Catholique Romain, qui ſe vante &
qui s'accuſe dans toutes les formes du pl
éxecrable de tous les crimes. Il avoue qu'
avoit goûté de tous les plaiſirs de la chai
qu

qu'il avoit mis en pratique les effroi
rhétoriques de l'Aretin : & qu'après avoir
mé de tout ; il s'en tenoit à cet horrible p
qui fit descendre des torrens de feu &
soufre sur Sodome. Ce Livre de Ja
la Case parut en 1550. à Venise, imp
chez Trojan Nevus : & les Poëme
Beze furent imprimez à Paris l'an 1
Beze a donc précédé de deux ans :
l'autre l'a emporté en impuretez de
millions de degrez. Les Poësies de
sont des bagatelles & des sottises, &
de Jan de la Case sont des blasphéme
des choses à faire fremir d'horreur les
libertins. Cependant, Monsieur, ce
de la Case fût Archevêque de Bénéve
Royaume de Naples, Segretaire des B
Doyen de la Chambre Papale, & I
à Latere vers la République de Venis
me semble que ce sont là les premiere
guitez de l'Eglise. Thomas Harding,
piste Anglois, a voulu diminuer l'ho
de ce fait : mais il s'y prend d'une maniz
merite que vous y fassiez attention. Pr
rement, il avouë que Jan de la Case a
prémiére jeunesse & avant que d'être
dans le Clergé, & par conséquant ava
d'être ni Archevêque, ni Légat du
avoit écrit quelques vers amoureux e
Italiens, à l'imitation de Pétrarque :
d'écrits auquel les gens Italiens qui
l'esprit, se plaisent extrémement. I
re, que dans ce Livre Jan de la Cas
nommer personne, tâcha d'en dimin
les fausses couleurs de la Rhétorique
ne qu'on avoit pour cet horrible péch

tôt qu'il ne le loua. En quoi pourtant, dit-il, nous avouons qu'il a tort; & étant d'ailleurs pourvu de merveilleux avantages de l'esprit, pour cette seule faute de sa jeunesse, il fut privé toute sa vie du Chapeau de Cardinal. Il y a dans cette Apologie bien des choses singulieres, sans conter celles qui sont fausses. Prémierement il est faux que Jan de la Casa ait fait cet abominable Livre dans sa prémiére jeunesse: adhuc imberbis (*comme dit Harding*) *avant que d'être entré dans le Clergé. Car son Livre parut l'an* 1550. *& il fut avancé quatre ou cinq ans après. Sous le Pontificat de Paul IV. il fut fait Segretaire des Brefs, & Archevêque de Bénévent au Royaume de Naples. C'est Balzac qui nous le dit. En quatre ou cinq ans on ne devient pas vieux: & l'on ne passe pas successivement par tant de dignitez Ecclesiastiques. Mais n'admirez-vous pas ce que dit Harding que Jan de la Case ne loua pas à proprement parler ce crime: qu'il travailla seulement à diminuer l'horreur qu'on avoit pour lui. Cela ne sied-il pas bien à un célébre Docteur en Théologie d'exténuer & d'excuser un Livre détestable, comme celui-ci, qui a pour sujet,* de Laudibus Sodomiæ? *Outre cela, trouvez-vous que ce ne soit pas proprement louer un Crime que de l'appeler* une bonne Oeuvre? Une Oeuvre divine? *Enfin ne trouvez-vous pas que Harding a une morale*

¶ 1. Après avoir dit que Jean de la Case fut fait Archevêque de Bénévent le 7. Avril 1544. ce n'est pas sans doute parler juste, d'ajouter immédiatement, qu'il étoit Nonce à Venise dès 1546. d'au-

rale bien ſevere? Il trouve que Jean d
Caſe a été bien puni pour avoir publi
crime qu'il avoit commis, parce qu'il
été qu'Archevêque, Doyen de la Cham
& Légat à Latere, & n'a pu obteni
Chapeau de Cardinal. Voilà comme on
niſſoit ſévérement à Rome dans le ſiécle p
ce crime déteſtable. Ce Jean de la C
fut privé du Chapeau de Cardinal, non
ce qu'il avoit eu l'infamie de commettr
crime, mais parce qu'il avoit l'impud
de s'en vanter devant toute la terre par
Livre imprimé. Pour flêtriſſure, il
fut dit, Vous ne ſerez jamais Cardi
mais à cela près, vous ſerez tout ce q
vous plaira. *Après cela, on ne peut*
ſe plaindre du relâchement de la Mo
de l'Egliſe?

Mr. de Balzac a trompé Mr. Jur
Jan de la Caſe fut fait Archevêque
Bénévent, & Nonce à Veniſe, par
III. comme il a été remarqué, & non
par Paul IV. Sleidan, qui ne doit pas
ſuſpect à Mr. Jurieu, fait mention de
de la Caſe en ces deux qualitez en 1
& Paul IV. comme il a été auſſi re
qué, ne fut Pape qu'en 1555. Jan d
Caſe fut fait Archevêque de Bénéven
7. Avril 1544. comme l'a écrit Ferdi
do Ughello dans ſon *Italia Sacra*, au
pitre des Archevêques de Bénévent;
étoit (1) Nonce à Veniſe dès 1546.

tant plus que douze lignes plus bas, & trois
plus haut, M. Ménage lui-même reconnoît
Jean de la Caſe étoit Nonce à Veniſe dès le
mencement du mois d'Août 1544.

c'eſt lui dont a parlé Fra Paolo dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, lorſqu'il a dit en 1546. parlant du Vergerio, Evêque de Capo d'Iſtria: *Ma giunto a Venezia, gli fù proibito d'andar al Veſcovato del Nuncio: quale aveva ricevuto ordine di Roma di formar proceſſo contro di lui:* ce qui a été véritablement remarqué par Mr. Amelot de la Houſſaye dans ſa Note marginale ſur cet endroit de Fra Paolo. (1) J'apprens de la Lettre 16. du Livre onziéme des Lettres Italiennes du Cardinal Bembo, écrite à Girolamo Quirino, que Monſeigneur de la Caſe fut envoyé Nonce à Veniſe la même année 1544. au commencement du mois d'Août. Voyez ci-deſſus à l'article de Mr. de Balzac. Ce que Thomas Harding a dit que Jan de la Caſe avoit fait dans ſon extrême jeuneſſe le Livre dont on le blâmoit, eſt donc très-véritable. Je l'ai démontré au chapitre précédent. Et Mr. Jurieu qui prétent que ce Livre fut fait en 1550. c'eſt-à-dire neuf ans ſeulement avant la mort du Caſa; (car le Caſa (2) mourut en 1559. & non pas, comme l'a écrit Mr. Baillet, en 1556.) s'eſt encore trompé en cet article. Et ce qu'il dit que Monſeigneur de la Caſe ſe vante, dans le Poëme dont eſt queſtion, du plus éxécrable de tous les crimes: qu'il y dit que ce crime eſt non ſeulement

¶ 1. Pour citer nettement & exactement il faloit dire: *J'apprens du ſecond Volume des Lettres Italiennes du Bembo Lettre 16. du Livre II.*

2 ¶ Jean Baptiſte Caſotti, Académicien de la Cruſca,

ement une bonne œuvre, mais un
euvre divine: qu'il le ſait par expérienc
t qu'il n'y avoit aucun plaiſir de la cha
uquel il ſe plût davantage qu'à celui-l
u'il avoit mis en pratique les éfroiabl
héories de l'Arétin: & qu'après avo
goûté de tout, il s'en tenoit à cet hor
ole peché &c. ne ſe trouve point dans
Capitolo del Forno: ce qui fait voir q
Mr. Jurieu n'a point lu ce Poëme:
qu'il n'en a parlé que ſur le témoigna
de Charles du Moulin: lequel a été ré
té ci-deſſus. Il eſt d'ailleurs à remarqu
que Mr. Jurieu eſt Proteſtant, & arda
Proteſtant; & que ce qu'il a dit cont
Monſeigneur de la Caſe, il l'a dit da
un Livre fait pour décrier les Catholiqu
Et là-deſſus je renvoye Mr. Baillet à ſ
Traité des Préjugés. J'oubliois à rema
quer que Mr. Jurieu s'eſt encore mép
en diſant que l'édition des Poëſies de
ze a précédé celle du prétendu Livre
Jan de la Caſe. Voyez ci-deſſus ce qu
été dit de la premiere édition du *Capit
del Forno*.

Encore une fois: Mr. Baillet qui eſt
Prêtre, doit être bien déplaiſant & bien ho
teux d'avoir aidé aux Proteſtans à diffam
un Archevêque & un Nonce, & un d
plus honnêtes hommes du monde.

Il eſt au reſte à remarquer, que M
Bail

ca, qui a écrit la Vie du Caſa, & examiné a
ſoin l'époque dont il s'agit, dit que le Caſa né
28. Juin 1503. mourut le 14. Novembre 1556.

Baillet n'a lu dans les Originaux aucun paſſage de tous ceux qu'il cite dans ſes Preuves pour la confirmation de ce qu'il a dit contre Monſeigneur de la Caſe; à la reſerve du paſſage de Mr. Jurieu; & qu'il a pris toutes ſes autres citations de cet endroit de la France Orientale de Mr. Colomiez, page 142. *Quod carmen à noſtris* (le Poëme prétendu de Jan de la Caſe) *culpant Joh. Sleidanus ad annum* 1548. *Carolus Molinæus in Oratione habita Tubingæ anno* 1554. *referente Wolphio Lectionum Memorabilium centenario* 16. *Simlerus in Epitome Bibliothecæ Geſneri, Thomas Naogeorgus ad finem Regni Papiſtici: Henri Eſtienne, chapitre* 13. *du premier Livre de ſon Apologie d'Hérodote. Cyprianus à Valera, in Tractatu Hiſpanico de Papa, pag.* 234. *Johannes Ivellus in Apologia Eccleſiæ Anglicanæ, pag.* 69. *Andreas Rivetus ſub finem capitis tertii Caſtigationum Notarum in Epiſtolam Molinæi ad Balzacum. Gisbertus Voetius in Diſputationibus Selectis, Tomo* 1. *pag.* 205. *& alii. Sed nemo, quod ſciam, præter reverendum parentem, animadvertit, idem Poëma cenſurâ notatum à Guillelmo Cantero, Pontificio, Theodori fratre, qui in hæc verba, Præfatione in Propertium editionis Plantini* 1569. Quis ferat, quod ſuperioribus annis accidit Caſalem quemdam, ſummum propè dignitatis in Hierarchia gradum obtinentem, carminibus turpiſſimis infanda flagitia publicè prædicare? En egregium familiæ divinæ columen: cujus turpitudo ſatis per ſe magna non duci-

tur

tur, niſi ad eam impudentiſſima acce
gloriatio. *Hæc, & alia in libello no*
inſcripto Raretez d'Etude. Mr. Bail
n'eſt qu'un Copiſte.

Je finis ce long chapitre par un extr
d'une Lettre de Monſieur de la Mo
noie à Mr. l'Abbé Nicaiſe, & par un a
tre extrait d'une Lettre de Mr. Magliab
chi à Mr. Bigot. Voici l'endroit de
Lettre de Mr. de la Monnoie: *Il eſt*
que ſi les emplois que le mérite de Monſ
gneur de la Caſe lui procura, ne l'uſſent
bligé, en qualité de Nonce, à recherc
les perſonnes qui de ſon tems prévariquoie
dans la Religion, on n'auroit non plus ſ
gé à ſon Capitolo *qu'à ceux du Bernia,*
Mauro, du Molza, qui ne ſont pas mo
licentieux: & que le ſeul bonheur d'av
été faits par des Auteurs ſans conſéquanc
a ſauvez de la cenſure des Proteſtans. L
Proteſtans ſe voyant pourſuivis par cet A
chevêque, après avoir éxaminé ſa vie,
trouverent que ce petit péché de jeuneſſe
lui reprocher. La même choſe eſt arrivé
Beze. S'il fût demeuré Catholique:
même ſi ſe feſant Huguenot, il ſe fût moi
diſtingué dans ſon parti, & qu'il ne no
ût pas irritez par les Livres qu'il écr
voit contre notre Religion, nous ne no
fuſſions pas écriez, comme nous avons fa
contre ſon Epigramme de Candide & d'A
debert. Voici celui de la Lettre de M
Magliabéchi: *Certo, che fù ſua grandiſ*
ma diſgrazia (c'eſt du Caſa dont parle M
Magliabéchi) *l'aver per nemico Pietro Pa*
lo Vergerio, uomo, toltane l'empietà,

grande ſtima, ſi per lettere, come per altri capi, come V. S. Illuſtriſſima avrà potuto vedere dalla Dedicatoria che gli fà Andrea Divo, Giuſtinopolitano, della ſua Traduzzione d'Omero; da Giorgio Logo, Sileſio, ne' verſi indirizzati ad eſſo, che ſono in principio della ſua edizzione di Grazzio, e degli altri Poëti de Venatione: *e da cento e cento altri Scrittori noſtri Cattolici: per tralaſciare i Proteſtanti; nel numero de' quali il Vergerio per ſua diſgrazia entrò, apoſtatando dalla noſtra ſanta Fede. Io non intendo di far quì l'Apologista del Caſa: troppo chiare ſono l'infamità che ſi leggono in quel ſuo ſporco Capitolo,* &c. *Contuttociò, come ò detto, fù ſua gran diſgrazzia l'aver per nemico il Vergerio. Ognun vede le orribili infamità nel medeſimo genere che ſi trovano nel Bernia nel Capitolo a M. Antonio da Bibbiena, e nell' altro Capitolo ſopra un Garzone, ed in mille altri luoghi: in Curzio da Marignolle: nel Ruſſoli: in Marco Lamberti: nel Perſiani: ed in cento e mille altri noſtri Poëti Fiorentini; per tralaſciare altri quaſi infiniti di altre patrie. Ne' ſoli Sonetti del noſtro Luigi Pulci, e del noſtro Matteo Franco, ſono, oltre all' oſcenità, coſe tanto eſſeciandamente empie, che un ateo affatto non potrebbe ſcrivere più ſcelleratamente di quel che ſi facciano eſſi. Niuno ad ogni modo di eſſi parla: e contro'l Caſa ſtride tutto il Mondo, perche ebbe per nemico Pietro Paolo Vergerio. Circa a quello che V. S. Illuſtriſſima mi domanda, ciaè, ſe niuno à fatte Apologie nel detto Ca-*

ſa,

ſa, le riſponderò, che eſſo medeſimo nel p
mo luogo ſi difende in alcuni ſuoi verſi l
tini ad Germanos, *che ſi trovano ſtamp*
a carte 254. e 255. del primo Tomo di C
mina illuſtrium Poëtarum, &c. *Una*
tra ſua Apologia contro il Vergerio ò io r
noſcritta nella mia povera Libreriuola:
è anche coſa aſſai grande, e degna di eſſ
ſtampata.

CXXI.

Addition au chapitre de Chalcondyle
Quelques particularitez touchant
Melchior Volmar.

MONSIEUR BAILLET. *Voſ*
prétand que Chalcondyle eſt plus p
que Chryſolore. Il ajoute, que Pierre
nês Evêque de Lavaur avoit coutum
louer exceſſivement les Queſtions ou les
rotêmes de Chalcondyle, & que Budé
fit mettre au jour par Melchior Volmar.

MENAGE. La Préface que Melch
Volmar de Rotville, Profeſſeur à Tu
ge, ou, comme l'a appellé Joachimus
merarius, *Melior Volmar*, eſt un c
d'œuvre en matiére de Préface. Et
Baillet, qui eſt un Grand Bibliothécair
un Savant, devroit l'avoir vuë. Et il
roît qu'il ne l'a point vuë par ce q
rapporte ici de Voſſius: qui ſe trouve
cette Préface. Quoi que Melchior V
mar fût un homme ſavant en Grec &
Latin, il n'a pourtant jamais rien im
mé que cette Préface, ſi on en croit

ze dans le Portrait qu'il a fait de Volm
Fuit autem vir iſte omnibus tum corpo
tum animi dotibus excellens, ac præſerti
eximiâ in pauperes munificentiâ inſigni
& ab omni ambitione tam remotus, a
quamvis Græcè, & Latinè ſcribendo exc
leret, nihil tamen præter unicam pere
gantem Præfationem, Grammaticæ Græ
Demetrii Chalcondylæ præpoſitam, edi
rit. Mais il ne faut pas l'en croire : V
mar ayant fait imprimer en 1523. à Pa
in-4. un Commentaire ſur les deux p
miers Livres de l'Iliade d'Homere. Il
dans la Préface de ce Commentaire, q
a été Correcteur d'Imprimerie de Go
mont. Beze avoit vu ce Commentai
car c'eſt ſur ce Commentaire qu'il a
cette Epigramme :

Mæonidem ingrati privârant lumine Dîvi,

Laquelle a pour titre, *De Commenta*
D. Melchioris Volmarii, præceptoris cha
ſimi, in Homeri Poëſim. Elle eſt imp
mée à la page 59. de la prémiére édit
des Poëſies de Beze. Et il eſt étrange
Beze ne ſe ſoit pas ſouvenu de l'avoir v
Beze dédia à Volmar cette prémiére
tion de ſes Poëſies, qui eſt de Paris 15
Et il a fait pluſieurs vers à ſa louange
à la louange de ſa femme, qui mourut
même jour que lui en 1561. à Iſne. E
avoit été ſon diſciple à Orleans. Car V
mar avoit enſeigné à Orleans les Let
Humaines. Il les enſeigna enſuite à Bo
ges : où il eut Calvin pour diſciple. J
pr

prens de Mr. Catherinot Avocat du
de Bourges, qu'au ſujet de Volm
Ville de Bourges ordonna qu'à l'a
aucun homme de la Religion préte
Réformée ne régenteroit à Bourges.

CXXII.

Addition au chapitre de Ficin, & à
de Paſſerat. Ignorance de Mr. Bai
dans ſon métier de Bibliothécaire

MONSIEUR BAILLET. *Nan*
écrit, que par la Traduction d
cin on voit aſſez bien ce que l'Auteur
mais qu'on ne voit pas comment il l'a
qu'il n'a point ſceu exprimer, ni le m
ment des paſſions, ni la grace des fig
ni la force, ni la beauté, ni les agrém
ni la dignité, ni l'élégance, ni les pl
teries, ni les ſubtilitez de ſes Auteurs
que quoique qu'on s'apperçoive aſſez
exemple, dans la verſion de Platon,
que ce Philoſophe a voulu dire, néan
ſi Platon pouvoit revenir au monde po
lire, il ne lui ſeroit preſque pas poſſib
s'y reconnoître lui-même. Car on ne
ve point dans le Latin cette force héro
cette ſublimité, cette élévation du g
ſtyle, & cette heureuſe abondance de l
ginal Grec.

MENAGE. Pincianus a encore en
ri ſur Nannius. Voici ſes termes
ſont de ſes Rétractations ſur Pomp
Méla, Livre 2. chapitre 1. TUM S
TIONE AIQUE MORTE. *Emen*

mus, Tali ſtatione atque morte, *teſtimonio multorum Auctorum. Nec ſubiit tunc Platonem citare in Dialogo qui inſcribitur*: Minos, vel de Lege. *Ejus verba, ex tralatione Marſilii Ficini ſunt:* Eo planè, veluti Legum Cuſtode, per urbem uſus eſt Minos, ad reliquam verò creatam cuſtode Talo. Talus enim ter quotannis pagos omnes luſtrabat, Leges eorum obſervaturus, tabulis æreis Leges inſculptas circumferens: unde æreæ nominatæ ſunt. *Hæc Plato: cujus poſtrema illa verba*, unde æreæ nominatæ ſunt, *perperam vertit Marſilius: homo quidem mediocri ingenio & eruditione, mediocri item Græcæ ac Latinæ Linguæ cognitione præditus, verùm in humanis ſtudiis parum verſatus, ſuperque aſper & durus nimis Interpres. Transferre igitur debuit Ficinus*, Unde æreus appellatus eſt. *Sic enim Græca præferunt exemplaria. Et Talus ipſe, ut probavi, æreus à Poëtis fictus, appellatuſque eſt, non Leges. Sed de erroribus Marſilii in Tralatione Platonis, alio loco dicturi ſumus uberiùs.*

Tom. 2. Part. 2. pag. 136. Mr. BAILLET. *Paſſerat a fait des Commentaires ſur Catulle, Tibulle & Properce, que Mr. de Thou eſtime fort accomplis & très-dignes des louanges de tout le monde. On en a auſſi de lui ſur Plaute, qui ne ſont pas moins eſtimez.*

MENAGE. Il n'eſt point vrai qu'on ait des

¶ 1. Le P. Labbe néanmoins pag. 371. de ſa nouvelle Biblioth. de Mſſ. dit qu'Iſaac Herauld fils de Didier lui montra un jour un Catalogue de Mſſ. venus

Commentaires de Paſſerat ſur Plaute.
que Paſſerat avoit fait ſur ce Poëte,
ſeulement n'a jamais été imprimé,
il n'a jamais paru écrit à la main.
e utinam quæ in Ciceronem, Plau-
, & alios Linguæ Latinæ præcipuos
ores accuratè ac diligenter adnotavit,
ando quoque prodeant, nec diutiùs in
ris magno ſtudioſorum incommodo ſe-
delitescant, dit Scévole de Sainte
the dans l'Eloge de Paſſerat. (1) Et
ets en fait, qu'il n'y a préſentement
nne au monde qui ait vu ces Com-
taires.

ne ſai au reſte où Mr. Baillet a pris
grande eſtime de Mr. de Thou pour
Commentaires de Paſſerat ſur Catulle,
lle, & Properce. Il n'en eſt parlé,
ns le 127. Livre de l'Hiſtoire de Mr.
hou, à l'endroit où Mr. de Thou a
la mort & l'éloge de Paſſerat, ni dans
n autre endroit de ſes Ouvrages; ni
l'Eloge de Paſſerat de Sainte Mar-
ni dans ſa Vie imprimée à la tête de
Opuſcules. Mr. Baillet devoit remar-
que les Commentaires de Paſſerat
Properce ſont admirez par Schiopius.
i comme Schiopius en parle: *In Pro-*
um Commentarius Johannis Paſſera-
quo numquam quicquam viſum fuit
ctius. C'eſt dans ſon *Syllabus Auc-*
n Linguæ Latinæ ætatis aureæ.

CXXIII.

(1) d'Angleterre parmi leſquels, étoient des
mentaires de Paſſerat ſur trois Comédies de
, *Miles glorioſus*, *Caſina*, & *Moſtellaria*.

CXXIII.

Juſtification des vers que j'ai faits, après avoir dit que je n'en ferois plus.

J'Ai fait une Epigramme Latine, par laquelle j'ai dit adieu aux Muſes, en ces termes:

MUSIS VALE DICIT MENAGIUS.

Dum mihi fervebat juvenili in corpore ſanguis,
Et decuit, numeris luſimus innumeris.
Turpe ſenex Vates: ſenior, calamoſque, lyramque,
Ceteraque hîc pone ludicra; Muſa vale.

Et depuis ce tems-là j'ai continué d'en faire. Mr. Baillet ſe déchaîne là-deſſus contre moi avec fureur, comme ſi j'étois le plus grand parjure du monde. Je répondrai ici à ſon accuſation quoique ſon accuſation ne mérite pas de réponſe. On a dit que les ſermens des Amans n'entroient point dans les oreilles des Dieux: que Jupiter s'en mocquoit: qu'autant en emportoit le vent. Il en eſt de même des ſermens des Poëtes. Et j'oſe aſſurer qu'il n'y a jamais eu de Poëte qu'il n'ait fait des vers après avoir dit en public ou en particulier qu'il n'en feroit plus.

Horace a dit dans ſa prémiére Epitre,

Nunc itaque, & verſus, & cetera ludicra pono,

Et

t depuis ce tems-là il a fait un grand
ombre de vers.

Bucanan, étant Régent à Paris au Col
ge de Sainte Barbe, écrivit une Elégi
ir la miſére des Régents de Paris, dan
quelle il dit adieu aux Muſes.

Ite leves nugæ ſterileſque valete Camenæ,
Grataque Phœbæo Caſtalis unda Choro.
Ite : ſat eſt : primos vobiſcum abſumpſimu
annos :
Optima pars vitæ deperiitque meæ, &c.

Ite igitur, Muſæ ſteriles, aliumque miniſtrum
Quærite : nos aliò ſors, animuſque vocat.

t depuis ce tems-là il a fait un million
: vers.

Ronſard a dit, dans l'Ode cinquiéme
ı Livre troiſiéme de ſes Odes :

Toi qui chantes l'honneur des Rois
Polyhymnie, ma douce Muſe,
Ce dernier labeur de mes doits
Deſſus ton Luth ne me refuſe.
J'ai ſouvenance que tes mains
Jeune Garçon me couronnérent.
Quand j'eus mâché les lauriers ſaints
Que tes compagnes me donnérent.
Mais or, par le commandement
Du Roi, la lyre j'abandonne,
Pour entonner plus hautement
L'Airain enroué de Bellonne.

Toutefois, ains que de tenter
L'Inſtrument de telle Guerriere,
Encourage-moi de chanter
Pour adieu cette Ode derniere:

Et il a fait pluſieurs Odes depuis ce tems-là.

Malherbe avoit fait de grands ſermens, entre les mains des Muſes, de ne plus faire de vers après qu'il auroit célébré la Reine Marie de Médicis:

Non, Vierges, non, je me retire
De tous ces frivoles diſcours:
Ma Reine eſt un but à ma lyre
Plus juſte que nulles amours.
Et quand j'aurai, comme j'eſpére,
Fait ouïr du Gange à l'Ibére
Sa louange à tout l'Univers,
Permeſſe me ſoit un Cocyte,
Si jamais je vous ſollicite
De m'aider à faire des vers:

Et depuis ce tems-là il a fait un nombre infini de Vers.

Mr. Hallé de Caen a dit dans un de ſes Poëmes, par lequel il invite les Poëtes à faire des vers ſur l'immaculée Conception de la Vierge,

Hac Mariana tenus fuerint Epinicia, noſtrique
Cantibus emodulata, ob partas de Stygo palmas,
Calcatum & Stygii Caput obtritumque Draconis.

Je

Jam me grandævum, ceſſare in carmina
pus,
Atque vale caſtis æternum dicere Muſis.
Feſſus ego hic plectrum, citharamque, arte
repono:

Et depuis ce tems-là il a fait un grand n
bre de vers ſur le même ſujet.

Mr. Saraſin ayant été accuſé d'avo
des vers contre le Cardinal Mazarin
de grands ſermens de ne faire jama
vers. C'eſt le ſujet de l'Elégie Latin
j'ai adreſſée à Mr. le Prince Loui
Bourbon. Voici l'endroit de cette E
qui regarde cette particularité:

Ille tuus Vates, noſtri Saracenus amores
Cujus Amor verſus & Venus ipſa canit
Heu! Solitam abjecit juratus Appollin
tem,
Fregit & iratâ plectra canora manu.
Ah quoties, & quæ, mittebat carmina
Per ludum reddens mutua, perque jo
Nunc canimus ſurdo: ſcopulis taciturn
ſis,
Menagio reddit carmina nulla ſuo.
Si potui placuiſſe tibi, jurantia verba
(Namque potes) ſolitum pondus habere
Divini celeres Vatis perjuria ventes
Per mare, per terras irrita ferre jube

Et depuis ce tems-là il a fait un
nombre de vers.

Mr. Corneille avoit proteſté publiquement qu'il ne feroit plus de Piéces de Théatre: Et quelques années après, aiant été prié par Mr. Fouquet, Surintendant des Finances, de faire l'Oedipe, il le fit: & il a fait enſuite pluſieurs autres Tragédies.

Mr. Santeuil, de Saint Victor, a proteſté hautement dans la Dédicace de ſes Hymnes à Mr. Péliſſon qu'il ne feroit plus de vers ſur des matiéres profanes, & depuis ce tans-là il en a fait un très-grand nombre.

Mr. de la Fontaine avoit juré hautement qu'il ne feroit plus de Contes en vers: & deux jours après il recommança à en faire. C'eſt ce que nous apprenons de cet endroit de ſon Conte de la Clochette:

O combien l'homme eſt inconſtant, divers,
Foible, léger, tenant mal ſa parole!
J'avois juré hautement en mes vers
De renoncer à tout conte frivole.
Et quand juré? C'eſt ce qui me confond:
Depuis deux jours j'ai fait cette promeſſe.
Puis fiez-vous à Rimeur qui répond
D'un ſeul moment.

Encore une fois: il n'y a jamais eu de Poëte qui n'ait fait des vers après avoir dit qu'il n'en feroit plus.

CXVII.

Juſtification des Vers de Galanterie que j'ai faits après avoir proteſté que je n'en ferois plus.

MAis j'ai proteſté dans une de mes Elégies Latines, que je ne ferois plus de Vers de Galanterie: & j'ai continué d'en faire. *Nous voyons*, dit Mr. Baillet, *que Mr. Menage eſt retourné à ſes premiéres habitudes peu de tems après avoir formé ſa Compoñction Chrétienne:* (il parle d'un de mes Madrigaux Italiens, intitulé *Chriſtiana Compunzione*) *& qu'il eſt retombé dans les mêmes engagemens qu'il nous avoit dépeints comme fort criminels. C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même dans une Elégie Latine, où le repentir l'ayant ſaiſi une ſegonde fois, il témoigne pour coup être entiérement converti: ſe trouve chargé d'une nouvelle confuſion de voir que ſa vieilleſſe n'étoit pas moins ambaraſſée de ce commerce que l'avoit été ſa jeuneſſe. Il demande enſuite à ſon Evêque, au Médecin de ſon ame, qu'il le réduiſe en pénitence, qu'il le mette dans le ſac & ſous la cendre, qu'il lui ordonne des jeûnes, des diſciplines & tout ce qu'il voudra: qu'il eſt préparé à tout. On s'imagineroit peut-être que Mr. Ménage a fait des crimes énormes, par la que ſon humilité lui fait demander d'être confondu parmi les ſcélérats. Cependant Mr. Ménage a toujours mené une vie irréprochable aux yeux des hommes. Il a toujours*

vêcu avec honneur. Et lui-même, tout abandonné qu'il eſt à la componction de ſon cœur, n'eſt pas aſſez hardi pour oſer dire qu'il ait jamais fait d'autre mal en public que d'avoir fait des vers trop libres & trop galans, & d'avoir contrefait l'Amant. C'eſt donc de ſes vers dont il s'accuſe, & dont il veut faire pénitence : jugeant avec toutes les perſonnes judicieuſes, que ce ne ſont pas toujours les Pièces les plus diſſolues qui corrompent davantage les mœurs : ſoit parce qu'on eſt en garde contre le poiſon qu'elles préſentent à découvert : ſoit parce qu'il n'y a que ceux qui ſont déja corrompus qui les liſent : mais que celles qui renferment le poiſon ſous des expreſſions chaſtes & innocentes, ſont beaucoup plus criminelles. De ſorte que ſi depuis cette déclaration publique Mr. Ménage eſt encore retombé dans ſes anciennes habitudes, qui eſt celui qui aura le cœur aſſez dur pour n'être point touché de la foibleſſe de l'homme?

Quelle rage? quelle fureur? Mais à quel propos Mr. Baillet dit-il de moi toutes ces choſes injurieuſes? Son deſſein eſt de faire un Livre des Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs. Il proteſte en plus d'un endroit de ſon Livre qu'il n'y dit rien de ſa tête. Ce ſont ſes termes: Y a-t-il eû quelques Savans qui m'ayent accuſé dans leurs Ouvrages comme d'un crime, d'avoir fait des vers trop libres & trop galands, & d'avoir contrefait l'Amant? Mr. Hallé de Caen au contraire a loué l'honnêteté de mes vers:

——— *Vir factus ad unguem*
Menagius : Musæ Andino cui molle decorumque
Andini annuerunt Vatis, tenerique pudicæ
Nasonis veneres.

C'eſt ce qu'il a dit de moi dans ſon Poëme ſur la mort du Pere Bourbon. Mr. Baillet dit que je demeure d'accord moi-même de ce crime dans une de mes Elégies Latines ; cette Elégie eſt celle que je fis, en retournant dans ma patrie, d'où j'avois été abſent pendant vingt ans. Je prans droit par les charges. Et pour cela, je ſupplie mes Lecteurs de trouver bon que je produiſe ici l'Elégie dont eſt queſtion. La voici :

ÆGIDIUS MENAGIUS POST ANNOS XX. PATRIAM REVISENS.

Salve, &c.

Où eſt-il dit dans cette Elégie que c'eſt pour avoir fait des vers trop libres & trop galans, & pour avoir contrefait l'Amant, que j'ai demandé à mon Evêque d'être mis en penitance? Ces vers,

Et mea non umquam nugari deſiit ætas :
Et nondum luſus, deſeruique jocos :

comprennent une expreſſion générale : qui ne veut dire autre choſe, ſinon que j'avois badiné toute ma vie ; & qu'à l'âge où

où j'étois, qui approchoit de ſoixante ans, je n'avois pas même encore tout-à-fait renoncé aux badineries. Cette expreſſion ne comprent pas plutôt mes écrits que mes actions : plutôt mes vers que ma proſe: plutôt mes vers Erotiques, pour uſer du terme de Mr. Baillet, que mes vers Satiriques.

Que ſi Mr. Baillet dit que j'ai proteſté dans cette Elégie de ne plus écrire ſur des ſujets profanes,

——— Vitæ quodcumque ſequetur,
Hoc tibi, ſumme parens, hoc tibi, Chriſte, dico.

Et que je n'ai pas laiſſé cependant depuis ce tems-là, d'écrire des choſes galantes, je lui demanderai, ſi ayant promis à Dieu de ne plus retomber dans quelque peché mortel, il n'y eſt point retombé: car qui eſt l'homme qui ne péche point? Il n'y a guere de Poëte Chrétien qui n'ait fait quelques vers de dévotion, dans leſquels il n'ait promis à Dieu de ne plus faire de vers profanes, & qui n'en ait fait nonobſtant cette promeſſe. Monſieur Godeau, Evêque de Graſſe, que je nomme par honneur ; après avoir proteſté publiquement qu'il ne feroit plus que des vers de dévotion, non ſeulement a fait un grand nombre de vers profanes, mais il a même fait des vers de galanterie, comme je le ferai voir au chapitre dernier de ces Remarques. Monſignor della Caſa, Archevêque de Bénévent, après avoir fait ce beau Sonnet de dévotion,

οὐ ἀναμάρτητος, it Marc Aurèle.

Il,

Io, che l'età ſolea viver nel fango,
Oggi, mutato il cor da quel ch'i' ſoglio,
D'ogni immondo penſer mi purgo e ſpoglio
E'l mio lungo fallir correggo, e piango.

Di ſeguir falſo duce mi rimango.
A te mi dono, ad ogni altro mi toglio.
Nè rotta nave mai partì da ſcoglio
Si pentita del mar, com' io rimango.

E poich' al mortal riſchio è gita invano
E ſenza frutto i cari giorni à ſpeſi
Queſta mia vita, in porto ormai l'accolg

Reggami per pietà tua ſanta mano,
Padre del Ciel: che poich' a te mi volgo,
Tanto t'adorerò quant' io t'offeſi.

Il a fait enſuite un très grand nombr
vers d'Amour.

Malherbe dans le Sonnet qu'il a fa
les Oeuvres Spirituelles de Mr. du
ne, a dit,

Je renonce à l'amour, je quite ſou
pire;
Et ne veux point d'excuſe à mon im
Si la beauté des Cieux n'eſt l'unique b
Dont on m'orra jamais les merveilles

Et il a fait enſuite un nombre infini d
d'Amour.

Le Pere Vavaſſeur de la Compag
Jéſus avoit fait ſerment de ne plus fa

vers ſur des matiéres profanes, & ſur des perſonnes vivantes: comme il paroît par cet endroit de ſon Elégie ſur la mort du Pere Bourbon:

O mihi tot longos tractari, Muſa, per annos
Deſita, jamque procul juſſa valere, redi.
Sæpe ego vivorum juravi facta ſilere:
Sæpe loqui noſtris nil, niſi ſacra, modis.
Nec mutor: ſacer eſt Vates, & mortuus: huic me
Juſta, licèt ſerus, ſolvere juſſit amor.

Et depuis ce tems-là il a fait un nombre infini de vers ſur des matiéres profanes & ſur des perſonnes vivantes. Il y a mille autres ſemblables exemples dans les Poëtes Chrétiens de toute ſorte de matiéres.

Je reviens à mon Elégie. Quoique je n'aye pas ſuivi ponctuellement la réſolution que j'avois priſe de ne plus travailler ſur des ſujets profanes, il ne s'en faut pourtant guére que je ne l'aye ſuivie. J'ai fait depuis ce tems-là une Epigramme pour mettre ſous l'image de St. Bruno: j'ai fait (1) un Epitaphe Chrétien pour Guionne Ménage ma ſœur: j'ai fait une Hymne à la Vierge: j'ai fait une Elégie à Mademoiſelle le Fêvre, qui eſt aujourd'hui Madame Dacier, pour la convier de ſe faire

¶ 1. On dit plutôt aujourd'hui *Epitaphe Chrétienne*. M. Ménage a dit de même pag. 531. *Epitaphe imprimé* pour *imprimée*.

faire Catholique. J'ai fait une Epigramm
ſur ma réconciliation Chrétienne av
Monſieur Chapelain. J'ai fait des vers
la louange du Pape, au ſujet de la lev
du Siége de Vienne. J'ai fait des vers po
le Roi au ſujet des Temples des Hugu
nots qu'il a démolis. Il eſt à remarqu
que mes Poëmes n'ont pas été imprim
par l'ordre du tans qu'ils ont été faits.

Mais quoique je ne me trouve pas co
pable du crime dont m'accuſe ici M
Baillet, & que je ſois comme aſſuré q
jamais mes vers n'ont fait pécher m
Lecteurs du côté de l'amour, je deme
re d'accord que je ſuis un grand pécheu
& que je ſuis coupable envers Dieu
pluſieurs crimes conſidérables, & bea
coup plus conſidérables que celui do
m'accuſe ici Mr. Baillet.

CXXXIII.

*Juſtification des Vers que j'ai faits dans
âge avancé.*

J'Ai dit dans la derniére de mes E
grammes Latines, que c'eſt une vila
choſe qu'un vieux Poëte. *Turpe ſenex V
tes.* J'ai dit la même choſe dans mon E
gie à Mr. de Sorbiere.

Deſine, Sorberi, nos poſcere deſine verſus:
Luſtra decem Muſas eripuêre mihi.
Scilicet Aonidum juvenes chorus ille Soro
Diligit, & ſurda reſpicit aure ſenes.

F

Frondibus æternis canos ornare capillos
Ipſe fugit flavis pulcher Apollo comis.
Dedecet incanum calamo triviſſe labellum.
Turpe ſenex Miles: turpe Poëta ſenex.

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. Grævius ſur la mort de Mr. Heinſius,

Heinſiada mortem, Heinſiada mihi funera narras:
Et tu me carmen ſcribere, amice, jubes.
Singultus inter, gemitus inter, lacrimaſque,
Dulce queat quiſquam concinuiſſe melos?
Cantatrix cœlum poſcit Philomela ſerenum.
Turbati ripam fluminis odit olor.
Et tuus horribilis, GRÆVI, mihi nuncius omnes
Expulit ex omni pectore latitias, &c.
Scribere me carmen ſineret dolor, haud ſinit ætas.
Jam mihi bis ſeptem luſtra peracta ſeni.
Scandere me prohibent divini culmina montis,
Infirmique pedes, invalidumque latus.

Et j'ai dit dans mon Ode Anacréontique à Meſſieurs de Court & Dacier,

Καλὴ φίλων ἑταίρων
Ἑνωρὶς, ὦ ἑταῖροι
Ἐρασμιοὶ, πεθεινοὶ,
Μάτην με προτρέπεσθε,
Μὲ νῦν γέροντα ὑμῖν
Καλὸν μέλος ποιῆσαι,

Mê-

Μῶσαι, κόραι, ποιητὰς
Γέροντας ἐ φιλῶσι.
Καταῤῥέειν ῥόδοισι
Φοῖβος ὁ χρυσοχαίτης
Φεύγει κάρηνα λευκά.
Καλὸν μέλος ποιῆσαι
Καλὸν νέοις ἐραστῆς.
Αἰσχρὸν, γέρων ἐράσης.
Αἰσχρὸν, γέρων ποιητής.

Baillet ſe ſert de ces deux prémiers
oits de mes Poëſies, pour me con-
re par mon propre témoignage d'a-
fait une vilaine action; ou du moins
action indécente; en feſant des Vers
un âge avancé. Je réponds à Mr.
et, que dans un autre endroit j'ai loué
oëtes vieillards: c'eſt dans mon Elé-
Mgr. le Daufin:

vatem ne ſperne ſenem, matura Senectus
Culta magis condit carmina, docta magis.
lcior occidui fulget lux languida Phœbi:
Dulciùs & cantat mox moriturus olor:

ue les Poëtes & les Orateurs diſent
ent en différents endroits des choſes
raires les unes aux autres, ſelon ce
fait à leur propos. *Nos, Poëtarum*
, utì ſe res dederit, ita, vel populi,
ruditorum hominum ſententiam noſtro
em jure ſequimur: atque aliàs, ſi ſit
, aliter de eadem dicimus, dit l'ex-
nt Monſignor della Caſa, Archevê-
que

que de Bénévent, dans une de ſes Le
à Victorius. Et Euſtathius ſur le vers
du ſegond Livre de l'Odyſſée & ſur le
du douziéme de l'Iliade, a remarqué qu'
mere avoit dit en ces endroits des ch
touchant les augures, qui étoient con
res à celles qu'il avoit dites ailleurs
qu'il appelle τὸ ἀμφιτερόγλωσσον. J'ai
dit en ces prémiers endroits de mes
ſies que je viens d'alléguer, que c'
une vilaine choſe qu'un vieux Poëte,
ce que cela feſoit à mon ſujet: mais
n'empêche pas que je ne puiſſe dire
leurs le contraire ſi l'occaſion s'en
ſante: & particuliérement étant véri
qu'il y a un million de Poëtes illuſtre
ont fait des vers dans leur vieilleſſe,
approbation de tout le monde. Tou
anciens Poëtes de profeſſion, & Gre
Latins, ont fait des vers toute leur
Mr. Baillet en demeure d'accord: Sc
cle étoit dans une extrême vieilleſſe, q
il fit ſon Oedipe Coloneé. Saint Gr
re de Nazianze, qui étoit un Pere de
gliſe, a fait des vers toute ſa vie. P
que, le Bembe, le Molſa, l'Arioſt
Taſſe, le Guarin ont fait des vers
leur vie: peu de tans avant ſa mor
trarque fit ces vers pour ſon Epita

Frigida Franciſci tegit hic lapis oſſa Pet
Suſcipe, Virgo parens, animam; ſate V
parce:
Feſſaque jam terris, cœli requieſcat in

Mellin de St. Gelais a fait des ver

le fa vie : & il fit cette Epigramme mourant :

Baptiſta, qui variis leniſti pectoris æſtus,
Dum juvenum nunc ſors, nunc agitaba amor,
Duplex ad extremum, rapidæque incendia fœ
Quæ potes, infirmo fac leviora ſeni.
Certe ego te faciam, ſuperas evectus ad ora
Dignum ad Citharæ ſidus habere locum.

Le Caſa a fait des vers toute ſa vie. P mi ſes Lettres Italiennes que j'ai man crites, il y en a une qui commence de ſorte, *Io credo ch' io farò Sonetti venti-c que anni, e trenta, poi che io farò mor* Dorat, Ronſard, Baïf, Belleau ont f des vers toute leur vie. Et Ronſard, ſel le témoignage de Binet & du Préſident Thou, en fit un moment avant ſa mo Voyez ci-deſſous au chapitre dernier. L deux Scaligers ont fait des vers toute le vie : & Jules Scaliger en fit le jour mêm de ſa mort. Beze avoit 82. ans qu'il f ſoit encore des vers. Deſportes a fait d vers toute ſa vie. Et ce qu'a écrit M Baillet ſur le témoignage de la Croix d Maine, qu'il renonça à la Poëſie avan que de pouvoir paſſer pour vieillard, e très-faux. Il fit ſes Pſaumes dans un âg avancé. Le Cardinal du Perron, ſon in time, le dit en termes exprès dans le Per oniana. Voici l'endroit : *La moindr boſe de tout ce que Mr. de Tiron a fait, c ſes Pſeaumes. Cela vient de ce qu'*

étoit en ſa vieilleſſe. Le Préſident de Thou a fait des vers toute ſa vie: & il en fit ſur ſa maladie un peu avant ſa mort. Paſſerat a fait des vers toute ſa vie: & il fit ſon Epitaphe un peu avant ſa mort. Malherbe a fait des vers toute ſa vie, comme il l'a témoigné lui-même par cette Stance ſi célébre,

'Les puiſſantes faveurs dont Parnaſſe m'honore,
Non loin de mon berceau commancérent leur cours.
Je les poſſédai jeune, & les poſſéde encore
A la fin de mes jours.

Mr. Maynard a fait des vers toute ſa vie: comme il paroît par ce quatrain,

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'Ecole.
Que je ſuis fou d'apprendre à bien parler,
Lorſque la Mort vient m'ôter la parole.

Abraham Ravaut, dit *Remi*, du village de Remi, lieu de ſa naiſſance, dans le voiſinage de Gournai, au Diocéſe de Beauvais; ce que Mr. Baillet a appris de ceux à qui je l'avois appris; fit ſon Epitaphe en vers le jour de ſa mort. Cet Epitaphe eſt imprimé dans ſes Poëſies. Gombaud a vécu près de cent ans: & il a fait des vers juſqu'à ſa mort. Mr. de Racan, Mr. Godeau, Mr. Chapelain, Mr. de Balzac, Antoine Hallé, l'Abbé de

Boisrobert, le Pere Bourbon, Madelet, ont fait des vers toute leur vie. Le ne Vavaſſeur a fait des vers toute ſa vie. Pere Labbe fit des vers peu de tans ant ſa mort; au ſujet deſquels le Pere ommire a fait ces beaux Hendécaſyllbes:

Dum venis furit æſtuoſa febris,
Et lentis coquit ignibus medullas,
Labbeus canit, & ſuos tenellis
Mulcet hendecaſyllabis labores,
Mortiſque immemor imminentis, ore
Nil mortale ſonat.

e Pere Pétau a preſque fini ſa vie par s vers; qui ſont de ſon dernier Poëme Sainte Geneviéve;

Dicebam, ſuprema mihi jam vertitur ætas,
&c.
——— ——— *Petavius ager,*
Cantabat veteris quærens ſolatia morbi.

allégue ces vers du Pere Petau avec ux du Pere Commire, pour répondre ix railleries que Mr. Baillet fait de moi, ſujet des vers que j'ai fait dans un âge ancé: diſant que je tiens bon contre la eilleſſe, & que je veux mourir en channt. Germain Vaillant, Abbé de Pimont, a fait des vers toute ſa vie. Et mme l'a écrit Sainte Marthe, dans ſon loge, ni ſa dignité de Conſeiller du Parment de Paris, ni celle d'Evêque d'Orléans,

léans, ne l'empêchérent point de cultiver les Muſes. Scévole de Sainte Marthe à l'âge de 87. ans fit une Epigramme ſur le Livre de Théophraſte Renaudot du ſoin des pauvres. Cette Epigramme eſt imprimée dans les Oeuvres de Scévole de Sainte Marthe; avec cette Note: *propria manu: dum annum ageret octogeſimum ſeptimum, IV. Januarii, M. DC. XXIII.*

Monſieur Patris a vécu 80. ans, & il a fait des vers toute ſa vie. Et deux jours avant ſa mort il fit ces vers ſi célébres:

Je ſongeois cette nuit que de mal conſumé
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Et que n'en pouvant pas ſoufrir le voiſinage
En mort de qualité je lui tins ce langage:
Retire toi Coquin, va pourrir loin d'ici,
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainſi:
Coquin! ce me dit-il d'une arrogance extrême,
Va chercher tes coquins ailleurs, Coquin toi-même,
Ici tous ſont égaux, je ne te dois plus rien,
Je ſuis ſur mon fumier, comme toi ſur le tien.

Mais ma principale défanſe à l'égard de l'accuſation qu'a formée ici contre moi Mr. Baillet, c'eſt que la Poëſie a toujours été la moindre de mes occupations, comme il paroît par le grand nombre d'Ouvrages que j'ai faits en proſe, & que je n'ai fait des vers que par divertiſſement.

CXXXIV.

CXXXIV.

ſtification de ce que j'ai dit dans mes Hendécaſyllabes ſur le Livre de Mr. Baillet, que Mr. Baillet avoit maltraité le Pere Sirmond.

'Ai dit dans mes Hendécaſyllabes ſur le Livre de Mr. Baillet qu'il avoit maltraidans ſon Livre les plus célébres Ecriins de France.

Quis aſſurgere debet, eruditos
Carpit, vellitat, & laceſſit omnes.
Pindi nomina magna Gallicani
Ridet Salmaſios, Valeſioſque.
Ridet Petavioſque, Labbeoſque.
Te ludos quoque fecit, Hardouine:
Nec, Sirmonde, tibi, ô ſeclumi parcit.

Mr. Baillet prétant que je lui ai impoſé à égard du Pere Sirmond: car pour le Pe: Pétau, le Pere Labbe, le Pere Harouin, Mr. de Saumaiſe, & Mr. de Vaois, il ne dit point que je lui aye impoſé 'oici les choſes desobligeantes qu'il a ites du Pere Sirmond:

Page 274. Tome 2. Partie 2. *Comme le Pere Sirmond étoit homme auſſi bien que Petrus Aurelius, il laiſſa échaper à ſa modeſtie quelques termes rudes & choquants ne la chaleur & le reſſentiment lui dérobrent, & qui peuſérent donner quelque teinte à ſa réputation, & lui faire per*

dre quelque choſe de la bonne opinion que le Public avoit euë juſqu'alors de ſa modération & de ſon honnêteté.

Et page 275. *Le Pere Pétau étoit, ſans contredit, le plus ſavant homme de toute la Societé des Jéſuites. Il paſſoit non ſeulement le Pere Sirmond, mais encore Mr. de Saumaiſe de pluſieurs coudées.* Remarquez qu'il fait ici Mr. de Saumaiſe plus ſavant que le Pere Sirmond, & qu'il a traité ailleurs Mr. de Saumaiſe d'ignorant en toutes ſortes de Sciences. Voyez ci-deſſus le chapitre 2. de ces Remarques.

Et page 277. *Mr. le Prémier Préſident de Lamoignon faiſant quelquefois réflexion ſur les défauts du Pere Pétau, diſoit qu'il auroit volontiers préféré la médiocrité du Pere Sirmond avec ſon humeur facile & commode, à la profondeur & la vaſte étenduë de l'érudition du Pere Pétau, accompagnée de cette humeur auſtere & farouche, qui le rendoit preſque inacceſſible, & par conſéquent moins utile au Public que le Pere Sirmond.* Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon ſe connoiſſoit trop bien en érudition, pour dire que celle du Pere Sirmond étoit médiocre. Et je mets en fait que Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon n'a jamais rien dit de ſemblable du Pere Sirmond: ce qui ſeroit un blaſphéme. C'a été chez le Pere Sirmond que j'ai vu la prémiere fois, Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon. Il étoit en ce tems-là Conſeiller au Parlement. Et comme nous avions fait connoiſſance chez le Pere Sirmond, & ſi je l'oſe dire, amitié, nous nous

nous entretenions ſouvent du Pere
mond. Et en me parlant du Pere
mond & du Pere Pétau, Mr. le Prér
Préſidant de Lamoignon m'a dit plus
ne fois, que le Pere Pétau avoit plus
tendue de ſavoir que le Pere Sirmo
mais que le Pere Sirmond avoit plus
jugement, & qu'il ſavoit mieux ce
ſavoit : & qu'il aimeroit mieux être
Pere Sirmond que le Pere Pétau. Il a
la même choſe au Pere Rapin : don
Pere Rapin a rendu témoignage chez
en préſence de pluſieurs perſonnes.

A la même page : *Le Pere Sirmond
le Pere Pétau étoient ſouvent en diffé
enſemble. Et comme un jour un de l
Confreres* (le Pere Talon) *qui aimoit
re, les eut ſurpris au foyer public, d
tant ſeuls, ſans témoins, & ſe quere
tout de bon, il ne put s'empêcher de s'é
qu'il avoit trouvé le Calepin & le Pol
thée brouillés l'un avec l'autre.* Ce c
eſt ridicule : car il eſt ridicule de traite
Grammairiens les deux prémiers Thé
giens de l'Europe. Je remarquerai ic
paſſant, qu'il faut dire *Polyanthéa*, &
pas *Polyanthée*

Je prens la liberté de demander ici à
Lecteurs, ſi toutes ces choſes desobli
tes que Mr. Baillet a dites du P. Sirm
n'ont pas pu m'engager à dire que
Baillet n'avoit pas même pardonné au
re Sirmond. *Nec, Sirmonde, tibi,
lus ! pepercit.* Cependant Mr. B
me traite, au ſujet de ces vers, de V

lard qui radote. Voici ſes termes :

Il n'y a point d'Auteurs dans tout mon Recueil dont j'aye tâché de relever le mérite avec plus d'inclination & de plaiſir, que le Pere Sirmond ; quelque Tome que l'on en veuille ouvrir, on y découvrira aiſément le ſoin particulier que j'ai eu de marquer en toutes rencontres les grands ſentiments d'eſtime & de vénération dont j'ai toujours été pénétré à ſon égard, depuis que j'ai commencé à lire ſes Ouvrages. Mes Adverſaires qui prétendent que j'ai fait cela gratuitement & ſans leur ordre, ne m'en veulent pas tenir compte : & ils ont raiſon, puiſque je n'ai rien fait pour eux en ce point. Néanmoins je ne penſe pas qu'on puiſſe les excuſer d'être tombez dans un des vices les plus ordinaires aux mauvais Critiques, lorſqu'ils ont voulu me chicaner ſur un mot dont ils ont cru pouvoir employer l'ambiguité pour me faire un procès. Mais quoique je n'aye pas ſongé à prendre des précautions contr'eux ni contre les autres chicaneurs quand j'ai dit que quelqu'un avoit jugé la médiocrité du Pere Sirmond *préférable à la profondeur & à la vaſte étendue de l'érudition du Pere Petau, le mot de* médiocrité *ne laiſſe pas de ſe trouver à l'épreuve de leur Critique. Car ſi ces Meſſieurs n'ont point encore oublié ce point de leur Grammaire, il ne tiendra qu'à eux de nous dire que la médiocrité n'eſt autre choſe qu'un juſte milieu entre le trop & le trop peu. C'eſt une vertu ſi rare parmi les Sçavans, qu'il eſt plus aiſé de les trou-*

uver à quelqu'une des extrémitez de la
ence, que de les voir toucher ce milieu
ne conſiſte que dans un point. C'eſt u-
verin qui eſt le centre de toutes les au-
s, & qui ſemble même en être la meſu-
Elle a toujours été en très-grande con-
ration parmi les Anciens comme parmi
us : ſon prix n'a point été moins connu
Paiens que des Chrétiens. Ces Meſ-
urs qui ſont Gens de Lettres, pourroient
us apprendre que c'eſt cette médiocrité
t Horace a fait de ſi grands éloges ; que
l elle qu'Aulugelle a louée dans Térence,
nd il l'a oppoſée à l'abondance de Pacu-
s & à la ſéchereſſe de Lucilius, &
nd il a relevé l'avantage qu'il avoit d'ê-
au milieu de ces extrémitez : que c'eſt
e qui a tant ſervi à diſtinguer Virgile
vec Homère, & qui a porté le Pere
pin, & Jules Scaliger avant lui, à
mer la préſéance au Poëte Latin ſur le
ec : que c'eſt celle que Mr. de Balzac
elle toute d'or, toute pure, & toute
llante, & qu'il eſtime plus que le genre
lime dans les Comédies de Térence, d'A-
fe, &c. Ils ne trouveront donc pas
uvais que ce ſoit auſſi celle qu'un Magiſ-
t qui n'étoit pas, ce me ſemble, ſuſpect
mauvais goût, a jugé préférable dans le
re Sirmond à toute l'immenſité du Pere
tau, pour les raiſons que j'ai marquées
ſqu'il en étoit queſtion. Ainſi je n'ai pas
et de craindre que le plus capable de tous
s Cenſeurs, avec toute ſa ſuffiſance &
te ſa préſomption, puiſſe venir à bout de
ſuader au Public que ce que j'ai dit de

la médiocrité du P. Sirmond, ſoit un éloge médiocre, dès qu'elle l'éleve au-deſſus du mérite du Pere Pétau : qui paroît infini d'ailleurs lors qu'on le conſidére à part, ou qu'on l'oppoſe à d'autres qu'au P. Sirmond. Après cela, je ne voi pas avec quelle confiance un Poëte pluſque ſeptuagénaire s'eſt imaginé pouvoir obtenir diſpenſe d'âge & de ſageſſe, pour dire à mon ſujet,

Nec, Sirmonde, tibi, ô ſcelus! pepercit

La médiocrité du Pere Sirmond, dans ce que fait dire Mr. Baillet à Mr. le prémier Préſident de Lamoignon, étant oppoſée à la profondeur & à l'étendue de l'érudition du Pere Pétau, doit s'entendre inconteſtablement d'une médiocrité d'érudition. Et tout ce lieu commun que débite ici Mr. Baillet au ſujet de la médiocrité en général, eſt ſi ridicule, ſi impertinent, & ſi puéril, qu'il ne mérite pas de réponſe : & c'eſt aſſez l'avoir réfuté, que de l'avoir produit.

CXXXV.

Contradiction de Mr. Baillet au ſujet de mes vers. Le Style des Eglogues, peut être quelquefois élevé.

MOnſieur BAILLET, après avoir dit que je n'ai pu m'élever dans mes vers au-deſſus du caractére médiocre, dit enſuite, en parlant de mon Eglogue intitulée CHRISTINE: *Les penſées y ſont nobles*

nobles & hautes, les vers pompeux &
gnifiques : & plus même que cette ſo
Poëſie ne le permet : parceque le vérita
ractére de l'Eglogue doit être ſimple &
portionné à la portée des Bergéres &
baſſeſſe des Cabanes : au lieu que Mr
nage le rend ſuperbe & ſomptueux j
le rendre propre pour les Héroines &
les Palais : en quoi on prétend qu'il a ab
l'éxemple de Virgile : parce qu'encor
ce Poëte, ſoit élevé dans ſa IV. ſa V
ſa X. Eglogue, il y a toujours gard
médiocrité qui ſe fait beaucoup diſti
de l'Enéide. Si Mr. Baillet m'avoi
cette objection de ſon chef, je n'y r
drois pas : car j'ai proteſté en pluſieu
droits de ces Remarques que je lui
donnois tous mes écrits, & que je de
rois d'accord généralement de tout
choſes qu'il y trouvoit à dire.
comme il me fait cette objection
le nom de Monſieur Boileau, je v
répondre.

Il eſt vrai que le ſtyle des Eglogue
être bas. Mais comme la Comédie
quelquefois ſa voix, l'Eglogue
auſſi quelquefois la ſienne; *Paulò m*
canamus, dit Virgile, dans une de ſ
glogues. *Nè già ſuona la mia ſam*
umil come ſoleva : Ma di voce più alt
più ſonora, Emula delle trombe, em
Selve, dit le Taſſe dans ſon Amynte
dix Eglogues que Virgile a faites, il
a trois de haut ſtyle : Théocrite, Bi
Moſchus ont auſſi fait des Idylles d'u
ractére élevé. Sannazar a fait une

gue du même ſtyle. C'eſt celle qui commence par ces mots;

Nunc primùm nostra velis majoribus aptare
Carmina.

Il faut voir préſentement ſi mon Egloque eſt plus élevée que ces trois de Virgile dont je viens de parler; & ſi j'ai abuſé de l'exemple de ce grand Poëte comme le dit Mr. Boileau. Pour cela, je ſupplie mes Lecteurs de conférer mes vers avec ceux de Virgile. Voici ceux de Virgile, de l'Eglogue quatriéme:

Sicelides Muſæ, paulò majora canamus; &c.
Ultima Cumæi venit jam carminis ætas:
Magnus ab integro ſeclorum naſcitur ordo:
Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia regna:
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
Tu modò naſcenti puero, quo ferrea primùm
Deſinet, ac toto ſurget gens aurea mundo,
Caſta fave, Lucina: tuus jam regnat Apollo.
Teque adeo decus hoc ævi, te Conſule, inibit
Pollio: & incipient magni procedere menſes.
Te duce, ſi qua manent ſceleris veſtigia noſtri,
Irrita perpetua ſolvent formidine terras.
Ille Deûm vitam accipiet, Divisque videbit
Permixtos Heroas, & ipſe videbitur illis:
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem: &c.
Panca tamen ſuberunt priſcæ veſtigia fraudis,
Quæ tentare Thetin ratibus, quæ cingere muris
Oppida, quæ jubeant telluri infindere ſulcos.

Alter

Alter erit tum Tiphys, & altera quæ vehat Argo
Delectos Heroas. Erunt etiam altera bella,
Atque iterum ad Trojam magnus mittetur Achilles.
Hinc, ubi jam firmata virum te fecerit ætas,
Cedet & ipse mari vector: nec nautica pinus
Mutabit merces: omnis feret omnia tellus &c.
Aggredere ô magnos (aderit jam tempus) honores;
Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum!
Adspice convexo nutantem pondere mundum
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum:
Adspice, venturo lætentur ut omnia sæclo.

Voici ceux de la ſixiéme.

Nec tantum Phœbo gaudet Parnassia rupes
Nec tantùm Rhodope mirantur & Ismarus Orphea.
Namque canebat, uti magnum per inane coacta
Semina, terrarumque, animæque, marisque fuerint,
Et liquidi simul ignis: ut his exordia primis
Omnia, & ipse tener mundi concreverit orbis.
Tum durare solum, & discludere Nerea ponto
Cœperit, & rerum paulatim sumere formas.
Jamque novum terra stupeant lucescere Solem
Altius atque cadant summotis nubibus imbres;

Incipiant ſilvæ tum primùm ſurgere, cunctæ
Rara per ignotos errent animalia montes.
Hinc lapides Pyrrha jactos, Saturnia regna,
Caucaſeaſque refert volucres, furtumque Promethei.
His adjungit Hylam, nautæ quo fonte relictum
Clamaſſent. &c.

Voici ceux de la dixiéme.

Nunc inſanus amor duri me Martis in armis.
Tela inter media atque adverſos detinet hoſtes.
Tu procul à patria (nec ſit mihi credere) tantum
Alpinas, ah dura, nives & frigora Rheni,
Me ſine, ſola vides. &c.
Interea miſtis luſtrabo Menala Nymphis,
Aut acres venabor apros. Non me ulla vetabunt
Frigora Parthenios canibus circumdare ſaltus.
Jam mihi per rupes videor, lucoſque ſonantes,
Ire: libet Partho torquere Cydonia cornu
Spicula.

Y a-t-il rien dans l'Eneïde de plus élevé que tous ces endroits de ces trois Eglogues de Virgile? Voyons maintenant les vers de mon Eglogue, où Mr. Boileau trouve trop d'élévation. Les voici;

Oui, je quite ces lieux pour ces nobles climats,

La

La demeure autrefois des vens & des
mats,
Aujourd'hui le ſéjour de l'amoureuſe Flo
Plus riant que les lieux où ſe léve l'Auro
Par ſes divins appas, par ſes attraits ch
mans.
Une Nymphe céleſte a fait ces changeme

DAPHNIS.

Quelle eſt donc cette Nymphe en char
ſi féconde,
Et qui change à ſon gré l'air, & la terre
l'onde?

MENALQUE.

C'eſt ce nouveau Soleil, ce chéd'œuvre
Cieux,
Si vanté des mortels & ſi chéri des Dieu
Cette jeune Beauté, cette Nymphe divi
Ce miracle étonnant, l'adorable CHR
TINE:
Superbe rejeton du Monarque du Nort,
Qui fut des affligez l'aſyle & le ſupport
De ce grand Conquérant, l'invincible G
TAVE,
Qui fit & la Victoire & la Fortune eſcla
Et dont le bras fatal par cent combas div
Domtant la Germanie, étonna l'Univ
Le Rhein vit ſes combas, & juſque dan
ſource
D'épouvante ſurpris en arrêta ſa courſe:
Le Danube en trembla caché dans ſes
ſeaux,

Et saisi de frayeur précipita ses cours,
Tu sais combien de fois le bruit de sa vaillance
De nos sombres vallons a troublé le silence,
Et que du bruit tonnant de ses rares exploits
Cent fois ont retenti les échos de nos Bois,
&c.
Comme de ses Etats, de sa vertu guerriére
Tu sauras qu'aujourd'hui CHRISTINE est héritiére.
Jamais du Thermodon le rivage écumeux
Ne vit tant de hauts faits, ni tant d'exploits fameux,
Qu'aux rivages bruians des ondes Germaniques
Qu'aux rivages Danois, qu'aux rivages Balthiques,
Par les vaillantes mains de ses braves Guerriers,
Cette jeune Amazone a cueilli de Lauriers.
Un jour, qui n'est pas loin, ses superbes Armées
Joindront à ses Lauriers les palmes obtenées:
Et l'on verra pâlir l'infidelle Croissant
A l'aspect lumineux de cet astre naissant.
Mais sache encor, Daphnis, que sa main adorable,
En adresse, en valeur, à nulle autre semblable,
Au milieu de la guerre & dans les champs de Mars,
Cultive les vertus & fait fleurir les Arts.

Tous

Des plus brillantes fleurs de Grêce & d'Ita
Tout le Nort étonné voit ſon ame embel
Elle a de l'Orient pillé tous les tréſors :
Des Paſteurs de Solyme elle entend les
cords :
Et ſon rare ſavoir, non moins que
courage
La fait nommer par tout la Pallas de
tre age.
Pour voir cette Pallas le ſavant Apol
Quitte l'onde divine & le ſacré Vallon.
Les Filles de Mémoire abandonnant
Grêce,
Et le double Sommet, & les flots de P
meſſe,
Vont habiter les monts & les rives du No
Et joüir en ces lieux d'un favorable ſort
De mille endroits divers mille doctes
phées
Y ſuivent à l'envi ces neuf ſavantes Fée
Mille cygnes fameux en mille endroits é
Vers ces lieux fortunés volent de toutes p
Ceux qui le long des eaux & de Loir
de Seine
Soupirent doucement leur amoureuſe pe
Ceux qu'aux rives du Tibre on voit en
façons
Comme des roſſignols varier leurs chanſ
Ceux qui parent les bords & de l'Ebre &
Tage :
Ceux qui du Boriſthéne habitent le riva
Ceux de qui le Danube entant les doux
cords :

Et ceux que la Tamiſe éleve ſur ſes bords:
Et de tout les accens de tant de voix étranges
Se forme pour CHRISTINE un concert de louanges.
Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux,
Je n'uſſe oſé, Daphnis, les ſuivre dans ces lieux,
Sans les ordres ſacrez de l'auguſte CHRISTINE,
Et les attraits puiſſans de ſa bonté divine.
CHRISTINE, pour ouïr mes freſles chalumeaux,
Veut que dans ſes vallons je garde ſes troupeaux.
Qu'il me tarde, Daphnis, que je ne la contemple
Cette Reine du Nort, des Monarques l'exemple!
Animé par ſa voix, échaufé par ſes yeux,
On me verra porter ſon nom juſques aux cieux.
Tant d'aimables appas, tant de rares merveilles,
Seront le doux objet de mes pénibles veilles;
A ſes hautes vertus, à ſes fameux exploits,
Je conſacre, Daphnis, & ma Muſe, & ma voix.

Outre que ces vers ſont bien moins pompeux que ceux de Virgile que j'ai rapportez, il eſt à remarquer qu'ils ont été faits pour une Reine, & que la Majeſté de ces per-

perſonnes demande des vers majeſtu
Il eſt à remarquer qu'ils ſont dits pa
Paſteur qui a été décrit comme un
teur ſavant. Il eſt à remarquer qu'ils
remplis de termes de Paſteurs. Et
quoi qu'ils ſoient de haut ſtyle, ils ne
ſent pas d'être bucoliques. Et c'eſt
que Virgile dans la premiére de ſes E
gues a fait des vers pompeux avec de
preſſions de Berger:

Antè leves ergo paſcentur in æthere cervi
Aut freta deſtituent nudos in litore piſces

Parlons maintenant des Idylles G
Il y a dans Théocrite, qui eſt le P
des Poëtes Bucoliques, pluſieurs Id
qui ne ſont point bucoliques: l'Idyl
Ptolomée: celui des Syracuſiennes:
de Caſtor & de Pollux: celui de l'Ep
lame d'Héleine. Bion dans ſon Idyl
l'Epithalame d'Achille & de Deid
fait dire à un Berger des vers, qui
très-magnifiques & très ſublimes:

——— ἐχώσατο δ' ἀ Λακεδαίμων.
Πάντα δὲ λαὸν ἄγειρεν Ἀχαϊκὸν, ἀδέ τι
λην,
Οὔτε Μυκηναίων, ὠτ' Ἠλιάδος, ὔτε Λα
Μεῖναν ἐὸν κατὰ δῶμα, &c.
Λάνθανε δ' ἐν κώραις Λυκομηδίσι μῆνος
λεὺς,
Εἰρια δ' ἀνθ' ὅπλων ἐδιδάσκετο, &c.
Θυμὸν δ' Ἄρεος εἶχε, καὶ ἀνέρος εἶχεν ἔρ

Moſchus, dans ſon Idylle ſeptiéme, fait parler ſes Bergers d'un ton qui n'eſt pas moins haut.

Ἕσπερε, τᾶς ἱμερτᾶς χρύσεος φάος Ἀφροδίτας,
Ἕσπερε, κυανέας ἶσος φίλᾳ νυκτὶ λαμπάς,
Τόσσον ἀφαυρότερος μήνας ὅσον ἴσχεις ἄστρων
Ἀντὶ σελαναίας τὸ δὲ σὸν φάος, &c.

Son Idylle ſur la mort de Bion eſt rempli d'ailleurs d'une érudition au-deſſus de celle d'un Berger. Il y eſt parlé de Villes éloignées: de Poëtes Epiques: de Poëtes Lyriques: de Fables Héroïques: de Memnon, d'Achille, de Ménélaus, d'Hercule, & d'Orphée, deſcendant dans les enfers.

J'ajoute à toutes ces conſidérations, que cette grande ſimplicité de ſtyle bucolique pratiquée par les Anciens, n'eſt pas du goût des François: ce qui a été très-véritablement remarqué par Mr. de Longepierre dans ſa belle Préface ſur ſes Idylles. Et un Poëte François qui ſe ſerviroit aujourd'hui dans ſes Eglogues des termes de *Bouvier*, de *Vacher*, de *Chevrier*, de *Porcher*, ſeroit ſifflé.

Il paroît par toutes les choſes que je viens de dire, que ce que le Pere Rapin a dit de l'Eglogue dans ſes Réflexions ſur la Poëtique, doit être entendu avec exception. *L'Eglogue*, dit-il, *eſt une image de la vie des Bergers. Ainſi ſa matiére eſt petite, & ſon génie n'a rien de grand. Elle s'occupe à décrire les amours, les jeux, les ani-*

animoſitez, les jalouſies, les diſputes
querelles, les intrigues, les paſſions,
vantures, & toutes les petites affaire
Bergers. De ſorte que ſon caractére
être tendre; ſon eſprit, aiſé; ſon expre
commune. Elle ne doit avoir rien
quis, ni dans ſes ſentimens, ni dans ſe
roles, ni dans aucune de ſes maniéres.
quoi les Italiens qui ont écrit en ce gen
vers, ſe ſont trompés. Car ils veulent
jours avoir trop d'eſprit, & dire les
trop finement. Le véritable caractére
l'Eglogue eſt la ſimplicité, la pudeur
la modeſtie. Ses figures ſont douces
paſſions tendres: ſes mouvemens tran
les. Et quoiqu'elle puiſſe quelquefois
paſſionnée, & avoir de petits emporte
& de petits deſeſpoirs qui ne vont à ri
fâcheux, toutefois elle n'eſt jamais ni
ni violente. Ses narrations ſont courte
deſcriptions ſont petites: ſes penſées
ingénues: ſes mœurs ſont innocentes: ſa
tion, pure: ſon vers, coulant: ſes m
res, unies, & tous ſes diſcours, nat
Car ce n'eſt point une grande parleuſe
ſe plaiſe à faire du bruit. Il paroît
je, par toutes les choſes que je vie
dire touchant l'Eglogue, que ce qu
dit le Pere Rapin dans le paſſage all
doit s'entendre de la plupart des Eglo
& non pas de toutes les Eglogues.
Pere Rapin lui-même dans ce même
vre des Réflexions ſur la Poëtique, à
ticle 31. blâme les Eglogues de M
Lalane, pour être ſans vigueur & ſan
vation. Et lui-même a fait des

gues d'un ſtyle très-pompeux & très-magnifique.

Ingens ad lævam tollit ſe lucus : ubi omnis
Cæde madet tellus, & rorant ſanguine vepres.
Hîc paſtor pugnavit : & hoc immane leonis
Cum jaculo victor ſpolium ſuſpendit ab ulmo.
Cogite oves, pueri, ſilva dedit urſus ab alta
Ingentem ſonitum, ſed quâ veſtigia torquet
Bellua, ſe tollit, contrà, dextrâque prehenſam.
Implicat, & molli oppreſſam diſcerpit in herba.
Stat pecus, attonitumque metu reſpectat, & horret
Hirſutumque ſupercilium, villoſaque terga.
Ducite, ut antè, greges, & reddite carmina ſilvis,
Paſtores; meritâ victorem ornate coronâ:
Nam patriæ fera monſtra iſto ſub monte perimit.
Parce tamen victor procedere : gramine in alto
Cæruleus latet anguis : habet ſub dente venenum.
Nec quidam paſtor fugit avius avia ſerpens
Afflavit tabo latè, infecitque veneno.

Et ce qui ſuit. C'eſt dans la premiére de ſes Eglogues.

Il eſt à remarquer, que de huit Eglogues que j'ai faites, je n'en ai fait qu'une d'un ſtyle élevé.

FIN de la premiere Partie du Tome VII.

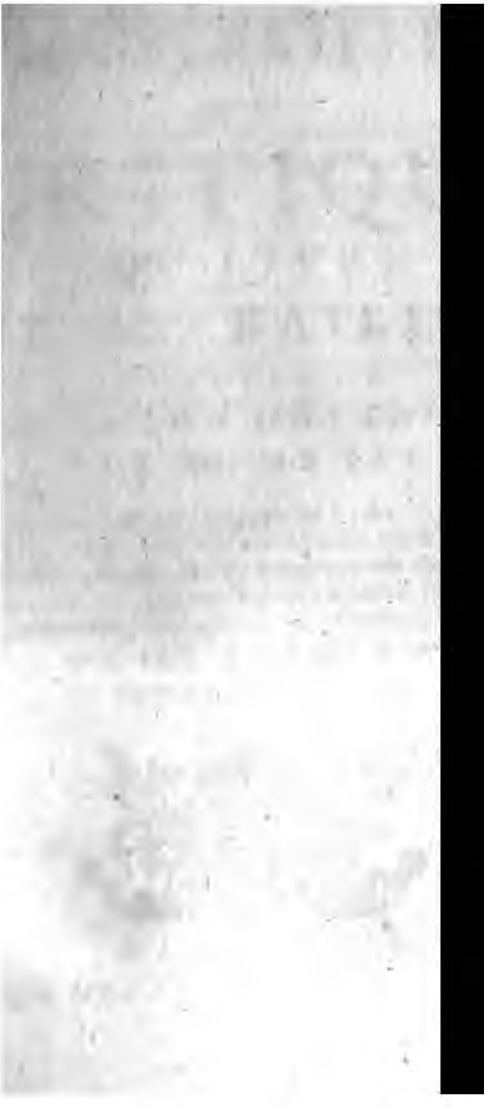

ANTI-BAILLET
OU
CRITIQUE
DU LIVRE
DE Mr. BAILLET,
INTITULÉ
JUGEMENS DES SAVANS.
PAR Mr. MENAGE.

Nouvelle Edition augmentée I. des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE sur l'*Anti-Baillet*. II. des REFLEXIONS sur les *Jugemens des Savans*. III. des REFLEXIONS *sur la Vie de Descartes*.

TOME SEPTIEME,
SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
MDCCXXV.

ANTI-BAILLET

TROISIE'ME PARTIE.

CXXVII.

Ce que dit Mr. Baillet que Jean de Mer dit Clopinel, *Continuateur du Rom de la Roſe, étoit Jacobin, n'eſt pas v ritable.*

MR. BAILLET a écrit titre du Chapitre de Jean Meun dit *Clopinel*, que Auteur, ſelon l'opinion quelques-uns, étoit Jacob Et dans le Chapitre, il dit affirmative qu'il l'étoit; & Docteur en Théologie: qui n'eſt pas véritable. Il eſt vrai que Croix du Maine a écrit, que ſelon l'opini de quelques-uns il étoit Docteur en Thé logie à Paris de l'Ordre des Fréres Pr cheurs. Et par ces quelques-uns, il entendu parler de l'Auteur de la Chro que d'Aquitaine, qui a dit que Jean Meun étoit Docteur en Théologie : que le Préſidant Fauchet ne croit pas. *ne puis dire au vrai ſon état*; dit-il dans ſ Livre de l'Origine de la Langue Franç ſe, en parlant de Jean de Meun; *comb*

qu'il me souvienne avoir lu en la Chronique d'Aquitaine qu'il fut Docteur en Théologie, ce que je ne puis croire. Mais, ni ce Chroniqueur, ni du Verdier, ni le Président Fauchet, ni Jean le Maire de Belges, qui ont tous parlé de Jean de Meun, n'ont point dit qu'il fût Jacobin. Et je ne sai où la Croix du Maine peut avoir pris une chose si fausse & si ridicule. Dans le Livre intitulé *le Songe du Prieur de Saloin*, dédié à Valentine Ducheſſe d'Orleans, il eſt fait mention d'un Hôtel & d'un Jardin qui appartenoient à Jean de Meun. Et Jean de Meun ordonna par ſon Teſtament qu'il ſeroit enterré dans l'Egliſe des Jacobins de Paris. Et ſi l'on en croit l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, il leur laiſſa un coffre, avec ce qui étoit dedans: ordonnant qu'il ne ſeroit ouvert qu'après ſon enterrement: après lequel le coffre ſe trouva plein de petites Piéces d'ardoiſe. Ce même Auteur ajoute, que les Jacobins de Paris indignez de cette mocquerie de Jean de Meun, déterrérent ſon côrs: & que par arrêt de la Cour de Parlement ils furent condamnez à le remettre en terre dans le Cloître de leur Couvent. Ce qui ne s'accorde pas, non-ſeulement avec la qualité de Jacobin, mais avec celle de Docteur en Théologie. Et c'eſt pourquoi du Verdier ne croit pas qu'il ait été Docteur en Théologie. *Celui ne ſait croire*, dit-il, *s'il eût été Docteur en Théologie, comme a voulu dire l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, ou celui duquel il l'a pris, qu'il n'eût uſé de telle riſée, en*

parlant

mourant. J'ajoute à toutes ces raiſo
que Gerſon, Chancelier de l'Unive
de Paris, & Martin Franc, Prévô
Chanoine de l'Egliſe de Lauzane en
voye, qui ont écrit contre le Roma
la Roſe, n'ont point remarqué que l'
teur de ce Livre fût un Dominicain
qu'ils n'uſſent pas manqué de remarq
ſi cet Auteur fût u cette qualité: les
tres ſéculiers n'étant pas en ce tems-là
des Religieux. J'apprens d'ailleurs que l
re Jaques Quétif, de l'Ordre des Do
cains, qui a fait le Catalogue des Auteu
cet Ordre, y a réfuté l'opinion de la C
du-Maine. La Croix du Maine que
liger dans ſon ſegond Scaligerana ap
un fou, eſt un des Auteurs Claſſiqu
Mr. Baillet.

CXXVIII.

*Juſtification des vers & des demi ve
Anciens inſérez dans mes Poëſies*

MR. BAILLET m'accuſe d'avo
féré un grand nombre de vers
demi vers des Anciens dans mes Po
car c'eſt ce qu'il veut dire en diſant,
*la réſolution qu'a priſe Mr. Ménage
rien inventer; ne rien dire de nouvea
de n'employer que des matériaux tou
lez, & ſouvent des vers tous faits,
ſignalé particuliérement dans l'Art
diſpoſer ſelon tonte l'étenduë de ſon
trie. De ſorte que ceux mêmes qui
dureté de refuſer à Mr. Ménage la*

de Poëte, ou d'Auteur Original en Poëſie, ne peuvent nier ſans injuſtice que l'ajuſtement de toutes ces Piéces de rapport ne ſoit toute entiére de lui: & ils ſont obligés de reconnoître qu'il ne partage la gloire qu'il a de les avoir ramaſſées, & de les avoir ſi bien placées, qu'on peut dire que c'eſt de la Poëſie à la Moſaique.

J'ai déclaré en pluſieurs endroits de ces Remarques, que j'abandonnois tous mes écrits à Mr. Baillet, & que je demeurois d'accord de toutes les choſes qu'il y trouvoit à dire. Je demeure donc d'accord d'avoir inſéré dans mes Poëſies un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens. Mais comme on pourroit en cela m'accuſer de vol illicite; & qu'en effet pluſieurs perſonnes m'en ont accuſé; & que j'ai particuliérement entrepris dans ces Remarques de juſtifier mes mœurs; je me trouve obligé de faire voir à mes Lecteurs que ce que Mr. Baillet blâme ici dans mes vers, mérite des louanges; & que ces ſortes d'imitations, ou ſi on veut, de larcins, ont été ordonnées par les Maîtres du métier. Vida l'enſeigne dans ſon admirable Poëtique:

Atque ideo ex priſcis ſemper quo more loquamur
Diſcendum, quorum depaſcimur aurea dicta,
Præcipuumque avidi rerum populamus honorem.
Aſpice, ut exuvias Veterumque inſignia nobis
Aptemus. Rerum accipimus nunc clara reperta;

Nunc

Nunc ſeriem, atque animum verborum, v
ba quoque ipſa;
Nec pudet interdùm alterius nos ore loquut
Cùm verò cultis moliris furta Poëtis,
Cautiùs ingredere, & raptus memor occule v
ſis
Verborum indiciis, atque ordine falle legent
Mutato. Nova ſit facies, nova prorſus ima
Munere (nec longum tempus) vix ipſe perac
Dicta recognoſces veteris mutata Poëtæ.
Sæpè palam quidam rapiunt, cupiuntque vi
Omnibus intrepidi, ac furto latantur in ip
Deprenſi, ſeu cùm dictis, nihil ordine verſ
Longè alios iiſdem ſenſus mira arte dedêre,
Exuerunt que animos verborum impunè prior
Seu cùm certandi priſcis ſuccenſa libido,
Et poſſeſſa diu, ſed enim malè condita, vic
Extorquere manu juvat, in meliúſque refe
Ceu ſata, mutatoque ſolo feliciùs olim
Cernimus ad cœlum tranſlatas ſurgere plan
Poma quoque utiliùs, ſuccos oblita priores,
Proveniunt. Sic regna Aſiæ, Trojæque pen
Tranſtulit auſpiciis Phrygius melioribus He
In Latium; quamvis (nam Divûm fata v
bant)
Invitus, Phœniſſa, tuo de littore ceſſit:
Nec connubia læta, nec incepti Hymenæi
Flexerunt immitem animum: tu victa dol
Occidis, & curæ vix ipſa in morte relinqu
Nunquam ô Dardaniæ tetigiſſent veſtra c
Littora; fors nulli poteras ſuccumbere cul
Ergo agite, ô mecum ſecuri accingite furti

Unà omnes fueri, passimque avertite prædam.
Infelix autem (quidam nam sæpè reperti)
Viribus ipse suis temerè qui fisus & arti,
Externa quasi opis nihil indigus, abnegat au
dax
Fida sequi Veterum vestigia, dum sibi prædâ
Temperat heu nimiùm, atque alienis parcer
crevit
Vana superstitio, Phœbi sine nomine cura.
Haud longùm tales ideo latuntur, & ipsi
Sæpè suis superant monimentis, illaudatique
Extremum ante diem fœtus flevêre caducos,
Vivente sque sua viderunt funera fama.
Quàm cuperent vano potiùs caruisse labore,
Equo suis aliàs dediciſſe parentibus artes!
Sæpè mihi placet antiquis alludere dictis,
Atque aliud longè verbis proferre sub iisdem:
Nec mea tam sapiens per sese prodita quisqua
Furta redarguerit, qua mox manifesta probu
bunt
Et nati natorum, & qui nascentur ab illis.
Tantùm abſit pœna metuens infamis ut ipse
Furta velim tegere, atque meas celare rapina

Ecoutons Scaliger dans ſon *Confutat*
Fabulæ Burdonum: Nam quid faciunt Vi
gilio, qui nihil pæne niſi alienum habet: ſ
diſpoſitione & inventione aut fecit ſuum
aut melius? Qui de Hieronymo Vida alit
ſentiet quàm de ſummo & perfectiſſimo Po
ta, nugas aget. Tamen ſi ex Chriſtia
Poëtica, Bombycibus; ludicro Scacchi
rum, omnia Virgiliana fruſta ſuſtuleris
qu

quod Vidæ proprium relinquetur, aut pe
exiguum erit, aut nihil. Ut paucis con
olectar; omninò corniculam Horatiana
hic videbimus. Sed non eſt porcorum de am
racino judicare. Si Joſepho in verſibus qu
ille noctu experrectus meditari in lecto ſol
aliquid uſurpatum eſt quod à Veteribus
cupatum fuerit, quod illi maledictum ex
timant, eam laudem is ducit ſibi max
mam: quum id facit quod Virgilius, &
lii ſummi Viri fecerunt.

Ecoutons Caſaubon dans ſon *Perſio*
Horatii Imitatio: Nemo qui vel ſumm
tim humanitatis ſtudia attigit, Perſii Sa
ras legit, quin ſtatim imitationis Hora
næ aliqua ſaltem veſtigia deprehendat: t
multa enim illius tam paucis numero ver
bus expreſſit, ut ſungum eſſe oporteat, cu
animum, ſimul ac in hunc librum oc
conjecit, ejus rei aliqua non percutiat ſ
picio. Et tamen ea arte, eo judicio in
parte uſus eſt Poëta ingenioſiſſimus, ut
adeo multa non ſua uſurpat, ſuus tamen
bique ſit, nec alieni beneficii ferè quicqu
verùm propria omnia habere videat
Κ'ἀν γὰρ παρ' ἄλλᾳ λάβῃ τι ἰδίος αὐτῷ χ
μενος, ἴδιον τὸ ληφθὲν ποιεῖ: *quod olim*
ruditiſſimi Critici de Thucydide. Ho
rum imitante, pronunciarunt. Et ce
ſuit.

Ecoutons Paſquier Livre VII. de
Recherches chapitre 7. *Ronſard dér*
hardiment des traits d'uns & autres
teurs: mais avec un larcin ſi noble & in
trieux qu'il n'ût point craint d'y être
pris.

Fulvius Urſinus a fait un Livre entier des choſes que Virgile a priſes des Grecs. Le Beni en a fait un de celles que le Taſſe a priſes des autres Poëtes. Et Mr. Baillet parle lui-même d'un Critique qui fit un Livre contre Deſportes, ſous ce titre, (1) *La Conformité des Muſes Italiennes & Françoiſes :* où il faiſoit voir que la plupart des Sonnets de Deſportes étoient traduits ou imitez des Poëtes Italiens.

Page 254. J'ai traité, après Vida, cette matiere dans mes Obſervations ſur Malherbe. Et voici comme je l'ai traitée. C'eſt ſur ce vers, *D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre.*

J'ai ſouvent ouï dire à Mr. Chapelain, que lui & Mr. Dandilly avoient fait ce vers, ſans ſavoir qu'il fût de Malherbe, & dans le moment que je fais cette remarque, j'apprens de Mr. Furetiere que la même choſe lui eſt arrivée. J'ai auſſi ouï dire ſouvent à Mr. Corneille, qu'il avoit fait dans ſon Polyeucte, au ſujet de la fortune ces deux vers ſi célébres,

Et comme elle a l'éclat du Verre,
Elle en a la fragilité.

Sans

1. ¶ Ce Livre intitulé *Rencontre des Muſes*, eſt un petit in-4. imprimé à Lion chez Jaques Roufin l'an 1604. contenant quarante trois Sonnets de Deſportes traduits ou imitez d'autant de Sonnets Italiens imprimez à côté. Il n'y a pour Préface qu'une ſimple liſte des noms de quinze Poëtes Italiens d'où il eſt dit que Deſportes a tiré ſes quarante trois Son-

Sans ſavoir qu'ils fuſſent de Mr. G
Evêque de Vence; car ils ſont origi
ment de Mr. Godeau; qui les avoit
dans ſon Ode au Cardinal de Riche
quinze ans avant que Mr. Corneille l
faits dans ſon Polyeucte. Il eſt aſſez
naire de ſe rencontrer ainſi dans la p
& dans l'expreſſion des autres. Por
dans un Fragment de ſon Livre de la
logie, rapporté par Euſébe au chapi
du X. Livre de la Préparation Eva
que, fait mention d'un certain Ar
qui avoit fait un Traité tout entier
ſortes de rencontres. Et à ce propos,
puis m'empêcher de faire part à mes
teurs d'une petite Hiſtoire très-agr
que raconte St. Jerôme ſur ces parol
l'Eccléſiaſte, Nihil ſub ſole novum
dit que ſon Maître Donat expliqua
mot de Terence, Nihil eſt dictum,
non ſit dictum priùs, *peſtoit contre le*
ciens qui lui avoient pris ſes penſées.
reant qui ante nos noſtra dixerunt.
dis-je, aſſez ordinaire de concourir ai
dans la même penſée & dans la mêm
preſſion des autres: & particuliére
quand on a vû autrefois cette même
& cette même expreſſion: comme
d'Andilly, Mr. Chapelain, & Mr.

Sonnets. L'Auteur qui a pris ſoin de publi
conformité ne ſe nomme point, mais il y a
apparence que c'eſt un Monſieur R. G. de S
ſous le nom duquel il y a un petit Dialogue
imprimé à la ſuite. Du Verdier pag. 957. &
ſa Bibliothéque marque auſſi quelques-unes
imitations de Deſportes.

tiere avoient vû sans doute ces vers de Ma
herbe, & Mr. Corneille ces deux de M
Godeau. Car il arrive souvent qu'une ch
se nous demeure dans l'esprit, & que l'A
teur de cette chose s'efface de nôtre memoir
Mais ce qui est arrivé à Mr. de Racan e
tout-à-fait extraordinaire. En l'année 166
étant en garnison à Calais, âgé de 19. an
il fit ces quatre vers,

Estime qui voudra la mort épouvantable,
Et la face l'horreur de tous les animaux,
Quant à moi je la tiens pour le point de
rable,
Où commencent nos biens & finissent n
maux.

Quelque tans après étant à Paris, é
récitant ces vers comme étant de lui à s
ami Ivrante, son ami lui dit qu'il ne do
noit point dans ce panneau: qu'il savo
fort bien que ces vers étoient de Mathieu
& que c'étoit le prémier quatrain de s
Livre intitulé Les Tablettes de la Vie
de la Mort. *Mr. de Racan qui n'avo*
jamais vû ce Livre, contesta long-tems, &
opiniatrément, que Mathieu ne pouvoit
voir fait ces vers: & il ne se rendit l
dessus que lors qu'Ivrante les lui fit li
dans ce Livre de Mathieu, avec le pl
grand étonnement du monde. Je ne don
point de cette Histoire: étant très-persua
que Mr. de Racan, qui me l'a souvent r
contée, & en présence de plusieurs perso
nes; est un homme très-véritable: mais
doute fort de ce que dit Leonardo Salvia

au Livre prémier de ſes Avertiſſeme
la Langue Italienne, qu'un Poëte
tems qui n'avoit jamais vu les Sonn
Cardinal Bembo, en avoit fait de
ſemblables. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a
de Poëte à qui il n'arrive de faire qu
vers qui ſe trouvent dans d'autres P
& par là on peut juger, combien ſo
juſtes & ridicules ceux qui décrien
jourd'hui les Poëmes les plus achevez
y avoir rencontré quelques hemiſtich
Anciens: qui à proprement parler, n
que des phraſes du langage Poëtique
en cela ils ſont d'autant plus injuſtes
d'autant plus ridicules, qu'il eſt permi
Poëtes de prendre des Anciens des ver
tiers. Les Grecs & les Latins, &
Italiens qui ne cedent de guére aux
& aux Latins, en ont tous uſé de la
Et c'eſt auſſi de la ſorte qu'il en faut
comme je le ferai voir dans ma Diſſer
du larcin & de l'imitation des Poëtes
pendant, voyez ce que dit là deſſus
dans ſon admirable Poëtique. Mai
qu'il ſoit permis à tout le monde, il
pas donné à tout le monde de prend
anciens Poëtes célébres. Il faut q
vers parmi leſquels on mêle ceux d
grands hommes, ne leur ſoient point
rieurs: Car il ne faut pas coudre de la
pre avec de la bure: & comme diſoit
gile, il eſt plus aiſé d'ôter la maſſuë à
cule, que de prendre un vers à Home

Deſcendons maintenant dans le
culier: & voyons les vers que j'ai pr
Anciens.

CXXIX.

Examen des vers & des demi vers des Anciens inſérez dans mes Poëſies.

J'Ai dit dans mon Epigramme à Mr. Heinſius; qui eſt la 50. de mes Epigrammes Latines; *Heinſi, Caſtalidum decus ſororum.* Et Martial a dit dans l'Epigramme 14. de ſon Livre IV. *Sili, Caſtalidum decus ſororum.* On crie là-deſſus contre moi au voleur. Un homme de lettres, au nom duquel je pardonne, m'aiant traité de plagiaire au ſujet de ce vers *Heinſi, Caſtalidum decus ſororum*, & de cet autre, *Pereri, Aonidum decus immortale ſororum*, de mon Elégie à Mr. du Périer & à Mr. Santeuil, qui étoit, diſoit-il, de quelqu'autre Poëte ancien; il me vint prier quelque tans après de lui corriger une Epitre Dédicatoire qu'il avoit faite. Après lui en avoir corrigé pluſieurs endroits, je lui dis qu'il en avoit pris le commencement & la fin d'une Lettre de Balzac. Il me fit de grands ſerments qu'il n'avoit pris de Balzac ni cette fin, ni ce commencement: & qu'il falloit qu'il fût concouru avec lui. Je fis apporter un volume des Lettres de Balzac: où je lui fis voir qu'une de ces Lettres commençoit par le mot de *Monſieur*, qui étoit le premier mot de ſon Epitre Dedicatoire, & qu'elle finiſſoit par ces mots, *Votre très-humble & très obéiſſant Serviteur*, qui étoit la fin de la même Epitre. Et je lui dis,

dis, que de m'accuſer d'avoir pris de M
tial, *Caſtalidum decus ſororum*, & d
autre Poëte, *Aonidum decus immorta*
rorum, c'étoit m'accuſer d'avoir pr
mot de *Monſieur* d'une Lettre de Ba
Il en eſt de même de ce vers *Diſerti*
quot fuere, vel ſunt, de mon Epigra
à Mr. Pucelle Avocat au Parlem
qu'on prétant qui eſt dérobé de Ca

J'ai dit dans mon Elégie à Mr
chot,

Ne mihi, ne pigeat, fido veterique Soda
Ne pigeat medicas applicuiſſe manus.

Et dans l'Epicedium de Mr. Corn
en parlant à Apollon Auteur de la M
cine, j'ai dit,

——— *Divino nonne Poëtæ*
Debueras medicas applicuiſſe manus.

On m'accuſe d'avoir pris ces endro
ces vers de Tibulle, qui ſont de ſo
gie à Phœbus:

Crede mihi, propera: nec te jam Phœ
gebit
Formoſæ medicas applicuiſſe manus.

Je répons à cette accuſation que *m*
applicare manus n'eſt pas une penſé
ce n'eſt qu'une phraſe, qui ſignifie
& que de m'accuſer d'avoir pris ce
preſſion de Tibulle c'eſt m'accuſ
voir pris de Tibulle le mot *de guéri*

nus medica a été dit par tout le monde. *Vincere quos medicæ non potuere manus*, dit l'Auteur de l'Epitaphe d'Eutiches, conducteur de chariots. Mais qui n'a point dit *medicas applicare*, ou *adhibere manus*? Virgile a dit dans le 3. des Géorgiques, *Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor Abnegat.* (1) Jan de la Case a dit sur la mort de Flaminius,

Aureus ille senex, vitæ qui licia Parcæ;
Intacta ducunt candidiora nive,
Qui nec Principibus, urbi nec scilicet ægræ
Formidet medicas adplicuisse manus.

Le Pere Rémond, Jésuite a dit,

Audiit alma parens, ægroque adlapsa gementi est:
Et visa est medicas applicuisse manus.

J'ai dit dans la même Elégie à Mr. Bachot,

Uror, ut incensæ flammis uruntur aristæ:
Urantur sacris ut pia thura focis.

On dit que j'ai pris ce dernier vers de Tibulle : qui a dit, *Urimur, ut celeres* *urunt*

¶ 1. Ces vers du Casa ne sont pas sur la mort de Flaminius, c'est une plainte aux Manes de Flaminius contre le Priuli qui au préjudice du plaisir que le Casa trouvoit à Rome dans la conversation de Galeazzo Florimonte Evêque d'Aquien, avoit fait des vers

urunt altaria flammæ. Et moi, je di
l'expreſſion de Tibulle eſt vicieuſe
qu'après avoir dit *Urimur*, au paſſi
falloit continuer de même, & dire
uruntur: & non pas, *ut urunt*, à l'a

J'ai dit dans l'Epigramme 26. de
Epigrammes Latines, au ſujet de F
nus, qui étoit un homme inquiet:

Mortuus hoc tandem tumulo, Fabiane,
cis.
Ingenio levior ſit tibi terra tuo.

On dit que j'ai imité cette Epigra
de ces vers de Martial, au ſujet
Barbier qui avoit la main extrémen
légere:

Sis licet, ut debes, tellus pacata, leviſ
Artificis levior non potes eſſe manu.

Et moi, je dis que mon diſtique
mieux que celui de Martial. Le mo
cata eſt ſuperflu dans l'Epigramme
Martial: & quand il y ſeroit néceſſ
il n'y a rien qui s'y rapporte enſuite.
faudroit un, *pacatior*, pour répond
pacata; comme *levior* répont à *levis*
J'ai dit dans mon Epigramme 103.

vers pour exhorter cet Evêque à retourner e
Dioceſe. *Aureus ille ſenex* regarde Galeazzo
monte, & non pas Flaminius. Les vers du Pr
rrouvent dans le recueil des vers Latins des P
Italiens. C'eſt cet Aloyſius Priulus tant loué p
de Thou, à la fin du 20. Livre de ſes Hiſtoir

Seriùs ut repetant formosam Numina Nympham,
Quâ non in terris dignior ulla polo:
Qua frueris tantis, Regina Lutecia, donis,
Celicolûm supplex da pia thura patri.

On dit que j'ai pris ces vers de ce distique de Martial :

Serus ut atheria Germanicus imperet aula;
Utque diu terris; da pia thura Jovi.

(1) Et moi, je dis que ce distique de Martial est ridicule : étant ridicule de prier Juppiter, qui est le Roi des Cieux, qu'un autre que lui regne dans les Cieux.

J'ai fait cette Epigramme sur la Vénus d'Appelle commancée & non achevée :

Non Venerem Cois Cous perfecit Apellas,
Si perfeciſſet, fecerat ille minùs.

Liv. 1. Epig. On dit que je l'ai prise de ces vers de Martial sur la main de Porcius Scevola,

Major decepta fama est & gloria dextra.
Si non erraſſet, fecerat illa minùs.

Et

¶ 1. Pour moi je ne trouve bonne ni l'une ni l'autre de ces Epigrammes, ni celle de Martial par la raison qu'apporte M. Ménage, ni celle de M. Ménage parce qu'aiant dit que Fabien n'a jamais eu

Pos-

Et moi, je dis que mon diſtique
mieux que celui de Martial, qui eſt
tant excellant: y aiant dans ce vers
feciſſet, *fecerat ille minùs*, une agr
antithêſe entre *perficere* & *minùs fa*
qui n'eſt pas dans celui de Martial.

Mr. de Launoi, Docteur en Th
gie de la Faculté de Paris, à prétand
pluſieurs de nos Saints n'avoient
exiſté: ce qui a fait dire de lui à Mr
ramus,

Tu quoque, Launoi, veri indagator &
Addita qui faſtis Numina falſa doce

De mon coté, j'ai fait là deſſus cette
gramme Grecque,

Τὸν Λαυνοῖον ὁρᾷς, ὃς σύρφετον Ὀυρανιά
Ῥίψε, ποδὸς τιταγὰν ἀπὸ βηλοῦ θεσπεσ

On dit que ce dernier vers eſt pris to
tier d'Homere: lequel l'a employé
ſon Iliade, en parlant de Juppiter qu
cipita Vulcain du Ciel d'un coup de
Mais c'eſt ce qui fait la beauté de
Epigramme. Elle ſeroit ridicule,
vers étoit de moi: & j'oſe dire qu'el
fort belle, à cauſe de cette applica
pour laquelle Mr. Daillé le Pere,

l'eſprit en repos pendant ſa vie, & ſouhait
ſuite que la terre qui le couvre après ſa mo
pour lui dans une agitation encore plus gran
lieu de lui ſouhaiter du bien, comme il ſem
avoir l'intention, il ne lui ſouhaite que du

me très-versé dans la lecture d'Homere, m'a souvent félicité. Les Poëtes Grecs ont fait gloire d'employer ainsi des vers tous entiers d'Homere. L'Auteur de l'Epitaphe de l'Empereur Julien l'Apostat:

Ἰουλιανὸς μετὰ Τίγριν ἀνάρσιον ἐνθάδε κεῖται,
Ἀμφότερον, βασιλεὺς τ' ἀγαθὸς, κρατερός τ' ἀιχμητής.

ce dernier vers est d'Homere: qui est le vers, selon le témoignage de Plutarque, pour le marquer en passant, qu'Alexandre le Grand préféroit à tous les autres de ce pere des Poëtes. Il y a une Epigramme du Poëte Lucillius, au Livre 2. de l'Anthologie, contre un voleur qui vola la statue de Mercure, le Dieu des voleurs, laquelle Epigramme finit par ce vers, Πολλοὶ μαθηταὶ κρείττονες διδασκάλων: qui est un vers d'un Ancien: car il est rapporté par Cicéron dans la VII. de ses Epitres qu'on appelle *Familieres*, au Livre IX. & cette citation ne fait pas une petite beauté dans cette Epigramme.

J'ai dit dans mon Elégie à Mademoiselle le Fèvre qui est aujourd'hui Madame Dacier;

¶ 1. Théocrite en a donné l'idée dans son Idyle 17.

Ἴδον δὲ καὶ Ἀλεξάνδρου ἀνὴρ ὑλατόμος ἐλθών
Παπταίνει φαίδιμος ἄδην ἔνθεν ἐρύσσεται ἔργα.
Τί φράσσω καταλοξαι; ἐπεὶ σάφα μυρία ἐστίν.

Cette

Sed quibus aut verbis, aut quâ tot ſplen
dora

Voce canam? laudes ordiar unde tuas?
Obruitur laudum numero mea Muſa tuar
Quid de te dicat neſcia, quidve tibi.
Talis, vere novo virgo per prata vagatur,
Quos linquat flores, neſcia, quoſve leg

On dit que j'ai dérobé cette comparai
à Malherbe: qui a dit dans ſon Ode à
de Bellegarde,

Comme en cueuillant une guirlande
L'homme eſt d'autant plus travaillé
Que le parterre eſt émaillé
D'une diverſité plus grande:
Tant de fleurs de tant de cotez
Feſant paroître en leurs beautez
L'artifice de la Nature;
Il tient ſuſpendu ſon deſir,
Et ne ſait en cette peinture,
Ni que laiſſer, ni que choiſir.

(1) & moi, je dis que cette penſée é
de tout le monde, n'eſt de perſonne.

Cette citation méritoit bien d'être à la tête d
tes les citations que produit ici M. Ménage, &
avoit déja produites dans ſes commentaires ſur
herbe. On y peut ajouter celle-ci du Molza,
de ſes Stances au Cardinal Hippolyte d'Eſte.

Mà ſon come vom che in mezzo a mille roſe
Nel natio boſco &c.

ci ceux qui l'ont employée. Politien dan
ſon Epigramme à la louange de Crai
ſus:

Utque intret biferi ſi Virgo roſaria Paſſi,
Quam primùm carpat vix ſciat illa roſam:
Sic tot Fama tua cernens miracula laudis,
Palmam cui primùm deferat, in dubio eſt.

Joachin du Bellay dans ſon Ode au Princ
de Melfe:

Mais comme errant par une prée
De diverſes fleurs diaprée,
La Vierge ſouvent n'a loiſir
Parmi tant de beautez nouvelles
De reconnoître les plus belles,
Et ne ſait leſquelles choiſir:
Ainſi confus des merveilles
Par tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je perds toute connoiſſance,
Et pauvre par l'abondance,
Ne ſai que choiſir en toi.

Madelenet, dans ſon Ode pour la Rein
de Suëde:

Tu, Diva, primùm quid memorem, dotes.
Nam fluctuantem pertrahit omnium
Me turba virtutum. Laceſſunt
Corporis hinc, animi inde dotes.

S

Sic Nympha mollem gramine floreo
Nectens coronam, Veris honoribus
Denſis laborat, nec ſcit utros
Anxia dextra metat colores.

Mr. Maury dans une de ſes Epitres à
de Sorbiere:

Non ſecus ac pictos tenero qui pollice flore
Vernante in prato decerpit ſedula Virgo,
Hiſque ſinum, calathoſque implet, nectit
rollas:
Talis & ipſe velut per florea prata vaga

Et Mr. Du Perier dans ſon Ode à M
Guiſe:

Sic Nympha, picto gramine nobilem
Pulchra corollam nectere geſtiens
Fronti, renidentum laborat
Luxurie nimia colorum.

J'ai dit dans mon Elégie au Car
Mazarin, *Saltem aliquis veniat, qui*
dicat, abi. On dit que ce vers eſt
tout entier d'un ancien Poëme, imp
dans la Collection de Pierre Pithou
moi je dis que ce vers eſt devenu ſi
mun qu'il eſt de tout le monde: & q
ſi je ne l'ai pas dérobé, mais que j
cité. Je dis la même choſe de ce ve
mon Epigramme ſur l'Image de Sain
no, *Sic oculos, ſic Bruno manus, ſ*
ferebat: qui a été pris de ce vers du

l'

l'Enéide, *Sic oculos, sic ille manus, sic or ferebat.*

A l'égard de ce vers de Martial, *Rep tantes vidit sustinuitque manus*, que j'a employé dans mon Elégie, sur mon re tour en ma patrie après vint ans d'abse ce, il est vrai que je l'ai pris de Martial mais ç'a été à l'imitation des plus célebre Poëtes modernes qui prennent ainsi de vers des Anciens pour faire honneur au Anciens. Bucanan a commancé son Séau me 82. par ces deux vers,

Regum timendorum, in proprios greges
Regès in ipsos imperium est Jovæ:

Qui sont tous entiers d'Horace: à la re serve du mot *Jovæ*, pour lequel Horac a dit *Jovis.*

Et il a dit dans le Séaume 137. *Supe flumina: Regia finitimis invidiosa loci.* Et Ovide, dans son Epitre de Didon Enée, a dit, *Mœnia finitimis invidios locis.*

Il a dit dans son Elégie sur la mis de ceux qui régentent:

Arcadico juveni quòd læva in parte manilla
Nil salit, iratus clamat uterque parens.

Ce qui est pris de cet endroit de la Sati VII. de Juvenal.

——— ——— *Culpa docentis*
Scilicet arguitur, quòd læva in parte mamil
Nil salit Arcadico juveni.

Il a dit dans une de ſes Epigramm
contre Nævolus, *Et cernis, quantu*
noctua manè videt; ce qui eſt pris de c
endroit de Martial, Livre 3. Epigramm
93. *Videaſque quantum noctuæ vide*
manè.

Jules Scaliger dans ſon Epigramme i
titulée *Luſus non fictus*, a employé
même ce vers de l'Empereur Galien,

Brachia non hedera, non vincant oſcula c
cha.

Martial a dit, Livre XII. Epigram
47. *Nec tecum poſſum vivere, nec ſine*
Et Ovide a dit dans ſes Amours, *Sic*
nec ſine te, nec tecum vivere poſſum.

Virgile à dit dans le ſixiéme de l'En
de,

Tu maximus ille es,
Unus qui nobis cunctando reſtituis rem.

à l'imitation d'Ennius qui avoit dit, *U*
Homo nobis cunctando reſtituit rem.

Il y a mille autres ſemblables lar
dans les Poëtes anciens & modernes.

J'ai fini l'Envoy de mes Poëſies Itali
nes à la Reine de Suëde par ce vers, *P*
ger cercai, non già del pianto onore
mon Madrigal 8. par cet autre vers,
ſù principio a ſi lungo tormento. On
que j'ai pris de Pétrarque ces deux
tous entiers. Et moi, je dis que je
pas dérobé ces vers à Pétrarque,
que je les ai citez de Pétrarque : &

plus célebres Poëtes Italiens en uſent de la ſorte à l'égard de Dante & de Pétrarque: & que les Poëſies du Cardinal Bembo, celles de Monſeigneur della Caſa, celles d'Annibal Caro, & celles du Taſſe, ſont pleines de vers entiers de Dante & de Pétrarque: & que ces citations de ces deux grands Poëtes ſont affectées par les Poëtes Italiens. Les vers de Dante & de Pétrarque inſérez dans la Traduction de l'Enéide du Caro ſont imprimez dans les éditions in quarto, d'un caractere différant de celui des autres vers: & ſi Mr. Baillet a ces éditions, il peut voir en un moment le grand nombre de vers que l'Auteur a employez de ces deux Poëtes dans cette Traduction. Je les ai contez. Ils ſont au nombre de douze.

J'ai fait cette Epigramme ſur un Amant décrépite:

Bis ſeptem. ſcis alme Puer, jam luſtra peregi:
Et tamen emeritum ſub tua ſigna vocas.
Urimur, en totas populatur flamma medullas.
Parce precor: remove, dire Cupido, faces.
Quid tibi cum tumulo? ſiccis hærere medullis
Quid juvat? an cineres urere, ſtulte, paras?
Sævo in amore miſer traduxi tempora vita.
Non ſatis hoc? & nos vis in amore mori?

On dit que j'ai pris ce *ſiccis hærere medullis* de cet endroit de Properce, Livre 2. Elégie 9.

Quid

Quid tibi jucundum ſiccis habitare medullis
Si pudor eſt, aliò trajice tela tua.

Et ce *nos vis in amore mori*, de cet
droit du même Poëte, Elégie 1. du n
me Livre, *laus in amore mori: laus alte*
ſi datur uno poſſe frui. Et moi, je dis c
je n'ai point ſongé à ces endroits: & c
mon diſtique,

Quid tibi cum tumulo? Siccis harere medul
Quid juvat? An cineres urere, ſtulte, pa

Vaut mieux que celui de Properce :
que le *laus in amore mori* de Properce
juſtifie contre ceux qui blament ce jeu
paroles *amore mori*. Ce jeu de paroles,
reſte, a été affecté par les Poëtes les p
célébres. Properce Livre 1. Elégie 3.

Interdum graviter mecum deſerta ferebar
Externo longas ſæpè in amore moras.

& Elégie 4. du même Livre.

Dum tibi deceptis angetur fama puellis,
Certus & in nullo quæris amore moram

& Elégie 13. du même Livre :

Quid mihi deſidia non ceſſas fingere crimen;
Quòd faciat nobis Cyntia amore moram

C'eſt ainſi que Muret prétend qu'il faut
re ce diſtique. Sannazar dans une de
Epigrammes :

Absentem quaris: præsentem despicis, Hugh.
Non redamas: sed me vis in amore mori.

Et dans une autre:

Arsimus: & primos miseri deflevimus ignes.
Hoc satis. Extremo turpe in amore mori.

Capilupus:

Phyllida: servantem summo de monte capellas,
Orabat supplex nuper amator Acon.
Ille preces, simul & lacrimas ubi fudit inanes,
Ex alto sese vertice præcipitat.
E dum per vacuas in præceps volvitur auras,
Jam periturus ait, Laus in amore mori.

On ajoute, que j'ai pris ce vers,

Parce precor: remove, dire Cupido, faces.

de cet endroit de Tibulle, Livre 2. Elégie 4.

Uror, io remove, sæva puella, faces.

J'en demeure d'accort: mais en cela j'ai suivi l'exemple des Poëtes les plus célébres, & les préceptes de Vida. Voyez ci-dessus au chapitre 127.

Dans ma Métamorphose de Gargilius en perroquet, j'ai fait dire à Gargilius lorsqu'A-

¶ 1. Je voudrois pour l'honneur de notre Siécle pouvoir être du sentiment de M. Ménage. Mais qu'il y regarde de près, & qu'il se fasse justice, il trouvera que son vers comparé à celui de Virgile est extrêmément rampant, que la double antithese y

qu'Apollon & les Muſes le vouloient e
pêcher d'entrer au Parnaſſe :

Egregiam vero laudem ! Vos perſequi inerm
Non pudet armatos ? Qua tandem gloria
tra eſt,
Si Di mortalem, ſi plures vinciis unum ?

On dit que j'ai pris ces vers de cet endr
du quatriéme de l'Enéide.

——— *Magnum & memorabile nomen,*
Una dolo Divûm ſi femina victa duorum e

Il eſt vrai que j'ai viſé à cet endroit.
Mais je ſoutiens que mon *Si Di mor*
lem, ſi plures vinciis unum, vaut bi
l'*Una dolo Divûm ſi femina victa duor*
eſt, de Virgile.

J'ai fait cette Epigramme Grecque
Mr. Bignon, le pere, Avocat Général
Parlement de Paris,

Τῆς φύσεως μέγα θαῦμα, παλαιά τε καινά
εἰδὼς,
Τῆδε βίγνων, θνητοῖς, καὶ μακάρεσσι φίλ

On dit que ces mots, παλαιά τε, και
τε, εἰδὼς, ſont pris de cet endroit d'H
mere, du Livre 2. de l'Odyſſée vers 18
π

eſt trop marquée, & que cette jaleuſe ſcrupule
doit être reſervée pour l'Epigramme. Dans le ve
le Virgile, la choſe ſans être dite ſi ouvertement,
raiſe pas de ſe faire ſentir, mais d'une maniere to
e vive, toute noble, & toute heroïque.

παλαιά τε, πολλά τε, εἰδὼς. Et moi, je dis que mon hémistiche vaut mieux que celui d'Homere : à cause de l'antithèse de παλαιὰ & de καινά. A l'imitation d'Homere, Lucien a dit, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. C'est dans la premiere de ses Epigrammes. Λουκιανὸς ταδ' ἔγραψα, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. Et personne ne l'en a blamé.

Quand je fis imprimer la Vie de Mamurra, je fis mettre au devant une Taille douce qui représentoit un homme dans une grande marmite, enseignant à plusieurs Cuisiniers & Marmitons l'Art de la Cuisine. Et au-dessus de cette Marmite j'y fis mettre ces mots de Virgile, *Illa se jactet in aula : Aula*, & *Olla*, est la même chose : témoin l'*Aululariа* de Plaute : Et au-dessous j'y fis mettre ce distique Grec,

Ὁρᾷς μαγείρων, ξεῖνε, τὸν διδάσκαλον,
Ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χαλκηλάτου.

On dit que ce dernier vers est pris de celui-ci d'Aristophane, qui est de la premiere Scéne de sa Comédie intitulée *Plutus*,

Ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χρυσηλάτου.

Il est vrai que mon vers est pris de celui-là d'Aristophane. Mais c'est ce qui fait la beauté de mon Epigramme, qui sans cela seroit plate. Mr. de Saumaise trouvoit cette parodie si heureuse, qu'il croyoit que j'avois fait faire l'estampe à cause des vers.

J'ai dit dans mon Epigramme 97. que en-

nvoyant les Métamorphoſes d'Ovide
Mademoiſelle de la Vergne,

Accipe mutatæ ter quinque volumina formæ.
Perlege Peligni nobile vatis opus:

& dans mon Elégie à Mr. Bachot, *A*
quem oculis cepit Cynthia prima ſuis, C
dit que ce dernier vers eſt une imitati
de celui-ci de Properce, *Cynthia pri*
ſuis miſerum me cepit ocellis, & que
mutatæ ter quinque volumina formæ eſt p
de ces vers, des Triſtes d'Ovide, Livre
Elégie 14.

Sunt quoque mutatæ ter quinque volum
forma,
Carmina de domini funere rapta ſui.

Tout cela eſt vrai. Mais j'en ai uſé d
ſorte à l'imitation des Anciens. Ma
a dit de même, pour exprimer l'Enéïd
Virgile,

Protinus Italiam concepit, & Arma, Virum
Qui modò vix Culicem fleverat ore rudi.

J'ai dit dans mon Epigramme à M
ſieurs de l'Académie della Cruſca, en
lant du Taſſe,

Grandia quos magni formidant carmina
Carmina, divino proxima Virgilio.

On dit que j'ai pris ce Pentamétre d
lui-ci de Martial. XI. 53.

Rura, vel aterno proxima Virgilio.

Il eſt vrai que j'ai viſé à ce vers de Martial & à celui-ci de Properce,

Plus in amore valet Mimnermi verſus Homero.

Mais ſans ces exemples de Martial & de Properce, *proxima Virgilio*, pour dire *proxima carminibus Virgilii*, ne pourroit pas ſe défendre.

Il en eſt de même de ces vers de mon Epigramme ſur le Médecin Thémiſon.

Autumno ægrotos qui plures ſuſtulit uno,
Quàm folia, autumni frigore, lapſa cadunt,

Qui ſont imitez de l'Enéïde de Virgile, Livre VI.

Quàm multa in ſilvis autumni frigore primo
Lapſa cadunt folia.

Sans cet exemple de Virgile, & ſans celui-ci de Properce, Livre 4. Elégie 4. *Ipſaque in oceanum ſidera lapſa cadunt*, & cet autre du même Poëte, Elégie 15. Livre 3. *Sic cadit infelix lapſa puella genu*, & quelques autres ſemblables, qui auroit oſé dire *lapſa caduni*?

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. de Mommor,

Et tellus linquenda tibi conjuxque, domuſque,
Et qua mille ſecant arva relicta boves.

On

On dit que j'ai pris ce premier vers de
endroit d'Horace,

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor.

Il eſt vrai. Mais qui n'a point dit la m
me choſe? Malherbe a dit:

Et de toutes douleurs la douleur la plus gran
C'eſt qu'il faut quiter ſes amours.

Mais j'ai ajouté à Horace, *linquenda ar*
relicta: qui fait un jeu de parole agréab
J'ai dit dans une de mes Epigrammes
la priſon de Mr. Fouquet, le Surinte
dant des Finances, *Res eſt ſacra miſe*
miſero vaga fulmina parcunt. On dit q
j'ai pris ce *Res eſt ſacra miſer* de cet
droit d'une Epigramme de Sénéque,

Res eſt ſacra miſer. Noli mea tangere fata
Sacrilega buſtis abſtinuere manus.

Et moi, je dis que ce mot *res eſt ſa*
miſer a paſſé en proverbe depuis qu'il a
employé par Sénéque; & ainſi j'ai pu m
ſervir comme d'une choſe commune
tout le monde.

Il en eſt de même de cet hémiſtiche
Tibulle, *meſſes uris acerba tuas*, que
employé dans mon Epigramme 87. &
ce vers, *En cor Zenodoti, en jecur C*
tetis de mes Hendécaſyllabes ſur le Li
de Monſieur Baillet; qui eſt un vers d

ne Epigramme de Valérius Cato, ancien Grammairien, rapportée par Suétone.

CXXX.

Juſtification des Poëmes que j'ai faits à l'imi. ti des Poëtes modernes.

MAis pour faire voir à Mr. Baillet que ce n'a point été par eſprit de larcin que j'ai pris quelques vers ou quelques demi-vers, des Poëtes anciens & modernes, c'eſt que j'ai fait avec ſuccès des Poëmes entiers ſur les mêmes matiéres qu'ils avoient traitées. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

Hic ille Amaltheus eſt, quem tibi affirmavi, magiſque ac magis affirmo, omnium qui hodie vivunt, Italorum, quos ego quidem noverim, praſtantiſſimum eſſe. Dans une des Lettres de Muret à Lambin.

Jerôme Amalthée, qui étoit, au jugement de Muret (1), le premier Poëte d'Italie de ſon tans, a fait une belle Epigramme ſur un jeune Oiſeleur, lequel, prenant des oiſeaux, fut lui-même pris par une jeune Bergere. Voici l'Epigramme:

Abditus in dumis Lycidas dum ſibilat; & dum
Incautas viſco fallere tentat aves;
Detexit niveas fortè obvia Galla papillas,
Quæ miſero exhalantem arripuere animam.
Ne Lycida inſidias poſt hac horrete, volucres:
Illum Galla ſuo perdidit aucupio.

J'ai traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité.

¶ 1. Ce jugement de Muret ſe trouve dans une Lettre, qui, ſi on l'en croit, n'eſt pas de lui-même; ne l'a-t il pas inſérée parmi les ſiennes, prétendant qu'elle

Illa Mediolanos liquidis argenteus undis
Millo per anfractus Sequana lambit agros
Cognatas inquo Volucres formoſus Amynta
Cùm venit tacito pulcra LAVERNA *p*
Mortua illâ quisquam vidit formoſius: artu
Nisi qui perſpicuos, Delia, fonte tuos;
Non qui nudatus (ô terque quaterque beatu
Illo vidit vertice membra Deas.
Lætâ oculis lumen ralliabat dulce juventa:
Splendebant vultu miſta liguſtra roſis.
Et fuſci nivea crines cerviſe fluebant:
Turgebat niveo nudâ papilla ſinu.
Quâ paſſim parvum fulgentia lumina flectit
Erat fugati vaſto nubila denſa polo.
Fundit odoratos tellus tibi prodiga flores,
Incedit facili quâ vaga Nympha gradu;
Auroram chorus alituum ratus eſſe, vagat
Et circum liquido gutture dulce canit.
Perſtrepit omnis ager. Tum verò & voce
nora
Flebile neſcio quid blanda puella ſonat.
Jam ſilet omnis ager: Zephyri, lympha
loquaces,
Jam volucres paſſim, garrula turba, ſilent
Attonitis Nymphen oculis miratur Amynta:
Et miſſum cœlo credit adeſſe Deam.
Miranti, manibus gemina fugère volucres:
Pendaque formoſa Virginis ipſe fuit.

(1)

qu'elle lui avoit été ſuppoſée avec pluſieurs aut
par Lambin, ſurquoi nous avons ci-devant rappo
notre ſentiment.

(t) Je ne croi pas que mon Epigramme ſoit beaucoup inférieure à celle d'Amalthée. Le Lecteur en jugera.

Pluſieurs Poëtes envoyant des fleurs à leurs Maîtreſſes leur ont repréſenté le peu de tans que dure la beauté, en leur repréſentant le peu de tans que durent les fleurs.

Le premier des Poëtes, de ceux qui ſont venus à ma connoiſſance, qui a traité ce ſujet dans un Poëme à part, c'a été Ruffin, Poëte Grec, & il l'a traité dans une de ſes Epigrammes qui ſe trouve au Livre VII. de l'Anthologie & qui commence par ces mots, Ἥνικα σοι, Ροδόκλεια, & qui a été ainſi traduite par Joſeph Scaliger,

Floribus omnigenis plexas, Rhodoclea, corollas;
Quas etiam ipſe meo pollice ſubjecui;
Mitto tibi — unt hic anemona lilia junctla,
Et cum narciſſo, cum violiſque, roſa.
His indua apui, faſtus dediſce ſuperbos:
Et tu marceſſes, atque corona tua.

Théo-

(t) M. Ménage eſt ici trop modeſte. Sa verſification eſt incomparablement plus nette, plus pure, plus châtiée que celle du Poëte d'Italie: en étendant ſa matière il l'a mise dans un plus beau jour & ces deux oiſeaux qui échapent de la main à l'Oiſeleur pendant que l'Oiſeleur demeure lui même pris, font une concluſion tout autrement juſte que celle de l'Epigramme d'Amalthée. Qui eſt-ce qui peut ſouffrir ce vers:

Théocrite avoit dit avant Ruffin, dans ſ
Idylle, intitulé Δυσέρως:

Καὶ τὸ ῥόδον, καλόν ἐστι, καὶ ὁ χρόνος ἀ
μαραίνει·
Καὶ τὸ ἴον καλόν ἐστιν ἐν ἴυσι, καὶ ταχὺ γυ
Λευκὸν τὸ κρίνον ἐστι, μαραίνεται ἀλλὰ πάντ
Ἀβὺ χιὼν, λευκὰ, καὶ τάκεται, ἀλλὰ ταχέ
Καὶ κάλλος καλόν ἐστι τὸ παιδικὸν, ἀλλ' ὀλ
γον ζῇ, &c.

Auſone a fait un Idylle ſur le même ſ
et : C'eſt le quatorziéme de ſes Idylle
où il dit:

Quàm longa una dies, ætas tam longa ro
rum;
Quas pubeſcentes juncta ſenecta premit.
Quam modò naſcentem rutilus conſpexit Eou
Hanc rediens, ſerò, veſpere vidit anum.
Sed bene, quod paucis licet interitura diebus
Succedens ævum, prorogat ipſa ſuum.
Collige, Virgo, roſas, dum flos novus, & n
va pubes:
Et memor eſto ævum ſic properare tuum.

A

Qua miſero exhalantem arripuere animam?

On dira que c'eſt une maniére Catullienne po
mieux repréſenter la defaillance: mais ces mau
voient vieilli du tems de Tibulle, de Properce,
ur tout d'Ovide qui ſont les trois modeles ſur le
quels on doit ſe regler pour le vers Elegiaqu
d'ailleurs cet *exhalantem*, mis abſolument, eſt aſſ
extraordinaire. *Exhalare* avec *vita* ou *anima* eſt to
ours actif, & l'on ne me montrera nulle part *an*
a exhalans pour *anima quam quis exhalat.*

Angerianus a fait cette Epigramme sur le même sujet :

Floribus intextam diversis, mitto tordilam :
Quam feci manibus nunc tibi, Vita, meis.
Ut cingat flavos crines, & tempora virum
Fulgescat, rapidi munera Veris habes.
Sunt hic, ecce, vide, videntia lilia, pulchri
Narcissi, atque tua, pulchre hyacinthe, comæ :
Nec non Idalio maculati sanguine flores :
Atque alii, tellus quos modò fœta tulit.
Si queris, donum quid vult sibi tale : accipe.
Ut vires hæc, parvo tempore forma virat.

Livre 6. de sa Poëtique : à l'article d'Angerianus.

Et Jules Scaliger celle-ci :

Aspice conspicuos cœli veramnis honores :
Quam facit hos, in te, quos imitetur, habet.
Hos tibi Ver, Venus ipsa suas finxere labores :
Cui totum simili tempore servit opus.
Candida luteolis arridens lilia calthis.
Luteola at violis calthula pallidulis.
Vis & Acidalio lucentes sanguine flores
Ipsa videre tuas luce referre genas ?
Quidnam opus est, quæ flos florum, tibi mittere flores ?
Ut videas, quanto tempore forma viget.

Ou bien,

Quàm parvo ut videas tempore forma viget.

Marulle a aussi fait ces vers sur le même sujet :

Hos

Hæc violæ, atque hæc tibi candida lilia mit
Lagi hodie violas, candida lilia heri.
Lilia, ut inſtantis moneariſ, virgo, ſenectæ
Tam citò quæ lapſis marcida ſunt foliis.
Illa: ut Vere ſuo doceant Ver carpere vitæ,
Invida quod miſeris tam breve Parca dedit.
Quòd ſi tarda venis, non Ver breve, non v
las, ſed
(Proh facinus!) ſentes cana, ruboſque me

De mon coté, j'ai auſſi traité le même ſ
jet: & voici comme je l'ai traité:

Collibus in noſtris lectam tibi manè corollam
En tibi natali mitto, LAVERNA, *tuo*
Hinc, ô Sequanidum Nympharum floſcu
diſce,
Floribus ut nitidis ſis magè floridula:
Ut tua labra roſas, ut vincat lilia pectus:
Narciſſus flexis cedat ut ipſe comis.
Veſperè ſed marcet quæ floret manè corolla:
Ponere & hinc faſtus diſce, ſuperba, tu

Mr. Brouchuſius l'a traité après moi: voici comme il l'a traité:

Alba liguſtra, mea munus properate puellæ
Addita purpureis alba liguſtra roſis.
Et verno Calycem dum panditis ebria rore
Hæc tempeſtivo fingite verba ſono:
Quæ nos blanda hodie commendat form
Neæra,
Cras, Zephyro frondes concutiente, cad

Et tibi, Nympharum pulcerrime floſculè, carpis
Hunc formæ florem proxima quæque dies.
Quem niſi carpendum prabes, dum poſtulat ætas,
Mœrebit lapſas ſpina relicta roſas.

Je ne croi pas que mon Epigramme ſoit beaucoup inférieure à toutes ces Epigrammes. Et Mr. Baillet n'oſeroit dire que tous ces Poëtes ſont des imitateurs eſclaves.

(1) Thomas Porcatius a fait cette Epigramme ſur une fille qui s'étoit faite Religieuſe:

Aureolos fecuit tibi quæ, mea vita, capillos,
Dextera, Scyllæâ ſævior illa fuit.

Ima

¶ 1. Le Porcacchi, ou Tomaſo Porcacchi, Auteur Italien aſſez connu, eſt à peine ici connoiſſable ſous le nom de *Thomas Porcatius*.

¶ 2 M. Ménage a tort, il me ſemble qu'il gagneroit au troc. La penſée du Porcacchi, ſans compter l'invention, a quelque choſe de plus eleve: & il ne faut pas dire qu'ôter la vie à l'Amour eſt une expreſſion trop forte; rien n'eſt trop fort en Poëſie pour les amans. A-t on repris Sannazar d'avoir enterré Venus, les Amours, & les Graces avec la belle Maximille?

Hic, hîc ſiſte precor gradum, viator,
Hoc ſub marmore Maximilla clauſa eſt;
Quâ cum frigidùli jacent Amores,
Et Luſus, Venereſque, Gratiæque.

Et M. Ménage lui-même n'a-t-il pas enterré je ne ſai combien de Divinitez avec Voiture? Car outre

Etruſcæ Veneres, Camenæ Iberæ,

Her-

Una manus Nijo vitam abſtulit: altera, mori
Magna hominis, major ladere culpa De

J'ai fait celle-ci ſur le même ſujet: & l'imitation de celle d. Porcatius:

Quæ fecuit longos RHODOPE, *tibi dex capillos,*
Scyllâ hinc ſævior illa fuit.
Attulit hæc uni letum miſerabile Niſo:
Mille, tui cupidis, attulit illa procis.

(2) Et je ne voudrois pas la changer a celle de Porcatius. *Oter la vie à l'Am* eſt trop fort: & les mots de *culpa* & *læ*

Hermes Gallicus, & Latina Siren,

qui conſtamment, aux Sirénes près, doivent être ici regardez comme autant de Divinitez en a le nom, je pretens que

Riſus, Delicia, Dicacitates,
Lusus, Ingenium, Joci, Lepores,
Et quidquid fuit Elegantiarum.

étant ici perſonifiez, comme les Lettres capit par où chacun de ces mots commence, le juſtifi je pretens, dis-je, que ce ſont autant de Dieu de Déeſſes enſevelis avec Voiture. Le mot de eſt relevé par les adjectifs *magna* & *major*. Le be *ladere* ne tombe pas tant ſur *Niſus* & ſur *mori*, que ſur les *Dieux* & ſur les *Hommes* qui offenſez en la perſonne de l'un & de l'autre. *manus & altera* ne peut pas non plus faire de culte, le premier diſtique preparant ſi bien la qu'il ne faudroit y avoir d'equivoque.

Iudere ſont foibles pour exprimer l'action d'une perſonne qui a fait mourir un Dieu: & un Dieu n'eſt point ſujet à la mort. D'ailleurs, *Una manus*, eſt équivoque; pouvant s'entendre de la main droite, & *altera*, de la main gauche.

Mr. de Benſérade ayant fait ce beau Sonnet ſur l'incendie de la Ville de Londres,

Ainſi brula jadis cette fameuſe Troye
Qui n'avoit offenſé ni ſes Rois ni ſes Dieux.
Londres d'un bout à l'autre eſt aux flames en proye:
Et ſouffre un même ſort qu'elle mérite mieux.
Le crime qu'elle a fait, eſt un crime odieux,
A qui jamais d'en haut la grace ne s'octroye.
Le Soleil n'a rien vu de ſi prodigieux;
Et je ne penſe pas que l'avenir le croye.
L'horreur ne s'en pouvoit plus long-tems ſoutenir:
Et le Ciel accuſé de lenteur à punir,
Aux yeux de l'Univers enfin ſe juſtifie.
On voit le châtiment par degrez arrivé:
La guerre ſuit la peſte: & le feu purifie
Ce que toute la Mer n'auroit pas bien lavé.

Il fut traduit en Latin par les plus célébres Poëtes Latins du Royaume (1); par le Pere Vavaſſeur de la Compagnie de Jeſus; &

(1) Parmi les Traductions deſquels il ne faloit pas oublier celle de M. de Santeuil de S. Victor.

par les Peres Colla[illegible]t, Commire & [illegible]
Rue de la même Compagnie. Le Pe[illegible]
'avaſſeur en fit deux Traductions. Voi[illegible]
premiére:

Arſit Troja : tamen ſua Numina crimine nu[illegible]
Et nullo Reges læſerat antè ſuos.
Quàm longum eſt, Londinum arſit : ſac[illegible]
templa domuſque :
Dignior urbs ſævis, quàm prior, illa rog[illegible]
Quippe rea eſt ſceleris, quo non odioſius ullu[illegible]
Cui venia ex alto non datur ulla polo.
Tale nihil monſtri toto Sol vidit in orbe :
Et poſtò, poſteritas non habitura fidem eſ[illegible]
Ergo nec invidia gens ampliùs iſta ferenda :
Nec potuit tantum ſe quoque ferre nefas.
Dii, lenti punire, probant ſe denique juſtos :
Abſolvunt longas damna repenſa moras.
Ignis venit gravibus ; poſtem fera bella ſequu[illegible]
tur :
Quod non terra lavent æquora, flamma pi[illegible]

Voici la ſegonde :

Troja ſuperba ruit flammis, non illa rebellen[illegible]
Se tamen in Reges geſſerat, inque Deos.
Londinum rapido igne, patet quàm longius, ar[illegible]
Sors eadem : major culpa ſed hujus erat.
Nulli non populi ſcelus hoc odere : nec unqu[illegible]
Placandi ſpes eſt Numinis ulla ſuper.
Non ſimile in terris Sol vidit ab æthere mo[illegible]
trum.
Secula non addent poſtera, credo, fidem.

Aſt ubi noxa gravi jam non horrore ferenda,
Et Nemeſis lentas increpat uſque moras:
Ultum Dii miſêre vices hominumque ſuaſque.
Neglecti piguit criminis eſſe reos.
Ecce alias aliis videas ſuccreſcere panas,
Et tria per totidem fata venire gradus.
Prima lues: ſubeunt dein bella: noviſſimus ignis,
Oceani quod non abluat unda, piat.

Voici la Traduction du Pere Coffart de la Compagnie de Jeſus:

Inclyta ſic arſit quondam Ilios: at neque Regum
Auſa tamen, Divos nec violare ſuos.
Londinum meritos, quantum fuit, ivit in ignes:
Pœnaque par, noxa pro graviore fuit.
Quod ſcelus admiſit, ſcelere eſt immanius omni:
Et tantum igneſcunt Numina nulla nefas.
Nec genus hoc monſtri Sol viderat antè: nec olim
Poſteritas viſum, ſic reor, ulla putet.
Hujus ubi crevit (nec jam eſt tolerabilis horror)
Et queritur lenium terra; notatque Deum;
Serus adeſt vindex, & ſe tandem aſſerit orbi;
Juſſaque per certos creſcere pœna gradus;
Orta lues, mox bella: mitor furit ultimus ignis;
Quodque nec eluerent aquora cuncta, piat.

Voici celle du Pere de la Rue, de la même Compagnie:

Sic

Sic olim in tenues ruit Ilios illa favillas,
Ledere nec Reges ausa nec illa Deos.
Londinum flammis data præda furentibus
ardet:
Et simili, quantum est, æquius igne perit.
Quod scelus admisit, scelus est immane: nec
usquam
Nexa solet placidos talis habere Deos.
Tetrius haud quidquam lapsis Sol viderat annis;
Posteraque nec præsens sæcula credo, fidem.
Nec poterat jam ferre nefas: lentamque Tonantis
Caperat indignans terra vocare manum.
Ultor adest: orbique moras nunc denique purgat:
Visaque per varios pœna venire gradus.
Bella secuta luem: mox, quæ non omnibus
undis
Eluas: Oceanus crimina, flamma piat.

olci celle du Pere Commire, de la mê-
e Compagnie :

Sic quondam in cineres iit Ilios, at neque Reges
Ledere, nec Divos, noverat illa suos.
Londinum merito, quantum est, perit æquius
igni:
Et par, pro causa dispare, funus habet.
Quippe urbs infandum patravit barbara cri-
men:
Cui, si det veniam, sit Themis ipsa nocens.
Haud aliàs monstrum vidit Sol tale: nec addet,
Ut puto, posteritas, cum leget, ulla fidem.

Jam-

Jamque illud tellus horrens impune relinqui
Cœperat indignis aſtra notare probris.
Surgat, ſerò licet, ſe denique Numen: & ultrix
Per varios pœnam digerit ira gradus.
Prima lues: mox bella furunt, flammaque ultima ſævit;
Et quod tota maris non lavet unda, piat.

De mon côté, je fis auſſi cette Epigramme ſur le même ſujet:

Regia (quis credat?) ſubmiſit colla ſecuri
CAROLUS: & ſcelus eſt, ſæve Britanne, tuum.
Pœna quidem pedibus lentis, ſed venit acerba.
Dira lues populos & fera bella premunt.
Crimine pœna minor. Dignas Jove Juppiter iras
Induit: & ſontes percutit igne plagas.
In cineres abeunt Londini tecta ſuperbi.
Non parcit Templis Juppiter ipſe ſuis.
Parte alia Oceanus Tameſim ſerus obruit undis
Et vindex plateas & populatur agros.
Sed neque tot damnis; licèt hæc ingentia; cedem
Principis horrendam, gens ſcelerata, luis.
O facinus! Quod non totis piat ignibus æther:
Tota quod immenſi non lavat unda maris.

Je laiſſe au Lecteur à juger ſi j'ai fait une mauvaiſe action en travaillant, à l'imitation de ces grands hommes que je viens de nommer, ſur une matiére toute taillée.

CXXXI.

Vers que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

MAis je n'ai pas ſeulement fait de vers à l'envi des plus célébres Poëtes modernes, j'en ai fait à l'envi des plus célébres Poëtes de l'Antiquité: & Grecs & Latins. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

Le premier des Epigrammataires Latins, c'eſt ſans conteſtation Catulle. Les Epigrammes de Martial ne ſont recommendables que par la fin. Celles de Catulle ſont belles depuis les pieds juſqu'à la tête: à cauſe de cette élégance non affectée, qui l'a fait appeler par Daniel Heinſius, *elegantiæ non affectatæ, affectatus Catullus.* Et parmi ſes Epigrammes, celle-ci tient un des premiers rangs, au jugement des Critiques:

Surripui tibi, dum ludis, mellite Juventi
Saviolum dulci dulcius ambroſia.
Verùm id non impunè tuli. namque amplius
horam,
Suffixum in ſumma me memini eſſe cruce
Dum tibi me purgo, nec poſſum fletibus ullis
Tantillum veſtræ demere ſævitiæ,
Nam ſimul id factum eſt, multis diluta labella
Guttis abſterſti omnibus articulis:
Ne quicquam noſtro contractum ex ore ma

Tanquam commictæ ſpurca ſaliva gulæ.
Præterea infeſto miſero me tradere amori
Non ceſſaſti, omnique excruciare modo:
Ut mi ex ambroſio mutato jam foret illud
Saviolum, triſti triſtius hellebore.
Quam quoniam pœnam miſero proponis amori,
Non unquam poſthac baſia ſubripiam.

Ita venuſtum hoc Epigramma eſt, ut ipſe ſi velit Venus venuſtius eo efficere quidquam non queat, dit Muret en parlant de cette Epigramme. Voici comme j'ai traité le le même ſujet:

Surripui, ludens, tenera duo baſia Galla.
Non impunè tuli: me mihi ſurripuit.

Je ne voudrois pas donner ces deux vers pour le ſeize de Catulle. Outre que la fin de ſon Epigramme eſt plate, (1) la narration eſt ennuieuſe par ſa longeur, & par ſes particularitez peu conſidérables. Ce diſtique d'ailleurs, *Ne quicquam noſtro contractum ex ore maneret, Tanquam commictæ ſpurca ſaliva gulæ*, donne non ſeulement une vilaine, mais une abominable image. C'eſt ainſi que Voſſius a reſtitué ce diſtique par les manuſcrits. Il y avoit dans les éditions antérieures à celle de Voſſius. *Tanquam commictæ ſpurca ſali-*

va

¶ 1. On ne ſauroit plus mépriſer cette Epigramme, que fait M. Ménage. Il ne ſe contente pas de dire qu'il ne voudroit pas donner ſes deux vers pour les ſeize qui la compoſent, il ajoute qu'elle eſt plate, ennuieuſe, & dégoutante. Si cette Epigramme, qui

lupæ : qui ne fait pas une ſi vilaine ima-
, mais qui ne laiſſe pas d'en faire une
:s-vilaine.

Je ne parle point du métaciſme, *ma*
, *me*, *mi*, en ces mots *ſumma me me-*
ini : le Caſtelvetro ſur ce vers du pré-
ier Sonnet de Pétrarque, *Di me medes-*
o meco mi vergogne, prétendant qu'il fait
auté.

Après Catulle, le meilleur des Epi-
ammaitaires Latins, c'eſt ſans doute
Martial. *Refutandus Giraldus, qui libr*
Poëtica, pauciſſima Martialis Epigram-
ata bona eſſe affirmat : item, Mureti ju-
icium de Martiale examinandum : Ma-
ulli, contemnendum, qui Epigramma cul-
um, teſte Rallo, nullo dum ſcriptum eſſ
ixit, Naugerii vituperandum, qui Mar-
alis Epigrammata flammis damnare au-
us eſt. C'eſt ce que Mr. Guyet, qui a
té un des prémiers Critiques de ſon tans
écrit à la tête de l'exemplaire de ſon
Martial. Tout le monde ſait que Nau-
érius bruloit tous les ans un exemplaire
e Martial; qu'il ſacrifioit aux Manes d
Catulle. Rallus étoit un homme ſavan
e Grece, contemporain de Marulle
Voyez ci-deſſus le chapitre 84.

Je reviens à Martial. Martial, dis-je
ſt le prémier Epigrammataire après Ca
ulle. Et parmi ſes bonnes Epigram
mes

ui, au Jugement des Critiques, tient un des pr
niers rangs parmi celles de Catulle eſt défectue
e à ce point, quelle eſtime fera-t-on du reſte? L
éfenſeurs des Modernes tireront ſans doute ava
ge de ce chapitre & du ſuivant.

mes, celle-ci eſt une des meilleures:

Dimidium donare Lino, quàm credere totum
Qui mavult, mavult perdere dimidium.

J'ai traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité:

Millia me nuper, centenaque, Priſce, rogabas
Mutua, quod potui, millia, Priſce, dedi.
Per fora, per plateas, quereris tamen, abſtrepis, & nos
Facoſa incuſas crimine amicitia.
Deſine, Priſce, queri, nummos ego perdere mille
Si potui, centum perdere, Priſce, potes.

Je ne veux pas dire que mon Epigramme ſoit meilleure que celle de Martial: mais j'oſe dire que celle de Martial n'eſt guére meilleure que la mienne.

Je répondrai ici par occaſion à une objection qu'on me fait au ſujet de cette Epigramme que j'ai faite à l'envi de Martial. On dit que j'y ai employé quatre fois en fix vers le nom de *Priſcus*, en parlant à Priſcus; & que Voſſius ſur Catulle a remarqué qu'une perſonne à qui on adreſſe une Epigramme; quand cette Epigramme eſt courte; n'y doit pas être nommée plus d'une fois. Il eſt vrai que Voſſius, qui eſt un grand Critique, & pour qui j'ai toute ſorte d'eſtime & d'admiration, a fait cette remarque à la page 36. de ſon Catulle: & il l'a faite en ces termes: *Non enim ſolent in Epigrammate bis*

poni

qui nomina eorum ad quos ſcribuntur Epi-
rammata : præſertim ſi brevia fuerint
quod ſicubi id aliter ſe habeat, non lauda-
ur. A Martiale tamen libro VII. Epig. 45
oc negligitur : in poſtremo quippe verſi-
ulo nomen Priſci *quod præceſſerat, repetitur*

Divitibus poteris muſas, elegosque ſonantes
Mittere: pauperibus munera, Priſce, dato

Mais l'uſage des premiers Epigrammata
es eſt contraire à cette remarque. Catul
e dans ſon Epigramme à *Gellius*, qu
ommance par ces mots, *Quid facis*
Gelli, & qui n'eſt que de huit vers, y
mployé deux fois le nom de Gellius, a
ocatif. Martial dans ſon Epigramme
Pontia qui eſt la 75. du Livre VI. laquel
n'eſt que de quatre vers, y a employ
auſſi deux fois dans un diſtique le nom d
Pontia au vocatif.

Buccellas miſiſſe tuas, te, Pontia, dicis.
Has ego nec mittam, Pontia, ſed nec edam

Dans l'Epigramme 52. du Livre 3. q
eſt adreſſée à Tongilianus, & qui n'e
que de quatre vers, il appelle deux fo
ce Tongilianus par ſon nom. Et dan
l'Epigramme 51. du même Livre, q
eſt adreſſée à Galla, & qui n'eſt au
que de quatre vers, il l'appelle auſſi de
fois par ſon nom. Et dans l'Epigramm
33. du Livre 4. qui n'eſt auſſi que de
vers, il appelle auſſi deux fois Sofibian
par ſon nom. Et dans l'Epigramme
du Livre VII. laquelle eſt de huit di

ques, il y emploie le nom d'Ole au vocatif, autant de fois qu'il y a de diſtiques: c'eſt-à-dire, huit fois!

Quoiqu'Horace ſoit inimitable, j'ai taché encore de l'imiter dans mon Ode à la Fonteine de Tancourt; qui eſt une Fonteine d'eau minérale dans le Voiſinage de Vaſſi. Voici mon Ode.

O qui Vaſſiacos nobilitas agros,
Dignus nectareos volvere vortices,
Fons Tancurtiaca; cui dedit aſpera
Morborum facilis pellere Delius;
Morbos pelle mea, pelle LAVERNULA.
Heu! lentis penitus uritur ignibus:
Et quam nos meritò credidimus Deam;
Cæleſtis neque enim vox hominem ſonat;
Heu! nunc, heu! miſera mors gravis imminet.
Per te lux oculis ſidere purior,
Et malis redeat ſuave rubens color.
Non artus macies occupet aridos.
Jam poti latices pectora roborent:
Et quod cumque mali eſt, quod timeo miſer,
Vicinis fluviis da procul hinc, precor,
Portandum rapidis in mare fluctibus.
Si noſtris precibus tu minùs annuis,
Ingratum recinent te mea carmina,
Qui debes bona tam multa LAVERNULÆ.
Calcavit facili quà pede marginem:
Mellitos oculos quà tulit; aſpice
Ut florum variis picta coloribus
Paſſim vernat humus: pulchriùs ut viret:
Ut rivi per agros ſplendidiùs fluunt.

Mer-

Morbos ergo mea pelle LAVERNULÆ.
Et poti latices pectora roborent.
At poti latices pectora molliant;
Nec sit dura mihi. Tam memorabilis;
Juro Castalidum per sacra numina;
Mercedem officii non minimam feres.
Me dotes recinente ad citharam tuas,
Fies nobilior fonte Lamonio:
Qui nunc, Castalio fonte superbior,
Quà lâtè volitat fama LAMONII,
Vatum carminibus dicitur inclytis.

Voici l'Ode d'Horace que j'ai tachée d'imiter.

O fons Blandusiæ, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Cras donaberis hœdo:
Cui frons turgida cornibus
Primis, & venerem & prælia destinat
Frustrà: nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.
Te flagrantis atrox hora Caniculæ
Nescit tangere: tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Prabes, & pecori vago.
Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impositam ilicem
Saxis, unde loquaces
Lympha desiliunt tuæ.

Je laiſſe au Lecteur à juger ſi mon imitation eſt une imitation ſervile, & ſi on a ſujet de crier ſur moi à cette occaſion, *ô imitatores, ſervum pecus!*

Une des plus belles Odes d'Horace, c'eſt ſans doute celle qu'il a faite ſur la félicité de la vie champeſtre, & qui commance par ces mots *Beatus ille qui procùl negotiis.* J'en ai fait une ſur le même ſujet; & dans le même genre de vers. La voici:

O te beatum, qui procul Lutecià,
Aulâque, & Aulicis procul,
COSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
At nos ſuperba patimur (ah pudet, pudet!)
Potentium faſtidia:
Et ſtudia amica litigator improbus
Thecnis moratur & dolis:
Ævumque nobis omne fruſtrà labitur
Negotioſo in otio.
Tu rure vitam literato in otio,
Dulci & quiete tranſigis:
Sophiæque blando delitescens in ſinu,
Tuusque vivis & tuis.
Tu delicato, prata per Parnaſia,
Nunc carpis ungue floſculos,
Piis amici manibus Vecturii
Quos ſpargis haud parca manu.
Nunc eruditas exarans epiſtolas,
Lepôre tinctas Attico;
(Nec ipſe, chartis qui movet bellum tuis,

Gi-

Girâcus id negaverit)
Lepôre cultos provocas Vecturios,
Et pane vincis Balzacos,
Modò in reductis abditus convallibus,
Amœna captas frigora:
Leporemque laqueo, avesque visco decipis,
Jactisque pisces retibus.
Hos innocentes rura vestra scilicet
Novere duntaxat dolos.
Et modò sonoras Vinea ad ripas vagi.
Non otiosus ambulans,
Doctis disertus explicas sodalibus
Nomenque, vimque graminum.
Mox lautiora ducitis convivia,
Dapibus parata rusticis:
Turdusque pinguis, & anser, & gallus spa
Vestro palato pascitur.
Mellita ficus, dulcis haud desit pepo,
Certans & uva nectari.
O te beatum, qui procul Lutecia,
Aulâque & Aulicis procul,
CGSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
Qui fortis audet Principes contemnere,
Is major omni Principe est:
Nec est beatus, qui cupita possidet,
Sed qui negata non cupit.

Mon Ode eſt inférieure ſans dout
celle d'Horace : mais je ne la tiens

tout-à-fait mépriſable. Le Lecteur en jugera.

CXXXII.

Vers Grecs que j'ai faits à l'envi des Poëtes Grecs.

MOſchus a fait un petit Poëme très joli & très mignon ſur Vénus qui cherche ſon fils fugitif, & qui promet un baiſer à celui qui lui en dira des nouvelles. Ce Poëme, qui a été fauſſement attribué à Lucien, a été imité par un grand nombre de Poëtes de toutes ſortes de nations. Par Méléagêr en cette Epigramme, qui eſt du Livre VII. de l'Anthologie:

Κηρύσσω τὸν Ἔρωτα τὸν ἄγριον· ἔστι γὰρ, ἄρτι,
Ὀρθρινὸς ἐκ κοίτας ὤχετ' ἀποπτάμενος,
Ἔστι δ' ὁ παῖς γλυκύδακρυς, ἀεικάλλης, ἀὐσὸς,
ἀθαμβὴς,
Σιμὰ γελῶν, πτερύεις, νῶτα φαρετροφόρος.
Πατρὸς δ' ἐκέστ' ἴχνα φράζειν τίνος. ἔστε γὰρ ἀιθὴρ,
Οὐχθὼν φησι τεκεῖν τὸν θράσυν, ὃ πέλαγος.
Πάντη γὰρ καὶ πᾶσιν ἀπέχθεται. ἀλλ' ἐσορᾶτε
Μήπω νῦν ψυχαῖς ἄλλα τίθητι λίνα.
Καί τοι κεῖνος ἰδὼ πυρὶ φωλεόν. ὃ με λέληθας,
Τοξότα, Σημφίλας ὄμματι κρυπτόμενος.

Par Sannazar.

Que-

Quaritat huc illuc raptum ſibi Cypria n
Ille ſed ad noſtri pectoris ima latet.
Me miſerum! quid agam? durus puer,
mater,
Et magnum in me jus altera, & alt
bent.
Si celem, video quantus Deus oſſa perur
Sin prodam, meritò durior hoſtis erit
Adde quod hæc non eſt quæ Natum ad
repoſcat,
Sed quæ de noſtro bella cruore velit.
Ergo iſtic, fugitive, late: ſed parcius
Haud alio poteris tutior eſſe loco.

Et par Giraldus Cynthius.

Me Gnatum in triviis fugitivum, C
quare.
Huc propera: in noſtro pectore regnat
Hicque furit latitans, ægrum & cru
urit;
Igni addens ignem: nec volat hinc al
Tu puerum, Cytherea, voca. Non baſia
Sat mihi mercedis ſi puer hinc abeat.
Sic tuus aſſidue tecum Mars igne caleſc
Sic ſemper cedat Juno, Minerva, t

Les Poëtes Italiens ſe ſont auſſi fort
tis ſur ce ſujet. Le Taſſe en a f
Poëme aſſez long, intitulé *Amore*
tivo, imprimé en quelques éditions
fin de ſon Amynte. Et dans le Pr
de ſon Amynte, il a introduit l'A

qui s'en étant fuï de-ſa mere, s'étoit cachée dans les bois, & qui promettoit de ſon coté de donner un baiſer agréable à ceux qui ne le déceleroient point.

——— ——— Ella mi ſegue,
Dar promettendo a chi m'inſegna a Lei,
O dolci baci, o coſa altra più cara.
Quaſi io di dare in cambio non ſia buono,
O dolci baci, o coſa altra più cara.
Queſto io ſò certo almen, che i baci miei
Saran ſempre più cari alle fanciulle,
Se io che ſon l'Amor, d'amor m'intendo.

Iſabella Andreini, dite *la Comédienne Jalouſe*, a fait auſſi ce Madrigal à l'imitation du Poëme de Moſchus & de l'Epigramme du Cintio (1):

Cerca Venere il figlio.
Io l'aſcondo nel core.
Or chi mi da conſiglio?
Ch'io ne'l paleſi mi comanda Amore
Sotto pena ſevera;
E minaccia la Dea crudele e fiera
A chi non la diſcopre aſpro dolore.
Dunque chi mi conforta,
Se'l tacer, e'l parlar, danno m'apporta?

¶ 1. Le Madrigal d'Iſabella Andreini a plus de rapport à l'Epigramme de Sannazar.

Le Cavalier Marin s'eſt auſſi égay
le ſujet des vers de Moſchus, pa
agréable Madrigal:

Udito, ò Citerea,
Che del tuo grembo fore
Fuggitivo il tuo figlio a te ſi cela;
E promeſſo di baciar chi te'l rivèla.
Non languir, bella Dea,
Se vai cercando Amore;
No'l cercar: dammi il bacio; io l'ò ne

La fin duquel ſe trouve de cette
façon, qui me paroît plus ingénieuſe

Dammi il promeſſo bacio;
O ſa ch'ella me'l dia.
L'à ne'begli occhi ſuoi la Donna mia.

De mon coté; j'ai auſſi fait cette
gramme Grecque à l'envi de celle de
leagêr:

Ἦκουεν ἐν τριόδοις Παφίην ϛωρῶσαν ἔρωτα
Δραπετίδην, τὸν ἐὸν παῖδα ποθεινότατο
Καὶ τὸ φίλημα γλυκὺ, γλύκιον καὶ νέκ
ἀντῦ,
Μυυτῇ δώσειν μίσθον, ὑποχομένην.
Δραπετίδης ὁ τέος, ὁ τέος παῖς, ὃν μάλα ϛω
Ἔϕιν ἐμοῖς, λάβε νιν, ϛήθεσι κρυπτόμε

celle de Cintio Giovan-Battiſta Giraldi, Ce q
perſuade qu'il y a ici équivoque.

Δός μοι, Κύπρι φίλη, τὸ γίγας. δός μοι τὸ φίλημα.
Ἡμελίτην δοῦναι τοῦτο κέλευσον ἐμοί.

Je demande à mes Lecteurs, ſi pour cela je dois être traité de voleur public, ou d'imitateur eſclave qui ne travaille que ſur des matieres toutes taillées.

Le Statuaire Myron aiant fait une Statue d'airain d'une vache; les Poëtes les plus célebres firent des vers ſur cette ſtatue: Et Pline a dit à ce propos, *alienum plerique ingenio magis quàm ſuo commendantur.* J'ai bien oſé entrer en lice avec ces Poëtes célebres. Voici l'Epigramme que j'ai faite ſur le même ſujet:

Τὴν χαλκῆν Ἥρη ποτὲ πόρτιν ἰδοῦσα μόσχου,
Ζηλοτύπησεν, ἰδεῖν ἱμαχὶδ ἱεμένη.

Le Pere Hardouin ſur l'endroit de Pline où il eſt parlé de cette vache, après avoir remarqué qu'il y avoit près de quarante Epigrammes dans l'Anthologie ſur cette Statue de Myron, & onze dans Auſone, (Il pouvoit y ajouter l'Epigramme Grecque d'André Laſcaris) a donné à mon Epigramme le prix de la beauté. Ses paroles ont été rapportées ci-deſſus au chapitre 118. Et comment après cela Mr. Baillet peut il m'accuſer d'une imitation ſervile?

Il

¶ 1. La témérité de M. Ménage a été heureuſe. Son Idyle eſt très belle, M. Dumay Conſeiller au Parl.

Il y a un grand nombre d'Epigramm
dans l'Anthologie ſur des gens qui o
fait naufrage. J'ai bien oſé traiter le m
me ſujet à l'envi des plus célebres Poë
Grecs qui l'ont traité. Et voici comme
l'ai traité :

Τίπτε με ναυηγὸν καλέεις, φίλε; τὸν λιμέν'
ρον.
Νήνεμος ἀνθρώποις ἐστὶ λιμὴν θάνατος.

C'eſt-à-dire, *Pourquoi me traitez vo
d'homme qui a fait naufrage? Je ſuis ar
vé au port: car la Mort eſt le port où t
les Mortels doivent arriver.* Je demand
mes Lecteurs, ſi pour cela je dois ê
appelé un voleur public, ou un Imitat
eſclave qui ne travaille que ſur des mat
res toutes taillées. Il n'y a rien de ſemb
ble que le ſujet entre mon Epigramme,
celle des autres.

Théocrite eſt ſans conteſtation le Pr
ce des Poëtes Grecs pour le genre buc
que. Et parmi ſes Idylles, le huitién
qui eſt intitulé *les Bucoliaſtes*, & qui co
tient le combat de Daphnis & de Mén
que à qui chantera le mieux, eſt extra
dinairement eſtimé. J'ai û la témé
(1) de faire un Idylle Grec ſur une ſe
blable matiere à l'envi de ce Prince
Poëtes Bucoliques. Je ne produis po
ici mon Idylle a cauſe de ſa longue
m

(1) Parlement de Dijon en a fait une excellente tra
tion en vers Latins.

mais comme il a û le bonheur d'être estimé des connoisseurs; & particuliérement de Mr. Grævius; je ne croi pas que Mr. Baillet soit bien fondé de me blamer de cette noble imitation. Virgile de son coté a imité cet Idylle de Théocrite dans la septiéme de ses Eglogues: mais plus servilement que je n'ai fait.

CXXXIII.

Vers Italiens que j'ai faits à l'envi des Poëtes Italiens.

Le Guarin est de tous les Poëtes Italiens celui qui a fait les plus beaux Madrigaux. Et ce Madrigal est estimé un de ses plus beaux.

Occhi, un tempo mia vita:
Occhi di queſto cor dolci ſoſtegni;
Voi mi negate aita?
Queſti ſon ben della mia morte i ſegni.
Non più ſpeme, o conforto.
Tempo è ſol di morire. A che più tardo?
Occhi, ch'a ſi gran
Morir me fate, a che torcete il guardo?

Perſe

¶ 1. Elle y est rapportée fort agréablement pag. 57. dans une Lettre Italienne de M. Ménage à Madame la Comtesse de la Fayette, en suite de quoi l'on voit les trois Madrigaux concurrens. Celui de M. de Rinci en François, les deux autres en Italien, savoir celui du Guarini, & celui de M. Ménage, tous trois

Forsè, per non mirar come v'adoro?
Mirate almen ch'io moro.

J'ai fait un Madrigal Italien ſur la
me matiere à *gara* du Guarin. Le v

Queſt' acerba d'Amor nemica; que
A nuocermi ſi preſta;
La mia tenera JOLE;
Alle prime parole
Che d'amor muovo, torce fiera il gua
E lieve più che pardo
Fugge: nè udire i miei meſti lamenti;
Ne veder vuole i gravi miei tormenti.
Aſpra più che le ſelve;
Cruda più che le belve;
Del tuo fido Paſtore
S'udir non vuoi l'amore.
(Ahi doloroſa ſorte!)
Vedi, vedi la morte.

Et j'ai fait paſſer ce Madrigal pou
du Taſſe: & il a été préféré à cel
Guarin, par Mr. Chapelain, par
Coſtar, par Mr. du Rinci, & p
nombre infini d'autres connoiſſ
Voiez l'Hiſtoire de cette innocente
perie dans mes *Meſcolanzé* (1). E

fort beaux, & qui finiſſent tous trois par une
ſition de l'*amour* à la *mort*. L'oppoſition, ſi je
trompe, auroit été plus juſte de la *mort* à la
de la *mort* à l'*amour*, en traitant par exemple
de cette ſorte.

Baillet, au lieu de me blâmer de mon imitation, m'en devroit louer, comme d'une choſe qui m'a été infiniment glorieuſe.

CXXXIV.

Réponſe a ce que dit Mr. Baillet que mes Poëmes ne ſont que des copies.

TOus ces Poëmes que j'ai faits à l'envi, ou comme diſent les Italiens, *a gara*, des plus célébres Poëtes, tant anciens que modernes, ont fait dire à Mr. Baillet que je n'étois qu'un Copiſte en matiere de vers: que j'avois pris la réſolution de ne rien inventer: de ne rien dire de nouveau: de n'employer que des matériaux tous taillez. Je veux bien demeurer d'accort que je ne ſuis pas un Poëte origi-

Qu'ai-je fait contre mon devoir?
D'où vient ce mouvement de colére & de haine?
Vous me chaſſez, belle inhumaine,
Et ne voulez plus me revoir.

Puiſque je vous déplais je ſuis aſſez coupable.
Auſſi n'attens-je pas un rappel favorable,

Je ſuis reſolu de périr.
Mais ſi vous dédaignez, ô beauté trop cruelle,
De voir vivre un amant ſi tendre, ſi fidéle,
Daignez au moins le voir mourir.

¶ 1. Il ne faudroit pas le chercher dans Catulle, dans Tibulle, dans Properce, ni dans Ovide. Ils n'ont point de ces ſortes de fictions bizarres outrées. La comparaiſon de xanthus qui eſt à la

original: car encore une fois, j'abande
ne tous mes écrits à Mr. Baillet: m
je le ſupplie de m'apprendre d'où
copié ma Métamorphoſe de Gargilius
perroquet; mon Hymne à Mnémoſy
mon Elégie à Mr. Bachot; mon Elé
au Cardinal Mazarin; mon Elégi
Mademoiſelle le Fèvre; mon Elégie
la Colombe de Paphos; mon Elégi
Mr. Du Perier & Santeuil; mon Id
du Jardinier; mon Idylle de l'Oyſele
mon Idylle de la Belle Oyſeleuſe;
Fable du Geay & de la Tourterelle;
Etreines à Mademoiſelle de Scudé
mon Epitre au Docteur Paris; mon E
tre à Madame la Préſidante de Pom
reu; mon Epitre à Mr. Pelliſſon; &
Requeſte des Dictionnaires. Je le ſup
de me dire où eſt l'original de cette E
gramme (k):

de l'Epigramme eſt véritablement très belle
très bien exprimée, mais ce qui amène cette
paraiſon, ce deſſein que forme un amant de
ſa maitreſſe à force de pleurer, ces riviéres qui
lent de ſes yeux, ce lit qui flotte ſur un torrent d
mes, ces regars de la belle, ſi brillans qu'ils
rent toute une maiſon, ſi ardens qu'ils tar
des fleuves qui menaçoient de tout emporter,
idée de la Nymphe qui marche à pié ſec &
comptant pour rien d'avoir deſſeché toutes
eaux, porte ſes embraſemens plus loin juſqu'
duire en cendres le cœur de l'amant, tout ce
ſi faux qu'il en devient froid. J'ai dit, je l'a
que rien n'étoit trop fort en Poëſie pour les an
mais cela ſe doit entendre quand les choſes ſo
tes d'un air plus ſimple, & ſans entrer dans u
tail trop circonſtancié, tel que celui-ci,

Cogit cuncta dolor : curis stimulatus acerbis,
Quis agitat mentem pulcra Laverna meam;
Credere quis posset ? cœpi de Virgine amanti
Quo poteram pœnas sumere velle modo.
Credere quis posset ? quibus hanc mollire sequivi,
Speravi lacrimis mergere posse meis.
Nec mora : larga oculis lacrimarum flumina fundo
Ecce tibi in mediis strata natant lacrimis
Vultu, quo ventos & cælo nubila pellit,
Subridens, fletus despicit illa meos.
Despicit : & nitidis flammas jaculatur ocellis
Collucent flammis undique tecta novis.
Jamque suis nostras compescuit ignibus undas,
Jam sicco incedit Nympha superba pede.
Non undas cohibere satis, me sæva perurit,
In cineres abeunt pectora nostra leves.
Talis ad Iliacos (visu mirabile) campos;
Dum vagus Æaciden cingere tentat aquis;
Volcanus rabidos sensit temerarius ignes
Xanthus; & in mediis aruit usus aquis.

Je le supplie de me dire où est l'original de ces vers :

Jusserat atherio LUDOVIX *demissus olympo*
Vatibus eximiis præmia digna dari.
Augustum ex omni LUDOVIX *ut parte referret,*
Si quid deerat adhuc, scilicet illud erat.
Regia jussa facit, cui Regia credita Gaza est,

Co-

COLBERTUS; *Domini curaque, amo*
que sui.
Sedulus in Phœbi quos Gallia jactat alumn
Effundit largâ grandia dona manu.
Nec satis: ut Vatum flagrat COLBERT
amore;
Deperit hos, quisquis carmine digna ge
Illi curæ fuit selectos quærere Vates,
Italæ quos tellus, quos habet Hesperia.
Quæsiit & toto divisos orbe Britannos:
Et quos densa tegit silva, Caledonios:
Quos alit immensis dives Germania campis
Belgica quos, & quos terra Batava fov
Sed neque terrarum quos educat ultima Th
Nec Geticis ortos præterit ille plagis.
Et tamen eximiam, & præsentem, & prat
unam
SCUDERIDA: *& prudens præterit a*
sciens.
SCUDERIDOS *quis enim nomen, fam*
que, decusque;
Quis nescit tenera carmina SCUDE
DOS?
Præteritam stupet Aula, stupet Lutecia
maris
COLBERTUM *dictis Livor & inde p*
Desinite, audaces, fidum culpare Minist
Et tu, virtuti Livor inique, tace.
Vatibus, haud Musis, LUDOVICUS
nera mitti
Mandârat: una est SCUDERIS *Aonid*

Je le ſupplie de me dire où eſt l'original de ceux-ci :

De lacrimis quoties lapidos evolvo libellos,
Seu CURELLE *tuum, ſive* PERRAULTE *tuum :*
Doctrinam ſtupeo (vero mihi credite) vestram :
Eloquium mirer, mirer & ingenium.
Doctius hoc nihil : nihil eſt facundius illo.
Et nimiùm hic nobis, nec minùs ille placet.
Pace tamen liceat vero mihi dicere veſtra,
Neſcitis lacrimæ quo mihi fonte cadant.
Sciretis potiùs, Nili queis fontibus undæ
Larga per Iſiacos exſpatiantur agros.
Noctes atque dies lacrimarum flumina fundo :
Solus at, unde iſthæc flumina, novit Amor.

Je le ſupplie de me dire qui avoit dit avant moi (1),

Phidiacas toto ſtatuas collegerat orbe,
Cui paces fecit JULIUS, *orbis amor.*
Et dudum his JULI *ſervabat porticus ingens :*
Invidioſa tuis, Regia, porticibus.
MANCINA *conjux, hæres* ARMANDUS *Iuli.*

Dum

¶ 1. Je ſuis charmé de cette Epigramme, & M. Ménage a bien fait de la repreſenter ici, quand ce ne ſeroit que pour avertir le Public qu'au lieu qu'auparavant on liſoit au dernier vers

Armandi tecta redire velis

On doit lire preſentement

An

Dum nullis tectas vestibus esse videt,
Frangendas mandat famulo; qua parte
nellas
Ad Venerem mentes posse movere putat.
Marmore frigidior, flatuis taciturnior ipsis
Horret ad hæc famulus, jussaque dura
Iratè ARMANDUS *dextrâ capit ociùs en*
Nec mora: quòd fieri jusserat, ipse fac
Inse, pedes Thetidis, Junonis brachia,
tram
Palladis, & totam dedecorat Venerem
Fit pulvis, Divûm patri qui pocula mis
Non parcit formæ, parve Cupido, tuæ.
Et tu, privignum Phædra, MANCI
movere
Quæ potes, ARMANDI *ad tecta*
velis?

Je le supplie de me dire qui a dit a moi,

O rerum, LODOICE, *vices! Fulketus*
mores
Ille tui quondam; delicia ille tuæ;
Maxima cui nuper rerum concessa potestas
Regia cui nuper credita Gaza fuit;

Armandi ad tecta redire velis.

ce qui fait veritablement une petite dureté ma
sauve l'ambiguïté qu'il y avoit auparavant dan
te expreſſion *Armandi tecta redire velis*, com
l'on avoit voulu dire *velis ut Armandi tecta re*
Outre que *redire tecta* pour *ad tecta*, étoit u
bien extraordinaire.

Judicio ecce tuo damnatur carcere : carit
Heu procul à natis, & procul à patria !
Servatur celsâ centum cuſtodibus arce,
Qui vigilant vicibus carceris ante fores.
Fulmine ; cauſa latet ; cuſtodes, & furit ardens
Juppiter. Hic, moriens, mortuus ille, jacet.
Res eſt ſacra miſer, miſero vaga fulmina parcunt.
Salvus, & illæſus, ſtat LODOICE *tibi.*
Tu quoque ; tu, miſero, LOIDOCE *ſimillime Divum,*
Exemplo magni parcere diſce Jovis.

Je le ſupplie de me dire qui a dit avant moi,

Qui lucem obſcuris dederat Scriptoribus olim,
Nunc lucem luci dat quoque Veſſiades :

qui a dit avant moi,

De-

¶ 1. Il eſt ſurprenant qu'une penſée auſſi particuliére que celle-ci, & dont M. Ménage croit de ſi bonne foi être le pére ſe trouve dans un Sonnet du Cieco d'Adria. Je n'ai pas ſes Poëſies, mais en défaut de l'Original j'en rapporterai ici une traduction en vers François imprimée dans le 4. volume des *Poëſies choiſies* pag. 402. Elle eſt de d'Alibray qui la rapporte pag. 18. de ſes vers amoureux.

Sœur & femme du Dieu qui ſoutient la nature,
Maitreſſe de l'Hymen & de l'enfantement,
Qui conſerves toujours un dur reſſentiment
Pour ce que ta beauté jadis reçeut d'injure,

Je-

Delicia Procerum, toti notiſſimus Aulæ,
Venerat ad Stygias Scarro facetus aquas.
Solvuntur riſu mœſtiſſima turba Silentum:
Hic Jocus & Luſus; hic lacrumant
neres:

qui a dit avant moi;

En tibi lux Pindi, Muſarum cura RAPIN
Da capiti plenâ florea ſerta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conſerere, æternis verſibus edocuit.

qui a dit avant moi;

Hic ille Auſtraſius, genus alto à ſanguine
gum,
Auſtriaci vindex CAROLUS *Imperii.*
Regna illi Deus abſtuleras: ſic fata tulêre
Regales animos, regia corda dedit.

qui a dit avant moi;

(1) *Reſpondêre tuis tandem pia Numina vo*

Junon, dont la puiſſance avecque peine endu
Par ſa valeur Hercule aſſis au firmament,
Vien ſecourir Philis dans ſon accouchement
Et tu te peux promettre une vengeance ſûre.

Car ſi cette beauté met une fille au jour
Cette fille vaincra la Déeſſe d'amour
Pour ſi peu qu'elle ajoute aux graces de ſa m

Et ſi c'eſt un garçon qu'elle doive enfanter,
Qu'il ſuive ſeulement les traces de ſon Pere,
Hercule par ſes faits ſe verra ſurmonter.

ANNA *parens patriæ, Principis* ANNA
parens.
Ille tuus LUDOVIX, *Divûmque hominumque voluptas,*
Qui tenet invictâ Gallica sceptra manu,
Jungitur Austriacæ genialì fœdere Nymphæ,
Aurea formosì quam stupet unda Tagi.
At tu læta fave spensis, ô prænuba Juno.
Id meruêre. Hostes vincit uterque tuos.
Cernis, ut Alcidem vincit tibi viribus ille?
Ut Venerem formâ vincit & illa tibi?

qui a dit avant moi;

Me, tua victuro cecini qui carmine facta,
Exanimas morbis cur, MASARINE, *tuis?*
Hoc quodcumque mali est; quamquam nil triste
minatur;
Assiduo torquet pectora nostra metu.
Si te non video sanum rectèque valentem,
Debeo, si nescis, nil, pater alme, tibi.
Quam mihi, quam populis, confecta pace, quietem
Donasti, morbis eripis ecce tuis.

qui a dit avant moi;

Ou

¶ 60. Méléagre l'a dit dans cette Epigramme anecdote.

Κεῖμαι, λαξ ἐπίζευπε κατ' ἀυχένος ἄγρια δαίμων·
Οἶδα σε καὶ μὰ θεὸς, ὃτι βαρὺν ἔντα φέρεις.

Οἶδα

ἢν ὡς φαντὶ, Θέμις. φίλε Πάμφιλε,
ει:
ΑΜΟΝΙΟΥ σήθεσι κρυπτομέ

int moi (1);

voi d'amore,
mio, vaga Filli,
nobil core.
uſi però voſtra Bellezza
r di rozzezza:
mille beltà, vaghe, leggiadre,
e mille fiamme al mondo note,
e l'inceneri la bella madre:
cenerita arder non puote.

. Baillet n'eſt il pas plaiſant
r de n'être pas Poëte original
ſt qu'un Copiſte de Copiſte:
profeſſion dans ſon Livre de
i de lui-même, ou, pour
termes, de ne rien dire de ſa

CXXXV.

τυρα τόξα, βαλὼν δ' ἐπ' ἐμὴν φρένα πυρσὲς,
ε: ἤδη πασα γὰρ ἐστι τέφρη.

le ſonnet de Bertaud fait pour un jour
76. tourné, de ſon Recueil de vers

CXXXV.

Faute de jugement de Mr. Baillet au ſujet de deux de mes Epigrammes Grecques.

Tome 4. 2. p. 461. Not. 3.

MONSIEUR BAILLET. *Les ſources d'où nous ſont venues les Poëſies Latines, Françoiſes, & Italiennes de Mr. Ménage ne ſont pas ſi profondes qu'on ne les puiſſe aiſément découvrir. Celles d'où les Grecques ſe ſont écoulées, paroiſſent un peu plus cachées, parce qu'elles ne viennent pas toutes des Anciens Poëtes Grecs, & qu'il s'en trouve qui ſont traduites des Poëtes Latins, anciens & modernes. Et je ne puis celer le plaiſir que j'eus l'hiver dernier de voir un enfant âgé de neuf ans, qui en liſant les Poëſies Grecques de Mr. Ménage, pour ſon divertiſſement, y remarqua de lui même quelques Epigrammes de Martial & de Buchanan; & m'en convainquit par la confrontation qu'il me fit ſur le champ des originaux Latins avec les copies Grecques.*

MENAGE. Je ne ſai qui eſt ce jeune enfant, qui à l'âge de neuf ans liſoit Martial, Bucanan, & mes Poëſies Grecques, & qui les entendoit ſi parfaitement. Je voudrois bien le ſavoir, afin de lui donner les louanges qu'il mérite. Mr. Coſtar, a dit en quelqu'endroit de ſes Lettres, qu'il ne faut pas être grand Grec pour entendre mon Grec. Et Mr. Boyvin le jeu-

e disoit à ce propos qu'il ne falloit
en effet être grand Grec pour enten-
mon Grec, mais qu'il falloit l'être,
faire des vers Grecs aussi faciles &
intelligibles que sont les miens. Mais
que intelligibles & quelque faciles
s foient, c'est une merveille qu'un
at de neuf ans les aye entendus aussi
ement que les a entendus celui dont
Mr. Baillet. On veut me faire croi-
ne cet enfant est le fils de Mr. de La-
gnon. Je ne le puis croire: car Mr.
et qui est son Pédagogue, & qui a
mis la guerre aux vers de galanterie
reste, ne lui auroit pas sans doute
is de lire Martial & Bucanan, qui
des Poëtes remplis d'obscénitez: &,
lui auroit pas non plus permis de lire
vers publiques, selon lui, mes vers sont
ss licentieux, & qui offensent la pu-
Mais voyons ce que veut dire ici
nseur de nos mœurs, en m'accusant
me d'un crime d'avoir traduit en Grec
Epigramme de Martial & une de
nan. Voici l'Epigramme de Mar-

tis Phidiaca toreuma clarum,
ies adspicis: adde aquam, natabunt.

oici comme je l'ai traduite:

ξεστόλας ἰχθῦς, καλὸν βλέπε, φίλε, τορεῦμα.
Πρόσθες ὕδωρ, βλέψεις ἀυτίκα νηχομένους.

Ce n'eſt pas un crime de traduire d'une Langue en une autre. Catulle, Virgile, Horace, ont traduit un grand nombre d'endroits des Poëtes Grecs. Mais c'eſt un crime de dérober les Ouvrages d'autrui. Il faut donc voir ſi j'ai dérobé cette Epigramme à Martial, en me l'attribuant. *A Nævio, vel ſumpſiſti multa, ſi fateris: vel, ſi negas, ſurripuiſti*, dit Ciceron dans ſon Brutus. Ai-je jamais nié que mon Epigramme Grecque fût une traduction de

¶ 1. Je n'aurois pas voulu dire cela, ſi j'avois été à la place de M. Menage, à cauſe de la conſéquence. En effet, s'il ne s'eſt diſpenſé de mettre au titre de ſon Epigramme que c'étoit une traduction que parce qu'il ne l'a pas cru néceſſaire, & qu'il n'y avoit perſonne qui ne puſt aiſément s'en appercevoir, il s'e ſuivra qu'à l'égard des autres morceaux de ſa Poëſie dont la ſource ſera plus cachée, M. Ménage aura tort de ne l'avoir pas découverte. Que faudra t-il donc croire de ſon Madrigal italien intitulé *Ferita d'ago?*

Di Filide vezzoſa
Feristi, ago inumana,
Ah feristi, crudel, la bella mano,
Quella mano amoroſa
Che del regno d'Amor lo ſcettro porta,
Feristi quella man dotta, ed accorta,
Che con legni canori
L'alme invaghisce, e i cori,
Ed ella ſtilla ſangue:
E Filli piange e langue.
Ma forſe, o nobil'ago,
Ago gentile e vago
A gli amanti corteſe
Di quella man leggiadra

Ainſi

le Martial ? Et puiſqu'un enfant de neu
ins s'eſt aperçû que c'étoit une traduc
ion, tout le monde s'en peut apercevoi
Et puiſque tout le monde s'en peut aper
:evoir, je n'ai pas û le deſſein de m'at
ribuer la penſée de Martial. Ce que Mr
Baillet dit de ce jeune enfant âgé ſeule
nent de neuf ans, fait donc contre Mr
Baillet. Et ſi Mr. Baillet avoit du juge
nent, il auroit ſupprimé cette particula
ité. Il n'étoit donc pas neceſſaire (1) d
me

Anzi omicida e ladra
Tu bramaſti punir l'en mille offeſe.
Rubì, nol niego, mille alme amoroſe,
Ed a' petti tremanti
Di mille e mille amanti
Diede anch'ella infinite,
Profonde, aſpre ferite,
Ma di ciò ſolamente
Fù ſtromento innocente,
Che la regeva il core
Quell' empio traditore.
Sù dunque, ato gentile,
Con tua punta ſottile
Ferifci l'infedele,
Ferifci quel crudele,
E a te per ogni clima
Si darà vanto e ſtima
D'aver ferito quel ſuperbo core
Cui fer.r non poteo ſtrale d'amore.

e n'eſt pas vouloir trop de bien à ſa maîtreſſe qu
e ſouhaiter qu'une éguille lui pique le cœur, i
audroit autant lui ſouhaiter la mort. M. Ménag

est trop judicieux pour avoir naturellement une pensée si peu raisonnable, il la doit à ces Valeurs de Bonnefons.

Dic, acus, mihi, quid mea puella
Ne candidula, illa delicata
Albis candidior manus ligustris,
Quid laves digiti, tenellulique
Tantum cammeruisse, vel patrasse
Possint, ut toties & hos & illam
Configas stimulo ferociente?
Ah ne molliculas manus, inepta,
Ne laves digitos & immerentes,
At pectus stimulo acriore punge,
Pectus durius omnibus lapillis,
Durius scopulisque, rupibusque,
Hic stylum altius, altiusque fige,
Hic acuminis experire vires,
Quod si mollieris meam puellam,
Di, quantam hinc referes superba laudem!
Hac te cuspide vulneraſſe pectus
Quod nullis potuit Cupido telis.

On voit la conformité. Conclurra-t-on de ce que M. Ménage ne nous en a rien dit, qu'il n'a pas jugé à propos de citer l'original parce qu'il a bien prevu qu'on le reconnoitroit aiſément dans la copie? Si ce raiſonnement a lieu, on n'aura, pour l'appliquer, qu'à faire un dénombrement de tous les endroits des Poëſies anciennes & modernes que M. Ménage a copiez. J'eſſaierai d'en donner ici un échantillon.

MENAG. Epig.

Ce portrait reſſemble à la Belle
Il eſt inſenſible comme elle

MAL-

MALLEVILLE parlant de l'image de Caliſte.

:e qui fait encore un rapport plus viſible
t qu'elle eſt comme vous une belle inſenſible.

'audiére pag. 123. de ſes Epigrammes, &
e pag. 900. du Recueil de 1638. ont eu la
penſée.

MENAGE. Madrig. IV.

cor ripieno d'amoroſo foco
lmo; e nol niego, Filli, in più d'un loco
: però ſon' amante
fido od inconſtante.
i Filli ſola, ch'i' ſoſpiro e bramo
belle labbra, e l'alme luci io ame.

Tricotet d'un Auteur incertain pag. 44. de la 2. part. des *Poëſies choiſies.*

eſt vrai que j'aime en deux lieux,
t avec vous offenſe,
ime votre bouche & vos yeux;
ilà mon inconſtance.

e Recueil des plus beaux vers mis en chant, é chez Serci l'an 1661. pag. 175. il y a un air oici les paroles, qui ſont du Comte de Fies-

eſt vrai que j'aime en deux lieux,
ilis, ce diſcours vous offenſe.
: m'accuſez point d'inconſtance
ime votre bouche & vos yeux.

s deux endroits ont des appas
i font que mon cœur eſt tout vôtre;
is j'en aimerois bien un autre,
cela ne vous fâchoit pas.

MENAG. Epig. 70.

Compoſuit tua cura vigil fera bella per orbem
Et per te Gallo vivit amicus Iber.
Sunt hæc magna quidem, ſunt te digniſſima, Juli,
Sed ſupereſt major gloria, majus opus.
Confice, namque potes, quæ, tot labentibus annis,
Sors mala cum Muſis aſpera bella gerit.

BENSERADE,

Stances à ſon Eminence
ſur la Paix.

La Diſcorde aux abois n'en ſauroit relever,
Et le Ciel favorable eſt tout preſt d'achever
Le preſent qu'on attend de ſa main libérale.
Je voi les Ennemis de haine dépouillez;
Mais ce ne ſauroit être une Paix générale
Tandis que la Fortune & moi ſerons brouillez.

MENAG. Epig. 116.

Calvus es & juvenis, laudo, Criſpine, capillos,
Qui cito tam fœnum deſeruere caput.

Simon de Vallambert Médecin d'Avalon a exprimé de la ſorte ce mot de Diogéne plus de cent ans avant M. Ménage.

Calve, mihi tecum nihil eſt, ſed laudo capillos
Iſtud qui tetrum deſeruere caput.

MENAG. Epig.

Paul dit qu'à la Dauvais,
Cette jeune merveille,
L'oreille ſent mauvais:
Je le croi, car ſans ceſſe il lui parle à l'oreille.

MA-

MANTUALIS 4. Epig. 28.

Auriculam Mario graviter mivaris olere,
Tu facis hoc, garris, Neſtor, in auriculam.

PETRUS VICTORIUS 6. Epiſt.

3. Mario Columnæ pag. 134

on, inquam, te fallit Laurean Battiferriam (cur enim men ejus non ponam) quamadmodum Sapphone anim tibus, & facultate pangendorum verſuum non inferio , ita vita & moribus ipſam viciſſe, ac longe intervall peraſſe.

MADRIGALE. Madrig. 12.

Chi credeva l'amorſi be?
L'empia, la cruda Iole,
Del mio patir ſi dole,
A quel fiero dolore
Non ſi fidar mio core.
Non è vera pietade
Quella che moſtra, nò: ma crudeltade.
Dell' aſpro mio martiro
La cruda vuol gioirſi,
Udir la cruda i miei ſoſpiri ardenti
Vuol' e mirare i duri miei tormenti.

G. BUCHANANUS lib. 1. Epigr.

Illa mihi ſemper præſenti dura Neæra
Me, quoties abſum, ſemper adeſſe dolet.
Non deſiderio noſtri, non marret amore,
Sed ſe non noſtro poſſe dolore frui.

En voici une méchante traduction en vers François imprimée pag. 201. du 2. tome du Livre intitulé, *Recueil de diverses Poëſies des plus célébres Auteurs de ce tems, à Leyde 1653.*

Lorſque je ſuis près d'Iſabelle,
Sa rigueur me ravit l'eſpoir;
Et quand je ſuis éloigné d'elle,
Ses beaux yeux déſirent me voir.
Toutefois ce n'eſt pas qu'elle aime,
Ni que mon déplaiſir extrême
Ait fait changer ſa volonté,
Mais ce miracle de nature,
Pour aſſouvir ſa cruauté,
Veut voir les peines que j'endure.

MENAGE, Elegie 30.

Hæc eſt illa meis toties celebrata Camœnis
Pulchrior Idaliâ pulchra puella Deâ.
Et tela & flammas nitidis jaculatur ocellis,
Exitium intentat Gorgone ſæva ſuis.
Incautos averte oculos, mi dulcis Hæſti,
Ah fuge, amice, procul, ſed cito, amice, fuge.
Ni fugias, & tu fuvo miſer ignè calebis,
Vulneraque æternum pectore corda gerent.
Ecce fugis, ſed jam heu! fruſtra, tibi miſſa puella eſt,
Et flamma & telum jam tibi ſedit: habes.

Le même
dans ſes Poëſies Grecques.

Διξιτερῆ τε βέλος, καὶ λαιῇ τόξον, ἀγραυλὸς
Ἄγριος ἀνθρώπων, ἶδε κυκλοτερὲς ὄμμα.
Φεῦγε ὀϊζυρόφρων, ἵμας βέλος ἐν σοὶ ἐκεῖνο.
Φεῦγε, μάλιστα φεύγεο, ἵμερος ἦν βέλος.

A iij

ANGELUS POLITIANUS.

Ne dubita, picta eſt, quam cernis, virgo, ſed acres
Hiſce oculis flammas ejaculatur Amor.
Hiſce oculis vocem dedit ars, linguaque negavit,
Heu fuge, ſed nulla eſt jam fuga; vulnus habes.

MENAG. Epig. 62.
de Magdal. Scuderiâ.

Cujus fama tuas &c.

Sed quam hac immerito celebratur nomine Sapphus!
Caſta eſt, & longè doctior Æolide.

MARTIALIS 7. Epig. 69.
de Theophilâ.

Carmina fingentem Sappho laudarit amatrix,
Caſtior hac, & non doctior illa fuit.

MENAG. in Pelasgum,
id eſt Philippum IV. Hiſpaniæ Regem.
Epig. 27.

Omnes Pelasgas rex Pelasgus feminas
Subigit, & implet liberis provincias
An non vocari dignus eſt patriæ parens?

comme dans la premiére édition,

Omnes Iberas rex Iberus feminas
Subigit &c.

MARTIALIS 1. Epig. 31.

Uxorem habendam non putat Quirinalis
Cum vult habere filios, & invenit

Quo poſſit iſtud more ; fatuit ancillas ,
Demumque & agros implet equitibus vernis
Paterfamilia verus eſt Quirinalis.

Et SANNAZAR I. Epig. 32. à dit du Pape Innocent VIII.

Innocuo priſcos æquum eſt debere Quirites ,
Progenie exhauſtam reſtituit patriam.

MENAG. Epig. 31.

Siren Gallica &c.
Ut ſi Menagium tuum Sodalem
Dicant Grammatici malum Poëtam ,
Civem nemo bonum negare poſſit.

SANNAZARIUS
Epig. lib. I.

Dum patriam laudat , damnat dum Poggius hoſtem
Nec malus eſt civis , nec bonus hiſtoricus.

MENAG. Epig. 6.

Omnes laudat Hylas , carpit Calliſtratus omnes ,
Diſplicet hic nobis , nec magis ille placet.
Qui laudat cunctos , & pravos , Pontice , laudat ,
Qui cunctos carpit , carpit & ille bonos.

Par cet Hylas M. Ménage a ſans doute entendu le Mazzoni , & par Calliſtratus le Caſtelvetro. L'épigramme eſt tirée de celle-ci de Martial XII. 82.

Ne laudet dignos , laudat Calliſtratus omnes ,
Cui malus eſt nemo , quis bonus eſſe poteſt ?

MENAG.

Eis Αμφίλυσον.

ἀμφίλυσε, φίλε Βάϊλε, λόγως πεπόηται ἑκάτερ
Εἰς φθόνον, ὡς φθονέειν μηδένα Αμφιλύσῳ.

ANG. POLITIANUS.

cripsit in invidiam, quidam, Franciſce, Poëta,
Tam bene, tam doctè, nullus ut invideat.

MENAG. Madrig. VI.

Bellissima Laverna
Dolce ladra d'amore
Che mi rubaſti il core
Toſto che mi miraſti,
Deh, perche m'l rubaſti?
Ch' a te, dolce ben mio,
Seguendo il mio deſire
Non l'avrei negat' io,
Deh perche preferire
Vuol la man tua divina
Al dono la rapina?

J. BONNEFONIUS.

rabam in ſilvis, erranti retia mille,
Mille puella plagas inſidioſa parat.
cupat incautum, corpus in ſua retia tandem
Trudit, & aternâ compede dura premit.
ı mihi! ſic caſſes, ſic vincula nectis amanti?
Hei mihi! ſic miſero cor violenta rapis?
on queror eſſe tuum, ſed eram quod ſponte dederus:
Cor mihi te furto ſurripuiſſe querer.

MENAG. Εἰς Κορίνναν.

Ἔρως ποτ' ἐν χαράδρᾳ
Τὸν παρθένων ἔσπευν
Τὴν μοι φίλην Κορίνναν.
Ὡς εἶδεν, ὡς πρὸς αὐτὸν
Προσίσφαμα. Ἐρχώμεθ'
Ἀδόμας τὰ χείρας ἄπλων,
Φίλαι μὰ, ἔστιν, ἔστιν.
Καλυμένη Κορίννα
Μάτηρ, ἐρυθριάζει,
Ὡς παρθένῳ μὲν ἔσα.
Κ' αὐτὸς δὲ δυσχεραίνει,
Ὡς ὄμμασι πλανᾶθαι,
Ἔρως ἐρυθριάζει.
Ἐγὼ δέ σι παραστὰς,
Μὴ δυσχέραινε, φαμὶ,
Κόπριν τε καὶ Κορίνναν.
Διαγνῶναι ἂν ἴχνος
Καὶ οἱ βλέποντες ἐξό.

CLEMENT MAROT.

Amour trouva celle qui m'eſt amère,
(Et j'y étois, j'en ſais bien mieux le conte)
Bon jour, dit il, bon jour, Vénus ma mére:
Puis tout à coup, il voit qu'il ſe mécompte.
Dont la couleur au viſage lui monte,
D'avoir failli honteux, Dieu ſais combien,
Non, non Amour, ce dis je, n'ayez honte,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent bien.

Antoine Goveau pag. 21, de ſes Epigrammes, a traduit ainſi en vers Latins celle de Marot.

Barbara velata Celeſtina occurrit Amori,
Occurritque puer dicens: mater ave.
Ille nihil contra; ac ſubito velamine dempto

Ex oculis, dolet, subrubuitque puer.
Caco puer, pudor malè tuus, lætumque! reteg
Ejus opem nobis humilis fave modo.

MENAG.

Ἐρύσατ' Ἀφροδίτας: ἐδόθη δ' ἐκ τῶν Δαμοδίκου
Γυνὴ ἐμοί, καὶ πλοῦτον, καὶ Κύπριν τὰ χρὴ θεῖν.

FR. VAVASSOR lib. 1. Epig. 48.
In divitem avarum.

Tot decies pueris &c.

Esse putas animum? fulsum est ac simplex erras.
Quos audis nummos, hos habet ille Deos.

MENAG.

Ἀφροδίτη τε βλαβ' &c.

VAVASSOR. 2. 35.

De Alexionensi, tertiâ Gallonis Amedæi Ducis Venatrice habitu expressâ, cum Victor arcum ei sine ullo imprudens appinxisset.

Arcu nervus abest. Sed nec jace dextra sagittam.
Venatrix odit vulnerare istâ tuis.

Idem 2. 36.

Μοῦνον ἔπεφνε βοῦν, χεὶρ δ' ἐ βάλε Κάστορος ἰόν.
Ὤμμασιν ὑπόζωσε ἥδε κυνηγὸς ἑοῖς.

MENAG.

Καῦμ' ἀνεμῶ &c.

SCAEVOLA SAMMARTH. *Sylv. lib.* 1. *in Dam*

Lympha fitim pellit &c.

MENAG. Περὶ [illegible] τῦ

Μισανθρώπου.

Πάντα παρ' ἀνθρώποισι μαθὼν ἀνθρώπους Πίλι[illegible]
Θῆκε. μηδὲ ἀθανάτους ἦλθε μαθησόμενος.

ANG. POLITIANUS.

Cum terram hinc noſſet Theodorus, & dona & munera,
Jam reſtant, inquit, ſidera, terra vale.

MENAG. Πρὸς Ἀπελλᾶν.

Παῦλε Τραμματικὴν συοτίων πλήθουσαν, Ἀπελλᾶ,
Εἴ ποτέ μοι πεμψῇς, πέμφ' ἅμα Γραμματικὸν.

MURETUS.

Quæ tu condideras inſpexi carmina nuper,
Leſtaque ſunt, fateor, terque quaterque mihi.
Nec tamen evolvi cognoſcere quid ſibi vellem
Uſque adeo obſcurè ſcribere, Paule, ſoles.
Nam tu verba, puto, ex libris accepta Sibyllæ
Quæque Catonis erant tempore priſca nimis,
Verſibus inſercis, gaudesque obſcurus haberi
Et velut indulta ſingula nube tegis.
Erraſti hoc tantum quod mittens carmina, Paule,
Debueras una mittere Grammaticum.

MENAG. περὶ Πατρίδος.

Καὶ τόδε τῷ Φλάκκῳ. Πάτρας ὕπερ ἡδὺ μὲν ἐστὶ
Θνήσκειν. Φημὶ δ' ἐγὼ, ἥδιόν ἐστι βίον.

OWENUS Epig. 48.

Pro patriâ ſit dulce mori licet, atque decorum,
Vivere pro patriâ dulcius eſſe puto.

MENAG. Εἰς φιλαργυρίαν.

Πάν' ὁ φίλοις χαρίσαιο, φίλων, ἀναφαίρετα ἔργα
Ταῦτ' ἔχω ὅσσα ἴδω, τἄλλα δ' ἐμαρψε τύχη.

MARTIALIS 5. Epig. 42.
ex Rabirio.

Callidus effractâ &c.

Extra Fortunam eſt quidquid donatur amicis
Quas dederis ſolas ſemper habebis opes.

MU-

MENAG.

Εἰς ἰσθῆτά καυχάμενον.

Φερφυρίην ἰσθῆτα φέρων τί, φιλόσοφε, καυχᾷ
Καὶ πρότερον ταύτην τὸ πρόβατόν γ' ἐφόρει.

BUCHANANUS lib. I. Epig.

Unus eras memini quondam de plebe, nec alter
Te minus in totâ turgidus urbe fuit.
Nunc te alium credis, veteremque haud noscis ar
Splendidus in Tyriâ quod spatiere togâ.
Falleris hanc & ovis, quâ tu nunc veste superb
Ante tulit, nec adhuc est aliud nisi ovis.

C'eſt ainſi que Bucanan a mis en Epigram
mot de Démonax.

Je ne veux point ajouter ici les endroits copi
d'autres ont remarquez avant moi, me cont
de produire ceux qui n'avoient pas encore é
terrez. M. Ménage continuera-t-il là deſſus
qu'il n'a point marqué d'où il les a tirez
que, ſans qu'il le marquaſt, il étoit facile de l
noître? Je ſouſcrirai de grand cœur à cette
ſe, & demeurerai volontiers d'accord ave
puiſque je me ſuis apperçu de la choſe, qu
autre eût pû s'en appercevoir aiſement,
que de ſon côté il ne nous envie pas plus
temps la découverte du reſte de ſes imit
dont l'origine eſt plus obſcure. C'eſt ce qu'
rend de lui, & à quoi la ſuite de ſon propr
ſonnement l'oblige. Mais voici un nouvel e
qui ſe preſente. Si la facilité qu'il y avoit à
noître que le diſtique Πραξιτέλης ἰχθῦς étoit
du Latin de Martial a empeſché M. Ménage d
tre au deſſus Μαρτιάλη μίμησις, d'où vient
mis au deſſus de quatre vers Grecs qu'il a imi
Latin de Catulle, Κατύλλα μίμησις? Eſt-ce
lit moins Catulle que Martial? ou cet empru
il moins reconnoiſſable que l'autre? J'avou
je n'y puis répondre, & qu'en cela je reſſe
ce Héros de Rabelais qui faiſoit parfaitemen
les argumens mais qui ne les pouvoit ſoudre,

mettre au titre de mon Epigramme que c'étoit une traduction de Martial. Et j'en

¶ 1. Sans prétendre m'ériger en Censeur, j'ose dire que ces Anciens & ces Modernes ont eu tort. On ne peut assez se précautionner contre le soupçon de mauvaise foi, & la présomption sera toujours contre ceux qui n'étant que Copistes & Traducteurs, veulent ou semblent vouloir faire le personnage d'Inventeurs. Le secret en cette occasion pour se garantir de tout reproche est de citer fidélement ses originaux. Mon intention pourtant n'est pas d'assujettir à cette obligation ceux qui dans un Poëme de juste longueur, tel que certaines Odes, Satires, Eglogues, Elegies, à plus forte raison dans un Poëme héroïque ou dramatique, mêlent les pensées d'autrui avec les leurs. Elles sont là comme noïées parmi plusieurs autres qui appartiennent légitimement au Poëte, & l'accessoire cede alors au principal. Ce bel endroit, par exemple, de la Requeste des Dictionnaires désigné par M. Pellisson dans son Histoire de l'Academie :

La pauvre Langue Latiale
Alloit être trouſſée en male,
Si le bel Avocat Bolot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense,
Et protégé son innocence.
En quoi certes & sa bonté,
Et son zele & sa charité,
Se firent d'autant plus paroître
Qu'il n'a l'honneur de la connoître ;
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces Paladins avanturiers,
Qui défendant des Inconnuës
Ont porté leur nom jusqu'aux nuës.

Ce bel endroit est emprunté de cette Epigramme de Jean Second sur un mauvais Poëte qui avoit chan-

gé

il uſé de la ſorte, à l'imitation des pl
célébres Poëtes, anciens & modernes (

pris de répondre à la Déclamation d'Agrippa d
vanité des Sciences.

Dædala mens hominum quicquid ſcrutata, quod au
Protulit, artificum vel potuere manus,
Agrippa hoſtili totum lacerauerat ore
Iuſſus in Aonias ſumere tela Deas.
Non tulit hoc vates, & numine concitus aquo
Babalus in fontem carmina diva canit,
Quodque magis laudes, nullo ſtudente ſcribit,
Scribit, & ignotis fert miſeratus opem.

Cependant comme la Requête des Dictionnair
en gros quelque choſe d'original, que la pluſ
des traits, & l'œconomie de la Piéce ſont de
Ménage, ce qu'il y a d'imitation eſt, pour a
parler, abſorbé par l'invention. J'en dis autant
Poëmes de la plus courte eſpece quand on leur d
ne un peu plus d'étendue qu'à l'ordinaire, &
la penſée d'emprunt n'eſt pas celle qui en fait l'
& la concluſion. Ainſi dans le Madrigal Ita
qu'a fait M. Ménage ſur un baiſer mal paié, q
que ces vers

Che non è un bacio, nò quel che mi date
Ove la voſtra bocca
La mia quaſi non tocca
Ma di bacio figura,
Ah non è bacio, nò, dolce ben mio,
E ſol d'un bacio un ſemplice deſio.

y ſoient viſiblement imitez de ces Latins du m
Jean Second,

Da mihi ſuaviolum, dicebam, blanda puella,
Libaſti labris mox mea labra tuis.

Unde venit preſſo qui territus angue reſultat,
Ora repente meo vellis ab ore procul.
Non hoc ſuaviolum dare lux mea, ſed dare tantum
Eſt deſiderium flebile ſuavioli.

Néanmoins le Madrigal étant long & ne finiſſant point par le ſens de l'Epigramme Latine tout joli qu'il eſt, on auroit tort de reprendre M. Ménage de n'avoir pas cité en teſte Jean Second. Je dis bien plus, quand on tireroit d'ailleurs l'invention entiére de ſon Poëme, ſi la compoſition d'où on la tire eſt d'un genre extrémement different, comme ſeroit une Oraiſon de Cicéron, un Traité de Séneque, un Roman, l'adreſſe de bien mettre en œuvre ſuffit pour donner un air de nouveauté à l'Ouvrage, & peut en quelque façon tenir lieu d'invention. C'eſt ce qui m'a empêché de comprendre dans le dénombrement particulier des copies de M. Ménage les trois Epigrammes ſuivantes.

M E N A G.

Εἰς Φραγυλλιανὸν Γ'αβιαλαίσιον.

Γινώσκειν ἐθέλεις οἵ@ Γ'αβιαλαίσι@ ἐσσιν,
Ἀκκιαδὸς μιχθὶς ἐστὶν Ἀριστοφάνει.

M E N A G. Epig. CXI.

O ſævos, o diros, o rabidos cruciatus!
O tormentum ingens! miſerum me ſæva perurit,
Hæret quæ dudum lateri, letalis arena.
Mortales debemur morti, non ego letum
Formido, formido genus miſerabile leti.
Ah ego non poſſum tantos perferre dolores,
I nunc, pande tuas, mortalis homuncio, dotes,
Quem proſternit humi, ventorum ludus, arena.

M E N A G. Epig. IV.

Ride, digna tuis res eſt, Saracene, cachinnis,
Poſſit & auſteros quæ ſoluiſſe Sophos.
Notus avaritiæ fœdo tibi crimine, ſumptus
In ſomnis magnos fecerat Hermogenes.

Fiat,

Flet, gemit, & queſtu Divoſque hominesque ſ
Pertæſus vitæ con ituitque mori.
Nec mora, cervici laqueum trabe nectit ab altâ
Et ferri impellit ſubdita fulcra pede.
Accurrit famulus, pendentem fune miſellus
Cernit herum: funem protinus enſe ſecat.
Labitur in terram exanimus, lectoque locatur
Pallidior cerâ, frigidiorque gelu.
Continuo venaſque ſecant, & vina miniſtrant,
Exanimus vitæ redditur Hermogenes.
Verum ubi ſollicitus rationes exigit omnes
Sapius, & totis computat articulis.
Sollicitam etiam pretium funis, qui colla premebat
Pendentis, famulum ſolvere juſſit herus.

La premiére eſt tirée de Joachim du Bellay 21. de ſon illuſtration de la Langue Françoi il dépeint ainſi Rabelais ſans le nommer, *Ce fait renaître Ariſtophane, & feint ſi bien le nez cian.* La ſeconde n'eſt autre choſe qu'un paraphraſé de cet endroit d'une Lettre de Voi M. de Chaudebonne. *La colique m'a donné peu une leçon de dixſept jours dont il me ſouvien temps, & m'a fait conſiderer beaucoup de fois nous ſommes foibles puiſqu'il ne faut que trois gr ſable pour nous abatre.* La troiſiéme, quoi qu' en partie de celle-ci de Lucien,

Ποιήσας ἀπάτην ἐν ὕπνοις ὁ φιλάργυρ@· Ἑρμ
Ἐκ περιωδυνίας αὐτὸν ἀπηγχόνισεν.

doit dans le fond ſa véritable invention au treziéme de la premiére partie du Roman que de Scarron *. Mais quelque ſenſible qu

blable, & en attribue l'invention à Seneque tions. Cependant, quoique dans les extraits Seneque la premiére controverſe du Livre 5. a te que fait en juſtice un homme qui ſe voul été ſauvé par un autre qui avoit coupé la cor cette plainte eſt moins fondée ſur la perte du li le coupant on forçoit un miſerable à vivre m auſſi Bouchet ſerée 31. pag. 569. & le Prolo belais.

Catulle a traduit une Ode de Sapho (1); qui eſt la ſeule de Sapho qui nous reſte. Il a traduit auſſi une Elégie de Callimaque; qui eſt celle que Callimaque a faite ſur la chevelure de Bérénice. Et il n'a point mis au titre de ſon Ode que ce fuſt une traduction d'une Ode de Sapho; ni au titre de ſon Elégie, que ce fût une traduction d'une Elégie de Callimaque. Ammianus a fait une Epigramme Grecque de la fin d'une des Epigrammes Latines de Martial, ſans dire que ſon Epigramme fût une traduction. Voici l'endroit de l'Epigramme de Martial:

Sit tibi terra levis, mollique tegaris arena,
Ne tua non poſſint cruere ora canes.

Voici

l'imitation dans ces Epigrammes, je croi que par les raiſons que j'ai dites M. Menage a pu ſans ſcrupule ſe diſpenſer d'alleguer ſes Auteurs en cette rencontre. La condannation ne tombe donc proprement que ſur ces Ecrivains qui empruntant leur Ouvrage d'un autre de même nature ou a peu près ſuppriment le nom de l'Auteur à qui la gloire de l'invention eſt duë. Sur ce principe, on ne doit pas douter que dans les Poëmes en petit qui ne roulent d'ordinaire que ſur une maitreſſe penſée, tels que ſont l'Epigramme, le Sonnet, nos Madrigaux, nos Chanſons, lors qu'on prend d'un autre Sonnet, Madrigal, Epigramme, ou Chanſon l'unique ou principale penſée, qui compoſe ces petites Pieces, il ne ſoit indiſpenſable de marquer la ſource où on la poiſe. Faute d'apporter ces diſtinctions néceſſaires, Joſeph Scaliger, dans une Lettre à Saumaiſe, a très mal à propos accuſé Horace de larcin pour avoir emploié dans la Satire 2. du Livre 1. une penſée de Callima-

ucici l'Epigramme d'Ammianus ;

Ἆρμα κατὰ γῆς κυδρὴ κόμις, οἷα τρὶς Νίκαρχα,
Ὅφρα σε ῥηϊδίως ἐξερυσῶσι κύνες.

uſone a fait cette belle Epigramme,

Armatam Pallas Venerem Lacedæmone viſens,
Hanc pugnemus, ait, judice vel Paride.
Cui Venus : armatam tu me temeraria temnis,
Qua quo te vici tempore, nuda fui.

t il l'a traduite de ces vers de l'Antho-
gie,

Παλλὰς τὰν Κυθέρειαν ἔνοπλον ἔιπεν ἰδοῦσα,
Κύπρι, θέλεις ἅμμες ἐς κρίσιν ἐρχόμεθα ;

H

aque, qui encore, de la maniére dont elle y eſt
iacée, ne ſauroit paſſer pour un emprunt. C'eſt
rec-tant de raiſon qu'il a traité de voleur ce Quin-
s Catulus ancien Poëte Latin que l'on a cru ſi
ong temps Auteur d'une Epigramme dont il n'é-
oit que le traducteur. Sur quoi l'on peut remarquer
e quelle conſéquence il eſt de citer les originaux
uſque les Anciens avoient pris ce ſoin nous ſe-
ons plus en état de leur rendre juſtice ſuivant leur
érite, Adieu Gelle n'auroit pas été la dupe de ce
ſtius Catulus, & nous ne le ferions pas encore au-
ourd'hui de tant d'autres qui jouiſſent trop paiſible-
ent d'un honneur qui ne leur eſt point dû.

¶ 1. Eſt-ce que l'Hymne à Vénus que nous avons
'elle n'eſt pas une Ode ? Denis d'Halicarnaſſe qui
appelle ainſi ſe ſeroit donc trompé. Nous ne liſons
as que Sapho ait fait un Livre d'Hymnes ſépa-
é, & quand cela ſeroit, ces Hymnes, ſuppoſé
u'elles fuſſent toutes en vers lyriques comme ceux
-là, ſeroient toûjours des Odes.

Η' δ' ἀπαλὴν γελάσασα, τί μοι τόδε δῶρον ἀείρεις;
Εἰ γυμνὴ νικῶ, πᾶς ἔσται ὅπλα λαβεῖν.

Il a auſſi traduit de ces vers de Platon (1),

Η' σοφὴν γελάσασα καὶ Ἑλλάδος, ἣ τὸ πρόσωπον
Ἔσχεν, ἐνὶ προθύροις, Δηοῖς ἔχουσα νέμος,
Τῇ Παφίῃ τὸ κάτοπτρον. ἐπεὶ τοῖς μὴ δεδοκῆσθαι
Οὐκ ἰθέλω. σὺ δ' ἔχε, μῆτερ, ἐμοὶ δὲ νέμος.

Cette Epigramme Latine,

Laïs anus Veneri ſpeculum dico, dignum habeat ſe
Æterna æternum forma miniſterium.

At mihi nullus in hoc uſus: quia cernere talem
Qualis ſum nolo: qualis eram, nequeo.

Et il n'a point averti le Lecteur que ſes Epigrammes fuſſent des traductions. Sainte Marthe en a uſé de même à l'égard de la Traduction qu'il a faite en vers de cette derniere Epigramme Grecque. Et Clem...

(1) 1. En voici une imitation en François d'après le Latin d'Auſone:

Contrainte par les ans qui ridnent mon viſage
Je t'offre ce miroir, o mére des Amours,

a en a auſſi uſé de même à l'égard de diſtique,

Impertas me ſæva domas, diruſque Cupido.
Sed toleranda fames: non tolerandus amor:

ui eſt une pure traduction de cette Epi-amme Grecque de l'Anthologie Manuſ-ſe,

Καὶ πρὶν καὶ ἴδωμι δύο μοι πάλαι ἐστὶ τὸ μὴ εἶδον
Καφῶς. πῶς δὲ φέρειν Κύπριδος, οὐ δύνα-
μαι.

elius Calcagninus en a auſſi uſé de la rte à l'égard de cette Epigramme ſur iobe,

Vivam olim in lapidem verterunt Numina;
ſed me
Praxitiles vivam reddidit ex lapide;

ui eſt une traduction de cet admirable ſtique Grec du Livre 4. de l'Antholo-e.

Il ſied bien à Venus de ſe mirer toujours,
Mais une glace, helas! n'eſt plus à mon uſage,
Y voir ce que je fus, y voir ce que je ſuis,
L'un je ne le veux pas, l'autre je ne le puis.

Τὰ ζῶντα τὰ ἀνὰ πάσαν Ἀθῆν. ἐπιδήμια Μοῦσα
Πραξιτέλης ζωὸν ἴμασλο ἱεργάσατο.

Joachim Du Bellay a fait ce Sonnet sur les ruines de Rome.

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'eſt ce que Rome on nomme.
Voi quel orgueuil, quelle ruïne, & comme
Celle qui mit le Monde ſous ſes lois,
Pour donter tout, ſe donta quelquefois,
Et devint proie au tans qui tout conſume.
Rome de Rome eſt le ſeul monument,
Et Rome Rome a vaincu ſeulement.
Le Tibre ſeul qui vers la Mer s'enfuit,
Reſte de Rome. O mondaine inconſtance!
Ce qui eſt ferme eſt par le tans détruit,
Et ce qui fuit au tans fait réſiſtance.

Sans avertir ſes Lecteurs que ce fût une copie de cette Epigramme de Janus Vitalis, Panormitain;

Qui Romam in media quaris novus Advena Roma,
Et Romæ in Roma nil reperis media,

Au-

Aſpice murorum moles, præruptaque ſaxa,
Obrutaque horrenti vaſta theatra ſitu,
Hæc ſunt Roma. Viden, velut ipſa cadenti
tanta
Urbis adhuc ſpirent imperioſa minas?
Vicit ut hæc mundum, viſa eſt ſe vincere. v
cit:
A ſe non victum ne quid in Orbe foret.
Nunc victa in Roma, Roma illa invicta ſep
ta eſt;
Atque eadem victrix, victaque Roma fu
Albula Romani reſtat nunc nominis index;
Qui quoque nunc rapidis fertur in aq
aquis.
Diſce hinc quid poſſit fortuna; immota lab
cunt,
Et quæ perpetuò ſunt agitata, manent.

Il en eſt de même des deux Sonnets Mr. Scarron, traduits de ceux de Lo de Véga: (Voyez ci-deſſus au chapitre 5 & du Sonnet de Joachim Du Bellay, commance par *ô beaux cheveux d'arg mignonnement retors:* qui eſt le 91. de Regrets, & qui eſt une pure traduction celui du Bernia (1), qui commance pa

Chiome d'argento fine; irte e attorte
Senz'arte intorno; a un bel viſo d'oro.

C

¶ 1. Il ſe voit une autre traduction ou imita de ce Sonnet du Bernia dans les Poëſies de M de S. Gelais pag. 83.

Ceux qui ont fait imprimer le Recueil des Poëſies de Malherbe, n'ont pas cru non plus qu'il fût néceſſaire d'avertir le Lecteur que cette Epigramme,

Janne, tandis que tu fus belle,
Tu le fus ſans comparaiſon :
Anne à cette heure eſt de ſaiſon :
Et ne voit rien ſi beau comme elle.
Je ſai que les ans lui mettront,
Comme à toi les rides au front,
Et feront à ſa treſſe blonde
Même outrage qu'à tes cheveux.
Mais voilà comme va le monde ;
Je t'ai voulue, & je la veux,

fût une verſion de ces vers de Martial,

Femina præferri potuit tibi nulla, Lycori
Præferri Glycera femina nulla poteſt.
Hæc erit hoc quod tu, tu non potes eſſe quod hæc eſt.
Tempora quid faciunt ? hanc vola ; te volui.

II.

¶ 1. Il a été ainſi traduit en Latin.

Certum eſt Uranies placitis occumbere telis
Nec fuga ferre valet, nec mihi tempus opem.
Æternos fruſtra cupiam diſſolvere nexus
Spes libertatis nulla relicta ſuper.
Sæva quidem Uranie, ſed cum ſubit aurea forma
Et quali dicar victima cæſa Dea,

Tunc

en eſt de même de cette Epigramme de Laynard,

Je ne dois pas encore attendre
Que tu ſois un de mes Lecteurs.
Tu n'approuves que les Auteurs
Dont la tombe garde la cendre.
Ton puiſſant eſprit m'a charmé:
Et l'honneur d'en être eſtimé
Eſt le plus grand que je demande.
Mais, GUYET, pour me l'acquerir,
Ma vanité n'eſt pas ſi grande
Que je me hâte de mourir;

ui eſt une copie de ces Hendécaſyllabes : Martial,

Miraris Veteres, Vacerra, ſolos:
Nec laudas niſi mortuos Poëtas.
Ignoſcas, petimus, Vacerra. tanti
Non eſt, ut placeam tibi, perire.

e fameux Sonnet de Voiture *il faut finir es jours dans l'amour d'Uranie* (1), eſt auſſi

Tunc damnis applaudo meis, talique beatus
Morte nihil Domina de feritate queror.
Interdum monitis, at non ſatis acribus, hortans,
Ingratam, ratio, deſere, dicit, heram.
Dicit: ſed quoties volui parere monenti
Poſt varias dubia mentis utrinque vices.
Unam ipſa Uranien ratio contendit amandam;
Jamque minus ſenſu quam ratione trahor.

'Anthologie liv. 7. auſſi une copie de cette belle Epigramme de Philodéme,

Τυχή μοι προλέγει φεύγειν πόθον Ἡλιόδωρε,
Δάκρυα, καὶ ζήλους τοὺς πρὶν ἐπισταμένης.
Φεύγω μὲν, ἀλλὰ φυγεῖν ὄ μοι σθένος. ἢ γὰρ ὁ παιδὸς,
Ἄντη καὶ προλέγει, καὶ προλέγουσα φιλεῖ.

Et ſon Rondeau *Ma foi c'eſt fait de moi, car Iſabeau*, eſt une imitation du Sonnet de Lopé de Véga (1),

Un

Et pour ne pas ſéparer le Sonnet d'Uranie de ſon fameux concurrent le Sonnet de Job, je mettrai de même ici la traduction Latine de ce dernier.

Mille lacer plagis, & mille doloribus affus
Jobus adeſt, prodat qui ſua fata tibi,
At non ignarus duro te pectore natam,
Et ſua non moveant te mala juve timet.
Languores nudos, & vulnera nuda videbis
Hic ſe ſe artifici vettulit ipſe manu.
Et dolet, & queritur, querulis fineat atque dolentis
Cernere ne pigeat communis ora viri.
Multa licet fuerit, fuerit licet aſpera paſſus,
Conſtantis animum non tamen omne tulit.
Nec ſe tam brevibus claudit patientia gyris.
Infelix equidem, non ego, Jobus erat.
Sed potuit facili teſtari voce dolorem;
Non adeo infelix, hei mihi! Jobus erat.

¶ 1. Voici l'imitation du Sonnet de Lope de Vegue par M. l'Abbé Regnier Deſmarais pag. 31. de ſes Poëſies Françoiſes.

Doris qui ſait qu'aux vers quelquefois je me plais
Me demande un Sonnet, & je m'en deſeſpère.

Que

Un Soneto me manda hazer VIOLANTE
Que en mi vida me he viſto en tanto apr
Catorze verſos dizen que es Soneto.
Burla burlando van los tres delante.
Yo pensè que no hallara conſonante
Y eſtoy a la mitad de otro Quarteto.
Mas ſi me veo en el primer Terceto,
No ay coſa en los Quartetos que me eſpan
Por el primer Terceto voy entrando:
Y aun parece que entrè con pie derecho.
Pues ſin con eſto verſo le voy dando.

Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les
En voila cependant quatre déja de faits.
Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mai
En faiſant on apprend à ſe tirer d'affaire.
Pourſuivons, les Quatrains ne m'étonneront
Si du prémier Tercet je puis faire les frais.
Je commence au hazard & ſi je ne m'abu
Je n'ai pas commencé ſans l'aveu de la M
Puiſqu'en ſi peu de tems je m'en tire ſi net
J'entame le ſecond, & ma joie eſt extrèn
Car des vers commandez j'acheve le trezié
Comptez s'ils ſont quatorze, & voila le S

On pourroit croire ſur ce que Voiture ne ſavoi
de Grec que ce ſeroit le pur hazard qui l'auro
rencontrer dans la penſée de Philodeme, mai
me Voiture avoit un Hérodote Grec-Latin
voit avoir auſſi une Anthologie Grecque-L
& ſi dans le tems de la conteſtation des deu
nets on eût ſû que celui d'Uranie n'étoit
copie, ce n'auroit pas été une des plus foib
ſons pour lui préférer celui de Job qui eſt
blement original,

Ya estoy en el segundo, y aun sospecho
Que voy los treze versos acabando.
Contad si son catorze, y esta echo.

Et quand Voiture a donné des copies de ces deux Poëmes, il n'y a point marqué que ce fussent des Traductions.

Il me reste à répondre à ce qu'a dit Mr. Baillet au sujet de mon Epigramme Grecque, prétendue traduite de Bucanan. La voici :

Μάψ ἐμὲ λοιδορεεῖς. Μάψ, Ζώϊλε, καί τε ἐπαινῶ.
Οὐ γὰρ ἐμοῖς σὺ σοῖς, πίστις ἔνεστι λόγοις.

Voici celle de Bucanan :

Frustrà ego te laudo: frustrà me, Zoïle, lædis.
Nemo mihi credit, Zoïle: nemo tibi.

Premiérement, *lædis* n'est pas opposé à *laudo*, comme λοιδορεεῖς l'est à ἐπαινῶ : Et en cela mon Epigramme est plus juste que celle de Bucanan. Mais d'ailleurs, je nie formellement à Mr. Baillet que j'aie pris de Bucanan cette pensée. Je l'ai prise de cette Lettre de Libanius à Aristénet, Σὺ μὲν ἡμᾶς εἶπας κακῶς, ἡμεῖς δὲ σέ καλῶς. ἀλλ' ὅτε σοί τις, ὅτ' ἐμοὶ πείσεται. Mr. Baillet ne s'attendoit pas à ce coup de Jarnac.

CXXXVI.

Juſtification des louanges que je me données dans mon Eglogue, intitulée Chriſtine.

LOrſque la Reine Chriſtine étoit ſu Throne de Suéde, elle fit l'hon à Mr. de Saumaiſe, à Mr. Deſcartes à Mr. Bochart, de les convier de l'a voir : & ils la furent voir. Quoiqu fuſſe d'un ordre parmi les gens de Let bien inferieur à celui de ces Meſſieurs, me fit le même honneur : ce que j'attri aux bons offices que me rendit au d'elle Mr. Voſſius ; qui étoit fort de amis, comme il l'eſt encore ; & qui toit en flagrante faveur auprès d'elle. mauvaiſe ſanté ne me permit pas de f le voyage de Suéde. En ce tans-là vers étoient fort à la mode. Ils ne le ſ plus préſantement. Le ſiécle, comme Mr. Herbelot le jeune, eſt devenu p ſaïque. Pour reconnoître, de la fa que je le pouvois, l'obligation que vois à la Reine Chriſtine, je fis des v Latins à ſa louange, ſur ſon portr Ces vers ſont imprimez dans le Rec de mes Poëſies. Je fis outre cela une glogue Françoiſe. C'eſt celle dont il eſ queſtion. Je m'introduiſis dans cette glogue ſous le nom de *Ménalque* ; réſ de quiter ma patrie à cauſe des guerres viles, & d'aller demeurer en Suéde. j'y introduiſis le Berger Daphnis, me

tournant de ce deſſein, en me remontrant les avantages que j'avois dans mon païs; & en me les remontrant avec de grandes louanges. Il ût été ridicule de me convier de demeurer dans un lieu, en me diſant que je n'y étois pas conſidéré. Mr. Boyleau Payeur des rantes de l'Hotel de ville écrivit contre moi, au ſujet de cette Eglogue, par une ingratitude & une infidélité étrange: car il feſoit profeſſion d'une grande amitié avec moi: & dans le tans qu'il écrivoit contre moi, il étoit tous les jours chez moi à me faire ſa cour. *Ut colui veteres, ſic me coluere minores.* Et non ſeulement je ne l'avois jamais offenſé, mais je l'avois obligé en beaucoup de rencontres. Il parle lui-même, dans la Préface de ſon Epictéte, des obligations qu'il m'avoit (1). Dans ſon Ecrit, il blâma fort ces louanges, que Mr. Baillet blâme de même aujourd'hui. Je mépriſai ſon Ecrit. Je n'y fis point de réponſe. Mais quelque tans après, traitant dans mes Obſervations ſur Malherbe, du droit qu'ont les Poëtes de ſe donner des louanges, je me juſtifiai par occaſion de celles que je m'étois données dans cette Eglogue. Et je m'en juſtifiai en ces termes:

Que s'il eſt permis aux Poëtes de ſe louer eux-mêmes, à plus forte raiſon leur eſt-il permis de ſe faire louer par les autres: comme

¶ 1. Ceux qui voudront vérifier ce que dit ici M. Ménage, prendront ſoin de ne pas conſulter l'Epictete de la ſeconde édition.

j'ai fait dans mon Eglogue intitulée ristine: *où m'étant introduit ſous le nom* Ménalque, *de la même façon que le* varini *s'eſt introduit dans ſon Paſteur delle ſous le nom de* Carino, *je me ſuis t donner ces louanges par le Berger* phnis;

Et tu quittes ces lieux, trop volage Berger,
Pour un climat affreux, pour un Ciel étranger!
N'eſt-ce pas à ces lieux que tu dois ta naiſſance
Et les brillans éclairs de ta vive éloquance?
N'eſt-ce pas de ces lieux que tes ſublimes vers
Ont porté ta louange à cent peuples divers:
Aux rivages fleuris & de Seine & de Marne,
Aux rivages fameux & du Tibre & de l'Arne!
Rien dans ce beau climat ne manque à tes plaiſirs.
Toute choſe à l'envi contante tes deſirs.
Tes vignes tous les ans ton attante ſurpaſſent.
Tous tes épis nombreux les faucilles ſe laſſent.
Cent bœufs ſur tes guérets tracent mille ſillons:
Mille agneaux bondiſſans paiſſent dans tes vallons:
Mille agréables fleurs, comme aſtres de la terre,

Font briller en tout tans l'email de ton parterre :
Tu poſſedes en paix deux précieux tréſors,
Le repos de l'eſprit & la ſanté du cõrs (1).
On eſtime tes vers, on les chante, on les loue,
A l'égal des Chanſons du Paſteur de Mantoue.
Ménalque parmi nous, parmi les étrangers,
Eſt l'arbitre aujourd'huí des plus doctes Bergers.
De ces aimables lieux les Nymphes, les Bergeres,
Pour toi ſeul aujourd'hui ceſſent d'être légeres.

Je ſai bien que toutes ces louanges, qui ont été mal receues & mal interprétées, par quelques perſonnes, ſont bien audeſſus de celles que je mérite : mais outre que la Poëſie aime l'hyperbole, comme je l'ai déja remarqué, & qu'elle fait tous les Braves plus vaillants que Mars, toutes les Belles plus belles que Vénus ; & tous les Poëtes plus ſavans qu'Apollon, il eſt très-vrai que toutes ces loüanges, & même de plus grandes, m'ont été données par pluſieurs Ecrivains de mes amis, comme je le pourrois juſtifier, s'il en étoit queſtion. Aiant donc

à

¶ 1. Ceci ne paroit pas s'accorder avec ce que M. Ménage vient de dire pag. 202. que ſa mauvaiſe ſanté ne lui permit pas de faire le voiage de Suéde,

introduire dans une Eglogue un Berger
ui m'entretenoit, j'ai du le faire parler
e la même ſorte qu'il ût du parler s'il ût
é introduit par un autre Poëte. C'eſt ain-
qu'en uſent tous les feſeurs de Dialogues.
lais quand je me ſuis introduit moi-même
ans cette Eglogue ſous le nom de Ménal-
ue, je m'y ſuis introduit parlant de moi
vec modeſtie, & rejetant bien loin toutes
es loüanges : quoique, ſelon le privilége
es Poëtes, j'uſſe pu me les donner moi-
ême.

A quoi tandent, Daphnis, tant de propo
flateurs?
Je ſuis, & tu le ſais; le moindre des Pas
teurs, &c.
Pour moi, de qui le chant n'a rien de gra
cieux, &c.
Chriſtine veut ouïr mes freſles chalumeaux
&c.
Des Belles, il eſt vrai, Doris eſt la plu
belle:
Mais des Belles, Daphnis, elle eſt la plu
cruelle.
Ni des brûlans étez les extrêmes ardeurs,
Ni des âpres hivers les extrêmes froideur
N'ont rien qui ſoit égal aux ardeurs de m
flame,
Ni rien de comparable aux froideurs de ſo
ame
En vain donc pour Doris en ces aimabl
lieux
Me voudroient arrêter tes ſoins officieu

Des plus rudes climats les glaces effroi
bles
Bien plus que ſes froideurs me ſeroient in
portables.
Non moins que nos malheurs, non moi
que nos diſcords,
Son orgueuil, ſes mépris m'éloignent de c
bords.
Doris enfin me chaſſe, & Chriſtine m'a
pelle.
Adieu de nos Bergers Berger le plus fidel
&c.
Je l'avoue, il eſt vrai, ſa beauté ſans ſ
gonde
Me va ſuivre en tous lieux ſur la terre & ſ
l'onde.
Ses dédains me ſuivront aux rivages d
Nort:
Mais aumoins en ces lieux j'aurai ce réco
fort
De ne point offanſer par ma triſte préſu
Ces yeux, à qui les Rois doivent obé
ſance;
J'aime: j'aime Doris: & l'aimerai toujo
La fin de mon amour ſoit celle de m
jours
Parcequ'elle eſt & fiere, & ſuperbe,
cruelle,
Je ne veux point, Daphnis, devenir i
delle.

Et c'eſt ainſi que Mr. Godeau, qu'on ne peut pas accuſer de vaine gloire; étant au Evêque qu'il eſt bon Poëte; & di

sprit aussi humble qu'il a l'ame élevée ;
'est ainsi, dis-je, que ce grand Poëte &
grand Prélat s'étant introduit dans une
r ses Eglogues Chrétiennes sous le nom de
ycidas, il se fait loüer par le Berger Tyr-
r, non seulement pour ses beaux vers, mai
ussi pour sa grande vertu.

O Berger, si tu fus les délices des Rois,
Tu devien's aujourd'hui la gloire de no
Bois, &c.
Mais ton heureux retour, si long-tans at
tandu,
Va rendre à ce climat tout ce qu'il a perdu
Nos forests reprendront leurs chevelure
vertes :
Nos plaines en tout tans de fleurs seron
couvertes.
On oira seulement soupirer les Zéphyrs.
Les moissons de nos chams passeront l
desirs,
Sans redouter des loups la sanglante furie
Nos brebis en dansant brouteront la pra
rie,
Mille jeunes Bergers sur le bord des rui
seaux
Enfleront à l'envi leurs doctes chalumeaux
Et les Muses quitant leurs forests solitaire
Leur viendront par ta bouche enseign
leurs mysteres.
Tu te plairas sans doute à leur humble re
pect,
Que nul déguisement ne te rendra suspect
Tes discours leur seront de célestes oracle

Tes volontez, des loix; tes vertus, des miracles.
Et tu poſſéderas par tes charmes vainqueurs,
Sans crainte & ſans ſoupçon, l'empire de nos cœurs.

Mais quand il parle de lui-même, il en parle de la ſorte, avec modeſtie:

Ceſſe, mon cher Tyrſis, ceſſe de me confondre:
A ce diſcours flateur je ne veux point répondre.
C'eſt de ton bel eſprit un agréable jeu:
Car, parlant tout de bon, tu me connois bien peu.

Qui eſt à peu-près la réponſe que fait Ménalque à Daphnis.

Il me ſemble que ce diſcours devoit ſatisfaire Mr. Baillet; & qu'il ne devoit pas après cela m'accuſer de vaine gloire au ſujet des louanges que Daphnis donne à Ménalque dans mon Eglogue.

Théocrite dans ſon Eglogue, intitulée *les Thalyſiennes*; qui eſt, ſelon Heinſius, la Reine de ſes Eglogues; ſe fait louer de même par le Berger Lycidas.

CXXXVII.

Il eſt permis aux Poëtes de ſe louer. priſe de Mr. Baillet au ſujet de ce j'ai dit de Sarbieſchi dans mes Obſe tions ſur Malherbe.

MONSIEUR BAILLET. *Mai ne peut pas dire que Mr. Mé s'eſt traité le Pere Caſimir avec un trop de ſévérité, pour une petite vani Poëte que cet Auteur a fait paroître une Ode au Pape Urbain VIII. Le pa Pere, pour avoir dit par une licence tique qu'il iroit à l'autre monde avec race, & qu'il ſeroit le compagnon de immortalité : & pour nous avoir pr qu'il ſeroit parler de lui ſur le Cau ſur l'Atlas, & par tout l'Océan, mérité que Mr. Ménage fît à ſon occ une régle générale pour tous les Relig qui ſe meſlent de faire des vers, & dit*, que ceux mêmes qui font profe d'humilité, ſont tous bouffis d'or *Pour moi, je croirois le Pere Ca moins expoſé à nôtre envie qu'à la co ſion des perſonnes ſages, ſi je ſavois eût été exaucé dans un vœu auſſi lége celui qu'il a fait d'avoir part à la fo d'Horace pour l'éternité.*

MENAGE. Mr. Baillet me perm de lui dire qu'il s'eſt ici tout-a fait t pé. Le Pere Caſimir Sarbieſchi n'a dit qu'il iroit en l'autre monde avec race. C'eſt ainſi qu'il faut dire : &

pas, *à l'autre monde*, comme a dit Mr. Baillet. Et quand le Pere Caſimir Sarbieſchi a parlé de lui & d'Horace, il en a parlé en Poëte, & non pas en Chrétien. Dailleurs, il eſt très-faux que j'aie maltraité ce Religieux. Et Mr. Baillet qui m'accuſe de l'avoir traité avec trop de ſévérité, m'en accuſe injuſtement. Je l'ai au contraire juſtifié touchant les louanges qu'il s'eſt données lui-même. Après avoir rapporté dans mes Obſervations ſur Malherbe, un grand nombre d'endroits de Malherbe, où Malherbe s'eſt donné des louanges infinies & immodérées, j'ajoute,

Quoique Malherbe mérite toutes ces louanges qu'il ſe donne lui-même, il ne ſe les donne pourtant pas parcequ'il les mérite. Ce ſeroit une vanité inſupportable de ſe couronner ainſi de ſes propres mains. Mais il ſe les donne parcequ'il ſied bien aux Poëtes de ſe louer: la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, étant un effet de leur enthouſiaſme. Tous les Poëtes généralement, & de tous les ſiécles, & de toutes les nations, en ont uſé de la ſorte: Virgile dans une de ſes Eglogues ſe préfére non ſeulement à Linus & à Orphée, mais à Pan le Dieu des Paſteurs. Et dans ſes Géorgiques, il dit qu'il apportera à Mantoue les palmes de la Paleſtine. Horace, parlant de ſes Odes, dit qu'il a achevé un Ouvrage plus élevé que les Pyramides, plus durable que l'airain, & qui ne peut être détruit, ni par les pluies, ni par les vents, ni par le tans même. Ovide di

peu

près la même chose de ses Métamorpho-
Ceux mêmes qui font profession d'hu-
é, comme les Religieux, sont tous
is d'orgueuil dans leurs vers.

Non solus olim prapes Horatius
Ibit bisormis per liquidum athera
Vates; eloriniſve latè
Cantibus, Æoliove terras
Temnet volatu. Me quoque deſides
Tranare nimbos, me Zephyris ſuper
Impunè pendère, & ſereno
Calliope dedit ire cœlo;
Et quà licebit, nubibus, & ſacrum
Vulgare cœlo Carmen, eburneam
Lyramque ſuſpendens, Tubamque
Colla ſuper, niveiſque leves
Plumis lacertos. Me nec inhoſpita
Sdſent eberti litora Nerei,
Rupeſve inacceſſæ ferarum, aut
Verticibus ſcopulorum acutis
Armata Tethys. Me juga Caucaſi,
Me canus Atlas, me mare barbarum,
Lateque dejectis uterque
Audiet Oceanus procellis.

ſt ainſi que le Jéſuite Caſimir Sarbieſchi
le de lui dans ſon Ode au Pape Urbain
II.

Je ſupplie mes Lecteurs de remarquer
e Mr. Baillet appelle *petite vanité de*
ête, les louanges exceſſives que le Pere
rbieſchi ſe donne ici & qu'il dit qu'il
ſe

ſe les donne par une licence accordée aux Poëtes ; & qu'il me traite d'homme peſtri de préſomption & de vanité, pour avoir dit dans mes Hendécaſyllabes contre le Pédagogue Sabellus,

Comptoi, ruſtice, non times Phaleucos?
Namque atrocia, ſcis puto, SABELLE,
Non hoc prœlia ſunt gerenda verſu.
Qualis Archilochus vibravit olim
Qui ſuſpendia ſuadeant pudenda,
Et mî Muſa dedit vibrare Iambos.

Voici ſes paroles : *Ceux des Critiques qui ont recherché en quel genre de Poëſie Mr. Ménage a le mieux réuſſi, eſtiment que c'eſt dans l'Elégie & dans l'Epigramme. A dire le vrai, Mr. Ménage paroît avoir un peu plus d'inclination, & de talent même ; pour ces deux genres d'écrire que pour les autres, puiſqu'il s'y eſt appliqué davantage. C'eſt ce que l'on peut aſſurer : aumoins de ſes Epigrammes : parmi leſquelles il s'en trouve de fort belles dans un grand nombre de plates & d'inſipides. Ces deux genres de Poëſie ne ſont pas les ſeuls où Mr. Ménage ait fait des merveilles. On peut dire qu'il eſt encore brave en Iambes : & s'il en eſt cru ſur ſa parole, il en fait qui ſont capables d'envoyer faire pendre les gens. C'eſt ce dont il nous aſſure en ces termes ;*

Quales Archilochus vibravit olim
Qui ſuſpendia ſuadeant pudenda,
Et mî Muſa dedit vibrare Iambos.

ſont auſſi des Phaleuques, bien châtiez, bien trouſſez, comme il les appelle lui-même. Mais ſi nous l'en croyons encore, ils ſont pas ſi formidables ni ſi terribles que Lambes.

Tout ce diſcours de Mr. Baillet eſt ſi ſérieux qu'il ne mérite pas d'être réfuté. Je puis pourtant m'empêcher de remarquer ici, que ce que j'ai dit : *Comptos, ſtice, non times Phaleucos*, ne veut pas re que je fais des Phaleuques bien châ- ez & bien trouſſez, comme l'explique Ir. Baillet, mais que la nature des Pha- uques étant d'être mignons & attifez, abellus ne les redoute point.

Je reviens au Pere Caſimir. Il n'eſt pas ſeul Religieux qui s'eſt loué en vers, omme le croit Mr. Baillet. Le Pere avaſſeur, ſon confrere, s'eſt encore onné de plus grandes louanges. Il dit à la fin de ſon Poëme des Miracles de Jé- us-Chriſt, intitulé *Theurgiton* : que ce oëme, non ſeulement ſurvivra ceux 'Homére, d'Héſiode, de Virgile, de Catulle, de Tibulle, de Properce, & 'Ovide, mais qu'il ſubſiſtera quand le monde ne ſubſiſtera plus.

Has triſtes inter naturæ, operumque ruinas
Aſcrai ſenis, ac longè florentis Homeri
Occiderint monimenta, & quos vitaverat olim
Tunc Maro pertulerit, fatis pejoribus, ignes.
Te, mellite Catulle; feros, te docte Properti
Egerit in cineres, cum culto flamma Tibulle.
Naſoni nec profuerit grave condere Carmen

Horum ; non obfuerit rude linquere Carmen.
Incomptos, comptos, dederit ſors aqua labores
Exitio, & formas poſtremùm verterit omnes.
Sola, tot ex ſcriptis, leto indignata, ſuperſtes
Æternùm (ſcio) : materies ſic te tua poſcit,
Atque extrema ſibi hæc Chriſtus miracula debet,
Muſa VAVASSURI *ſervabere, tempore & igni*
Major, & ipſa tuum mox ſervatura Poëtam.

Mais parceque Mr. Baillet pourra dire que le Pere Vavaſſeur donne ces louanges à ſon Poëme des Miracles de Jéſus-Chriſt acauſe de la matiére, il faut lui apporter d'autres exemples de Religieux qui ſe ſont louez en vers. Le Pere Commire, de la même Compagnie de Jéſus, a dit dans ſon Ode à Mr. le Prince, lequel ne vivoit que de lait,

Juvenca felix! Si poteſt quicquam meum
Spondere carmen: & poteſt:
Non fabuloſis clara Grajûm verſibus
IO tibi ſe præferet:
Ex homine quanquam facta bos, Dea ex bove
Templo remugit aureo,
Populoſque blanda voce poſcentes opem
Oraculis conterruit.
Dicère quondam nobiles inter ferat
Tenere Olympi paſcua,

Ver-

rnoſque cornu ducere aurato dies,
Tauri marita lucidi.

is parceque Mr. Baillet n'eſt pas ami Pere Commire ; ce qui paroît par toules choſes deſobligeantes qu'il a dites ui, & par le jugement ſans jugement l a fait de ſes Poëmes ; il faut lui alier le Pere Rapin, ſon ami. Ce verux Religieux, à l'imitation de ſes Cones, le Pere Caſimir, le Pere Vavasr, & le Pere Commire, s'eſt auſſi donde grandes louanges. Il a dit dans ſon e à Mr. Du Périer :

Quantum poſſumus æmuli,
Nos Romana quibus lyra
Majores animos facit,
Felicemque licentiam :
Ut multò melioribus
Pennis, ô bone PERERI,
Altos tollere Spiritus,
Præclarè temerarii
Audemus, quoties viros
Fortes dicimus ad lyram.
Verſus immeritos mori
Soli ſcribere novimus.

a dit dans ſon Poëme des Jardins,

Vos grandes luci, & ſilvæ, aſpirate canenti.
Is mihi contingat veſtro de munere ramus,
Velant unde ſacri quando ſua tempora Vates :

Ipſe

Ipſe & amem capiti meritam impoſuiſſe coronam.
Jam ſe cantanti frondoſa cacumina quercus
Inclinant, plauduntque comis nemora alta ceruſcis
Ipſa mihi læto fremitu, aſſenſuque ſecundo,
Et totis plauſum reſponſat Gallia ſilvis.

Que peut répondre Mr. Baillet à ces exemples du Pere Rapin ; homme d'une modeſtie & d'une modération exemplaire, ſon ami & l'ami particulier de ſon patron. Le Pere Rapin ne mérite pas ſeulement la couronne de chêne dont on couronnoit les Poëtes Héroïques; il mérite encore celle de fleurs dont on couronnoit les Poëtes Elégiaques.

En tibi lux Pindi, Muſarum cura RAPINUS
Da capiti plenâ florea ſerta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conſerere, æternis verſibus edocuit?

C'eſt ce que j'ai dit de lui dans une de mes Epigrammes. Ce n'eſt pourtant pas acauſe qu'il mérite cette Couronne de chêne qu'il a parlé de lui de la ſorte, mais parceque, non ſeulement il eſt permis aux Poëtes, mais qu'il leur ſied bien de ſe louer: ce que je vais confirmer au chapitre ſuivant par un nombre infini d'examples de Poëtes de tous les ſiécles & de toutes les nations. Et ce qui m'oblige à traiter ici cette matiere, c'eſt ce que

e le Pere Rapin a dit dans ſes Réfle-
ns ſur ſa Poëtique, à l'article 34. con-
ce qu'il a pratiqué lui-même dans les
a que je viens de rapporter. Voici les
mes du Pere Rapin : *La réputation*
tre modeſtie vaut mieux que celle de ſai-
bien des vers : & ſi rien ne rend les
mmes plus ridicules que la bonne opinion
ils ont d'eux-mêmes & de leurs Ouvra-
, les Poëtes ſont encore plus ridicules
e les autres hommes quand ils ont de la
nité, par la difficulté qu'il y a de réüſſir
leur métier. Car ce qu'a écrit contre
oi Mr. Baillet ſur le même ſujet, en
rlant de Malherbe, ne mérite point de
ponſe. Le Lecteur en jugera. Voici ce
'il en a écrit : *Mais ce privilége de Poë-*
auquel Mr. Ménage a voulu avoir gran-
part pour lui-même, ne paroît pas encore
ez autoriſé, ni univerſellement reconnu.
eſt ce que Mr. Guéret, Mr. Pradon,
quelques autres Critiques, nous ont
t connoître. Et le premier de ces Au-
urs n'a point jugé Malherbe excuſable,
ce que ſans ſe contenter d'être le pre-
ier Maître de nôtre Langue & le pre-
ier de nos Poëtes qui avoient paru juſ-
'alors, il vouloit encore le publier lui-
ême, au lieu de laiſſer aux autres la li-
rté d'en penſer ce qu'ils voudroient.

CXXXVIII.

Louanges que ſe ſont données les Poëtes Grecs.

PINDARE. Il eſt tout plein de ſes louanges. Il dit dans la premiere Olympionique, vers la fin, que la Muſe lui garde une fléche puiſſante. Il dit dans la ſegonde, qu'il a un grand nombre de fléches légéres ſous ſon coude dans ſon carquois, qui réſonnent pour les doctes, mais qui ont beſoin d'Interprétes à l'égard du vulgaire. Et il ajoute, que celui qui ſait naturellement beaucoup de choſes, eſt véritablement habile : mais que ceux qui ne ſavent les choſes que par l'étude crient vainement contre le divin oiſeau de Jupiter, croaçant comme des corbeaux. Et par là il ſe compare à une aigle. Il dit dans la troiſiéme des Néméoniques : *L'aigle eſt le plus viſte des oiſeaux : l'aigle, dis-je, qui prant rapidement avec ſes griphes la proie ſanglante qu'il a épiée de loin. Mais les corneilles criardes prennent leur pâture dans les lieux bas.* Et dans la cinquiéme: *Qu'on me trace de grands ſauts. J'ai les genoux ſouples. Les aigles volent au delà de la mer:* ſe comparant en ces deux endroits à une aigle. Il dit dans la ſixiéme Pythionique, en parlant de ſes Odes, que c'eſt un tréſor que toutes les tempeſtes de la mer ne ſauroient renverſer.

χειμέριος ὄμβρος ἐπακτὸς ἐλθὼν
ὑ νεφέλας τρατὸς ἀμείλιχος,
μὸς ἐς μυχὸς ἁλὸς
μφόρῳ χεράδι τυπτόμενος.

race a pris ſon

n imber edax, non Aquilo impotens
uera.

ODE. Il dit que les Muſes elles-
ont inſtruit.
CRITE. Il dit dans les Thaly-
ſous le nom de Simichidas, que
ons ont été juſqu'au throne de

——— πολλὰ μὲν ἄλλα
τά πω καὶ Ζανὸς ἐπὶ θρόνου ἦγαγε φά-

Idylle à la louange de Ptolomée,
e ſous ſon propre nom des louan-
e plus grandes.
HUS. Il ſe dit héritier de la
Bion.

CXXXIX.

que ſe ſont données à eux-mê-
les anciens Poëtes Latins.

US, dans ſon Epitaphe: Ciceroi
Senectu

Scaliger au lieu de *cur*, lit *cum*.

Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit. cur? volito vivu' per ora virûm?

Aulugelle liv. 1. ch. 24.

NÆVIUS, ancien Poëte Comique, dans ſon Epitaphe:

Immortales mortales ſi fas eſſet flere,
Flerent Divæ Camenæ Naviùm Poëtam.
Itaque, poſtquam eſt Orcino traditus theſauro,
Obliti ſunt Romæ linguâ loqui Latinâ.

Aulugelle au même lieu.

PLAUTE, dans ſon Epitaphe:

Poſtquam morte datus eſt Plautus, Comœdia luget,
Scena eſt deſerta: dein Riſus, Ludus Jocusque,
Et numeri innumeri ſimul omnes collacruma-runt.

CATULLE.

Verùm id non impunè feres: nam te omnia ſæcla
Noſſent: & qui ſis, fama loquetur anus.

LUCRECE.

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè
Trita ſolo.

VIRGILE, Livre 3. des Géorgiques:

Primus ego in patriam mecum (modò vita ſuperſit)

o rediens deducam vertice Muſas.
us Idumæas referam tibi, Mantua, pal-
nas.

ns ſon Eglogue 4.

ihi tam longè maneat pars ultima vitæ
tus, & quantum ſat erit tua dicere facta.
me carminibus vincet, nec Thracius Or-
heus,
Linus. huic mater quamvis, atque huic
ater adſit:
eo Calliopea, Lino formoſus Apollo.
etiam Arcadiâ mecum ſi judice certet;
etiam Arcadiâ dicat ſe judice victum.

RACE, à la fin du Livre 3. de ſes

i monumentum ære perennius,
liquæ ſitu Pyramidum altius.
i non imber edax, non Aquilo impotens
t diruere, aut innumerabilis
orum ſeries, & fuga temporum.
omnis moriar: multaque pars meî
bit Libitinam. Uſque ego poſtera
am laude recens: dum Capitolium
det cum tacita virgine Pontifex,
r quâ violens obſtrepit Auſidus
uâ pauper aquæ Daunus agreſtium
avit populorum, ex humili potens
ceps Æolium carmen ad Italos
uiſſe modos. Sume ſuperbiam

Quæſitam meritis, & mihi Delphica
Lauro cinge volens, Melpomene, caput.

Et ailleurs:

Quod monſtror digito prætereuntium
Romanæ fidicen Lyræ.

Et ailleurs:

Carmina non priùs
Audita, Muſarum Sacerdos,
Virginibus, puerique canto.

Et ailleurs:

Romæ, principis urbium
Dignatur ſoboles inter amabiles
Vatum ponere me choros.

Et ailleurs:

Libera per vacuum poſui veſtigia princeps.
Non aliena meo preſſi pede.
——— *Parios ego primus Iambos*
Oſtendi Latio.

OVIDE, à la fin de ſes Métamorphoſes:

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetuſtas.

volet illa dies, quæ nil niſi corporis hu-
jus
habet, incerti ſpatium mihi finiat ævi:
te tamen meliore mei ſuper alta perennis
ra ferar: nomenque erit indelebile nos-
trum.
aque patet domitis Romana potentia terris,
legar populi: perque omnia ſæcula fama,
quid habent veri Vatum præſagia, vivam.

ans l'Elégie derniere du Livre 3. des
ours:

mtua Virgilio gaudet, Verona Catullo:
Peligna gentis gloria dicar ego.

ans le *de Remedio amoris.*

utum ſe nobis Elegi debere fatentur,
Quantum Virgilio nobile debet opus.

ROPERCE, Elégie premiere du Li-
roiſiéme:

mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Poſt obitum, duplici fœnore reddet honos.

uſuite:

que inter ſeros laudabit Roma nepotes.

ivre 4. Elégie premiere:

Ut noſtris tumeſacta ſuperbiat Umbria libris:
Umbria, Romani patria Callimachi.

LUCAIN:

——— *Pharſalia noſtra*
Vivet, & à nullo tenebris damnabitur ævo.

STACE a fait la même choſe à la fin du Livre XII. de ſa Thébaïde:

Durabiſne procul, dominoque legère ſuperſtes,
O mihi biſſenos multùm vigilata per annos
Thebaï? Jam certè præſens tibi fama benignum
Stravit iter, cœpitque novam monſtrare futuris.
Jam te magnanimus dignatur noſcere Cæſar:
Itala jam ſtudio diſcit, memoratque Juventus.
Vive precor: nec tu divinum Æneïda tenta:
Sed longè ſequere, & veſtigia ſemper adora.
Mox tibi, ſi quis adhuc præcendit nubila livor
Occidet, & meriti poſt me referentur honores.

MARTIAL, VI. 61.

Laudat, amat, cantat, noſtros mea Roma libellos.
Meque ſinus omnis, me manus omnis habet.

Et IX. 99.

Rom-

mpitur invidiâ, quòd turba ſemper in omni
Monſtramur digito: rumpitur invidiâ.

. 13.

toto legor orbe frequens: & dicitur, Hic
eſt
Quodque cinis paucis, hoc mihi vita dedit.

III. 71.

vet Carinus, rumpitur, furit, plorat,
quærit altos, unde pendeat, ramos.
n jam quòd orbe, cantor, & legor toto:
c umbilicis quod decorus & cedro
rgor per omnes Roma quas tenet gentes.

CXL.

nges que ſe ſont données les Poëtes François.

ONSARD, dans ſon Ode 32. à ſa Muſe:

is dur que fer j'ay bati cet Ouvrage,
Que l'An qui roulle immortel en ſes pas:
Que l'eau, le vent, ou le brulant orage
De Jupiter ne rueront point à bas.
Quand l'ennemi des hommes le trepas
M'aſſoupira d'un ſomme dur, alors
Sous le tombeau tout l'Auteur n'ira pas:
Reſtant de lui la part qui eſt meilleure.

Toujours, toujours, ſans que jamais je meure,
Je volerai Cygne par l'Univers,
Eterniſant les champs où je demeure,
De mes lauriers honorez & couverts,
Pour avoir joint les deux Harpeurs divers
Au doux babil de ma Lyre d'ivoire,
Que j'ai rendus Vandomois par mes vers.
Sus doncque Muſe, emporte au Ciel la gloire
Que j'ai gagnée annonçant la victoire
Dont à bon droit je me voi jouïſſant:
Et de mon nom conſacre la mémoire,
Serrant mon front d'un laurier verdiſſant.

Et Ode derniere du Livre premier:

Par toi je plais, & par toi je ſuis lu.
C'eſt toi qui fais que Ronſard ſoit élu
Harpeur François, & quand on le rencontre
Qu'avec le doigt par la rue on le montre.
Si je plais donc: ſi je ſai contenter;
Si mon renom la France veut chanter;
Si de mon front les étoiles je paſſe,
Certes, mon Luth, cela vient de ta grace.

Paſquier Livre VII. de ſes Recherches, chapitre 7. *Concluſion: lui qui d'ailleurs en commune converſation étoit plein de modeſtie* (il parle de Ronſard) *magnifie ſur toutes*

es choſes ſon nom par ſes vers, & lui net immortalité en tant de belles & di- ès maniéres, que la Poſtérité auroit e de ne lui entériner ſa requeſte. Ses eux s'en moquoient; ne connoiſſant que le propre d'un Poëte de ſe louer: mê- qu'il a diverſifié cette eſpérance en de ſortes, qu'il n'y a placard plus riche ſes Oeuvres que celui-ci.

URET, dans la Préface de ſon mmantaire ſur le premier Livre des A- rs de Ronſard: *l'un, le reprenoit de p louer: l'autre, d'être trop audacieux re nouveaux mots: ne ſachant pas que coutume de ſe louer, lui eſt commune tous les plus excellens Poëtes.*

ACHIN DU BELLAY dans ſon au Seigneur Bonju:

s grand qu'envie, à ces ſuperbes villes
laiſſerai leurs tempeſtes civiles;
Je volerai depuis l'Aurore
Juſqu'à la grand' mere des eaux:
Et de l'Ourſe à l'eſpaule more,
Le plus blanc de tous les oyſeaux.
ne craindrai, ſortant de ce beau jour,
eſpeſſe nuit du ténébreux ſéjour,
De mourir ne ſuis en émoy
Selon la loi du ſort humain:
Car la meilleure part de moy
Ne craint point la fatale main.
ligne la mort, la fortune, & l'envie,
ui les Dieux n'ont donné qu'une vie.

Arriere tout funebre chant:
Arriere tout marbre, & peinture:
Mes cendres ne vont point cherchant
Les vains honneurs de ſépulture.
Pour n'eſtre errant cent ans à l'environ
Des triſtes bords de l'avare Achéron.
Mon nom du vil peuple inconnu
N'ira ſous terre inhonoré.
Les Sœurs du Mont deux fois cornu
M'ont de ſepulcre décoré,
Qui ne craint point les Aquilons puiſſans,
Ni le long cours des ſiécles renaiſſans.

Sainte MARTHE, dans ſon Ode à Etienne Paſquier:

Fallor? an ſummas ubi fata metas
Clauſerint, ambos quoque nos perennis
Aureo curru ſuper alta rumor
Sidera tollet.
Te quidem lauro celebrem, foroque,
Magne Paſcaſi, celebravit ingens
Orbis à Peuce viridi ad ſuperbas
Hercule Gades.
Sed neque obſcurus veluti latebo
Foſſor aut cerdo, ſua quem jacentem
Vix videt præſens, penitus futura
Neſciet ætas.
Ipſe jam Clanus pater, ipſa Clani
Quæ colit ripas levium decora
Turba Nympharum mea ſcripta glaucis
Cantat in antris.

MAL-

ALHERBE, dans un de ſes Sonnets
oi Henri IV.

is qu'en de ſi beaux faits vous m'ayiez
pour témoin;
nnoiſſez-le, mon Roi; c'eſt le comble
du ſoin
e de vous obliger ont û les Deſtinées.
us vous ſavent louer, mais non égale-
ment.
Ouvrages communs vivent quelques
années:
que Malherbe écrit, dure éternelle-
ment.

ns ſon Ode au Roi Louïs XIII.
châtier la rébellion des Roche-

verras mon adreſſe: & ton front cette
fois
a ceint de rayons qu'on ne vit jamais
luire
ur la tête des Rois.
que de tes lauriers ma Lyre s'entre-
tienne;
que de tes bontez je la face parler;
el rival aſſez vain prétendra que la ſien-
ne
Ait dequoi m'égaler?
fameux Amphion, dont la voix nom-
pareille
iſſant une ville étonna l'Univers,

Quelque bruit qu'il ait û, n'a point fait de
merveille
Que ne faſſent mes vers.
Par eux de tes beaux faits la Terre ſera
pleine;
Et les peuples du Nil qui les auront ouïs,
Donneront de l'encens, comme ceux de la
Seine,
Aux autels de Louïs.

Et dans celle de la Reine Mere Marie de Médicis, ſur les heureux ſuccès de ſa Régence:

En cette hautaine entrepriſe
Commune à tous les beaux Eſprits
Plus ardant qu'un Athléte à Piſe,
Je me ferai quiter le prix.
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiquonque verra mon Ouvrage,
Avouera que Fontainebleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs ſuperbes galeries,
N'ont point un ſi riche tableau.
Apollon à portes ouvertes
Laiſſe indifféramment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes,
N'eſt pas ſu de toutes perſonnes,
Et trois ou quatre ſeulement,
Au nombre deſquels on me range,

Peu-

Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

dans ſon Ode au Roi Henri IV. ſur le
age de Sedan:

Ta louange dans mes vers
D'amarante couronnée,
N'aura ſa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers.

dans celle de Mr. de Bellegarde:

Les tiennes par moi publiées,

parle des louanges de Mr. de Belle-
de)

Je le jure ſur les autels;
Dans la mémoire des mortels
Ne ſeront jamais oubliées.
Et l'éternité que promet
La Montagne au double ſommet,
N'eſt que menſonge & que fumée,
Ou je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renommée
Autant que tu l'es de mes vers.

ailleurs:

Ce ſera là que ma Lyre.
Feſant ſon dernier effort,
Entreprendra de mieux dire

Qu'un cygne près de ſa mort;
Et ſe rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avouer
Qu'en l'aiſe de la victoire,
Rien n'eſt ſi doux que la gloire
De ſe voir ſi bien louer.

Et dans les Fragmens:

Je veux croire que la Seine
Aura des cygnes alors
Qui pour toi ſeront en peine
De faire quelques efforts.
Mais vu le nom que me donne
Tout ce que ma Lyre ſonne,
Quelle ſera la hauteur
De l'Hymne de ta victoire,
Quand elle aura cette gloire
Que Malherbe en ſoit l'auteur?

Mr. DU PERIER, dans une de ſes Odes au Roi:

A ce bruit, je cours au Parnaſſe,
Où ſous des lauriers toujours verts
J'aborde d'une noble audace
Le Dieu qui préſide aux beaux vers.
Dès qu'il me voit, il me préſante
Sa Lyre d'or étincelante,
Et féconde en chants inouïs.
Au ton le plus haut je l'accorde:

Et ſous mes doits plus d'une corde
Parle des hauts faits de LOUIS.

Mr. l'Abbé Huët, dans ſa belle Elégie le Thé:

Non ego divini penitus ſum muneris expers:
Thea meo tingit ſæpius ambe comas.
Humea cumque ſuis infecit pocula ſuccis,
Et mea jucundus fluxit in ora liquor,
Mens commota novo confeſtim excanduit œſtro:
Venere ad numeros carmina ſponte ſuos:
Carmina, quæ ſeri ſtudeant didiciſſe nepotes,
Cadmæisque canat docta puella jugis:
Et circum recubans, avidâ bibat aure juventus;
Aut agat ad teneros mollia membra modos:
Dicat &, Hæc iſtis cantabat Huëtius antris:
Oſtendatque meâ ſaxa notata manu.
Livor edax: in me vanis incurris habenis:
Melpomene cedro nomina noſtra linet:
Meque ſuis addet laudatrix Gallia faſtis.
Illum poſt cineres ſpondet Apollo diem.

Il eſt à remarquer que Mr. l'Abbé Huët un homme très-modeſte, & qu'il y a-t déja quelque tans qu'il étoit nommé êque de Soiſſons, lors qu'il fit cette gie.

Les Poëtes Italiens & Eſpagnols, & s les autres généralement, en ont uſé la ſorte. Liſez les Odes de Mr. Fran-i.

CXLI.

CXLI.

Réfutation de ce qu'a dit Mr. Baillet, que je parle de moi ſans ceſſe, & que je ſuis amoureux de moi-même.

'age 50. ſon E. tirciſſe- ent.

MONSIEUR BAILLET. *Innocemment, & dans la plus grande ſimplicité du monde; je me mets à la lecture des Livres de Mr. Ménage, comme d'un Auteur grave & de grande reputation: ſans autre préjugé que celui qu'avoient formé en moi toutes ces rares qualitez dont je viens de parler. J'y trouve effectivement cette érudition que j'y cherche, mais je la trouve preſque par tout envelopée d'un je ne ſai quoi, que le mérite de Mr. Ménage m'a toujours empêché d'appeler par ſon nom; & qu'un Ecrivain Grec appelleroit* Philautie *dans un Athénien qui auroit été moins vertueux que cet Abbé. J'apperçois à travers une infinité de belles choſes un certain caractére d'eſprit qui fait en moi des impreſſions facheuſes. Je tâche de m'en défaire, en paſſant d'une matiere à une autre: mais je me retrouve par tout. Je change de Traité & de Livre: & ce ſont des rencontres perpétuelles entre mon Auteur & ſon Lecteur. Comme on ſe fait à tout, & comme l'habitude apprivoiſe enfin les humeurs les plus farouches, en liſant Mr. Ménage, je m'accoûtume inſenſiblement à ne me point mépriſer moi-même; quoique je ſois convaincu d'ailleurs que je ſuis le plus miſérable de tous les hom-*

urquoi Athe- n ?

le

ême que je me regarde dans le mi-
e mon Auteur. Et parceque j'ai ouï
qu'il faut ſe mépriſer, & que j'en
e même la pratique & l'exemple dans
Ménage, je m'accoutume inſenſible-
à me mépriſer par artifice, & peut-
ar vanité. Dieu permet que je m'en
coive: & j'ai la malignité d'attri-
es mauvais effets à la lecture de mon
r.

ENAGE. Mr. Baillet qui m'accuſe Philaſtie; c'eſt ainſi qu'il faut dire, n pas *Philautie*; ne me connoît point: ne m'a jamais vu. S'il me connoiſſoit; l'avoit pratiqué; il ne diroit pas que is amoureux de moi-même. J'en ſuis ontraire très-mal ſatisfait. Rien ne ontante en ma perſonne. Tout ce 'entreprens, ne me réuſſit point: Et ris pour deviſe ce mot de Publius s, *Nil agere, ſemper infelici, eſt op-n.* Mais s'il étoit vrai que je fuſſe ureux de moi-même, j'aurois beau-de rivaux: car j'ai le bonheur d'être d'un très grand nombre de perſon-au nombre deſquelles je mets le pa-de Mr. Baillet.

R. BAILLET. *Mais quelque mal qu'on puiſſe être du caractére qui re-lans les Ecrits de Mr. Ménage, rien ous empêche de prendre même pour vertu, au moins naturelle, la qualité nante qui ſert à la former. Cette qua-à quiconque y regarde de près, ne t autre qu'une naiveté: qui eſt ſans un des grands ornemens de l'ame,*

lors-

lorſqu'elle eſt accompagnée d'une franchiſe & d'une ſimplicité qui n'a rien de mauvais & d'indiſcret. On peut dire que c'eſt ce qui a porté Mr. Ménage à ſe dépeindre dans ſes écrits tel qu'il eſt ſans fard & ſans déguiſement: toujours diſpoſé à louer ſes amis, à blâmer ceux qu'il prend pour ſes ennemis, à cenſurer & à approuver avec une facilité égalle, à parler volontiers de lui-même; tantôt en bien, quand il en peut faire naître l'occaſion; & quelquefois en mal: aimant mieux dire du mal de lui-même que de n'en rien dire du tout: ſelon la maxime de Mr. de la Roche-Foucaud.

MENAGE. Mr. Baillet qui m'a accuſé de philaſtie dans l'article précedant, m'auroit ici accuſé de periaſtologie, s'il avoit ſu ce mot Grec. Mais pour repondre à ce qu'il dit, que je parle de moi ſans ceſſe, & que j'aime mieux en dire du mal que de n'en point parler, je lui ſoutiens que cela eſt faux. Je ne parle de moi ni dans mes écrits, ni dans mes diſcours, que quand il eſt queſtion d'en parler. Et j'en parle moins dans mes Ecrits, que St. Paul, que St. Auguſtin, que St. Jérôme, ne parlent d'eux dans leurs Ouvrages. Mais Mr. Baillet ne parle-t-il point de lui? Et le moyen de faire des Lettres; de faire des Dédicaces; de faire des Apologies de ſoi-même, ſans parler de ſoi-même?

CXLII.

rs endroits de mes Poëſies où j'ai parlé de moi avec modeſtie.

Ans ma Fable à Mr. Nublé:

UBLÆE delibate flos facundiæ,
midis Sacerdos, cultor integer Boni:
em non probare, non amare non poteſt
icunque novit. ô meum magnum decus:
m quòd per orbem literatus audio;
modò per orbem literatus audio;
um eſt; labore qui tuo juvas meum.

s mon Elégie ſur la mort du Pere bon:

enii quodcumque fuit dolor abſtulit amens:
Si tamen in nobis quid fuit ingenii, &c.
s humiles anima &c.

ans mon Elégie aux Eaux de Bour-:

ympha Borbonides, medicati Numina fontis:
Sapè quibus victas Fata dedere manus:
rbonides Nympha, ſtrepitus compeſcite aquarum,
Dum peragit tenues noſtra Thalia ſonos.

Dans

Dans mon Elégie à Mr. du Perier & à Mr. Santeuil :

Verè loquor : nôs pars, nobis ſunt Muſica regna,
Vatibus hæc ſient præda ſubinde novis.
Imperium in veſtrum ſurgent, gens invida, Vates,
Submittunt veſtro qui modò colla jugo.
Non ego : fidus eris vobis, dum vita manebit,
Managius ; veſtri pars quotacunque chori.

Dans mon Epigramme à Mr. de Marigny Carpantier :

Poſſis linquere tu tuum ſodalem ?
Quem tu plus oculis tuis amabas :
Ad quem viſere ſæpius ſolebas :
Cujus verſiculos, leveſque luſus ;
Nec ſanè lepidos, nec elegantes,
Dicebas lepidos, & elegantes.

Dans mon Epigramme 85. à Madémoiſelle de la Vergne :

Ingenii, eximias formoſo in corpore dotes
Dî faciles dederunt, pulchra LAVERNA, *tibi.*
Dura ſed eximium Vatem tibi Fata negârunt,
Qui caneret doctis munera tanta modis.
Hæc ego, ſed fruſtrà, tentavi includere chartis.
Laudibus eſt impar noſtra Thalia tuis.

Si

uſcum felix Vatem ſortita fuiſſes,
eſſiſſet fama Laura vel ipſa tua.
tamen tenero tantùm mihi cedit amore
uantùm nos illi cedimus eloquio.

it dans mon Epigramme à Elzevir,
meur d'Amſterdam :

l rerum video ? ô Dei, Deaque!
ros ſcilicet Elzevirianis
uſos video typis libellos.
ypos lepidos & elegantes!
mptum & lepidum novum volumen!
o literulæ picem colore
candore nitet papyrus æquat.
ex ſindone non quotidiana,
membrana nitet novo umbilico:
et pagina cuncta purpuriſſo:
unt omnia pumice expolita.
comptum & lepidum novum volumen
itos trahit & tenet legentes:
quas non habuere, dant habere
i verſiculis amœnitates.
pta, invida fata quos negârunt,
atrix tribuit novos lepôres.

ns l'Epigramme à Mr. de Benſéra-

d nullum tibi ſcripſimus Poëma;
tot carmina ſcripſimus Poëtis,
ſ famâ, ingenio, eruditione,

Et longè superas amœnitate,
Mirari, optime BENSERADE, *noli.*
Mihi te fidicet; Elegantiarum
Unus qui pater es; pater Lepôrum;
Et cultis minùs, & minùs venustis
Nostris religio est adire Musis.

Et dans mon Epigramme à Mr. Charles Caton de Courtt:

Carolus Ægidium celebravit carmine, quidnit
Virgilius culicem, ranas celebravit Homerus.

Et dans mes Poëſies Grecques, page 182.

Πολλὰ διδασκόμενος, γηράσκω, φησὶν ἑκεῖνος
Φημὶ δὲ, γηράσκω, πόλλ' ἐπιληθόμενος (1).

Et dans mon Eglogue, intitulée *Christine;*

A quoi tendent, Daphnis, tant de diſcours flateurs?
Je ſuis, & tu le ſais; le moindre des Pasteurs &c.
Chriſtine pour ouïr mes frêles chalumeaux
Veut que dans ſes valons je garde ſes troupeaux.

J'ai

¶ 1. Je croirois plûtôt qu'il y auroit de la vanité à dire cela que de la modeſtie, comme ſi l'on vou-

parlé de même de moi avec mo-
lans un nombre infini d'endroits
proſe. Et Mr. Baillet qui en plu-
ndroits de ſes Ecrits m'accuſe de
, dit ailleurs que je ſuis modeſte.
la page 49. de ſes Eclairciſſemens.
l'endroit : *Quoique je n'aie jamais*
nneur de connoître Mr. Ménage que
lecture de ſes Ouvrages, je n'ai pas
e reconnoître ſur la foi de ſes amis,
ſt un homme d'une probité particu-
d'une humeur très-officieuſe & très-
nte : d'une modeſtie & d'une fran-
emblable à celle des Anciens. Mr.
dans le Jugement qu'il a fait de mes
es de la Langue Italienne, dans ſa
lique des Lettres de 1686. m'a auſſi
le modeſtie. Le Pere Vavaſſeur a dit
i dans une de ſes Epigrammes, que
un homme ſans faſte :

um, ſine gemmis, vacuum faſtuque, dolique
NAGI, *quibus es notior, eſſe volunt.* &c.

[r. Pearſon, Evêque de Cheſter en
:terre, m'a loué de modération &
ndeur. Ses paroles ont été rappor-
ſi-deſſus au chapitre 23.

CXLIII.

t inſinuer qu'à force d'être ſavant on eſt plû-
: état d'oublier une partie de ce qu'on ſait
apprendre rien de nouveau.

CXLIII.

Réfutation de ce qu'a écrit Mr. Baillet que j'ai fait un Recueuil de mes Eloges.

MONSIEUR BAILLET. *Mais dans la peine où je me trouvois de pouvoir ramaſſer tous les Eloges que Mr. Ménage a receus de différantes perſonnes, je me ſuis ſenti tout d'un coup ſoulagé par la bonne nouvelle qu'un de mes amis vient de m'apprendre, & qui me fait connoître que Mr. Ménage travaille ſerieuſement à les recueillir lui-même, & à en faire un juſte Volume, pour en regaler le Public: dont il croit flater le goût, & procurer l'avantage par ce nouveau ſervice.*

MENAGE. Ce que dit ici Mr. Baillet que j'ai fait le Recueuil de mes Eloges, eſt une preuve inconteſtable qu'il m'a traité de Pédan, lorſqu'il a dit, *C'eſt une pédanterie de ſe croire ſi peu faillible, & ſi fort à l'épreuve de la cenſure, que de s'aſſurer que les libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la réputation, lui ſont plus glorieux que ceux qui ont été faits à ſa louange:* (Il devoit dire, que les Livres qui ont été faits à ſa louange) *& ne laiſſer pas de recueuillir tous les témoignages d'eſtime que les Savans ont rendus à ſon mérite, pour en tirer avantage & en entretenir ſa propre vanité.* Je ſupplie mes Lecteurs de remarquer, que lorſque Mr. Baillet a dit de moi toutes

Page 95. de ſon 1. To. ch. 14.

hoſes injurieuſes, je ne ſavois
fût au monde. Mais où eſt ce
de mes Eloges? Où a-t-il été
Qui eſt celui qui l'a vu ma-
l faut expliquer à Mr. Baillet
:ſt que ce prétandu Recueuil de
es. Un de mes freres, qui étoit
it Particulier au Siége Préſidial
, étant mort à l'âge de 34. ans,
années après ſa mort, je pris
de faire les Vies de quelques
illuſtres de ſa famille & de cel-
femme Madelaine Louet, & de
er à Pierre Guillaume Ménage,
Capitaine au Régiment de Pié-
ur l'exciter à l'étude de la vertu.
primer en 1674. la Vie de Ma-
nage, Député par l'Evêque & par
re d'Angers au Concile de Baſle,
é enſuite par les Peres de ce Con-
ape Eugêne IV. Et quelque tans
fis imprimer la Vie de Pierre
Lieutenant Criminel d'Angers,
id pere maternel: celle de Guil-
énage, Avocat du Roi d'Angers,
:: celle de Jan Des-Jardins, Mé-
dinaire de François I. grand pere
de Guionne Ayrault, ma mere:
e Joſeph le Tellier, Général des
, grand oncle de ma mere. A la
Vie de mon pere, je m'enga-
:rire la mienne. Voici l'endroit:
: *de liberis* GUILLELMI ME-
avi tui: nam de me, quem ad ali-
genii atque eruditionis famam per-
uetant populares mei; liceat enim

mihi apud te gloriari; aliàs ego ad te, si vacat annales noſtrorum audire laborum. Pour écrire ma Vie, j'ai û beſoin de voir tout ce que les Auteurs avoient dit de moi, dans leurs Ouvrages en bien & en mal. N'aiant pas tous les Livres où il étoit parlé de moi en bien & en mal, car ces Livres ſont en ſi grand nombre qu'ils pourroient compoſer une petite Bibliothéque, je priai quelques uns de mes amis, qui avoient ceux que je n'avois pas, de m'extraire les louanges & les injures qu'on avoit écrites de moi dans ces Livres: ce qu'ils firent. Qu'eſt-ce qu'il y a à dire à cette action? Il y a deux mille perſonnes qui ont écrit leur propre Vie. *Ac plerique ſuam ipſi vitam narrare, fiduciam potiùs morum, quàm arrogantiam arbitrati ſunt. Nec id Rutilio & Scauro citra fidem, aut obtrectationi fuit; adeo virtutes iiſdem temporibus optimè æſtimantur, quibus facillimè gignuntur*, dit Tacite dans la Vie d'Agricola. *Scribam ipſe de me, multorum clarorum virorum exemplo*, dit Ciceron dans ſa belle Lettre à Lucéius. *Dicitur Lucilius vitam ſuam ſcripſiſſe, & non ſibi peperciſſe*, dit le Vieux Commentateur d'Horace, Livre 2. chapitre premier.

Il eſt aureſte à remarquer que les choſes injurieuſes qu'on a écrites de moi, ſurpaſſent celles qui ont été écrites à mon avantage. Et tous mes Ecrits ſont remplis des plaintes que j'ai faites au ſujet de ces choſes injurieuſes.

J'ai dit dans la Préface de mes Obſer-

va-

la Langue Françoiſe : *Non*
n'ai jamais offenſé perſonne,
été excité par quelque outra-
ai toujours rendu à tout le mon-
rvice dont j'ai été capable : &
x heureux pour n'avoir pas été
lusieurs perſonnes ; Cependant,
is quelle fatalité, on a fait des
es de libelles contre moi.

ans ma Préface de Laërce : *Si*
le erroribus meis privatim me
monere volet, mæ ille magnam
m iniverit. Nec me tamen ini-
bit, ſi palàm atque acerbiùs re-
. Sed ſi minùs humanè mecum
; neſcio enim quo fato ; certè
facto ; famoſos libellos invidi ac
mines in me ſcribere hinc uſque
unt, &c.

ans la Dédicace de mes Amé-
roit à Mr. Nublé : *Qui mihi hoc*
ceſſerunt, non tuliſſem olim ju-
re inconſideratior. Illorum ob-
& maledicta fregiſſem, atque
Illos deridendos propinaſſem.
te ipſos altis vulneribus confo-

a, pater, ferrumque haud debile

, & noſtro ſequitur de vulnere

ipſo in genere ſcribendi in quo
è poſſe putant, eos nihil poſſe,
liſſem. Verùm & mitiores &

meliores facti ſumus accedente ætate: de turuiſque amicorum injuriis ad dolorem m vum animus noſter obduruit. Ingrati erum Invidi, Malefici, maledici, donec homi nes. Illorum igitur, ingratum animum invidias, injurias, Maledicta, dicteria ſcommata, immotus ut Philoſophum & Chriſtianum decet, ſino præterfluere. Qu me ament, qui mihi faveant, qui me tueantur, non deerunt viri honeſti: quo rum amicitiâ & ſtudiis delectabor potiùs quàm illorum injuriis aut maledictis labe rabo.

Et enſuite: *Hanc meam & Advocati rum munere ſententiam ſi perſpectam ha buiſſent Invidi ac Malevoli, qui me Advo catum fuiſſe, ut mihi injuriam faceren exprobrârunt, ab hac exprobratione, ceri ſcio, temperaſſent. Illud verò puſillis animis fuit, & ipſâ invidiâ ac malevolentiâ pejo ri, quòd Presbyter ille & Concionator,*

Quem tulit ad ſcenam ventoſo gloria curru

In fronte libelli famoſi, quem de Conſtitu tione Comœdiæ adverſus me ſcripſit, ut au dio. (neque enim legi, neque legam) v ginti & amplius annis, ex quo Foro va dixeram mihi Advocati titulum affix Affixit verò injurioſis verbis, me Magi trum Ægidium appellando: quo nomine non Proceres, non Rex ipſe, ſi de me, a ad me ſcriberent, me appellarent.

J'ai dit dans ma Préface ſur Malherb *J'aurois pu faire voir au Public que l Gazettes de ce nouvel Ariſtarque qui me*

rer les plus célébres Ecrivains du
ui qui n'a rien écrit, & dont le
été imprimé que dans les Liſtes de
iéme Chambre des Enqueſtes, ne
ur uſer des termes de Mr. Saraſin,
leveſées Hebdomadaires: Et ſa di-
uelque reſpect que j'aie pour elle,
auroit pas empêché. Maledici
bus non oportet. Remaledici,
faſque eſt. *Mais je tire trop de*
ceux qui écrivent contre moi pour
ntr'eux. Il n'y a guére d'hommes
dans l'Europe qui ne m'aient don-
leurs écrits des témoignages de leur
Et pluſieurs même d'entr'eux m'ont
nneur de m'adreſſer de leurs Ou-
Cependant, je le dis encore com-
penſe, tous ces témoignages d'eſti-
nt de grands hommes, quelqu'avan-
qu'ils ſoient à ma réputation, le
ucoup moins que les injures que je
ombien de petits envieux ont pu-
ontre moi dans leurs Rhapſodies.
Libelles qu'on a faits pour me diſ-
me ſont infiniment plus glorieux
les Livres qui ont été faits à ma

Maledici Senatoribus non oportet: ici, civile, faſque eſt.

urquez, que Mr. Baillet a dit que rale étoit une Morale de Payen, o j'ai employé ce paſſage de Sué-

viens aux Auteurs qui ont écrit moi. Après le grand nombre de ui ont été faits contre moi, dont é aux endroits que je viens de rap-

porter, comment Mr. Baillet a-t-il pu écrire les paroles ſuivantes? *Je ne trouve pas étrange que Mr. Ménage, après s'être loué lui-même, ſe faſſe louer par d'autres comme un excellant Poëte: mais la difficulté eſt de ſe faire auſſi mépriſer par d'autres, comme il s'eſt mépriſé lui-même. Il paroît avoir voulu ſe réſerver à lui ſeul le droit de ſe mépriſer. Si quelqu'un vouloit ſe joindre à lui pour cooperer avec lui dans le même deſſein, & ſi on lui demandoit ſeulement ſon conſantement, pour publier, autoriſer, ou amplifier ſes mépris, je parie contre l'égalité ou la ſincérité de ſon cœur. Je doute qu'il voulût recevoir de la part d'un autre les mépris ou le blâme avec la même tranquillité que les louanges qui lui viendroient auſſi d'un autre: quoi qu'il n'ait peut-être qu'une même diſpoſition d'eſprit, un même cœur, & une même fin, lorſqu'il entreprant de ſe louer ou de ſe blâmer lui-même. Ainſi ce mépris volontaire, que l'Ecole appelleroit ſans doute plûtôt actif que paſſif, paroît être une maniére de parler figurée & myſtérieuſe, qui a beaucoup de rapport intérieur avec le deſir ſegret de la louange, & qui part peut-être d'un même principe. Deſorte que cette maniére de ſe mépriſer pourroit bien être compriſe dans la définition d'une nouvelle eſpéce d'humilité que l'Ecriture Sainte nous a donnée dans un des Livres de la Sageſſe.* Où eſt la bonne foi de Mr. Baillet? Mais où eſt ſon jugement? Veut-il que j'aille ſolliciter les Auteurs d'écrire contre moi?

Tome 4. Part. 2. page 452.

CXLIV.

tification de mes Vers d'amour.

Onſieur Baillet m'accuſe comme un péché énorme & d'un crime rable d'avoir fait des vers de ga-. Ce Mr. Baillet qui m'intante cuſation, eſt un homme de nulle dans le monde. C'étoit originaire- n Régent de Quatriéme du Collé- la Ville de Beauvais: Et c'eſt au- ui le Bibliothécaire de Mr. l'Avo- néral de Lamoignon, & le Péda- de Monſieur ſon fils. C'eſt un qui ne me connoît point: qui ne hais vu, & que je n'ai jamais vu. le Duc de Montauſier de qui j'ai ur d'être connu particuliérement: té en même tans Gouverneur de rovinces: qui eſt un homme de mérite dans la Guerre & dans les : qui eſt un homme d'une grande & d'une grande probité: & qui a le ce mérite, de cette vertu & de obité, a été choiſi par le Roi pour ouverneur de Monſeigneur le Dau- i'a ſollicité de faire imprimer ces ue Mr. Baillet trouve ſi criminels. e qui paroît par ces mots de la Dé- de mes Poëſies à Mr. de Montau- *Efflagitaſti, illuſtriſſime, & quod duxerim, eruditiſſime* MONTAU- *ut mea quæ paſſim jacebant Car-*

mine, in unum corpus redigerem. Mandavi Giraldo,

Per quem perire non licet meis nugis,

Ea ut colligeret. Collegit. Mr. Godeau, Evêque de Graſſe & de Vence, qui étoit auſſi un homme d'un grand mérite, d'une grande vertu & d'une grande probité, & qui, comme je l'ai dit ailleurs, étoit auſſi bon Evêque qu'il étoit bon Poëte, m'a ſollicité de la même choſe. Ce qui paroît par une de ſes Lettres en vers qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer, & qui eſt imprimée dans le Recueuil de ſes Poëſies. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité.

Quand pourrons-nous jouïr de la beauté
des tiens?

(Il parle de mes vers)

Quand ces nobles captifs rompront-ils leurs
liens? &c.
Ne nous cache donc point tes admirables
veilles.
Charme par tes beaux vers les cœurs & les
oreilles.
Aux vers de ton ami donnant la liberté,
Délivre auſſi les tiens de leur captivité:
Et goûte promptement la grande renom-
mée
Qui va dans l'Univers par eux être ſemée.

remarquer que Mr. de Montauſier
. Godeau avoient vu mes vers avant
fuſſent imprimez. Le Pere Mam-
Prêtre de la Compagnie de Jéſus,
davantage que Mr. de Montauſier
. Godeau : car au ſujet d'une de mes
mmes Latines par laquelle j'avois
eu aux Muſes, il a fait une Eglo-
où il s'eſt introduit, déplorant ſous
n de Daphnis, la réſolution que
; priſe de ne plus faire de vers.

ſcelus hoc Nympha, prohibete. Sinetis
nertes
, Nympha, Calamos? Latios quibus ille
Catullos,
jugenas quibus & Moſchos, patrioſque
laceſſit
eos: nec ſe vinci duxere pudori,
ei, Moſchive ſenes, molleſve Catulli,

fait dire enſuite,

mpha; Gondiades Nympha; Tuque hoſpita
ſacri
ſa loci; tuus en cultor; tua cura MENALCAS;
ic Calamum, paſtoritios que luſit amores;

rquez qu'il loue ſous mon nom mes
l'amour.

Hanc etiam, quâ Regum animos & fortia dixit
Bella, tua tandem ſuſpendit in arbore buxum.

Et il ajoute, de ſon chef,

Dixerat. Inviti Calamuſque & Fiſtula ramo
Suſpenſi tremuere. Dolor Saltum occupat ingens.
Per ſilvam tacita volucres, maſtaque ſeſſum,
Et nitidos ſoles, arteſque odere canendi.
Felices Zephyrorum animas odere ſuſurri:
Molliaque oderunt ſalientem murmura lymphæ
Quin etiam attonitos habuere ſilentia longo
Tempore paſtores, triſtes taciturna per ora
Tantùm ibant lacrimæ, & maſto ſuſpiria corde.

Et enſuite:

Hos inter gemitus, medio leniſſima venit
Vox nemore, & clarè Paſtorum allabitur aures.
At non hæc dederas olim promiſſa, MENALCA,
Cùm tibi ſe primùm Clio permiſit habere.
Nonne vides, quanto tollet ſe gloria plauſu
GONDIADUM? rubroque inſignem ut Roma calero
Pana dedit? Recipe hos Calamos: ſilvaſque per omnes

Per-

omnes ripas, illum celebrare memento.
emplò converſi animi. Paſtoribus omnis
lor cecidit. Buxum, Calameſque recep-

ıque adeo primos gratantur honores.

ıarpantier de l'Académie Françoi-
n des premiers ſujets de l'Acadé-
ınçoiſe, avoit fait auparavant de
ɔcazons ſur cette réſolution que
ɔriſe de ne plus faire de vers:

Menagî jam novus liber prodit:
puellis, nec minùs viris carus;
falce numquam demetet ſua Tempus,
det umquam dentibus ſuis Livor;
m eſt lepôris intùs & venuſtatis.
ſed omnes vellicant Epigrammata,
icit aeternum aureis vale Muſis.
quis ſerenâ Carmen hoc legat fronte?
as benignas ſenſerit ſibi ſemper,
us ipſas ſponte deſerit Vates.

e Commire, Prêtre de la Com-
le Jeſus, a auſſi fait une Epigram-
louange de la derniere édition du
il de mes Poëſies: ce qu'il n'au-
s fait s'il avoit jugé ce Recueuil
iminel que le dit Mr. Baillet. Et
ıbre infini de grands, & de graves
ıges; entre leſquels il ne faut pas
Mr. de Furſtemberg, Evêque de
r & de Paderborn, Prélat de gran-
ξ; m'ont donné des louanges pour

mes Poëſies: ſans trouver à dire qu'il y ût des vers de galanterie. Mr. Baillet eſt le ſeul qui m'a intanté cette accuſation: & qui me l'a intantée avec fureur. Mais voyons ſi je ſuis auſſi criminel qu'il le prétant.

Diverſité de ſujets malheureux.

Comme la Poëſie eſt la fleur des Sciences, il n'y a perſonne au monde, parmi les gens de Lettres, qui n'ait fait ou qui n'ait ſouhaitté de faire des vers. Et comme l'amour eſt une choſe naturelle, & que la Poëſie eſt le langage de l'amour, il n'y a jamais û d'homme au monde qui aie fait des vers qui n'en ait fait d'amour: à la reſerve de ceux qui ſont entrez en Religion avant que de s'être adonnez à la Poëſie. Les Evêques mêmes, qui acauſe de leur dignité, ne peuvent faire des vers d'amour; & les Religieux qui n'en peuvent faire acauſe de la ſévérité de leur Règle; en font indirectement ſous la perſonne des autres. C'eſt ainſi que Mr. Godeau, Evêque de Graſſe & de Vence, a parlé d'amour dans ſa Paraphraſe du Cantique des Cantiques: & le Pere Rémond de Dijon, de la Compagnie de Jéſus, dans ſon Poëme d'Alexis: & le Pere Sautel, & le Pere Le Moine, de la même Compagnie; celui-ci, dans ſon Saint Louïs, & celui là, dans ſes Larmes de la Madelaine.

Il y a de deux ſortes de vers d'amour. Il y en a d'honnêtes: il y en a d'obſcénes. La plûpart des anciens Romains ont cru qu'il étoit permis de faire des vers deshonnêtes: ce qu'ils appeloient *faire des*

la Romaine. Catulle étoit de cet
omme il paroît par ces hendécasyl-

caſtum eſſe decet pium Poëtam
: verſiculos nihil neceſſe eſt ;
um denique habent ſalem & lepôrem ;
t molliculi & parum pudici.

omme l'a très véritablement remar-
r. Voſſius le fils, ſur ſon Catulle,
nité tient ſouvent lieu de pointe
es Epigrammes de Catulle. Martial
u même avis, que Catulle. *Laſciva*
is pagina, vita proba eſt, C'eſt ce
it dans quelqu'une de ſes Epigram-
Et il dit dans ſa Préface du pre-
Livre : *Laſcivam verborum verita-*
d eſt Epigrammatum linguam, ex-
n, ſi meum eſſet exemplum. Sic
Catullus : ſic Marſus : ſic Pedo : ſic
cus : ſic quicumque perlegitur. Pline
ne, qui étoit une perſonne grave &
ilaire, étoit auſſi de cet avis. *Facio*
nquam verſiculos, ſeveros parum.
noleſtè fero hanc eſſe de moribus meis
nationem : ut, qui neſciunt talia doc-
s, graviſſimos, ſanctiſſimos, homines
taſſe, me ſcribere mirentur. Et en-
An ego verear (neminem viventium ;
iam in ſpeciem adulationis incidam ;
abo) ne me non ſatis deceat quod de-
Marcum Tullium, Cajum Calvum,
um Pollionem, Marcum Meſſalam,
um Hortenſium, Marcum Brutum,
um Syllam, Quintum Catulum, Quin-

tum Scævolam, Servium Sulpicium, Virronem, Torquatum, (immo Torquatos) Memmium, Lentulum Getulicum, Mecænum Senecam, Lucceium, & proximè Virginium Rufum. Et, si non sufficiant exempla privata, Divum Julium, Divum Augustum, Divum Nervam, Titum Cæsarem; Neronem enim transeo; quorum sciam non corrumpi in deterius quæ aliquando etiam à malis; sed honesta manere quæ sæpius à bonis fiunt: inter quos vel primùm numerandus P. Virgilius, Cornelius Nepos, & priùs Ennius, Attiusque. Non quidem hi Senatores; sed sanctitas morum non distat ordinibus. C'eſt dans la 3. Epitre du Livre V. de ſes Epitres. Et dans la quatorziéme du Livre quatriéme: *Si nonnulla tibi paulò petulantiora videbuntur*, (il parle de ſes Livres d'Hendécaſyllabes) *erit eruditionis tuæ cogitare summos illos & gravissimos viros qui talia scripserunt, non modò lascivia rerum, sed etiam verborum quidem nudis abstinuisse: quæ non refugimus: non quia severiores, (unde enim?) sed quia timidiores sumus. Scimus alioqui hujus opusculi illam esse verissimam legem quam Catullus expressit:*

Nam castum esse decet, pium Poëtam
Ipsum; versiculos nihil necesse est, &c.

Mais

¶ 1. Janus Nicius Erythræus n'a point fait l'éloge de ce Jeſuite. Et c'eſt du P. Horace Turſellin qu'il rapporte cette particularité laquelle il dit avoir appriſe d'un autre Jeſuite. *Narrabat mihi P. Stephanus*, dit-il dans l'éloge de Turſelin, *cum ille (Hier. Tur-*

nôtre Religion eſt contraire à cette
ie. Car, comme pluſieurs l'ont re-
é, s'il ne nous eſt pas permis de
s paroles oiſives, il ne nous eſt
mis à plus forte raiſon d'en dire
ives. Nôtre Langue d'ailleurs re-
es façons de parler deshonnêtes.
s pour les vers de galanterie hon-
c'eſt être trop ſévére que de les
nner. Si c'eſt un péché de faire des
e galanterie, c'eſt un péché d'en li-
ſi c'eſt un péché d'en lire, je de-
à Mr. Baillet pourquoi il lit, non
ent ces ſortes de vers, mais les
s plus laſcifs & les plus obſcénes.
utrefois ouï dire au P. Sirmond
t lu le jugement que feſoit Pho-
u Roman d'Achillès Tatius, par
il paroiſſoit que ce Roman étoit
d'obſcénitez, il ne l'avoit jamais
lire. Mais peut-être que Mr. Bail-
liſant ces vers laſcifs & obſcénes,
le Jéſuite Poſſevin, lequel aiant à
ibulle, à cauſe de ſa belle Latinité,
Dieu les genoux en terre, que les
l'amour de ce Poëte ne lui inſpiras-
oint d'amour. C'eſt ce que nous a-
appris de Janus Nicius Erythræus
l'Eloge de ce Prêtre de la Compa-
e Jéſus (1).

Mais

uus) ad veterum Poëtarum obſcœna, vel amatoria, præſertim Tibulli, ad Latina lingua notitiam ediscendam aciedebat, ne quod humani generis hoſtis, illi ma, anima ſua vulnus infligeret, ſolitum eſſe is humi genibus humili demiſſaque ad Deum [illegible] Pinacoth. a. pag. 559.

Mais Mr. Baillet dira que je ſuis Abbé; & que quand il ſeroit permis aux perſonnes Laïques de faire des vers de galanterie, il ne le ſeroit pas aux perſonnes Eccleſiaſtiques. Je répons à Mr. Baillet que non ſeulement je ne ſuis point Abbé, mais qu'il y a près de vint ans que je n'ai aucun Bénéfice: que je ne ſuis que penſionnaire ſur les Bénéfices: & qu'ainſi il ne me doit plus conſidérer que comme façon d'Eccléſiaſtique; puiſqu'il a écrit lui-même que je n'ai de rapport à l'Egliſe que par mes Bénéfices, & qu'il eſt enſuite demeuré d'accord que je n'en avois point. Mais quand j'en aurois, je pourrois me juſtifier, ou du moins m'excuſer, de mes vers de galanterie par l'example d'un grand nombre de perſonnes illuſtres, qui étant Eccléſiaſtiques ont fait des écrits de galanterie. Voici la liſte de ces perſones:

CXLV.

¶ 1. Achille Tace, comme je l'ai fait voir, dans plus ancien qu'Héliodore devoit être nommé le premier. Chacun d'eux compoſa ſon Roman avant que de parvenir à la dignité Epiſcopale; Achille même étoit encore Païen quand il fit ſon Clitophon. Pour Heliodore, ce qu'on a écrit qu'il aima mieux quitter ſon Evêché que de jetter ſon Livre au feu eſt un peu ſujet à caution. Il n'eſt pourtant pas impoſſible que cela ſoit. Nicephore Caliſte qui le rapporte pouvoit ou l'avoir lu dans des Livres qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, ou le ſavoir par tradition. Si quelquefois on perd un ami plus volontiers qu'un bon mot, qui n'eſt qu'une production paſſagére & ſouvent fortuite de l'eſprit, que ne ſacrifiera-t-on pas pour conſerver le fruit d'une longue méditation: Jule Scaliger, qui auroit mieux aimé avoir fait deux certaines petites Odes d'Horace que d'être

Nic. l. 12. c. 34.

Reſ-

CXLV.

plusieurs Ecclésiastiques célebres, tant Ecclésiastiques, ont écrit l'amour en vers ou en prose.

LIODORE. Etant Evêque de icca en Thessalie, il fit le Roman iours de Théagéne & de Chari- l'imitation duquel tous les Ro- stérieurs ont été faits : ce qui a que tous ces Romans étoient des du mariage de Théagéne & de e (1).

ILLES TATIUS. Il a écrit le des Amours de Clitophon & de e, à l'imitation de celui d'Hélio- Mais il n'a pas imité l'honnêteté dore. On prétant qu'il a été Evê-

Eu-

e grande partie de l'Espagne, n'auroit pas prendre dans cette occasion le parti que e qu'on veut, Heliodore. L'Evêché de 'ailleurs n'étoit pas si considerable, & de voir brûler en plein Synode un Livre, avoit rien que de chaste, étoit terrible. c'est matiére propre à Epigrammes, on en e là dessus où l'on fait parler Heliodore rmes :

fardeau lassant, disoit Héliodore,
ois grand besoin d'ellebore
r te conserver je brulois mon Roman,
tête à l'avenir sera plus honorée
voir su produire un Livre si charmant,
pour avoir été mitrée.

EUSTATHIUS, Auteur du Roman des Amours d'Iſménе & d'Iſménie. Quelques-uns prétandent que c'eſt l'Euſtathius, Commentateur d'Homére, Archevêque de Theſſalonique. Mais comme je ne ſuis pas de cet avis, & que d'un autre coté l'Auteur de ce Roman ſe trouve appelé *Eumathius* en quelques Manuſcrits; je n'appuie pas ſur cet exemple.

THEODORUS PRODROMUS, Auteur du Roman des Amours de Roſiclés & de Rhodante. Mr. Gaumin qui a publié ce Roman, croit que ce Théodorus Prodromus étoit Prêtre.

JOSEPHUS EXONIENSIS, ou OENONIUS (1) autrement, *Joſephus Iſanus*. Balæus, Pitſéus, & autres, diſent qu'il avoit écrit un Livre intitulé *Naga amatoria*: ſans dire ſi ce Livre étoit en vers ou en proſe: mais comme ſes autres Livres ſont en vers, il y a apparance que celui-là étoit auſſi en vers. Il vivoit du tans de Richard I. Roi d'Angleterre. Il étoit ami de Balduinus Archevêque de Bor-

¶ 1. Il faut lire *Devonius* au lieu d'*Oenonius*: de même qu'*Iſcanus* au lieu d'*Iſanus*. M. Ménage, à qui M. Bigot envoyoit des remarques, s'eſt mépris ici, & ailleurs, faute d'avoir ſu lire l'écriture de ſon ami. Quelquefois auſſi faute d'attention. Dans la Lettre en effet datée du 31. d'Août 1693. où M. Bigot lui parlant de *Joſephus Devonius*, ajoutoit qu'au rapport de Pitſeus pag 275. *de Scriptoribus Angliæ*, *Balduinus Archevêque de Cantorbéri fit ou Joſephus Devonius Archevêque de Bordeaux &c.* M. Ménage a lu par équivoque *Balduinus Archevêque de Bordeaux*. Mais & M. Bigot & M. Ménage ſe ſont tous deux trompez. Le premier en interprétant mal ces paroles de Pitſeus: *in his ſingulares patronos habuit*

Ro-

aux. Et Pitſéus dans ſon Livre *de oribus Angliæ*, page 275. dit que ce inus le fit Archevêque de Bordeaux: ui n'eſt pas véritable : & ce qui eſt par les Sainte Marthe dans leur *Gal-briſtiana*, à l'article des Archevêques ordeaux : mais il eſt conſtant qu'il Eccléſiaſtique. Joannes Morus qui iprimer à Londres en 1675. in octa- s Livres de Darès Phrygius de la re de Troie, mis en vers en ſix Li- ar notre Joſephus Exonienſis, le fait e. *Mortuus eſt Joſephus Monachus is, anno circiter* 1224. Ces ſix Li- pour le marquer en paſſant, ont été mez plus d'une fois ſous le nom de elius Nepos.

N DE MEUN, dit *Clopinel*, conti- ur du Roman de la Roſe, *où tout d'aimer eſt enclose*, commancé par aume de Lorris. On prétant; & Mr. t eſt de cet avis ; qu'il étoit Docteur héologie & Jacobin. Mais comme je erſuadé qu'il n'a été ni Docteur en Théo-

dum I. *Anglorum Regem, & Baldwinum Archiepum Cantuarienſem. Illius beneficio, gratia, & factus Archiepiſcopus Burdegaleenſis. Hujus ſub quadam ex ſuis ſcriptis in lucem emiſit. Antiochen ſcilicet, & de bello Trojano.* Il eſt viſible que Joſeph de Dévon a été Archevêque de Bor- , ç'a été, à Richard I. Roi d'Angleterre, & as à Baudouin Archevêque de Cantorbéri en a eu l'obligation. Le ſecond, ſavoir M. ge s'eſt encore plus lourdement trompé, en ce on ſeulement il veut avec M. Bigot que ce audouin qui ait fait Archevêque de Bordeaux. i de Dévon, il veut de plus que ce Baudouin vêque de Cantorbéri, le fût de Bordeaux.

Théologie ni Jacobin, je ne me sers point de cet exemple. Voiez ci-dessus au chapitre 127.

PETRARQUE. Il étoit Chanoine de Lombès, Archidiacre & Chanoine de Parme, & Chanoine de Padoue. C'est le Prince des Poëtes Erotiques. Comme il aimoit

¶ 1. Æneas Sylvius, n'étant pas encore engagé dans les Ordres, écrivit en Latin & en Italien beaucoup de vers d'amour, & diverses autres Piéces très-libres. Il parle lui même dans sa trente-cinquiéme Lettre d'un Ouvrage de deux mille & tant de vers de sa façon, à la louange d'une jeune fille nommée Batiste, intitulé *Nymphiplexis*. Quoi qu'on pût trouver à ce mot une interpretation commode, je pense qu'il faut lire *Nymphilesis*, de Νύμφη & de φλαυσις; ou plûtôt *Nympholepsis*, c'est-à-dire fureur causée par une Nymphe. Νυμφόλημπτος c'est *lymphatus*, & peut-être qu'au lieu de *Nympholepsis* Silvius aura mis par ignorance *Nymphiplexis*. En ce temslà, qu'on ne savoit presque point de Grec, les titres à la Grecque étoient en vogue. Régulièrement il auroit fallu Νυμφοφλησις, mais comme ce titre auroit été trop rude Æneas Sylvius préféra Nymphilesis, & ce qui me confirme dans ma conjecture est que Campanus Evêque de Teramo dans sa Vie de Pie II. dit *Juvenis Niraphileticum scripsit*. Je lis *Nymphileticum*, c'est-à-dire l'Ouvrage intitulé *Nymphilesis*. Les Italiens ne se servant pas d'*y* Grec ont écrit *ni* au lieu de *ny*, le *ra* qui suit a été formé des jambes de la lettre *m*, si bien que de *Nymphileticum* on a fait *Niraphileticum*. Le Roman d'Euryale & de Lucrece, traduit depuis en François & en Italien, consiste en une Lettre Latine d'Æneas Sylvius au celebre Jurisconsulte Mariano Socino l'ancien, trisaieul du fameux Fauste Socin. La traduction Françoise est de Jean Milet de S. Amour en la Comté de Bourgogne. Nicolas Chretien l'imprima à Paris l'an 1551. il y en a une plus ancienne sous le nom de Maître Antitus Chapelain de la Ste Chapelle aux Ducs de Bourgogne, imprimée

un amour honnête; (il le dit lui-
amore acerrimo; sed unico & ho-
in adolescentia laboravi) tous ses
mour sont honnêtes.

ÆAS SILVIUS, Pape sous le
Pie II. Etant simple Bénéficier (1),
Roman des Amours d'Euryale &
de

Dan
Epitre
Studio
suorum
essit,

1 date à Lion in 4. par Olivier Arnollet au
de du Verdier pag. 51. de sa Bibliotheque.
mé François de Louvencourt Seigneur de
es en a fait ou du moins commencé une
ſe dont j'ai vu le 1. volume in 12. impri-
Jean Gesselin 1598. sous le titre des Amans
. Il y en a aussi une traduction Espagnole
e in 4. à Seville chez Jean Cromberger de
Dom Nicolas Antoine fait mention pag.
2. tom de sa Biblioth. col. 2. La traduction
e est d'Alessandro Braccio à Venise 1554. in 8.
çoise in fol. à Paris 1493. est citée de même
précédente dans le Journal des Savans, du
Octob. 1708. p. 45. Ed. d'Amst. Sylvius avoit
quarante ans, & ne prenoit point d'autres
que celle de Secretaire Impérial & de Poëte
l écrivit cette histoire, car il déclare que c'en
& non pas une fiction. Il a seulement changé
ns des personnes, & ajoute quelques orne-
1 récit. Il eût bien voulu quelque tems après
retenir cet écrit, & fit tout ce qu'il put
supprimer, mais inutilement à cause du
ombre de copies qui s'en étoient répanduës.
là-dessus les plaisanteries de Verville vers la
son Livre, où il fait un parallele burlesque
s Sylvius & de Beze. A l'égard de la Nou-
e Tancréde Prince de Salerne traduite de
n de Bocace en Latin, ce n'est pas Æneas
, c'est Leonardus Brunus d'Arezzo qui en est
uteur. Ce qui a donné lieu à la mépriſe est
tte version est rapportée parmi les œuvres
II. le Catalogue desquelles est imprimé au
de la premiére feuïlle de l'édition de Bâle.
dans si l'on cherche à la pag. 594. on trou-
vera

de Lucréce : & il traduiſit en Latin de l'Italien du Bocace la Nouvelle de Tancred, Prince de Salerne. Il ſe repant dans ſon Epitre 395. d'avoir fait ce Roman.

JOANNES ANTONIUS CAMPANUS, Evêque de Téramo de Calabre; en Latin, *Epiſcopus Interamnienſis.* Il a fait un grand nombre de vers amoureux. Il le dit lui-même. *Scripſi verſus : quorum pars eſt amatoria : pars amore non vacat : ad tria millia.* C'eſt dans l'Epitre 46. du 3. Livre de ſes Epitres. C'étoit un homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, comme il paroît par ſes Poëſies, par ſes Epitres, par ſes Oraiſons, & par ſa Vie du

vers qu'elle eſt, comme j'ai dit, de Leonard d'Arezzo, & pour moi je m'imagine que s'étant trouvée parmi les papiers de Pie II. les Copiſtes ignorans l'auront confonduë dans la maſſe. Philippe Béroalde l'Oncle (car je prouverai quand il le faudra que Philippe Béroalde nommé vulgairement le jeune a été ſon neveu, & non pas ſon fils) a traduit cette même Nouvelle de Tancréde en vers Latins.

¶ 1. Il faut donc bien prendre garde à ne pas donner une méchante explication à cet endroit de l'Epitaphe que Politien lui a faite,

Mi Joca, mi riſus, placuit mihi uterque Cupido.

Le ſens le plus naturel ſeroit très-deſavantageux à la mémoire de Campanus qui n'a laiſſé dans ſes Ouvrages aucune trace de cette infamie. Quelle a donc été la penſée de Politien ? A-t-il voulu deſigner des compoſitions amoureuſes en proſe & en vers ? ou en Latin & en Italien ? Il y a plus d'apparence que par *Uterque Cupido* il a entendu l'amour Divin & l'amour Humain qui ont occupé chacun à leur tour le cœur de Campanus. En effet

Pie II. Et il étoit avec cela très-
t (1). Je remarquerai ici en pas-
e quoi qu'il ait fait un très grand
de très-beaux vers, M. Baillet
t fait mention de lui parmi ſes
Il mourut en 1477.

ITIEN. Il a écrit un grand nom-
vers d'amour & en Grec, & en
& en Italien. Il étoit Eccléſiaſte
ance, comme il le dit lui-même
e de ſes Lettres à *Joannes Gottius*,
iſe (2), Livre 4, page 126. de l'E-
e Gryphe.

MINIUS (3). Il a fait un très-
ombre de vers amoureux : & très-
amou-

i les œuvres que nous avons de cet Evê-
trouve dans le même recueil deux vers d'a-
: des diſcours de piété.
olitien ne ſe ſert point du mot *Eccleſiaſtes*,
ui que dans l'édition de Gryphe, copiée
de Badius, en marge de l'épître *ad Joan-
um*, à côté de ces mots. *Cum per hos Qua-
proximos dies enarrandis populo ſacris libris
patus*, il y a *Politianus Eccleſiaſtes*, pour a-
: Lecteur que Politien s'eſt quelquefois
: preſcher, mais ces apoſtilles marginales
point de lui. *Eccleſiaſtes* ſignifie là Predica-
cléſiaſte en ce ſens n'eſt point François;
e que veut dire, *Il étoit Eccleſiaſte de Flore*
emble-t-il pas que c'étoit un office en titre
itien avoit de prêcher au Peuple de Flo-

Apparemment M. Ménage, dans la liſte
nne ici des Eccléſiaſtiques, qui ont écrit
en vers, ou en proſe, n'a pas voulu obſer-
lre des tems, autrement il n'auroit point
minius avant Marſile Ficin, Octavien de
s, le Bernia, & le Bembe.

amoureux. Il étoit Eccléſiaſtique. Voiez la Lettre 17. du Livre XI des Lettres Italiennes du Cardinal Bembo.

MARCILE FICIN (1). Il dit dans ſes Lettres qu'il a écrit des Lettres amoureuſes, à l'imitation de Platon. Il étoit Prêtre & Chanoine du Dome de Florance.

LE CARDINAL BEMBO. Ses Poëſies Italiennes ſont très-honnêtes: mais il y a de grandes obſcénitez dans ſes vers Latins: ce que Mr. de Thou attribue à la licence du ſiécle.

JAN DE LA CASE, Archevêque de Bénévent, & Nonce du Pape à Veniſe. Tous ſes vers Latins & Italiens ſont très-honnêtes, à la reſerve de ſon Capitolo del Forno, qu'il fit dans une extrême jeuneſſe, & étant Laïque. Voiez ci-deſſus le chapitre 120.

LE BERNI. Il a fait un grand nombre de vers d'amour. Il étoit en qualité de Segretaire & d'Eccléſiaſtique auprès de l'illuſtre Mathieu Gilbert Evêque de Vérône (2). Il fut enſuite Chanoine de la Cathédrale de Florance.

Oc-

¶ 1. Il faut écrire Marſile & non pas Marcile Ficin. C'eſt une faute d'impreſſion.

¶ 2. Cet Evêque s'appelloit Jean Mathieu *Gibert*, & non pas *Gilbert*, *Giovan Matteo Giberti*. Voici comme le Bernia le déſigne l. 3. chant 7. de ſon *Orlando innamorato*.

E ſando all'or le lodi molto note
D'un che ſerviva al Vicario di Dio
In certo officio che chiaman Datario
Si poſe a ſtar con lui per Secretario.

¶ 3. La

VIEN DE St. GELAIS, Evê-
gouleſme. Etant ſimple Bénéfi-
plusieurs vers d'amour. Il tra-
Epitres des Heroïdes d'Ovide:
i Eſtienne en doit être cru, l'Art
a même Poëte (3). Il n'y a point
ce qu'il ait fait les vers licen-
Henri Eſtienne, dans ſon Apo-
érodote, lui attribue.

LIN DE St. GELAIS, Abbé de
& Aumoſnier de François, Dau-
rance. Quoiqu'il ait fait des vers
ncieux, Mr. Baillet l'a laiſſé en
toit fils naturel d'Octavien.

OINE HEROET, Evêque de
Etant Eccléſiaſtique du ſegond
l fit pluſieurs vers de galanterie.
de nos anciens Poëtes Erotiques:
n Du Bellay a fait ſur lui cette
e:

Dans
Apolog
d'Hero

AN-

Croix du Maine Auteur Catolique où
el l'aſſure ainſi, & ajoute de plus que
imprimé, ſans pourtant marquer ni le
née de l'impreſſion. Ce qui me fait
n'en a ainſi parlé qu'après H. Eſtienne.
c ou s'eſt trompe ou a voulu tromper.
Traduction des Epitres d'Ovide par cet
z Agrippa 4. Epiſt. 3 & Gabriel du
pag. 86. de ſon 1. Livre *de tollendis*
où il eſt pourtant à remarquer que ce
éprend quand il dit que cette verſion
que de Marſeille.

ANTONIUS HEROETUS, EPISCOPUS DINENSIS.

Non tua, sit quamvis Gallis Heroïca Musa,
Heroïs *nomen Musa tibi imposuit.*
Tam bene quòd nobis verum describis ἥρωα
Imposuit Graio nomine nomen ἥρως.

Remarquez que Joachin Du Bellay loue un Evêque d'avoir fait des vers d'amour.

PONTUS DE THIARD, Evêque de Macon. Etant Ecclésiastique du second Ordre, il fit plusieurs vers d'amour & de galanterie: & entr'autres, ses trois Livres des Erreurs Amoureuses. Etant Evêque, il s'appliqua sérieusement à son devoir d'Evêque.

ALPHONSE DELBENE, Evêque d'Albi. Etant Ecclésiastique du second Ordre, il fit un Commantaire sur Pétrone, lequel est imprimé.

RONSARD, Prieur des Prieurez de Croix-Val, & de St. Côme. Nous n'avons point de Poëtes en France qui ait plus fait de vers d'amour & de galanterie que lui. Outre un grand nombre d'Odes, d'Elégies, & d'Eglogues amoureuses, il a fait trois Livres de Sonnets amoureux: celui des Amours de Cassandre, celui des Amours de Marie, & celui des Amours d'Helleine de Surgeres. Il fit ce dernier Livre dans un âge fort avancé, comme nous l'apprenons de cet endroit de sa Vie, composée par Claude Binet: *Après avoir chanté*

s sujets, il voulut finir & couron-
ores par les Sonnets d'Héleine.
, beautez, & rares perfections
furent le dernier & plus digne
Muſe. Le dernier, parcequ'il
de la voir qu'en ſa vieilleſſe:
ligne, parcequ'il ſurpaſſa, auſſi
qualité, de vertu, & de répu-
tres précédents ſujets de ſes jeu-
: leſquels on peut juger qu'il
milierement: & non pas celui-
treprit plus d'honorer & louer
& ſervir. Témoin le titre qu'il
s louanges: imitant en cela Pé-
quel, comme un jour en ſa Poë-
& modeſte on louoit devant la
du Roi, Sa Majeſté l'excita
pareil ſtile: comme plus con-
âge, & à la gravité de ſon ſa-
yant, ce lui ſembloit, par ce
eſion de vouer ſa Muſe à un ſu-
nt mérite, il prit le conſeil de
ur permiſſion, ou plûtôt com-
de s'adreſſer en ſi bon lieu: qui
s filles de la Chambre, d'une
e & très noble Maiſon de Sain-
t continué en cette volonté juſ-
il finit quaſi ſa vie en la louant.

es paroles de Binet ne s'ac-
avec ce que dit nôtre hom-
onſard dans les dernieres an-
ie renonça aux vers de galan-
iniſtre de Montdieu (1) a écrit
que

(1) Il faut dire le Miniſtre Antoine de la Roque ſon nom de B. de Mont-dieu.

que Ronſard étoit Prêtre: ce qui n'eſt pas véritable: comme Ronſard lui-même le témoigne dans ſa Réponſe à ce Miniſtre, en ces vers:

Or ſus, mon frere en Chriſt, tu dis que je ſuis Prêtre.
J'atteſte l'Eternel que je le voudrois être,
Et avoir tout le dos & le chef empêché
Deſſous la peſanteur d'une bonne Evêché.

& ce qui ſuit.

JOACHIN DU BELLAY. Mr. Baillet dit qu'il étoit Chanoine & Archidiacre de Paris. Il n'étoit que Chanoine, comme je l'ai fait voir au chapitre 45. de ces Remarques. Et avant que d'être Chanoine, il étoit en qualité d'Eccléſiaſtique auprès de ſon parant le Cardinal Du Bellay. Et lorſqu'il mourut, âgé de 35. à 36. ans, il étoit ſur le point d'être fait Archevêque de Bordeaux par le credit & par la démiſſion du Cardinal Du Bellay. Il a fait un très-grand nombre de vers d'amour Latins & François.

DESPORTES, Abbé de Tiron, de Bonport, & de Joſaphat, & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Aiant toutes ces Dignitez Eccléſiaſtiques, il fit un nombre infini de vers d'amour. Et ſelon le Cardinal Du Perron & Scévole de Sainte Marthe, c'étoit le premier des Poëtes Erotiques de ſon tans.

BERTAUD, Evêque de Sais. Il étoit

chiera degli Amanti. Ses Poëſies furent publiées en 1606. ſantement par ſon frere, de Philippe Patiſſon, in octavo: m, *Recueuil de quelques vers*

rali qui étoit Chanoine de Péſionnaire ſur divers Benefices, eurs vers d'amour. Voiez les Carlo Caporali ſur les vers de .

ARDINAL DU PERRON. leſſous, page 180. & 181.
ER, le Satirique (1). Il étoit témoin cette Epigramme qu'il un certain Vialard,

lard, plein d'hypocriſie,
ntences & contredits,
mis dans la fantaiſie
ir mon bien & Paradis.
ſe gard de chicanerie.
cela, je le ſai fort bien
n'aura ma Chanoinerie:
Paradis, je n'en ſai rien.

s vers d'amour; & aſſez licen-

URON. Nicolas Garnier, Sr. uron, de la Ville d'Aix, Abbé de

toit de Chartres, Chanoine de Notre-Dame, & s'appelloit Mathurin.

de Valsainte. Il fit imprimer à Aix en 1632. in 8. chez Etienne David, le Recueil de ses vers, dont la plûpart sont amoureux.

LOPE DE VEGA, Gentilhomme Espagnol. Il étoit Prêtre. Il a écrit plusieurs vers d'amour dans ses Comédies, & ailleurs. Tous ses vers sont très-honnêtes : ce qui a été remarqué par Fulvio Testi dans la belle Ode qu'il a faite sur sa mort.

Alle di smeſurate Amante,
Su riva al Manzanar, con altre Ledi
Seppe LOPE calcar Comiche ſcene.
Vera gloria non vinte
Da materie impudiche : e penna caſta
Ai laſcivi d'Amor voli ſovraſta.

Et ensuite :

Deh chi mi preſta à gigli,
Onde con piena mano al VEGA eſtinte
L'oſſa ponghi, e'l cenere caſto inſiori?

LE CONTE D'ETLAN. Mr. de Saint Luc, Abbé de Redon, connu sous le nom de *Conte d'Etlan*, fils du Maréchal de St. Luc. Il a fait plusieurs vers de galanterie. Ils ne sont pas imprimez.

Mr. GODEAU, Evêque de Grasse & de Vence. Mr. Baillet a dit de lui. *On doit conter parmi les plus grandes raretez du ſiécle l'avantage qu'a eu Mr. Godeau de faire beaucoup d'honneur au Parnaſſe Fran-*

ire en même tems le moin-
à l'Egliſe de Jéſus-Chriſt.
ns commettre d'injuſtice à
Perron, de Bertaud, &
res Poëtes mitrez, le pro-
remier des Prélats de l'E-
qui a tâché de reſtituer à
& ſans mélange, la Poë-
Je ſouſcris à toutes ces
perſonne ne ſauroit tant
eau que je l'eſtime. Mais
cependant que Mr. Go-
vers de galanterie, non
Laïque, mais étant Evê-
aroît par ce Rondeau de
rſonne ne doute que Voi-
adreſſé ce Rondeau au
noiſelle de Rambouillet,
ais Madame de Montau-

Galant & brave Chevalier,
z en combat ſingulier,
vers, & de proſe polie.
non cœur ne s'humilie.
ns que pour un Ecolier.
ous, brave, docte, & guer-

ır n'aſpirez au laurier;
iſt à la belle JULIE
galant.
r: ce n'eſt vôtre métier,
traduiſez le Pſautier.
l'écrire eſt fort jolie.

Mais gardez vous de faire de folie,
Ou je ſaurai ma foi vous châtier
Comme un galant.

Mr. Godeau ne ſe mit à traduire le Pſautier que depuis qu'il fut Evêque. En un mot; comme j'étois un des Courtiſans de l'Hotel de Rambouillet, je ſuis témoin que Mr. Godeau étoit Evêque lorſque Voiture lui adreſſa le Rondeau dont je viens de parler.

Mr. CAMUS, Evêque de Bellay. Il a fait par le conſeil de St. François de Salles, pluſieurs Romans; & entr'autres, *Parthenice*, *Charitée*, *Pétronille*; dans leſquels il y a un grand nombre d'entretiens & d'intrigues d'amour.

HABERT, Abbé de Ceriſy. Etant Eccléſiaſtique, il fit la Métamorphoſe des yeux de Phylis en aſtres, ſi eſtimée par Mr. Baillet: & la Chanſon de l'Amant qui meurt, fauſſement attribuée par Mr. de Balzac à Madame Des-Loges.

Voiez mes Obſervations ſur Malherbe.

BOISROBERT. Il étoit Prêtre, Chanoine de Rouen, & Abbé de Chatillon ſur Seine. Il a fait un grand nombre de vers amoureux & quand la Reine de Suéde fut à l'Académie, il y lut de ſes vers de galanterie: voyez la Lettre de Mr. Patru à Mr. D'Ablancourt ſur la viſite que la Reine de Suéde rendit à l'Académie. Quoiqu'il ait fait un grand nombre de vers d'amour, & qu'il en ait fait toute ſa vie, Mr. Baillet ne lui a rien dit.

COTIN. Il avoit été Chanoine de Baïeux; c'eſt Mr. Baillet qui me l'a ap-

étoit Prédicateur à Paris. C'eſt
it Mr. Deſpreaux a dit, *Et qui*
ns moi que Cotin ût prêché? Il a
and nombre de vers de galante-
a même intitulé un de ſes Li-
enures galantes de Mr. Cotin,
ers qu'en proſe. Ce Livre fut im-
ur la ſeconde fois à Paris en 1665.
enne Loyſon, in douze.

TEREUIL. Mathieu de Monte-
nnu ſous le nom *d'Abbé de Mon-*
a fait imprimer des vers galants,
irs Lettres de galanterie. Voyez
au chapitre des fautes de Mr.
uchant les noms de batême de
Auteurs.

TIERE, de l'Académie Fran-
bbé de Chalivoy. Outre plu-
rs d'amour, imprimez dans le
de ſes Poëſies, il a fait le Ro-
rgeois où il y a des diſcours
.

EL DE MAROLLES. Il étoit
k Abbé de deux Abbayies: de
Villeloin, & de celle de Beau-
l a traduit en proſe Françoiſe,
Tibulle, Properce, Martial,
Juvénal. Mr. Baillet l'a fort
. Voici comme il en parle dans
e ſur les Poëtes: *Mais j'ai été*
ire, quand j'ai lu dans le Livre
ique moderne, que Mr. de Ma-
it paſſé par deſſus les Tibulles,
es, les Properces, Martial, &c.
iter en les traduiſant: comme le
le pardeſſus la boue & les cloa-

ques : qu'il éclaire sans en être infecté. Mr. de Marolles n'avoit garde de se gâter, puis-qu'il se tenoit quelquefois presqu'aussi éloigné de ces sales Auteurs, que le Soleil l'est de la boue & des cloaques. Plût à Dieu donc que tous les Poëtes qui publient des obscénitez, imitassent Mr. de Marolles : qu'ils n'entendissent pas ce qu'ils écrivent ; & que les lecteurs n'y comprissent rien : car il n'y a au monde que le galimatias double, qui puisse garantir les uns & les autres du danger.

DON PEDRO CALDERON. DON ANTONIO SOLIS. DON JAN BAUTISTA DIAMANTE. Tous ces trois Poetes Espagnols étoient Ecclésiastiques, & les deux derniers étoient Prêtres. Et ils ont tous fait des Comédies pleines de vers amoureux.

SEGRAIS. Mr. de Segrais a été quelque tans Bénéficier. Et dans ce tans-là il n'a pas discontinué de faire des vers de galanterie.

BARRIN. Mr. l'Abbé Barrin a traduit en vers François les Epitres d'Ovide.

* Cette Traduction n'est pas encore imprimée. [L'Abbé Regnier a publié lui-même cette Traduction dans le Recueil de ses Poësies en 1708.]

BENSERADE. Mr. de Benserade est celui de tous nos Poëtes qui a écrit le plus de vers de galanterie, & le plus galamment. Il est pensionnaire sur un Evêché, & sur deux Abbayies.

REGNIER. Des marais. Mr. Regnier Desmarais Ségretaire perpétuel de l'Académie Françoise, a traduit * en vers Italiens les Poësies d'Anacréon. Il est Prieur du Prieuré du Pommier aigre, de l'Ordre

nt, Diocéſe de Tours, & Ab-
rs.

Bois, Prêtre, Docteur en
de la Faculté de Paris & Cha-
. Etienne des Grês. Aïant tou-
itez, il a fait un Commentai-
re du Roi pour Monſeigneur
ſur Catulle, Tibulle, & Pro-
'eſt nommé *Silvius* dans ce
re, à l'imitation de Jâque *Sil-*
ëur du Roi en Médecine, &
autres perſonnes du nom de

ıs ces exemples de Chanoines,
'Evêques, d'Archevêques, de
qui ont fait des vers de galan-
ſemble que Mr. Baillet pou-
r un Penſionnaire ſur des Bé-
ne le pas diffamer par toute
ıs l'avoir averti auparavant en
le ſe corriger. Il me ſemble
blâmer ces ſortes de vers, il
ıâmer en général ſans nom-
ſonnes qui les ont faits. C'eſt
ıſent les Prédicateurs. Et c'eſt
i qu'on uſoient les Payens.
ſonis, dicere de vitiis. Et il
encore qu'il devoit avoir au-
gard à ces paroles de la Dé-
es Poëſies: *Amatorios verſus;*
; hic excuſarem ſi meum eſſet
Sic ſcripſit, quicumque ver-
Et profectò ſine Venere friget
cui non ſit venia poſt Cardina-

s, je ne puis m'empêcher de pro-
ces vers de Mr. de Balzac:

OESI SUA AMATORIA.

AD

D'ANN. FEBRUARIUM,

ociétatis Jesu Theologum.

nebris lux certa meis, spesque una se-
nectæ,
alido facilem pandis ad astra viam,
i religio est nostras malè perdere Musas,
, Pater, medicâ vulnera facta manu:
iquas in scripta notas Censoris amici,
vigili & cauto lecta fuisse sciam.
quidem nugæ insontes, lususque putantur
tud vetiti: & lusit sic pia Roma priùs.
ROque, PORTAUsque, sacri cecinere profana.
on exemplo tamen, sed tua jussa sequor.
o, Pater, tibi captivas, sine vindice, Musas,
jubes mutilas vivere, sive mori.

Re-

imum, post Cardinalem Perronium &c. M. Mo-
oit assurement pris Jule second pour Pie se-
Mais il a fait enfin plus sagement de ren-
choses dans leur premier état, & de ne par-
e Jule qui n'a jamais songé à faire de vers,
Pie qui a condamné ce qu'il s'étoit laissé
de licentieux dans sa jeunesse.

Remarquez que ce Théologien de la Compagnie de Jésus n'a point obligé Mr. de Balzac de supprimer ses Poësies amoureuses.

Mr. Baillet ne se lasse point de m'attaquer du coté de mes vers de galanterie. Il revient là dessus à la charge contre moi de tous les endroits de son Livre: Après avoir dit au chapitre de Pétrarque, que Pétrarque avoit cessé de faire des vers de galanterie pour Madame Laure quatre ans avant la mort de Madame Laure, (en quoi il s'est trompé de quinze ans) il ajoute que Pétrarque se mit en devoir de supprimer & de jetter au feu ces monuments de son premier libertinage. Et en cet endroit, il met à la marge: *Exemple pour nos Abbez, qui font reimprimer leurs Poësies galantes sur la fin de leurs jours.* Je remercie très-humblement Mr Baillet de son avis: dont je tâcherai de faire mon profit.

faut dire *sprimer.*

Il dit au chapitre de M. Huet, nommé à l'Evêché de Soissons. *Mais quand Mr. Huet pourroit venir à bout de faire imprimer le Recueuil de ses Poësies, nous n'aurions pas sujet de croire que Mr. Ménage pût faire un mauvais usage de son exemple: & que pour se justifier & s'autoriser, il pût l'ajouter dans la nouvelle édition de ses Poësies, comme il a fait le Pape Jule II. dans la précédante édition, au nombre des Prélats qui ont publié la mitre en tête, & sur la fin de leurs jours les galanteries & les Poësies licentieuses qu'ils avoient*

leur jeuneſſe. Car l'on ne
Poëſie de Mr. de Soiſſons;
ni celles qu'il a faites étant
s premieres années; qui ne
émoignage de la ſolidité de
la beauté de ſon genie, &
ſon érudition. Et quoiqu'il
divers ſujets, on n'en ver-
ſoit jamais capable de lui
quelque poſture que la Pro-
le établir: fût-ce ſur le St.

e aujourd'hui d'ami plus
. Huet: & je n'en ai point
. Je n'eſtime pas ſeule-
ſes Ouvrages: Et j'eſti-
antage ſa vertu que ſon
n'ai donc garde de m'op-
ges que lui donne ici Mr.
il eſt très-vrai cependant
, étant Laïque, a fait un
ıbre de vers de galanterie
ı Latin, & en François.
:t de ces vers de galante-
ıi adreſſé cette Ode Ana-

ε τῶν ἀοιδῶν,
ιος, Ἴστω,
ὦ ἰκαῖοι;
Σοφισταί.
σφρονίσω
τὸ πανδόκευον;

Σοφῶν

Σοφίης πατὴρ ἀπάσης.
Τί δ' ἄνα γίνοιτ' Ἔρωτες;
Ἀκόνη μὲν ἐσι ψυχῆς.
Πτερύγεσσιν εἰς ὄλυμπον
Κατακεινμένους ἀναίρει.
Βραδέας τεθηγμένοισι
Βελέεσσιν ἐξεγείρει.
Πυρὶ λαμπάδος φαεινῷ
Ῥύπαρωτέρους καθαίρει.
Φιλέωμεν ἤν, ΥΕΤΤΕ.
Φιλέωμεν ὦ ἑταῖρε.
Ἀδίκως δὲ λοιδορῆντι
Ὅσίους ἔρωτας ἡμῶν,
Κακὸν εὔξομαι τὸ μῆνος;
Ἵνα μὴ δύναιτ' ἐκεῖνος
Φιλέειν τε, καὶ φιλεῖσθαι.

Mais après tout: je croi préſantement que Mr. Baillet a raiſon de condanner les vers de galanterie dans les écrits des Poëtes Chretiens (1), qui ſont obligez de rendre conte à Dieu, non ſeulement de leurs actions, mais de leurs penſées. Et je me repans ſérieuſement d'en avoir fait. Et je prie Dieu de me pardonner ceux que j'ai

¶ 1. Voila ſans doute une concluſion extraordinaire. Magiſter Benedictus Paſſavantius diroit là deſſus: *hæc cauda non eſt ipſius vituli.* M. Ménage après s'être donné bien de la peine pour établir ſes pren-

Et je lui promets de n'en plus
je convie les jeunes gens de
profit de ma faute.

ces Remarques, en proteſtant
illet que je n'ai entrepris cet Ou-
e pour la juſtification de mes
ſans avoir deſſein de l'offenſer.
s la chaleur de la compoſition
échappé quelque mot qui lui ait
lui en demande très-humble-
don: comme de mon côté je lui
de tout mon cœur toutes les
jurieuſes qu'il a dites de moi.

F I N.

Louange à Dieu.

détruit toutes d'un ſeul trait de plume,
comme un Avocat qui après avoir fait
orts pour obtenir gain de cauſe conclur-
ndannation. J'appelle cela finir l'Anti-
une anti-peroraiſon.

ADDITION AUX NOTES.

PART. I. Pag. 243. *Le P. Garaſſe..... dit que Theophile étoit fils d'un Tavernier de village.*] Théophile dans ſon Apologie ſe contente de dire pour réponſe, que le P. Garaſſe *lui fait un pere, un pere, & un metier à ſa poſte*; mais dans l'écrit intitulé *Theophilus in carcere*, il décrit comme un petit château cette maiſon que le P. Garaſſe traite de cabaret, dit qu'elle étoit au bord de la Garonne à demi lieuë de Port-Ste-Marie en Agenois, & que des gens de la Cour qualifiez, *Aulici meliores nota*, y ayant paſſé, y furent reçus proprement, honnêtement & gratis pendant quelques jours qu'ils y demeurérent; il parle en ce même endroit d'un frere aîné, & d'un Oncle qu'il avoit: le premier connu par ſa capacité dans les Lettres; le ſecond, qui pour récompenſe de ſes ſervices dans les armes, avoit eu d'Henri IV. le Gouvernement de Tournon en Agenois. Il avoit un autre frére nommé Paul qui portoit les armes, & qui perdit ſon équipage & ſon argent dans une bataille où le Duc d'Elbeuf qui commandoit fut bâtu. Ce détail ſe voit dans une Lettre Latine de Theophile à ce Paul laquelle eſt la 24. & derniére. Mallet fit imprimer ces Lettres en 1642. à Paris avec les Françoiſes du même Théophile. Au devant eſt le portrait de l'Auteur avec cette inſcription *Théophile de Vian, Gentilhomme de la Chambre du Roi.*

FIN.

DIS-

COURS

ATIN,

DE

DE LA CASE,

chevêque de Bénévent,

CONTRE

LO VERGERIO,

chevêque de Capo d'Istria.

A

MONSIEUR

GLIABECHI,

LIOTHÉCAIRE

DU

AND DUC

E TOSCANE.

ONSIEUR,

êtes toujours l'homme du monde le ligeant. Mais je vous prie de croire, SIEUR, que de mon coté je ſuis ujours l'homme du monde le plus re- ſſant & qu'il ne ſe peut rien ajouter ſſentimens que j'ai de toutes les faveurs ous m'avez comblé en différantes oc- . Celle que vous m'avez faite en m'en-

le Capitolo del Forno, & qu'il a cru que cet Ouvrage, qui eſt un petit Poëme Italien d'un peu plus de cent vers, imprimé avec d'autres Capitoli, étoit un Livre Latin, d'un juſte volume, où l'Auteur avoit traité ex profeſſo la louange de l'amour des hommes pour les garçons.

M'étant trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, à cauſe des choſes, je ne dis pas deſobligeantes, mais outrageuſes, qu'il a vomies contre moi dans ſes Livres, ſans que je lui en aie donné le moindre ſujet; car dans le tans qu'il publia ſes quatre premiers volumes, où il m'a traité outrageuſement, je ne ſavois pas ſon nom; je ne ſavois pas qu'il fût au monde: & à l'heure même que je vous parle je ne l'ai jamais vu. M'étant, dis-je, trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, j'ai réfuté ſa calomnie & celle des Luthériens & des Calviniſtes contre Jan de la Caſe. Et j'ai bien la vanité de croire, que vos Meſſieurs de Florance qui ont une extrême vénération pour Jan de la Caſe, leur compatriote, liront ma réfutation avec plaiſir.

Pour confirmation de ce que j'ai dit au ſujet du Capitolo del Forno: j'ai cru qu'il ne ſeroit pas hors de propos d'ajouter à mon Livre le Diſcours Latin de Jan de la Caſe contre le Vergerio, ſon ennemi capital, & qui eſt celui qui l'a diffamé dans l'Allemagne au ſujet de ce Capitolo. Et comme c'eſt vous, MONSIEUR, qui m'avez fait part de ce Diſcours, je prens la liberté de vous le dé-

e vous ſupplie, MONSIEUR, *agréable cette marque publique eſtime & de ma reconnoiſſance, recevoir comme un témoignage ſion ſincére & véritable, avec la- ſuis,*

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

MÉNAGE.

DISCOURS LATIN,

DE

JAN DE LA CASE,

Archevêque de Bénévent,

CONTRE

PAULO VERGERIO,

Archevêque de Capo d'Istria.

QUOD scribis, dictum tibi esse à nescio quo qui isthac iter haberet, quosdam qui Romæ vivant, queri de tua petulantia ac malevolentia solitos, scito id totum falsum ac nugatorium esse : nemo enim est, non dicam bonus aut notus, sed sanus modò, qui te, tuasque istas nugas, flocci unquam fecerit. Neque id Romani modò de te; scrip-

ſque tuis, ſentiunt, ſed idem totius
de tua ſtultitia judicium eſt. Quam-
n, quòd de eo te purges, nihil eſt.
i ego te, mi VERGERI, mo-
libero. Atque animadverti duo om-
eſſe hominum in Italia genera, alte-
eorum quibus ignotus ſis, alterum
n quibus nimiùm etiam ſis bene cog-
. Ac qui te, vitamque anteactam
norunt, ii te ex helluone impuriſſi-
perditiſſimoque, tam repentè morum
ſtrum iſthic extitiſſe rident: tu dolere
ortaſſe arbitrabare. At quibus igno-
s, ii, ſi quando in tua iſta tam præ-
ſcripta inciderunt, quid credis? ne-
nt te, atque contemnunt. Nempe,
s, quòd ineptire me ſentiunt: primum
:m iſthuc ipſum ſcilicet: deinde illud
ne accedit, quòd uſque adeo palam
iri te vident, ut nullum eſſe pericu-
ſtatuant quemquam fore in Italia
:m, qui compos modò mentis ſit,
:ompertum non habeat impudentiſſi-
i te ita, utì es, eſſe, aut qui credi
uicquam oportere exiſtimet.

quoniam libere ac fraternè agere te-
pro noſtra mutua inter nos benevo-
i inſtitui, obſecro te quid tu tibi vo-
, aut quicumque ille fuit, qui de
LI III. vita ſcripſit? putaſtine quem-
i fore qui tibi de tot tantiſque crimi-
ac ſceleribus crederet? quì tu iſthæc
potuiſti? præſertim cùm tam multa
nteſtina ac domeſtica, de quibus vix
aut alter ex intimis familiaribus,
ſi maximè vera ſint, ſuſpicari ali-

quid signis quibusdam possit, qui igitur tu hæc alienus, ac prope alienigena, tantopere affirmas, præsertim solus: quis ad te detulit? qui testes affuerunt? quæ proferuntur literæ? ubi tu interfuisti? huc accedit illud etiam, quo vel castissimi atque integerrimi viri, à quibus, ne dicam joco, nos longissimè semper abfuimus, à testimonio dicendo removeri solent, quidnam igitur id est? inimicitiæ: ac vereor equidem ne id non exiguum Pauli probitatis signum sit, quòd te moresque tuos, oderit. Sed mitto hoc. Inimici tui vitam scribis; nemo tibi de ejus peccatis quicquam credit. Nam cùm civibus, amicis, consanguineis tuis, tam petulanter maledicere, atque adeo malè etiam facere consueveris, quid homines facturum inimico atque hosti putent? Nam cum Paulo intercessisse tibi inimicitias, tute mihi millies narrasti: non has novas modò, propter quas isthuc transfugisti, sed veteres illas quoque de tuo stipendio, cùm tu magni operam tuam faceres, magnificisque verbis extolleres; cùm assiduas operas navasse te Sedi Apostolicæ prædicares: quam tu Sanctam illis temporibus singulo quoque verbo appellabas: quoad scilicet extorquere & auferre aliquid te ab ea speraſti posse. Cùm tu igitur magnam mercedem poscéres ac flagitares, ille, ut pote vir magnus ac gravis, nebuloni tibi nihil neque crederet; quod tua nihil intererat; neque daret; quod tu iniquissimo animo patiebare; ortæ inter vos sunt, ob eam ipsam causam (qua de causa nunc quo-

tantopere iraſceris Italiæ) gravis-
micitiæ: quippe ob famem atque
n tuam. Ac ſi verum fateri volu-
magnam tu Germanis hominibus
eliam facis, quòd idoneos arbitre-
, apud quos tam impudenter men-
quoſque uſque adeo contemnas,
ɔſque rerum putes, ut tibi de tuo
tam ineptè, tamque apertè men-
dem habeant. Sì literas, ſi teſtes,
ienta atque equuleum, ſi omnia
onum genera proferres, nemo tibi
venefico atque uxoricidæ crederet;
tantiſque præſertim rebus. Tu in-
modò tibi fidem haberi exiſtimas;
ris, mihi crede: ne cùm dejeras
eum libellum nunquam te ſcrip-
nihilo enim ſecius impudens es,
o uteris, cùm illum venditas, tùm
ſcripta convicia illa inania ac nuga-
ro teſtimoniis recitas.

n quòd ais, non ferre te quoſdam
Germaniam invehi conati ſint, jo-
arbitror, cùm te maximæ clariſſi-
: provinciæ patronum facis, Tu,
r, Germaniæ patrocinium ſuſcipis?
imirum uno ſemper valuiſti pluri-
ut nihil unquam quicquam uſquam
eat. Dic mihi, non tu Germaniam,
ota illa gente humaniſſima, unà cœ-
opus ſit, divendas? Verebere credo
s deſtituere ac deſerere, qui amicos,
ıtrem, qui conjugem, qui patriam,
:tatem prod deris? Nonne tibi cum
nillimo JOANNE BAPTISTA,
Epiſcopo, fratre tuo, diuturnæ,

tem confiterere, ſtultitiam accuſares. Ande hoc negare non tu ad hominis pedes concidiſti? non fracto animo ſupplicaſti? precibuſque omnibus obteſtatus es, uti te in Galliam ſecum tolleret? Non ea te de Religione, de Helvetiis, de Germania, ſenſurum, dicturumque recepiſti, quæ ille vellet, quæque præſcriberet tibi? Hem morum emendator! hem pietatis columen! hem Fidei exemplum! At ille tibi Germaniæ defenſori, Religionis correctori atque cuſtodi, ne in levitate quidem atque perfidia, quibus rebus delectatum te ſemper ſciret eſſe plurimùm, fidem habuit ullam: neque inquinari polluique ſe, comitatumque ſuum puriſſimum, tam lutulentis ſuis ſordibus & cœno paſſus eſt. At ſunt qui aliquando Germaniam liberiùs appellant: jure tu quidem ferè tuo ſtultitiam levitatemque univerſæ noſtræ gentis uni tibi vendicas. Sed reliquimus, reliquimus, mihi crede, noſtri generis atque ordinis in Italia homines paucos omnino, ſed tamen aliquot, neque omnem fatultatem nobiſcum efferre potuimus, qui, ſi aliquid aliquando temere effutiunt in Germanos, nolito illis, patrone magne, iraſci: noſtram enim illi cauſſam, ſi neſcis, agunt, cùm vulgus ſtolidum irritant, quò convenire minùs Germania cum Italia poſſit. Etenim ſi conveniat res, mihi, tibique, congerronibusque noſtris, eò res redierit, ut periculum nobis fama futurum ſit, quam ægre adhuc ſuſtentavimus. Quamquam video bonos quoque aliquot ſtudio & contentione quadam elatos,

ovectos longiùs ſed eos per-
, & ſi tecum, quod illi mi-
conferantur, moderatos.
mihi verſari viſus es cum
ſummo periculo: nec ſatis
, quî iſthuc tibi tam ſtultum
enire potuerit; quamquam
ue ſtultitia es ſingulari; qui
GINALDO POLO CAR-
ledicere: quod te primùm
inum facere auſum eſſe, cer-
quid enim de optimo illo ac
viro à ſumma laude ſejunc-
totum id continuò ipſæ reſ-
ipſaque mens atque animus
pare videto, ne illi ipſi qui-
e te ſimulas, turpe ſibi eſſe
olo diſſentire. Qua quidem
n audaciam atque impuden-
rebus excellere te gloriantem
eo; ſed cæcitatem, ut dixi,
entiam tuam ſum admiratus:
on videt; præter te quidem,
inedia cáligant: ſi vera ſint
Chriſtiana Polus ſentit, eò
anos nos veræ pietati, Chriſ-
obeſſe quàm Turcas, quò
nitoſiuſque inteſtinum bellum
ternum? Neque ille, cùm
ccuſat, Germaniæ maledicit,
edarguit. Quòd verò homi-
tiſſimum accuſas, quòd ſecus
itiat ac tu de eo pollicitus es,
ccas: primùm, quòd planè
nare te de aliis eſſe ſolitum
t ne de Paulo quidem Tertio,

deque aliis quos tu conviciis insectaris, fidem facere possis. Deinde quòd eum quem tu virum gravem, castum, sanctumque prædicaveris, dissentire à nobis demonstras: cujus probitas, integritas, temperantia, castitas, sanctitasque, si eam de Religione sententiam, quam ille defendit, nihil adjuvat, cur eorum, quibus tu maledicis, peccata, etiamsi maximè vera sint, eam ipsam de Religione sententiam coarguunt? Etenim, si quia boni ita de religione sentiunt, nullum argumentum est, rectè eos credere, ne quia quidem mali nonnulli in eadem sunt sententia, obesse personarum vitia caussæ debent. Quòd autem miseratus illum es in altera epistola tua, nonne intelligis totidem verbis illum miserari te contrà, nosque omnes, posse? Magnum credo negotium homini omnium eloquentissimo, deplorare calamitatem nostram, nostramque vicem dolere, atque in eo commorari, qui vetus iter à Sanctissimis Patribus institutum, parentum majorumque nostrorum vestigiis attritum, reliquerimus, unum LUTHERUM, levem, apostatam, malevolum, seditiosumque hominem secuti, atque illum ipsum ducem, vexilliferumque nostrum, cæcum, atque improbum deserentes, aliò alii abierimus, dissili, discissique innumerabilia in fragmina, ac potiùs frusta, simus: ut memoriæ mandare sectarum, in quas misere ipsi nos discerpsimus, nomina, haud facile sit: qui Evangelii nomen modò latebram scelerum, flagitiorum, rapinarum, sacrilegiorum nostrorum habeamus; in sententia

verò

ædificemur, atque cavillemur; per-
que interpretatores per pietatis simu-
em, non libertatem, sed licentiam
temur; ceteraque id genus ab om-
jam decantata: qualia confirmata,
probataque tandem caussa, in epilogo
ere Oratores magni illi ac docti olim
ant, amplificandi, non confirmandi
i. Nos autem rabulæ ac clamatores,
is atque conviciis causas peragere
ieti, omissis probationibus, quas nul-
lerumque habemus, hæc pro argu-
is pronunciamus. Memini enim te
totas Venetiis peroraſſe cauſſas, ab
lio ad epilogum, maledictis & con-
liis; & quasi nullo commisso prælio,
riam tamen conclamasse: à qua con-
dine non discessisse te video: quam-
i Rhetoricæ dediſſe te assiduas ope-
audiebamus: quo, ad accusandum
im hunc Tertium instructior ac-
es. Eæque extant literæ tuæ, in
is comminatus es, meditari te jam
m ac declamare, & ad persequen-
injurias quas ab eo acceperis, te com-
e. Cave igitur, si sapis; jocari
mihi tecum libet; quid enim tu sa-
; ne posthac POLUM vexes, ac ne
les quidem: neque tantum noſtræ
æ vulnus attingas; potiùsque in li-
; illis qui in epistola altera tua appe-
r à te, acumen illud tuum exercetò:
ibus si qua amphibologia exstiterit, in
nam partem vertito: iis facilè eludun-
ellularii, opificesque, tum mulieres,
e anus. Si qua autem inventa erit al-

legoria, ita uti se res dederit, amplecti tibi licebit scriptum, aut sententiam. Si in exornationem aut amplificationem incideris, singulorum verborum fidem, non tanquam ab Oratore, sed tamquam à teste, exigito. Tum si cui libro Papæ adscriptæ Literæ fuerint, quæ Privilegia quædam continent; Vulgaria illa, atque omnibus passim jam dari per Scribas solita; totum illum librum, si paullò hilarior sit, vel memoriæ mandasse Papam contendito. Si de gravibus sanctisque rebus in eo scriptum fuerit, ne aspexisse quidem Papam dejerato: sed per alios eas literas adscriptas suo nomine defendito.

Præterea, si qui sunt paulò minùs casti libelli, per jocum aliquibus in adolescentia scripti, eos tu cui tibi commodum fuerit, ascribito: quæ dubia erunt, in pessimam partem rapito: multa de tuo addito: quod de versiculis illis qui de *Furni* laudibus inscripti jam olim sunt, feciſſe te video: quamquam illos me annis ab hinc quinque & viginti editos, alterius cujusdam nomine inscriptos, legisse me memini. Tu JOANNI CASÆ attribuis: quem tumet affirmare soles ornatè, politèque scribere & versibus posse & soluta oratione. Id quod video BEMBO quoque & FLAMINIO idem visum esse, aliisque multis item bonis, doctisque viris, qui de ejus hominis cùm eloquentia, tum temperantia, integritate, humanitateque elogia quædam scripta reliquerunt. Sed si JOANNIS CASÆ ii versiculi sunt, ejus ego hominis gravitatem & constantiam

poſſim; niſi tu illi iratus de
pere ſis; qui toties à te laceſ-
dit tibi nunquam: præſertim
verbis facere illi hoc licuerit,
eos verſus ludens ſcripſit:
ud atque ille dicit, intelligis,
ulpa eſt, qui non malè dicta
eteris; quòd ſi aliud dicitur,
atur, tamen tu in aliam par-
ic cogitatum ab ejus carminis
; feminæ enim illis verſibus
mares, laudantur; ſi modò
æter Furnum ipſum laudatur.
gnoras, ſed vetere illo tuo u-
o Oratorio: gratificari enim
quando tu te Principum Nun-
ſti Legatum eſſe te, jactase ac
litus es. Quamobrem videto,
nodi viros cùm vituperas per
n calumniam, noſtræ obſtes
riores enim ſunt, quàm ut tu
re in illorum poſſis nomine.
quidem non modò cognitus
etiam hominibus multis atque
, ſed etiam gratus, charuſque.
) T I O verò affirmare tibi, hoc
on tibi illum honorem cùm de
habuiſſe, ſed patriæ veſtræ. E-
libri in luce atque in oculis ho-
nt, laudantur à doctis, emun-
: & quidem carè: tui, ab opi-
llurariiſque leguntur; veneunt
quam illectas tu plebem, quò
es eos facias: etiam facetiis.
quàm id parum te decet; præ-
nem & Theologum: *cum Pri-*

vilegio Papæ, ais, *ad horæ momentum.* Quærerem hîc de te, ecquid te pudeat tam inepti, tam ſcurrilis dicti? niſi ſcirem pudorem te in omne jam olim puerum tempus amiſiſſe, vel abjeciſſe potiùs. Sed MUTIUM Italiæ Principes domi ſuæ jamdiu in magno honore habent, honeſtè nutriunt, ſtipendium dant: nos miſeri atque egentes, eſurimus ſcilicet & algemus. Quamquam te hominem illuſtrem nactum audiebamus, qui te alere conetur. Is aliis in rebus magnis, variiſque atque omnino ab his, quas tu tibi arrogas, abhorrentibus, occupatus, parum adhuc te noſcere potuit; ubi te, moreſque tuos, cognitos habebit, id quod propediem futurum eſt, non te feret, mihi crede. Quamobrem hortor te pro noſtra amicitia, uti memineris his paucis diebus exſaturare te quam maximè, etiam ad futuram famem atque eſuritionem.

Nam de PETRO ALOISIO FARNESIO, quem tu inſectaris jam toties conviciis, mortuum, quis eſt qui fabulam illam non audierit? Quotus autem quiſque eſt, qui commentitium id totum eſſe, atque à malevolis confictum, ſcire te neget? A te autem requirunt Itali homines ſuperiora illa ſcilicet, quibus teſtibus, atque adeo quibus inditiis id compereris: cur id, quod tibi non magis quàm cæteris omnibus compertum ſit, ſolus affirmes? cur hoc tibi ſumas, ut hominem vexes mortuum? Eloquentiâ te fretum dices: illi malevolentiâ atque audaciâ; tum inimicitiis adductum putant, loquacem te, & male-

um, atque malevolum dicunt,
item, aut disertum negant. Quid,
ecum ipsa tua pugnat oratio, nec
e ullo modo potest? Fama est,
veneno Episcopum illum periisse,
re tantum Petri Aloisii facinus pa-
sset. Mitto, ausum te esse veneni
nem facere; impudentiam enim pro-
illud requiro, utrum datum istud
m sit, priusquam rescīri facinus il-
nerit: quod tu, si affirmas, quæro
, qui ergo rescīscere potuisti? Sin
m vulgata ea res est, ut ad te quo-
na ac nuncii pervenerint, quid attī-
nenum dari? Sed ego stultior, qui
ti ullius rationem postulem. Atque
n sic existimo, ob unam hanc caus-
ationem à natura bestiis negatam
od illæ isto, quo tu loqueris modo,
i potuissent, essent loquturæ. Ea-
bi de JULIO III. respondeant,
iis literis quas tu de Conclavi mis-
te delatas ais. Negant tibi quic-
credi oportere à quoquam: vanita-
itatis, mendacii, te convictum de-
t. Profer igitur eas literas: manum,
, proba. Fingi hæc à te, ab aliis-
i meique similibus, dicunt: neque
iorum, sed criminum, habendam
ionem docent. Tum Germanorum
itatem obtestantur, fidem implo-
ie irritari à nobis imperitam, igna-
e rerum multitudinem in se pati ve-
per nos, perque nostri similes ali-
demonstrant factum esse, ut à dis-
ie ad diffidium, atque ad odium inimici-

micitiaſque ventum ſit. Germaniæ gravitatis, humanitatis, prudentiæ, fuiſſe, ita de Religione diſceptare inter nos, ut jurgiis abſtineremus: nunc diſcedi à publica cauſſa, privata odia exerceri, me meo, te tuo maledicere inimico, quæ de cauſſa dicenda fuere, prætermitti jam ferè ac tacita præteriri; dirimi rem jactandis viciſſim probris, impudicarum muliercularum more, quæ à moderatione, probitate, charitateque Chriſtiana longiſſimè dicunt abhorrere. Tum illud addunt, Quid tu tandem, VERGERI, es, qui tibi deligas clariſſimos homines, in quos, tuo arbitratu, declamites? Vin tu vitam tuam à pueritia recenſeri? Minimè verò: ne ea vitia, quæ tu falsò in ſingulis vituperas ſingula, univerſa verè in te uno appareant. Vin tu inopiam domi tuam, foris ſordes commemorari, an propter obſcuritatem tuam latere hæc mavis in tenebris? neque tu fortunæ culpâ ſemper eguiſti, ſed gulæ, ſed ceterarum corporis tui partium vitio.

Quid ego de levitate tua dicam? qui, cùm ab omnibus Muſis ſemper abhorrueris, infelici illa laurea coronari caput iſtud tuum pleniſſimum vento tantopere expetiſti. Quis iſthuc moribus noſtris facit jam, niſi ſcurra? Fuit enim olim fortaſſe ea laurea virtutis ac doctrinæ inſigne, nunc certè vanitatis. fatuitatiſque teſtimonium eſt. At hoc, vetus, inquis, eſt: quid hoc novum ac recens? Nonne huic levitati atque impudentiæ tuæ ſimile eſt, atque par? quòd depingi te, ridiculumque iſtud ſenis lanio-

tuum curasti, atque istud os
, quod occulere atque ob-
nduſtria tu, ſi quicquam te
bas, quasi magni cujusdam
ropè dicam numinis, simu-
obesæ ſuis rictum, odioſiſſi-
criptum per Helvetios, per-
finitimas gentes circumferri;
illi ipſi quidem qui tibi fave-
potuerunt. Tu Pontificum
Chriſti Legatus, trifurcifer,
omnino tu Italiæ ignomi-
m cùm natus es, inuſſiſti,
terra ortus ſis: verùm id &
, nullâ tuâ culpâ factum eſt:
entium monſtra & portenta
iquando: & Itali dolorem
, quòd te diu fame, ſitique,
nium inopiâ torſerunt: quòd
denique, & tamquam mari-
adaver quoddam fœtens, e-
am illi gratiam JOANNI
i tuo, illi cui tu tantopere
abent maximam. Itaque ſat
rum dediſti. Germani verò,
o, ſponteque tua tam inſig-
liam facis: qui non modò
ris, & tamquam ad ſaxum
d clarum etiam, illuſtrem-
i cujusdam numinis inſtar,
d talem, tantamque gentem
las à te pœnas poſſunt. Re-
am, qui te, edaciſſimam,
nmaniſſimam belluam, domi
quod ne tu quidem tam ſtul-
n modò perpetuum, ſed ne
diu-

diuturnum quidem futurum speres: quippe qui diuturni habueris nunquam nihil præter malevolentiam & famem istam tuam. Itaque bonum nimium consilium illud est de te ingurgitando, atque dum tibi per nobilissimi hominis occupationes, ac profusam dissolutamque benignitatem licet, ad tuos tostos menses, atque adeo ad totos annos, inferciendo. Sed, ut ad levitatem tuam redeam, abiisti (qui DIANAM scilicet necasses) à Poëtis: ad Jurisconsultos te contulisti. Nec verò tibi Themis fuit aliquior quàm Apollo fuerat: quamquam aptior naturâ tu litibus quàm versibus eras. Sed tamen quæ diuturno ac magno labore ediscenda tibi erant, ea tu didicisse, te discere maluisti, quàm ut ediscere laborasses. Itaque inaniissimus doctrinarum omnium à gymnasiis prodiisti. Linguâ atque audaciâ fretus, causas agere te velle dixisti: sed cùm, quoties diceres, totiès malediceres, mentireris, pejerares, calumniareris, prævaricarere, neque litigatores tibi, jam neque corona, neque judices, fidem habebant; nemoque ferre te, ac ne aspicere quidem poterat. Itaque cùm frigeres, atque adeo algeres; qui te uxoris illâ molestiâ facilè liberasses, abiisti Romam ad ANTONIUM fratrem tuum. Is Clementi VII. te commendavit, apud quem ille in magna erat gratia: neque bene te, quòd perdiu domo abfuerat, nosse poterat: errore quodam missus in Germaniam es, cùm plus fidei fratri de te prædicanti Pontifex ille quàm par erat, habuisset. Vix dum Româ profectus eras, cùm delatum Pon-

n ſunt virtutes illæ tuæ præcla-
e inſignes: loquacitas, vanitas,
cæteræque id genus reliquæ, quæ
ternuncium ſolent, præſertim,
la illa tua. Sed jam ſtipendium
um tibi annuum, opinor, erat.
rimæ fratris quin te Pontifex re-
er ingreſſum, perfecerunt. In
m veniſti. Ergo, qui linguam
venalem ſemper habuiſſes; quod
leres, aliud habebas nihil; poſt-
pturæ & calami merces oſtentari
eſt, non tu quæ habebas modò,
quæ non habebas, proſcripſiſti,
iſti: id quod Germani aliquot,
c ſuperſtites, meminerunt. Re-
igitur Paulus Tertius. Hinc
æ ſcilicet. Atque ibi tu conti-
logum eſſe te velle dixiſti: eo-
mpore eloquentiæ aiebas te dare
Non enim dicam, cur tu Epiſ-
ave ratione factus ſis, ne alio-
umdam ſcelus conjungam cum
tſi pœnas illi ſceleris, ſacrile-
s pertulerunt graviſſimas. Sed
Eccleſiæ tuæ præ fuit is quidem
ovincialibus tenues erant. Gu-
creverat, & luxus atque ſuper-
quorundam hominum, qui malè
nt, benignitate ſuſtentata ali-
ant: ſed ubi exhauſta eſt; nec
parvo contentus eſſe poteras;
te ad alium quæſtum: Homi-
am non nimiùm ſapientes, ſu-
, ruſticanos, ſtultaſque aliquot
ocupletes aggreſſus es: ſevocaſti:

doce-

deceos te posse arcana quædam de Religione dixisti: nam quæ adhuc tradita illis essent ab aliis, perperam esse tradita: mutari ea oportere atque corrigi persuades impudentibus ac fatuis quibusdam. Interest, merces magistri scilicet magna; perfundati multi à te sunt, atque ad summam inopiam redierunt. Meministi-ne quemdam Patavii, quem appellari à me nihil necesse est, tametsi vulgata res est, qui cùm à te magnâ pecuniâ esset emunctus, cùm condemnatus impietatis esset, magna rerum suarum desperatione & scelerum conscientiâ furere cœpit; quem tu virum sanctum, divino percitum spiritu diceres, Prophetamque salutares? Cumque tu hoc magna contentione in cœtu magno hominum defenderes, oblitus-ne es, illum tibi repentè maximum feciſſe convicium: cùm te fraſtratorem, decoctorem, veneficum, Hæreticum, appellaret? Meminisli-ne ita fractam ac debilitatam istam impudentiam tuam repentè esse, ut pæne concideres; verbum Prophetæ illi tuo, vera quidem omnia de te canenti, respondere nullum auderes? Meminisli-ne facinora illa tua percrebuisse; palam facta esse; ad Judicesque delata; illos ipsos quos tu clamoribus ad hoc usque tempus, homo charitate Christiana magna præditus, prosequeris? Meminisli-ne quàm illi humaniter, quàm benignè tecum egerint, ut ad sanitatem redires? ut stultiloquium istud tuum compesceres, ne te perditum ires? Sed tu, qui propter æs alienum, non Dei sed carceris metu, in Religionis causſam,

quam in aram confugiſſes, qui ſalvus
nullo modo poſſes, multa ſalute cre
ribus tuis dicta; abiiſti clam ex Italia;
tus Judicibus, quorum culpa nulla e
præterquam quod te ſolutum cauſſan
cere paſſi ſunt; iratus Venetis, quos
teà jactare ſolitus eras, ſceleris ac fu
tui te patronos habere, iiſque fretum
dicia legeſque contemnere. Qui i
talis ſis, qualem te eſſe tui affines, tu
omnis civitas prædicat, qualemque te
eam vehementer piget, pudetque;
putare exciri Germaniam poſſe tuo
impuriſſimo latratu. Tum hoc etian
dunt; Date, inquiunt, hoc, Gern
nobis pro veſtra priſtina illa humanita
que in nos benevolentia: multos ex
nibus civitatibus, pagiſque veſtris. V
tiis, Romæ, Mediolani, aliiſque in
dis Italiæ habetis: nolite VERGE
de nobis credere: ac ne nobis quide
VERGERIO fidem habetote, ſe
civibus veſtris exquiritote, quæ de V
GERIO, jam olim cùm ille nobi
ſentire ſe de Religione dicebat fuerit
quæve hominum æſtimatio: quid c
de iis quos VERGERIUS vitup
judicet ea provincia univerſa; utros
liùs reperietis audire, eos probos, c
que habetote; iis creditote. Si ab in
ætate VERGERIUM veſtri cive
tiores vos facient ſe comperiſſe, n
vem modò ac popularem, ſed libi
ſum, intemperantem, nepotem, aſc
tum malevolum, perditum, auda
perfidioſum, ſemper eſſe habitum

autem qui ab eo vituperantur, censeri apud suos quemque probos, constantes, temperatosque homines. Persuaderi vobis finitote à vestris civibus, consanguineis, affinibus, hominem illum esse nequam ac perditum. Hos amatote; qualiacumque ea sint quæ illi de Religione sibi statuenda esse censuerint: ac contaminatam belluam omnibus sceleribus exterminatote: nec aprum limo, atque adeo simo, turpissimorum vitiorum omnium coinquinatum, in lectissima vestra Juventute versari, volutarique permittitote. Sed fac illud esse, quod fieri nullo modo potest, ut tu purus, mundus, castusque sis, tamen appellare te POLUM præterquam honoris caussâ non oportuit: quem tu hominem omnium gravissimum, aliud sentire ac loqui; de pietate præsertim, cujus ille colentissimus semper fuit; cùm persuadere Germanis conabare, non modò mentiebare, sed etiam insaniebas: id quod prudentem illam, fideique plenam, nationem, numquam tibi credidisse, certò scimus: pertulisse autem ea te dicentem, vehementer miramur. Polliceri de altero graves homines timidè solent: occultas enim esse norunt hominum voluntates: reprehendere eos quibuscum inimicitias gerunt, nolunt: verentur enim ne castigare, sed maledicere videantur. Tu utrumque temere, nulla necessitate coactus, facis. Ad hunc igitur modum multi de te, mi VERGERI, loquuntur. Statuendum tibi, VERGERI, est, ai[illegible] utrum te malis esse, cælibemne, an [illegible]

ritum,

ritum; ſacramne hominem, an p
num; Canſidicum, an Poëtam, aut I
logum; Epiſcopum, an Apoſtatam;
lum, an Germanum; Principum-ne
ciſum, an Chriſti Legatum. Atque
ubi ſtatuta tibi confirmatáque tande
runt, ſbi de tua levitate atque incon
tia te dicentem audiemus. Nam de
de probitate, de Religione, de caſti
ne tu quidem, opinamur, quamquan
ne ac naviter impudens es, audire te
tulas. Ergo hæc de te.

De Germanis verò hominibus, hac
Religionis ac pietatis cauſſâ, magna
quidem & gravi, ſed tamen unâ exc
ita ſentiunt, Gentem unam omnium
eſſe humaniſſimam: nam feritatem
ejus priſcam ita eſſe manſuefactam, u
tus atque animi robur duruerit etiam
manitas autem, ſi qua antea fuerit,
lita ſit. Præſtare fide, excellere indu
florere ingenii gloriâ Germanos hom
non fatentur modò, ſed etiam prædi
Itaque vehementer mihi eam Natio
diligere videntur; &, cum una illa r
Religionis exceptione, etiam colere.
enim arbitrantur: ſi res ſpectetur be
Germanos, aut ſolos, aut cum pa
in prœliis locum tenere, & ordinem
ſervare; & dicto parentes eſſe, à p
didiciſſe: proceris corporibus, firmi
ribus, intrepidis animis eſſe: torm
rum, itinerum, caſtrametationum,
habere maximum: multitudine, e
armis, ducibus, valere plurimum
Germanis, ſi inter ſe conſenſerint ac

ſpirarint; quod VERGERIUS (aiunt) diligentiſſimè pro ſua parte prohibet, cùm per pietatis ſimulationem diſcordias nutrit; ne orbis quidem terrarum obſiſtere, ac repugnare poſſit. Itaque omnem ſpem Turcarum impetus repellendi in una ea fortiſſima gente poſitam, ſe dicunt habere. Quòd ſi pacis artes quærantur: primùm *liberales* illæ quæ appellantur, ſingulas excoli nuſquam gentium majore ſtudio, majoreque fructu, quàm in Germania, ſentiunt: id quod librorum indicat copia; quos illa gens de ſingulis diſciplinis plurimos, atque eruditiſſimos, à ſe conſcriptos, his paucis annis edidit. Quanta verò ſolertia? qui labor? quæ patientia? quæ etiam intelligentia Germanorum hominum in iis elucet artibus quæ ad vitam cultumque pertinent? Hæc illi de Germania, cùm ſæpiſſime, tum etiam libentiſſimè, commemorant: vehementerque dolent decipi eam à nobis nullius pretii hominibus gentem, atque deludi; & qui domi noſtræ conſiſtere numquam potuerimus, plebem naturâ minimè malitioſam, minimeque verſutam, nactos, eouſque exultare, ut nobiles atque inſignes etiam haberi nos poſtulemus, pictarumque imaginum, nominumque noſtrorum, præſtigiis lenocinemur nobis, indigniſſimè ferunt. Et quoniam rem, ita uti eſt, dicunt, ex animo ſeſe id dicere, facilè mihi perſuadent. Deus, aiunt, malè quibuſdam faciat malevolis, invidis, deſperatis hominibus, qui partim inopiâ atque ære alieno, partim ſuperbiâ atque invidiâ adducti, ſuper

ſos ſe repentè faciunt, perperam no
pietate ſentire dicunt, atque ad Germ
transfugiunt: eò cùm venerunt, aſp
de nobis loquendo, iis ſe ſe venditan
probris, conviciiſque in optimum q
que jactandis, eorum gratiam aucupa
qui ſejungere à cauſſâ perſonas non
cerunt, atque homines paullò magi
turâ credulos, quale proborum ple
que ingenium eſſe ſolet, nacti, eos
dunt atque decipiunt. Sic enim illi
trantur, VERGERIUM puta,
Italorum hominum, quòd illius g
vitia, & ſcelera nefaria, homo fa
tolerare jam ampliùs non potuerit,
tis rebus fortuniſque ſuis magnis ac
rentibus, in Germaniam uſque penet
præcipuè illud ſecutum ut de Religi
quæ vellet liberè ſentire ac dicere ſu
arbitratu liceret. Verùm multò alit
que illi exiſtimant, res eſt: nam levi
egeſtate, ſuperbiâ, & ſui oſtentati
VERGERIUS, non ſuo judicio
Italiæ, ſed creditorum odio, coactu
ut in Germaniam transfugeret.

Idemque VERGERII ſimilibus
tis contigit, qui cùm ſe, ingenium
duſtriam, doctrinamque ſuam plurim
timent, ſeque plurimùm, ſine rival
licet, ament, iniquiſſimè ferunt non
cari ſe continuò Romam; ſibi de
ſummos honores indignis mandari do
illos aſpectari, ſeſe jacêre, contemn
tenebris eſſe, anguntur: ubi ubi a
cœperunt homines leves, multa de
fruſtrà polliciti, multa inaniter Po

REFLEXION

SUR LES

JUGEMEN

DES

SAVANS,

ENVOYE'ES A L'AUTEU

Par un Académicien.

Sur l'Edition * de 1691.

* Cette Edition a été faite à Paris, q
qu'on ait mis sur le titre *à la Haye*

AVERTISSEMEN

VOici quatre Lettres, qu'on envoy
M. Baillet, ſur les Jugemens
Savans. A la vérité elles ſont de vi
date; il y a trois ans paſſez qu'elles
écrites : mais on eſpere qu'il ne trou
point mauvais qu'on les lui ait envoy
tard.

Outre que tout ce qui a l'air de cri
vient toûjours trop tôt pour l'Auteur
lui qui a écrit ces Lettres, n'aime po
donner inutilement du chagrin à perſ
Son deſſein étoit de les envoyer dès qu'
eût écrites : mais on l'aſſura que M.
let avoit interrompu ſon travail & n
que l'envie d'imprimer lui avoit paſſé.
fit qu'il les ſupprima, parce qu'ell
tendoient qu'à guerir ce nouvel Aute
la paſſion d'écrire, ou à l'engager à le n
faire.

Ainſi ces Lettres n'auroient point
ſi M. B. n'eût plus écrit : mais les A
qui ont ſi fort réjoui le monde, ont
au public qu'il n'avoit pas encore re
à l'impreſſion : & ſans mentir, ç'
été dommage d'étouffer une fécondité
me la ſienne, & de tarir de ſi bonne
une ſi heureuſe ſource. D'ailleurs
ſû de fort bonne part qu'il continu
Recueil, & qu'il devoit bien-tôt en
les Bibliotheques de cinq ou ſix vo

tout à la fois. On lui envoye donc maintenant les réflexions, qu'on lui gardoit pour le besoin.

Il aura ces Lettres telles qu'elles étoient lors qu'on les acheva. On ne sauroit trop se presser de les lui mettre entre les mains; il est bon qu'il en puisse profiter, avant qu'il donne au public la suite de son Recueil.

Comme la memoire lui présentera tous les changemens qui sont arrivez par rapport à ces Lettres, depuis qu'elles sont écrites, il lui sera aisé de suppléer à ceux qu'il a devoit faire.

Au reste qu'il n'aille pas croire que ce soient là toutes les remarques qu'on a faites sur ses neuf Volumes: on lui en reserve encore d'autres pour la seconde édition de son Ouvrage.

On lui fournira alors des exemples, tirez des livres de ses bons amis, pour servir au Tome des Préjugez: on lui donnera une liste des Auteurs qu'il a omis dans le Tome des Critiques Historiques, dans celui des Grammairiens, dans celui des Traducteurs, dans celui des Poëtes: & afin qu'il sache ce qu'il en doit écrire, on lui marquera ce qu'on en a écrit. Enfin on lui citera de bons livres, où les Critiques ont dit beaucoup de bien des Auteurs qu'il a décriez, & beaucoup de mal des Auteurs qu'il a excessivement loüez.

Cependant ces Lettres lui apprendront ce qu'il a entrepris, & ce qu'il a éxécuté; ce que c'est que son Recueil, & son érudition; quelle intelligence il a de la Langue Fran-

Françoise, & de la Latine; comm
raisonne, & comment il juge; ſa m
de penſer, & d'exprimer ſes penſées
qui paroît de vivacité, de délicateſſe
d'honnêteté dans ſon Ouvrage; quelles
il s'eſt preſcrites, & quelle a été ſon
titude à les obſerver; avec quelle éga
s'eſt propoſé de parler des Auteurs,
vec quelle ſorte d'indifférence il en a
Tout cela entre aſſez d'ordre dans les
tre Entretiens, qui ſont le fonds des q
Lettres qu'on lui a écrites.

Les perſonnes qui ont eû part à ces
tretiens, & qui communiquent leurs
xions à M. B. n'éxigent de lui aucun
connoiſſance: ainſi ils ne veulent point
les nomme. Toute la grace qu'on lu
mande, eſt que s'il trouve que ces
xions ſoient judicieuſes, il en profite
corrigeant. Cela vaudra mieux que de p
le temps à déterrer ceux qui les ont f

L'Auteur des Lettres a jugé à prop
ſe cacher; il craint l'Auteur des Juge
Il eſt formidable; il a trouvé le ſecr
ſe multiplier; de ſorte que lors qu'on
n'avoir à faire qu'à M. Adrien Baill
eſt fort ſurpris d'avoir en tête,

Dom. André Taillebi,
Dom. Leandre Tibiat,
M. Tibere Dallain,
M. Labadie Trinel,
Badelli Arct.n,
Dante Alliberi,
Jaline Dallret.
Elien Dalbirat,
Jean Daillé R. B. T.
Le P. Briet de Lalain,
Nitar de Bellai,

Le P. René Dalbil
Le P. Trajan de B
M. Tarin Dabeille
Le Sieur Elie Dalt
Le Rabin I
Abelli de T
Irin de la T
Daniel Ali
Daniel Re
Arenar de
Eslin Dalb

REFLEXION

SUR LES

JUGEMEN

DES

SAVANS

PREMIERE LETTRE

MONSIEUR,

J'ai lû vôtre ouvrage; j'ai comm
par le cinquiéme Tome: c'eſt le pre
qui me ſoit tombé entre les mains
marquez dans un endroit de vôtre Ed
ciſſement, que vous aurez de l'obliga
à ceux qui vous feront connoître vos
tes: je veux vous obliger.

j'en parlerai dans le temps; & ce qu
dirai vous le fera assûrément reconn
Pour moi, je n'ai pris que la qualité
cadémicien: & ce que je puis vous
sans blesser la modestie, est que je ra
fidellement les sentimens des autres
j'écris nettement les miens.

Peu de jours après que vôtre ou
eût paru, n'en aiant encore rien lû
je me trouvai dans une Assemblée,
toient les deux Messieurs que je vie
vous faire connoître. L'un & l'au
voient lû vôtre premier Tome, on
entretint.

Tous convinrent que l'idée de
ouvrage étoit fort bonne, & fort u
& qu'il seroit à souhaiter, premiéren
qu'il y eût un homme assez éclairé,
sez habile, pour pouvoir juger de tou
Livres qui se trouvent à présent da
monde, sur quelques sujets qu'ils
été faits; assez équitable, pour en
sans préoccupation; assez laborieux,
en faire une éxacte discussion, &
donner au public le jugement qu'il e
roit porté; assez bon Ecrivain, pour
gager par la beauté de son stile à lire
plaisir les importantes instructions
auroit données: secondement, que le
de fût tellement persuadé de la capa
du discernement, & de la probité d
Ecrivain, qu'on voulût s'en tenir
décisions.

Il parut à cette Assemblée, que ce
là le guide, que l'on cherchoit dans le
main des sciences; parce qu'il donnero

Monſieur, interrompit Monſieur le C
valier, je n'ai pas vû Baillet au Sémin
de Beauvais, mais au College de la
de Beauvais, où il enſeignoit une
claſſe.

Et bien Monſieur, c'eſt ce Baillet
même, qu'un Chanoine de la Cathe
de Beauvais a donné depuis à Mr. l'A
cat General de Lamoignon, qui a c
mencé le Recueil de Critique, dont
parlons.

J'en ſuis ſurpris, repartit Monſie
Chevalier: la qualité de Bibliothéq
donne-t-elle à Baillet un caractére
ſant pour entreprendre & pour ſoû
un ſemblable deſſein? Avant qu'il e
dans la Bibliothéque dont il a le ſoi
avoit quelque connoiſſance des Aut
il ſavoit un peu de Grec, & autant d
tin, & n'avoit pas plus d'eſprit qu'u
tre. L'air de cette Bibliothéque l'au
transformé tout à coup en un autre
me? L'eſprit des Auteurs, répandu
tous les Livres qui la compoſent, ſ
il paſſé par une nouvelle transfuſion
celui du Bibliothéquaire? Les Auteu
ſiécle d'Auguſte lui auroient-ils for
goût, afin de le rendre l'arbitre du
ſens? Toutes les Sciences ſe ſeroient
arrangées d'elles-mêmes dans ſa tête
l'ordre de ſa Bibliothéque? Chaque
teur lui auroit-il apris ſa langue, afi
pût les entendre tous, & les cenſur
uns après les autres? J'ai peine à
que B. ſoit en état de prononcer ave
torité & avec connoiſſance de cauſ

ſon Ouvrage, & les fins relevées qu
propoſe. Il dit à la fin de ſon Ave
ment, *qu'il oſe croire qu'on trouvera*
ſes Livres des régles & des maximes
bonne Critique, de la Grammaire,
Traduction, de la Poëſie, de l'Eloquen
l'Hiſtoire. Enſuite il ajoûte qu'il n
que deux choſes en vûë dans ſon tra
la prémiere *eſt le divertiſſement ho*
d'un Magiſtrat, qui prend plaiſir à
laſſer des pénibles fonctions de ſa ch
parmi les délices innocentes de ſa B
théque. La ſeconde *eſt l'utilité de*
ſieur ſon fils dans l'ordre de ſes études
les fondemens pourront devenir plus ſ
par l'amour & la connoiſſance des L
Comme j'ai lû ſon premier Tome tou
cemment, je crois que je vous ra
ſes propres termes. Or B. ne ſauroit
ſir dans toutes ſes vûës, qu'il ne
donne une notion des Auteurs & de
vres, qui ſoit non ſeulement vraie,
encore ſi noble & ſi agréable, qu
puiſſe faire le plaiſir d'un des homm
monde qui a l'eſprit le plus délicat
plus ſolide; ſi nette & ſi inſtructive, qu
puiſſe faire aimer les Livres, par la f
té qu'elle donne à les connoître, &
entendre; enfin ſi juſte, & ſi ſenſée, qu
puiſſe ſervir de régle à ceux qui voudr
écrire ſur les mêmes ſujets. Et le m
de donner une notion des Livres,
que celle-là, ſur le témoignage des
ſeurs, à moins que d'avoir la cap
de juger ſoi-même des Livres, & des
ſeurs.

plaire, pour inſtruire, & pour ſervi
régle.

Si B. doit faire ces trois choſes, c
me cela paroît évident, n'eſt-il pas
manifeſte, qu'il doit être capable de j
des Livres, & des Cenſeurs ſur le
moignage deſquels il écrit? Car qu'e
que ſe former l'idée d'un Auteur, a
en avoir fait la lecture, ſinon en p
un jugement ſecret, mais ſain & j
qui repréſente fidellement ce que cet
teur a de bon & de mauvais, ſoit
le plan, ſoit dans l'éxécution de ſon
vrage?

De plus, peut-on faire le choix de
gemens, qui ſont répandus dans les E
des Cenſeurs, ſans ſe faire le Juge
Cenſeurs mêmes, pour rebuter ce
paroît faux & paſſionné, pour prendr
qui paroît vrai & raiſonnable, &
ne point omettre ce qui eſt neceſſaire
retranchant ce qui eſt inutile?

Enfin donner à tous les articles, c
a triez dans les Cenſeurs, leur place
étenduë, leur proportion conven
n'eſt-ce pas dreſſer des Arrêts? &
ſeroit-ce point en effet, s'ils avoien
prononcez par un homme qui fût r
du caractére & de l'autorité de Juge

Avouez donc, Monſieur, co
Monſieur le Chevalier, en regardan
l'Abbé, que B. aiant deſſein de nous
ner une notion éxacte de tous les
Livres, ſur le jugement qu'en ont
les Cenſeurs, doit lui-même pouv

quand eſt-il venu d'enhaut à B. tou
qui eſt néceſſaire pour éxécuter u
grande entrepriſe? & moi je répond
n'a reçû aucun nouveau préſent du
il ne veut qu'ébaucher ſon deſſein, &
l'éxécuter ſuperficiellement; & il a d
fonds tout ce qu'il faut pour cela.

Il a fait toutes ſes études dans le
lége de Beauvais, où on n'enſeigne
Théologie, ni le Droit Canon,
Droit Civil, ni les Mathématiques,
Medecine; & s'il n'a pas appris par
ment toutes ces Sciences-là dans les
vres, ce n'eſt pas ſa faute. Tandis q
été en Province, ſa Claſſe, & enſui
Cure, lui ont emporté la meilleure
de ſon tems: & depuis qu'il eſt à
ſa Bibliothéque & ſon Catalogue
d'abord occupé tout entier, & puis
donné ſes ſoins à ſon illuſtre Eléve.
rant qu'il lui montroit à lire, il a
qu'il ſe ſoit rendu capable de lui enſe
le Latin & le Grec. Je puis dire qu
ſavoit pas fort bien le Latin: il y a
ques mois qu'il me montra une
Latine de ſa façon (c'eſt la Préface
partie de ſon Catalogue) il m'aſſûra
ne l'avoit encore fait voir à perſonn
n'eûs point de peine à le croire; &
conſeillai, avant que de la montre
la faire corriger par le Pere Rapin. Il
pas probable, qu'un Profeſſeur en G
maire Latine ſache mieux la Poëtiqu
Rhétorique, la Philoſophie, l'Hiſt
que le Latin. Tout cela prouve que
beaucoup de diſpoſition, pour faire

les Sciences, dont traitent les Aute
qu'il veut nous faire connoître? Si
étoit, quelle eſtime pourrions-nous
de ſon Recueil?

Le moien, repartit Mr. l'Abbé,
B. ait lû tous les Livres dont il rappo
ra la cenſure, & tous les Livres d'o
aura tiré la cenſure qu'il rapportera?
Livres ont été écrits en différentes ſo
de Langues; pluſieurs de ces Livres
demeurez dans la Langue naturelle
Auteurs, ſans qu'on les ait traduits
ne ſait pas toutes les Langues; il
rapportera donc la cenſure de pluſ
Livres, qu'il n'aura pas lûs.

Baillet n'en convient-il pas lui-m
lors qu'il nous promet de rapporte
Jugemens des Savans, ſur un plus g
nombre de Livres, qu'il ne ſera po
d'en lire à chaque particulier? Il eſt
modeſte, pour vouloir que nous croy
qu'il a lû plus de Livres, que nul de
n'en peut lire. S'il eſt donc vrai que
ne puiſſions pas lire tous les Livres
il nous parlera, il faut qu'il avoüe
nous parlera de beaucoup de Livres
lui-même n'aura pû lire.

De plus, B. touchera quelque cho
toutes les Sciences, en rapportant la
ſure des Auteurs qui en ont écrit: c
vous que B. poſſéde toutes les Scie
Pour moi je ne penſe pas qu'il ſoi
vain, pour vouloir qu'on croye ce
lui: il faut donc convenir qu'il n'en
pas beaucoup d'Auteurs, dont il nou
portera la cenſure. Auſſi en nous pr

gagnera par là: d'ailleurs ne doutez p
qu'il ne ménage tous les Auteurs viv
qui seroient capables de nuire, ou de s
à sa réputation: s'il sait que ses ami
plus puissans aiment ou haïssent de
tains Livres, il flattera leur passion
rapportera les jugemens favorables au
vres qui seront de leur goût, & contr
à ceux qui n'en seront point; & l'on
guéres à l'épreuve de cette complaisa
Les demi-savans, gens ordinairemen
têtez, & qui sont en grand nombre
mirent les compilations, & les loüen
cessivement. Ainsi plusieurs sortes de
sonnes, engagées par des intérêts diffé
pourront donner cours au Recueil
& ce Recueil avec tous ses défauts p
bien faire fortune.

Je ne sai, Monsieur, si vôtre prédi
sera véritable, repartit Mr. le Chev
elle est fondée sur des conjectures
douteuses; B. peut se perdre pa
moiens mêmes, par où vous dites
peut réüssir. Je conviens que les D
ont des opinions particuliéres, ma
s'accordent rarement dans leurs opin
si donc B. gagne les uns, en donnant
leur sens, il révoltera les autres, qu
ront des préjugez contraires. Il est
que le chagrin est comme naturel
Doctes, & que la censure est un de
plus grands plaisirs: mais selon vos
jectures, B. ne censurera pas toûj
& ces Doctes fâcheux, qui ne se pl
qu'à la Critique la plus sévére, l'aba

dit Mr. l'Abbé, je vous avouë que
qui ne connois preſque point de Jéſu
hors le Pere Rapin, & le Pere Bouh
j'ai été choqué de voir que B. cherc
chagriner leur Compagnie. Or l'
de prévention, dès qu'il paroît dan
Auteur, décrédite extrémement un
vre, & révolte toutes les perſonnes
tables.

J'avois fait la même réflexion que
pourſuivit Mr. le Chevalier, & je n'
lire ſans indignation l'invective injur
que fait B. contre le Pere Theophile
naud, ſans que ſon ſujet l'y porte
qu'aucune bonne raiſon l'y engage. (
parlant des Critiques chicaneurs, il
que leur *engeance* eſt non ſeulement
judiciable à la République des Le
mais encore à la Religion. Il le pr
par le ſentiment & par la pratique des S
Peres, qui avoient grand ſoin de préſ
l'Egliſe du venin de cette ſorte d'en
ſonneurs. Il cite enſuite le Pere T
phile Raynaud: il dit que ce Pere a
amplement ce ſujet-là, & qu'il a mo
ſenſiblement par des exemples l'abu
l'art de chicaner pouvoit faire des pa
les plus ſaintes de l'Ecriture même,
Symbole. Voilà tout ce que la raiſo
permettoit de dire ſur ce ſujet, &
paſſion ne s'en fut mêlé, il n'en a
pas dit davantage. Mais il n'en den
pas là: il raporte une cenſure du Syn

(*a*) 1. tome p. 98, 99.

ſervir de cette cenſure contre la Reli
Chrétienne, il étoit de ſa ſageſſe, c
charité, & même de ſa Religion de l
cette piéce enſevelie dans le chaos
Ouvrages du Pere Theophile Rayn
pour ne point donner des armes aux S
niens contre nous. Si donc B. n'a pa
réflexion à cela, la paſſion l'en aura
péché ; & voilà l'aveuglement : s'il
fait réflexion, & qu'il ait mieux aimé
ner aux Sociniens des moiens de con
tre la Religion Chrétienne, que de p
une occaſion de décrier un Jéſuite, c
ment cela s'appellera-t-il ? En véri
endroit-là ne fait point d'honneur a
bliothécaire, conclut Mr. le Cheva
il devoit atendre une meilleure occ
de déclarer la guerre aux Jéſuites.

Voila, Monſieur, comme Mr. l'A
& Mr. le Chevalier jugeoient de vo
tentions. Pour moi, qui avois fai
conjectures avantageuſes à vôtre Ouv
ſans l'avoir lû, j'entrepris de defendr
tre probité, que je connoiſſois ſur le ra
de quelques perſonnes qui vous vo
Je leur dis donc : Aſſurément, Meſſi
vous ne connoiſſez point aſſez B. c'e
homme de bien ; ceux qui le voient
dent témoignage à ſa vertu ; il a des
timens fort ſévéres ; il crie hautement
tre les Libraires de Hollande, qui
ſent leurs preſſes de libelles diffamato
il s'emporte contre Jurieu, de ce
noircit par ſes calomnies les Ordres
plus réguliers & les plus ſaints de l'Eg
il ſe déclare contre la Comedie ; il tr

ſieurs lui ont rendu des ſervices eſſenti
ne pouvoit-il donc pas avoir quelque co
plaiſance pour eux, & donner à ſa C
que le plus de pointe & de feu qu'il
ſeroit poſſible contre les Auteurs d
Société? Je ſuis aſſuré que ſi l'on pro
ſoit ce doute-là aux Caſuiſtes de P
Royal, ils prononceroient en faveur
B. & ſoûtiendroient que cette opinion
la plus probable.

Enfin comme B. entreprenoit avec a
peu de capacité un grand Ouvrage
qu'il ne pouvoit l'exécuter ſeul, m
imparfaitement, il falloit dans les ré
d'une bonne conduite, ou qu'avant
d'entreprendre ce grand travail, il
aſſuré d'être ſecouru, ou que l'aian
trepris, il engageât d'habiles gens
ſecourir au beſoin: car les Bibliothé
ne me paroiſſent pas une ſuffiſante reſ
ce. Or ſi B. étoit convenu avec Meſſ
de Port-Royal, avant que de comme
ſon premier Tome, & qu'ils l'euſſent
aidé en quelque choſe, ne devoit-i
reconnoître le ſervice qu'il venoit d'e
cevoir, & mériter celui qu'il en atten
& pouvoit-il moins faire pour cela,
de leur ſacrifier quelques Jeſuites?

Mais ſi B. n'étoit pas aſſuré du ſe
de Port-Royal, ne devoit-il pas ſe le
curer? & pouvoit-il mieux s'y pre
qu'en montrant, par des exemples
bles, qu'il cenſureroit impitoiable
les Livres des Auteurs, que ces Meſ
n'aiment pas? qu'en réveillant ainſi l
ſion dominante de ces Meſſieurs?

lumes vous en feroient mettre. L'on
ſonna quelque temps là-deſſus : mais
faut pas tout dire dans une premiére
tre ; celle-ci contient aſſez de choſes
peuvent vous être utiles, & vous a
dre avec combien de zéle je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble,

Le 1. de Mai 1687.

SECONDE LETTRE

VOus ſerez content de ma régul
Monſieur. Je vous avois pro
vous aprendre la ſuite de l'Entretien
a fait le ſujet de ma premiére Lettr
vous tiens parole.

Je vous ai dit, que dans l'aſſembl
je m'étois trouvé, l'on avoit dema
vos premiers volumes étoient prop
vous procurer une place dans l'Aca
Françoiſe. Vous devez vous ſavoi
gré d'avoir produit un Ouvrage, do
premiers eſſais fondent une diſſertati
honorable. L'on ne fit qu'entam
queſtion dans l'Entretien dont je vo
parlé : mais on l'a traitée à fonds d
peu : & comme on a répeté ce qu'
voit déja dit de meilleur ſur le mêm
jet, ce ſera vous achever le récit d

loué dans ſes Ecrits : c'eſt, je penſe, un de ſes Factums.

Les louanges & l'amitié de Mon de Furetiere, répondit Monſieur l'A ſont de méchantes recommandation près de Meſſieurs de l'Academie F çoiſe. Auſſi B. a-t-il d'autres titres ceux-là, pour appuier ſes prétentions propre mérite le recommande aſſez.

Aſſûrement, dit Monſieur le Chev en riant, B. a de bons titres pour de der une place dans l'Academie Franç Je ne connois perſonne plus capable lui d'autoriſer par ſon exemple cette liberté de langage & de ſtile ſi vanté Dupleix, & d'afranchir nos Auteur cette exactitude ſcrupuleuſe, qui eſt eſpéce de ſervitude, que Monſieur de gelas impoſe à nos meilleurs Ecrivain à laquelle l'Auteur des Doutes & des marques nouvelles ſur la Langue F çoiſe voudroit aſſujettir tout le mond

Sérieuſement, repris-je, B. ſeroit propre à ſervir en cela le public. N autres François, nous aimons le cha ment juſques dans le langage : il y a de temps que nôtre Langue eſt en ſa reté : quelque mêlange de la Dialect carde, je ne ſai quoi de plus fort, de bruſque, de moins penſé, réveillero goût, & piqueroit davantage, que ce rafinement, tous ces tours, & t cette délicateſſe qu'on affecte aujourd & dont on commence à ſe laſſer, p qu'elle coûte trop, & qu'elle ne ſe ſentir qu'à fort peu de perſonnes.

Eſpagnols, & les nôtres: il doit po
montrer le fort & le foible de tou
Ouvrages d'eſprit, qui ont été faits
Langues-là. Par exemple, il doit
prêt à dire ſon ſentiment ſur tous le
cellens Poëtes Héroïques, depuis Ho
& Virgile, je dirois juſqu'au Pere le
ne, s'il avoit plus de douceur dans le
& plus de vrai-ſemblance dans les fic
mais je dis juſqu'au Taſſe. Il doit po
prononcer ſur tous les excellens P
Tragiques, depuis Sophocle & Eur
juſques à Corneille, & à Racine; ſu
les Comiques, depuis Ariſtophane &
nandre, Plaute & Térence, juſqu'à
liere; ſur tous les Satyriques, depui
cile & Horace, juſqu'à Regnier & à
preaux; ſur tous les Lyriques,
Pindare & Horace, juſques au Pere
mire & à Benſerade; de tous les fa
de Fables, depuis Eſope & Phédre
qu'à la Fontaine; de tous les faiſeu
Chanſons, depuis Anacreon, juſqu'à
lange; & de toutes les dixiemes M
depuis la Sapho Gréque, juſqu'à la
qui a tout le vrai mérite de la Gréqu
en avoir les défauts.

Un Academicien doit encore êt
pable de juger des Grammairiens
Orateurs, des Hiſtoriens comme des
tes: mais fût-il un très-habile Critiq
tous les Auteurs étrangers, parlât-il
comme Demoſthene & Lucien,
comme Ceſar & Ciceron, Eſpagnol
me Guevare, & Mariana, Italien c
Villani, & Boccace, s'il ne parloit

qu'il écrive, ſes Ouvrages doivent êt
achevez qu'ils puiſſent ſervir de mod
On doit trouver par tout je ne ſai
d'aiſé, de naïf, de noble, d'exact
d'engageant, beaucoup de force & de
licateſſe, beaucoup de juſteſſe ſans affe
tion, aſſez d'eſprit pour en donner m
aux Lecteurs, mais encore plus de ſ
& de bon ſens, que d'eſprit & de viva
un air d'honnetêté qui ſoit un gage
politeſſe de l'Auteur: en un mot, je
drois qu'on ne reçût de l'Academie
ceux qui auroient toutes les qualite
veritable bel eſprit, dont nous avons
ſi belle peinture dans les Entretiens
riſte & d'Eugene, & qui ſeroient tel
pluſieurs que nous connoiſſons, je
tels que vous êtes, Meſſieurs, ſi
vous [illegible] ménager vôtre modeſtie.

Vous n'avez guéres ménagé mon a
propre, repartis-je, jamais je ne co
ſi bien qu'à préſent combien je mérit
l'honneur que je poſſede, & qui vo
parfaitement dû, Meſſieurs, car
ſieur le Chevalier vient de faire ſon
trait, & celui de Monſieur l'Abb
voulant faire le portrait de ceux qui
tent d'être de l'Academie Françoiſe.

Sans vous dire, Meſſieurs, re
Monſieur l'Abbé, qu'il eſt impoſſibl
je me reconnoiſſe dans une peintu
vous reſſemble à tous deux, voyo
vous prie, ſi nous y reconnoîtrons
c'eſt-là de quoi il s'agit.

Pour nous en éclaircir choiſiſſons
le magnifique caractère que vient d

Françoiſe viennent à déliberer ſur
cle, ils ne s'en tiendront point à
déciſion.

Le ſentiment des perſonnes auſſi
les, & d'un auſſi grand diſcernemen
Mr. l'Abbé, & Mr. le Chevalier, r
dis-je, eſt toûjours de grand poid
Meſſieurs de l'Academie y auroient
coup d'égard.

Tout ce que nous dirons ici ſer
faitement ſoûmis au jugement de l'A
mie Françoiſe, repliqua Mr. l'Abbé
en attendant qu'elle décide, nous
rons examiner ſi B. mérite qu'elle
en ſa faveur.

Nous ne ſaurions juger du Bibl
caire que par ſes Livres, perſonne de
ne l'ayant aſſez pratiqué, pour jug
lui par la converſation. C'eſt dor
les remarques que nous avons fait
liſant ſes Ecrits, que doit rouler to
tre entretien.

La Science des belles Lettres, eſ
le caractére que vient de faire M
Chevalier, le premier trait qui diſ
un Academicien; mais quoique
Science ſoit fort étenduë, néanmoins
me nous nous ſommes renfermez da
bornes des Livres de B. & qu'il n'
que ſur les Imprimeurs, ſur les Critiqu
les Grammairiens, ſur les Traduc
& ſur les Poëtes, nous ne pouvo
porter nôtre vûë plus loin, encore
droit des Imprimeurs n'eſt-il pas de
ſujet, ainſi tout ſe réduit à voir ſi B
ſede cette partie des belles Lettres

T. II. regarde la belle Critique, la parfaite Traduction, la Grammaire éxacte, & l'excellente Poëſie, & s'il la poſſede en un degré éminent, car il n'y a que la perfection qui donne droit de prétendre à l'Academie Françoiſe.

L'on ne peut pas nier, ajoûta Mr. l'Abbé, que B. n'ait une capacité qui s'étend à beaucoup de choſes, il a été au païs des Auteurs, il les connoît; s'il ne les a point vûs, il a au moins parlé à ceux qui les ont vûs, il ſait leurs noms, leurs ſurnoms, le jour de leur naiſſance, & celui de leur mort.

Cela eſt vrai, dit Mr le Chevalier, il nous a même apris que quelques uns d'entre eux ont été pendus, d'autres brûlez, il nous auroit fait plaiſir de nous dire auſſi le ſujet d'une fin ſi peu conforme à leur profeſſion.

Ayons patience, Monſieur, ajoutai-je, nous trouverons cela dans la ſeconde édition, il y a aſſez d'autres choſes très-curieuſes en celle-ci.

Je l'avouë, repartit Mr. le Chevalier; ſi je n'avois pas lû ce que B, a écrit ſur les Poëtes, je ne ſaurois pas que Jules (*a*) Scaliger a comparé Homere à une crieuſe de vieux chapeaux; ni que ce Critique a dit que les ſentimens que ce Poëte (*b*) donne à ſes perſonnages, n'auroient pas été capables de faire danſer ſon valet de cuiſine; je ne ſaurois pas, que comparer le

(*a*) II. Partie du Tome 3. p. 208.
(*b*) I. Partie du Tome 3. *pag.* 256.

le Poëte (*c*) Prudence à Horace, atteler un bœuf avec un âne, ni que mon (*d*) a quitté le nom de Jean, qu'il ne plaiſoit point à ſa femme; ni (*e*) Malherbe crachoit au moins ſix en récitant quatre vers; ni que (*f*) toile faiſoit fermer toutes les fenêtr plein jour pour travailler à la chand ni que Pontus de (*g*) Thiard, Evêq Châlons ſur Saone, ne mettoit point dans ſon vin, & qu'outre ce qu'il pr aux heures ordinaires, il beuvoit u de vin tous les ſoirs avant que de s'e mir: ni mille autres points de doc auſſi recherchez que ceux-là.

Sans mentir, Meſſieurs, me recri le public eſt heureux de trouver un vain comme B. qui ait un caractér mémoire propre à retenir des choſe guliéres, qui échaperoient à tout a & aſſez d'exactitude pour ramaſſer ce cieux fruits de ſes études, & la bon nous les communiquer dans un Rec je lui tiens compte en mon particuli la liſte qu'il nous a donnée des Va (*b*) de tous les ſiécles depuis M. T tius Varro, juſqu'à Monſieur Mé d'autres qui aiment les injures Lat lui ſauront gré du Recueil de celle le P. Labbe a dites aux Herétiques,

(*c*) Tome 3. Part. 2. p. 393. Prudence.
(*d*) Tome 4. part. 1. Salmon *pag.* 229, 230.
(*e*) Tome 4. part. 2. *pag.* 18. Malherbe.
(*f*) Tome 4. part. 2. *pag.* 184. De l'Etoile.
(*g*) Tome 4. part. 1. *pag.* 440. De Thiard.
(*b*) 2. Tome, I. Partie. *p.* 291.

rité. N'eſt-il donc pas vrai, qu'on bien de l'obligation, que ces endroi donnent beaucoup d'agrément à ſon vre, & engagent extrêmement un Le honnête-homme?

Pardonnez-nous ces préludes, M ſieur, dit Mr. le Chevalier à Mr. l'A ſis ne ſont pas tout-à-fait inutiles. prouvent que B. ſait beaucoup de fa & que ſi cette Science étoit reç l'Académie, il auroit un droit que ſonne ne lui diſputeroit.

Mais il s'agit de voir ſi B. ſait les tiques, les Grammairiens, les Tra teurs, & les Poëtes. Je ne ſai pas comment nous pourrons le décou puiſque B. fait profeſſion de ne nous ler des Livres que ſur le rapport d'a Nous reconnoîtrons à la vérité, ſait ce que les Critiques ont jugé des teurs; mais nous aurons peine à r noître s'il ſait les Auteurs mêmes leſquels il écrit.

Il me ſemble, Monſieur, répartit l'Abbé, que quand on écrit ſur un teur que l'on ſait, on écrit en ho ſavant, ſur tout lors qu'on ne s'é point à ſe cacher: & quelque étude y apporte, il échappe toûjours des qui trahiſſent l'Ecrivain, & font conn ſa ſcience.

Je n'ai pas remarqué, dit Mr. le valier, que B. ſe ſoit fait un art de c ſa ſcience: c'eſt une maniere d'hum qu'il n'a point appriſe au Séminai Beauvais. Si donc B. ſait les bons

contraire vous ne laiſſerez pas de v
rencontrer encore avec Eraſme, qui n
apprend que la phraſe d'Aulu-Gelle
plaiſoit pas à tout le monde à cauſe
ſon affectation, c'eſt-à-dire, parce qu
n'étoit pas naturelle.

Peut-être que la négligence d'A
Gelle vous fait de la peine? pour
non? elle en a fait à d'autres qu'à v
le jeune du Verdier s'eſt emporté
tre lui là-deſſus, ſi nous en croyon
Peut-être auſſi louez-vous l'éxacti
de cet Ancien? vous avez raiſon :
Lipſe l'avoit louée long-tems a
vous.

Valla, Henry Eſtienne, le P. V
ſeur, conſidérent Aulu-Gelle comm
ſavant Critique, ils eſtiment ſon Rec
& le mettent au rang des bons Livr
vous permis de ſuivre leur ſentim
mais comme les goûts ſont différen
ſe peut faire que vous ne croyiez
qu'Aulu-Gelle mérite tant d'honneu
que vous regardiez ſon Livre comm
compilation imparfaite, mal digérée
ordre, & qui doit faire paſſer ſon A
pour un aſſez méchant Ecrivain. Si
là vôtre penſée, B. vous apprend qu
vès en a jugé comme vous: & ſi le B
théquaire ajoûte que le Jugement d
vès eſt paſſionné, il vous dit en
tems que Scaliger le croioit auſſi d'a
mais qu'après y avoir fait réfléxion,
trouvé équitable.

Bornez-là vos jugemens, Meſſieu
vous voulez qu'ils ſoient fondez

fait de la prétenduë *médiocrité*, dont
le Horace, & de celle dont parle A
Gelle: je dis ſeulement à preſent qu
impoſe à Aulu-Gelle.

Il eſt manifeſte que ce Critique ne
fére point, ni n'oppoſe point *la médio*
dans Terence, à l'abondance de Pacu
ni à la ſéchereſſe de Lucilius, ni qu'
releve point *l'avantage que Térence a*
ſte au milieu de ces deux extrémite
ne faut pour en être convaincu, que
l'endroit *d'Aulu-Gelle que B. cite. J
tranſcrit cet endroit, & je vais le
duire.

„ Il y a, dit Aulu-Gelle, ſoit en
„ ſoit en proſe, trois ſortes de ſtile
„ prouvez, que les Grecs appellent d
„ racteres. Le premier s'appelle le g
„ ſtile, le ſecond, le petit; & le tr
„ me, le médiocre. Le grand ſtile
„ la dignité & de l'abondance; le p
„ de l'agrément & de la ſubtilité;
„ médiocre, ſitué entre les deux,
„ de l'un & de l'autre... Varron nou
„ porte de vrais modéles de ces diff
„ ſtiles. Il nous propoſe Pacuvius,

* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. lib. 7. c. 14. Et*
mine, & in ſolutâ oratione, genera dicendi pro
ſunt tria, quæ Græci Characteres *vocant. Nos*
primum poſuimus, uberem vocamus, ſecundum gra
tertium mediocrem. Uberi dignitas atque amplitu
gracili venuſtas & ſubtilitas, medius in confi
utriuſque modi particeps. Vera autem & propria h
modi formarum exempla in Latinâ linguâ Varro
cit, ubertatis Pacuvium, gracilitatis Lucilium,
critatis Terentium.

Ce n'eſt donc point un jugement tér
raire, Meſſieurs, conclut Mr. l'Ab
de dire qu'il ne paroît pas que B. ai
Aulu-Gelle: car s'il l'avoit lû, au mo
dans l'endroit qu'il cite, il n'auroit pas
qu'Aulu-Gelle a loué la médiocrité d
Térence, quand il l'a oppoſée à l'abonda
de Pacuvius, & à la ſéchereſſe de L
lius, & quand il a relevé l'avantage
Térence avoit d'être entre les deux ex
mitez.

Mais, Meſſieurs, pourſuivit Mr. l'
bé, il y a bien d'autres Critiques, & d'
tres Grammairiens qu'Aulu-Gelle: &
B ſait les autres, on peut lui pardon
de ne pas ſavoir celui-ci.

Il eſt aiſé de nous en inſtruire, rep
je; nous avons ſes Livres entre les mai
paſſons d'Aulu-Gelle à Pétrarque: ſi y
le ſouhaitez, Meſſieurs, je lirai ce qu
en écrit.

Ne vous en donnez pas la peine, M
ſieur, me dit Mr le Chevalier, B. é
de Pétrarque à peu près comme il é
d'Aulu Gelle: il ne nous apprend r
des Ouvrages de ce grand homme. Pe
être que, quand il nous parlera de lui
écrivant ſur les Poëtes, & ſur les Phi
ſophes, il nous apprendra pourquoi il
placé parmi les Grammairiens, & q
nous rapportera alors les Ouvrages
Critique, que ce célébre Auteur a f
Il ne nous parle à préſent que de
ſtile, & de la connoiſſance qu'il avoit
Langues, Grecque, Latine, & Italien
encore nous parle-t-il avec tant de c

ints Peres, des héros incomparables, l'é-
nement de tous les siécles, des Empe-
rs (a) du monde savant; des Monar-
ues de la République des Lettres, des
rcules, des (b) Apollons, des Mercures,
s Jupiters, des flambeaux jettez du
ut des Cieux, pour éclairer tous les
ts & toutes les Sciences, des Soleils du
onde, des Anges incarnez, des Divinitez
umaines (c), des Dieux, des Diables. Ne
st-ce pas là des éloges fort plaisants?
Assurément, Monsieur, repartis-je;
is ce qui m'a encore beaucoup diverti,
outai-je, c'est que B. commence les ca-
ctéres des grands Auteurs par de gran-
s loüanges, & qu'il les finit par de
ndes injures. A présent que j'ai mes
marques, je vais vous donner des exem-
es. Joseph Scaliger est d'abord, comme
us l'avez remarqué, le Monarque des
iences: mais sur la fin, sa souveraineté
) dégénere en tyrannie, & en domina-
n pédantesque. On place son Alteſſe de
) Verone en Hollande; & là on lui
nne pour Sceptre une ferule en main,
ec laquelle on lui fait galamment ré-
nter toute la terre. Au commencement
même Scaliger est *un Jupiter (f) Epi-*
ane, toûjours propice, & toûjours fa-
rable à ceux qui l'invoquent; il est le
sang

a) Ibid. Joseph Scaliger. p. 168.
b) pag. 169.
c) Pag. 49. Jules Scaliger.
d) Pag. 177.
e) Ibid.
f) pag. 169.

: point les Auteurs : car s'il ſavoit le
ıds de leurs Ouvrages, il ne s'amuſe-
t point à rapporter des choſes ſi baſſes,
ne donneroit point tant à retrancher
:eux qui prendront la peine de réformer
n Recueil.

Comme l'on n'a point fait de Commen-
ires ſur les Critiques, ni ſur les Gram-
airiens François, dit Mr. l'Abbé, peut-
re que B. les aura lûs, & qu'il en aura
rlé plus ſavamment : il me ſemble au
oins qu'il écrit aſſez bien ſur le Pere
apin (*a*) Jéſuite.

Il en écrit en bon Bibliothéquaire, re-
iqua Mr. le Chevalier; il nous donne
ıe idée générale des Livres de ce Pere:
nous apprend de quoi ils traitent, &
ıelle utilité on en peut tirer.

Il ſeroit à ſouhaitter pour l'honneur de
. & pour l'utilité publique, repris-je, qu'il
lt écrit ſur tous les Auteurs, comme il
fait ſur le Pere Rapin: ſon Recueil ſe-
ıit un bon Ouvrage.

Quand B. auroit écrit de tous les Livres
:s Critiques, comme il écrit de ceux du
ere Rapin, reprit Mr. le Chevalier, cela
e prouveroit pas qu'il ſût les Critiques,
ıais ſeulement les Préfaces, les Avant-
·opos, & les deſſeins de leurs Livres.
e que B. nous rapporte des huit Trai-
:z de ce ſavant & judicieux Critique,
: demande point d'autre lecture, que
:lle de la maniére de Préface qui eſt à la
:te de ces huit Traitez.

Ce

(*a*) 2. Tome Part. 1. p. 32.

roit pû ajouter en Juge équitable, que
y trouve par tout une Critique fine &
licate, qui apprend à douter, & mê
décider ; que l'Auteur ne ſe contente
de découvrir le mal, mais qu'il y a
que auſſi-tôt le reméde, c'eſt à-dire,
ne montre pas ſeulement les fautes,
qu'il les corrige ; que cet Ouvrage eſt
poliment écrit, & merveilleuſement
tructif : & que ceux qui ſe mêlent d'
re, ne ſauroient le lire aſſez.

Enfin pour écrire en homme qui
prétentions ſur l'Académie Françoiſ
auroit réformé le jugement qu'il rapp
que *Baverſion que l'Auteur a pour
ſieurs de Port-Royal, & que la p
qu'il témoigne pour Monſieur de
las, (a) lui ont fait reprendre, &
tenir pluſieurs choſes, qui ne doiven
mi repriſes ni ſoûtenuës.* Il auroit re
qué, que des perſonnes qui ſavent
Langue auſſi bien que celui qui a
ce jugement, & qui étoient auſſi in
ſées que lui & à juſtifier ce que l'A
des Doutes a repris, & à condamn
qu'il a ſoûtenu, n'ont, au moins
ſache, ni juſtifié aucune des choſes
a repriſes, ni condamné aucune des
ſes qu'il a ſoûtenües.

Baillet auroit conclu par dire, q
Ouvrage montre que nos plus exc
Ecrivains quoi qu'ils ſoient les m
de la Langue, ſont toûjours eſclav
l'uſage ; que plus un Ecrivain eſt é

(a) *Ibid. pag.* 234.

l'Académie Françoiſe, & des Meſſieurs
Port-Royal, dont il prétend que ce Li
eſt la cenſure : mais il faut qu'il n'ait
même parcouru les Remarques, pour
écrire ainſi. „ Pour ce qui regarde (*a*)
„ Livre des Remarques nouvelles, on
„ roit crû volontiers que ce ſeroit u
„ explication, ou une réponſe, en for
„ de réfutation, aux Obſervations de M
„ Ménage, ſi l'Auteur ne nous av
„ averti lui-même, que ſes Remarqu
„ ont été faites particuliérement pour r
„ gler le ſtile. "

Si B. avoit parcouru les Remarques,
auroit vû que la premiere où il eſt par
des Obſervations de Mr. Ménage, eſt ſ
le mot, *Vénuſté*. Or cette remarque
trouve à la fin de la page deux cens ving
cinquiéme, c'eſt-à-dire, au delà de la mo
tié du Livre, tout le Livre ne contena
que quatre cens treize pages. Et ſi B. avo
fait cette réfléxion, quand même l'Aute
des Remarques ne l'auroit pas averti qu
les a faites pour régler le ſtile, *il n'au
roit pas crû volontiers que la moitié de c
Remarques ſeroit une explication, ou un
réponſe, en forme de réfutation, aux Ob
ſervations de Monſieur Ménage*; puiſqu
dans cette premiere moitié, il n'auroit rie
trouvé, qui regardât ces Obſervations.

De plus la ſeconde moitié de ce Liv
contient environ ſix-vingts Remarques
dont huit ſeulement parlent des Obſerva
tions de Mr. Ménage. Je demande don

(*a*) Tome 2. Part 3. *pag.* 234.

homme, qui écrit de la ſorte, oſe-t
crire contre le Pere Bouhours?

Ce n'eſt-là qu'un petit trait de la be
erté de Dupleix, repliquai-je, ſurqu
n'ai encore rien à dire: nous n'exam
ons pas à préſent le ſtile de B. Je d
mande ſeulement à Mr. l'Abbé, ſi lo
'un Livre contient plus de deux ce
nt Remarques, qui n'ont aucune liaiſ
ntre elles, & ſubſiſtent toutes par elle
mêmes, il ſuffit qu'on ait parlé ſeulem
nt de huit de ces Remarques de Mr. M
nage, & de ſes Obſervations, pour di
e tout le Livre, *On auroit crû volontie*
que ce ſeroit une explication, ou une r
ſſe, en forme de réfutation, aux Obſe
vations de Mr. Ménage?

Oui, Monſieur, répondit froidemen
Mr. l'Abbé, cela ſuffit à B. de la mêm
manière que ce lui eſt aſſez qu'Ariſte
Eugene ayent fait un Entretien ſur la Lan
ue Françoiſe, pour dire, que *l'Ouvrag*
entier n'aiant été entrepris par l'Auteur
que pour faire voir ſur toutes choſes en qu
conſiſte le génie de nôtre Langue, & pou
acher de tracer un modéle pour ceux qu
voudront parler & écrire à la mode,
appartient à la Grammaire Françoiſe.

C'eſt là nous apprendre finement, re
pris-je, que B n'eſt pas plus ſavant ſur le
Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, que ſu
es Remarques nouvelles. Il me ſembl
que ce n'eſt pas montrer qu'on ſach
l'Entretien ſur la Langue Françoiſe, qu
le le confondre avec les cinq autres, &
e ne nous en rien dire autre choſe, ſino

Livres du Pere Bouhours, dit Mr. l'
bé.

Ce que B. écrit de ce célébre Acad
cien, repris je, prouve qu'il ſait le
& le mal qu'on a dit de ſon Livre:
quand nous éxaminerons ſi B. a une
faite connoiſſance de nôtre Langue,
verrons, par l'uſage qu'il fait des Re
ques, s'il peut dire à l'imitation du
til-homme Bas Breton, *Pour un Pi
je ne ſais pas mal mon Vangelas.*

Cependant éxaminons ſi B. ſait les
ducteurs & les Poëtes. Si vous
croiez, Meſſieurs, interrompit M
Chevalier, nous nous diſpenſerons
fatigue de cet ennuyeux éxamen.
maniere que B. écrit des Traducteu
des Poëtes, il paroît les ſavoir, co
il paroît ſavoir les Critiques & les G
mairiens. Il y a pourtant cela à dir
les Traducteurs, qu'il parle de plu
Traducteurs François, dont il ne ſai
les louanges: & il faut ajoûter ſu
Poëtes, que tout ce qu'il écrit des
plus célébres de l'Antiquité, Homér
Virgile, eſt quelque choſe de ſi m
quoi qu'énorme pour ſa longueur,
ſi confus, qu'on peut dire avec j
qu'il n'y a rien d'arrangé ni de ſuppor
que les titres; & que c'eſt auſſi to
que pourront conſerver ceux qui réfo
ront ſon Recueil: encore y corrige
ils quelque choſe.

J'y conſens, dit Mr. l'Abbé, la
les Traducteurs & les Poëtes; veno
point déciſif. La belle érudition eſ

& la pureté du langage. Or il y a aſſe
de pages dans tout le Recueil de B.
n'aie remarqué quelqu'un de ces dé
excepté certains endroits que les in
ſez ont fait eux-mêmes, ou que B.
faire par ſes amis, ſans les nommer.
juger par la diverſité du ſtile, Mo
de Longe-Pierre n'eſt pas le ſeul
vain qui lui ait prêté ſa plume, qu
ce ſoit le ſeul qu'il ait nommé ;
l'a nommé fort à propos: car com
comparaiſon de Corneille & de Raci
quelque choſe de riche & d'éclata
B. s'en fût paré, ſans dire que c'éto
préſent, cela auroit fait crier au v

Vous ne vous plaindrez pas q
faſſe des mots nouveaux, dit Mr.
bé: je n'en trouve point dans me
marques.

Ce ne ſont pas tant les mots
veaux qui m'ont arrêté, repliqua M
Chevalier, que les mots établis, auſ
le Bibliothéquaire donne une ſignific
toute nouvelle. Je ne vous rappo
point tous ceux qui m'ont choqué
ne ſeroit jamais fait: voici ceux qu
viennent en l'eſprit. (a) *Un ſtile o*
& preſſé tout à la fois, pour ſignifi
ſtile également net & concis.

Une vie ſolide, pour (b) une vie en

Un eſprit divers, pour un (c) eſpr
zarre, inégal.

(a) Tome 3. Part. 1. *pag.* 257. Homere.
(b) Tome 2. Part. 3. *pag.* 494.
(c) Tome 2. Part. 1. *pag.* 358.

Romains une Comedie de longue-rob
Je ſuis d'avis, ajoûtai-je, que B. a
auſſi les Romains des gens de lo
robe.

Je ne vois à cela qu'une difficulté
pondit Mr. l'Abbé, c'eſt que cette ex
ſion confondroit les Romains avec
gens du Palais.

Pardonnez-moi, repartis-je; B. a p
vû à cela, en appellant les gens de P
des gens de robe & de ſac. A l'occ
de cette penſée de Quintilien, que *la*
de Théocrite étoit trop timide pour m
le pied dans les Villes, bien loin d'oſe
roitre au Barreau, B. fait cette réfl
ſérieuſe: (*a*) *Auſſi ne ſauroit-on croir*
Théocrite ait voulu écrire pour des
teurs, & qu'il ait eû deſſein de forme
gens de robe & de ſac.

Sérieuſement, Meſſieurs, dit M
Chevalier, l'expreſſion n'eſt pas joli
ſi j'étois homme de Palais, je feroi
deſſus un procès à Baillet. L'on ne
entendre nommer *des gens de robe*
ſac, ſans penſer aux gens *de ſac & d*
de: & je ſuis ſurpris, que le Bibliothe
du Chef des Orateurs, n'ait pas plu
reſpect pour les Orateurs.

Baillet s'embaraſſeroit fort peu
ſemblable procès, repartit Mr. l'Abb
ſait ſe defendre: voiez comme il a
tenu le mot de *médiocrité*, contre
qui lui ont reproché qu'il s'en étoit
mal à propos, en parlant de la ſcien

(*a*) Tome 3. Part. 1. 418. Theocrite.

fondeur & à la vaſte étenduë de l'érud
du Pere Petau, il attribuoit au Pere
mond une ſcience mediocre, en co
raiſon de celle du P. Petau.

L'on n'avoit pas même ſujet de d
que B. prît le mot de *médiocrité* dan
autre ſens qu'on ne le prend d'ordin
parce qu'on ne peut lui en donner u
tre dans l'endroit où il l'a placé, &
ce mot n'a en cet endroit-là nulle a
guité. Il ne faut que le lire, (*a*) po
être perſuadé.

Ainſi avant que B. ſe fût expliqué
ſon Eclairciſſement, & qu'il eût dé
que la *médiocrité du P. Sirmond*, ſign
la ſcience parfaite du P. Sirmond
n'étoit pas le chicaner, ni lui faire un
cès ſur l'ambiguité d'un mot, que
plaindre qu'il n'eût donné au Pere
mond qu'une ſcience médiocre : c
n'étoit pas non plus ſans fondemen
le Pere Commire (1), bon Jeſuite,
qué de ce que B faiſoit une peint
deſobligeante du P. Petau, & ſi injui
P. Sirmond, ſe recrioit,

Nec, Sirmonde, tibi, ô ſcelus! peper

Mais préſentement tous les partiſa
Pere Sirmond doivent être contens
car il ſe rétracte d'une maniére fort
nête. Il avoit dit (*b*) que le P. Petau

(*a*) Tome 2. part. II. *pag.* 276. 177.
(*b*) pag. 276.
(1) Il falo't dire *Menage*, comme l'a rem
M. de la Monnoye, Tom. III. Part. I. *p.* 36.
[*Add. de l'Ed. d'Amſt.*]

de Balzac appelle toute d'or, toute p
toute brillante, qu'il préfere au genr
blime. Donc il y a dans le P. Sirn
une médiocrité de ſcience, qui l'éle
deſſus du mérite du P. Petau, qui p
infini d'ailleurs, lors qu'on le conſid
part.

Tout cela eſt fort, comme vous v
& en bonne Logique. Auſſi B. reco
dans cette occaſion la force de ſon g
& croit qu'il a droit, après avoir rai
ſi ſolidement, d'inſulter à ſes Criti
par cette triomphante (*a*) concl
Ainſi je n'ai pas ſujet de craindre,
plus capable de mes Cenſeurs, avec
ſa ſuffiſance & toute ſa préſomption,
venir à bout de perſuader au publi
ce que j'ai dit de la médiocrité du P
mond, ſoit un éloge médiocre.

Ne vous ſemble-t-il pas que B. d
Gaſcon, & qu'il oublie qu'il eſt P
B. mériteroit, dit Monſieur l'Abb
un peu de chaleur, qu'on lui fît
contradiction manifeſte, qu'il y a
ce qu'il avoit dit de la médiocrité d
Sirmond au ſecond Tome, & ce q
dit dans ſon Eclairciſſement. Il n'
noit point au Bibliothecaire de faire
la perſonne du monde qui parloit le
& qui jugeoit auſſi ſûrement du
que du droit des hommes. On
pas ſe mêler de raporter le ſentin
ces génies heureux, juſtes, éloque
pour prononcer des oracles, à m

(*a*) *Ibid.*

n, pour ſignifier les tours d'éloqu
e Pere, & que je ne pouvois c
lre que le Pere Commire eût *
itude que le Pere Rapin. Cela
à écrire à Monſieur le Chev
le prier de m'aprendre les nouv
cutions, qui s'étoient établies en
abſence: mais je ne trouvai point da
liſte qu'il eût la bonté de m'envoyer,
rondeur de l'Hiſtorien, ni *les biais* de
rateur, ni *la plénitude* des Poëtes.

Je n'y trouvai (*a*) point non plus
ſel de diſcernement, qui ſelon B. *eſt r*
du dans les écrits de Voſſius, ni (*b*) *m*
de doctrine, en bonne part, pour pr
de doctrine; ni *production monſtrueu*
la nature, auſſi en bonne part, pou
racle de la nature; ni (*c*) *l'Architect*
Théatre Eſpagnol, pour l'Auteur
Comédie Eſpagnole; ni (*d*) *partiſans*
les morts, au lieu de partiſans des m
ni (*e*) *un homme unique dans ſon hun*
té, pour un homme qui avoit un cara
d'honnêteté qu'on ne trouvoit point
leurs. Il eſt vrai, que la perſonne
B. fait l'éloge, méritoit une expre
nouvelle, mais beaucoup plus noble
on ne peut aſſez louër l'heureux aſſe
ge d'une grande & belle érudition ave
extrême modeſtie, d'une probité &
vertu très-exacte avec beaucoup de

(*a*) 2. Tome, II. Partie. *p.* 249.
(*b*) Grotius *p.* 246.
(*c*) Lopé de Vega, Tome 4. Part. 2. *p.* 21
(*d*) *Ibid. p.* 2. Malherbe.
(*e*) Tome 2. II. Partie, *p.* 190.

ais l'on ne pouvoit pas *ſe rendre bon eſ-*
rit: & j'aprends, en liſant B. que *Chriſ-*
pherſon a perverti (a) *des périodes*; que
gan Chéléque (b) *s'eſt donné la liberté d'ex-*
vaguer ſelon ſon bon plaiſir ſans s'arrêter
Grec qu'il traduiſoit; & qu'*un Alle-*
and (c) *s'eſt rendu bon eſprit par ſon tra-*
ail & ſon induſtrie.

Vous eûtes donc de la joie, me dit Mr
Chevalier, lorſque vous ne vîtes aucun
e ces changemens dans ma réponſe?

Aſſurément, repliquai-je, mais je ri
le bon cœur de ce que vous me mandiez
ue tandis que les Impériaux & les Turc
e battoient en Hongrie, les Piéces d'eſ
rit & les Livres ſe battoient dans l'ima
ination de B. juſques-là, que ſelon l
émoignage du Bibliothecaire, *le comba*
les chats de Lope (d) *avoit paſſé ſur le ven*
re à tout ce qu'il y avoit eû d'écrit en c
euvre, & que (e) *le petit Mercator de Rigbe*
ins, avoit rompu le coû aux deux grand
olumes du Pere Garnier.

En verité, Meſſieurs, vous êtes tro
exacts, interrompit Mr. l'Abbé. On di
oit bien en nôtre Langue, qu'un pet
Livre a fait tomber deux grands Volumes
& vous ne voulez pas qu'on diſe qu'il leu
a rompu le coû. Les Ouvrages langu
oient, ſi l'on ne réveilloit de temps e
emps le lecteur par des expreſſions ha
dies

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 348.
(b) Ibid. *pag.* 340.
(c) Tome 1. part. 1. *pag.* 277.
(d) Tome 4. part. 2. *pag.* 70.
(e) Tome 1. part. 1. *pag.* 447.

me B. écrit de la Grammaire Latine de
lius,(a) *elle fut encore réimprimée depuis*
Pardonnez-moi, Monſieur, dit M
Chevalier; on parle ainſi dans la Prov
où B. a apris à parler; & je connois
ſieurs honnêtes gens de ſon païs, à c
échappe quelquefois de dire, Vous
été chez moi la ſemaine derniere,
ſus chez vous ce matin. L'uſage du
térit & de l'aoriſte les embaraſſe toûjo
& je crois qu'ils s'employeroient vo
tiers pour faire recevoir B. de l'Acad
Françoiſe, s'il avoit aſſez de crédit
les tirer de cet embaras, & pour ob
qu'on exprimât également par un aor
on par un préterit, les choſes paſſée
puis un ſiécle, & depuis une heure.
ſeroit une grande commodité de pou
dire en bon François, *Je vous allai e*
voir depuis peu; comme B. dit de la G
maire de Lilius, *elle fut encore réimpr*
depuis peu.

L'on peut donc pardonner à B
aoriſte pour un préterit, ajoûtai-je
crois même qu'on peut lui faire grac
tout le reſte. La liberté qu'il ſe don
faire des phraſes inouïes, de donner
vieux mots des ſignifications nouve
de changer les adverbes en prépoſitio
de ne garder preſque aucune régle d
tre Langue, n'eſt pas l'effet ni d'une
arrogance, qui s'uſurpe un droit qu
Souverains n'ont pas, ni d'un deſſei

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 84. [Cette fa
corrigée dans la nouvelle Edition.]

& moi, & nous quittâmes Mr. le Ch
lier, qui nous pria de nous rendre le
demain de bonne heure chez lui, afi
conclure ſi vous étiez un ſujet prop
remplacer Mr. de Furetiere. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble,

Le 15. Mai 1687.

TROISIE'ME LETTR

VOus avez vû, Monſieur, dan
deux Lettres précédentes, que je
écris fidellement ce que mes amis pe
de vous, ſur le fonds de vôtre Ouv
& ce que j'en penſe moi-même: je
tinuerai à vous écrire avec la même
titude, & la même ſincérité.

Monſieur l'Abbé m'étant venu pre
nous nous rendimes au logis de M
Chevalier à une heure après midi. Il
attendoit; vos neuf volumes étant
table, avec ſes remarques, & les n
que nous lui avions laiſſées.

En vérité, dit Mr. le Chevalier
auroit de la vanité à nous entendr
miner ſérieuſement, s'il ſe trouve da
Livres une prééminence de raiſon
bon ſens, une délicateſſe de goût ex
dinaire, un feu d'eſprit ſurprenant

vrage de Baillet, nous voyons dans ſ
Avertiſſement, que touché du peu de pr
grès que les hommes font dans les Scie
ces, faute de guide, il entreprend de ſu
pléer en quelque ſorte à ce défaut,
donnant au public la connoiſſance de to
les Livres, dans le Recueil des cenſu
particulieres, que les Critiques en c
faites. Ce deſſein eſt grand, comme vo
voiez, & demande beaucoup de ſens
de diſcernement.

J'en conviens, repartit Mr. le Che
lier, mais B. étoit-il capable d'éxecu
un deſſein auſſi vaſte que celui-là?

Non, repliqua Mr. l'Abbé: mais c'
le propre d'un grand courage de form
des projets plus grands que ſes forces.

Mais eſt-il de la prudence, demanda M
le Chevalier, d'entreprendre une cho
qu'on n'eſt pas capable d'éxécuter?

Non, Monſieur, répondit, Monſi
l'Abbé. Mais en quoi B. fait paroître
la prudence, ainſi que je vous le fis
marquer autrefois, lors que nous par
mes de ſon premier Tome, c'eſt qu
prend de grandes précautions là-deſſu
& qu'il avertit ſon Lecteur, qu'il ne
préſente ſon Recueil, que comme un
ger eſſai, en attendant qu'il vienne
homme aſſez habile, pour achever ce
ébauche, & lui donner ſa derniere p
fection.

Mais, ajoûta Mr. le Chevalier, B.
voit au moins donner une idée groſſi
des Livres & des Auteurs dont il par
Or il écrit de pluſieurs Auteurs, ſeu

Critiques, n'étant qu'un amas de co
dictions ſur les Livres & ſur les Aute
étoit très-propre à décrier les Savan
les Cenſeurs de profeſſion: d'ailleurs,
lui ne ſe mêlant point d'accorder les
timens des Critiques, ni de montr
quoi l'on doit s'en tenir, ſon Ouvr
au lieu d'éclairer & d'inſtruire, ne ré
doit que des ténèbres & de la confu
dans l'eſprit; au lieu d'inſpirer l'an
des Livres, n'en inſpiroit que l'aver
Voici donc le parti qu'il a pris fort
ment. Quand il s'eſt vû au cinqu
tome, il a changé le deſſein qu'il
eû de faire connoître les Livres, en
de rendre ridicules les Critiques, &
ſoûpirer après un homme plus habile qu
tous, qui éxécutât enfin ce que lui B. n'
fait qu'imaginer, & qu'il n'avoit pû m
ébaucher. Ainſi, Monſieur, conclut
l'Abbé, ſi B. a manqué de prudence
qu'il n'a point exécuté le deſſein qu'il
pris, il a fait prudemment de prendre
le deſſein de ſes Livres ce qu'il avoit éxé

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier:
croyez-vous, ajoûta-t-il, que ce ſo
trait de ſageſſe de choquer tous les
ques, c'eſt-à-dire, tous ceux dont B.
porte les ſentimens?

Non, Monſieur, répondit Mr. l'A
je ne crois point cela: car comme
un grand nombre de Pédans que B.
il ſe trouve d'habiles & de judicieux
ques, qu'il confond avec les autres
ſeroit une grande indiſcrétion de fair
profeſſion ouverte d'employer leurs

Ecoutez, je vous prie, ce qui ſuit
prit (*a*) Mr. l'Abbé. „ La maniere n
„ dont je me ſuis aviſé d'arranger l
„ vers jugemens, quand il s'agiſſo
„ certaines perſonnes qui méritoient
„ tre ménagées, n'eſt point trop éni
„ tique, pour empêcher qu'on ne dé
„ vre tout d'un coup le deſſein qu
„ eû de commettre ces Jugemens le
„ avec les autres, & de les réduire
„ cemment à la néceſſité de ſe dé
„ mutuellement d'eux mêmes.... Et
„ que j'aie fait ſemblant de les con
„ enſemble dans pluſieurs occaſion
„ d'adoucir leurs contrarietez, je
„ bien avertir le Lecteur, que j'ai v
„ lui laiſſer la liberté de ſe mocque
„ uns & des autres, & l'exciter à re
„ bler ſes vœux pour demander au
„ un guide, capable de nous con
„ ſûrement & utilement dans la
„ ture des Livres, & dans l'étud
„ Sciences

L'enveloppe eſt fort ſimple, dit
le Chevalier: car enfin déclarer,
rapportant les Jugemens des Cenſeu
les Ouvrages, *on a oppoſé les Jugeme*
uns aux autres, & qu'on les a co
enſemble, pour les réduire innocemm
la néceſſité de s'entredétruire; déc
encore, que *bien qu'on ait fait ſem*
de concilier les Critiques enſemble,
toutefois voulu laiſſer la liberté aux
teurs de ſe mocquer des uns & des au

(*a*) *Page* 3.

c'eſt une Piéce originale, où l'Au
paroît bien ce qu'il eſt, & où nous p
rons obſerver, s'il penſe, s'il écrit
s'il raiſonne de bon ſens. Voici par
commence ce chef-d'œuvre, où tout
de lui. „ S'il (*a*) eſt vrai que je n'aie
„ eû le plaiſir de me voir trompé dan
„ prédiction que j'avois faite, que
„ Ouvrage pourroit trouver quelques
„ contens, je ne puis nier auſſi, qu
„ n'aie eû la ſatisfaction de m'être tr
„ véritable en ce point, & d'avoir fa
„ moins un bon Jugement dans un
„ cueil de Jugemens.

Cela ne vous charme-t-il pas d'ab
demandai-je à Mr. le Chevalier?

Cela me réjouït beaucoup, me r
qua-t-il. Quand j'entends que B.
prédit que ſon Ouvrage pourroit tr
quelques mécontens, je penſe à un f
qui la veille de la foire de Saint Lau
prédiroit que ſa main pourroit bi
jour ſuivant trouver des bourſes cou
& je dis là-deſſus: la prédiction de
celle du filou ſe vérifient de la m
ſorte: la main du filou trouve les
ſes qu'elle coupe; & l'Ouvrage
trouve les mécontens qu'il fait.

Je penſe encore que le filou,
plaudiſſant de ſon adreſſe, pourroi
d'auſſi bon ſens que B. „ S'il eſt vra
„ je n'aie pas eû le plaiſir de m
„ trompé dans la prédiction que j
„ faite, que ma main trouveroit des

(*a*) Eclairciſſ. *pag.* 1.

l'Abbé, je ſuis ſcandaliſé de ce que
comparez B. à un filou: ſachez qu'i
point de bien d'autrui. Il ne faut que
(a) ce qu'il écrit là-deſſus dans ſo
clairciſſement, pour en être perſuad

Je ſuis convaincu, repartit Mr. le
valier, que la réputation, que le B
théquaire ôte aux Auteurs, n'augn
point la ſienne.

Ha, Monſieur, repliqua Mr. l'A
B. n'ôte la reputation à perſonne;
profeſſion de ne pas toucher aux m

Quoi, reprit Mr. le Chevalier, ce
pas toucher aux mœurs, que de dire
Petau, qu'il étoit emporté, juſqu'à
blier de la charité Chrétienne; d'un
que, qu'il n'avoit point ceſſé d'êt
inſigne beuveur, en ceſſant d'être P
de Malherbe, qu'il étoit intéreſſé, ju
ſouhaiter la mort de ſon pere & d
mere; de feu Mr. Corneille, qu'il
un ingrat; d'un Archevêque, qu'il
l'Auteur du plus infame de tous les
vres, où il avoit débité des maximes
lement brutales & impies?

Revenons à nôtre ſujet, pourſuivit
le C'evalier; & pour ne vous plus
daliſer, laiſſons la comparaiſon du f
elle ne convient point à B. Le
dont je parlois, vole adroitement,
coupe que des bourſes: il s'agit pr
tement de voir ſi B. en choquant les
tiques dans ſon Eclairciſſement, ſe
commode avec les Auteurs; s'il p
s'il écrit, & s'il raiſonne de bon ſe

(a) *Pages 25. 26.*

ques, les Critiques Grammairiens
Grammairiens, les Traducteurs Lati
François, les Poëtes Grecs, Latin
François : hors de là tout ſon Ou
n'eſt bon à rien. Ce n'eſt qu'un fruit
le des lectures précipitées, que B. a f
non des Livres dans leurs ſources,
dans les Bibliothéques : & vous v
qu'un amas confus de collections n
gérées, qu'un extrait imparfait de pa
Latins, la plûpart mal choiſis, &
traduits, qu'un tas de contrariétez, i
gées quelquefois par l'Auteur *pou*
réduites à la néceſſité de ſe détruire
comment d'elles-mêmes, & qui ſa
arrangement étudié s'entredétruiſent
que toûjours, ſoit quelque choſe
avantageux au public, que je doive
cela pardonner à B. les choſes choq
qu'il écrit des vivans & des morts ?

Moi, Monſieur, repartit Mr. P.
je ne veux rien là-deſſus, que ce q
croit avoir raiſon de ſouhaiter.

Mais, Monſieur, repris-je, ce q
ſouhaite, ce qu'il penſe, & ce qu'il
pour faire tomber ſur les Critiques l
grin des Auteurs, vous paroît-il ſo
ble ? je vais le lire. Après avoir dit
auroit tort de ſe plaindre des mécon
il donne en dix lignes la plus juſt
que nous puiſſions concevoir de ſo
ſens, de ſa maniére de penſer, d'é
& de raiſonner. Ecoutez, je vous p

„ Mais, dit-il, j'aurois (*a*) auſſi

(*a*) Eclairciſſ. *pag.* 2.

guide dans l'étude des Sciences, &
la lecture des Livres.

Il doit être encore persuadé, qu'i
a point dans ſes Livres de ces enc
enchantez, capables de charmer les e
les plus délicats, & de délaſſer d'illu
Magiſtrats des pénibles fonctions de
charges, par le ſeul plaiſir de la lect

C'eſt bien ſa faute s'il n'eſt convai
qu'on ne trouve point dans ſon Re
de ces traits d'une belle érudition, qu
le plaiſir d'apprendre, inſpirent l'a
de ſavoir.

Les deux illuſtres perſonnes, pou
ſe vante d'avoir écrit, ne s'expoſ
point, en liſant l'Ouvrage, à perdre
time qu'ils ont pour l'Auteur.

Tout ce que vous dites là, Mon
répliqua Mr. l'Abbé, étoient des fin
l'Auteur s'étoit propoſées, & don
voué, qu'il n'a rempli aucune. Mai
n'empêche pas que *la conſtitution*
Ouvrage ne ſubſiſte: ce ſont toûjou
Jugemens des Savans ſur les princ
Ouvrages des Auteurs.

Pardonnez-moi, Monſieur; ce
fort ſouvent les Jugemens de B. I
voir comme il décide ſur Eunapi
Sarde Sophiſte, ſur Mr. du Sauſſai
que de Toul, ſur Dom Nicolas A
nio, ſur le Pere Poſſevin, ſur M
Malherbe, ſur Mr. Ménage, ſur le
Mambrun, ſur Meſſieurs Corneill
ſur bien d'autres. Ainſi ſi *la conſti*
de l'Ouvrage de B. conſiſte en ce
rapporte les Jugemens des Savans ſ

il eſt évident par la ſeule lecture de ce que B. LETT. III.
écrit de Mr. Ménage, & de Mr. de Sacy, qu'il prend parti pour les Cenſeurs de Mr. Ménage contre M. Ménage, & pour Mr. de Sacy contre les Cenſeurs de Mr. de Sacy. Il eſt encore évident que B. traite Mr. de Sacy en ami, & en Auteur de Port-Royal, & qu'il traite Mr. Ménage en Auteur propre à égaier ſon Recueil, & à exercer ſa maniére de ſatyre; puiſqu'il donne un tour mordant à tout ce qu'il écrit de Mr. Ménage, & un air d'éloge à la cenſure même d'un Ouvrage de Mr. de Sacy. Le moien donc que Mr. Ménage, *en faiſant réfléxion ſur la conſtitution du Recueil, puiſſe juger aiſément, que ſes intérêts ne ſont pas moins chers à B. que ceux de Mr. de Sacy*? Cela vous paroît-il ſoûtenable?

Non, Monſieur, repliquai-je: & ce qui ſuit n'eſt pas mieux fondé. B. dit qu'en écrivant au deſavantage des Auteurs, il n'a pas prétendu les choquer, mais attaquer leurs Cenſeurs. *A dire le vrai*, dit-il, *c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai voulu: c'eſt auſſi à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre; je leur en ai facilité les moiens .... Je dis que c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai voulu; parce qu'après m'être un peu examiné moi-même, j'ai reconnu que je ne me mêlois d'autre choſe, que de blâmer ceux qui ont tort de juger les autres mal à propos.*

A qui B. perſuadera-t-il, que c'eſt aux Cenſeurs de M. Ménage qu'il en a voulu, & non pas à M. Ménage? Quand B. écrit de

n'excuſez point B ſur ſon *Inſtitut*?

C'eſt quelque choſe de bien plai
repliqua Mr. le Chevalier, que l'*In*
de B. & que ſa maniére de ſe défe
en ſe retranchant dans ſon *Inſtitut*.
Auteurs que B. a outragez, ſe plai
des outrages qu'ils ont reçûs. Bail
défend, & leur replique, Vous ave
de vous plaindre de moi; vous de
faire réfléxion, que mon *Inſtitut* m'
ge à raporter tout le mal que j'ai ap
vous & de vos Livres: prenez-vo
donc à ceux qui m'ont inſtruit, c'eſt
re, à vos Cenſeurs, & non pas à
Ce moien de défenſe vous paroît-il
vable, Meſſieurs?

Je demande à B. Pourquoi vous
vous fait un *Inſtitut*, qui vous eng
aprendre au public tout le mal que
ſavez des vivans & des morts? que
bligation aviez-vous d'embraſſer un
tut ſi odieux?

Des Auteurs, ſoit par un zéle tro
lent, ſoit par une ſecrette jalouſie
par un intérêt de parti, ſoit par impr
ce, avoient laiſſé couler ſur le papi
choſes aigres, piquantes, injurie
qu'ils voudroient peut être avoir ef
de leur ſang: la moitié du monde les
ignorées; l'autre les avoit oubliées;
étoient comme enſevelies: & vous,
fondez un *Inſtitut*, qui vous oblig
déterrer, à les expoſer à la vûë de t
monde, à en conſerver la mémoir
un Recueil univerſel, à les préſent
me, ces vieilles marques de la foi

convaincu de ce que je ne faiſois ſoupçonner, que B. en voulant fac les Critiques aux Auteurs, offenſe ment & les Critiques & les Auteurs.

Je vous aſſure, Monſieur, repliqu que je ne ſais pas trop comment l'Abbé nous tiendra la parole qu'il n donnée.

Je la tiendrai très-fidellement, re Mr. l'Abbé. Je vous ai promis de montrer du bon ſens par ci par-là l'Ouvrage de B. en voici même dan Eclairciſſement. Après avoir (*a*) diſc dans l'article quatriéme ſur des vers avoit faits contre lui, & particuliére ſur la Fable qui porte pour titre, *in Parnaſſo*; après (*b*) avoir aſſuré q Auteurs de ces vers ne ſont pas Chré d'avoir inquieté un homme doux & p que comme lui; après avoir apellé Ba l'Auteur de cette Fable, afin, je d que ſi par hazard on venoit à l'apell jour, lui B l'Ane de C.... comme apelle les Poëtes Plagiaires les Corn d'Eſope, il ait au moins la conſol d'être l'Ane de Balaam; après tou diſcours, auſſi raiſonnable que le pre article; il dit de très-bon ſens, (*c*) *Il f autre choſe que des vers pour me corrig*

J'en conviens, repartit Mr. le Ch lier: cela eſt judicieuſement dit. Ba qui ſemble être envoyé de Dieu pour

(*a*) *Page* 14, 15, 16.
(*b*) *Pag.* 17.
(*c*) Art. 5. *pag.* 18.

„ pour le leur, & l'auroient parlé, to
„ Eſpagnol qu'il eſt, ſans craindre qu'
„ le confondît avec celui des hommes,
„ qu'on les prît pour des Eſpagnols.

Baillet fait dire en ſuite, en ſ
François, au même Auteur Latin, „ q
„ ſi Gongora ſe fût tourné au genre E
„ que, l'Eſpagne n'auroit pas ſujet
„ porter envie à la Gréce pour Homer
„ ni aux Latins pour Virgile, ni aux I
„ liens pour le Taſſe“: bien que ce Poë
ſe fût fait un langage, que les Eſpagno
même n'auroient pas pris pour Eſp
gnol, & qui n'étoit propre que pour l
Dieux.

Mais B. ajoûte à cela une réflexio
qu'il prend de ſon fonds. „ Les gran
„ hommes, dit-il, de la force de nôt
„ Gongora, ſont ſi fort au deſſus
„ commun, qu'il eſt plus aiſé de les a
„ mirer, que de les imiter. Il en coû
„ toûjours à ceux qui ont la folie de l
„ vouloir ſuivre, quand même ils auroie
„ le bonheur de les atteindre: car no
„ n'avons pas coûtume d'admirer ce
„ qui deviennent foux par imitation. I
„ ſont ſouvent l'objet de nôtre riſée, da
„ le temps même que les premiers fou
„ qui leur ont donné l'exemple de s'éca
„ ter de la Raiſon humaine, ſont le ſuj
„ de nôtre admiration “. Il me paroît q
B court ici après le bon ſens: c'eſt à vou
Meſſieurs, à juger s'il l'atrape.

Eſt-ce une folie de vouloir imiter l
grands hommes, quand on ſe ſent aſſ
de genie pour les ſuivre, & qu'on a aſſ

Poëme ſur une choſe fort mal propre
comme il avoit exprimé la matiére de c
Poëme par un mot équivoque, qui ſignif
auſſi-bien une maladie d'enfant & toûjou
innocente, qu'une maladie ordinaireme
criminelle & toûjours honteuſe, ſon bo
ſens lui ſuggere d'ôter l'équivoque: il ſu
cette inſpiration judicieuſe, & met à
marge, *groſſe*.

Fort-bien, reprit Mr. le Chevalie
mais B. n'auroit-il pas fait plus judicieu
ment, de ſuprimer, dans la liſte des O
vrages de ce Poëte Medecin, un Poën
dont il n'oſeroit dire le ſujet, que de ſ
parer l'adjectif du ſubſtantif, mettant *V*..
dans le corps du diſcours, & à la marg
groſſe?

Chacun a ſes ſcrupules, repliqua M
l'Abbé, B. s'en feroit un fort grand,
ſuprimer un Ouvrage, en parlant d'
Auteur, quand même ce ſeroit un O
vrage infame, & propre à ternir la glo
de l'Auteur. Il croit qu'il y va de ſa r
putation: il s'eſt engagé à raporter l
Jugemens des Savans ſur les principa
Ouvrages des Auteurs: & ce Poëme ét
peut-être le principal Ouvrage du Poë
Medecin.

De plus Meſſieurs, ajoûtai-je, ſi B. ſ
primoit ces ſortes d'Ouvrages, il fer
tort à ſa mémoire: on croiroit qu'il
les connoît point; & il n'y a point
Livres qu'il ne connoiſſe. Cependant
eſt encore de ſon interêt d'acquerir la r
putation d'homme de Jugement. Au
accorde t-il autant qu'il peut le jugeme

ſon propre portrait, & qu'il auroit
bien réuſſi; mais c'eſt d'un Evêque
écrit; & il me ſemble qu'il devroit
plus de reſpect pour un Evêque.

Il ne veut pas même qu'on en ait
les Papes, ni pour les Rois, dès qu'
font Auteurs, repliqua Mr. l'Abbé.
avez vû comment il traite ce point
dans les Préjugez ſur les Livres.

D'où vient donc, reprit Mr. le C
lier, que B. ne voulant point, lors
s'agit d'un Auteur, qu'on ait aucun
à la dignité ni de Pape, ni de Roi,
ſidére ſi fort en de certains Auteurs
qualité, que lui-même ne croit pr
pas réelle, & qui altére pourtant r
iment ſa faculté judiciaire? D'où
qu'il regarde les Ecrivains marquez
& à l'R. autrement qu'il ne regard
autres, & qu'il en juge toûjours av
geuſement?

Il faut un Entretien tout entier
bien traiter cette queſtion, répondit
l'Abbé: nous avons aujourd'hui
d'autres choſes à dire. Voyons do
préſent ſi B. juge de bon ſens.

Vous l'allez voir, dit Mr. le C
lier, par le Jugement que B porte
cenſure qu'on a faite d'un Ouvrage d
Auteurs, marquez au P. & à l'R.
de la traduction Françoiſe de l'Imit
de Jeſus-Chriſt, qui ſelon lui eſt de M
ſieur de Sacy.

Vous n'avez pas encore oubli

„ chapitre, ſur lequel je n'aie pluſ
„ doutes. Cependant l'Imitation de
„ ſus-Chriſt eſt le plus petit Livre de
„ Meſſieurs; c'eſt celui qui a le plu
„ cours. On en a fait juſqu'à treize
„ tions: & mon Imitation eſt de la
„ niére, comme vous voiez. Je con
„ de tout cela, dit Ariſte, que les
„ grands Maîtres ſont capables de ſe
„ prendre quelquefois; & que les de
„ res éditions ne ſont pas toûjours
„ exactes, quoiqu'elles ſoient revûë
„ corrigées.

Je conçois parfaiteme t, dit Mr. l
bé, que l'Auteur des Entretiens d'A
& d'Eugene n'eſt pas adorateur des
vains de Port-Royal, & qu'il trouve
Traduction de l'Imitation de Jeſus-C
pleine de fautes contre la pureté du la
ge, & contre l'exactitude du ſtile.

Oh bien, Meſſieurs, dit Mr. le C
valier, ſachez que B. cite l'Auteur
Entretiens d'Ariſte & d'Eugene,
louange de l'Imitation de Jeſus-Chriſt
qu'il le met avec les Cenſeurs de Sor
ne, au rang des Approbateurs & des
negyriſtes de Mr. de Sacy. Ne
croiez pas ſur ma parole: écoutez
vous prie, comme il s'explique là-de
& voiez comme il rapporte fidelleme
ſentiment des Auteurs, & comme
fait juger. Après avoir rapporté les
ges que les Docteurs, amis pour le m
de ces Meſſieurs, avoient fait de la

à perſuadé au public, qu'il y a dans ce
Verſion du Nervéze, du galimatias, d
négligences, des barbariſmes, du jargo
ſemblable à celui que parlent les Al
mands, qui commencent à apprendre
François.

Mais, reprit Mr. le Chevalier, que
Mr. l'Abbé de la fidelité avec laque
B. rapporte le Jugement des Cenſeurs,
du bon ſens avec lequel il juge de leu
Cenſures?

Je n'ai pas entrepris de juſtifier B.
toutes choſes, repartit Mr. l'Abbé:
ſuis fort content de vous avoir montr
qu'il a du jugement par-ci, par-là. Or
paroît autant d'eſprit & de vivacité da
ſes Livres, que de jugement & de b
ſens.

J'ai fait la même réfléxion ſur l'eſp
de B. que j'avois faite ſur ſon jugemen
dis Mr. le Chevalier: ſi B. a de l'eſpri
ce n'eſt pas lors qu'il penſe en avoir.
vez-vous remarqué combien il s'applau
d'une idée groteſque, qui lui eſt ven
ſur Virgile?

N'eſt-ce pas à l'occaſion des dates de
naiſſance & de la mort de ce Poëte, d
mandai-je? C'eſt cela même, repliq
Mr. le Chevalier. B. fait le même ho
neur à Virgile, que les Ecrivains de Ma
tyrologes font à Jeſus-Chriſt: ceux-
marquent la naiſſance de Nôtre Seigne
par toutes les Epoques; & B. marq
la naiſſance & la mort de Virgile de
même ſorte. Mais cet amas d'Ep

„ peut ſervir encore à nous le faire con- LETT. III.
„ ſidérer comme une Epoque fixe de la
„ Poëſie, & comme le centre univerſel
„ de tous les Poëtes, qui ont paru aupa-
„ ravant & après lui ". Quand B. ſera de l'Académie Françoiſe, il écrira, *avant & après lui*, & non pas, *auparavant & après lui.*

Que penſez-vous, Meſſieurs, reprit Mr. le Chevalier, de *Virgile, l'Epoque fixe de la Poëſie, & le centre univerſel de tous les Poëtes*? Cela n'eſt-il pas fort ingenieux?

Baillet ſent bien quand il a trouvé quelque choſe de bon, repartis-je; & il ſait l'art de le faire valoir. Ecoutez, je vous prie, comme il parle de ces expreſſions, & comment il en conçoit toute la force.
„ Je n'ai pas crû, dit-il, pouvoir donner
„ une idée de Virgile plus achevée &
„ plus parfaite, que celle-là. J'oſe dire
„ qu'elle engloutit toutes celles qu'on en
„ a fait concevoir juſqu'ici, & que tout
„ ce que ſes envieux & ſes ennemis y ont
„ remarqué d'humain, s'y rapporte auſſi
„ parfaitement, que tout ce que ſes flat-
„ teurs & ſes idolatres y ont reconnu de
„ divin. Voilà l'expédient que j'ai trou-
„ vé, pour me tirer heureuſement de
„ l'embarras où j'aurois été, de rappor-
„ ter les jugemens de plus de quinze cens
„ Critiques, qui m'auroient fait faire des
„ cercles perpétuels, & qui m'auroient
„ rendu inſupportable aux Lecteurs, par
„ une infinité de redites.

Avoüez, Meſſieurs, pourſuivis-je,

découvrir dans cette rêverie une fi
faite idée de B. qu'elle engloutît t
les autres, je conviendrois de bonne
que je ne ſaurois ce que j'aurois voulu
Je ſuis perſuadé, dit Mr. l'Abbé,
B. ſavoit ce qu'il vouloit dire en ce
droit, lors qu'il écrivoit ſur Virgile:
je penſe qu'à préſent il ne s'en ſou
plus. Au reſte, ajoûta-t-il, ſi je vo
citer des idées ſpirituelles de B. je cit
celles qu'il a dans ſon Eclairciſſem
ſur le chapitre de Mr. Ménage.
Quoi, Monſieur, reprit Mr. le
valier, croiez-vous que ce ſoit qu
choſe de fort ſpirituel, que ce que B
pelle l'hiſtoire de ſon embarras? C'eſ
core un de ces endroits, où B. croit
de l'eſprit.
Peut-être ne ſe trompe-t-il pas, r
tit Mr. l'Abbé. Vous en jugerez, M
ſieur, pourſuivit Mr. le Chevalier
l'Eclairciſſement de B. & je ſuis ſur
ticle XI. où le Bibliothéquaire aian
un portrait mocqueur de Mr. Mér
parle ainſi: „ (a) Mais puiſque Mr.
„ nage eſt en peine de ſavoir par quel
„ tif j'ai rapporté de lui quelqu'autre
„ ſe, qui a parû moins à ſon goû
„ faut que je lui conte l'hiſtoire de
„ embarras, pour voir s'il aura la ch
„ de m'en tirer ". Voions comment
tirera lui-même de ſon conte. „ I
„ cemment, dit-il, & dans la plus
„ de ſimplicité du monde, je me m

(a) Tome 2. part. 1. Eclairciſſ. p. 50.

„ Je tâche, dit B. de m'en défaire
„ paſſant d'une matiére à une autre:
„ je me retrouve par tout. Je chang
„ Traité, & de Livre; & ce ſont de
„ petuelles rencontres entre mon A
„ & ſon Lecteur. Mais comme
„ fait à tout & comme l'habitude
„ voiſe enfin les humeurs les plus f
„ ches, en liſant Mr. Ménage, je
„ coûtume inſenſiblement à ne m
„ mépriſer moi-même; quoique je
„ convaincu d'ailleurs que je ſuis le
„ miſérable de tous les hommes,
„ même que je me regarde dans le
„ de mon Auteur.

Hé quoi, Monſieur, ſe récria l'Abbé, n'eſt-ce pas là de la délic toute pure?

Vraiment, repliqua Mr. le Chev je penſois que ce fût du galimatias pur: car je ne démêle point tout Je n'entends point ce que B. veut lors qu'il écrit, qu'en liſant Mr. M ge, *il ſe retrouve par tout, que ce ſo perpétuelles rencontres entre l'Auteur Lecteur, qu'il s'accoûtume à ne ſe pr priſer lui même, & à ſe juger néan le plus miſérable de tous les homme tout lors qu'il ſe regarde dans le mir ſon Auteur.* Je comprends bien qu miroir de Mr. Ménage eſt fidelle, que le Varron de nôtre ſiécle s'y rep il y voit *un fameux Grammairien Poëte célébre en trois Langues, un Théologien, un ſavant Juriſconſulte, des Péliſſons, des Voitures, des Sarr*

propre, & que c'eſt ce que B. a exp
avec ſa délicateſſe obſcure, & ſon o
rité délicate.

Mais ſi le Miroir de Mr. Ménag
ſon amour propre ; comment auro
compris, repliqua Mr. le Chevalier,
B. en ſe regardant dans l'amour p
de Mr. Ménage, *ſe convainquoit
étoit le plus miſerable de tous les
mes*?

Vous y regardez de trop près, M
ſieur, dit Mr. l'Abbé à Mr. le C
lier : il faut un peu aider à la lettre,
endroit-là veut dire, que B. en liſan
Livres de Mr. Ménage, prend inſen
ment ſes inclinations & ſes ſentim
& que comme Mr. Ménage conſult
amour propre, lors qu'il ſe louë, &
me lors qu'il ſe mépriſe dans ſes O
ges; B. conſulte auſſi ſon amour p
pour ſe louer, & même pour ſe mé
dans les ſiens.

Mais B. a tort, repliqua Mr. le
valier, de reprocher à Mr. Ménage
amour propre, & de l'imiter en cela.
que Mr. Ménage s'aime un peu,
s'eſtime & ſe louë beaucoup, il a ra
il rend juſtice au mérite; & il n'y
cela ni préſomption ni vanité: ma
ne peut pas dire la même choſe de B

Quand B. ſera la folie d'un homme
diſtingué préſentement, que l'étoit a
fois Mr. de Balzac; quand tous les
eſprits du temps rechercheront avec
preſſement ſon amitié; quand ils lui

que ſi B. l'eût autrefois préſenté au (a)
re Pajot, pour être reçu en Claſſe
peine l'auroit-il mis en Troiſiéme, p
qu'il n'eſt point congru. C'eſt pourta
chef-d'œuvre d'un Profeſſeur en G
maire Latine. Il eſt aiſé à voir qu'il
pas fait corriger cette Piéce par le
Rapin, ſelon le conſeil de Mr. l'A
& je crois qu'il a eû raiſon; parce
dans cette Piéce tout eſt aſſorti: le l
eſt fait pour les penſées; l'on n'auro
corriger l'un ſans l'autre: & je doute
le plus habile homme du monde pût
riger du galimatias. Laiſſons donc
chef-d'œuvre: nous ſavons que B
loué d'un bout à l'autre, & qu'il y
admiſe ſon incomparable Catalogue,
ſes titres en Latin à la Françoiſe
choquent tous les gens de bon goût.

Peut-être ne ſavez-vous pas com
il mépriſe les autres Bibliothéquai
leurs Catalogues, ajoûtai-je: ſouffre
je vous l'apprenne, & que je vous
tre un échantillon, propre à faire jug
toute la Piéce.

Comme un bon Catalogue eſt
grand uſage dans une Bibliothéque,
on en a une grande & riche, rien
plus louable que le deſir d'avoir un
lent Catalogue. Voici de quelle m
B. s'exprime là-deſſus, parlant à M.
D L.

(a) B. Tome 2. part 3. *pag.* 58 d't du P
qu'il ſavoit le Latin comme un Ecolier
François comme un Etranger, nouvelleme
dans le Royaume.

Il eſt vrai, Monſieur, repartis-je: il ne loüe beaucoup ce Catalogue pour faire mieux ſentir ce qui lui man & pour relever par là le mérite du auquel il prétend qu'il ne manque rie B. nous dit, que pour faire un bon logue de Bibliothéque, il faut com cer par ſuivre l'ordre des matiéres, ſuite venir à l'ordre Alphabétique des teurs; ce n'eſt que pour blâmer Mr de, de ce qu'il n'a ſuivi que l'ordre A bétique des Auteurs, au lieu que l avoit commencé par l'ordre des mati ce n'eſt que pour nous apprendre, Mr. Hyde avoit mis neuf ans à fair Catalogue, & que lui B. n'avoit mi neuf mois à faire le ſien: ce n'eſt pour nous faire remarquer, qu'avant eût employé un ouvrier auſſi habile lui à un ſemblable Ouvrage, il ne s rien fait d'achevé en ce genre-là: en n'eſt que pour dire avec plus de pom d'oſtentation, „ *Quare è latebris*, „ *arceſſitus, & quantumvis rudis,* „ *cis ſpendidioris impatiens, Biblio* „ *tuæ addictus mancipatúſque, opera* „ *tium me fortaſſe facturum arbit* „ *ſum, ſi poſt aſſignatum novum ſi* „ *fere voluminibus ordinem, quaten* „ *fieri per locorum ſitum atque angu* „ *ac per pluteorum forulorúmque ex* „ *tiam licuit, duplici eorum indici* „ *xendo non ſegnem operam darem;* „ *miſſâ priùs Bibliothecæ ac per C* „ *majores diſtributâ ſynopſi, ſive ſecu* „ *loci poſitionem conſpectu.*

rdre une Bibliothéque? Voici Lett. II.
s'en eſt ſervi. *Ad rem igi-*
proximè noſtram per eſt mese-
le inſolentis hactenùs methodo,
gerendâ Bibliotheca penùs imi-
, nonnulla ſubjicere.
is, repliqua Mr. le Chevalier,
qui a traité ſi joliment le mot
Penum, ou *Penu*, auroit ai-
hraſe; & s'il n'auroit pas dit,
ontrer le défaut, que les ra-
nables que B. *in digerendâ Bi-*
enu.
point d'équivoque dans la pé-
je vais rapporter, reprit Mr.
ais il y a de la métaphore, de
, & je ne ſai quoi de ſingulier,
vous plaire. Baillet blâme d'a-
qui n'ont des Bibliothéques,
ès montrer; & il dit enſuite,
ès igitur quàm iſti tuo nomini
dignitati conſultum iiſti, qui,
uiſti faciunt, laudare ingentia
ens videaris; at exiguum, quod
lent, colere ſedulus inſtitueris?
exiguum illud eſt, in quo om-
librorum ſupellex exſpatiatur,
am cenſus ampliſſimarum totius,
us modò, ſed Orbis Bibliotheca-
aloqos longè exſuperat.
appelle un des beaux endroits
, dit Mr. le Chevalier. *Sapien-*
quàm iſti tuo nomini tuæque
onſultum iiſti, eſt une phraſe
, & fort Grammaticale. *Qui*,
faciunt, *laudare ingentia rura*

ance, repliqua Mr. le Chevalier, dans
quelle B. s'oubliant de ce qu'il eſt, ſe
it ſans miſſion le Prédicateur des Poë-
:s, & employe à leur correction toutes
:s figures de ſa Rhétorique, & toute ſa
cience de l'Ecriture ſainte? Il exhorte
:s uns à renoncer à la Poëſie galante
:s autres à ne point faire d'alluſions ſu
:s noms, pour peindre les perſonnes
ous à ne point altérer la vérité dans leurs
ctions, à quitter le Parnaſſe de bonne
eure, & à ne pas mourir Poëtes.

Sa morale eſt ſévére. Ce n'eſt poin
ſſez ſelon lui, que Ronſard ſe ſoit fai
'rêtre, pour ſe retirer du monde: il de
oit ſe renfermer dans un Cloître, pou
pleurer le reſte de ſes jours les faillie
e ſa Muſe trop libre. Il ſait bien à qu
l fait plaiſir, en diſant que le Manſo
'oëte Italien, accommodoit ſa Poëſi
alante avec les éxercices de la Confrairi
e Nôtre-Dame.

Ses exhortations ne portent point
ux: il nomme les perſonnes qui exer
ent ſon zéle; il en veut aux Muſes auſſ
ien qu'aux Poëtes; il preſſe vivemen
ous les Auteurs de Poëſies galantes; i
rétend les convaincre, que *ni les Mu*
:s, ni les Poëtes, ne peuvent conſerve
ur innocence ſous la liberté de leur Poë
e.

Cela n'eſt-il pas bien, interrompit Mr
'Abbé?

Très-bien, repartit Mr. le Chevalier
e B. dans ſon Prône ne prêchoit pas ave
lus de zéle, qu'il le ſait dans cette Pré
fac

ırquoi l'apeller *Bajulus*, ou *Bajule-*
r?
C'eſt, répondit froidement Mr. le Che-
lier, que *Bajulus* ou *Bajuletus*, ſelon
Auteur de la Piéce de vers qui porte ce
re, ſignifie *un crocheteur*; & que le Poë-
vouloit charger les crochets de B. de
mbeaux, de nippes, de fatras, pour
nvoyer au Parnaſſe avec ſa charge; &
'il croyoit peindre par là aſſez heureuſe-
ent la fonction que B. fait dans le Mon-
ſavant, la bigarrure de ſon érudition,
le caractére de ſon Ouvrage. Falloit-
pour cela que B. prêchât tous les Poë-
s, qui font des alluſions ſur les noms?
'il appellât ignorant le premier homme
i monde en matiere d'Etymologies; qu'il
ıtreprît de l'inſtruire; qu'il lui apprît
ıe *Bajulus* ſignifie *Baillis*? & qu'il me-
ıçât de la colere de tous les Baillis du
oyaume un Poëte qui n'en vouloit qu'au
ocheteur du Parnaſſe? Ce n'eſt pas tout:
ıillet paſſe de l'inſtruction aux mouve-
ens: & ſes mouvemens ſont violens.
our ſe vanger d'un Poëte, il déclame
ontre tous: & puis s'apercevant qu'il ſe
iſſe emporter à ſon zéle, il fait réfléxion
ue les Poëtes ſont impatiens & mutins:
il ſe diſpoſe généreuſement à ſe voir
éfigurer dans leurs fictions. Il dit qu'il
oit tout attendre *de leur caprice*, *de leur*
hagrin, *de leurs maléfices*, *de leur fureur*
& de leur phrénéſie. Mais de peur que
es injures ne choquent les bons Poëtes,
déclare qu'il ne parle qu'aux méchans:
: puis tranſporté tout de nouveau, mal-

LETT. III. gré sa déclaration, il se jette sur Virgile, sur Heinsius, sur Corneille, auquel il reproche mal à propos, qu'il a fait de nos Martyrs *des orgueilleux, & des fanfarons*. Polyeucte n'est *ni fanfaron, ni orgueilleux*: il est vraiement grand & magnanime, comme doit l'être un Héros Chrétien. Ensuite pour montrer qu'il ne respecte pas plus les vivans que les morts, il donne sur Racine, & sur Despreaux, déclamant contre l'Hippolyte du premier, & justifiant le Poëte Pelletier contre le second. Enfin las de prêcher inutilement, il desespére de la conversion des Poëtes; il les traite d'incorrigibles, & apréhendant avec raison qu'un déchaînement universel de tout le Parnasse, conspiré contre lui, ne soit le fruit de sa prédication, il cache cette crainte sous un sentiment fanfaron. „ Je doute, dit-il, que cette conspiration „ générale fût capable de déplacer mon „ esprit de sa situation ordinaire, & de „ lui ôter le calme, qu'il a plû à Dieu de „ lui donner.

Je voudrois bien qu'il reçût tout à la fois une Satyre de Mr. Despreaux, une Fable de Mr. de la Fontaine, un Scazon de Mr. de Santeuil, un Sonnet de Mr. de Benserade, une Elégie de Mr. de Corneille, un Madrigal de Mademoiselle de Scuderi, une Idylle de Madame des Houlieres, & une Piéce de vers de chaque Poëte qu'il a maltraité: je doute fort qu'il conservât, en les lisant, cette belle insensibilité, dont il se vante. Si deux petites Piéces ont tellement *déplacé son esprit*

a situation ordinaire, que ſes amis ont pri
es Auteurs d'avoir pitié de lui; une dou
aine pourroient bien *lui ôter le calme qu*
Dieu lui a donné: & ſi les deux premi
es l'ont fait prêcher, celles-ci pourroien
ui faire faire autre choſe. Il y auroit tou
à apréhender, ſi en finiſſant ſon Sermon
l ne nous avoit dit docteiment; „ Il m
„ reſte, par la grace de Dieu, aſſez de ſer
„ timens de Chriſtianisme, pour ne pa
„ craindre (*a*) le ſort de Lycambe, ou d
„ Bupale, quand nos Poëtes, qui ſon
„ d'ailleurs profeſſion d'être Chrétiens
„ ſeroient plus mordans qu'Archilochus
„ & plus enveni.nez qu'Hipponax ". C'e
à dire, que B. ayant écrit Chrétienneme
tout ce qu'il ſavoit de plus injurieux co
;re les Poëtes, ſi ceux-ci ſe vangeoie
par leurs vers, il ſeroit aſſez Chrétien, p
la grace de Dieu, pour les lire ſans
pendre, & ſans ſe jetter par la fenêtr
Vous voi.z, Meſſieurs, conclut Mr.
Chevalier, qu'il y a autant de politeſſe
d'honnêteté dans la Préface Françoiſe
B. que de netteté, de délicateſſe, &
modeſtie dans la Préface Latine.

Il faut néanmoins que je vous faſſe vo
de l'eſprit & de la délicateſſe en quelq
endroit de l'Ouvrage de B, dit Mr. l'Abb
Que dites-vous de la comparaiſon que
fait de Billaine avec Caſſius & Brutus, lo
qu'il dit que *cet Imprimeur a été à l'éga*
des Savans de ſa profeſſion dans Paris,
qu'

(*a*) Tome 3. part. 1. *pag.* 115.

liv. III. *qu'un ancien disoit qu'avoient été Cassius & Brutus à l'égard des Romains dans la République*, ultimi Romanorum.

Cela est magnifique, & excellent pour B. repliqua Mr le Chevalier : mais que dites-vous de la comparaison de Messieurs Pithou avec des chats ? Ne falloit-il pas que ces Messieurs Pithou eûssent le nez fin, pour sentir les Livres, comme les chats sentent les souris ?

Cette comparaison n'est pas de B., répondit Mr. l'Abbé ; mais elle est à son goût. En voici une de lui. Il dit, qu'il y a *un temps de maturité pour les Livres, comme pour les fruits.*

C'est à dire, reprit Mr. le Chevalier, que selon B. on arrange les Livres, & on les laisse meurir dans les Bibliothéques, comme on arrange les fruits, & qu'on les laisse meurir sur la paille dans les fruiteries ; & que les Savans conviennent entre-eux du temps qu'il faut estimer un Livre, comme les gens de bon goût conviennent du temps qu'il faut manger les poires d'Hiver. Croïez-moi, Monsieur, ajoûta M. le Chevalier, cherchez des traits de la grossiéreté de B. & vous en trouverez. Le Chapitre MC. LXV. de Martial en contient un, qui me révolte, & qui choque la pudeur. B. dit avec raison qu'il faudroit retrancher les saletez qui sont répanduës dans les Epigrammes de ce Poëte : mais il exprime ce sentiment fort pur par un mot qui ne l'est point, & dont un dévot comme lui ne devoit pas salir sa plume.

Ce

t. Ce qui me ſurprend, ajoûtai-je, c'
que B. trouve cette expreſſion jolie; e
contient une ſale équivoque, qui lui pla
au moins l'a-t-il priſe dans le Parnaſſe r
formé, où elle eſt bien pouſſée; il s'en
paré dans le Tome (a) des Traducteurs
en a compoſé l'Eloge du Lucien de M
d'Ablancourt; & pour en faire remarqu
tout l'agrément, il l'a fait imprimer
Lettre italique. A vous dire le vrai, c
m'a fort ſcandaliſé.

Cependant, dit Mr. l'Abbé, B. a u
pudeur délicate juſqu'à la ſuperſtition.
n'oſe preſque ſe ſervir des mots de *fe*
mes, de *Dames*: il les appelle *des perſo*
nes de l'autre ſexe. *Malherbe*, dit-il da
le VI. (b) Tome Part. 1., *a mieux étudié*
goût des perſonnes de l'autre ſexe. Et da
le IV. Tome Part. 2. (c) le chapitre des M
ſes Françoiſes, Italiennes & Hollandoi
porte pour titre, *Les Poëtes de l'autre*
xe. Le Bibliothécaire, pourſuivit M
l'Abbé, n'auroit-il pas pris cet endroit
Parnaſſe réformé, comme un trait de
qu'on n'oſe encore apeller *Urbanité*
maine, pour en mettre une eſpéce d'écha
tillon dans ſes écrits? Ou bien n'auroit
pas regardé ces équivoques, comme qu
ques grains de ce ſel qu'il apelle Critiq
& ne les auroit-il pas jettez dans l'Ar
cle de Mr. d'Ablancourt, pour l'aſſaiſo

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 474.
(b) Tome 4. part. 1. *pag.* 337.
(c) Tome 4. part. 2. *pag.* 604.

LETT. III. ner en quelque sorte, & pour l'opposer à cette raillerie fine & délicate, à ce sel Attique, qui rend les Ecrits de Lucien si piquans & si agréables? Ou si ce n'est rien de cela, qu'il me dise donc en quel endroit de ses neuf volumes je trouverai de l'esprit, de la délicatesse, de l'enjouement, & de l'honnêteté. J'ai fait valoir de mon mieux ce qui en avoit l'apparence: mais j'avouë de bonne foi, que je suis las de faire ce personnage, & que je ne puis plus défendre les burlesques prétensions de B. si toutefois B. en a euës sur l'Academie Françoise.

Pour moi, Messieurs, repris-je, j'ai crû que cette prétension n'étoit qu'un système assez propre à faire la Critique de l'Ouvrage de B.

Il est vrai, Monsieur, me dit Mr. le Chevalier, que ç'a été là nôtre idée: nous l'avons trouvé bonne, parce qu'elle est plaisante: mais, raillerie à part, Messieurs de l'Académie devroient faire quelque chose pour B. c'est un homme extraordinaire.

Il ne tiendra pas à moi, repliquai-je, qu'on ne le fasse nôtre Bibliothécaire: la science de la Librairie est son bel endroit. Il seroit ainsi Officier de l'Académie Françoise, sans être Académicien; comme l'on peut être Officier de l'Ordre du S. Esprit, sans en être Chevalier. Mais en lui confiant nôtre Bibliothéque, je voudrois, s'il en faisoit le Catalogue, qu'on lui défendit de le faire en Latin, & d'y

d'y faire de Préface, ni Latine, ni F
çoiſe.

La précaution eſt bonne, dit M
Chevalier. Mais je vais bien réjouir
Hôte, quand je lui dirai vos bonn
tentions: car il eſt autant entêté de B
B. l'eſt de M. H. & de tout le Port-R

Ce que vous dites de l'entêtement
eſprit Mr. l'Abbé, me fait ſouveni
nous devons avoir encore un Entr
ſur la partialité. Mais pour le rendre
agréable, il faut que l'Hôte de M
Chevalier y préſide, & que nôtre r
à nous autres, ne ſoit guére que de le
rê en train.

Je vous le donne ce cher Hôte,
ſieurs, nous dit Mr. le Chevalier:
verrai ce ſoir; & je lierai la partie
demain. Je lui dirai, que par con
ſance pour moi, vous avez lû tout B.
me je l'ai lû par complaiſance pou
que vous avez fait de très-belles réfl
ſur les Jugemens des Savans; & que
devons demain nous en entretenir p
derniere fois. Il me priera de ſouffrir
ſoit de l'entretien: & vous le trou
diſpoſé à vous bien recevoir.

Faites-le moi donc connoître, M
ſieur, je vous prie, cet homme que
nous promettez, dis je à Mr. le C
lier: il eſt bon de ſavoir comment
gouverne

Mon Hôte eſt fort honnête, réparti
le Chevalier: il a une franchiſe, qu
lui être naturelle; car il ne l'auro

le faire parler, il en dit plus qu'on
veut.

A ce que je vois, Monſieur, dis
Mr. le Chevalier, vôtre Hôte reſſe
au bon Pere Jéſuite, que Mr. Paſca
troduit dans ſes Provinciales.

Mon Hôte eſt bien auſſi franc qu
bon Pere, répondit Mr. le Chevalier:
je ne le crois pas tout à fait auſſi ſi
que lui: il eſt aſſurément moins pat
& mieux inſtruit de ce qui ſe paſſe da
monde. Car, ſi vous y avez pris g
le Jéſuite de Mr. Paſcal eſt un ho
d'un caractére fort ſingulier; jamais
vit une pareille duppe. Ce bon Per
meure à Paris, & ne ſait pas que Mr
cal le tourne en ridicule; que les entr
qu'il a avec Mr. Paſcal s'impriment
des Lettres, qui ſont entre les mai
tout le monde, & dans leſquelles lui
Confréres donnent la Comédie à la
à la Ville, à tout le Roiaume. Ou
fait, il ne laiſſe pas de recevoir les
du Comédien à l'ordinaire, de lui fo
de quoi entretenir la ſcene, & de lui
ner de nouveaux ſujets de jouër to
Société. Vous comprenez bien qu
ne trouve point de ſemblables perſ
ges, ſur tout parmi les Jéſuites, à
de les faire exprès ſelon le beſoin
en a. Mais mon Hôte eſt un homm
vous le verrez demain, & vous l'
drez avec plaiſir.

Nôtre troiſiéme Entretien finit là
l'Abbé me remit chez moi, nous
ſeparames avec regret, & dans une g

LETT. III. impatience d'entretenir un homme si cére, & disciple de Monsieur d'Ypres. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble,

Le 3. de Juin 1687.

QUATRIEME LETTRE.

LETT. IV. VOus jugez bien, Monsieur, que nous n'avions garde de manquer au rendez-vous: nous avions trop d'envie d'achever la critique de vôtre Ouvrage, de voir comment en parleroit un disciple de Mr. d'Ypres, & de savoir si Messieurs de Port-Royal avoient pour vous toute la reconnoissance que vous méritez. Nous nous trouvâmes donc, Mr. l'Abbé & moi, chez Mr. le Chevalier, qui avoit dîné avec son Hôte, & ne faisoit que de se lever de table.

Tous deux nous parurent fort contens de nôtre diligence; & après les premiers complimens, le disciple de Mr. d'Ypres prit la parole, & nous dit: Ce que Mr. le Chevalier m'a appris de vos premiers Entretiens sur les Jugemens des Savans, fait que je suis fort fâché de n'en avoir pas été; & que je compte pour beaucoup de grace que

que vous me faites, de vouloir que je
de celui-ci.

Je ne ſais, Monſieur, repartit
l'Abbé, ſi aimant l'Auteur, comme
l'aimez, vous vous ſeriez accommod
la franchiſe, avec laquelle nous avons
lé de l'Ouvrage.

Elle ne m'auroit aſſurément pas de
répondit le diſciple de Mr. d'Ypres.
vous diſant franchement mes penſée
vous aurois convaincu, qne l'amiti
m'aveugle point. La contrainte doit
bannie de ces ſortes de conférences,
le plaiſir conſiſte dans la liberté: & d
dira-t-on librement ce qu'on penſe, a
ta-t-il, ſi on ne le dit d'un Auteur
diſſimule ſi peu ce qu'il juge de tou
Auteurs, & qui plaît à beaucoup de
de, parce qu'il oſe dire la vérité?

Parlons donc en liberté, reprit
l'Abbé, & convenons que ſi on a tr
l'art de dire la vérité ſans offenſer
qu'elle regarde, l'Auteur des Juge
ne le ſait point encore: car il n'eſ
croïable combien cette hardieſſe à di
que vous appellez la vérité a choqu
intéreſſez.

Je trouvai hier un ami de Mr. de
rolles, qui ne peut pardonner à B. un
de ſatyre aſſez groſſier, dont il perc
Abbé dans un endroit, où il n'étoi
queſtion de lui.

Je ſais ce que c'eſt, dit le diſcip
Mr. d'Ypres: la choſe eſt tournée
dévotement C'eſt dans la Préface ſ
Poëtes où B. écrit, „ Plut à Dieu

T. IV. „ tous les Poëtes, qui publient des obs-
„ cénitez, imitaſſent Mr. de Marol-
„ les, qu'ils n'entendiſſent pas ce qu'ils
„ écrivent, & que les Lecteurs n'y com-
„ priſſent rien: car il n'y a au monde que
„ ce galimatias double, qui puiſſe garantir
„ les uns & les autres du danger ". Il y a là du zéle & de l'enthouſiaſme; & j'approuve cet endroit, au *double galimatias* près. Il me ſemble que le galimatias ne ſignifie que des paroles, auſquelles on ne peut donner un ſens raiſonnable; & qu'un défaut de pénétration, qui empêche de prendre bien le ſens d'un Poëte, ne s'eſt pas encore, au moins que je ſache, appellé *galimatias*.

Mais pourquoi placer là Mr. de Marolles, demanda Mr. l'Abbé; il n'y avoit que faire; & B. pouvoit exprimer ſon ſentiment, ſans le nommer.

Il faut convenir, repartit le diſciple de Mr. d'Ypres, que Mr. de Marolles n'attrappe pas toûjours la penſée des Poëtes, qu'il traduit.

L'Ami du Traducteur en convient, repliqua Mr. l'Abbé: mais il dit que c'étoit à Mr. Huet, ou à Mr. de Segrais à nous aprendre ce que nous devons penſer des Traductions de Mr. de Marolles, & non pas à B. qui ne peut traduire de bon ſens quatre lignes de Latin en nôtre Langue, & qui a imprimé un Eclairciſſement, une Préface Latine, & une Préface Françoiſe, qu'on peut appeller un perpetuel galimatias.

Comment B. épargneroit-il les Abb.

lui qui n'épargne pas les Evêques, ni les Archevêques, ajoûta Mr. le Chevalier? Je vis l'autre jour un Abbé, que son mérite & sa naissance éleveront aux premieres dignitez de l'Eglise, fort indigné de ce que B. a réveillé le souvenir du Poëme du monde le plus honteux, & de ce qu'il a appris au public qu'un Archevêque en étoit l'Auteur. LETT. IV.

Vous savez, Monsieur, me dit cet Abbé, quelle est la corruption de nôtre siécle; voiez comment B. écrit sur ce Poëme: il commence ainsi: *Il est inutile, dans le temps où nous sommes, de cacher le nom, la matiére & la fortune de ce fameux & détestable Poëme; puisque le scandale en est fini.* Sur cela il en renouvelle le scandale; il aprend le titre de ce Poëme scandaleux; il marque la ville où il a été imprimé, le nom de l'Imprimeur, & l'année de l'impression; & comme si c'étoit rendre un grand service au public, que de l'instruire à fonds sur un Ouvrage si brutal, il rapporte les deux choses qui y sont déduites; dont l'une est impie, & l'autre infame. S'il en avoit sû davantage, sa plume n'en auroit point rougi & il n'en auroit pas épargné la honte à ses Lecteurs. Je vous avouë, ajoûta Mr. l'Abbé, que sans les égards qu'on a pour les protecteurs de B. on lui feroit sentir qu'il devoit ménager les personnes sacrées; & que la prudence, la charité, & la pudeur devoient l'empêcher de parler d'un Ouvrage, dont le sujet est du nombre de ces choses, que S. Paul dé-

1711. IV. défend de nommer, & dont le ſeul titre fait horreur à un honnête homme.

Je louai en cela le zéle du jeune Abbé; je convins que ſon indignation étoit très-juſte; & je le vis reſolu à s'en plaindre ſagement, mais efficacement, & à qui il faut.

Ce qui me ſurprend le plus dans la licence que B. ſe donne de parler de cet Ouvrage affreux, c'eſt qu'il n'en parle qu'après avoir loué la diſcretion des Catholiques, qui, ſelon lui, *ont accablé ce méchant Livre ſous le ſilence, & ſous les horreurs d'une éternelle nuit*; & qu'après avoir blâmé les Proteſtans, *de ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en laiſſer perir la mémoire.*

Que voulez-vous, reprit le diſciple de Mr. d'Ypres? tous les Bibliothécaires ſont ainſi faits: dès qu'ils ont découvert l'Auteur d'un Livre extraordinaire, ils ont une ſi forte paſſion de faire part de leur découverte, qu'il ſemble qu'ils n'aient point de grace pour ſe taire.

Il ſeroit à ſouhaiter, que quelqu'un manquât auſſi de grace, pour s'empêcher de leur aprendre à parler, lors qu'ils le font mal à propos, repliquai-je. Peut-être que ſi B. avoit ſenti les effets d'un ſemblable défaut de grace, il n'auroit pas tant donné de ſujets de ſe plaindre de lui & de ſon Recueil. Ce ne ſont par tout que murmures contre lui. Les uns ſe trouvent lézez dans leurs perſonnes, & les autres en celle de leurs amis: il a choqué [illegible] Ordres Religieux tous entiers, & d'a[illegible]

Co[illegible]

Corps conſidérables. Jamais Meſſieu
l'Académie n'oublieront l'inſulte qu
faite à la mémoire de feu M. de Cor
le, ni les beaux eſprits celle qu'il a
à la mémoire de feu Mr. de Malh
Les (a) Bénédictins ne lui pardonne
point, d'avoir tourné en ridicule Buc
avec le titre de ſon Livre; ni les Car
d'être allé déterrer le titre du Livr
Pere Alégre de Caſanate, pour en
un exemple de ces titres extraordina
qui ſont de méchans préjugez contre
un Livre.

A vous entendre, Meſſieurs, inter
pit le diſciple de Mr. d'Ypres, il ſe
que tout le monde ſoit également mé
tent de B. Cependant je vois tous les
de fort honnêtes gens, qui ſe louent
coup de lui, parce qu'il a beaucoup
leurs Livres, & ceux de leurs amis.

Ces Meſſieurs dont vous parlez
Mr. l'Abbé, ne tiennent-ils pas auſſi c
te à B. de tout le mal qu'il a dit des
teurs de la Société?

Tout ce que je peux vous répond
deſſus, repliqua le diſciple de Mr. d'Y
eſt que ces Meſſieurs témoignerent
coup de joie, lors que B. leur propo
ſujet de ſon Recueil: ils l'encourag
le plus qu'ils purent, & le preſſere
commencer, lui promettant de l
pour & contre. Vous m'entendez

Fort bien, Monſieur, repartit
l'Abbé. C'eſt-à-dire, que ces Me

(a) Tome 1. part. 1. p. 516.

nous vivons, B. a fait fort sage
déclarer, que de sous les (a) supp
République des Lettres, il n'y en
être pas dans il ait moins de connoi
que de ces Messieurs. Cette déclara
fort prudente, au peut-être près. S
voit pas eû l'ame si bonne, il au
hardiment, qu'il ne connoît point d
ces Messieurs, non pas même M.
ne sauroit trop se cacher sur un
aussi délicat que celui-là.

Il me semble, dit Mr. l'Abbé, q
ne se cache que médiocrement; &
c'est montrer qu'on est des amis de
„ Messieurs, que de dire en parlant d'
„ Pourvu qu'on veuille me définir
„ que c'est que leur Société, que j'ai
„ long-temps pour une chimere, à
„ quelle on a attaché un nom de sec
„ qui est rejetté de tout le monde ". N
Nicolle ne s'explique guére autrem
dans l'Hérésie imaginaire; ni Mr. A
naud, dans le Phantôme du Janséniſm
B. auroit mieux fait, je pense, de tenir u
autre langage: sa profession de foi auro
été moins suspecte; & l'on n'auroit pe
fait réflexion, qu'elle est si générale
qu'on la feroit signer sans peine à ceux
qui n'ont pas voulu signer la constitution
d'Alexandre VII.

J'avouë, repliqua le disciple de Mr.
d'Ypres, que B. se montre un peu trop
en cet endroit. Si je ne connoissois de
longue-main Mr. le Chevalier, & Mr.
l'Ab-

(a) Eclairciſſ. pag. 54, 55.

lui touchent beaucoup plus au cœur.
moins, ajoûtai-je, quand B. parlera de
Prélats amis, parmi les Auteurs Aſ
ques, je ne penſe pas qu'il finiſſe l
Chapitres, comme il finit celui de
Huet, au Tome des Poëtes moderne

Après avoir dit en ſon ſtile, que *p*
toutes ſes Poëſies égarées, on trouve
Odes d'un côté, des Elégies de l'autre
quelques Piéces Héroïques, là que
Lettres, quelques Idylles, un Poëm
le ſel, ſon voiage en Suéde &c. il co
ainſi: *Mais l'on cherche encore la plu*
ble de toutes ſes Piéces, & celle qu
tiendroit mal le caractére de ſon g
Voila un *mais*, & une fin fort choqu
puiſque cela fait demander, Où ſont
les Piéces foibles de Mr. Huet, que
let dit *qu'on cherche encore la plus*
de toutes ſes Piéces? Où eſt cette P
qui ſoûtiendroit mal le caractére d
genre, & le genre de ſon caractére?
il jamais rien ſorti des mains de cet
me ſi illuſtre, qui ne fût achevé,
ne tînt tout à la fois de la facilité
la juſteſſe, de la ſublimité & de la d
teſſe de ſon génie?

Au reſte, quand Mr. Huet aur
dormant, comme Homere, fait qu
vers moins forts, ou moins délica
que je ne puis croire, pourroit-on ſ
que B. nous l'aprît? C'eſt beaucoup
ſouffre qu'il oſe louer un Prélat,
mérite ſi fort au-deſſus de ſes élo
devoit au moins s'en tenir aux loua

A ne vous rien diſſimuler, repli

tout quand elle eſt enveloppée ſous d
termes, qui n'ont rien de délicat: &
vous avouë que quand je lûs ces parol
On cherche encore la plus foible de tou
ſes Piéces, & celle qui ſoûtiendroit n
le caractére de ſon genre, j'avois beſoin
vos yeux, pour appercevoir là-deſſous
ne louange fine & délicate.

Mais je ſuis très-aiſe de n'avoir pas e
tendu finement cet endroit-là; puiſq
cela nous a fait découvrir, que B. n'
veut pas ſeulement aux Jéſuites, m
qu'il en veut auſſi à leurs amis.

J'avois déja remarqué, dit Mr. l'Abb
qu'il n'y a pas juſqu'aux Imprimeurs
la Société, qui ne ſe ſentent de l'attach
ment que B. a pour Meſſieurs de P. R.
Sebaſtien Cramoiſi n'avoit pas été l'I
primeur des Jéſuites, B. auroit bien a
trement éxaggéré ſon mérite, ſes e
plois, ſes ſervices, & ſa réputation:
s'il avoit été l'Imprimeur de P. R. ſ
éloge auroit été pour le moins auſſi m
gnifique que celui de Vitré. Si Mabre n
voit pas hérité de ſon grand-pere la pra
que des meilleurs Ecrivains de la Socié
B. auroit fait un article entier dans ſ
Recueil, ſur un homme, à qui le Roi
fait l'honneur de lui confier la direct
de l'Imprimerie Royale, comme à l'I
primeur de Paris qui le méritoit le mie
Mais que n'auroit-on pas dit, ſi Mab
avoit eû par ſucceſſion l'avantage de ſ
vir Meſſieurs de P. R. Le public aur
ſans doute retrouvé dans le petit-fils
qu'il avoit perdu dans le grand-pere: &

auroit pas dit de Billaine, qu'il a été le dernier qui ait honoré sa profession dans Paris, comme Cassius & Brutus ont été les derniers Romains, qui ont soûtenu les intérêts & la gloire de la République. Ce grand trait d'éloquence auroit été reservé pour Mabre.

Je suis surpris, ajoûtai-je, que B. qui a tant loué Vitré, n'ait rien dit à la louange de Savreux, ni de Gaspart Migeot, ni de des Prez.

Ne signale-t-il pas assez son zéle, en louant les Auteurs, ou peu favorables aux Jésuites, ou amis de Port Royal, reprit Mr. l'Abbé? Voiez comme il écrit du Livre du Pere Gille Gabrieli; & comme il exaggére le mérite de Mr. de Trigny, de Rigbérius, & de bien d'autres qui leur ressemblent.

B. ne dit qu'un mot du Livre de Gabrieli, repartit le D. de M. D. il dit qu'on l'a jugé fort sain. Pouvoit-on parler plus modestement d'un Livre, écrit contre la morale des Jésuites? Pour ce qui regarde Mr. de Trigny, ce n'est pas seulement un ami de ces Messieurs; c'est un Bénédictin, Auteur de Port-Royal. Il se nomme Dom Lancelot: B. n'en sauroit dire assez de bien: y a-t-il rien de plus beau, que ses nouvelles Méthodes?

Je les louerois beaucoup, repliqua Mr. l'Abbé, si je voiois quelqu'un qui eût appris parfaitement le Latin & le Grec avec le seul secours de ces Méthodes: & si une fois B. en se servant de la seule [illegible] de Dom Lancelot, apprenoit à bi

re en Latin, je ſouſcrirois de tout
cœur à l'éloge qu'il en fait.

Ce que B. écrit de Rigbérius, pou
vit le D. de M. D. eſt beaucoup au
ſous de ſon mérite. Cet Auteur eſt
meux P. Gerberon, Bénédictin de
bie, qui ſe ſauva fort à propos il y a
ques années, lors qu'on l'alloit ar
par ordre du Roi. C'eſt un ſavant
me, & grand Religieux. A moins q
ne m'ait mal informé, il eſt l'A
d'un petit Livre, qui contient en ſub
ce toute la dévotion de Port-Royal:
il eſt intitulé *le Miroir de Piété*. Ce
les cinq propoſitions, tournées pi
ment.

J'ai ouï parler de ce Livre, dit M
Chevalier: je crois même que j'en
quelque choſe. N'y a-t-il pas une or
fort dévote, que les Diables pourr
dire, avec tous les damnez, pour re
cier Dieu ſincérement de ce qu'il
réprouvez? Je vous avouë que je fu
édifié, de voir que ces Meſſieurs
toient la dévotion juſques dans l'E
& qu'ils étoient aſſez habiles en ſpi
lité, pour faire regarder la réprob
même comme un ſujet d'action de gr
& un motif de piété.

Convenez donc, reprit le D. de M
qu'il ſeroit difficile que B. zélé com
eſt pour le Port-Royal, ne louât
beaucoup un Auteur, qui en renou
ſi dévotement toute la doctrine.

Mais ſi B. loue les amis & les Au
de Port-Royal, il ne cenſure pas

donner autant de chagrin, que ce
en a donné à ces Meſſieurs. Que n
contentoit-il, ce Pere, de ſavoir le G
& le Latin comme ſes confreres? A
bon étudier le François, & mont
dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eug
qu'il le ſavoit parfaitement? Pourqu
déguiſer en Gentil-homme Bas-Bre
pour attaquer Meſſieurs de P. R. juſ
dans leur fort, & faire remarquer des
tes de toutes les ſortes, dans des Liv
dont les Auteurs paſſoient pour inf
bles en fait de langage? J'ai ſû que l
tit Livre des Doutes avoit encore
chagriné ces Meſſieurs, que la Let
un Seigneur de la Cour, où l'Hiſtoi
la Sœur Flavie eſt ſi malignement é
Sur la Grace ces Meſſieurs répond
tout: mais ils n'ont point répondu
Doutes. Si l'Auteur y eût mêlé qu
choſe, qui n'eût point regardé le lan
on auroit fait la critique de cet endro
& cela auroit paſſé pour une réponſe
Doutes; comme la critique d'Ari
d'Eugene, que ces Meſſieurs firent
autrefois par Cléanthe, a paſſé pou
réponſe à la critique de leur Imitati
Jéſus-Chriſt, quoiqu'on n'y ait pr
rien juſtifié de ce que le P. Bouhou
voit repris. Mais par malheur, le
des Doutes ſe borne uniquement a
gage. Ainſi ces Meſſieurs voiant qu
toit difficile d'y faire une bonne rép
ont imité Meſſieurs de l'Académie
çoiſe; ils n'en ont point fait. Je
qu'ils ont eû raiſon: car ce Pere les

tretiens: car graces à Dieu, c'eſt un A
teur fort vivant; & B. a publié contre
ce qu'il appelle *des véritez choquantes*,
il n'a pas laiſſé à ceux qui viendront ap
lui le ſoin de dire le reſte.

Baillet ne s'eſt pas tout-à-fait diſpe
de ſa régle, repliqua le D. de M. D.
Critique de Cléanthe a été reçuë du
blic avec approbation.

Dites, Monſieur, reprit Mr. le C
valier, que cette Critique a eû l'appro
tion de Meſſieurs de P. R. Je ne cr
pas même qu'elle l'ait eûe de tous
Meſſieurs: elle eſt écrite avec tant d'
portement, & ſi peu de raiſon, qu
honnête homme, fût-il de Port Roy
ne peut l'approuver ſans ſe faire tort.

Baillet, qui a recueilli avec étude
beaux endroits de cette Critique, rappo
que Cléanthe a remarqué, que les (*a*) E
„ tretiens d'Ariſte & d'Eugene ſont
„ Livre, & que c'eſt tout ce qu'on
„ peut dire.... que ce n'eſt qu'un an
„ de paroles inutiles, qui valent mo
„ que le ſilence; que le ſtile de ce Li
„ eſt affecté, flatté, peint, de nul uſa
„ un pur artifice, qui n'empêche pas
„ moins intelligens de reconnoître
„ l'Auteur a compoſé en François,
„ même qu'un écolier compoſeroit
„ Latin, &c. Voilà ce que B. appelle
véritez choquantes, qui ont été reçuës
public avec approbation.

Je vous avouë, Monſieur, ajoûta M

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 238. 239.

le P. Bouhours? n'eſt-ce pas *lui rendre pareille, en ſuivant les mouvemens du cœur humain, & prendre un parti, qui, ſelo*n *Et fût mal à de véritables Chrétiens*?

De plus, pourſuivit Mr. le Chevalie s'il ſe trouve en effet que Mr. Nicolle donné des mémoires à Cléanthe, que d viendra cet endroit ſi ſpécieux des Eſſ de Morale, que B a placé exprès (*a*) da l'article du Pere Bouhours, pour faire r marquer la modération de ces Meſſieu à l'égard de ce Pere? que deviendra ce belle délibération, dans laquelle le pl grand nombre fut d'avis, que pour to réponſe aux remarques que cet Aute avoit faites ſur leurs Livres, „ on co „ geroit de bonne foi, dans les aut „ éditions de ces Livres, ce qu'il y av „ repris avec quelque apparence de juſti Où eſt la bonne foi de ces paroles Mr. de Chantereſne, „ J'avouë que „ fûs de ce ſentiment, & que je crûs qu „ n'y en avoit point de plus conform „ la charité, qui tend toûjours à nous h „ milier, ni à l'amour propre, qui eſt bi „ aiſe de mettre en vuë les défauts de ce „ qui nous ont voulu rabaiſſer. Je le p „ tiquerai même volontiers, ſi j'en ai l'o „ caſion "? Voila un merveilleux Eſſai Morale, qui apprend à accorder la char Chrétienne avec l'amour propre. M comment accorder cela avec les Mémoi

(*a*) Eſſais de Morale, Traité de la charité, & l'amour propre.

LETT. IV. que Mr. Nicolle a fournis à Cléanthe? Peut-être que Mr. Nicolle n'eſt pas obligé à ſuivre la morale de Mr. de Chantereſne; ou que c'eſt la ſuivre ſuffiſamment, & tenir une conduite modérée, que de ne pas répondre ſoi-même, mais de faire paſſer ſa réponſe par une plume auſſi douce & auſſi honnête que celle de Cléanthe? C'eſt à vous, Monſieur, dit Monſieur le Chevalier au Diſciple de Monſieur d'Ypres, à nous inſtruire là-deſſus.

Diſpenſez-moi, Monſieur, repartit le D. de M. D. de vous répondre ſur la ſincérité de Meſſieurs de Port-Royal. C'eſt un point que je ne touche pas volontiers. Nous nous entrefaiſons tous les jours la guerre, eux ſur ma franchiſe, & moi ſur leur diſſimulation. Comme je parle à des perſonnes ſûres, je crois pouvoir vous dire, qu'un des plus éloquens d'entr'eux entreprit l'autre jour de m'inſpirer la bonne conduite. Il faut avouër, me dit-il, qu'on doit avoir beaucoup de prudence, & même un peu d'artifice, pour ſe bien conduire dans le ſiécle où nous vivons. La Vérité même ne ſauroit preſque marcher en aſſurance, qu'à l'ombre du déguiſement, pour ne pas dire du menſonge. Où en ſeroit-elle la Vérité, & où en ſerions-nous nous-mêmes, ſans une ſalutaire diſſimulation? Sans cela que ſeroit devenuë l'affaire des quatre Evêques? Sans cela aurions-nous autant d'amis que nous en avons à la Cour de Rome & dans celle de France? Sans cela nous

ous trouvez en état de ſoûtenir la Le
e Dieu & de l'Egliſe, dans l'affai-
a Régale ? Avec cela nous nous
s inſinuez dans l'amitié du Saint
ors qu'il n'étoit encore que le Car-
Ddeskalki : avec cela nous avons
nos plus redoutables ennemis.
leur avons fait impoſer ſilence,
ue de la même plume, dont nous
ſigné le Formulaire, nous avons
i la Doctrine de Mr. d'Ypres, &
t Auguſtin. Au milieu de la paix
ons fait une cruelle guerre, nous
attu nos ennemis, ſans qu'ils aient
r : & graces à nôtre ſageſſe, quoi-
faits & morts en apparence, nous
s vraiement vivans, & toûjours
s pieds, attendant l'occaſion de
e la vérité, & de paroître ce que
mmes. Si ce que je vous dis pou-
us défaire de cet excès de ſincéri-
n'eſt point du ſiécle, m'ajoûta-t il,
; perſuader de cacher ſous des airs
chiſe une profonde diſſimulation,
i vaudriez mieux de la moitié.
: cela eſt perſuaſif, dit Mr. le Che-

out cela pourtant ne me perſuada
reprit le D. de M. D. Je répon-
i à cet ami, qui m'avoit parlé ſi
ment de la diſſimulation : Quand
uſſi ſincere que je le ſuis, & qu'on
ſincérité, on peut bien être pru-
u le devenir ; mais il eſt difficile
evienne artificieux. Bien loin que
que & le déguiſement ſerve à dé-

Conſtitutions, & tous les Formulaires, qu'on vous préſentera de ſa part. Vous prétendez ſauver par là le P. R. & je penſe que vous le perdrez par là. Parlons ſans déguiſement, au moins entre nous, ajoûtai-je. Les vrais Diſciples de Mr. d'Ypres, ne ſont-ils pas en petit nombre? Autrefois ceux qui ſe donnoient à Port-Royal, le faiſoient par un vrai zele, & ſacrifioient leur bien, leur plume, & leur vie à la défenſe de la Doctrine de Monſieur d'Ypres: à préſent ceux qui s'attachent à vous, ſacrifient la Doctrine de Monſieur d'Ypres à leur vangeance, ou à leur fortune, & ne ſoûtiennent vos maximes & vos intérets, qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Les Grands vous donnoient autrefois leur appui: vous l'achetez maintenant, & vous le paiez avec l'argent, que vous tirez de ces perſonnes fidelles, qui ſont encore attachées à leurs Directeurs, parce qu'elles les croient ſinceres, & qui les quitteront, dès qu'elles s'apercevront qu'ils ne le ſont point. Ainſi, Monſieur, dis-je à mon ami en finiſſant cet entretien, laiſſez-moi ma droiture, & défaites-vous de vôtre fineſſe, ſi vous voulez avoir des amis, qui tiennent à Port-Royal autrement que par la beauté des Ouvrages de ces Meſſieurs, qui ſont toûjours les grands modéles, ſur leſquels il faut ſe former, pour bien parler, & pour bien écrire. LETT. IV.

Pardonnez-moi cette digreſſion, Meſſieurs, nous dit le diſciple de Mr. d'Ypres: elle peut ſervir à accorder Mr. Nicolle

ge, & les Sentimens de Cléanthe, c
l'Auteur des Entretiens.

Sur ce que Mr. Ménage reproche
Auteur, qu'il a lû l'Imitation de J
Chriſt, pour trouver des vers en dépi
Muſes ; B. (a) dit, comme une b
choſe, „ Quelle merveille de trouve
„ vers dans la proſe, quand on les y
„ che exprès! & quelle conſéquenc
„ Cenſeurs de cette ſorte voudroie
„ tirer contre Ciceron, ſous pré
„ qu'on a trouvé ſoixante & dix
„ dans la ſeule premiere page de l'Or
„ contre Vatinius "? Qui a dit à Mr.
nage & à B. que l'Auteur des Entre
a cherché des vers exprès dans l'Imit
de Jeſus-Chriſt ? Pourquoi n'en aur
pas trouvé, comme on trouve dan
Livres de B. du galimatias, ſans en
cher ? Mais ſi *ce n'eſt pas une grande*
veille, que de trouver des vers dans la
ſe, quand on les cherche exprès, qu
en cherche dans les Entretiens d'Ari
d'Eugene, pour voir s'il en trouvera d
nombreux que ceux-ci.

Cet air (a) de vanité ſe gliſſe en un mo
Manger, boire, dormir, veiller, ſe re
Souvenez-vous toûjours que vôtre fi
proche,
Lors que la grace vient luire dans
cœur.

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 509.
(b) Imitation de J. C. *pag.* 51, 90, 111, 139

Ces mots ſignifient-ils quelque choſ
ſaint? Mais quand ils ſignifieroient q
que choſe de ſaint, ſeroient-ils pour
des mots conſacrez? Ni les mots co
crez ne ſignifient pas toûjours que
choſe de ſaint; ni les mots qui ſigni
quelque choſe de ſaint, ne ſont pas
jours des mots conſacrez. (*a*) Les
marques nouvelles ſur la Langue F
çoiſe nous aprennent, que *les mots*,
nous appellons conſacrez, *ſont ceux q*
ſont bons qu'en un endroit, *& qu'on*
a peut-être donné ce nom, *parce qu*
mots ont commencé par la Religion,
les myſteres n'ont pû être exprimez
vec des mots faits exprès. Mais *ces*
conſacrez, & que Baillet appelle *de*
nieres d'exprimer particuliérement
nées à la dévotion, doivent ſuivre la
commune des autres mots: on ne
point s'en ſervir, que l'uſage ne l
établis; & nul particulier, fût-il d
Meſſieurs, ne doit s'arroger le droit
faire.

Vraiement, Meſſieurs, reprit ave
peu de chaleur le *D.* de M. D. vo
faites pas aſſez juſtice à Meſſieurs de
Royal: il me ſemble qu'on ne doi
les conſidérer, au regard de nôtre
gue, comme de ſimples particuliers
ſont tous enſemble un corps conſidé
d'illuſtres Ecrivains: & ſi le Conc
Nicée a fait le mot de *Conſubſtanti*
le Concile de Trente a fait le m

(*a*) Remarques nouvelles *pag.* 177.

Le beau trait d'éloquence que voil
s'écria Mr. l'Abbé, & qu'il auroit ren
bon ſervice à Cléanthe! C'eſt domma
que vous ne lui ayiez auſſi fourni des m
moires. Mais revenons à B. Vous voi
qu'il prend le parti de Mr. de Saci ;
qu'il ne ſe croit point *reſponſable de ſa*
délité, lors qu'il s'agit de rapporter
qu'on a écrit contre les Ouvrages de
Traducteur.

Il parle des Heures de Port-Royal,
peu près comme de l'Imitation de Jeſu
Chriſt.

C'eſt auſſi un Ouvrage, qui méri
beaucoup de louanges, repartit l'ami
ces Meſſieurs. Les Cenſeurs qui l'ont a
prouvé, diſent que cette Traduction
pure & Orthodoxe.

J'en conviens, repartit Mr. l'Abb
mais les noms ſeuls de ces Cenſeurs
rendent-ils pas leur témoignage ſuſpe
Si B. avoit été de bonne foi, au lieu
dire *des Heures* (*a*) *de Port-Royal*, *q*
leur réputation a fait tant d'éclat &
fracas dans la France, & à Rome mêm
nonobſtant le Privilege de Sa Majeſté,
l'approbation des Cenſeurs, il auroit d
que nonobſtant le Privilege de Sa Majeſ
& l'approbation des ſix Cenſeurs, elles
été condamnées à Rome.

N'attendez pas que B. diſe rien de ſe
blable d'aucun Livre de ces Meſſieurs,
pliqua l'ami de P. R. Entre les Livr
condamnez, il ne ſait guéres que ceux

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 506.

Lett. IV. la Societé. Vous aurez vû, dans le pr
mier Tome, ce qu'il dit d'un Livre
Pere Théophile Rainaud, & d'un aut
du Pere Rabardeau, quoique ce dern
n'eût écrit que pour défendre les intér
de la France? Vous aurez vû encore
longue liste de ces Théologiens Esp
gnols, presque tous Jésuites, dont il dit
si bon cœur, qu'ils ont été flétris par l
censures de l'Eglise? C'est sur cela que
se pique de mémoire & de bonne foi;
ne s'en pique au regard de ses amis, q
pour raporter ce qui leur est avantageu
Vous avez lû les Paragraphes particulie
qu'il a faits sur chaque Ouvrage de M
de Sacy: ce n'est qu'un tissu de loua
ges.

On peut dire néanmoins, reprit Mr.
Chevalier, que B n'est que libéral envé
Mr. de Sacy: mais il est magnifique e
vers Mr. d'Andilly; il le traite en chef
P. R. Outre la part qu'a Mr. d'Andi
au prodigieux éloge (a) que B. a fait
Mr. de saint Cyran, & de tout le Po
Royal, on ne peut pas voir une plus gra
de profusion de louanges, que celle q
se trouve dans les vingt-quatre pages, q
B. emploie à raporter les Traductions
ce célébre Ecrivain, & à nous en exag
rer l'excellence & la beauté.

Je suis très aise que vous y ayiez fait r
flexion, dit l'ami de P. R. Baillet ne po
voit trop distinguer cet incomparable A
teur: chacune de ses Traductions mé

(a) Tome 2. part. I. pag. 256, 257.

oit bien un article à part, & un éloge Lett. IV.
particulier. Mais avez-vous pris garde
comment le Bibliothécaire se moque du
Pere Labbe, sur ce qu'il avoit attribué à
Mr. le Maître la Traduction de saint Jean
Climaque, qui est de Mr. d'Andilly, &
sur le Jugement que ce Pere a porté de
cette Traduction?

Dites-moi, je vous prie, Monsieur, repliquai-je à l'ami de ces Messieurs, si B. ne veut pas croire le Pere Labbe sur sa parole, lors qu'il dit que la Traduction de saint Jean Climaque est de Mr. le Maître, pourquoi croirai-je sur la parole de B. qu'elle est de Mr. d'Andilly?

De plus, B. pourroit-il bien répondre, que l'Auteur de cette Traduction Françoise ne se soit point du tout servi du Grec de saint Jean Climaque, imprimé par les soins du Pere Rader, ni de la Traduction Latine faite par ce Pere? Et si cet Auteur s'en est servi, au moins en quelques endroits, comme cela est vrai-semblable, pourquoi n'a-t-il pas fait mention du Grec imprimé, aussi bien que des manuscrits? Craignoit-il d'avouër, qu'un Ecrivain de Port-Royal avoit tiré quelque secours du travail d'un Jésuite?

Il semble, à ce que B. raporte, que le Pere Labbe ait donné commission à quelques personnes, de montrer que cette Traduction Françoise tenoit pour l'ordinaire de la (a) paraphrase, & quelquefois de l'abregé; & qu'elle étoit peu conforme à

(a) Philol. & Hist. Dissert. pag. 109.

ART. IV. à l'original. Cependant ce Pere ne dit rien autre chose, dans ses Dissertations Historiques, sinon que ceux qui ont plus de loisir que lui, pourront former ces plaintes-là, & les justifier.

Ce qui me fait croire que le Pere Labbe pourroit bien avoir raison, est qu'un de mes amis, qui s'est donné la peine d'examiner les Traductions Françoises de ces Messieurs, sur tout celles des Peres Grecs, ne les trouve point fidelles. Je l'ai vû disposé à donner ses réfléxions au public. Or il n'est guéres probable, que S. Jean Climaque, qui est très-difficile à traduire, ait été traduit plus fidellement que les autres. Si B. veut faire imprimer les manuscrits Grecs, sur lesquels il prétend que Mr. d'Andilly a travaillé, on pourra lui faire voir que le Pere Labbe n'a pas trop mal jugé de la Traduction de S. Jean Climaque.

Pour moi, dit l'ami de ces Messieurs, lors que B. raporte quelque chose à l'avantage des Auteurs de Port-Royal, je prends moins garde à sa raison, qu'à son affection. Je suis véritablement touché du zéle, avec lequel il prend le parti de Mr. d'Andilly. Voyez comme il tourne à sa gloire la critique même de ses Censeurs. S'il dit que le Pere Bouhours juge que les périodes de cet Auteur sont trop longues, sur tout dans la Traduction des Confessions de S. Augustin, il ajoûte que cela n'a pas été capable d'en dégoûter ce Pere, ni de lui faire perdre *l'estime qu'il avoit concevoir de ce bel Ouvrage*: & ce qu

j

joûte n'eſt fondé, au moins que je ſâ
que ſur ſon inclination. S'il avouë a
que *les plus fins Critiques de P. R.*
trouvé dans ſes Traductions des taches
perceptibles aux autres, ce n'eſt que
rendre plus croyables ces magnifi
louanges, que *Monſieur d'Andilly a*
de fort loin les Vaugelas, & les d'Al
court, pour la connoiſſance des Lang
que ſes Traductions ſont beaucoup me
res que la plûpart de ſes Originaux
qu'il a communiqué plus de gloire à ſes
teurs, qu'il n'en a reçû de ſon travail.

Avouëz, Meſſieurs, conclut l'an
P. R. que quand on écrit vingt-ſix
en ce ſtile-là d'un Auteur, on écr
bon ami: & c'eſt ainſi que B. écrit de
teurs de Port-Royal, à proportion de
mérite. Mais on ne traite pas ain
Auteurs les plus célébres de la So
On tranche en cinq petites pages le c
tre du Pere Sirmond; en trois celu
Pere Petau: encore tout n'eſt-il pas à
honneur. Dans le chapitre du Pere
mond, Mr. de S. Cyran partage av
Pere la ſcience de la Théologie. *Pluſ*
dit (a) B. *les conſidéroient comme les*
Chefs de la Théologie Catholique. Da
chapitre du Pere Petau, on rabaiſſe l
re Sirmond au deſſous de Mr. de Sau
ſe. *Le Pere Petau*, dit B. *paſſoi*
ſeulement le Pere Sirmond, mais e
Mr. de Saumaiſe, de pluſieurs co
Des trois pages, que contient le ch

(a) Tome 2. part. 2. *pag.* 274.

que l'amour du travail a acquis à ce
Pere *la qualité d'un copiſte fort adro*
mais d'un Auteur aſſez médiocre en ce q
a fait de ſa tête: que (*b*) *l'on eſt dans*
opinion médiocre de ſon rare mérite: q
a profité des lumieres (*c*) de Port-Roy
en ce qui regarde la Critique. Où B
t-il trouvé cela? & qu'avoit donc tant
le Port-Royal en matiere de Critiq
lorſque le Pere Labbe publia ſa Diſſer
tion Philologique & Hiſtorique? Que
vous dit-il où il a appris, (*d*) qu'*on acc*
Bellarmin de quelque partialité? D'où
t-il tiré le ſoupçon qu'il a, que le P
Garnier n'eſt pas le véritable Auteur
Syſtême de la Bibliothéque du College
Clermont, mais (*e*) qu'il n'a fait que
prêter ſon nom? Où a-t-il lû, que le
re Sirmond *donne en toutes rencontres*
marques d'une liberté, qui eſt plus que a
(*f*) *Régulier*?

En quel bon Auteur a-t-il puiſé
idées fauſſes & groteſques, qu'il débite
le ſtile & ſur le génie Poëtique du P
Commire, dans le parallele qu'il a fai
ce Poëte avec le Pere Rapin? Si au
d'écouter ſon reſſentiment, il avoit c
ſulté Mr. Huet, Mr. de Segrais, & t
ceux qui ont le goût de la Poëſie Lati
& ſur tout de la Lyrique, on lui au
dit que ce Pere a toute la force, tout
pl

(*a*) Tome 2. part. 2. *p.* 312.
(*b*) Tome 2. part. 3. *pag.* 227.
(*c*) Tome 2. Partie I. *pag.* 91.
(*d*) Tome 2. part. 1. *p.* 81. (*e*) *p.* 238. (*f*) *p.*

parlant de la Bibliothéque, que Ribad
neira, Alégambe, & Sotuel ont faite
leurs Ecrivains. Tout ce qu'il écrit d
puis la page 115. juſqu'à la page 121. co
le de ſource; & on ſent, en le liſant,
plaiſir que l'Auteur a eû en écrivant. C
endroit aura beaucoup plû à nos M
ſieurs.

Aſſûrément, reprit Mr. l'Abbé, B.
réveille le ſouvenir de tout ce qu'il y a
plus odieux contre les Jéſuites, en mat
re de Livres: & de peur d'omettre auc
de leurs Auteurs, à qui l'on ait reproc
des Ouvrages fâcheux, il leur donne V
nant, qui ne leur appartient pas.

Vous avez vû encore, combien il m
nage les Auteurs de Port-Royal. S'il
beſoin d'exemples odieux, il les prend
dinairement des Auteurs de la Société,
jamais de ceux de Port-Royal. Sur les
tres trompeurs, qui promettent tout
contraire de ce que l'on trouve dans l
Livres, il ne cite point la *Fréquente Co*
munion de Mr. Arnauld, mais le *Prædeſ*
natus du Pere Sirmond. Sur les titres e
traordinaires des contemplatifs, que
tourne en ridicules, il ne nomme que de
Auteurs de la Société.

Malheur aux Ecrivains Jéſuites, qui
trouvent en concurrence avec les Ec
vains de Port-Royal.

Il eſt vrai, Monſieur, ajoûtai-je, q
quelque mérite qu'aient ces Auteurs,
ſait bien les rabaiſſer au deſſous de
Meſſieurs, lorſqu'ils ont quelque diſpu
enſemble. Selon B. *la qualité domina*

uites : Mr. Arnauld ne les nommeroi
as autrement.

Le Pere Sirmond n'eſt pas le ſeul, qu
erde ſes bonnes qualitez, en ſe défendan
ontre un Auteur de P. R. me dit l'an
le ces Meſſieurs. Le Pere Vavaſſeur
uſſi perdu quelque choſe, en attaquan
n autre célébre Ecrivain.

Je m'en ſouviens, repris-je. Ce Pere
ui eſt un judicieux Critique dans tous ſe
utres Livres, ceſſe de l'être dans cel
le (*a*) l'Epigramme, parce qu'il y cenſu
e un Recueil d'Epigrammes choiſies, fa
ar Mr. Nicolle, & qu'il le cenſure fo
à propos.

Vous aurez ſans doute fait réfléxion
la différence que B. met entre les Crit
ques (*b*) de P. R. & ceux de la Société
pourſuivit l'ami de P. R. Selon lui, „ l
„ premiers ſont formez ſur les régles d
„ jugement & du bon ſens. Le célebr
„ Abbé de ſaint Cyran, & celui qu'on r
„ garde comme le maître commun d
„ tous les Auteurs, leur ont commun
„ qué cette délicateſſe de goût, qui l
„ fait diſtinguer ſi fort dans l'Egliſe & da
„ le monde.

Entre les Critiques Jéſuites, Poſſev
eſt peu (*c*) *ſûr, peu judicieux, peu co*
rect : il auroit beſoin qu'un homme capab
revit ſa Bibliothéque & ſon Apparat. I
(*d*) Pere Théophile Raynaud *eſt un ho*

(*a*) Tome 2. P. I. *pag.* 29.
(*b*) Tome 2. P. I. *pag* 256.
(*c*) Tome 2. P. I. *pag.* 80.
(*d*) Tome 2. P. I. *pag* 90.

dans Cléanthe, & dans la ſeconde p
des Obſervations de Mr. Ménage, q
ce qu'il avouë, eſt mêlée d'invectives
qu'il écrit contre le Pere Bouhours.
là ce qu'on appelle un bon ami.

Quelle ſatisfaction n'en devons-
pas attendre dans la ſuite, quand il pa
des Livres Aſcétiques, des Théolog
des Caſuiſtes? Dieu ſait comme il acc
modera les bons Peres.

Je conſeille à Meſſieurs de Port-R
dit Mr. l'Abbé, de donner à ce bon
quelque connoiſſance de la vie intéri
& de la conduite des ames; quelques
mens de la Théologie Scholaſtique,
ſitive, & Morale; afin qu'il puiſſe p
correctement des Ecrivains, qui tra
de ces Sciences-là.

Je vous aſſûre, Monſieur, repliqu
mi de Port-Royal, que B. n'a pas b
de maître. Il a tant de diſpoſition
les Sciences, qu'il les apprend de lui
me, avec le ſeul ſecours des Livres
a été élevé dans un endroit, où l'on
loit ſi ſouvent des matiéres conteſtée
ſur tout de la Grace de ſaint Augu
qu'il en ſait tous les myſtéres: il s'é
me là-deſſus comme nos Meſſieurs. V
comme il écrit de Grotius. (a) " D
„ recherche de la Vérité, dit-il, il
„ a manqué que la Grace victorieu
„ Jéſus-Chriſt ". C'eſt ainſi qu'on
à Port-Royal. Vous aurez remarqué

(a) Tome 2. Partie II. *pag.* 246.

l'eſprit & l'enthouſiaſme de l'aîné, E
écrire : (a) „ Cette attente paroît
„ de l'an 1684. de ſorte qu'il faut
„ diſpoſer à faire une grande diffé
„ entre ce que Mr. de Corneille le
„ aura produit depuis cette année,
„ que nous avons vû de lui auparava

En homme infiniment élevé au
de tous les Auteurs, il éprouve leur
ſtance, en leur apprenant ce que
penſe de leurs Ouvrages. (b) „ O
„ peut pas, dit-il, propoſer d'exe
„ plus glorieux à leur vertu, que l
„ uſage qu'elle doit faire du bien
„ mal qu'on pourroit dire d'eux . . .
„ C'eſt une occaſion qu'on leur pré
„ de ſe diſtinguer parmi la foule des
„ teurs, & de nous prouver qu'ils ſa
„ ſupporter également la louange
„ blâme.

Comme l'arbitre du ſort des Ecriv
& comme le maître de la diſpoſitio
leur eſprit, il entreprend de mortifier
amour propre, (c) & de faire rougir
modeſtie (d).

Enfin comme un autre Apollo
diſtribuë aux Auteurs de nôtre temp
gloire & la réputation. Il prétend,
qu'il dit, (e) leur faire *le même hon*
qu'on a fait à ceux de l'antiquité, e
mettant, par une nouvelle apothéoſe

(a) Tome 4. part. 2. *pag.* 502.
(b) Tome 3. part. 1. Eclairciſſ. *pag.* 5, 6.
(c) Tome 2. part. 2. *pag.* 238.
(d) Tome 3. part. 1. *pag.* 45.
(e) Tome 3. part. 1. *pag.* 5.

T. IV. *rang des Immortels, quoiqu'ils ne soient pas encore dépouillez de leur mortalité.*

J'interrompis là Mr. le Chevalier, & je lui dis, Assûrément, Monsieur, voila de grands rolles pour B. Mais ne pourroit-on pas le considérer sous une figure fort différente de ces grandes idées, sous laquelle il considere lui-même Joseph Scaliger? Comme la sévérité critique de ce Savant de profession s'étoit changée en rage & en fureur, & qu'il mordoit & déchiroit indifféremment tout le monde, B. dit, que *s'il n'étoit pas de la race des chiens & des mâtins de Verone, il n'en avoit pas moins l'humeur canine.* Cela ne pourroit-il pas faire demander, si B. ne seroit pas lui-même un mâtin de Port-Royal, qui caresse ses maîtres, & se jette sur tous les Jésuites, mordant ceux-ci, déchirant ceux-là, & ne pardonnant à pas un?

L'expression est un peu forte, me dit Mr. l'Abbé; & vous ne l'eûssiez pas trouvée, si B. ne vous eût mis sur les voies. Mais pour parler sans métaphore, ajoûta-t-il, je voudrois bien savoir quel si grand mal les Jésuites avoient donc fait à B. pour l'obliger à maltraiter si fort leurs Livres & leurs Auteurs?

Je ne crois pas que les Jésuites aient fait de mal à B. repartit son ami: mais je sais que Messieurs de Port-Royal lui ont fait du bien.

C'est donc une raison suffisante, pour dire du mal de la Société, que d'avoir reçû du bien de Port-Royal, poursuivit Mr. l'Abbé?

Il

Il eſt juſte d'entrer dans les intérê
ceux à qui l'on a obligation, repartit
mi de ces Meſſieurs.

Mais vôtre ami ne riſque-t-il pas b
coup, en ſe déclarant ſi hautement
Meſſieurs de Port-Royal contre la S
té des Jéſuites, demanda Mr. l'A
N'apréhende-t-il point que les Jéſuit
Rome ne déférent ſon ſecond (a) T
à la Congrégation de l'Indice? & qu'
ſoit mis au nombre de ces Livres, ce
rez depuis quarante ou cinquante ans,
il traite ſi mal la cenſure, & qu'il a
nommez, ſi les Auteurs n'euſſent
été de Port-Royal?

Ne craint-il point que les Jéſuite
France ne faſſent la critique de ſon
cueil? qu'ils ne partagent le travail e
eux? que l'un n'examine ſon Aver
ment, & l'autre ſon Eclairciſſement
troiſiéme la Préface ſur les Poëtes, un
triéme la Préface ſur le Catalogue
Bibliothéque, celui-ci ſon François
lui-là ſon Latin, d'autres ſa Logiqu
Morale, ſes traductions, ſes citation
Chronologie; & que pluſieurs conſp
enſemble, ne faſſent une anatomie
neuf volumes de compilation, pro
inſtruire & à punir le Compilateur?

Car enfin, ſi nous autres que B. n'
choquez perſonnellement, qui ne ſon
animez que du zéle de la juſtice, &
n'avons guéres lû ſon Recueil, que
me nous liſons les Livres nouveaux

(a) Tome 2. Partie I. *pag.* 48.

ait rendu ces Peres doux, patiens, en
rans, & même timides.

On avoit grand tort de dire qu'ils
moient point cette paix-là: car ils en
observé très-religieusement la seule
dition qui les regardoit, comme
regardoit nos Messieurs: ils n'ont
lé en rien l'Ordonnance du Roi,
te en mil six cens soixante-huit,
défend d'écrire ni de part ni d'autre
d'user soit en Chaire, soit dans les Li
soit dans les Ecoles, des mots de Ja
nius, de Jansénistes, de Molina, de
linistes. La seule querelle du Nou
Testament de Mons, qui avoit com
cé avant la paix, continua après.

Nos Messieurs jugerent à propos
crire à l'ordinaire: & le premier fr
la paix fut, si je ne me trompe, *la M*
le Pratique des Jésuites. C'est, co
vous savez, le Livre le plus fort, q
été écrit contre eux. On les attaque
ce Livre sur la Religion; on leur m
qu'ils n'en ont point, qu'ils la sacr
à leur ambition demesurée, & à leur
dité insatiable. On leur reproche
permettent l'Idolatrie aux nouveaux
vertis de la Chine & du Japon; qu'i
vent des armées en ces Païs-là, pour
tenir leurs querelles particulieres, &
affermir leur domination; qu'ils usu
des mines d'or & d'argent, sur les
de Sa Majesté Catholique, qu'ils son
se de la persécution, qu'on fait aux
tiens du Japon. Tout cela est fu
comme vous voiez, & prouvé p

Pour rendre ces penſées plus ſol
dit Mr. le Chevalier, & pour diſpoſ
loin cette grande affaire, je conſeill
à vos Meſſieurs de la mettre entr
mains des Religieuſes de Port-Royal
Champs, & de lier quelque commerc
tre elles & ces Peres; accoûtumées à
verner la plûpart de leurs anciens D
teurs, peut-être réüſſiroient-elles à
ner ceux-ci: & quand elles ne réüſſir
pas, ce ſeroit toûjours quelque cho
fort beau, que les Religieuſes de
Royal eûſſent entrepris de converti
Jéſuites.

Raillerie à part, Monſieur, ajoût
vous vous flattez beaucoup. Il me ſe
au moins que vous avez peu d'hab
avec les Peres de la Société, & que
Meſſieurs ne vous diſent pas tout.
ſais que Meſſieurs de Port-Royal p
rent aux Jéſuites une troiſiéme part
la Morale Pratique: mais je ſais
qu'un de ces Peres, fort habile, a
de répondre aux deux premiéres. I
ſont pas tout-à fait auſſi indolens
vous les croiez, ces Peres. Comm
ſont de bons Catholiques, ils n'ont
d'autre Doctrine que celle de l'Egli
ſont toûjours prêts à condamner ab
ment & ſincérement tout ce que l'
ſe condamne. Ainſi il ne faut pas s'
ner s'ils ont ſouſcrit ſans peine
bonne foi à la condamnation de
ques propoſitions Morales, que
ques-uns de leurs Auteurs ont
gnées, & que d'autres Caſuiſtes, q

vres ne ſont bons qu'à rallumer une
re preſque éteinte, qu'à faire écrire
tre eux des choſes mal agréables, qui
qu'elles fuſſent fauſſes, ne laiſſeroien
d'être cruës par pluſieurs, & de nuire
jours. On les menacera d'une nuée
belles, qui s'amaſſe & ſe groſſit en
lande, en Flandres, & qui viendra fo
tout à coup ſur eux. On ajoûtera,
eſt de la prudence de détourner l'orag
l'on peut, ou au moins de ne pas l'
ter. On colorera ce diſcours d'un
zele pour le ſervice de ces Peres; du
cipe de la charité, qui eſt toûjours bl
dans ces ſortes d'Ecrits; de l'édific
publique, qui ſouffre de toutes ces
teſtations. Que ſi cela ne ſuffit poin
core, l'on fera donner ces mêmes
par des perſonnes d'autorité: & vous
rez qu'on les intimidera de telle ſo
que la plume leur tombera des main
que les Livres ne paroîtront point.

Pardonnez-moi, Monſieur, ſi je
dis, reprit Mr. l'Abbé, qu'on vous a
né une fauſſe idée des Jéſuites: ils ſon
ges à la vérité, mais non pas trembl
Ce que le Pere Bouhours a écrit co
vos Meſſieurs, ſur la doctrine & ſu
langage, montre qu'il ne tremble p
Le fameux Antonius Richardus,
Monſieur l'Académicien vient de v
parler, a acquis trop de gloire à dé
dre les véritez Catholiques, pour ne
ſoûtenir ſa réputation juſqu'au bout d
carriere. Ainſi je ne doute point, que
une nouvelle Impreſſion de ſon petit

Nous rendîmes auſſi, Mr. l'Ab
moi, nos actions de graces à Mr. le
valier, du régal qu'il venoit de nous
ner ; & nous conclûmes de tout
Entretien, 1°. Que les Auteurs que
flattez le plus dans vôtre Recueil,
les Auteurs de Port-Royal, dont
ſavez les noms & les ſurnoms, v
bles & ſuppoſez, quoique vous prote
dans vôtre Eclairciſſement, *que de to*
ſuppôts de la République des Lettre
n'y en a peut-être point, *dont vous*
moins de connoiſſance, *que de ces*
ſieurs. Ce *peut-être*, eſt mis là fort à
pos.

2°. Que les Jéſuites, quoique vou
puiſſiez dire dans vôtre Eclairciſſen
ſont les Auteurs que vous maltraite
vantage, & avec une affectation, qu
volte toutes les perſonnes équitables.

3°. Que le ſeul eſprit de partialité
roit vôtre Ouvrage, s'il valoit qu
choſe d'ailleurs. Car comme la préve
d'un Juge rend les Jugemens ſuſp
la paſſion d'un Compilateur de Juge
rend auſſi ſa compilation ſuſpecte: &
Lecteur judicieux voiant qu'il ne
compter, ni ſur le bien que vous
de Meſſieurs de Port-Royal, ni ſ
mal que vous dites des Jéſuites, c
encore de vôtre équité dans tout le r

Voila, Monſieur, ce qui ſe paſſa
nôtre quatriéme Entretien. Ce ſera le
nier que nous aurons ſur vôtre Rec
& cette Lettre ſera auſſi la derniere
je vous écrirai, à moins que vou

REFLEXIONS
D'UN ACADEMICIEN
SUR LA VIE
DE Mr.
DES CARTES
ENVOYEES A UN
de ſes amis en Hollande,

Et imprimées à Paris en 1692. quoique le titre porte *A la Haye chez Arnout Leers.*

AVERTISSEMEN

LOrs qu'on imprimoit l'an paſſé en
lande les quatre Entretiens, q
Public a vûs ſur les Jugemens des Sav
Mr. Baillet nous donna la Vie de Mr.
Cartes. Comme elle réjouiſſoit tout P
l'Auteur des Entretiens eût la curioſit
la voir. Il la trouva ſi plaiſante, qu
repentit, quoique trop tard, d'avoir
contre un homme, qui a un talent mer
leux d'égayer, ſans y penſer, les ma
les plus ſérieuſes, & de faire rire
gré lui également de l'Ouvrage &
l'Auteur.

Il réſolut donc d'arrêter, s'il pou
l'impreſſion des Entretiens. Il écrivit
cela à un de ſes amis en Hollande:
en écrivant, encore tout plein de l'Hi
qu'il venoit de lire, les bons endroits ſe
ſentoient en foule; & il les jettoit ſ
papier, pour profiter de la lecture
divertiſſant ſon ami. De ſorte qu'en
ſoit par l'abondance du ſujet, ſoit p
plaiſir d'écrire des choſes divertiſſant
trouva qu'au lieu d'une Lettre de
miſſion, il avoit fait une longue Let
raillerie, & même de critique.

Dans l'humeur où il étoit, il ne
pas à propos de demeurer à moitié cl

prit d'abord le parti de les ſupprimer ; p
vû que l'Hiſtorien eût montré, par qu
Préface modeſte, qu'il connoiſſoit la
valeur de ſon Hiſtoire extraordinaire
que ſon Abregé fût une eſpece de ſati
tion, qu'il devoit au public.

Mais en ouvrant ce nouveau Livr
vit, que dès la premiére période de l'A
tiſſement, l'Hiſtorien s'applaudiſſoit
Vie de Mr. Des Cartes, & de ſon
gé ; que ſelon lui la Vie entiére étoi
tableau, où il avoit repréſenté Mr
Cartes en grand ; & que l'Abregé
un portrait, où il avoit peint Mr. Des
tes en miniature. Il remarqua de plus
la ſeconde période, que Mr. Baillet
toit aux meilleurs Ecrivains modernes
ce qu'ils citent peu. „ J'aurois en
„ dit-il, librement franchi leur éxen
„ ſi la marge de ce petit volume avo
„ capable de contenir toutes les autor
„ dont j'ai crû devoir charger cel
„ l'Ouvrage Original, que j'ai abregé
obſerva auſſi dans la troiſiéme période
l'Hiſtorien parle d'un air triomphan
homme ſatisfait de ſon travail, &
expreſſions ; diſant de cet Abrégé,
ne cite point à la marge : „ Je le
„ donc aller ſans bordures : mais je n
„ ôte rien de l'avantage que l'on pe
„ tendre de la garantie, & des citat
„ parce que l'Hiſtoire de la Vie in qu
„ lui fournira toutes ſes preuves. C
„ quoi j'ai principalement butté....
il conclût de tout l'Avertiſſement, q
deux Lettres étoient arrivées comme

soixante ans, que d'avoir en Mr. M
un de leurs meilleurs amis. Outre
craignoit de perdre avec lui des talen
guliers, & cette vaſte & rare érud
qu'on ne devoit plus retrouver aille

Si c'étoit ici le lieu de faire l'élo
cet homme ſi diſtingué parmi les Sa
on le feroit avec plaiſir. Tout ce
peut dire à préſent, eſt que ſi la Ré
que des Lettres a perdu dans Mr. M
ge un de ſes plus beaux ornemens,
Critique perd au moins un approba
Certainement on a grand regret qu'i
mort, avant qu'elle l'ait diverti. L'on
conſolera néanmoins, ſur ce que les q
premiéres Lettres aient vangé le V
de nôtre ſiécle durant ſa vie, les
derniéres le vangeront encore aprè
mort.

rē; & on lui a conſeillé de faire valoi
nouveau talent. Il eſt donc devenu
torien, mais ſans ceſſer d'être Com
teur.

Il a imprimé la Vie de Mr. Des Ca
Cet Ouvrage eſt auſſi extraordinaire,
les *Anti*: il n'y a pas deux homme
monde qui puiſſent en être Auteurs.
une compilation hiſtorique, propre à
poſer ſilence à tous les cenſeurs des J
mens. J'achevai de la parcourir hie
je vous écris aujourd'hui, pour vous
de ſupprimer ma Critique. J'aime m
paier tous les frais de l'impreſſion, q
chagriner un homme, qui m'a fait
toute une ſemaine.

Outre qu'à préſent que les Juge
ſont tombez, la Critique ne ſeroit
de ſaiſon, vous aurez lû dans l'Aver
ment ſur les quatre Lettres, qu'on l
voit écrites, ou pour guérir le Bibli
caire de la paſſion d'imprimer, ou
l'engager à produire quelque choſ
meilleur. Or il n'y a rien de meille
ſon genre que le dernier Ouvrage: i
paſſe de beaucoup les Jugemens, &
me les *Anti*.

Je condamne donc les quatre L
à ne jamais voir le jour; & bien loin
horter le nouvel Hiſtorien à ne plus
re, je l'exhorte de tout mon cœur à
donner tous les ans une Hiſtoire,
blable à la Vie de Mr. Des Cartes.
réponds du ſuccès: elle n'enrichira
Libraire; mais elle réjouïra le publi
fera plaiſir à Mr. Ménage.

l'habileté fait resserrer à propos, & ce qu'elle fait étendre ; & dans l'autre, ce que l'ignorance étrangle, & ce qu'elle allonge monstrueusement. Nous observerions dans la belle Histoire ce qu'une intelligence nette, vive, pénétrante, sûre, découvre, débrouille, éclaircit, expose d'une maniere également utile, & agréable; & nous observerions dans l'autre, ce qu'un esprit superficiel & obscur confond, embrouille, embarrasse, & rend incompréhensible. Ces deux Histoires sur le même sujet, quoique très-différentes entre elles, conviendroient néanmoins l'une & l'autre en ce qu'elles auroient du grand & du merveilleux : celle de B. surprendroit par le ridicule. Parlons plus doucement : la belle Histoire chatouilleroit l'esprit, & celle de B. le diaphragme. LETT. I.

Je ne juge pas témérairement; je suis fondé sur la Vie de Mr. Des Cartes. Si dans le temps que B. l'écrivoit, quelqu'un de nos meilleurs Historiens, tel que Mr. l'Abbé de Choisy, y eût aussi travaillé; ces Auteurs, allant au même terme, auroient bien pû partir de compagnie; mais ils se seroient séparez dès le premier pas, ils auroient pris une route différente, & ne se seroient rencontrez nulle part.

Mr. l'Abbé de Choisy auroit peut-être commencé son Histoire, par exposer en peu de mots l'état où se trouvoit la Philosophie, sur la fin du siécle passé; afin de faire naître à propos cet homme extraordinaire, qui devoit, selon quelques-uns,

„ Jéſuites à Paris. Ses Supérieurs en
„ très-bonne opinion, & font eſp
„ qu'il ne ſe rendra pas indigne de p
„ le nom du Grand Philoſophe.

Il entre dans ce récit généalogiqu
cette plaiſante période. „ La vie e
„ préſent de la nature aſſez conſidéra
„ pour ne pas négliger de ſavoir à
„ l'on en eſt redévable: & j'ai lie
„ croire que ceux, à qui celle de
„ Des Cartes ne ſera pas indifférente.
„ ſauront gré de leur avoir fait con
„ tre ceux, dont Dieu a employé le
„ niſtere pour la production de ce
„ loſophe". Cela s'appelle un pa
très-bien proportionné à tout l'édifice

Après cette généalogie, B. ma
l'année & le jour que naquit le Phil
phe: & auſſi-tôt, par un trait d'éloqu
extraordinaire, il nous montre cet en
comme le reſtaurateur de toutes les Sc
ces, comme l'apui de toutes les Cou
nes de l'Europe, comme un homme
verſel, qui a des relations ſi particul
avec tous les hommes, que l'Hiſtorie
croit obligé indiſpenſablement d'exp
aux yeux de ſon Lecteur l'état de la
loſophie, l'état de la Grammaire, d
Poëſie, de l'Eloquence, de la Chro
logie, de la Géographie, de la Médec
de la Juriſprudence, de la Théolo
l'état des principales Univerſitez de l
rope, avec le nom des Profeſſeurs; l
politique de tous les Roiaumes, avec
nom de tous les Souverains, & l'a

jour les plus grands hommes de l'anti- LETT. I.
quité.

Il nous auroit au moins marqué sa jeunesse, & ses premiéres études, par des progrès surprenans, par une pénétration au dessus de son âge, par les vûës d'une intelligence naissante, par ses premiéres pensées sur l'ancienne Philosophie, & par ses premiéres imaginations d'un nouveau systême. A la vérité B. a quelque chose sur cela; mais c'est peu de chose: aussi ne peut-on pas s'étendre sur tout. L'Historien décrit fort au long la fondation du Collége de la Fléche, où Mr. Des Cartes a fait toutes ses études; & il nous donne une ample rélation de toute la cérémonie qui se fit en ce College, lors qu'on y reçût le cœur de Henri IV. son fondateur: & cette relation étoit néceſſaire. Le jeune Des Cartes avoit assisté, avec les autres écoliers, à la cérémonie; tant qu'elle dura il n'alla point en classe, les classes étoient fermées; dès qu'elle fut finie, on les rouvrit, & il y retourna: trois raisons de grand poids, que B. ne manque point de faire sentir, pour montrer de quelle néceſſité étoit la narration.

Le judicieux Historien auroit décrit en dix pages tout ce que fit Mr. Des Cartes, depuis qu'il eût quitté le College, jusqu'à ce que retiré en Hollande, il se livra entiérement à l'étude de la Philosophie, & au dessein de communiquer ses lumiéres au public. Mais B. emploie à cela plus de deux cens pages. A la vérité il y en a environ cent cinquante de pures digres-

Clermont, quand on ſait qu'il a fait toutes ſes études ailleurs; ſi (*a*) le Philoſophe a aimé à Tours une Dame, qu'on ſait qu'il n'a jamais vûë; s'il a vû à Prague les enfans, les parens, les inſtrumens de Tyco-Brahé; s'il a vû Galilée, en paſſant par la Toſcane. Sans parler d'un grand nombre de batailles, de ſiéges, de négotiations, d'ambaſſades, qui ont un enchaînement merveilleux dans la mémoire de l'Hiſtorien, & une liaiſon encore plus ſurprenante avec l'hiſtoire de Mr. Des Cartes. LETT. I.

Après tout je trouve que ce fracas de guerre & de politique, fait fort bien dans la Vie du Philoſophe. J'avouë que je fus charmé, en jettant les yeux ſur divers endroits des deux premiers Livres, de voir ici les guerres du Prince Maurice; là les guerres de Boheme, & puis celles de Hongrie, avec beaucoup d'autres expéditions militaires. Je ne fus pas moins touché, en tombant ſur le Synode de Dordrecht, ſur les Aſſemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm. Je dis alors, Il faut que je me ſois trompé: je regardois Mr. Des Cartes comme un homme enfoncé dans l'étude de la Nature, qui n'avoit fait ſimplement que voiager quelques années dans l'Europe, avant que de ſe renfermer dans ſon cabinet: & ſur la foi des ſeuls titres de ſon Hiſtoire, je vois qu'il a eû part à tout ce qui s'eſt fait de plus grand à la guerre, en Flandres, en

(*a*) II. *Partie p.* 500.

durant ſa vie ; il eſt du devoir de l'
torien de les montrer dans ſon Hiſtoi

Baillet s'acquitte de ce devoir-là
tant de ſcrupule, que bien loin de n
montrer à ſon Lecteur tout ce q
(*a*) Soldat ſpectateur a vû, il nous d
encore deux ſiéges de Bréda, auſqu
convient que le volontaire ne fut ja
Mais il faut auſſi convenir, que le j
Des Cartes avoit été en garniſon dans
te ville-là, lors qu'elle n'étoit poin
ſiégée.

De plus, B. avouë que Mr. Des C
n'étoit plus dans la Valteline, lors
le Marquis de Cœuvres en fit la con
te; néanmoins il nous donne le réc
cette expédition. Mais le Philoſoph
voit paſſé par-là depuis peu : il falloit
nous dire ce qui s'étoit fait après
paſſage.

Je quitte donc l'idée que j'avois pr
Mr. Des Cartes, comme d'un grand G
rier : j'examine s'il s'eſt diſtingué da
tage dans les négotiations, que dan
armées ; s'il a mieux ſervi le Prince
range au Synode de Dordrecht, qu
Prince Maurice au premier ſiége de B
& l'Empereur Ferdinand, dans les A
blées de Francfort, de Nurember
d'Ulm, qu'au ſiége de Neuhauzel.
ce que B. écrit là-deſſus. (*b*) Je com
ce par le Synode de Dordrecht ; & je
ve, que Mr. Des Cartes, qui n'étoit
à Breda, lorſque cette ville-là fut

(*a*) I. *Partie p.* 42. (*b*) I. *Partie p.* 49.

„ commerce avec le Philoſophe. Mais LXXXI.
faites attention aux paroles ſuivantes.
„ Par la même raiſon, j'ai crû devoir
„ expoſer l'état des affaires publiques,
„ auſquelles il avoit eû quelque part,
„ avant que de ſe renfermer dans ſa ſoli-
„ tude. De ſorte que je n'ai pas crû pou-
„ voir me diſpenſer de donner un abregé
„ éxact & ſuccinct de tout ce qui s'eſt
„ paſſé ſous ſes yeux juſques à la fin de
„ 1628 à Paris, en Hollande, en Alle-
„ magne, en Italie, à la Rochelle ". Or la part que Mr Des Cartes a eû à toutes ces choſes, dont B. ne croit pas pouvoir ſe diſpenſer de nous donner un abregé éxact, c'eſt qu'elles ſe ſont paſſées ſous ſes yeux, & qu'il les a vuës, ou que peu éloigné des lieux où elles ſe ſont paſſées, il en a entendu parler.

Voiez combien fidellement l'Hiſtorien a éxécuté, dans le cours de ſon Ouvrage, ce qu'il avoit promis dans ſa Préface, & le ſoin qu'il a de nous marquer en cela ſa fidélité. Il nous donne une ample narration de la cérémonie du couronnement de l'Empereur Ferdinand II. où il remarque judicieuſement, que la veille, ou le jour de la fête, Mr. Des Cartes s'étoit gliſſé dans Francfort par un tour d'adreſſe, pour obſerver de près ce qui ſe paſſoit. Et il conclut cette longue relation par ce trait d'un fidelle Hiſtorien. „ Voilà ce „ que Mr. (*a*) Des Cartes eut la curioſité „ de voir une fois pour toute ſa vie. "

Ce

(*a*) *Partie I. pag.* 58.

tous les éxemplaires, & qu'il se soit chargé du débit. LETT. I.

A présent que vous êtes convaincu, qu'on voit dans la Vie de Mr. Des Cartes tout ce qu'il a vû, & tout ce qu'il a entendu, vous me croirez aisément, si je vous dis qu'on y trouve (*a*) aussi ce qu'il a songé. Un seul Chapitre contient trois de ses songes. Pour le détail des petites choses, on peut s'en fier à l'éxactitude de cet incomparable Historien: il ne laisse rien à deviner ni à souhaiter là-dessus; jusques-là qu'il nous apprend, que Mr. Des Cartes étudioit au lit. L'on peut dire (c'est B. qui parle de son Héros; admirez la réflexion, & l'expression) „ l'on peut „ dire que c'est aux matinées de son lit, „ que nous sommes redevables de ce que „ (*b*) son esprit a produit de plus impor„ tant dans la Philosophie ". Ce n'est pas tout: l'Historien veut que nous sachions comment se passoient ces matinées du lit, & quelles étoient les postures du Philosophe étudiant. Voiez comment il nous en instruit. „ Mr. Le Vasseur, dit B. (*c*) s'é„ tant glissé contre la porte de la chambre „ de Mr. Des Cartes, se mit à regarder „ par le trou de la serrure, & l'apperçût „ dans son lit, les fenêtres de la chambre „ ouvertes, le rideau levé, le guéridon „ avec quelques papiers près du chevet. „ Il eût la patience de le considérer pen„ dant

(*a*) *Partie I. pag.* 81. 82. 83.
(*b*) *Pag.* 228.
(*c*) *Partie I. pag.* 154.

corps & les opérations de ſon ame, ré
chiſſant ſur ſes penſées, faiſant une
thode de raiſonner toute nouvelle
nouveaux principes, un nouveau mo
des bêtes nouvelles, un homme nouv
eſt ce que B. appelle, dans Mr. Des
tes, *l'homme de dehors*: & l'homm
conome, vendant ſes terres, plaçant
argent, réglant ſa depenſe ſur ſon rev
gouvernant ſon domeſtique, eſt en
ce que B. appelle, dans Mr. Des Ca
l'homme intérieur. Cela, comme
voiez, avoit beſoin d'explication. Q
on penſe & que l'on parle autrement
les autres, il faut expliquer ſes paro
ſes penſées, pour les faire entendre
l'Hiſtorien rend raiſon de tout ceci.
gler ſon domeſtique, faire meubler
chambre, prendre ſoin de ſes valets
faire ſervir, & tout ce qui regarde l'
nomie, appartient ſelon B. à *l'homm*
térieur; parce que cela eſt renfermé
la famille, & ne fait connoître Mr
Cartes que chez lui. Mais méditer,
templer, approfondir, trouver la V
la produire, & tout ce que fait l'eſp
rapport aux Mathématiques & à la
ſophie, appartient à *l'homme de d*
parce que c'eſt par là que Mr. Des
eſt connu dans le monde, & admi
dehors.

Sachez, Monſieur, que cette d
verte, que je vous donne pour rien
beaucoup coûté: je ne l'ai faite qu
avoir parcouru tout le gros Livre.
crû d'abord, que l'homme intérieu

il auroit pû ſe charger de nous repréſenter tout *l'homme intérieur*, & cette partie de *l'homme de dehors*, qui regarde les voyages, les promenades, les procès, le régime de vivre, les habits, la perruque du Philoſophe, & tout le ſoin qu'il prenoit de ſa perſonne; mais il devoit laiſſer au bon Hiſtorien les études de Mr. Des Cartes, & le plus bel endroit de ſon Hiſtoire, c'eſt-à-dire, ſa Philoſophie. LETT. I.

L'habile & judicieux Hiſtorien auroit conduit le Philoſophe en Hollande dans ſa ſolitude d'Egmont: il nous auroit décrit les avantages qu'il y trouvoit, pour méditer à ſon aiſe ſur les myſteres de la Nature: il nous auroit fait part enſuite des fruits de ſes longues méditations; & pour nous en faire découvrir d'un coup d'œil toute la fleur & toute la beauté, il les auroit expoſé à nos yeux, dans leur ordre & ſelon leur ſymmetrie naturelle, en nous donnant un plan de ce merveilleux Syſteme de Philoſophie, dont Mr. Des Cartes eſt l'inventeur.

De plus l'Hiſtorien, en ſavant homme, auroit adouci, applani, éclairci tout ce qu'on a trouvé de dur, de difficile, & d'embarraſſé dans cette nouvelle doctrine. Par éxemple, il ne ſe ſeroit pas contenté de nous dire, que Mr. Des Cartes ne reconnoiſſoit point d'autre ſubſtance corporelle, qu'une matiére, qui n'a de ſoi aucune qualité eſſentielle que l'extenſion; que le Philoſophe explique tous les effets & tous les Phénomenes, que nous remarquons dans le monde corporel, par

les

& reflux de la mer, qui, à ce qu'on
tend, ne s'accorde point avec l'expé
ce: 3. ſon ſentiment ſur l'union de l
& du corps, dont ſes diſciples ſont
gez de parler d'une maniére ſi différ
parce que c'eſt un point, ſur lequel
maître n'a pas parlé aſſez nettement.
enfin l'on ne ſait pas s'il prétendoit
cette union fût purement arbitraire a
gard de Dieu, telle que ſeroit l'u
d'un Ange avec un corps, ou s'il vo
qu'elle fût fondée ſur la nature de l
humaine.

De plus, il nous auroit encore ap
cet excellent Hiſtorien, ce que no
vons penſer des actions de l'ame,
la doctrine de Mr. Des Cartes. Ca
tre qu'il y a une grande diverſité
nions ſur cet article entre les Carté
la plûpart d'entr'eux expliquent le
tions de la volonté, à peu près co
les Hérétiques d'Allemagne, qui
gnoient le ſiécle paſſé, que l'ame
point en ce qui concerne le ſalut,
qu'elle reçoit ſimplement ce que Di
pére en elle.

Enfin ſi le ſage & ſavant Ecrivai
nous eût point parlé de la tranſmut
des Etoiles en Planétes, & en Com
ni de la formation de ces croûtes d
d'eſpeces différentes, ni de leur ét
fracas, lors qu'elles viennent à ſe
pre; parce que tout cela a bien plu
de Métamorphoſes Poëtiques, que
explication ſérieuſe des Ouvrages
Nature; il ſe ſeroit au moins appliqu

ſophie: & comme au ſentiment du P
ſophe même, on ne ſauroit entend
nouvelle Philoſophie, & ne la pas
braſſer, nous ſerions tous devenus C
ſiens par la ſeule lecture de l'Hiſtoir
Mr. Des Cartes.

Mais B. auroit fait ſcrupule d'ench
ſes Lecteurs. C'eſt bien aſſez qu'il l
réjouïs. Quelque zélé qu'il ſoit pou
Cartéſianiſme, je ne penſe pas que
travail augmente ni la gloire de la
ni le nombre des ſectateurs.

Il nous avoit promis, dans ſa Pré
l'hiſtoire de la Philoſophie Cartéſie
il la commence par un trait, qui ne
ne pas une haute idée de la ſageſ
Philoſophe. Croiriez-vous, que le C
ſianiſme doit ſa premiére origine à u
péce de tranſport, que l'Hiſtorien
comme un accès de folie, & qui p
l'effet d'une priſe de ce *tabac Cart*
dont il eſt parlé ſi ingénieuſement,
le *Voyage du Monde de Des Cartes.*

B. nous rapporte donc, „ que l'i
„ nation (*a*) du Philoſophe lui aian
„ préſenté ſon eſprit tout nud, i
„ trouva que l'amour de la Vérité:
„ ſe mit auſſi-tôt à la chercher; mai
„ par un excès de contention, le fe
„ prit au cerveau, & qu'il tomba
„ une eſpéce d'enthouſiaſme, qui le
„ en état de recevoir l'impreſſion des
„ ges, & des viſions. Ainſi, pou
„ l'Hiſtorien, le dixiéme de Noven

(*a*) *Partie I. pag.* 10. 11. &c.

Baillet en rapporte une seconde, qui est à la vérité fort honnête, mais qui a aussi quelque chose de singulier. C'est la vraie vocation de Mr. Des Cartes à l'étude de la Nature, & à l'explication de tous ses mystéres. L'Historien raconte que (*a*) son Héros, chancellant sur le parti qu'il avoit à prendre, se trouva à une Assemblée de Savans, où étoit le Cardinal de Berulle son Directeur, & qu'obligé à parler sur un discours que Mr. Chandoux venoit de faire, il charma tout le monde, sur tout le Cardinal, qui lui donna rendez-vous chez lui pour un second entretien, dont il fut encore plus content que du premier. De sorte que le saint Prélat, plein du projet de Philosophie que Mr. Des Cartes lui avoit proposé, employa „ toute l'autorité qu'il avoit sur son es- „ prit, pour le porter à entreprendre ce „ grand Ouvrage. Il lui en fit une obli- „ gation de conscience, sur ce qu'aiant „ reçû de Dieu une force & une pénétra- „ tion d'esprit, avec des lumiéres qu'il „ n'avoit point accordées à d'autres, il „ lui rendroit un compte éxact de l'em- „ ploi de ces talens, & seroit responsa- „ ble, devant ce souverain Juge des hom- „ mes, du tort qu'il feroit au genre hu- „ main, s'il le privoit du fruit de ses „ Méditations. Il alla même jusqu'à l'as- „ surer, qu'avec des intentions aussi pures, „ & une capacité aussi vaste que celle „ qu'il lui connoissoit, Dieu ne manque- „ roit

LIVRE I.

(*a*) *Premiere Partie, pag.* 164. 165.

tier à l'étude du Monde naturel en g
ral, & de chacune de ſes parties.

B. ne paroît pas appellé de Dieu à
décrire les études du Philoſophe,
nous expoſer ſes ſentimens, & ſes
vrages. Il le fait néanmoins, mais
grace, & ſans vocation. Il oublie au
vre ſecond ce qu'il avoit dit dans le
mier, touchant l'eſtime que le Phi
phe faiſoit de l'Arithmétique, &
Géométrie.

Il nous avoit appris au premier L
que ce qui charmoit Mr. Des Cartes
l'Arithmétique & dans la Géomé
étoit la certitude & l'évidence de
raiſons.

Et au ſecond Livre il fait dire à
Des Cartes, que ces Sciences-là ſon
amuſemens vains & puérils, que le
nies ſolides ne tardent point à négl
que leurs démonſtrations ſont ſuperf
les, & plûtôt du reſſort des yeux
l'imagination, que de l'entendement
tels ſentimens ne ſont pas d'un ho
charmé de l'Arithmétique, & de la
métrie, ni de la certitude & de l'évi
de leurs raiſons.

Il eſt vrai, que lors qu'on veut ſe
dre habile dans les Mathématiques
ne doit pas s'en tenir à l'Arithméti
& à la Géométrie, qui n'en ſont que
trée: mais il me ſemble qu'il n'e
permis à un Mathématicien de les
ger; puiſque ſans leur ſecours il ne
roit faire un pas, ni avancer dans le
tres parties de la Mathématique.

phe les plus extraordinaires & les n
recevables, il va déterrer, dans une
tre manuſcrite, une maniére d'expl
ſe Myſtére de la Tranſſubſtantiation,
Mr. Des Cartes propoſoit ſeuleme
un de ſes amis, dans la derniere c
dence, & que l'Hiſtorien appelle un
d'explication aſſez nouveau. Or ce
d'explication aſſez nouveau reſſemble
à l'impanation de Luther. Le
„ Tout le Myſtére de la Tranſſubſta
„ tion, ſelon Mr. Des Cartes, (a
„ B. eſt, qu'au lieu que les particul
„ pain & du vin auroient dû ſe mê
„ vec le ſang de J. C & s'y diſpoſ
„ certaines façons particuliéres, afi
„ ſon ame les informât particuliéren
„ elle les informe ſans cela, par la
„ des paroles de la Conſécration:
„ lieu que cette ame de Jéſus-Chri
„ pourroit demeurer naturellement
„ chacune de ces particules de pain
„ vin, ſi ce n'eſt qu'elles fuſſent a
„ blées avec pluſieurs autres, qui
„ poſaſſent tous les organes du corp
„ main, néceſſaires à la vie; elle de
„ re jointe ſurnaturellement à cha
„ d'elles, encore qu'on les ſépare.

Voila ſans doute l'explication du
tére de l'Euchariſtie, la moins Catho
que Mr. Des Cartes ait imaginée;
qu'il veut que les particules du pain
vin demeurent après la Conſécration
perdre leurs diſpoſitions ni leurs fig

(a) *Seconde Partie. pag. 519.*

truiſent & font plaiſir, ſelon la diſp
tion où l'on eſt.

Vous qui avez l'ame martiale vous
rez bien aiſe de voir dans le premier
vre, & dans le ſecond, un abregé e
de toutes les guerres qu'il y eût dans l'
rope, durant les voiages militaires du
ne Des Cartes. A la vérité toutes
expéditions que contient ce récit, re
dent moins le Héros de B. que le der
fantaſſin des armées du Prince Mauri
du Duc de Baviére, du Comte de B
quoi, & du Connêtable de Leſdiguie
ſous qui le jeune Des Cartes a ſervi,
qualité de volontaire non combattant
ſeulement éxaminant l'homme dans
combat. Mais ce qui ne fait rien p
celui dont on écrit la Vie, ſert à réj
ceux qui la liſent.

Pour peu qu'on aime la Pédante
quel plaiſir ne trouve-t-on pas à lire
troiſiéme, au quatriéme, au cinquié
au ſixiéme, & au ſeptiéme Livre, l'hiſ
re de la plûpart des Univerſitez de H
lande, des Recteurs, des Principaux,
tous les Profeſſeurs, Cartéſiens, n
Cartéſiens, & d'apprendre des nouve
de Collége? choſe fort agréable aux g
du métier, & ſur quoi je ne doute p
que tout le quartier de l'Univerſité t
fait des complimens à l'Hiſtorien, com
aiant très-bien ſoûtenu l'honneur d
profeſſion.

Il n'y a point de Profeſſeur en Philo
phie entêté de ſa doctrine, qui ne tro
ſa paſſion flattée dans l'Ouvrage de B

B. le dit, il n'eſt pas pour cela dev
Stoïque.

Pour vous, Monſieur, qui n'êtes
adorateur de vos penſées, & qui vou
que Mr. Des Cartes eût abandonné ſa
loſophie au public, non pas à la v
ſans prendre intérêt au ſuccès qu'elle
roit dans le monde, mais ſans man
les ſuffrages de perſonne, & ſans vo
de mal à ceux qui auroient des opin
contraires, vous n'approuverez pas
entêtement.

Vous avez bien la mine de paſſer
vîte, non ſeulement ſur les procè
Voëtius & de Régius, auſquels cepen
Mr. Des Cartes a plus de part, qu
ſiéges de Breda & de la Rochelle;
encore ſur celui de Mr. Des Cartes
tre Voëtius, & contre Schoockius; &
celui de Voëtius contre Schoockius.
je vous connois: vous n'aimez pas
le procès que la pédanterie; & ici l
danterie eſt jointe au procès. Ma
chicaneur d'inclination ſera charm
voir la naiſſance, le progrès, & la co
ſion de ces affaires: il admirera l'é
tude de B. qui lui a donné la ſuite de
tes les procédures: mais il aura pe
une vraie reconnoiſſance, quand il
vera, à la fin du procès (*a*) la Sen
renduë dans le Sénat Académique
l'Univerſité de Groningue & des O
landes, en la cauſe de Meſſire Ren
Cartes, contre Maître Martin Sch

(*a*) *Seconde Partie pag.* 251.

d'un Veau, qui faiſoit, (*a*) à ce qu
l'Hiſtorien, toute la Bibliothéque du
loſophe; & de ſon Chien; mais auſſi
toit un Chien extraordinaire: on l'a
loit Mr. Grat, à ce (*b*) que dit en
l'Hiſtorien; & Mr. Des Cartes l'
confié à un valet, nommé Maçon,
le porter à Paris, afin d'en donner
race à l'Abbé Picot. Vous voiez q
a trouvé l'art d'obliger tout le mond
de donner vogue à ſon Livre.

A la vérité B. ne pouvoit pas tr
diſpenſer de parler du Pape Urbain
Mr. Des Cartes alla à Rome, ſous
Pontificat, & dans l'année du Jubil
vingt-cinq ans. L'Hiſtorien (*c*) no
rapporte fidellement la Bulle: il no
les trois Egliſes, qu'il falloit viſiter,
gagner l'Indulgence; il falloit bien
nous dît auſſi le nom du Pape, qui
fait proclamer la Bulle. Cela étoit
le moins auſſi à propos, que la de
tion du voiage, que fit le Prince d
logne Ladiſlas, pour aller gagner l'I
gence, & aſſiſter à la proceſſion;
celui du Duc Léopold, qui fut auſ
des pelerins, malgré les affaires, q
Maréchal d'Etrées & le Sieur de H
court lui donnoient dans la Valtelin
dans le Comté de Chiavenne, (*d*) à c
nous apprend l'Hiſtorien.

(*a*) *Part. II. pag.* 273.
(*b*) *Pag.* 456.
(*c*) *Part. I. pag.* 121.
(*d*) *Partie I. pag.* 122.

S'il nous fait l'Hiſtoire de Mr. Mydorge, de Mr. Hardy, de Mr. Morin, de Mr. Petit, de Mr. des Argues, de Mr. Picot, de Mr. de Clerſelier, de Mr. de Chandoux, de Mr. de Beekman, de Mr. de Zuytlichem, & de beaucoup d'autres; n'étoit-il pas néceſſaire, que nous ſuſſions le nom, la naiſſance, la généalogie, la fortune, le genre de mort de tous les amis de Mr. Des Cartes, & au moins le nom de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs fréres, de leurs neveus, juſqu'à la ſeconde, & juſqu'à la troiſiéme génération? Cela inſtruit, & fait plaiſir à la poſtérité de ces Meſſieurs là, ſur tout aux deſcendans de Mr. de Chandoux, s'il y en a encore au monde. B. leur apprend qu'un de leurs ancêtres, bon ami de Mr. Des Cartes, a été pendu.

Pour l'Artiſan Ferrier, B. ne pouvoit pas lui donner moins de deux ou trois pages dans ſon Hiſtoire. Il avoit taillé des verres de lunettes à Paris pour Mr. Des Cartes: & ce Monſieur ne trouvoit perſonne en Hollande, qui en ſût tailler auſſi bien que lui.

C'auroit été dommage que nous eûſſions ignoré la fortune du jeune Gillot, & de Schluter: c'étoient deux fort bons valets. Le premier étoit devenu Profeſſeur en Mathématique: il méritoit d'être traité, dans la Vie de ſon Maître, comme les autres Mathématiciens: & le ſecond avoit ſuivi Mr. Des Cartes en Suéde, il l'avoit ſervi fidelement juſqu'à la mort: nous aurions été en peine de lui,

ſi

ſi l'on ne nous eût appris ce que les an
du Philoſophe en avoient fait.

Mais un de ceux que B. traite avec
plus de diſtinction dans ſon Hiſtoire, (
eſt un Cordonnier Mathématicien. Je
ſai auquel des deux Corps il a préten
faire honneur, à celui des Cordonnier
ou à celui des Mathématiciens. Ce q
eſt vrai, c'eſt que par un malheur, arri
à ſa mémoire locale, à laquelle il n'
chappe preſque rien, il avoit oublié
parler en temps & lieu d'un Payſan, h
bile en Mathématique. Mais pour
rendre enfin la juſtice qu'il lui devoit,
le dédommager en quelque ſorte de
qu'il l'avoit fait trop tard, il met ap
tout l'Ouvrage une addition de deux gra
des pages & demie, où il nous inſtrui
fonds ſur Dirck Rembrantz, Hollandc
de naiſſance, Payſan d'extraction, Co
donnier & Mathématicien de profeſſion.

Au reſte ce que B. nous dit de la Rei
Chriſtine, de la Princeſſe Elizabeth,
Madame de Zuytlichem, de la Duche
de Neucaſtle, de Madame Voëtius,
Madame Régius, de la Nourrice de M
Des Cartes, & de la Cuiſiniére de l'Ab
Picot, tombe tout à fait à propos.

L'Hiſtorien, en parlant de la Reine
Suéde, s'excuſe de ce qu'il ne nous do
ne pas ſon Hiſtoire, & nous apporte
raiſon, qui l'engage à nous donner ſo
portrait. (*b*) „ Les diſpoſitions, dit-il, c
„ cet

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 553.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 303.

„ comme le Chef des Cartéſiennes de
„ ſéxe, il eſt eſſentiellement du deſſei
„ l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes, de
„ un abrégé de la ſienne ". Ainſ
voiages de cette Princeſſe, ſes diſgra
ſa jalouſie au ſujet de la Reine Chriſ
tout cela eſt eſſentiel à la Vie de Mr.
Cartes; il n'y faut pas toucher.

Mais que veut dire l'Hiſtorien, qu
Princeſſe Elizabeth eſt regardée *com*
Chef des Cartéſiennes de ſon ſéxe? Y
donc deux ſéxes de Cartéſiennes?
auroit beſoin d'éclairciſſement, au m
à la marge, où l'Auteur éclaircit ta
choſes.

Ce que l'Hiſtorien écrit de Madam
Zuytlichem, eſt fort clair: il ne fait
ſon éloge funébre. Cela ſe devoit
mitié que Mr. Des Cartes avoit pour
de Zuytlichem: & nous devions app
dre, (*a*) qu'elle s'appelloit *Suſanne*;
non contente d'avoir donné des enf
ſon mari, elle s'étoit toûjours comp
en perſonne d'honneur; & qu'elle f
des vers & de la proſe.

Il ne parle de la Ducheſſe de Neuc
que par occaſion. B nous avoit appri
le Duc ſon époux (*b*) étoit ami partic
du Philoſophe, ſans nous en app
d'autre raiſon, ſinon qu'il étoit d'env
8. ans plus âgé que Mr. Des Cartes.
Madame de Neucaſtle nous en fourn
ne autre; „ c'eſt que, quoique le Du

(*a*) *Partie I. pag.* 318.
(*b*) *Partie II. pag.* 363.

qu'il falloit encore ſe moquer du j
ment de l'Univerſité, l'Hiſtorien fa
deſſus une réflexion, qui vaut bien l
renthéſe, & met après ces mots, *d*
gement de l'Univerſité, „ qui étoit en
„ dans ſon enfance, auſſi bien que l
„ de Madame Voëtius.

Pour la Nourrice de Mr. Des Ca
le Philoſophe l'avoit diſtinguée entre
ſes domeſtiques: il lui avoit fait une
ſion viagére. L'Hiſtorien n'avoit
d'oublier la bonne femme, & la b
action. Outre qu'un homme zélé,
me il eſt, ne laiſſe pas échapper u
belle occaſion (*a*) d'invectiver contre
gratitude de la plûpart des hommes
oublient leur Nourrice, dès qu'ils
ſevrez.

Enfin ſi vous voulez que je vous
à quel propos B. a donné place dan
Hiſtoire à la Cuiſiniére de l'Abbé P
il étoit important que le public ſût
Mr. Des Cartes avoit fait une mo
cet Abbé, ſur un différent, qui lui
ſurvenu avec ſa Cuiſiniére; (*b*) „ &
„ le Philoſophe aimoit Louiſe,
„ qu'elle lui avoit parû bonne ſerva

Mais je vous dis là des bagatell
n'y a point de ſujet, ſur quoi je ne
ſatisfaire vôtre curioſité, ſans ſortir
Vie de Mr. Des Cartes. Voulez
apprendre comment en éléve de M
de Port-Royal on traite l'Inquiſitio

(*a*) *Partie II. pag.* 458.
(*b*) *Pag.* 456.

ſe vanger lui-même, ou pour vanger
amis?

Vous êtes dans un païs, où l'on
s'embarraſſe guéres plus de l'Inquiſiti
que nôtre Hiſtorien. Vous aimerez mi
apprendre des nouvelles de la petite Fr
cine, fille de Mr. Des Cartes. Je cr
qu'elle avoit du mérite: Baillet nous
ſûre que ſon pére l'aimoit beaucoup.
avoit pris toutes les meſures pour lui d
ner une belle éducation; & on l'alloit
voier à Paris, lors qu'elle mourut. Je
puis vous dire ſi elle étoit légitime
non: vous en croirez ce qu'il vous pla
car il y a des raiſons pour & contre, &
queſtion eſt problématique. Ce qui pa
certain, c'eſt que B. l'auroit garanti l
time, cette enfant, s'il eût entrepris
faire un Saint de ſon pére. Or il eſt
que vous ſachiez, qu'il n'a tenu
l'Hiſtorien de canonizer le Philoſo
Voyez comme il s'explique là-deſſus
ſa Préface: voici ce qu'il dit. „ S'
„ voit été queſtion d'en faire un Sa
„ il ne m'auroit peut-être pas été diff
„ de prendre parti avec ceux, qui ont
„ que ſa Francine étoit un fruit plus l
„ time, que n'étoit le frére aîné de S
„ mon, & d'Adéodat, enfans de
„ Saints.

Mais B. n'avoit garde de faire un S
de Mr. Des Cartes: il manquoit un p
eſſentiel à ſa canonization. Il n'avoi
voulu lire Janſénius, ni les Théſe
Louvain, quelque inſtance que lui e
fait le P. Merſenne; & il avoit mis,

„ me paroît ſi clandeſtin que toute
„ bonne volonté des Canoniſtes les pl
„ ſubtils ne réüſſiroit pas à le bien diſti
„ guer d'un concubinage. Et il eſt à crai
„ dre que Mr. Deſcartes n'ait fourni da
„ le fonds de ſa prétenduë ſolitude dequ
„ prouver aux ſolitaires de ſa ſorte q
„ toute vie cachée n'eſt pas toûjours i
„ nocente ". Ce ſont les paroles
l'Hiſtorien, & ſon orthographe. Co
cluez de ce trait de ſatyre, que Mr. D
Cartes a tort de n'avoir pas lû Janſeniu
& de n'avoir pas parlé comme lui ſur
Grace.

Ne ſerez-vous pas auſſi ſurpris q
moi, que l'Hiſtorien ne nous ait rien
de la mére de Francine ? J'ai cherché
la Table des matiéres : j'ai trouvé à
lettre G. au deſſous de *Gibieuf de l'Or*
toire, & de *Grand-ami Jéſuite*, *Gra*
nom du Chien de Mr. Des Cartes : ma
à la lettre F. je n'ai point trouvé le no
de ſa Francine; & le nom de la mére
ſe trouve nulle part. Ce ſeroit un gra
foible pour l'Hiſtorien, ſi, ſachant, co
me il ſait, le nom, le ſurnom, la géné
logie de tant de gens, qui ne regarde
point Mr. Des Cartes, & qui entre
néanmoins dans ſon Hiſtoire, il avo
ignoré le nom, la fortune, & la cond
tion d'une perſonne, que quelques-u
ont regardé comme ſa femme. Mais s'il
ſû tout cela, & que par un effet d'u
prudence extraordinaire, il ne nous l'a
pas appris, lui qui aime à inſtruire,
n'aura pas été ſans peine : & nous d

„ ſceau de la Province de Hollande, d
„ on ne nous a point appris la date, c
„ il ". Et cela eſt fâcheux: nous igno
rons à jamais une choſe auſſi curieuſe c
celle-là. Ce n'eſt pas tout. B. ajoûte
calcul du bien que le Philoſophe dev
avoir après ſa mort; & il le termi
ainſi: „ De ſorte que ſi Dieu n'en av
„ diſpoſé autrement, Mr. Des Carte
„ avec un peu plus de vie, ſe ſeroit tro
„ vé riche de vingt-quatre ou vint-ci
„ mille Livres de rente.

Voulez-vous ſavoir comment le Pi
loſophe vouloit être logé à Paris? „
, ne vouloit, (*a*) dit B. qu'une chamb
, garnie, proprement meublée, & aſſ
, honnête, avec une moindre chambr
, pour en faire un cabinet pour étudie
, & une garde-robbe pour coucher u
, valet. Il ne ſe ſoucioit point de por
cochére, ni d'écurie, réſolu de ſe ſe
vir du bénéfice de la chaize, pour n
ler par les ruës ". Tel étoit le logi
ue le Philoſophe prioit l'Abbé Picot d
ai chercher, lors qu'il croioit s'établ
Paris. Mais ſi vous demandez, où
ogeoit dans ſes voiages; ſon Hiſtorie
ous ſatisfera. „ (*b*) Il logea chez l'Ab
bé Picot, dans la ruë des Ecouffes, e
1644. & en 1647. dans la ruë de Geof
froy l'Aſnier ". Et ſi vous avez oubli
es ruës-là, l'Hiſtorien vous dit à l
mar

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 340.
(*b*) *Pag.* 211.

„ groſſeur ; les yeux d'une couleur m
„ de gris & de noir. Il avoit la vuë
„ agréable ; ſi ce n'eſt qu'elle parû
„ peu trouble, ou moins perçante,
„ les derniéres années ; quoiqu'elle
„ bonne juſqu'à la fin de ſes jours..
„ ton de ſa voix doux entre le hau
„ le bas ". Tout cela eſt d'après nat
comme vous voyez ; & s'il y a de l
il eſt ſi bien caché, qu'on ne l'appe
point du tout.

N'allez pas croire, que Mr. Des
tes portât une grande barbe, à la m
re des anciens Philoſophes. „ Comm
„ Philoſophie étoit toute moderne,
„ faiſoit raſer, (*a*) en Hollande &
„ leurs, à la maniére de France.
„ croyez pas non plus, qu'il négl
„ ſa perſonne : il aimoit à ſe voir
„ prement coeffé. On lui trouva q
„ perruques après ſa mort ; & ſes p
„ ques ſe faiſoient à Paris, même
„ qu'il étoit en Suéde "; où il n'e
guéres : il n'y vêcut que quatre
„ Il portoit le chapeau de Caſtor,
„ cipalement depuis qu'il eût quitt
„ pée pour le manteau. Avant le
„ de la Rochelle, il étoit volontier
„ tu de verd : il portoit en toute ſ
„ le baudrier, l'écharpe, & le plu
„ En Hollande, il quitta la ſoie,
„ prendre du drap, & préféra le n
„ toute autre couleur ; hors que dan
„ voiages il ſe contentoit d'une ca

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 447.

„ premiére, étudiant en Rhétorique
„ Collége de la Fléche, au ſujet d'
„ (*a*) gratelle qui lui étoit ſurvenuë
„ l'autre, la ſur-veille de ſa mort ". I
core, ſi nous en croions quelques
teurs, crioit-il, *Meſſieurs, épargnez
ſang François.* „ 3. Il faiſoit diéte: c
„ diéte ne (*b*) conſiſtoit pas à manger
„ rement, mais à diſcerner la qualité
„ viandes. Il eſtimoit, qu'il étoit bo
„ donner une occupation continuel
„ l'eſtomach, & aux viſcéres, co
„ on fait aux meules: mais il falloit
„ ce fût des choſes, qui donnaſſent
„ de nourriture; telles que ſont les
„ nes & les fruits, qu'il recommand
„ comme beaucoup plus propres à
„ longer la vie, que la chair des
„ maux. Auſſi avoit-il ſoin de faire
„ jours ſervir ſur ſa table des légume
„ des herbes en tout temps, comme
„ navets, des bêtes-raves, des pan
„ des ſalades de ſon jardin, des pomm
„ avec du gros pain.

Je ne penſe pas que ce ſoit jamai
vôtre régime de vivre, ni que vous
tiez jamais l'Abbé Picot, „ (*c*) qui v
„ lut ſe réduire à l'inſtitut de Mr.
„ Cartes; croiant que ce ſeroit l'uni
„ moien de faire réuſſir le ſecret, q
„ voit trouvé le Philoſophe, de faire
„ vre les hommes quatre ou cinq
„ ans

(*a*) *Ibid.*
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 448.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 449.

I faut laiſſer quelque choſe à faire à M
Baſnage. Le Sieur Horthemels ſaura b
ui envoyer ce chef-d'œuvre. A moins q
'Auteur n'achete de lui charitablem
ous les éxemplaires, il lui en reſtera
ez de quoi faire des préſens à ſes am
Or il en rira, je vous jure, Mr. Baſnag
nais il n'en rira pas tout ſeul: il vous
a part de ſa joye; & j'eſpére qu'il no
n reviendra quelque choſe.

Si vous avez lû tout d'une traite
remiéres réfléxions, vous avez beſoin
ous repoſer. La ſeconde Lettre ſera p
ourte: le ſujet eſt facile à traiter. Il
iſé de prouver, que l'Auteur de la V
le Mr. Des Cartes ne doit point crain
le ne pas paroître aſſez Original.
uis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, &

A Paris ce 15. de Novembre,

gédies de Corneille & de Racine, qu
ne les compare à celles de Sophocl
d'Euripide; & qu'après avoir tout ba
cé, l'on ne reconnoiſſe que les deux P
tes François valent bien les deux P
tes Grecs. Si les Grecs ont ſervi de r
dèle aux François, les François en
viront à la poſtérité. Ainſi en liſant
Satyres & les Epîtres de Mr. Deſprea
on s'apperçoit qu'on lit l'Horace Fr
çois; & en liſant le Lutrin, on dit,
ſi l'Auteur entreprenoit de faire un Poë
Epique ſur le Roi, nôtre ſiécle auroit
Auguſte & ſon Virgile. Ainſi l'Orai
Funébre de la feue Reine d'Angleterre
celle de feue Madame, (je parle de
deux Chef-d'œuvres, qu'on ne peut a
admirer) les Oraiſons Funébres de Ma
me la Ducheſſe d'Aiguillon, de Mada
de Montauſier, de Monſieur de Tur
ne, de Monſieur le premier Préſident
Lamoignon, nous font avouër, que le
illuſtres Auteurs ſont de grands maît
qui ont égalé le Panégyriſte de Traj
s'ils ne l'ont ſurpaſſé. Les Eloges Fu
bres des deux derniers Princes de Co
ſemblent faits par l'Eloquence mê
Lors qu'on lit ou qu'on entend le
prenant Orateur de qui nous les avo
on comprend ce que Longin a écrit
le Sublime: on en ſent toute l'impreſſi
& l'on n'envie point alors Démoſthén
la Gréce, ni Cicéron à l'ancienne Ro

Les mérites éclatans ſont toûjours
connûs & applaudis. Je vous l'ai dit d
ma Lettre précédente: Mr. Baillet ne

ce qui regarde l'ordre & la méthode
a raiſon de s'en piquer : jamais Hiſt
n'en eût tant de beſoin que la ſienne
jamais Hiſtorien n'obſerva une méth
auſſi nouvelle que lui.

La Vie de Mr. Des Cartes, telle
l'Hiſtorien nous la donne, n'eſt pa
vie d'un homme particulier, ni d'un
ple Philoſophe : ce n'eſt pas l'Hiſ
d'un ſeul homme; mais c'eſt, comm
vous l'ai touché dans ma premiére
tre, en partie la vie du Prince Mau
& l'hiſtoire des guerres de Hollande;
en partie la vie de l'Empereur Ferdin
du Comte Fréderic Palatin, & l'hiſ
des guerres de Hongrie & de Bohé
c'eſt en partie la vie du Comte de
quoi, de Bethlen Gabor, du Connê
de Leſdiguieres, du Marquis de C
vres, du Marechal de Thémines
Connêtable de Montmorenci, & le
de leurs exploits: c'eſt l'Hiſtoire de t
les Sciences, & de tous les Savans
ont vêcu du temps de Mr. Des Car

Convenez donc, Monſieur, q
Hiſtorien, qui entreprend de traiter
de ſujets tout à la fois, a beſoin
grande méthode, pour ne rien confo
Avouez qu'il faut un grand ordre,
faire marcher un ſimple Soldat entre
de Généraux d'Armée, en ſorte qu'
démêle; & qu'il faut être habile,
conduire une Hiſtoire principale, a
lieu de mille Hiſtoires particuliéres,
que celles-ci couvrent, offuſquent
cablent celle-là.

qu'il l'a logé au Château d'Egmond, il le laisse là étudier à son aise, & puis il se donne tout le loisir de voyager dans les Provinces Unies, de s'informer en quel état sont leurs Universitez, qui sont leurs Professeurs, quels sont les talens, les biens, & même les procès de ces Professeurs, & de faire de tout cela un ample & fidelle récit à ses Lecteurs. LETT. II.

A la vérité ce récit-là ne se fait pas tout d'une haleine. Comme B. laisse Mr. Des Cartes à Egmond, pour aller à Amsterdam, à Utrecht, à Groningue, il quitte aussi souvent ces villes-là, pour venir à Egmond retrouver Mr. Des Cartes. Mais parce que Mr. Des Cartes n'a pas fait vœu de stabilité dans ce lieu-là, ni l'Historien de le suivre par tout, tandis que Mr. Des Cartes va d'un côté, souvent l'Historien va d'un autre. Cependant il veut que nous sachions toûjours où trouver son Héros. Admirez donc la prudence de l'Ecrivain. Il nous donne pour cela une Carte fidelle des voyages, & même des promenades, que fit le Philosophe, durant les années qu'il demeura en Hollande. D'Amsterdam (*a*) dit-il, il al-
„ la demeurer en Frise, près de la Ville
„ de Franecker en 1629. & il revint dès la
„ même année à Amsterdam, où il passa
„ l'hyver, avec une grande partie de l'an-
„ née suivante. Delà il alla à Déventer:
„ delà il retourna à Amsterdam". B. pous-se ainsi sa Carte depuis 1629. jusqu'en 1649.

(*a*) *Partie I. pag.* 175, 176.

rrez ce qui l'occupe; & vous trouve-
en deux mots les choſes que l'Hiſto-
devoit vous dire, au lieu de celles
vous ont choqué.
Mais peut-être que toutes les digres-
s vous font peine, & que vous ne
vez ſouffrir qu'un tas d'Epiſodes vous
ôche de ſuivre l'action principale.
t-être même que ce vous eſt une
gue de recourir ſi ſouvent à la Table
onologique. Pour vous l'épargner,
s pouvez vous en tenir à cette Table:
t tout ce qu'il y a d'arrangé dans le
re. Elle contient un plan méthodique
la Vie du Philoſophe: c'eſt le bon en-
it de l'Ouvrage. L'Auteur auroit dû
re ce plan-là pied à pied: mais il n'au-
: fait que la Vie de Mr. Des Cartes; &
e ſe ſeroit point diſtingué. Or il a vou-
ſe diſtinguer entre tous les Hiſtoriens,
faiſant conſiſter tout l'ordre & toute la
thode de ſon Hiſtoire dans une eſpéce
Carte de voyages, & dans une Table
Chronologie. C'eſt-à-dire, que comme
Table Chronologique eſt ſéparée de
it l'Ouvrage, l'ordre eſt auprès du Li-
:, & la confuſion dans tout l'Ouvrage.
ut-on ſur un ſi bon titre diſputer à l'Au-
r la qualité d'Original?
L'Hiſtorien ſe diſtingue encore plus par
ı ſtile, & par ſes expreſſions, que par
méthode. Bon Dieu! que ſa maniére
crire rend ridicule la queſtion, s'il mé-
: une place dans l'Académie Françoiſe!
vous jure, que ce nouvel Ouvrage eſt
e déclaration authentique, par laquelle
il

Des Cartes, comme il diroit, l'appui des Sciences, le protecteur de Mr. Des Cartes. Contre l'uſage des mots conſacrez, les Synodes Proteſtants s'appellent chez lui des *Conciles*; leurs Miniſtres & leurs Prédicants, des *Théologiens* & des *Prédicateurs*. Il reléve ſouvent une phraſe ſérieuſe par une expreſſion comique: il ſe plaît quelquefois aux jeux de mots, & fait des portraits d'un ſeul coup de pinceau, qui repréſentent tout à la fois l'original, & le caractére du Peintre. Ainſi nous liſons dans un endroit: *Mr. Des Cartes méditoit un voyage en France, pour embraſſer ſon bon pere, avant le voyage de l'autre monde.* Dans un autre, *Mr. de Fermat fermoit les yeux aux intérêts de ſon ami.* Et dans un autre, où il parle de la perſonne de Voëtius, Recteur de l'Univerſité d'Utrecht: *C'étoit un bel homme de dehors.* Je ne vous cite point d'éxemple ſur les négligences du ſtile: il faudroit rapporter tout ſon Livre, dont pas un endroit n'eſt plus négligé que l'autre. Vous avez vû la premiére période de tout l'Ouvrage: la derniere lui reſſemble, & toutes celles qui ſont entre deux. LETT. II.

Cependant il faut rendre juſtice à l'Ecrivain: la multitude des *il*, & des *lui*, qui rendent ſouvent ſes périodes fort obſcures, lui a cauſé du ſcrupule. Pour ſe mettre en repos là-deſſus, il a trouvé le moien d'ôter l'obſcurité du diſcours, ſans retrancher les *il*, ni les *lui*, & ſans réformer les périodes. L'invention eſt nouvelle, & fait plaiſir aux Lecteurs. On m'a mê-

„ d'Utrecht à l'assemblée des Etats Gé- Lett. II.
„ néraux ". Le second *lui* est un peu obscur: on peut douter, si c'est à Régius qu'il se rapporte, ou à Vander-Hoolck. Je mettrai donc après le second *lui* une étoile, & à la marge (*a*) *Vander-Hoolck*; & il n'y aura plus d'obscurité.

L'expédient est admirable, repliqua l'ami: mais les rélatifs obscurs sont en grand nombre dans vôtre Livre: il vous faudra trouver place à la marge pour bien des antécédents; comment les y placer tous? vos marges sont déja pleines. Ne vaudroit-il pas mieux réformer vos périodes, & leur donner un autre tour?

Non, Monsieur; il m'en coûteroit trop, reprit l'Historien. Il en va de l'Impression, comme de la Prédication: ce sont deux mêtiers fort rudes; il faut les adoucir. J'ai ouï dire à un homme d'esprit, que la Prédication fatiguoit autrefois de la moitié moins qu'elle ne fait à présent, parce que les Prédicateurs partageoient la peine entre eux & les Auditeurs; mais que le P. Bourdaloüe a tout gâté: il prend toute la peine pour lui, & n'en laisse point à l'Auditeur. Que le P. Bouhours gâte de la même sorte le mêtier d'Auteur. C'est un desordre dont je gronderai, mais que je ne puis empêcher. Pour moi, je partagerai toûjours la fatigue d'un Livre entre moi & mon Lecteur.

Mais si personne ne lisoit vos Livres, reprit

(*a*) *Seconde Partie p.* 153.

autres; de sorte que les pensées le distinguent encore. En voici quelques-unes. Il dit à la seconde page de son Histoire: „ La (*a*) naissance de Mr. Des Cartes, „ pour être un peu trop illustre l'a éloigné „ de la Philosophie d'un degré plus qu'elle n'auroit fait si elle avoit eû la médiocrité de celle de Mr. Gassendi, ou le „ défaut de celle du fameux Galilée. C'est à dire, que si Mr. des Cartes avoit été roturier, ou bâtard, il en auroit été plus Philosophe. Cela s'appelle une pensée de Baillet. LETT. II.

Autre pensée. „ Mr. de Chavagnes, „ pére de Mr. Des Cartes, dit l'Historien, avoit eû la bonté en mourant de „ lui laisser quelque chose à partager avec „ ses fréres; n'aiant pas jugé à propos de „ le traiter en Philosophe ". Ainsi, selon Baillet, un Philosophe est comme un enfant illégitime, qui n'a point de droit à la succession.

Autre pensée. Pour exprimer la douleur qu'eût Régius, voiant partir Mr. Des Cartes, qui faisoit un voiage en France, l'Historien écrit ainsi: „ (*b*) Mr. Régius „ sentit aussi vivement l'éloignement de „ son bon maître, que s'il eût été question de la séparation de son ame d'avec „ son corps ". La comparaison est forte, & montre que Régius fut heureux d'avoir rompu avec Mr. Des Cartes, avant que celui-ci quittât tout à fait la Hollande, & s'al-

(*a*) *Premiere partie, p.* 2.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 285.

T. II. s'allât établir en Suéde. Car à ce cruel départ, le tendre Régius seroit au moins tombé en défaillance; & à la mort du cher maître, adieu le disciple : *il auroit été question de la séparation de son ame d'avec son corps.*

Entre toutes les pensées de B. je n'en rapporterai plus qu'une, qui vous fera juger des autres. L'Historien aiant remarqué, que Voëtius étoit né six ou sept ans avant Mr. Des Cartes, ajoûte à la louange de ce fameux Protestant: „ (a) Il fut „ honoré d'une longue vie, s'il est vrai „ qu'elle fut de 87. ans; puisqu'il ne mou„ rut qu'en 1676 ". Il n'y a pas seulement là de la pensée; il y a encore du raisonnement. Mais par malheur, la raison tombe sur la longue vie de Voëtius, & non pas sur l'honneur qu'il en a reçû. Or la longue vie n'honore pas toûjours le vieillard : & s'il est vrai que Voëtius ait mérité toutes les injures que B. rapporte; s'il étoit *un bourru*, *un volage*, *un étourdi*, *un ambitieux*, *un téméraire*, *un ignorant*, *un pédant*; en étoit-il plus honoré, pour être un bourru, un volage, un étourdi, un ambitieux, un téméraire, un ignorant, un pédant de 87. ans? Mais pour penser comme fait l'Historien, ne faut-il pas être Original?

B. se distingue aussi par le tour qu'il donne aux choses, & par ses traits d'éloquence. A le voir, on jugeroit que son stile

(a) *Seconde Partie*, p. 29.

ure, qu'il écrit ſans Lettr. II.
urne rien : mais en
oſes comme il veut ;
le mieux que les ré-
lors qu'il en fait à

xamine l'Hiſtorien,
l ſe propoſe de faire
i fois, qu'il eſt très-
ſemble. Il prétend
i Héros, & ne ja-
m'avouerez que ce-
d'art : auſſi B. eſt-il
Jugez-en par ce que
ır ménager Mr. Des
nous le répreſente
oux & honnête, qui
n éloignement mer-
:ndre les fautes d'au-
aroit ſouvent contre
es, & contre les ré-
:s “. Mais en même
our ne point flatter
une Lettre de Mr.
lerſenne, ſur un Li-
and, & un Ecrit con-
ettre eſt forte : mais
igreur & de duretez,
i a honte lui-même ;
rſenne de les retran-
ſſe imprimer l'Ecrit.
Des Cartes, ſans le
on Héros eſt doux ;
&

& dans la même page il prouve qu'il eſt emporté.

Au reſte, ne croiez pas que B. prenne cet emportement : ſa droiture & ſon zele ne lui permettent point l'indulgence. Il ne manque pas à corriger Mr Des Cartes, quand il le faut ; mais il fait tourner la correction : voyez comme il s'y prend ſur l'article: „ ç'auroit été un beau trait „ de générosité à Mr. Des Cartes, (a) dit „ l'Hiſtorien, de ne point ſe laiſſer aller „ à ſes reſſentimens du premier coup: „ mais dans cet accès de foibleſſe, il étoit „ encore aſſez glorieux pour lui de s'en „ relever de bonne heure ". Cela s'appelle adoucir une réprimande, & l'adoucir par une louange bien placée. Car Mr. Des Cartes s'eſt relevé de ſa foibleſſe, en ordonnant qu'on retranchât de groſſes injures, qu'il appelle des épithétes trop dures, écrites de ſa plume, & meſurées à un Philoſophe comme lui. Si on les eût imprimées, elles l'auroient décrié dans le monde: il les retranche donc pour ſon honneur: & ſelon B. c'eſt une grande gloire à Mr. Des Cartes, d'avoir ſi prévenu la confuſion.

Il faut avouer qu'un grand homme eſt heureux, de tomber entre les mains d'un auſſi Hiſtorien, qui ſe tire toûjours avec eſprit d'un mauvais pas: mais un Lecteur n'eſt pas moins heureux, de trouver un Hiſtorien ſincére, franc, droit, & qui ne ſait point diſſimuler.

B.

(a) *Premiere Partie, p. 164.*

; il ne flatte point. LETT. II.
. contredit au ſujet
. rapporte la con-
: eſt. Il cite une
phe écrivoit ſur cet
ine, à qui il man-
a) point qu'il y ait
gréer aux Théolo-
s ſeulement deſiré
de pluſieurs . . . .
ne à Meſſieurs de
al, ſi vous le trou-
es prier d'être mes
a cauſe de Dieu.
, que les cavilla-
m'ont fait réſou-
lorenavant le plus
l'autorité d'autruí.
demment, que Mr.
l'approbation & la
urs de Sorbonne.
endroit, où le Phi-
offroit ſes Médita-
ce n'étoit dans le
er leur approbation,
me leur protection
oiqu'il leur en fît
our les faire d'au-

, de peur qu'on ne
aſſez l'oppoſition
endroits, met à la
edit. Vous voyez
qu'il

r. II. qu'il ne flatte point ſon Héros : voyez comme il le ménage.

Il met à la marge, *Conciliation de la contradiction* ; & puis il ajoûte : „ Pour „ ſauver la contradiction, qui paroit entre ce (*a*) langage, & celui qu'il avoit „ tenu auparavant, il faut deviner, qu'il „ ne mettoit point de différence entre „ l'examen & la protection, entre le jugement & l'approbation des habiles gens. „ De ſorte que, ſuivant la bonne opinion „ qu'il avoit de ſon Ouvrage, c'étoit chez „ lui la même choſe qu'examiner ſon Livre & le protéger, qu'en juger & l'approuver ". Peut-on donner aux ſentimens de Mr. Des Cartes un tour plus favorable & plus délicat? A la vérité l'Hiſtorien fait paſſer ſon Héros pour un homme vain, préſomptueux, & ridicule : mais il épargne au Philoſophe la honte qu'auroit pû lui cauſer une manifeſte contradiction. Convenez donc tout à la fois & de la franchiſe & de l'habileté de l'Hiſtorien.

Mais ſi vous voulez d'autres preuves de la ſincérité & de l'art de Baillet, liſez le dernier Livre de ſon Hiſtoire : c'eſt là que ſans diſſimulation il étale toutes les foibleſſes & tous les défauts du Philoſophe ; & c'eſt là auſſi qu'il les excuſe. S'il dit que Mr. Des Cartes aimoit les ômelettes d'œufs couvis ; (*b*) il ajoûte que le Philoſophe les avoit trouvé bonnes, en faiſant ſes

(*a*) *Seconde Partie*, p. 104.
(*b*) *Seconde Partie*, p. 449.

LETT. II.

ous apprend, que
n ſa jeuneſſe une
lui faiſoit aimer
chaleur, jointe à
lui faiſoit enfan-
qu'il tâchoit de
du fonds de ſon
auſſi que le Philo-
: après quarante ans
que le Philoſophe
tion pour les per-
is fait auſſi (*b*) re-
noit de ce que le
dans ſon enfance
in peu louche. En-
rte point de défaut
e l'excuſe en quel-
ûre, (*c*) „ qu'au mi-
, on ne laiſſoit pas
ndeur d'ame “. Au-
t des foibleſſes d'u-
ner les ômelettes
emmes louches?
ns à ce que je vous
en ſi finement que
ait à Mr. Des Car-
les louanges qu'il
d, & à Meſſieurs
s louanges; le cha-
rt; on voit que le
Il ne ſe trouva per-
grand & vénérable
corps

11. „ corps (dit B. en parlant de la Sorbonne, à qui le P. Merſenne avoit communiqué les Méditations de Mr. Des Cartes) „ il ne ſe trouva perſonne, qui oſât „ s'ériger en cenſeur de Mr. Des Cartes, „ qu'un jeune Docteur ou Licencié de „ Sorbonne. Ce Docteur étoit le célè„ bre Mr. Arnauld, que l'on croit encore aujourd'hui plein de vie, & qui par „ conſéquent doit nous diſpenſer de par„ ler de lui.

Remarquez ce trait d'éloquence. Vous jugeriez, (*a*) que l'Hiſtorien craint de bleſſer la modeſtie de Mr. Arnauld, & qu'il feroit ſcrupule de le louër avant ſa mort: voyez pourtant ce qu'il ajoûte. „ Mr. „ Des Cartes, dit il, n'avoit pas encore „ eû d'adverſaire plus raiſonnable que ce „ jeune Docteur, qui non content de „ s'être *aprofondi* dans toutes ſortes de „ connoiſſances, faiſoit encore regner un „ eſprit Géométrique dans tous ſes raiſonnemens..... Le Philoſophe, au „ lieu de perdre le temps à l'admirer, mit „ toute ſon application à lui répondre: „ ce qui lui donna d'autant plus d'exercice, qu'il avoit à ſatisfaire un eſprit, „ auquel il ne lui étoit pas poſſible d'impoſer, ou de donner le change; & qu'il „ s'agiſſoit de ſoudre en même temps des „ difficultez très-ſolides, & très-ſubtilement propoſées ". Enſuite viennent les loüanges, que le Philoſophe donne au Docteur, ſur ce que celui-ci avoit été plei-

(*a*) *Premiere Partie, p.* 125.

réponſe qu'il a- LETT. II.
Cartes, (*a*) dit
s quelle étoit la
nauld, s'en for-
ſa Philoſophie,
ux, qu'il le ju-
l'erreur dans ſes
iſſimulation dans
oint de difficul-
ux Péres de l'O-
ne Docteur que
laiſſoit pas d'es-
t, que celui d'u-
de toute la Fa-
B. qui loue Mr.
ſt encore en vie;
teur ſoit mort,
ux choſes gâtent
damnation de la
Fréquente Com-
es, montre que
capable d'erreur
& ce qu'il écrit
rès avoir ſigné le
il eſt capable de
onduite. Il me
levoit faire dire à
nges plus vérita-
Faut-il qu'il en
e Docteur, pour

llet loue magnifi-
l après leur mort.

„ Le

LETT. II. „ Le mérite de cet homme, dit l'Hiſtorien, (*a*) en parlant de Mr. Paſcal le Pére, ſe „ faiſoit déja reconnoître alors par bien „ d'autres endroits, que par celui des Ma„ thématiques. Les qualitez, qui compoſent „ le Magiſtrat & l'homme de bien, le fai„ ſoient conſidérer comme une perſonne, „ dont on ne devoit pas borner les ſervi„ ces à ſa ſeule Province ". Cela ne commence point mal. Mais l'Hiſtorien réſerve ſes plus grands traits pour Mr. Paſcal le fils: il falloit bien lui tenir compte des ſervices qu'il avoit rendus à Meſſieurs de Port-Royal, en qualité de Sécretaire. „ Ils lui réuſſirent ſi bien, dit B. ſur les ſoins que prit Mr. Paſcal le Pére de l'éducation de ſon fils, „ qu'a„ près l'avoir mis en état d'effacer les au„ tres, il en fut effacé lui-même. Un des „ ſujets les plus propres à faire parler Mr. „ Des Cartes, dit ailleurs l'Hiſtorien (*b*), fut „ le prodige qui parut parmi les Mathé„ maticiens de Paris. Le prodige étoit, „ qu'un jeune garçon de ſeize ans avoit „ compoſé un Traité des Coniques, qui „ faiſoit le ſujet de l'étonnement de tous „ les vieux Mathématiciens, à qui on l'a„ voit fait voir. Ce jeune Auteur étoit „ le fils de Mr. Paſcal, que le Roi Louis „ XIII. avoit fait depuis peu Intendant de „ Juſtice à Roüen: & l'on ne croit point „ le flatter, en publiant, qu'il avoit paſſé „ ſur le ventre à tous ceux qui avoient „ traité ce ſujet avant lui, pour aller join„ dre

(*a*) *Premiere Partie, p.* 332.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 39.

mbloit même a- LETT. II.
que lui en quel-

même éloquen-
e mérite de Mr.
Cartes s'eſt fort
is voulu ajoûter
ſſieurs de Port-
de ſoûmiſſion,
nt X. & d'Alé-
tes étoit trop ha-
qu'on lui en fit
athématique, &
r ſa penſée. Il
ue le Traité des
uvrage d'un en-
enſuite, que ce
partenoit au pé-
ivais gré au Phi-
s été comme lui
is de Meſſieurs
n point, ſur le-
es Cartes mérite
mment l'Hiſto-
ématicien de ſei-
orrige un Philo-
le quarante-qua-
ant de l'excuſer.
B. ſur l'incrédu-
s, peut ſervir à
ors des matiéres
oi, il ne ſuffit
table, pour être
tre encore vrai-
„ ſem-

„ ſemblable “. N'eſt-ce pas là dire finement, que Mr. Des Cartes étoit dans l'erreur, & que le jeune M. Paſcal étoit le véritable Auteur du Traité des Coniques?

Baillet trouve lui-même ce tour fort délicat: il s'en ſert encore une fois, en louant les objections, que Mr. Arnauld propoſa contre les Méditations de Mr. Des Cartes. Remarquez auſſi ce trait d'éloquence. L'Hiſtorien reléve le mérite du Docteur, en oppoſant ſa jeuneſſe à la force de ſes objections. „ Le célèbre „ (*a*) Mr. Arnauld n'étoit encore alors „ âgé que de vingt-huit ans, & de quelques mois, dit Baillet: & Mr. Des „ Cartes, malgré tout ſon diſcernement, „ auroit été trompé par ſes objections ſur „ ſes Méditations, comme il l'avoit été „ dix-huit mois auparavant, ſur l'âge de „ Mr. Paſcal, par ſon Traité des Coniques, ſi le Pére Merſenne n'y avoit „ pourvû, en le prévenant.

Je ne vous fais pas obſerver qu'il y a là quelque *ſes*, qui auroit eû beſoin d'étoile: il y manque quelqu'autre choſe, que de la netteté. Il veut dire, que comme le Philoſophe, ſâchant que Mr. Paſcal n'avoit que ſeize ans, ne crût pas que Mr. Paſcal fût l'Auteur du Traité des Coniques; ainſi, liſant les objections de Mr. Arnauld, il n'auroit pû croire, ſans l'avis du P. Merſenne, que Mr. Arnauld n'eût que vingt-huit ans, lors qu'il les lui propoſoit.

(*a*) *Premiere Partie*, *p.* 125.

liqué de la ſorte, LETTRE
& l'on auroit en-
e.

Mr. croyez-vous
e vingt-huit ans,
ctions également
hant la nature de
nt l'exiſtence de
ſtére de l'Eucha-
is, comme moi,
eſſe d'un homme
jet de ces objec-
rang des prodi-
ait d'éloquence,
orien, & à forti-

le Baillet éclatte
, dont il faut que
me vient le pre-
arré de la ſeule
Mr. Des Cartes
Au moins l'His-
nt d'autre: car il
in ce que Mada-
re P. que le Phi-
elle, qu'il avoit
en avoit apporté
ies, que B. croit
riniers, qui paſ-
Embden en Weſt-
ie, que le Philo-
parlé entre eux
r dans la mer. B.
force & tous les
pour faire valoir
narré commence

par

L par cette belle différence, qu'il remarque entre ces voleurs de mer, & ceux des bois, „ (a) que ceux-ci peuvent en assûrance „ laisser la vie à ceux qu'ils volent, & se „ sauver sans être reconnûs; au lieu que „ ceux là ne peuvent mettre à bord une „ personne qu'ils auront volée, sans s'ex- „ poser à être dénoncez par la même per- „ sonne ". Après avoir ainsi justifié charitablement le dessein que les Mariniers avoient de tuer Mr. Des Cartes, il se met dans le genre sublime, & décrit ainsi l'action de son Heros. „ Mr. Des Cartes „ voyant que c'étoit tout de bon, se leva „ tout d'un coup, changea de contenan- „ ce, tira l'épée d'une fierté imprévûë, „ leur parla en leur langue d'un ton qui „ les saisit, & les menaça de les percer „ sur l'heure, s'ils osoient lui faire insul- „ te Ce fut en cette rencontre qu'il „ s'apperçût de l'impression que peut faire „ la hardiesse d'un homme sur une ame „ basse; je dis une hardiesse, qui s'éléve „ beaucoup au dessus des forces & du pou- „ voir dans l'éxécution; je dis une har- „ diesse, qui en d'autres occasions pour- „ roit passer pour une rodomontade. L'action est vigoureuse, & digne d'un Philosophe brave: mais la description n'est-elle pas élégante, & digne d'un Historien distingué?

Il me vient encore deux autres grands traits, qui sont sur la Providence, toûjours appliquée à augmenter la réputation du

(a) *Premiere Partie, pag.* 103.

clat de ſa Philoſo- Liv. II.
hem, Gentilhomme
appelle *le Premier*
it fait une piéce de
s de Mr. des Cartes.
ni zélé du Philoſo-
ite en ces termes:
que ſi j'avois autant
Poëſie que vous, je
Phyſique de Mr. Des
omme Lucréce a fait
ite [b]. Mais B. peu
nt & du Poëte, tour-
onneur de Mr. Des
P. Merſenne: „ Le
it pas encore alors,
préparoit la veine de
uſtres Magiſtrats de
nner à la Philoſophie
tes plus que Lucréce
celle de Démocrite.
t Mr. de Montmor.
rofeſſeur Rénéry ne
oir enſeigné la nou-
Médecin Régius, B.
„ Il ſemble (*b*) que
voit attendu qu'après
qui étoit néceſſaire à
la réputation de Mr.
r du poſte où il étoit.
ius pouvoit-il ſe van-
plus beſoin de Mr.
retira celui-ci de ce
„ mon-

266.
19.

II. „ monde, d'une maniére à nous faire
„ comprendre, que les jugemens de Dieu
„ ne ſont pas moins impénétrables, que
„ ſes deſſeins.

Ne ſont-ce pas là deux grands traits? Mais afin que vous en voyiez toute la beauté, & toute la ſingularité, ſachez que le Poëme, que M. de Montmor avoit fait ſur la Philoſophie de Mr. Des Cartes, n'a jamais paru; & qu'ainſi il n'a pas donné à la Philoſophie de Mr. Des Cartes plus que Lucréce n'avoit donné à celle de Démocrite. Sachez encore que Régius, cet homme deſtiné d'enhaut pour ſuccéder à Rénéry dans le rang de premier diſciple de Mr. Des Cartes, fut cauſe que l'Univerſité d'Utrecht, *née Cartéſienne*, ſelon B. condamna Mr. des Cartes & ſa Philoſophie: qu'enſuite il abandonna ſon maître; & que d'infaillible qu'il étoit en fait de doctrine, avant ſa deſertion, au ſentiment de Mr. Des Cartes, il devint ignorant après ſa deſertion, & perdit avec ſa pénétration la parfaite intelligence qu'il avoit de la nouvelle Philoſophie. Tellement que la veine de Mr. de Montmor fut inutile à la gloire de Mr. Des Cartes, & que Régius fut un diſciple deſerteur & rebelle. N'eſt-ce pas faire beaucoup d'honneur à Mr. Des Cartes, que d'employer la Providence à lui préparer une veine inutile, & un diſciple rebelle?

Baillet eſt encore éloquent ſur la conſcience de Mr Des Cartes. Il ſemble qu'on ait accuſé le Philoſophe de n'avoir point de conſcience; tant l'Hiſtorien affecte

1 avoit: juſques- LETTRE
ın Auteur grave.
, qui avoit vû Mr.
ıe, & qui le louoit
:e. Juſques-là en-
ıe aiant fait faire en
le privilége du Li-
ſeconde édition de
ſtorien montre que
la réputation de ſa

es preuves. Celle
tage & l'éloquence
ſcience de Mr. Des
ncement du Livre
rtie, où l'Hiſtorien
éditations du Philo-
: fera peut-être ſur-
ue c'eſt à la con-
ıteur, qu'il eſt uni-
l'un ſi beau préſent.
ire à un Philoſophe
ı ſi la conſcience du
it oppoſée aux rai-
it avoir de ne plus
ıcun de ſes écrits,
Méditations, auſſi
londe, & de divers
ui n'ont pas vû le
s doute un endroit
me ſemble que B.
rité, flatte ici beau-
es, ſur un point,
ſur

rr. II. ſur lequel il n'eſt pas permis de flatter, c'eſt à dire, ſur la conſcience.

Le Cardinal de Bérulle, comme nous l'avons vû, avoit déclaré à Mr. Des Cartes, qu'il étoit obligé en conſcience de travailler ſur la Philoſophie, pour l'utilité du public: & s'il y manquoit, il l'avoit cité au Tribunal de Dieu, pour rendre compte de ſes talens (*a*) au Souverain Juge. Le Philoſophe, perſuadé en cela de ſon obligation, a conſacré la meilleure partie de ſa vie à l'étude, „ ſans autre vûë „ que la gloire de Dieu, & l'utilité du „ genre humain “: ce ſont les termes de l'Hiſtorien. Or il avoit compoſé un grand nombre de Livres, dont B. nous a donné la liſte, à la fin de ſon Hiſtoire. Le Philoſophe les jugeoit très-utiles. Ces Livres n'appartenoient-ils pas au public? N'étoit-ce pas un tribut, que Dieu avoit droit d'éxiger, en faveur du prochain, & que le Philoſophe ſembloit ne pouvoir pas ſe diſpenſer de paier. Cependant ſi nous avons pluſieurs de ſes Livres, nous n'en ſommes redevables qu'à ſes diſciples.

Il ne nous a donné lui-même que ſes Eſſais, ſes Principes, & ſes Méditations: encore ne nous a-t-il donné ſes Eſſais que par pure honnêteté, comme un préſent, & ſes Principes, que malgré lui, contre ſa premiére intention. De ſorte qu'il a réduit toutes ſes obligations à imprimer ſes Méditations; ainſi qu'il nous en aſſûre, & que ſon Hiſtorien le rapporte

(*a*) *Premiére Partie, pag.* 165.

ıcune (a) inten- Lett. H
primer mes Prin-
ma Phyſique, ni
choſe, que cinq
ant l'éxiſtence de
is être obligé en
e récrie là-deſſus:
nce de Mr. Des
à flatter ſon Hé-

imitables. Je ne
; qu'un; à condi-
ez par cœur: c'eſt
re du Philoſophe.
, dit l'Hiſtorien,
ıte Génévíéve du
gardoit pas moins
es Sciences, que
:ligion. On ſou-
corps à toute la
: plus élevé de la
mmet de la pre-
oiaume: afin que
mortalité de ce
nt ſervir de Tro-
lle (a). Cette ex-
z extraordinaire,
e dans vôtre mé-
r. après tous ces
Hiſtorien ne ſoit
lorſqu'il deman-

e je ne vous aye
déja

VI. II. déja trop bien exposé le droit de l'Historien, & que pleinement convaincu, vous ne jugiez que ce seroit une chose inutile de rapporter ses autres titres. J'en ai pourtant encore trois excellents à vous présenter, ses transitions, sa morale, & sa mémoire. Les deux premiers ne nous tiendront guéres : mais le dernier mérite un peu plus d'attention.

Les transitions, comme vous savez, demandent une grande finesse d'esprit. C'est par là que l'Historien engage le Lecteur, & le fait passer insensiblement d'un sujet à un autre, le tenant toûjours en haleine, & soûtenant constamment l'attention, & la passion de s'instruire. Or je ne pense pas qu'il y ait aucun Historien aussi distingué par ses transitions, que l'est l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes.

Comme toute l'abondance de l'esprit humain ne pouvoit pas fournir des transitions différentes, à proportion de la diversité des sujets, que traite le nouvel Historien ; il s'est fait fort prudemment des transitions ordinaires, qui reviennent presque toûjours. La plus commune & la plus engageante est prise de l'âge de ceux, qu'on introduit sur la scéne. Dès qu'ils y paroissent, on vous avertit de combien d'années ils sont plus ou moins âgez que Mr. Des Cartes. Par là on vous fait venir adroitement l'envie de connoître les contemporains du Philosophe; & puis on enfile avec art le récit de leurs avantures.

B. se sert encore d'une autre transition, aussi

ur produire des nconnûs. Il les ſont de la con- il avouë, que ra parler, n'en ar là tout d'un r vie, juſqu'aux rt. Ainſi Cam- paſſent ſous les & d'Elichman; uite de Rénéri: nt pas eû l'hon- iloſophe, le ſe- i liront ſa Vie. ; placent leurs un récit, & le e: mais B. pla- s au milieu d'u- ; après toute la es marque-t-il on ſort de chez e, on entre ſans Monſieur Des Chapitre neu- , la mort d'un , de Seigneurs, l'hommes célè- ſe 1632. „ à ce rurent en diffé- on ne voit pas la ſe dit : mais c'eſt pour pas- grand Guſta- ve,

LETT. II.

r. II. ve, & de Frédéric V. Comte Palatin. Or la premiére tranſition qui mene à ce récit, „ eſt que la Providence deſtinoit à „ Mr. Des Cartes des habitudes avec les „ filles de ces deux Princes, pour la Phi„ loſophie, & ſur tout pour la connois„ ſance du ſouverain bien, & celle de la „ nature ". C'eſt-à-dire, que B. devoit nous parler au moins de la mort de ces deux grands Princes; puiſque dans la ſuite des temps Mr. Des Cartes devoit enſeigner la Philoſophie à la Reine Chriſtine, fille de Guſtave Adolphe, & à la Princeſſe Eliſabet, fille de Frédéric V. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'Hiſtorien, à la fin du narré de la mort de ces deux Princes, met à la marge la tranſition commune, *de même âge que Mr. Des Cartes.*

Après tout, la tranſition la plus remarquable, & la plus digne de B. qui ſoit dans tout l'Ouvrage, commence le Chapitre cinquiéme du Livre quatriéme. L'Hiſtorien avoit décrit, au Chapitre précédent, la maniére dont s'étoit faite la diſtribution des Eſſais de Mr. Des Cartes. On trouve, dans cette deſcription de ſix pages, les plus belles réflexions du monde, ſur un malheur aſſez ordinaire aux Auteurs, qui eſt d'oublier toûjours quelques-uns de leurs amis, lorſqu'ils font des préſens de leurs Livres, & de les choquer par là. Ce qui étoit arrivé à Mr. Des Cartes; outre mille autres contre-temps, qui avoient beaucoup chagriné le Philoſophe, & dont l'en-

roit auſſi extré- LETT. II.
ur. Il en falloit
le génie de l'His-
n ſort. Il met un
apitre, & com-
uivant. „ Nous
délaſſer Mr. Des
e lui avoient cau-
ſtribution de ſon
it faire une pro-
da. C'eſt ce que
er de plus vrai-
d'accorder quel-
rel, &c.
s point, ou cet
titre. Un His-
Des Cartes d'une
nenade probable,
. fait bien plus;
Cartes par une
Cartes n'a point
uiſqu'il s'agit ici
da, lors que le
ette place ſur les
d ſiége de Breda
e la Rochelle;
l'Hiſtorien, Mr.
ntiérement quitté
le manteau; il
on humeur guer-
: profeſſion ſi pu-
e, qu'il eſt hors
qu'il eût voulu
s avec ces diſpo-
„ ſi-

p. II. „ tions “. Peut-on douter après cela, que l'Historien se soit distingué par ses transitions?

C'est encore un excellent titre que la morale de B. elle est en même temps & très-sévére & très-relâchée. Jugez-en par son sentiment sur le précepte de la charité, & par la maniére dont il l'observe lui-même. Selon l'Historien, c'est violer le précepte de la charité Chrétienne, que de combattre d'une maniére vive & ardente des opinions de Philosophie, ou de Mathématique, & que de les défendre avec chaleur. Le Pere Bourdin Jésuite avoit proposé quelques difficultez contre les Meditations de Mr. Des Cartes; & quoi qu'il eût protesté, au commencement & à la fin de son Ecrit, qu'il prétendoit observer les loix de l'amitié, & de la bien-séance qui se garde entre les Savans, il lui échapa néanmoins quelques traits trop vifs, que le Philosophe repoussa vigoureusement, & dont il se plaignit au (a) Supérieur du Jésuite. Voici comment l'Historien décide sur cette querelle de Savans: „ Mais (b) par un mauvais effet „ de ce fâcheux exemple, il semble à „ voir lui-même contracté, dans sa Ré„ ponse à l'Ecrit du Pére, quelques-unes „ des mauvaises qualitez, dont il l'accu„ soit devant son Supérieur. Il prétend“, ajoûte l'Historien, en parlant encore de Mr. Des Cartes, „ tirer avanta-

„ ge

(a) *Journal Parisien*, pag. 164.
(b) *Ibid.*

étant Reli- LETT. II.
bligé à une
lui ; ſans
es, dont il
étoient pas
dernier des
du premier
ontraires au
avant qu'on
onſtitutions
". De ſor-
s objections
de Mr. Des
es contre le

, lors qu'il
il en matiére
relâché lui-
dans ſa pro-
que des Sa-
alogue, lors
retez dans la
net dans ſon
ellement de
nauld, Mes-
de ces Mes-
d'autres, que
econnoît ſes
nis.

croi que B.
ins qu'il rap-
ges, que leur
Cela eſt vrai:
là, que Mr.
ougi de ſe fai-
de ces Péres.

L'ex-

1. L'expreſſion ne paroît guéres obligeante. Il ſemble que B. veuille dire, que la Société ſoit, au regard de la plûpart du monde, ce qu'étoit autrefois l'Evangile, au regard des Payens ; & qu'il faille autant de courage, pour avouër aujourd'hui qu'on a étudié ſous les Jéſuites, qu'il en falloit à la naiſſance de l'Egliſe, pour confeſſer Jéſus-Chriſt.

Il me ſouvient encore, que l'Hiſtorien louë cinq ou ſix Jéſuites dans un même endroit. A la vérité il ne les louë, qu'en les faiſant Cartéſiens : & les louanges de B. non plus que la qualité de Cartéſien, n'a coûté preſque à tous ces Péres-là que quelques honnêtetez, qu'ils écrivoient à Mr. Des Cartes ſur ſa doctrine, en le remerciant du préſent, qu'il leur avoit fait de ſes Livres.

Mais ſi l'Hiſtorien a loué les Jéſuites qu'il croioit favorables à Mr. Des Cartes, il a aſſez maltraitté ceux qui lui étoient contraires. A l'en croire, (*a*) Kircher avoit l'eſprit ſuperficiel : Fabri n'étoit pas dans l'approbation des principaux de ſa Compagnie : les Jéſuites de Rome ont fait tout ce qu'ils ont pû pour le faire ſortir ; & l'Hiſtorien produit ſur cela une Lettre manuſcrite (*b*) d'un Pére Minime, qui écrivoit les viſions d'un Eccléſiaſtique inconnû. Il ajoûte, ſans garants, que le même P. Fabri a ſurpris les Inquiſiteurs par ſes intrigues ; aiant ſû adroi-

(*a*) *Second Partie, pag.* 284.
(*b*) *Second Partie, pag.* 302.

les Ouvrages LETT. II.
ur *Index.*
vous rapporter
ace, que B. a
Eût-il traité
de leurs Con-
licats, ces Pé-
s'en plaindre;
n a pouſſé tous
es Cartes, &
un des hom-
les plus ſages,
ent jamais été:
ièces (*c*) Voë-
is, (*f*) Mr. de
ſur tout, (*g*)
. fait un grand
voulu donner
ettres (*h*) qu'il
dans leſquelles
ndignement.
us épargné les
que ſes adver-
nagé la famille
es choſes aſſez
ére, ſon frére
il a fait à Mes-
au, & Chava-
gnes:

11. gnes : il dit, „ que l'esprit (*a*) du grand „ René est tombé en quenouille “. Personne n'échappe à la médisance de l'Historien ; excepté ceux que je vous ai dit. Il louë ceux-là, & à leur tête, Janſénius d'Ypres, & le Docteur Fromond. „ Dieu, „ (*b*) dit-il, a eû la bonté d'oppoſer ces „ deux Docteurs de Louvain à Voëtius, „ pour la défenſe de l'Egliſe Catholique “. Il louë l'Univerſité de Louvain, de ce qu'elle eſt preſque toute Cartéſienne, (*c*) „ même dans la Faculté de Théologie. Vous avez vû l'éloge de Meſſieurs Paſcal, & celui de Mr. Arnauld. Mais je ne vous ai pas dit une raiſon particuliére, pourquoi Mr. Arnauld doit avoir une place fort honorable dans l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes : elle mérite d'être ſuë. C'eſt que Mr. Arnauld eſt le premier inventeur de la Philoſophie Cartéſienne. B. nous en aſſûre, en louant l'équité de Mr. Arnauld au regard de Mr. Des Cartes : voici ſes paroles. „ Ce célèbre (*d*) Docteur a toûjours été fort éloigné de croire, que „ nôtre Philoſophe eût jamais été en état „ de rien emprunter de lui, quoi qu'il „ eût enſeigné publiquement dans l'Univerſité de Paris la même Philoſophie, „ que celle de Mr. Des Cartes, avant „ que celui-ci eût encore publié les premiers eſſais de la ſienne ; & avant qu'il „ eût

(*a*) *Premiére Partie, pag.* 6.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 29.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 522.
(*d*) *Premiére Partie, pag.* 544.

r de Mr. Des Car- LETT. II.
mens". Ainſi l'Au-
londe de Des Cartes
, que Mr. Arnauld
e la nouvelle Philo-
ions que les premié-
promis. Car outre
it été ſatisfait de la
ie, & touché de ſes
que pas tout de bon
i regarde comme la
l avoit avoué au P.
it enſeigné & publi-
même Philoſophie ;
ement combattuë en
luſieurs ſavans hom-
l'avoit pû être abba-
lée. Il faut que Mr.
nd penchant à être
is le plus trompé du
ans quelqu'un de ſes
ſſi ſoûtenu publique-
les opinions de Mr.
Auguſtinus de celui-
le bien prendre, Mr.
r Chef des Cartéſiens,
c'eſt peut-être pour
iſciples de Mr. Des
eux de Mr. d'Ypres.
ette digreſſion, Mon-
uéres plus perſonne,
'ait dit que du bien,
rgues. Mr. Chanut,
Hardy, Mr. de Beau-
Mr. Des Cartes, que
ire honneur au Philo-

ſophe. Il falloit bien vous dire à peu près ceux que l'Hiſtorien a louez; afin de conclure enſuite qu'il a médit de tous les autres.

Bien en a pris à la Reine Chriſtine, que B. ait copié ſon portrait ſur l'original de Mr. Chanut: car ſi l'Hiſtorien en eût été le ſeul peintre, ni la dignité Royale, ni tout le mérite de ſa Majeſté Suédoiſe, ne l'auroit pas garanti des traits de ſa plume médiſante.

Jugez-en par ce qu'il écrit de la Princeſſe Eliſabeth Palatine. Si la médiſance de l'Hiſtorien devoit reſpecter quelque perſonne, entre celles dont il a crû ne pouvoir ſe diſpenſer de parler, c'étoit ſans doute cette Princeſſe, non ſeulement pour la qualité que B. lui donne de Chef des Cartéſiennes, mais beaucoup plus pour la prééminence de ſon rang, pour la grandeur de ſes alliances, pour la nobleſſe de ſon ſang, qui la joignoit à tout ce qu'il y a de plus auguſte & de plus ſacré dans l'Europe, ſur tout dans la France. Cependant B. en dit deux ou trois choſes très-deſavantageuſes; quoi qu'il ſache ce qu'étoit cette Princeſſe à Madame, & à Madame la Princeſſe. C'eſt là ſignaler ſa médiſance, & la placer en bon lieu.

Je ſai que B. nous a donné un abregé de l'Hiſtoire de la Princeſſe Eliſabeth: mais pourquoi nous le donnoit-il? Son ſujet ne l'éxigeoit point: au contraire dans les régles il ne devoit dire de cette Princeſſe, que ce qui avoit du rapport à Mr. Des Cartes: il lui étoit au plus per-

mis

ait. Mais le bon ſens LETTRE
ur embellir une His-
introduit une perſon-
, l'on ne faſſe qu'un
clat ſe réfléchiſſe ſur
crit la vie. Et quelle
urnir plus de matiére
nges, que la Princeſſe
n ne manquoit, pour
de ſuivre au moins en
une illuſtre ſœur, en-
par ſa religion que
par toutes ſes autres
je veux dire, de Ma-
Maubuiſſon ?

ut bien juger de ſon
ité on ne peut nier le
, que B. dit toûjours
deſavantage de ceux
on peut juſtifier l'in-
urois croire, qu'il ait
médire. Quelle appa-
l'Hiſtorien ait voulu
le premier Préſident
Cependant, quoi qu'il
ois dans ſon Ouvrage,
à propos, pour nous
une choſe deſavanta-
de là, que B. en rap-
d'autrui, n'a préten-
ne; & qu'il n'a point
que d'inſtruire ſes Lec-
montrer qu'il fait le
faut donc lui pardon-
il n'y en a guéres de
le la ſienne ; car elle

que s'il manquoit
que choſe au Philoſophe du côté
Mémoire, ce défaut ſe trouvoit
ment récompenſé par cette autre
de l'ame, que nous appellons le
ent, qui eſt toute la lumiére de
". Mais l'on peut dire, que
ue quelque choſe à B. du côté
ent, il eſt amplement récom-
côté de la Mémoire. Que ceci
ſoit dit en général. Car il n'y
moien de l'appliquer à la Vie
s Cartes, où l'on ne pourroit
e Jugement & la Mémoire de
B. y donne un tel aſcendant à
e, que cette fiére faculté y
e, & qu'elle en a tout à fait
ement. Encore dans le Re-
e Jugement ſe ſauvoit à la
dans la Vie de Mr. Des Cur-
eſt entiérement occupée par
& le Jugement ne fait plus

que Mr. de LETT. II.
) Conſtantin
e Zuilchom à
ai ſe nommoit
ean François;
Jean; ſa mé-
niére, Louïſe.
f) Heinſius é-
Nicolas: que
arraine de Mr.
ame eſt belle-
lonſieur, Fré-

e que la Mé-
& qu'on voit
les conjectures
n'aiant pas dit
dont il ſe plai-
nom d'un au-
. Baillet met à
ier, (*h*) *Beek-*
(*i*) du ſecond,
t moi je vous
it ne placeroit
es conjectures.
plus les titres
ons, & qu'on
r. Des Cartes,
de

T. II. de l'unique Archiméde de nôtre siécle, de l'unique Atlas de l'Univers, de confident de la Nature, de puissant Hercule, d'Ulisse, de Dédale. Et ces titres ne sont pas encore assez magnifiques, ou assez clairs, au goût de B qui nous avertit, que ces expressions figurées ne sont venuës qu'au défaut de ce qu'on vouloit dire.

Le Pilote, qui avoit passé Mr. Des Cartes de Hollande en Suéde, le loüoit beaucoup mieux, au gré de l'Historien : ses expressions n'étoient point figurées. La Reine Christine lui demandant „ quelle es„ péce d'homme il croioit avoir conduit „ dans son Vaisseau ; il répondit, (*a*) Ma„ dame, ce n'est pas un homme, que j'ai „ amené à Vôtre Majesté ; c'est un de„ mi Dieu “. Mais les disciples de Mr. Des Cartes satisfont parfaitement l'Historien, lors qu'ils font de leur Maître un Dieu tout entier, en l'élevant parfaitement au dessus de la condition humaine. Peut-être néanmoins ne veulent ils par là que le mettre au rang des Intelligences du premier ordre.

C'en est trop sur les titres du Héros; revenons à la Mémoire de l'*Historien*: elle domine assûrément à la marge, comme dans tout le Livre. Et en effet, si la Mémoire nous apprend, dans le corps du Livre, qu'une sœur du Philosophe, nommée Jeanne, (*b*) fut mariée à Mr du Crevis; la Mémoire nous apprend aussi à

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 388.
(*b*) *Premiere Partie pag.* 6.

revis eſt dans la Diocéſe de S. ous dit, dans le les raiſons, qui de Bucquoi de que les aſſiégez côté de la rivié- is dit auſſi à la toit la *porte de* e nous apprend que (*b*) la créa- s en Métropole e Grégoire XV. 22. mais qui ne Parlement, que 523. quoique le t prêté le Ser- ; la même Mé- à la marge, que de Paris fut ly ; qu'il fut ſa- Dimanche de la évrier ; & qu'il ur de l'Aſcen- Si la Mémoire ivre, que Mr. e paſſer la Loi- pardevant No- dans la Paroiſſe jou, le 19. de moire nous ap- Notaire ſe nom- moit

Art. II. moit *Renè Marion*. Lors que la Mémoire nous dit dans le Livre, que Mr. Des Cartes manda à l'Abbé Picot, de lui faire tenir ſes Lettres en Bretagne, (*a*) en les adreſſant à Mr. de la Sébiniere à Nantes ; afin que nous ſachions éxactement l'adreſſe, la Mémoire nous apprend à la marge, que Mr. de la Sébiniere demeuroit *ruë de Verdun*. C'eſt ainſi que la Mémoire domine dans tout l'Ouvrage. Cependant elle ne devoit pas en exclure tout à fait le Jugement : il lui auroit été d'un grand ſecours, ſi elle l'eût ſouffert, au moins à la marge ; il l'auroit empêché de ſe méprendre, & de ſe contredire, comme elle fait.

Nous trouvons, que ſur une nouvelle penſion, dont Mr. Des Cartes avoit eû des Lettres Patentes, l'Eſprit ou la Mémoire dit, „ (*b*) qu'il eſt preſque hors de „ vrai-ſemblance, qu'on eût créé à la „ Cour de France, ſous le miniſtére du „ Cardinal Mazarin, deux penſions, à „ ſept mois l'une près de l'autre, pour un „ Philoſophe, & ſous les mêmes préten„ tes ". Et la Mémoire de la marge combat celle du Livre. „ Il étoit aſſez ordi„ naire en ce temps-là, dit-elle, de don„ ner deux ou trois penſions en diffé„ rens temps à une même perſonne, pour „ un même ſujet ". Le Jugement auroit redreſſé la Mémoire, & ôté la contradiction.

Mais

(*a*) *Seconde Partie pag.* 219.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 332.

den gêné la Mé- LETT. M.
cheux & critique
de la contrainte,
, raconte les cho-
nent. Ainſi dans
. Des Cartes, el-
l prouvent que le
ſſomptueux, paſ-
lein d'eſtime pour
pour les autres,
oit ſes Ouvrages,
, & quelquefois
qu'elle a décrit ſa
préſente comme
plus modeſte, in-
ges & ſur ſa répu-
, ayant l'humeur
d'averſion à re-
ul; enfin le plus
l. De ſorte que
éünit à la Table
ot de Des Cartes
Sa modeſtie dans
ueur & modéra-
ération, ſa civilité,
urs, les louanges,
intéreſſement pour
nité, ſa fierté, ſa
les autres, bonne
ſon aigreur contre
laiſſe à penſer, ſi
nt, la Mémoire
es antitheſes.
& cauſeuſe a donc
fort

PART. II. fort bien fait d'écarter le Jugement, pour débiter à ſon aiſe tout ce qu'elle ſavoit, à propos de ce qui ne regardoit point le ſujet de ſon Hiſtoire. Ce cenſeur importun l'auroit fait taire en mille endroits. Elle n'auroit point parlé du tout (*a*) de la gageure ridicule de Waſſenaër contre Stampion, qu'elle décrit en cinq pages. Elle auroit rapporté en un ſeul chapitre tout le procès (*b*) de Mr. Des Cartes contre Voëtius, qui tient preſque tout un Livre. Elle n'auroit pas interrompu le récit de la maladie du Philoſophe (*c*) par l'hiſtoire de ſes Medecins; ni le recit de ſes premiéres funérailles, par (*d*) l'hiſtoire de ceux qui portoient le corps. Elle n'auroit pas fini non plus la relation des magnifiques obſéques, que Mr. d'Alibert & les Cartéſiens firent à Mr. Des Cartes dans l'Egliſe de ſainte Geneviéve, par le détail du *ſplendide & ſomptueux repas*, qui termina la cérémonie. Nous y apprenons le nom du traiteur, & celui des conviez: on nous aſſûre, „ qu'à la fin du „ dîner on étoit en belle humeur, (*e*) & „ qu'on n'ômit rien dans cette fête de ce „ qui pouvoit le plus contribuer à ſolemniſer la mémoire de Mr. Des Cartes. "Ne diriez-vous pas, qu'on y bût à la ſanté du Philoſophe, dix-ſept ans après ſa mort.

Il eſt vrai que la Mémoire de l'Hiſtorien

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 52. *& ſuiv.*
(*b*) *L. VI.*
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 417.
(*d*) *Seconde Partie, p.* 426. *&* 427.
(*e*) *Seconde Partie pag.* 442.

le l'abſence du Ju- LIVRE II.
e carriére; & pour
u large, elle ſe dé-
elle ne craint rien,
e, & en conte de
r tout elle fait des
s, & elle les traite

j'ai touchée en un
e Lettre, & qui eſt
pas rapporter toute
i Mr. Des Cartes a
lame de la Michau-
idiere; la Mémoire
y avoit à Tours une
iom, du temps que
en Hollande: & a-
qui étoit la Dame,
a principale circon-
ſuite on entre dans
n, & l'on ajoûte:
ne avoit le génie ſi
nérite n'a jamais pû
Philoſophe ". La
cela ſon auteur;
ii s'en prendre de la
, au deſavantage de
e décide ainſi: „ Il
Des Cartes n'avoit
lame, & que cette
is vû Mr. Des Car-
. Pourquoi donc,
ſi Mr. Des Cartes
lonc écrire des cho-
ſes

P. II. ſes fort deſobligeantes de la Dame, & capables de choquer de très-honnêtes gens? Pourquoi citer là-deſſus la Lettre d'une perſonne, qui répond franchement ce qu'il penſe, & qui ne prétend point qu'on imprime ſon ſentiment, comme une atteſtation juridique? Où étoit dans tout cela le Jugement de l'Hiſtorien? Demandez-le à ſa Mémoire.

C'eſt une indiſcrette, que la Mémoire de B. elle n'a nul égard pour perſonne, pas même pour M. l'Avocat Général de Lamoignon En faiſant l'éloge d'un proche parent de cet illuſtre Magiſtrat, elle dit encore tout ce qu'elle ſait: elle mêle la ſatyre aux loüanges; les défauts viennent après les vertus; & elle publie une choſe, que je me donnerai bien de garde de rapporter, à cauſe de la profonde vénération que j'ai pour les perſonnes très-diſtinguées, qui ont intérêt à la ſupprimer. C'eſt bien encore à ce ſujet qu'on doit demander, où eſt le Jugement de l'Hiſtorien? Car il n'eſt pas là: & B. n'a pas voulu qu'il entrât dans l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes.

Tout homme extraordinaire a ſes moyens particuliers de ſe faire une grande réputation: & chaque Auteur ſe trace ſa route pour aller à la gloire. Céſar ſe diſtingue par un certain ſublime, digne de Céſar, & qui lui donne parmi les Hiſtoriens le même rang qu'il a parmi les Conquérans. Salluſte ſe diſtingue par ſes harangues; Velleïus Paterculus par la nobleſſe & par la délicateſſe de ſes penſées,

Ta-

; Thucydide par LETT. III.
ille il repréſente
e-Live par les a-
Vérité, pour la
in & l'autre par
une grande Mé-

ndroit, pourvû
-il pas permis de
la Mémoire, ſi
devient Original ?
r là un avantage,
lleurs Hiſtoriens
de ceux-ci beau-
ies ; mais, ſoit
ent, perſonne ne
'aura pas le cha-
par de méchans

ur, que j'ai eû
ſtorien, qui a ſû
premier Ouvra-
eul, que la nou-
: elle a deſarmé
mens avoient of-
qu'elle a fait à
nt appaiſez. Cet
ue le même effet
e: elle a changé
ttra l'Hiſtorien à

, Monſieur, de
ſur les Jugemens
it pas encore in-
ont, de faire im-
us écris; afin que
le

II. le public ſache, que c'eſt bien malgré l'Auteur s'il a parû quatre Lettres contre Mr. Baillet. Je vous jure au moins que ce ſeront ici les derniéres. L'Auteur des Jugemens pourroit bien imprimer contre l'Auteur des Réfléxions deux Volumes comme les *Anti*, que la preſſe du Sieur Léers n'en rouleroit pas davantage. Toute ma réponſe ſeroit la Vie de Mr. Des Cartes. Cette Vie répond à tout. Je ſuis, Monſieur,

Vôtre, &c.

A Paris ce 22 Nov. 1691.

F. I N.

L E

R E S,

ome VII.

e Partie de ce Vo-
la seconde.

Vers de Guiet & de-
rmes, *a* 89
emie pour Menage,
e sur la place d'*Aca-*
à 283. Qui étoient
ugeoit les plus dignes
Empressement des
s pour y attirer Me-
-dessus, 283. Qua-
demicien, *b* 230 &c.
res adoptifs, justifiez
es Heinsius, Furstem-
, Casa, Rota, Ron-
taud, Desportes, Ste
Marin, Segrais, Hal-
269. 270
oit, *a* 210
40
e, Claudius Tiberius
Mero, *a* 166. Chry-
Labienus, Rabienus,
ibid.

ibid. Cyprianus, Coprianus, 167. Vigilantius, Dormitantius, *ibid.* Politien, Pulicianus, *ibid.* Silvie, Celie, Amarille, 169. 170. Laure de Petrarque. 175
Alteſſe, Qualité, quand introduite. *a* 163
Amiral de Joyeuſe, & ſa recompenſe de 100000 écus qu'il donna pour un Sonnet, attribuée mal à propos à Menage. *a* 67
L'*Aminte* du Taſſe n'a pas été le premier Ouvrage où l'on ait introduit des Bergers ſur le Théatre. *a* 181
Amour, mot de Socrate & d'Euripide ſur l'Amour au ſujet des Vers. *a* 363
L'*Amour* & les Jeux doivent entrer dans la Poëſie, *a* 205. 206. Liſte des Eccleſiaſtiques célèbres qui ont écrit en vers & en proſe. Voyez *Eccleſiaſtiques.*
Anemone ou *Francinette*, du nom de Francine. *a* 386
Année, quand fixée au premier Janvier. *a* 246
Apollonius, Addition au Chapitre où Mr. Baillet traite de lui. *a* 363.364
Apparat Sophiſtique de Phrynicus, *a* 160. Ce que c'eſt, *ibid.* Quand & par qui imprimé. 61
Ardoiſes, dont Jean de Meun en mourant laiſſa aux Jacobins un Coffre plein. *b* 2
Aretin, (Leonard) ſa Lettre au Pogge. *a* 44 45
Ariſtarque & ſa Critique, *a* 76. Deux Ariſtarques, au lieu d'un par M. Baillet, 77. Si Ariſtarque a écrit ou non. 76
Ariſtophane, Remarques ſur ſon Chapitre, *a* 395. Hiſtoire de ſes Editions. 397. Plutarque a dit que le ſel d'Ariſtophane n'avoit rien que de piquant. 407. Manuce eſt le premier qui a dit que S. Chryſoſtome ſe plaiſoit à la lecture d'Ariſtophane. 409
Ariſtote mort avant que Chryſippe fût au monde, & en quelle année mort. *a* 26.27
Arnauld (*Ant.*) Eloge qu'en fait B. *b* 485. &c. Pourquoi

ERES. 523
ne place fort hono-
Des Cartes, 506
Italiens, quand non,
32
P. Commire, con-
atre Poëmes ſous ce
87
P. Commire. *a* 414
n dit Baillet. *b* 260
112

r des François qui
amme, d'*Elegie*, d'*ai-*
151
148
let. *ibid.*
teur. *a* 149
l s'eſt corrigé de la
ſur l'avertiſſement
A. Santeuil, 25. Il
: Gerſon. 38. N'a-
126. Ne puiſe pas
citations, 67. 68.
Laerce de Menage.
& en Grec. 24. 26.
dans l'Hiſtoire des
ans l'Italien. 31. 35.
qui il a dit *un Rab-*
in Provincial, qui
38.
r Diogene Laërce.
ge de Platon. 78.
pſe. 82. ſur Chop-
nes de Lettres. 106.
lique. 116. ſur la
Scholaſtique, &c.
. 134. ſur les Baſi-
liques.

liques. 134 &c. ſur Carneade & Zenon. 140. ſur Baif, 151. ſur la profeſſion de pluſieurs Auteurs, 154. &c. comme par exemple ſur Aymar Ranconnet, 112 ſur le Bernia, 114. ſur le Taſſe, 116. ſur Phrynicus, 160, 161, 162. ſur le Mazoné, 176. dans ſon métier de Bibliothequaire, 176, 179, 193, 210, 213, 267. ſur les vers d'Amour de Petrarque, leſquels même il n'a jamais lus, non plus que les Conſiderations du Taſſoné ſur leſdites Poëſies. 221, 224 ſur les Morels. 226

BAILLET, ſes mepriſes ſur les Haberts, 94. ſur les Montreuils, *ibid* ſur les Colletets, *ibid.* ſur Herauld, 99. ſur Scaliger, *ibid.* ſur l'Index Latin de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, *ibid.* &c 104. ſur le Prudence de Nic. Heinſius, *ibid.* ſur l'Etymologie de ſon nom, 145. &c. ſur les Prolegomenes & la Bibliotheque de Gesner, 175, 176. touchant les noms des Familles des Auteurs, ſavoir Ranconnet, Charpentier, Vinet, Prado, *Fogliera*, Du Pay, Chouet, Ivel, Valée, 237-242. ſur les Vers de Muret, 283. ſur le tems de la naiſſance & de la mort des Auteurs, ſavoir, Menage, Scaliger, Balzac, Sirmond, Petau, Bellarmin, Jonſius, Heinſius, Aubert le Mire, Caſa, Chirbrera, Joach. du Bellai, Dorat & Caporali. 243-247. ſes fautes en Geographie. 250. touchant l'Opera de Quinault, intitulé le Triomphe d'Alcide, 261. ſur la qualité d'Alteſſe des Princes d'Italie. 261

Son *ineptie* touchant l'alluſion du nom de Mademoiſelle de la Vergne, 163. Sa *bevue* ſur Sidronius Hoſchius, 196. ſur la Traduction de l'Epître de S. Barnabé, 199. Son *erreur* ſur les Bibles Hebraïques de Daniel Bombergne, 200 touchant le Mimnerme d'Horace, 205. ſur l'Hiſtoire Critique du P. Simon. 219. laquelle il n'a jamais lue, 221. ſur le Poëte Licentius, 353. &c. ſur l'Abbayie de Desportes & ſon revenu. 359 &c.

Baillet

. 210. n'eſt pas
). eſt peu verſé
:es, 268. eſt tout-
des Livres Ano-
a jamais lu S. Au-
ıtes d'Holſtein ſur
ı mauvaiſes quali-
bonnes des Janſe-
ámé J. de la Caſe
e, 454. Noms de
mal marquez par
ult., Sarraſin, 380.
de France, pure
nt Lieu commun
6. *b* 281. Sa con-
Menage. *a* 598. Il
tous ceux qu'il ci-
06, 507. Coup de
ı. Il n'a jamais lu
Caſe, *a* 473. Sa
:an de Méun, dit
:. de Valois le jeu-
Petau, *a* 375. au
:on, 395. ſa faute
rammes Grecques
au ſujet de ce que
111
ſur Chapelain, *a*
:harles Labbé. 378.
380. dans la Lan-
ı Préface, 382, *b*
Bibliothequaire, *a*
:s fabuleu.es, 411.
, Poëme d'Heſio-
qui il attribuë d'a-
e réuſſiſſoit pas en
459
Savans, *b* 225-494.
Ses

Cartes. Des Reflexions ſur la Vie de ce Philoſophe écrite par B. *b* 412. — 520. Sa Généalogie. 412. Sa naiſſance, 413. La maniere dont il fit memoire, 422. Comment il paſſoit ſes matinées, 426. Et quelles étoient ſes poſitures, 427. Son revenu, 428. Comment il voulut être logé à Paris, 430. Son portrait, 460. Son regime de vivre, le ſeul fait d'armes de ce Philoſophe que B. ait trouvé, 491. Lieu de ſa Sepulture, 497

Carpianus, ſon origine ſelon Baillet, *b* 435

Casaubon, (Isaac) accuſé de mêler du Grec parmi ſon Latin, 442. Ses Remarques ſur Pharynnis, 471. Il a point traduit Diogene Laërce, 213

Caſé Jean de la) appellé par le Caporali le Pourvoyeur de l'Armée d'Apollon, 473. Ce qu'on dit de ſon Livre à la louange de la nouvelle garçons, ou *de laudibus ſodomiæ*, n'eſt pas veritable, 441. &c. Il a été plus affirmé par Baillet que par tous les Proteſtans enſemble, 442. Son pretendu Livre n'exiſte point, & n'a jamais exiſté, 443. Il doit être exclus par les Proteſtans, comme ils veulent que nous excluions leur Bene. 471. Il a fait une defenſe de ſes mœurs contre le Vergerius, qui n'avoit pas encore été marmoſé, 472. Examen des temoignages dont on ſe ſert pour prouver que J. de la Caſe a fait un Livre *de laudibus ſodomiæ*, 473. &c. Lâche d'Auteurs à ce ſujet, 474. &c. C'eſt ce que Charles du Moulin a écrit contre J. de la Caſe, qui a donné lieu à tout ce que les Proteſtans ont dit contre ce Prelat, 478. L'Epigramme de la Fourmi n'eſt pas du Caſa, comme on a cru, mais de Secco. 480. Catalogue des Heretiques, qu'on dit avoir été compoſé par J. de la Caſe, 488. Les Poeſies de J. de la Caſe, miſes au Catalogue des Livres defendus, en ont été ôtées depuis, 491

Caſ

fleur gantelée. *a* 386
ſon Hiſtoire Tripartie. 60
nom de Silvie, *a* 169, 170
defauts que B. y trouve. 334
s belles que celles de
ordoit tous les ans un
. ſacrifice aux Manes 47
chapitre & quelques
lchior Volmar, *a* 509.
ar Chalcondyle eſt un
e Préfaces, *ibid.*
nfondus par Baillet, *a* 98, 99
njou, *a* 91. Son ennoi *ibid.* Decret en ſa faveur 92
mployer la fable, les
yennes dans les Poë-
ce. La fable peut être
Chrétiennes & par les
l'on peut en Chrétien
e, *b* 156. &c.
, étant à l'Academie
274. Cette Princeſſe
tes, Bochart, & Me- 103
27
l'attribution qu'il fait *a* 208
46
auté dans un Ouvra- 28
des Eclairciſſemens ſur

le Livre de ce Saint, a confondu deux Gregoires, prenant le Théologien pour le Pape, *a* 60
Clopinel, (Jean de Meun, dit) n'étoit pas Jacobin, *b* 1
Colbert. Voyez *Seigneley*.
Colletet, pere & fils, confondus, *a* 97, 98. Reflexion ridicule de Baillet ſur la femme de Colletet. *b* 316
Comicus, qui veut dire *Comique*, pris ignoramment par Baillet pour *Comedien*, *a* 29
Commire, (le P.) Auteur de l'*Aſinus in Parnaſſo*, & de l'*Aſinus Judex*, *a* 85. &c. Fable de ce Jeſuite, 158
Concile de Sirmich, & ſi Sirmond & Petau ont écrit l'un contre l'autre à ce ſujet, *a* 375
Contraires, les Poëtes & les Orateurs diſent ſouvent des choſes contraires, ſelon que cela fait à leur ſujet, *a* 527
Cynegetiques d'Oppian, *a* 62

D.

Democrite, il n'y a point de Lettres de lui dans Laerce, & il faut lire *Heraclite*, au lieu de *Democrite* dans un paſſage de Scaliger, *a* 75
Demoſthene de Marſeille, *a* 64. vivoit ſous Neron, 65 Quels Ouvrages il a faits, 66. De quelle Secte il étoit, *ibid.*
Demoſthene, paſſage de cet Orateur ſur les louanges de ſoi-même, *a* 72
Deviſe ſur les armes d'Urbain VIII. *a* 89
Dialogues de Platon, *a* 78, 79
Dictionaires, leur Requête par Menage, *a* 273. &c.
Dignitez de Theologal, Primicier, Scholaſtique, Chevecier, *a* 126 — 133
Diogene, voyez *Laërce*.
Dorat, le tems de ſa mort, *a* 247

iſte des plus célè-
it d'amour en vers
161. & *ſuiv.*
ibid.
165
178
172
168
178
168
172
179
176
178
166
176
173
168
176
163
176
170
172
178
162
ibid.
174
168
167
177
169
ibid.
174
176
161

ECCLESIASTIQUES qui ont écrit d'amour en vers & en prose,
Heroët, 169
Hanus, (Josephus) autrement *Josephus Exoniensis*, 162
Lope de Vega, 174
Marolles (Michel de) Abbé de Villeloin, 177
Jean de Meun ou Clopinel, 163
Monsuron, (Nic. Garnier, Sieur de) 173
Montereuil, 177
Petrarque, 164
Perron (du) Cardinal, 173
Politien, 167
Pontus de Thiard, 170
Prodromus (Theodorus) 162
Portes (Des) Abbé de Tiron, &c. 178
Regnier le Satirique, 173
Regnier Desmarais, Abbé, 178
Ronsard. 170
Segrais, 178
Solis (Antonio) 178
Egasse, (Cesar Egasse du Boulay) Greffier de l'Université de Paris. *a* 64
Eglogues & Pastorales, particularitez curieuses sur cette sorte de Poëmes, *a* 181. &c. Leur Stile peut être quelquefois élevé, 538. &c. Si Boileau a eu raison de critiquer une Eglogue de Menage pour être d'un stile élevé. 539. &c.
Elizabeth, Princesse Palatine, Chef des Cartesiennes de son sexe, comme Baillet l'appelle, *b* 451 Choses desavantageuses que cet Auteur a dit de cette Princesse. 508
Eloquens, traitez d'Abeilles à Athenes, *a* 91
Epigrammes, *a* 5, 17, 56. Poëme rarement bon & fort difficile, *a* 312. &c. sentimens de Marulle, du P. Rapin, de Martial, & de Despreaux sur ce sujet. 312, 313. Scaliger presumoit trop avantageusement des siennes, 314. Il y en a d'excel-
lens

TIERES. 535
:, & entr'autres celle de
ateurs ont le plus excellé
:, *ibid.* L'Epigramme de
Cäſa, comme on a cru,
es Epigrammes de Catul-
de Martial. *b* 45. Si le nom
a adreſſe une Epigramme,
is, 48. Les Epigrammes
leures. *a* 411
ſa Traduction de l'His-
60
ient mieux aux petits Ou-
Poëme Epique. *a* 372
lui-même, malade à l'âge
10
vant homme ſur le chan-
e Politien, *a* 53
Roſſi) *a* 32
ieur & Medecin, *a* 201
Charles Eſtienne, perſon-
204
avant Imprimeur du Mon-
ſoit ſes feuilles imprimées
Places publiques, & don-
loubles à ceux qui y trou-
. Lieu de ſa demeure à
uerite l'a été voir ſouvent,
236
dont l'Auteur vivoit il y a
255. &c.
n'y en a pas ſix de bon-
258
idas, *a* 260
pas les matieres d'amour
363

F.

Fable peut être employée dans les Poëſies Chrétiennes & par les Poëtes Chrétiens. a 366. Les Chrétiens ne doivent pas employer la Fable, les idées & les expreſſions Payennes dans les Poëmes Chrétiens. 365. &c. Les Epigrammes morales ſont les meilleures. 411

Faret, ſon ſentiment ſur le ſavoir ſuperficiel, a 38

Fermat, pere & fils. a 211, 212

Fiche Marote Addition à ſon Chapitre, a 511

Fleur de Notre-Dame dite Oliverte. a 385. Fleur dite Caſſandrette, c'eſt la gentiane, 386

Feyes, deux Lettres & un Sonnet a Menage. a 116, 117, 121

Forez, le *Cantique des Forez* eſt ce qui a donné lieu à la meſfiance du Livre *des Cantiques Salomon*, a 452, 461

Fourmi, l'Epigramme de la Fourmi n'eſt pas du Caſa, comme on a cru, mais du Secco. a 487

Francinette, ou Anemone du nom de Francine Maîtreſſe d'Antoine Baïf. a 386, 387

Freyre & *Freyre*, fort differens dans la Langue Eſpagnole, a 33

G.

Galanterie, ſi l'on peut en Chrétien faire des Vers galans, b 155

Gallus & *Gargus*, dans un paſſage du dernier mal entendu par Baillet. a 38, 38

Gargilius Martialis, mauvais de Baillet touchant cet Auteur, a 115, 136

Garon, paſſage de cet Auteur mal entendu par Baillet, a 31. Son Livre contre le Roman de la Roſe, a 3

Gazet, les Pandectes, a 115

Ga-

379
: que Baillet dit de ce
314
ces deux Langues dans
ıteurs, a 41, 42
t) eſt dit le *Théologien*
jeune, le nouveau ou
1 57. &c.
ez, a 15, 16
, a 55. deux Gryphes,
5. Scaliger ne lui a point
s *Lingua Latina*, 54

ɔlus beaux Poëmes, a
94
ce que c'eſt, a 308
ar Baillet, a 318, 319
44
nire, a 89
eraclide de Pont, n'eſt
des Allegories d'Home-
40, 166
t ſur les *Adverſaria* de
99
u'on dit avoir été com-
488
, a 110. Sa Traduction
134, 136
livre des Inſomnies, a
24
ıartite de Caſſiodore, a
60
r Apollonius, a 364
ıvres des impietez, mais
207, 208. Combien de
: & dans les Inſtitutes,
Z 4 213

HOMMES ILLUSTRES.

Lamoignon (M. de) premier Preſident, *a* 534
Lalane, *a* 443
Lanſius (Thomas) *a* 452, 491
Lancelot, *a* 411
Leon Baptiſte Alberti, Architecte Florentin, *a* 393
Lilius Giraldus, *a* 397
Lipſe, *a* 41, 42
Longepierre, *a* 447, 548
Longin, *a* 415
Longolius, *a* 452
Magliabecchi, *a* 472, 487, 507
Mainard (Preſident) *a* 442
Malherbe, *a* 371, 384, 516
Mambrun (le P.) *a* 431. *b* 153
Manuce (Alde) *a* 409
Marcaſſus, Commentateur de Ronſard, *a* 385
Marulle, *b* 36
Matthias (Chriſtianus) *a* 496
Maurus, *a* 426
Molza, *a* 254
Monmor (de) Maître des Requêtes, *a* 433
Monnoye (la) *a* 430
Montauſier (le Duc de) *b* 151, 153
Morhofius, (Dan. George) *a* 432
Moſchus, *a* 548. *b* 56
Moulin (Charles du) *a* 451, 476, 477
Muret, *a* 388, 389. *b* 25
Myron, Statuaire, *b* 58
Naugerius, *b* 47
Nicas, le *Magnum Etymologicum* lui eſt fauſſement attribué, *a* 255
Nivelle, & ſon Corps de Droit, *a* 345. ſa mort & ſon Epitaphe, 346
Nympiodore, *a* 396
Paro (Antonio) *a* 192
Pavillon (le Card.) *a* 458, 486
Paſquier (Etienne) au ſujet du Poëte Garnier, *a* 373

RES.
d, b 7
374, 511
532
458
143
431
155
529
a
375, 531, 533
430
221 — 226
nort, a 263
113, 393
louïs, & non de Tours, a
110
258, 395
454
256
387
b 38
372
hallus (Manilius) a 311, 312, b
47
535, 548, 549
it de S. Saulge en Nivernois, a
110
435
, a 360
l'Abbé, a 446
14
le Commentateur de Ronsard, a
387, 389
l, & qui étoit Rigaud, a 373,
374
482
451, 452, 494
386, 387

HOMMES ILLUSTRES,

ſſi (le) *a* 254
ſſus, Poëte Grec. *b* 34
ſci, *a* 358. 359
inte-Marthe, *a* 388, 389, 513, 532
int-Geniez, *a* 433
lmuth, *a* 481
muzar, *a* 190. ſon Poëme de l'Enfantement de la Vierge. 369
ntenil, *a* 431, 518
rbieſcbi (le P. Caſimir) *a* 368. *b* 111. &c.
raſin (J. François) *a* 444, 517
ssmaiſe, *a* 369
caliger (Jules) *a* 249, 262. &c. 369. 529. *b* 36
caliger (Joſeph) *a* 262. 378, 379. 395. 397, 405, 459. 479. 480. *b* 6
cudori (M.lle de) *a* 447
egrais, *a* 446
idonius Apollinaris, mis au nombre des Saints, *a* 367
imler (Joſias) *a* 451, 488
irmond & *Petau*, *a* 375, 533. & ſuiv.
leidan, *a* 451, 473
perone, *a* 329
trabon, *a* 372
Caſſe (le) *b* 55
Caſſone, *a* 224
Theocrite, *b* 35, 59, 110
Thomas Magiſter, *a* 396
Thou (le Preſident de) *a* 302, 452, 482
Tollius, *a* 438, 439
Turnebe, Buchanan, & Muret regentent enſemble à Paris, *a* 303
Vallius ou *Vallée* (Briand) *a* 239. &c.
Valois le jeune, ſes Iambes contre Baillet, *a* 375, 377, 428
Varchi (Benedetto) de Florence, mais originaire de Montevarchi, *a* 107

ts,
393
301
396, 412
463, 464
,) de Florence, a 106
455, 458, 484
4
460
384, 385
451, 452. 467. 492
8

le) confondus, a 158
tés, & Ouvrages de quel-
357, 358
llet, a 357
ori, justifié par plusieurs
25
Hommes.
ùe que le P. Bouhours a
ce Livre par Mrs. de Port
dans la prose de cet Ou-
375
osteurs, Gassendi, Neuré
248
itée par Baillet. b 454
nt pour songes par Bail-
24, 25
68. Son Histoire Philoso-
ibid.
point d'y Grec. a 31. Les
ticles devant les noms de
ant ceux de Baptême. 33.
sujet & ses exceptions,
Italiennes en *etto*, qui
sont

TABLE

: proprement des augmentatifs, prises par
llet pour des diminutifs & pourquoi, 35, 36

K.

:oëtius, ou le P. Petau, vers de Saumaise
:ontre lui, a 8

L.

rce (Diogene) suppoſition des Lettres qu'il a
attribuées aux Philoſophes. a 74, 75. Ouvrages
il attribue à Zenon le Pere des Stoïciens. 141
ſaubon n'a point traduit Diogene Laerce,
213
ignon (Pierre) a 179. 180
ignon (Charles) a 180, 181
ignon (M. le Premier Preſident de) jugement
'il portoit du P. Sirmond & du P. Petau. a
534, 535
& Grec, mêlez, a 41, 42
rna & Lavergne, a 163
oy (Jean de) prétend que pluſieurs de nos
ints n'ont point exiſté. b 17
les contre Menage & ce qu'il en penſe lui-mê-
, a 318
tius, Poëte, Compatriote, parent & diſciple
S. Auguſtin, a 353. de quel lieu il étoit, 354.
ontrarietez de Savans à ce ſujet. 354, 356. Er-
urs de Baillet ſur ſes Poëſies, 356
(Juſte) a 41, 42. Son Traité de Militia Roma-
, 82, 83. La dedicace de ſa plume, 249
, lieu de la naiſſance de Joachim Du Bellai,
: quel reſſort tant pour le ſpirituel que pour le
mporel, & de quel Diocèſe, a 109
giques du Cardinal Bona, a 61
de Vega, ſes 1800. Comedies, a 28. Qui étoit
pé de Vega, 29, 30. Sa Gatomachie, 193, &c.

Le

Voiture eſt une imita-
ſ 100
nées les Poëtes Grecs,
crite & Moſchus, *b* 120,
ſont données les anciens
:. Louanges que ſe ſont
ançois, 127. &c. Il eſt
: louer, 111. &c.
87

[.

nage, juſtifié contre l'ac-
a 18. &c.
laiſciſſemens ſur le Livre
a 60
aître de l'Ecole, *a* 127
remier nom, *a* 53
b 153
ce louée par Saumaiſe, *b*
28
ıier qui a dit que S. Chry-
lecture d'Ariſtophane, *a*
409
lylles, *a* 192. ſon different
c. ſon Adone, 351. Au-
ers Auteurs de l'Introduc-
ıns les Tercets des Son-
autant que le Taſſe. *ibid.*
,
369
de Baillet contre cet Ab-
351
ritez curieuſes ſur ce Poë-
393. &c.
is Interprete, *a* 511
oit tous les ans un exem-
de ce Poëte en ſacrifice
, *b* 47

Maz-

Mazzone, premier Critique d'Italie de son tems, *a* 66. Ignorance de Baillet touchant le Commentaire de cet Auteur sur la Comedie de Dante, 176

Medica manus, si c'est une pensée ou une expression, *b* 13

Médiocrité, critique du sens que Baillet donne à ce mot, *b* 281

Mélange de Grec & de Latin dans les Ecrits de plusieurs Auteurs, *a* 41, 42

MENAGE, & tout ce qui lui est personnel: comment & par qui qualifié Abbé, *a* 70. &c. loué par Pearson Evêque de Chester, 71. sa Lettre à Foppa, 116. &c. traité de Varron du Siecle, 212. Le jour de sa naissance, 243. justification de son Livre adoptif, de son portrait & de la souscription de son portrait, 268. &c. Particularitez concernant son pere, 271, 272. sa Requête des Dictionaires, 273. &c. Qui avoit ses papiers en garde, 275. s'il a postulé une place de l'Academie, 277. &c. Son Histoire sur ce qui regarde une place d'Academicien, *ibid.* Il étoit un des trois que M. d'Ablancourt jugeoit les plus dignes d'être de l'Academie, 282. Libelles contre lui avec son propre sentiment à ce sujet, 319. &c. Ces Libelles lui sont plus avantageux que toutes les louanges qu'on lui a données. 320. Témoignages des plus grands hommes du siecle en sa faveur, 322. &c. Justification de ce qu'il a dit dans son Epitre dedicatoire à Mr. de Montausier que sans Venus Apollon est froid, 361. &c. Si ses Vers ne valent rien comme le dit Baillet, 416. &c. Il est appellé *Cigno d'ogni fiume*, 446. Il est loué de sa Modestie par Bayle & Pearson, *b* 143. Il dit à quelcun qui l'accusoit d'être Plagiaire, qu'il l'étoit aussi, & qu'il avoit pris de Balzac *Mr.* & *votre très-humble*, &c. 12. Il est felicité par Mr. Dailé sur une Epigramme Grecque,

ne Chriſtine, de l'allet
an Madrigal qu'il avoit
Il n'eſt pas vrai qu'il ne
s Pieces d'Original qu'il
on de ce qu'a dit Baillet
x de lui-même, & par-
&c. Divers endroits de
ſoi avec modeſtie. 139
'a dit B. qu'il a fait un
&c. Examen des Vers
ens inſerez par lui dans
itradiction de Baillet au
, a 538. Si Boileau a eu
e ſes Eglogues pour ê-
&c. Idylle de Theo-
Menage, & par Virgile
59, 60
qu'il a faits après avoir
a 514. &c. ſur ceux de
rès avoir dit qu'il n'en
ceux qu'il a faits dans
. ſur ce qu'il a dit que
Sirmond, 533. ſur les
des Poëtes Modernes,
ins qu'il a faits à l'envi
, 45. &c. ſur les Grecs
s, 54. &c. ſur les Ita-
taliens, 60. ſur ſes Vers
. &c. Le P. Hardouïn
ge d'avoir mieux réuſſi
Vache de Myron, 58.
bres qui ont porté des
Poëſies de Menage, a
le témoignages d'hom-
Menage contre ce que
ulant faire paſſer pour
rtrait moqueur qu'en
fait

fait Baillet, *b* 351
Menandre le Comique, caracteriſoit bien les perſonnages, *a* 353. Le ſel de ce Poëte eſt de la Mer où Venus a pris naiſſance, 407
Menard (Hugues) Religieux Benedictin, n'a pas fait la Traduction Latine de l'Epître de S. Barnabé. *a* 199
Menjot mêle beaucoup de Grec & de Latin dans ſes Ecrits, *a* 42
Metaciſme eſtimé par quelques-uns une beauté, mais qui e't un vice, *b* 47
Militia Romana, Ouvrage de Lipſe, *a* 82
Minnermus, mepriſe de Baillet ſur cet Auteur, *a* 205
Montauſier (le Duc de) *b* 151
Montreuils, confondus par Baillet, *a* 95. &c. l'Abbé de Montreuil chez l'Evêque de Valence, *ibid.*
Morel (Guillaume) 226. &c. ſon Dictionaire, 229. ſa mort, 232
Morel (Frederic l'ancien) Gendre de Vaſcoſan, 227
Moreri, ſon Dictionaire, Livre favori de Baillet, *a* 103, 104
Morin (Jean Bapt.) Auteur du Livre des trois Impoſteurs, *a* 248
Moſchus, ſon Poëme, l'Amour fugitif, imité par pluſieurs, *b* 54. &c.
Moſes, Rabbi Moſes, ou Rabbi Moïſe, erreur de Baillet à ſon égard, *a* 36, 37. Quand né & mort, 37. Rabbi Moïſe dit *Maimonide* different de Moiſe de Gironde, *ibid.*
Mots, beaux mots & bons mots de Lipſe ſur la Nobleſſe de Scaliger, *a* 266. d'Eraſme ſur Politien, 53
Muret, ſon Hiſtoire & particularitez curieuſes à ſon ſujet, *a* 283. &c. ſa politeſſe d'eſprit, 302. ſa regence, dès l'âge de dix-ſept ans, 303. ſa nais-

310
, *a* 432. *b* 58

que les quatre Nations,
s Doyens, *a* 111. Celle de
de Tribus & pourquoi,
ibid.
s ans un Exemplaire de.
e Manes de Catulle. *b* 47
ralement tous ces titres
tune Théologien, Empereur,
rtez, *a* 57. &c.
oit, *a* 345. ſa mort & ſon
346
ns ſur ces noms, *a* 165 --
175
elques Auteurs mal mar-
o. Noms de Famille des
rquez par B. 237. Noms
tion par des Auteurs cele-
. 53. Si le nom d'une per-
une Epigramme, n'y doit
48
icle *le* mis au devant, *a*
31. *& ſuiv.*
& ſes Notes de Phryni-
160

O.

emier des François qui ſe
Ode. *a* 152
ie de Jer. Amalthée ſur un
Autre de Menage. 33
him du Bellai, *a* 384
Dame, 386

On-

Nugaro, Auteur des Comedies sur la Pêche, 192
Oppian, ſes Cynegetiques, *a* 62

P.

Andoches de Geſner, *a* 175
Paſcal, Pere & Fils, grands éloges que Baillet leur donne, *b* 488
Paſſerat, addition à ſon article, *a* 511
Paſtorales & Eglogues, particularitez curieuſes là-deſſus, *a* 181. &c. Qui a été l'inventeur de la Paſtorale, 181
Patiſſon (Mamert) Imprimeur de Paris, *a* 343. &c. Sa Patrie *ibid.* Vers de Regnier à ſon ſujet, 344. ſa mort, 345
Patrie de pluſieurs grands hommes, *a* 106. &c.
Payens, les Noms de leurs Divinitez peuvent être employez dans les Vers des Poëtes Chrétiens *a* 365
Perſon, témoignage qu'il rend à Menage, *a* 69. &c.
Pedanterie, attribuée mal à propos à Menage, 320 &c.
Peireſc, jugement ſur Mr. de Saumaiſe que B. lui impute fauſſement, *a* 15
Perron (le Cardinal du) *a* 267
Perroniana, leur Auteur, *ibid.*
Petau & *Sirmond*, appellez en plaiſantant *Calepin* & *Polyanthea*, *a* 535. Petau moins eſtimé que Sirmond par le Preſident de Lamoignon, *ibid.* Si Petau & Sirmond ont écrit l'un contre l'autre au ſujet du Concile de Sirmich, 375. Mort de Petau. 198
Petrarque & *Ciceron a* 46. Quand Petrarque ceſſa de faire des Vers d'amour, 221. &c. dattes ſur ſes amours, 222. diviſion de ſes Oeuvres, 223. Conſiderations du Taſſoné ſur Petrarque. 224
Peyrarede (de la) Vers de lui, *a* 17

Pho-

T I E R E S. 551
n'eſt pas Auteur du Livre
178
, a 379
it Sophiſtique 160, 161, 162
: ſa Cuiſiniere eſt introduite
Cartes de Baillet. b 453
il eſt faux qu'il ne leur ait
titres que les noms des per-
t quelque part : a 49. deux
Dialogues. 50. Age de Pla-
logues. & ſa mort, 78, 258
nçois, a 387
ins de France, de la fantaiſie
388
ſ ſur le lieu du Monaſtere où
ntilien ont été trouvées, a 47
leurs ſemblables des qualitez
Critiques farouches, a 84.
voir juré de ne faire plus de
as d'en faire encore, a 514.
Orateurs diſent ſouvent des
elon que cela fait à leur ſujet,
nt fait des Vers juſqu'à leur
528. &c.
a 79
ve les Oeuvres de Quintilien
ve auſſi des Oraiſons de Cice-
46, 47
e nom de Famille, a 51. d'où
Pulcien, & comment il chan-
ti-là, 52, 53. joli mot d'Eras-
53
juel ſon Auteur, a 158
dit *Pompicus*, a 166
s Pſeaumes dans un âge avan-
: moindre de ſes Ouvrages, a
529
lchior Wolmar ſur Chalcondy-
le

le eſt un Chef-d'œuvre en matiere de Prefaces, *a* 509. Preface des Lettres amoureuſes du Cardinal Bembo. 475
Primicier, ce que c'eſt, *a* 130
Procruſte, Hiſtoire de ſon lit, *a* 313
Proverbe tiré du changement de Religion de Spiſme, ſavoir *devenir d'Eveque Meûnier*, *a* 228
Pſalmodie du Cardinal Bona, *a* 61
Puy (Du) Prieur de S. Sauveur de Brog, Auteur de l'Index des noms propres Latiniſez par de Thou, *a* 104
Puy (Mrs. du) ne ſont pas Auteurs du Perroniana, *a* 267. Tems de leur mort, *ibid.*

Q.

Quinaut, ſon Opera intitulé le Triomphe d'Alcide, *a* 261
Quintilien, ſon Dialogue *de claris Oratoribus* n'eſt pas de Tacite, *a* 316. Ses Oeuvres n'ont pas été trouvées dans la Boutique d'un Charcutier, mais à S. Gal dans le fonds d'une Tour du Monaſtere, *a* 43. Mr. de Seignelai a une copie de ce Quintilien trouvé qui eſt de plus de 200. ans. 44

R.

Raillerie & *railler* ne ſe diſent que de perſonnes preſentes, *a* 39
Recompenſe de dix mille écus par l'Amiral de Joyeuſe fauſſement attribuée à Menage, *a* 67
Requêtes, Charge de *Maître des Requêtes*, donnée pour recompenſe à des gens de Lettres. *a* 410
Requête des Dictionaires, de Menage, *a* 273. &c.
Roman de la Roze, continué par Jean de Meun qui n'a point été Jacobin, comme quelques-uns l'ont cru, *b* 1. Livre de Gerſon contre ce Roman, 3
Rondeau de Voiture qui eſt une imitation de Lopé de

100
al nommé par Baillet, a 32

S.

prétend que plusieurs n'ont
17
teur des Poëmes sur la Pê-
190
Baillet & justifié par Mena-
igrammes, l'une Grecque &
eur de Saumaise, 5. Gro-
nent de grandes louanges à
ce Savant par qui écrite, 13.
ur lui-même, 10. Sentiment
ort. 13. Il étoit encore plus
versation que dans ses Ecrits,
4. Ses bonnes mœurs, *ibid.*
arez, 15. &c. Saumaise louë
amurra, b 28
urquoi & par quelle raison
ir à fond, a 38
: Toul, jugement passionné
, b 318
oh) particularitez curieuses à
. traitez d'Alteſſe de Verone
La Principauté de Verone
eritable nom du Pere 264,
naissance Verone, selon ses
e, mais Ripa en effet. 264.
de la bonté prétenduë de ses
314
rit, a 301
Sonnets imitez de D. Lopé
97
ſt, a 127
a 363
i sa Bibliotheque une Copie

de Quintilien trouvé par le Pogge. *a* 44
Sel, le Sel de Menandre eſt de la mer où Venus a pris naiſſance, *a* 407
Senex, *Turpe Senex Vates*. *a* 525
Silvie, d'où vient ce nom, *a* 169
Simeon le Metaphraſte, ou bien *Simeon le Prevôt* de S. Mamez, ſont ceux à qui on a donné le titre de *jeune Théologien*, *a* 58, 59.
Simon (Richard) ſon Hiſtoire Critique, *a* 219. &c.
Sirmich, Concile de cette Ville, ſi les PP. Petau & Sirmond ont écrit l'un contre l'autre à ce ſujet, *a* 375. &c.
Sirmond (le P.) préferé au P. Petau par le Premier Preſident de Lamoignon *a* 534. Ces deux Jeſuites appellez en plaiſantant Calepin & Polyanthea. 535. Le P. Sirmond defendu contre Baillet, *b* 282
Socrate ne deſaprouvoit pas les matieres d'amour en fait de Poëſie. *a* 363
Socrate, *Sozomene* & *Theodoret*, *de qui l'Hiſtoire* Tripartite, *a* 60
Sodomie, ce qu'on dit du Livre de J. de la Caſe, à la louange de l'amour des Garçons, ou *de laudibus Sodomia*, n'eſt pas veritable, *a* 449, &c.
Soleciſmes de Buchanan, *a* 11
Sonnet, Poëme difficile & Sentimens de Deſpreaux, du Tolomei, du Guazzo, & de Gombauld ſur ce ſujet, *a* 313, 314. Sonnet d'Uranie, par Voiture eſt une imitation d'une Epigramme de l'Anthologie, *b* 99
Sorel ennemi declaré de Balzac, *a* 4
Spifame, d'où le Proverbe, devenir d'Evêque Meunier, *a* 228
Suidas, particularitez curieuſes ſur cet Auteur, *a* 258. &c. mal appellé *Sudas*, 259. Son Etymologique Grec, 260

T.

, 116. ſon Aminte, 181. &c.
: *Diſcorſi del Poëma Eroïco.* 329
ons ſur Petrarque, *a* 224
ormandie, *a* 227, 228
itée en Grec par Menage & *b* 59, 60.
e l'Hiſtorien. *a* 127, 128
: François, *a* 334. Lieu où 2. Ecrivains contre lui, 335. ſalherbe & Malherbe de lui, iminelle, 339, 341. &c. Cru iisbe de Mairet, 342. mais Lieu de ſa naiſſance, *ibid.* peu de rapport avec la prin- Pieces mêmes, *a* 105, 106 ons & leur Doyen, *a* 111. que ce Doyen. *ibid.* llé pour avoir dit, *un nom-* 38
a 325. fort eſtimez par Sau- 7. N'eſt pas l'Auteur de la egetiques d'Oppien. 62

V.

a 315, 316. ſa critique du *tum* de Lancelot, 411
Transfuge par J. de la Ca- ſe a fait une défenſe de ſes rgerius qui n'avoit point été 467, 468
d'Auteurs: Vers de *Jerôme* ur, *b* 32. d'*Angerianus*, ſur

VERS.

un bouquet, 36. d'*Auſone* ſur la Vache de Myron, *a* 432. du même imité de l'Anthologie, *b* 93. du même ſur des fleurs, 35. d'*Audebert* ſur P. de Lamoignon, *a* 179. de Mr. *Bachot* ſur une Elegie de Menage, 432. de *Buchanan* & de *Baif* ſur Charles Etienne, 201. de *Balzac* ſur la mort de Saumaiſe, 13. du même à la louange de Menage, 423. du même au P. Fevrier, *b* 181. de *Du Bellai* & d'*Owen* ſur les *Nuga* de Bourbon, 126. de *Joachim du Bellai* ſur les ruines de Rome *b* 96. Au Prince de Melfe, 20. Ode au Seigneur de Bonju, 129. du même à Antoine Heroet, *b* 170. de *Benſerade*, du P. Commire, du P. Coſſart, de Menage, du P. La Rue, & du P. Vavaſſeur ſur l'embraſement de Londres, *b* 40. &c. Vers attribuez à Scaliger qui ne ſont point de lui, 152, Vers du *Bernia* ſur le lieu de ſa naiſſance, 115. De *Bertaud*, 22, 23. de *Bion* & de Moſchus, *a* 547. 548. De *Brieux* à Mr. des Yveteaux, 408. De *Brouchuſius*, 438. *b* 37. de *Buchanan* & de *Scaliger* ſur Vallius, 239. &c. De Buchanan à l'imitation de Licentius, 357. Autres de Buchanan & correction d'une faute d'impreſſion en ſes Poëſies, 307. Du même pour dire adieu aux Muſes, *a* 515. Du même copiez d'Horace, *b* 22. ſur la miſere de ceux qui regentent, *ibid.* De *Calcagninus*, imité de l'Anthologie, *b* 95. De *Capilupus* 26. de *la Caſa* ſur Colonna, 170. du même adreſſez aux Allemans, *a* 461. ſur la mort de Soranzo, 469. ſur ſes Dignitez Eccleſiaſtiques, 484 Sonnet de Devotion, 523. Ce qui a donné lieu à l'accuſation intentée contre lui de l'amour des Garçons, 463. Vers ſur la peine qu'il ſe donnoit pour polir & limer ſes Vers, 460. ſur Flaminius, *b* 14. De *Catulle* ſur la licence des Vers d'amour, 157. ſur un baiſer, 45. imité par Menage, 46. De *Char-*

pen-

Edition des Poëſies de Me-
. de l'adieu de Menage aux
ippe ſur Furie *a* 173. De *Clau-*
nthologie, *b* 95. de *Colletet*;
age *a* 443. du P. *Commire* ſur
ge écrite par ſon fils Gilles,
Citrouille, 158. Hendeca-
Auteur, 89. Du même à la
:, 433. Hendecaſyllabes du
même à Mr. le Prince dans
b 116. de *P. Corneille* en ſon
Cotin au ſujet de Menage, *a*
on invention des Poëmes de
Dante, *a* 456. De *Deſpreaux*
97. Du même ſur l'utilité
s faits contre lui, 321. de *Fe-*
ge ſur des Saints qui n'ont
De Mr. *Le Fevre* à la louange
De *Flaminius* ſur Cotta, 346.
s ſon Conte de la Clochette,
à Menage, 117. De *Francius*
à la louange des Vers de Me-
tiere, ſur la nouvelle élection
demie, 282. De *Gambara* ſur
: dans les Poëmes Chrétiens,
Epigramme à Menage, 433.
s, pour ſon Epitaphe, 529. De
nvention des Poëmes de Pê-
u qui ſollicite Menage de fai-
ſies, 439. Du même dans u-
Chrétiennes, *b* 109. De Gom-
, *a* 352. Epigramme du même
u *Guarini* ſur Celie, 170. du
imité par Menage, *b* 60. De
s d'Urbain VIII. 89. De *Hol-*
ange des Vers de Menage, *a*
ujet de l'honnêteté des Vers de

ERS.
Menage, 516. De *Hallé* de Paris à la louange du même, 415. D'*Horace*, de Lucrece & de Properce ſur la neceſſité de faire entrer l'Amour & les jeux dans la Poëſie, 205, 206. D'*Horace*, 417. Du même pour dire adieu aux Muſes, 514. De *Jodelle*, vers meſurez, 390. De *la Lane*, 21. Du même à la louange de Menage, 443. De *Licentius* à S. Auguſtin, 354, 355. Excellent vers du même au ſujet de Protée. 357. de *De Lingendes*, & air du vieux Boiſſet ſur un Madrigal Italien, 21. De *Lope de Vega*, imitez par Scarron, 194, 195. Sonnet à l'imitation duquel Voiture a fait un Rondeau, *b* 100. Vers Grecs de *Macedonius* ſur Parmenis dans l'Anthologie, *a* 172. De *Madelenet* pour la Reine de Suede, *b* 20. De *Mainard* ſur S. Amant, *a* 352. du même, Sonnet à Menage, 442. De *Malherbe* proteſtant de ne faire plus de Vers que de devotion, 523. Ode à Mr. de Bellegarde, *b* 19. Du même, Poëte dès ſa jeuneſſe, *a* 530. Du même imitez de Martial, *b* 98. Du même pour dire adieu aux Muſes, *a* 516. De *Manuce* ſur le changement du Supplice de Bonfadio, 333. Du Cavalier *Marin* ſur l'invention des Poëmes de la Pêche, 150. ſur le ſupplice du feu du Bonfadio, 332. De *Martial* ſur Chioné, 167. ſur la coutume des Auteurs de mettre leur portrait au devant de leurs Ouvrages, 271. ſur le non lieu de repreſailles en Critique Poëtique, 317. ſur les matieres d'amour en fait de Poëſies, 363. A un Baillet de ſon temps, 418. du même imitez de Virgile, *b* 29. Du même, imitez en Grec par Menage, 73. du même, imitez par Ammianus en Grec, 92. De *Marulle* ſur la difficulté & rareté des bonnes Epigrammes, *a* 312. ſur un bouquet, *b* 37. De *Matthieu* & de Racan, 10. de *Maurus* à la louange des Vers de Menage, *a* 426, 427. de *Maury* à Sorbiere, *b* 21. De Meleagre

ſur

ar l'Amour fugitif, *b* 54. De
ction, qui eſt un Madrigal
c Latins du même à la louan-
. ſur l'*Aſinus in Parnaſſo*, 86.
s &c. 85. Epigramme ſur les
ir Mademoiſelle de la Ver-
le de la Fayette, une Epi-
n Madrigal Italien, 163. A
le Fevre, 408. Epigramme
e de Myron, 433. *b* 58. Sur
d'Apelles, *a* 435. Pour dire
. Elegie Latine à Mr. le Prin-
in, 517. Autre Elegie, à Mr.
à Mr. Grævius ſur la mort
: Anacreontique, *ibid.* Ele-
527. Hendecaſyllabes, 533.
Chriſtine, 542, 543. *b* 142. A
. Epigramme Latine ſur Fa-
: & de Martial *da pia thura*..
at illa minus, 16. Elegie à
ir un Amant decrepite, 24.
Gargilius, 27. Epigramme
ion le Pere, *ibid.* Diſtique
irra, 28. Epigramme à Mrs.
Mad. de la Vergne, *ibid.*
miſon, 30. Elegie à Mr. de
gramme ſur la priſon de Mr.
Oiſeleur, 32. ſur un bou-
eligieuſe, 39. Imitation de
à la Fontaine de Tancour,
. Ode à l'imitation de celle
, 52. Epigramme Grecque
. Pour montrer qu'il n'eſt
, 64. *& ſuiv.* Epigramme
imitée de Buchanan, 102.
tre le Pédagogue Sabellus,
faveur du P. Rapin, 148.

VERS.

Pluſieurs endroits des Poëſies de Menage où il parle modeſtement de ſoi, 139. & *ſuiv.* Ode Anacreontique à Mr. Huet, 183. Vers de *Menandre* le Byzantin ſur Menandre le Comique, *a* 353. de *Monmor* ſur le Recueil des vers de Menage, 423. de Mr. *de la Monnoye* ſur Menage & Petit, 430 de *Montreuil*, 95. de *Mornac* à la louange de Baïf, 392. de *Morus* ſur ſa demeure à Bourdeaux, 306. ſur le Gambara, lequel il traite de Poëte de merde, 370. de *Murtola* contre le Cavalier Marin, 349. d'*Ovide* ſur Acontius, 172. Vers tirez de ſes Triſtes. *b* 29. de S. *Paulin* à Licentius, *a* 355. De *Du Perier* ſur la ſœur de Menage, 272. ſur la Maladie de Gaſſendi, 431. Ode à Mr. de Guiſe, *b* 21. d'*Ant. Perone*, Ode à Menage, *a* 436. du Card. *Du Perron*, 22. Du P. *Petau* ſur ſon vœu, à Sainte Genevieve, 197. Autres vers de ce Poëme, 531. de *Petit* ſur la non-election de Menage à l'Academie, 282. à la louange de Menage, 430. de *Petrarque* ſur le tems de ſes amours, 222. pour ſon Epitaphe, 528. de *Petrarede* ſur Grotius, 17. de *Phedre* prié par Carneade de lui traduire Diogene Laërce, 314. de *Platon* dans Laërce ſur la mort d'Aſtere, 172. ſur Ariſtophane, & traduits en Latin par le P. Vavaſſeur, 395, 396. Autres, imitez par Auſone, *b* 94. De *Polizien* à la louange de Craſſus, *b* 20. de *Properce*, 25. du P. *Rapin*, Egloge, *a* 350 Ode à Mr. du Perier, où il ſe donne de grandes louanges. *b* 117. ſur le même ſujet dans ſon Poëme des Jardins, *ibid.* de Mr. *Ratis*, dans ſon *Incanti Amorosi*, *a* 435. de *Regnier* le Satirique ſur Mamert Patiſſon, 344. ſur le revenu de Desportes, 160. à Vialard *b* 173. de *Ronſard* ſur Robert Garnier, *a* 373. Vers de ſon *Voyage de Tours*, 386. Pour dire adieu aux Muſes, 515. Pour montrer qu'il n'étoit pas Prêtre. *b* 172. de

/ention des Poëmes de la
mmes, *b* 25. De *Sanseuil*,
a 431. de *Saumaiſe*, contre
nom de Kercoëtius, 8. Au-
phe de Saumaiſe malade à la
ns & par lui-même, 10. de
idus, 152, 153. ſur les levres
on Epigramme, *Luſus non*
ouquet, 36. de *Joſ. Scaliger*
plume de Lipſe, *a* 249. ſur
e Mademoiſelle de *Scuderi* à
de Menage, *a* 447. De *Si-*
u ſujet de Petrone, 367. de
: Ptolemaïde ſur le portrait
ce, *a* 367. du *Taſſe* ſur ſon
rales, 182. ſur ſon deſſein
Pêche, 192. du *Teſti*, en fa-
: Vega, *b* 174. de *Théocrite*,
de *Tibulle* dans ſon Elegie à
ius, Epigramme Grecque à
allius lui-meme pour répon-
le *Valois* le jeune contre Mr.
ouange de Menage, 428. du
de J. de la Caſe, 454. du P.
age le Pere, 272. Un endroit
où il ſe loüe beaucoup lui-
e peu de faſte de Menage,
Poëtique, *b* 4. de *Virgile*,
ndo reſtituit rem d'Ennius,
I. & X. *a* 540, 541, 542. de
itre Godeau, *b* 175
aits par diverſes perſonnes, *b*
:tial ridicule, 16. Vers d'Ho-
le Grand préferoit à tous les
Poëtes qui ont rimé juſqu'à
Vers François meſurez, qui
. La Politeſſe convient mieux

aux